ABRÉGÉ

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

OU

RECUEIL DE MONUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

CONSERVATEUR DU MUSÉUM DES ANTIQUES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,
PROFESSEUR D'HISTOIRE ET D'ANTIQUITÉS, ETC., ETC.

OUVRAGE ORNÉ DE DEUX CENT CINQUANTE PLANCHES.

PARIS,

J.-N. BARBA, LIBRAIRE, COUR DES FONTAINES, 3.

M DCCC XXXVII.

Cet ABRÉGÉ DES ANTIQUITÉS NATIONALES de Millin renferme les deux cent cinquante planches de la publication originale, ainsi que tous les faits historiques dont les lieux retracés dans ces planches ont été les témoins, et toutes les descriptions qui y sont relatives. Les suppressions, qui nous ont permis de réduire considérablement les cinq volumes de Millin, ont porté sur de longues dissertations touchant le premier établissement des grandes routes, celui des ponts, l'invention et les progrès de l'horlogerie, etc. Quelques lignes ajoutées à chaque article apprennent le sort des monuments décrits, depuis 1791 jusqu'à nos jours. Quant aux citations nombreuses des sources auxquelles l'auteur a puisé, nous ne les avons pas reproduites, et nous ne pouvons que renvoyer pour ces renseignements à l'ouvrage même de Millin.

IMPRIMERIE DE H. FOURNIER ET C^{e},
RUE DE SEINE, N. 14 IIIS.

ABRÉGÉ

DES

ANTIQUITÉS NATIONALES

ou

RECUEIL DE MONUMENTS

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE FRANCE ;

PAR AUBIN-LOUIS MILLIN,

CONSERVATEUR DU MUSÉUM DES ANTIQUES A LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,
PROFESSEUR D'HISTOIRE ET D'ANTIQUITÉS, ETC., ETC.

OUVRAGE ORNÉ DE DEUX CENT CINQUANTE PLANCHE

PARIS,

J.-N. BARBA, LIBRAIRE, COUR DES FONTAINES, 3.

M DCCC XXXVII.

MONUMENTS DIVERS.

CHATEAUX, PALAIS, CHATEAUX-FORTS, HOTELS-DE-VILLE, PONTS, FONTAINES, PORTES, TOMBEAUX, VITRAUX, ETC.

PARIS.

LA BASTILLE.

Il n’est point de monument plus important que celui de la Bastille par la terreur qu’inspirait son nom et par les circonstances qui ont accompagné sa chute.

Ce fut Charles V qui fit construire cette redoutable forteresse. Hugues Aubriot, intendant des finances, en posa la première pierre le 22 avril 1370 ; sa construction ne fut achevée qu’en 1382. Aubriot fut la première victime

enfermée à la Bastille. La Sorbonne le poursuivit comme juif et hérétique pour avoir réprimé la licence de quelques étudiants de l'Université qui se livraient aux plus grands excès, et il fut plongé, dans les premières années du règne de Charles VI, dans les tours qu'il avait lui-même fait bâtir. Thomas de Beaumont fut gouverneur de cette forteresse sous Charles VII, en 1416 ; depuis cette époque la Bastille a toujours été la prison des criminels d'état. Quand les Anglais se rendirent maîtres de Paris, en 1420, ils s'emparèrent de la Bastille et des autres forts ; les troupes de Charles VII, commandées par le connétable de Richemont et par Dunois, reprirent cette ville le 3 avril 1436. Ceux des Anglais qui échappèrent au carnage se renfermèrent dans la Bastille avec leur commandant ; ils y furent bientôt investis par le connétable ; ils capitulèrent et obtinrent la permission de se retirer à Rouen. – L'infortuné prince de Nemours fut mis à la Bastille sous Louis XI ; on l'enferma dans une cage de fer qui n'avait qu'un pied et demi de longueur. Sa naissance, les services de son père furent des crimes suffisants ; toutes les règles de la justice furent violées dans l'instruction de son procès, et il fut condamné à mort. Il fut interrogé à la Bastille dans sa cage de fer, y subit la question, et y recut son arrêt ; on le confessa ensuite, selon l'usage reçu pour les princes condamnés, dans une salle tendue de noir, et il demanda et obtint pour toute grâce d'être enterré en habit de cordelier. L'échafaud fut dressé dans la Halle ; dessous étaient les enfants du duc, revêtus de robes blanches, afin que le sang de leur père rejaillît sur eux, et que chacune des taches fut apparente. Après cette exécution on les conduisit en cet état à la Bastille dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leur corps éprouvait était un continuel supplice, On les tirait deux fois par semaine de ces lieux épouvantables pour les fustiger ; on leur arrachait les dents à plusieurs intervalles ; enfin les tourments inouis qu'ils souffrirent seraient incroyables, si ce récit n'était attesté par la requête que le plus jeune présenta aux Etats, après la mort de Louis XI, en 1483, L'aîné de ces princes était devenu fou.

Les Anglais avaient été chassés de la France. Louis XI choisit pour capitaine, ou pour mieux dire, geôlier de la Bastille, Philippe l'Huilier. Ce fut sous ce prince que les gouverneurs de la Bastille commencèrent le vil métier d'espion et de délateur de leurs prison niers. Depuis cette époque

jusqu’à celle où commencèrent les guerres de religion, la Bastille reçut moins de prisonniers, mais les temps de Charles IX et de la Ligue virent renaître toutes ces atrocités. En 1588 , pendant les troubles de la Ligue, le duc de Guise eut le gouverne ment de la Bastille. Il prit pour capitaine Bussy-le-Clerc, qui avait d’abord été maître d’armes, puis procureur ; ce scélérat était toujours accompagné de spadassins et de meurtriers ; il était devenu un des chefs de la faction des seize ; ce fut lui qui, suivi de son monde, entra le 16 janvier 1589 à main armée au palais où il arrêta Achille de Harlay, premier président du parlement, avec cinquante autres magistrats, et les conduisit à la Bastille ; là il les traita avec une dureté qui lui valut le nom de grand penitencier du parlement. Lorsque le duc de Mayenne entra dans Paris et délivra la ville de la faction, Bussy-le-Clerc rendit la Bastille à condition d’avoir la vie sauve ; on lui tint parole ; il se sauva à Bruxelles où il vécut misérablement faisant le métier de prévôt de salle.

Dubourg était gouverneur de la Bastille en 1594, à l’époque de la réductiou de Paris par Henri IV. Ce prince nomma Devic pour le remplacer ; c’était, dit l’histoire, un homme d’un rare mérite. Sully, l’ami de Henri, succéda à Devie en 1601.

La Bastille, destinée à renfermer des crimiels d’état, devenait aussi quelquefois le théâtre de sanglantes exécutions. Le maréchal de Biron, convaincu d’avoir conspiré contre la France avec la Savoie et l’Espagne, y fut décapité le 31 juillet 1602. Sully en était alors gouverneur. Henri IV y faisait garder le trésor royal. En 1604 , le roi avait sept millions d’or à la Bastille. Sully remit en 1611 son gouvernement à Louis XIII. Marie de Médicis était régente, elle s’en fit gouvernante et en donna la garde à Châteauvieux, son chevalier d’honneur. Sous le lègne de Louis XIII, ou plutôt de Richelieu, la Bastille reçut de grands personnages ; le prince de Condé y passa quelque temps avant d’être transféré à Vinnes. Mazarin aussi tira parti de la Bastille ; cependant cette forteresse pensa une fois devenir funeste à ses desseins. Dans la journée du Faubourg Saint-Antoine, Mademoiselle, fille du duc d’Orléans, fit ouvrir les portes de Paris à l’armée du prince de Condé qui était perdu sans cet important service ; elle eut

même la hardiesse de faire tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille.

Benigne d'Auvergne de Saint-Marc, né en 1626, fut successivement gouvrneur de Pignerol, du fort voisin d'Exilés, des îles Sainte-Marguerite et Honorat, et enfin, en 1697 , il fut nommé gouverneur de la Bastille, où il arriva le 18 septembre 1698 , menant avec lui l'homme au masque de fer. Le nom de ce prisonnier est un problème historique. C'est une énigme, dit Voltaire, dont chacun veut deviner le mot. Les systèmes sur cette victime du despotisme, se partagent en deux clashs : la première compred les personnages étrangers à la famille de Louis XIV, c'est-à-dire le duc de Beaufort, le duc de Montmouth, le surintendant Fouquet, le secrétaire du duc de Mantoue, enfin le patriarche arménien Avédich. Le second comprend les personnages de la famille de Louis XIV, savoir : son fils naturel, le comte de Vermandois, un frère cadet jumeau et aîné de Louis XIV, ou bien, et c'est l'idée la plus accréditée, le frère aîné de Louis, fruit des amours de la galante Anne d'Autriche, sa mère, soit avec Buckingham, soit avec quelque autre de ses favoris.

L'histoire des longs malheurs de ce prisonnier est très curieuse sous le point de vue politique. On y voit les raffinements de précautions dont le pouvoir sait faire usage pour étouffer les secrets qu'il veut empêcher de découvrir. Des malheureux furent égorgés seulement parce qu'il était possible qu'ils eussent pénétré quelque chose de cet iste mystère. Les gardes du Masque de Fer avaient ordre de le tuer a l'instant, s'il laissait voir son visage. On le traitait d'ailleurs avec une grande considération. Après sa mort, on n'oublia rien pour que le secret fût enseveli avec lui. Peu de personnes en ont eu connaissace. Madame de Pompadour le savait, mais Louis XVI l'ignora peut-être.

Bernaville était gouverneur de la Bastille quand Volltaie y fut enfermé ; sous Louis XIV, le maréchal de Richelieu y fut détenu deux fois pour duel. Mais lorsque le roi eut donné sa confiance aux jésuites et qu'il eut commencé a se mêler des guerres de religion, la Bastille fut peuplée de malheureux dont tout le crime était de n'avoir pas voulu signer le formulaire ou adopter les cinq propositions. La quantité innombrable de lettres de cachet que fit expédier le jésuite Letellier, le persécuteur des

jansénistes, est si prodigieuse, que l'expédition de ces lettres parut une chose presque indifférente. La liberte de tous les citoyens fut enchaînée, leurs jours mêmes menacés pour une chanson, un mot échappé. Les ministres fatigués de la peine que leur donnait tant de signatures, firent faire des griffes pour mettre plus de promptitude dans l'opération ; ils poussèrent la prevoyance jusqu'à distribuer aux gens en place ou en crédit un certain nombre de lettres de cachet, où il n'y avait plus que le nom à remplir. Aussi vit-on bientôt emprisonner des maris dont on voulait les femmes, des frères pour les forcer a abandonner leur héritage, des tilles qu'on n'avait pu séduire. On enferma également les libraires, les hommes de lettres, et les noms les plus célèbres furent bientôt inscrits à la Bastille.

Le parlement s'éleva quelquefois contre ces actes arbitraires, mais jamais avec l'énergie qu'il eût dû employer. L'abolition des lettres decachetétait plutôt son cri de guerre contre la cour et le ministère ; d'ailleurs, quoiqu'il eût réclamé plusieurs fois contre les prisons royales, il n'en acceptait pas moins les commissions nommées par le roi, et des membres du parlement furent plusieurs fois commissaires à la Bastille pour y interroger les prisonniers. Quand ce corps avait commencé à instruire le procès d'un détenu, il n'était pas permis aux juges d'entrer dans le château où ils tenaient leurs assises ; on leur amenait le prisonnier chez le gouverneur. C'est ainsi que Lalli a été interrogé et jugé. Cependant lors de l'affaire du Collier, en 1787 , le parlement exigea que les prisonniers fussent transférés à la Conciergerie avant de porter son jugement, mais plusieurs furent interrogés à la Bastille.

Louis XVI avait senti tout ce que ces emprisonnements avaient d'injute : ce prince, qui avait aboli la torture, substitué à des gouffres empestés des prisons plus saines, avait dit, dans sa déclaration du 30 août 1780 : « Ces souffrances inconnues et ces peines obscures, du moment qu'elles ne contribuent point au maintien de l'ordre par la publicité et l'exemple, deviennent inutiles à notre justice. » Mais tous ceux qui avaient fait de la Bastille l'instrument de leurs passions, parvinrent à rendre nulles les bonnes intentions de ce prince. Les réclamations contre les lettres de cachet devinrent plus fortes à l'époque de la première assemblée des notables ; la cour, que ses profusions avait mise à la merci du parlement, ne pouvant plus

résister avec succès, conjura pour un temps l'orage en modérant l'abus des lettres de cachet ; mais à l'époque des élections pour les états – généraux, on en demanda dans tous les cahiers l'abolition entière. Dans le dernier article du cahier du tiers-état de Paris, il est dit : « Que les états-généraux s'assembleront désormais à Paris, dans un édifice public destiné à cet usage ; que sur le frontispice il sera écrit : Palais des *États-Généraux* ; et que sur le sol de la Bastille, détruite et rasée, on établira une place publique au milieu de laquelle s'élèvera une colonne avec cette inscription : A Louis XVI, restaurateur de la liberté publique. »

Depuis la séance royale du 23 juin 1789, les bruits s'étaient répandus que l'emprisonnement devait être le prix du patriotisme de quelques membres des Communes. Les Français ne passaient plus devant la citadelle sans indignation et rage. Enfin le 14 juillet suivant, jour à jamais célèbre, les citoyens de Paris s'emparèrent de la Bastille et commencèrent ainsi l'œuvre de la liberté. Les premiers qui se pur. tèrent à la citadelle n'y demandèrent que des munitions et des armes ; on les refusa ; mais pendant ce temps les portes des magasins des Invalides furent ouvertes, et le peuple s'y pourvut abondamment des armes qui s'y trouvèrent. Il fallut la journée entière pour épuiser le magasin, et à midi le siége de la Bastille fut commencé. De tous côtés on n'entendait que ce cri de ralliement : A la *Bastille !* Le bruit du canon se fait entendre, il irrite les citoyens au lieu de les apaiser : voulant épargner le sang, plusieurs députations partent de l'Hôtel-de-Ville et des districts ; elles sont exposées au feu de la place ; celle de la ville y pénètre : en vain Thuriot, électeur, veut engager le gouverneur Delaunay à se rendre, son esprit égaré le rend incapable de prendre aucun conseil salutaire. Il promet cependant de ne pas faire tirer le canon. La députation arrive à l'Hôtel-de-Ville, et veut instruire le peuple, assemblé à la Grève, de cette disposition ; mais un coup de canon est le signal du combat, et dès lors l'air retentit de mille cris de trahison. On annonce que déjà les maisons de la rue de Céseraie se remplissent de blessés ; que Delaunay avait fait baisser le premier pont de la forteresse, pour engager le peuple à s'approcher ; que le peuple, s'étant livré en effet à cette marque de confiance, avait essuyé aussitôt une décharge de toute la mousqueterie de la forteresse. Les citoyens poussent des cris de rage, on veut les engager à se retirer : Non, disent-ils,

nos cadavres serviront à combler le fossé. Trois cents gardes françaises arrivent à cette attaque avec leur canon, ils y font des prodiges de valeur ; enfin, à quatre heures le pont-levis tombe, la Bastille est prise, et le pavillon blanc flotte sur les tours menaçantes. Delaunay est arrêté par le peuple. Il aurait pu se rendre avec honneur à ses concitoyens armés pour la liberté, ou se défendre avec plus d'habileté ; maison délire ne lui laissa le choix d'aucun parti. Sa décoration militaire lui est arrachée, on l'entraîne, on veut le mener à la Ville ; mais les efforts pour l'y conduire sont impuissants, et bientôt sa tête séparée de son corps, et portée au bout d'une pique, atteste à tous que la prise de la Bastille est certaine. Delaunay, dans son effroi, avait voulu mettre le feu aux poudres ; que serait devenue une partie de la ville ? il est retenu par Ferrand et Becard : le premier échappa, mais le second fut immolé par méprise. Le siége de la Bastille ne dura que quatre heures ; on ignorait encore dans quelques quartiers de Paris qu'elle fût assiégée, et déjà elle était prise. Dès que la nouvelle en fut répandue, l'ivresse fut générale. A peine la ville de Paris en fut-elle en possession que les districts demandèrent qu'elle fût abolie. Les ouvriers y furent mis aussitôt, et chacun voulut leur disputer l'avantage d'avoir contribué à sa chute ; quand on eut rasé jusqu'aux cachots, on pénétra dans ces abîmes. Parmi la terre grise des latrines qu'on avait vidées, on trouva une grande quantité d'ossements, la plupart brisés ou en dissolution, parmi lesquels il y avait un *tibia* bien conservé sous le bastion dont le gouverneur avait fait son jardin : il y avait une suite de voûtes de galeries ténébreuses, asiles affreux de la douleur et de la mort ; on y découvrit d'abord un cadavre dont la tête, plus élevée que le reste du corps, qui était un peu incliné, portait sur le massif de l'escalier ; ce cadavre paraissait celui d'un homme de cinq pieds huit pouces de hauteur ; les os et les cartilages étaient consumés par la chaux dont il était environné. On voyait encore des cheveux au-dessus de la tempe gauche, ce qui fit penser à quelques anatomistes qu'il n'était pas très ancien. Ce cadavre et ces ossements fuieut transportés dans un caveau où il y en avait déjà un autre découvert le vendredi-saint. Les dents de celui-là étaient encore fermes et entières dans leurs alvéoles. Ils furent inhumés peu de temps après, et déposés dans le cimetière Saint-Paul. M. Palloi a fait élever à ses frais un tombeau aux victimes trouvées à la Bastille ; ce monument fut

élevé au cimetière de Saint-Paul. A l'époque des fêtes fédérales, tous les députés des départements se hâtèrent de visiter le lieu qui, un an auparavant, était encore écrasé du poids de la Bastille, et la municipalité imagina de donner une fête patriotique sur le terrain même qu'elle avait occupé. Sur le même emplacement représenté par les restes de ses huit tours, on avait planté des arbres dont chacun portait le nom d'un département ; ils étaient entourés d'un cintrage d'illumination de diverses couleurs. Au milieu était placée une colonne aussi illuminée qui figurait la même élévation qu'avait la Bastille, et au haut de laquelle flottait dans les airs un étendand aux trois couleurs de la nation, avec cette devise : *Liberté.* Au bas de cette colonne, un orchestre nombreux faisait danser une foule de citoyens. Au-dessus de chaque porte d'entrée on lisait cette inscription sublime dans sa simplicité : Ici l'on *danse.* Cette inscription furmait un contraste frappant avec les débris qu'on avait enterrés à côté du bosquet artificiel, et parmi lesquels on voyait, avec des fers et des grilles, le fameux bas-relief représentant des esclaves enchaînés, et qui décorait dignement l'horloge de cette redoutable forteresse. Un contraste plus intéressant encore se présente à l'esprit de ceux qui se rappellent qu'en 1744, le jour où une ivresse générale célébrait la convalescence de Louis XV, un des prisonniers de la Bastille mit sur la fenêtre de son donjon un papier éclairé par derrière d'une lampe qui laissait lire ces mots : *Gaudet et ipse dolor.* On n'a point appris que ce prisonnier ait obtenu sa liberté.

Avant sa destruction la Bastille était fort peu connue ; on faisait jurer à chaque pri sonnier, avant d'en sortir, qu'il ne publierait rien de ce qu'il avait pu voir ou entendre. Trente commissaires ont été nommés pour rédiger l'énorme amas de papiers qu'on y a trouvés. Depuis la prise de la Bastille il a paru sur cette forteresse un grand nombre d'ouvrages ; le plus curieux est la *Bastille dévoilée.* On y trouve des notices très intéressantes sur le régime intérieur de cette prison, sur le nom des prisonniers, l'époque et la cause de leur détention. L'auteur de cet ouvrage est M. Charpentier.

PLAN DE LA BASTILLE.

Lors de sa fondation, cette forteresse était différente de ce que nous l'avons vue, elle ne consistait qu'en deux tours, celles du Trésor et de la Chapelle, toutes deux isolées, et dont chacune défendait un des côtés du chemin qui conduisait à Paris. On éleva ensuite deux tours derrière les premières, et qui leur étaient parallèles. On pense que ces deux tours, nommées *la Liberté et la Bertaudière,* étaient aussi isolées, et que le chemin les traversait. Cependant, quel que soit le sentiment que l'on se forme à cet égard, il est certain que l'on passait entre ces quatre tours pour arriver dans Paris. Vers l'an 1383 Charles VI fit ajouter les autres tours aux anciennes, et les réunit entre elles par des murs de huit pieds d'épaisseur. Le tout fut environné d'un fossé profond de vingt-cinq pieds, la voie publique fut tracée au dehors, et ce château, conservant son premier nom, fut toujours depuis appelé la Bastille. Ce que l'on y a ajouté de fortifications à la moderne fut commencé en 1553 et fut fini en 1559. Ce ne fut qu'en 1634 qu'on éleva les boulevarts et qu'on creusa les fossés. Telle était alors la Bastille ; la voici telle qu'elle existait à l'époque du 14 juillet 1789. On y entrait par une porte donnant sur la rue Saint-Antoine, en face celle des Tournelles. pl. I^re^, n^o^ 1, au-dessus de la première porte, était un magasin considérable d'armes de différentes espèces parmi lesquelles il y en avait de fort curieuses par leur antiquité. Un corps-de-garde se trouvait à côté de cette porte qui conduisait à une petite cour dans laquelle on voyait à main droite les casernes des invalides, n^o^ 2. Sur la gauche, n^o^ 4, étaient des boutiques louées au profit du gouvernement ; en face, n^o^ 3, on trouvait une autre porte qui conduisait à l'arsenal en tournant à gauche ; à côté de cette porte on avait sur sa droite des écuries et des remises, n^o^ 5. En face, n^o^ 6, était le premier pont-levis, et auprès, à main gauche, un corps-de-garde, n^o^ 7.

Quand on avait passé ce pont-levis, on entrait dans la cour du *Gouvernement* U ; à droite était la maison du gouverneur V, et en face, n^o^ 8, une terrasse et quelques dépendances de la maison. En tournant à gauche on voyait la véritable entrée de la prison, le fatal pont-levis Q ; après ce pont-levis on trouvait encore une forte grille de fer ; auprès était un corps-de-garde N ; une sentinelle avait ordre de ne jamais laisser approcher les

prisonniers à la distance de trois pas. On était alors dans la grande cour S : cette cour avait 102 pieds de long sur 72 de large ; elle est environnée des tours nommées plus haut. La tour la *Comté* était la première en entrant à droite, D ; on ignore l'origine de cenom ; peut être le fameux comte de Saint-Pol, décapité sous Louis XI, y fut-il enfermé ? On a trouvé dans les murs de cette tour cinq boulets qui y étaient depuis le combat du faubourg Saint-Antoine entre Turenne et Condé. La tour du *Trésor* C a été ainsi appelée parce que le trésor d'Henri IV y était enfermé. La tour de *la Chapelle* B avait été ainsi nommée à cause de la chapelle qui était auprès ; en la démolissant on y a trouvé les débris d'un autel ; on en avait construit une autre auprès de la tour de la Liberté. Ces trois tours étaient en face du faubourg Saint-Antoine.

En tournant sur la gauche étaient les trois autres tours qui regardaient Paris : la tour de la *Liberte* F ; on ne peut deviner comment une tour de la Bastille avait mérité une dénomination si peu faite pour elle ; peut-être était-elle nommée ainsi par une amère et cruelle ironie. La tour de la *Bertaudière* G doit sans doute son nom à quelque prisonnier. L'homme au masque de fer était logé à la troisième chambre de cette tour ; cette chambre a été regrattée et piquée jusqu'au vif dans la pierre, reblanchie entièrement à neuf ; les portes et les fenêtres ont été. brûlées, ainsi que tousles meubles qu'elle contenait. La tour de la *Bazinière* H a probablement reçu ce nom de la Bazinière, qui y fut enfermé en 1663 ; l'homme au masque de fer fut déposé dans une de ses chambres à son arrivée des îles Marguerite, pendant qu'on préparait son logement dans la tour de la Bertaudière, où il est mort. Ces six tours étaient réunies par des massifs. Entre celles de la Chapelle et du Trésor, B, C, on apercevait une arcade O, qui, du temps de leur construction par Aubriot, était l'ancienne porte de Paris ; on y voyait encore la place de la herse et du pont-levis. Entre les tours de la Liberté et de la Bertaudière, F, G, était la nouvelle chapelle L. Dans le mur d'un de ses côtés étaient pratiquées six petites niches dont chacune ne pouvait contenir qu'un prisonnier, et ceux auxquels on permettait d'y aller entendre la messe, n'y avaient ni air ni jour. Depuis le commencement du canon jusqu'à la communion du prêtre on ouvrait un rideau qui couvrait une étroite lucarne vitrée et grillée, à travers laquelle, comme dans un tuyau de lunette, on

entrevoyait le célébrant. Auprès du pont-levis, à gauche, entre les tours de la Bertaudière et de la Bazinière, G, H, était la galerie des archives M. Au fond de la grand' cour, en face du pont-levis, on avait élevé un bâtiment moderne, qu'une inscription en lettres d'or, sur un marbre noir, placé au-dessus de la porte, annonçait avoir été construit en 1761, sous le règne de Louis XV, par M. de Sartines, lieutenant de police, pour le logement des officiers de l'état-major. Il avait plutôt l'air de la maison d'un riche particulier que d'un supplément de prison. Le bas de cet édifice était occupé par des subalternes, les offices et cuisines ; le premier était l'appartement du lieutenant du roi, au second celui du major, au troisième celui du chirurgien ; le reste de ces trois étages contenait plusieurs chambres destinées aux prisonniers très distingués et aux malades qu'on voulait ménager. C'est là qu'ont demeuré successivement le cardinal de Rohan et Saint-James. Dans les temps de presse toutes les pièces de ce corps de logis, même les cuisines, étaient remplies de prisonniers. On entrait par le milieu de ce bâtiment dans une seconde cour B, appelée la cour du *Puits.* Cette cour était fermée par les massifs que joignaient les deux tours du côté du boulevart avec les autres tours ; elle servait de basse-cour.

Des deux tours du boulevart, celle à droite, A, s'appelait la tour du Coin. Bassompière, qui y fut enfermé treize années, y composa ses Mémoires, et Le Maître de Sacy, qui y demeura deux ans, y fit la plus grande partie de sa version de la Bible en 1666. C'est aussi dans cette tour que fut enfermé Constantin de Renneville, auteur de l'*Histoire de la Bastille.* Celle à gauche, E, était celle du Puits. Chaque tour était partagée en cinq étages, chaque chambre portait le nom de la tour et de son étage. En haut de chaque tour étaient les calottes, dont le séjour, après celui des cachots, était le plus rigoureux, parce que la chaleur y était insupportable eu été et le froid cruel en hiver. Les tours étaient surmontées de créneaux ; on y avait placé des batteries qui tiraient dans les réjouissances publiques ; le signal de la joie était donné du séjour de la douleur. La promenade sur les tours ne s'accordait qu'à des prisonniers favorisés ; c'étaient les *libertés de la Bastille.*

Le bastion X servait aussi autrefois de promenade aux prisonniers ; mais Delaunay se l'était approprié et leur en avait interdit l'usage. Autour du

bastion et du château régnait une galerie étroite, partie en pierre partie en bois. Y ; on y arrivait par des escaliers placés à droite et à gauche du pont. Cette galerie étroite se nommait le *chemin des rondes*, parce qu'on y faisait des rondes continuelles pour s'assurer de la vigilance des sentinelles qui y étaient placées, et qu'on relevait de deux en deux heures.

ÉLÉVATION DE LA BASTILLE.

La pl. II offre la Bastille vue de deux côtés. La fig. 1 la représente du côté du faubourg Saint-Antoine ; on voit en f ce les trois tours de la *Comté,* du *Trésor* et de *la Chapelle.* Entre ces deux dernières on aperçoit l'ancienne porte de Paris, et sur le cintre plusieurs figures. A droite sont les deux tours dit *Coin* et du *Puits.* Sur les tours on aperçoit les escaliers couverts et un petit bâtiment, c'est la Sainte-Barbe. La fig. 2 offre la Bastille du côté de l'Arsenal ; on voit le port et le pont-levis entre les tours de la Comté et de la Bazinière ; on aperçoit à droite le bastion à *oreillettes*, le *chemin des rondes et les guérites.*

HORLOGE DE LA BASTILLE.

C'était sur le fronton du bâtiment qui séparait la grande cour de la cour du Puits qu'était cette horloge, pl. III, , fig. 1, devenue si célèbre parce qu'en avait dit Linguet ; voici sa des cription :

L'horloge du château donne sur la grande cour ; on y a pratiqué un beau cadran ; mais devinera-t-on quel en est l'ornement, quelle décoration l'on y a jointe ? des fers parfaitement sculptés. Il a pour support deux figures enchaînées par le cou, par les mains, par les pieds, par le milieu du corps ; les deux bouts de ces ingénieuses guirlandes, après avoir couru tout autour du cartel, reviennent sur le devant former un nœud énorme, et pour prouver qu'elles menacent également les deux âges, l'artiste, guidé par le génie du lieu ou par des ordres précis, a en soin de modeler un homme dans la force

de l’âge, un autre accablé sous le poids des années ; cette idée indique que les deux extrémités de la vie y étaient également menacées d’esclavage.

STATUES DE LA BASTILLE.

En face du bastion, du côté du faubourg Saint-Antoine, était une porte d’une architecture gothique. Après la construction des massifs, c’était l’entrée de Paris ; elle était décorée de plusieurs figures qui ont toutes été endommagées par le canon au combat du faubourg Saint-Antoine. La statue pl. III, fig. 2, représente Charles VI et Isabelle de Bavière, son épouse. Le règne de Charles VI fut un des plus désastreux pour la France ; l’ambition de ses oncles, sa jeunesse, et enfin la perte de ses facultés morales, tout se réunit et amena de cruelles dissensions ; les Anglais envahirent le royaume, que Charles VII eut beaucoup de peine à reconquérir. Charles VI mourut en 1422, à cinquante-quatre ans, après en avoir régné quarante-trois. Ce roi, dans sa statue, a les cheveux ronds comme les ecclésiastiques ; sa couronne est mutilée ; elle n’est point fleurdelisée, mais radicale. Il est vêtu d’une cotte hardie, sorte d’habillement qui ressemblait assez à une soutane ; il était commun aux hommes et aux femmes, et avait une queue traînante plus ou moins longue, selon la qualité des personues ; les manches étaient étroites, boutonnées en dessous jusqu’au coude. La cotte hardie du roi devait être de couleur écalate vermeille ; par-dessus Charles a un manteau ample, attaché sur l’épaule par une agrafe. Les rois de France avaient adopté ce manteau dès la première race ; quand ils prirent les marques de la dignité impériale, c’était le paludamentum regium, le manteau royal. – L’agrafe du manteau était d’or, c’était encore une marque de la dignité impériale.

Charles avait épousé, le 17 juillet 1385, Isabelle, fille d’Etienne, duc de Bavière Ingolstadt ; c’est cette princesse dont la statue était sur la porte de la Bastille, pl. III, fig. 3. Elle est connue dans l’histoire par ses débordements ; elle alluma le feu de la guerre civile dans son royaume en se liant tantôt avec les Bourguignons, tantôt avec les Orléanais. Sa régence fut une des plus funestes à la France. Elle mourut à Paris en 1435, âgée

de 64 ans. Ses cheveux sont bouclés ou plutôt tournés en vis sur le devant, le long de son visage ; ceux de derrière sont réunis en une grosse tresse. Elle porte comme Charles VI une couronne à pointe sans fleur-de-lis. Sa cotte hardie est retenue par une ceinture appelée alors *cineture ;* elle a par-dessus un long surcot. Isabelle de Bavière poussa au plus haut degré le luxe des habits et des coiffures ; elle est cependant vêtue avec simplicité dans ce monument, mais il n'a pas été fait par ses ordres.

Le plus grand des deux enfants représentés, pl. IV, fig. 1, est Louis, dauphin, duc de Guyenne, né le 22 janvier 1396, mort sans enfants le 18 décembre 1415, âgé de 19 ans. Il a les cheveux taillés en rond et bouclés, et par-dessus sa cotte hardie une espèce de fourreau dont les manches ont plusieurs plis.

La statue pl. IV, fig. 2, est celle de Jean II, fils de Charles VI, qui naquit le 31 août 1398, et fut dauphin après son frère ; il mourut sans enfants le 4 avril 1417. Son costume est le même que celui de son frère. Ces deux jeunes princes ne sont pas les premiers que Charles VI eut d'Isabelle ; elle lui en avait donné deux autres nommes Charles. Ils moururent dans leur enfance.

SAINT ANTOINE DE PADOUE.

Il est naturel que cette porte de Paris ait été décorée de l'image du patron du lieu où elle était située. Ce saint Antoine, pl. IV, fig. 3, est de moitié plus grand que nature ; son costume est celui de Saint-François, dont il avait embrassé l'ordre. Il a été mutilé par les coups de canon, qui lui ont emporté une main et un œil. Il tient dans l'autre main le manche d'une béquille dont le bâton est cassé. Saint Antoine était né à Lisbonne en 1195 ; il prit l'habit de Saint-François, qui vivait encore. Le desir d'obtenir la couronne des martyrs le fit voyager en Afrique ; mais le vent le jeta sur les côtes d'Italie, où il se livra à la théologie et à la prédication. Grégoire XI, qui l'entendit quelquefois, l'appelait l'*Arche d'alliance, le dépositaire des lettres saintes.* Saint Antoine professa ensuite à Montpellier, à Toulouse, enfin à Padoue, où il mouut en 1231, à l'âge de 36 ans. Il est honoré sous le nom de saint

Antoine de Padoue. Il faut le distinguer de saint Antoine, l'instituteur de la vie monastique. Celui-ci, dans ses statues, ne porte pas l'habit de Saint-François, qui n'a vécu que long-temps après lui, et il est presque toujours accompagné d'un cochon.

Le poisson qui était sur la porte de la Bastille, et figuré pl. IV, n° 4, est un dauphin ; il indiquait la dignité de l'aîné des deux petits princes, fig. 1 et 2.

L'autre, fig. n° 5, est un bamboche qu'il est impossible d'expliquer.

LE PETIT CHATELET.

Paris ne consistait encore que dans la Cité, lorsque les Normands l'assiégèrent en 885, sous le règne de Charles-le-Gros. Ce te cité était entourée de murailles flanquées de tours de distance en distance.

On n'y enrait que par deux ponts, le Petit-Pont et le Pont-au-Change, défendu chacun par deux tours, dont l'une était de l'enceinte des murailles, et par conséquent en dedans de la Cité ; l'autre en était séparée par le pont et la rivière. Ces tours extérieures étaient où est aujourd'hui la place du Châtelet, et où l'on voyait le petit Châtelet, à l'extrémité par où l'on entre dans la rue Saint-Jacques.

Dans un tarif fait par saint Louis, pour régler les droits de péage qui étaient dus à l'entrée de Paris, sous le petit Châtelet, on lit que le marchand qui apportera un singe pour le vendre, paiera 4 deniers ; que si le singe appartient à un *joculateur*, cet homme, en le faisant jouer et danser devant le péager, sera quitte du péage tant dudit singe que de ce qu'il aura apporté pour son usage ; de là vient le proverbe *payer en monnaie de singe.* Un autre article porte que les *jongleurs* seront aussi quittes de tout péage, en chantant un couplet devant le péager.

Les Normands mirent le feu à la tour du petit Châpelet, et la détruisirent entièrement.

En 1369, Hugues Aubriot, prévôt de Paris, qui avait fait bâtir la Bastille, répara cette forteresse, et la rétablit comme on la voyait en 1781, avant sa destruction, pour arrêter les incursions des écoliers de l'Université sur les bourgeois de la Cité, ou de l'île du Palais.

Le 20 avril 1402, Charles VI des ina, par une ordonnance, le petit Châlelet à servir de logement au prévôt de Paris, et à ses successeurs, qui logeaient auparavant à l'Hôtel-de-Ville, près le Saint-Esprit en Grève. Le petit Châtelet est appelé dans cette ordonnance une demeure honorable. Cette tour devint ensuite une prison publique, et dans les derniers temps, elle était principalement destinée à enfermer les prisonniers pour dettes.

Cette forteresse, pl. v, massive et désagréable, percée par le milieu d'une ouverture étroite et obscure, sous laquelle les charrettes de pierres qui y passaient fréquemment causaient un grand nombre d'accidents, a été démolie en 1782. Ce quartier est devenu moins obscur et plus sain, et le passage plus commode.

Ce monument consistait en une énorme tour, surmontée de quelques guérites dont on n'apercevait plus que la base. Elle tenait d'un côté à l'Hôtel-Dieu, et se prolongeait de l'autre du côté de la rue de la Huchette.

Au pied était une boucherie appelée du Petit-Pont, ou Gloriette : elle était de dix étaux, et avait été établie au mois d'avril de l'an 1416. Un de ces étaux appartenait à la paroisse Saint-Séverin, les autres à différents particuliers.

LE PILORI.

On entend par *pilori* un lieu patibulaire où est le poteau ou pilier du seigneur, et qui porte son écusson : au milieu sont attachés des chaînes et des carcans qui marqnent la haute justice. C'était dans ce lieu apparent de la seigneurie que se punissaient les crimes commis sur le territoire ; on y

dressait les instruments du supplice, qui souvent y restaient à demeure pour effrayer ceux qu'un mauvais penchant portait au crime.

Telle est l'acception générale du mot *pilori*, mais dans son acception particulière, il signifie une tour élevée et évidée, au milieu de laquelle est une roue horizontale, percée de plusieurs trous, pour recevoir la tète et les mains du patient, qu'elle offre aux regards du peuple, par les ouvertures de la tour.

L'usage des piloris est fort ancien en France ; ils sont ordinairement placés dans les marchés et dans les places publiques, qui en recoivent aussi le nom de *pilori.* C'est ainsi que s'appelle le vieux marché de Caen, la place publique d'Angers ; tel était à Paris le pilori des halles.

Il y avait au quatorzième siècle deux piloris dans Paris, celui des halles et celui placé dans le carrefour des rues de Bussy, du Four et des Boucheries. Un tableau conservé à l'Abbaye Saint-Germain nous représente le pilori qu'elle avait en 1368 comme une tour ronde, avec un rez-de-chaussée et un seul étage au-dessus, percée de plusieurs croisées hautes et égales tout autour.

Il paraît qu'avant qu'on eût rebâti le pilori tel qu'il fut maintenu jusqu'en 1789, il y avait un échafaud sur lequel on faisait des exécutions. Plusieurs seigneurs français y ont été décapités pour crime de rébellion.

En 1535 le pilori était environné d'une cour fermée par des planches. On y gardait le corps des criminels jusqu'à la nuit, et on les portait ensuite à Montfaucon.

En 1329, Guillaume Doyen de Bruges, réfugié auprès du duc de Brabant, lit ce qu'il put pour le porter à faire la guerre au comte de Flandre. Ce prince l'envoya à Paris ; les juges le condamnèrent au pilori, à y avoir les deux mains coupées, tournées avec lui devant ses yeux, et ensuite à être pendu avec ses deux mains, au même endroit.

Le coutumier de France porte que les usuriers doivent être mis et tournés au pilori pendant trois fêtes solennelles ou dimanches ; mais il paraît qu'on ne commença à leur infliger particulièrement ce supplice que quand le pilori eut été rebâti en 1542.

Depuis ce temps on a vu plusieurs pilories ; le dernier et le plus remarquable était un certain janséniste nommé Billard, qui fit banque route

à ses véritables créanciers pour enrichir les pauvres, disait-il ; depuis ce temps on n'a plus pilorié personne, et cet instrument de supplice a été renversé à l'époque de la révolution.

Le pilori, pl. VI, était entouré d'échopes que le bourreau louait à différents particuliers.

Auprès il y avait une croix. Par une contradiction bizarre, c'était au pied de cette croix que les usuriers et les banqueroutiers faisaient leur cession et qu'ils recevaient le bonnet vert, et cependant elle a été long-temps un lieu d'asile pour les voleurs et pour les brigands.

LE PONT-ROUGE.

Du temps de César, il n'y avait que deux ponts à Paris : un au septentrion, qui traversait le plus grand canal de la Seine, et pour cela appelé le *Grand-Pont.* L'autre au midi, sur le petit canal, et nommé le *Petit-Pont.* Ces deux ponts furent brûlés par les habitants de Paris eux-mêmes, de crainte que Labienus, lieutenant de César, ne s'emparât de la ville, quand ils se liguèrent avec les autres Gaulois pour la défense de la liberté commune. Ils furent ensuite réparés, et ils existaient au temps de Julien. Sous le règne de Childebert, le feu prit par hasard, pendant la nuit, à quelques maisons de ces deux ponts. Cet accident se renouvela sous Chilpéric.

Il n'y eut toujours que deux ponts à Paris jusqu'en 1378. En 1413 on commença à bâtir le pont Saint-Michel et le pont Notre-Dame.

Les fondements du Pont-Neuf furent jetés sous Henri III ; il ne fut achevé que sous Henri IV.

Le Pont-Rouge servait pour la communication de la Cité avec l'île Notre-Dame. Cette île a existé long-temps sans qu'on ait pensé à y bâtir des maisons, et alors il n'y avait pas de pont. On la nommait île de Notre-Dame,

parce qu’elle appartenait à cette église. On l’appelle aujourd’hui île Saint-Louis.

Elle était partagée en deux par un petit bras de la rivière. La plus grande de ces deux îles s’appelait l’*île Notre-Dame*, et l’autre l’*île aux Vaches*, parce qu’on y menait paître les bestiaux.

En 1614, Christophe Marie, entrepreneur-général des ponts de France, s’obligea de joindre, en dix années, les deux îles Saint-Louis et Notre-Dame, de les environner de quais revêtus de pierres de taille, d’y bâtir des maisons, d’y faire des rues et un pont vis-à-vis la rue des Nonaindières.

Ce pont ne fut achevé qu’en 1634 ; comme on le peignait alors en rouge, le nom de cette couleur lui est resté ; il était sujet à des réparations continuelles : la débâcle en emportait souvent une partie dans les dégels. Vers l’an 1795 il menaçait ruine, et fut détruit. Un arrêté de l’an 1801 ordonna la construction de trois ponts ; dans les années suivantes on construisit, à quelques toises plus haut que l’endroit occupé par le Pont-Rouge, un autre pont qui sert à communiquer de l’île Saint-Louis à celle de la Cité ; on le nomme le pont de la Cité.

Le dessinateur a pris son point de vue, pl. VII, du milieu du quai des Miramiones, vers la Place-aux-Veaux. On y distingue, à gauche, une partie de la Cité, celle sur laquelle est bâtie l’église et le cloître de Notre-Dame.

On aperçoit, dans le fond, une des tours de Saint-Jacques- la-Boucherie, reconnaissable aux évangélistes qui décorent les quatre faces.

Sur le devant, on voit plusieurs maisons qui appartenaient aux chanoines, et le jardin appellé le terrain.

Ce terrain s’appelait, en 1258 , *la Motte aux Papelards*, et, en 1343 et 1356, *le Terrail*. C’était encore, au quinzième siècle, un espace inculte qui se terminait en pente douce.

Les troubles qui agitèrent le royaume sous Charles VI, excitèrent la vigilance du chapitre, par les ordres duquel on y veillait la nuit : on donnait aux veilleurs deux bûches de mole et deux cotrets.

En 1407, Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI, y vint débarquer, et y fut complimentée par l’évêque et par le parlement.

Marie, qui avait fait un traité pour la construction des maisons de l’île Notre-Dame, fut obligé, par arrêt du conseil des 6 octobre

1616 et 30 août 1618, de faire revêtir le ter. rain d’un mur de pierres de taille. La même condition fut imposée aux habitants de l’ile qui furent subrogés à Marie, en 1643.

On voit à droite l’île Saint-Louis du côté du quai de Bourbon, en face de celui des Miramiones, et à gauche les maisons qui font face au Pont-Rouge ; à droite, on aperçoit la tour de Saint-Gervais. En face sont les maisons du Port-au-Blé ; à droite encore la tour et la pyramide de Saint-Jean-en-Grève ; vers le milieu, le clocher de la maison commune dont on ne peut apercevoir les bâtiments, et la maison fatale faisant le coin de la rue du Mouton, qui a été témoin des scènes les plus sanglantes de la révolution.

Sur la gauche, s’élève, dans l’enfoncement, la tour de Saint-Méry.

LA PORTE SAINT-BERNARD
ET LA GEOLE, DITE LA TOURNELLE.

PORTE SAINT-BERNARD.

Paris avait autrefois des portes fermées ; ces portes jugées inutiles, puisqu’elles ne pouvaient plus être regardées comme clôture de la ville, lorsque les bâtiments, construits hors de leur enceinte, furent devenus d’une étendue plus considérable, on les abattit : on leur en substitua d’autres qui n’étaient que pour la décoration de la ville, ou des arcs-de-triomphe.

La porte Saint-Bernard, pl. VIII, est du nombre de ces dernières. Elle fut bâtie par Blondel, célèbre architecte, qui en donna aussi les inscriptions. Elle était haute de dix toises et large de huit.

Elle est composée de deux portiques avec une pile au milieu, ce qui s’éloigne d’une façon peu agréable des formes ordinaires ; ces sortes d’édifices ayant toujours un ou trois portiques.

La corniche soutient un entablement et une attique construite en forme de piédestal : le travail des mutules est assez bon.

Cette porte est ornée de six grandes statues qui, comme les bas-reliefs, sont de Jean-Baptiste Tubi.

Trois de ces statues sont du côté de la ville, pl. IX. fig. 1 : femme appuyée sur l'écu fleurdelisé : elle a la tête ceinte d'une couronne radiale sur laquelle est tracé le plan d'un amphithéâtre. Fig. 2 : la Charité ; deux enfants S'empressent autour d'elle et elle en tient un troisième dans ses bras. Fig. 3 : l'Abondance ; elle est reconnaissable à sa corne renversée, d'où sortait une quantité de pièces monnayées.

Les trois autres statues sont du côté du faubourg. La statue, fig. 4, relève, d'une main, un pan de sa robe pour aller plus vite, et de l'autre, elle tient un éperon. La seconde, fig. 5, est accompagnée d'un écureuil ; elle tient dans ses mains un compas. La troisième, fig. 6, est accompagnée d'une cigogne.

Les bas-reliefs sont des allégories qui indiquent que cet endroit est le plus grand abord des marchandises qui arrivent à Paris par la Seine, et qu'elle reçoit des mers par son embouchure.

Le bas-relief du côté de la ville représente Louis XIV répandant l'abondance sur les peuples. Il est assis sur son trône. Auprès de lui, une corne d'abondance verse ses bienfaits : la Ville de Paris, désignée par le vaisseau gravé sur l'écu qu'elle a devant elle, les reçoit à genoux. Derrière elle, le fleuve de la Seine accompagné de Naïades qui se réjouissent des biens qu'ils reçoivent. A la droite du roi sont, l'Abondance qui lui présente une de ses cornes pour la répandre encore comme la première, et Mercure, le dieu du commerce, qui vole au-dessus d'elle ; trois divinités, dont l'une pré sente au roi une clé, l'autre une couronne, et la troisième, Hercule qui terrasse de sa massue l'hydre renaissant des impôts, sont à côté. Des clés sont jetées à leurs pieds ; des enfants jouent, dans le lointain, avec des ballots.

Il est tout simple de se demander quelle est cette abondance que Louis XIV avait répandue sur les peuples alors ruinés par ses maîtresses, son faste, ses guerres ambitieuses, ses bâtiments et ses prodigalités de tous les genres. Il venait de supprimer un léger impôt placé sur les marchandises qui

arrivent de ce côté, et c’est en reconnaissance de ce bienfait, que cet arc-de-triomphe fut élevé.

Cet arc paraîtrait un monument de la satire contemporaine, si l’on n’était sûr qu’il en fut un de la plus basse flatterie ; aussi, un plaisant à qui l’on demandait la traduction de ces deux mots, *abundantia parta*, l’abondance acquise, répondit qu’ils signifiaient, l’*abondance est partie.*

LA TOURNELLE.

La Tournelle était une vieille tour carrée, bâtie par Philippe-Auguste, en 1185, pour défendre, avec la tour de Lauriaux, ou Lauriot, élevée dans l’île Saint-Louis et celle de Billy, qui était près des Celestins, l’entrée de la ville de Paris des deux côtés de la rivière de Seine. On avait attaché à ces tours de grosses chaînes qui traversaient la rivière et qui étaient portées sur des bateaux disposés de distance en distance.

Vincent de Paule qui, parmi ses œuvres nombreuses de charité, avait donné une attention particulière à l’état des galériens, obtint du roi, en 1632, qu’ils seraient logés dans ce château, et les prêtres des missions étrangères qu’il avait fondés furent chargés de son administration. On déposait les galériens dans ce lieu jusqu’à leur départ pour Toulon, Brest ou Marseille.

On voit à main droite de la porte. Saint-Bernard, pl. VIII, les prisons de la Tournelle ; et dans l’enfoncement, les maisons du quai qui porte le même nom. A gauche de la porte s’élève la coupole du Panthéon : auprès sont les tours de ce monument, celle de Saint-Étienne du Mont, et plus loin, la tour de Sainte-Geneviève la vieille.

VINCENNES.

HISTOIRE DE L’ANCIEN CHATEAU.

Vincennes est un château royal situé à une lieue de Paris, attenant au bois du même nom. Les rois y venaient souvent prendre le plaisir de la chasse. Philippe-Auguste le fit enfermer de murailles en 1183 ; il y a beaucoup d’apparence que ce fut alors qu’on bâtit dans ce lieu la Maison de Plaisance qui, dans un acte de 1270, est simplement appelée *Regale manerium.* Philippe, avant de jeter les fondements du nouveau château, fit détruire le chétif édifice construit et habité par ses prédécesseurs, et fit élever le manoir royal connu sous le nom de *Tour du donjon.* On montrait encore, du temps de Sauval, dans le bois de Vincennes, un vieux chêne qui était, dit-on, celui où saint Louis, vêtu d’une cotte de camelot, d’un surcot de tirtaine sans manche, d’un manteau de sandal noir, et assis sur des tapis avec ses conseillers, terminait les différends du peuple. Ce pouvait être, en effet, la même place, mais pour le même chêne, la chose ne serait pas possible. Ce roi fit mettre, en 1239, la couronne d’épines en dépôt à Vincennes, à son arrivée de Sens, et la porta depuis le bois de Vincennes jusqu’à Notre-Dame de Paris, nu pieds, lui et ses frères.

Le comte de Champagne vint cette année à Vincennes conclure son accommodement avec saint Louis. L’année suivante on y rendit le Talmud aux juifs, restitution qui parut si peu canonique que, selon un auteur du même siècle, le prélat qui l’avait prononcée fut atteint, au bois de Vincennes même, d’une maladie soudaine qui obligea saint Louis d’en sortir promptement. Le 14 avril 1254, saint Louis, de retour de la Terre-Sainte, arriva à Vincennes, et le 7 mai suivant il fit son entrée dans Paris ; puis il revint à Vincennes où il passa trois années et où il rendit plusieurs ordonnances. Ce fut dans ce château, en 1262, que saint Louis confirma pour Vincennes la donation que Louis VII et ses successeurs avaient faite aux religieuses de l’abbaye d’Hyères, en 1162 , de la dîme de tout le vin qui entrerait à Paris pour le roi et pour la reine.

Ce prince fit entourer une partie du bois, du côté de Paris, d'un mur et fit bâtir la tourelle, qu'on voit encore sur le grand chemin, pour y mettre une garde. Il fit aussi construire dans le bois, au lieu où est actuellement la Tour-du-Bois, de petits logements pour lui servir de-retraite au retour de la chasse où il allait souvent. Philippe-le-Hardi y rendit plusieurs ordonnances, entre autres celle de 1270 qui fixe la majorité des rois à quatorze ans accomplis. Il y épousa, en 1274, Marie, sœur de Jean, duc de Brabant. Ce prince ayant perdu son fils aîné, qu'on crut être mort de poison, consulta les devins qui ne purent rien lui apprendre. Il vint à Vincennes où un moine lui présenta des lettres qu'il prétendit avoir reçues d'un courrier qui passait. Le roi assembla son conseil ; mais on garda un profond silence sur son contenu, parce que la reine, sa seconde femme, était accusée d'avoir fait périr ce prince, fils du premier lit. Philippe fit arrêter, a Vincennes, Pierre de Brosse, son favori, accusateur de la reine ; on lui fit son procès et il fut pendu au gibet de Paris en présence des ducs, de Bourgogne, de Brabant, et du comte d'Artois, qui voulurent être témoins de son supplice Philippe rendit encore plusieurs ordonnances à Vincennes. La plus remarquable est celle de 1290 sur l'état de sa maison : il y est dit que le chancelier de France aura 6 sous paR jour pour lui et les siens, lorsque le roi serait Vincennes, et 20 sous quand il sera à Paris, pour toutes choses, en mangeant chez lui ainsi que les siens.

La reine Jeanne mourut au château de Vincennes le 2 août 1304 et y fut exposée sur un lit de parade. Le roi y tint son parlement en 1305 ; en 1314, le traité entre le roi Philippe IV et l'évêque de Meaux et le chapitre de Viviers, touchant la souveraineté du roi sur leurs terre et justice, y fut confirmé, et les parties en jurèrent l'exécution. Le roi y tint encore son parlement au mois de mars 1314 ; il y avait dans ces occasions deux portiers en dehors de la salle ; on leur donnait 2 sous de gages par jour.

Louis X mourut à Vincennes en 1326. Après s'être très échauffé à la paume, il se retira dans une grotte, où est aujourd'hui le petit parc, pour y prendre le frais : il y fut saisi d'un grand froid et d'une fièvre qui l'emporta en trois jours malgré tous les secours des médecins, qui ne purent jamais parvenir à le réchauffer. Ce prince avait passé presque tout son règne à Vincennes qu'il aimait par prédilection. Charles IV lui succéda et rendit,

dans le même château, une ordonnance qui révoquait tous les dons de ses prédécesseurs et toutes les aliénations de la couronne. Il y mourut en 1328 ; Jeanne d'Évreux, sa troisième femme, y accoucha deux mois après.

Dans le mois de décembre de l'année 1334, Béatrix de Bourbon, fille de Louis, premier du nom, duc de Bourbon, épousa à Vincennes Jean de Luxembourg, roi de Bohême ; toute la cour assista à cette cérémonie ; les fêtes furent magnifiques ; elles durèrent huit jours ; le peuple fut nourri splendidement. Philippe, duc d'Orléans, fils de Philippe VI et de Jeanne de Bourgogne, naquit au château de Vincennes en 1336 ; au moment où la reine accoucha de ce prince, un ouragan ébranla le château et causa beaucoup de dégât. Ce prince mourut à Vincennes en 1375. Ce fut dans la même année que Philippe de Valois déclara Robert d'Artois ennemi de l'Etat.

Vincennes n'avait pas, jusque là, eu l'apparence d'un château : Philippe de Valois commença celui qu'on voit aujourd'hui et l'éleva jusqu'au niveau de la terre, en conservant toutefois l'ancienne chapelle de Saint-Martin, de la maison royale précédente. Vingt-quatre ans après, le roi Jean, son fils, fit élever ce bâtiment jusqu'au troisième étage.

Charles V naquit à Vincennes le 21 janvier 1337 ; Jeanne de Bourbon, sa femme, y naquit aussi le 25 février. Ce fut dans cette même année que Philippe de Valois éleva jusqu'au sol huit des tours que nous voyons à présent, au milieu desquelles se trouva renfermé le château bâti par saint Louis, dont une partie existe encore. Philippe VI reçut à Vincennes, en 1339 , les députés normands qui vinrent lui offrir quatre mille hommes d'armes pour soutenir la guerre contre les Anglais. Pendant la captivité du roi Jean, Charles V, qui avait été déclaré régent du royaume et que Paris refusa de recevoir, s'empara du château de Vincennes et y campa avec une armée de trente mille hommes. Charles V donna le gouvernement de Vincennes à Nicolas de Brague, vieux chevalier qui avait bien servi l'État, avec 1380 livres d'appointement, à la charge d'entretenir six hommes d'armes et six arbalétriens : c'est le premier gouverneur de ce château. Le traité entre Robert Stuart, roi d'Ecosse, et Charles V fut signé à Vincennes le dernier jour de juin, en 1371.

En 1373, Charles V fit creuser les fossés du château de Vincennes et commencer les remparts. En 1378, il y recut l'empereur et le roi des Romains. Après la mort de Charles V, le duc d'Anjou, oncle du nouveau roi, augmenta beaucoup les impôts ; les Parisiens prirent les armes, et le jeune monarque fut obligé de se retirer au château de Vincennes avec sa cour et son conseil ; on ferma exactement les ponts et on y mit de fortes gardes : de là il se retira à Melun.

Pendant la maladie de Charles VI, la reine Isabelle et les ducs d'Orléans et de Bourgogne y firent un accord qui ne fut pas de longue durée. Isabelle s'était retirée en 1417 à Vincennes où elle avait une cour nombreuse : c'était là qu'elle se livrait à tous les plaisirs.

En 1420 , Charles VI, par le traité de Troyes, exclut le dauphin de sa couronne contre les lois fondamentales de l'Etat. Il déclara Henri V, roi d'Angleterre, héritier de la couronne de France. Ce nouveau roi, époux de Catherine de France, avant de quitter Paris pour aller à Rouen, mit une forte garnison au château de Vincennes pour garder le roi et l'empêcher de s'échapper. Il donna le commandement de cette place, ainsi que la régence du royaume, au comte d'Exester, son oncle. – Le château devint alors le théâtre des brigandages des ministres du roi d'Angleterre, qui y rendirent plusieurs édits, tous a la charge du peuple ; enfin le roi d'Angleterre y mourut le 13 août 1422. En 1430, le commandant de Giresme et Denis de Chally trouvèrent moyen de faire rendre à Charles VII plusieurs châteaux, et notamment celui de Vincennes. Mais les Anglais le reprirent, et le jeune roi Henri y logea en 1431 avec toute sa cour. Jacques de Chabannes le leur fit abandonner l'année suivante, et le roi le lui donna ; il le racheta bientôt pour vingt mille écus. Les Anglais le reprirent en 1334 , mais bientôt ils en furent chassés par le duc de Bourbon qui corrompit les Écossais de la garnison. Le roi le confia à la garde d'un écuyer nommé Jacques de Hulett.

En 1556 , les députés de Philippe II, roi d'Espagne, vinrent trouver Henri Il au château de Vincennes pour y traiter de la délivrance des prisonniers.

Dans le temps des guerres de religion, Charles IX séjourna plusieurs fois au château de Vincennes ; il y signa l'Edit de pacification. Les députés des non-catholiques y logèrent pendant les conférences qui précédèrent le traité de Lonjumeau.

En 1574, le duc d’Alençon ayant avoué à la reine les projets des mécontents sur lui, elle le conduisit avec le roi de Navarre à Vincennes, dans la litière de roi, parce que le prince n’était pas en état d’aller en carrosse. Le duc d’Alençon s’aperçut bientôt qu’il était prisonnier dans le château, et se repentit de la confidence qu’il avait faite. Les protestants firent dans la semaine sainte une tentative pour enlever ces deux princes, mais elle fut inutile. Peu de temps après, Charles IX, consumé par une fièvre lente, et à qui le sang sortait par tous les pores, mourut dans le château, le 31 mai 1574. Le parlement députa à la reine-mère à Vincennes, pour la prier d’accepter la régence pendant l’absence de Henri III, alors en Pologne.

La reine partit de Vincennes le 25 août, pour aller au-devant du roi ; elle le ramena au château de Vincennes d’où il se rendit à Paris. Ce prince revint dans le château en 1575, et y passa plusieurs mois. Il n’y était accessible qu’à ses mignons. Il se livrait à tous les excès de la débauche qu’il mêlait aux pratiques les plus superstitieuses : il fut accusé d’avoir fait dans le château des oblations au diable. – La duchesse de Montpensier entreprit, avec le conseil des Seize et les partisans du duc de Guise, de faire enlever le roi qui devait aller à Vincennes très-peu accompagné ; les conjurés étaient cachés à la Roqueue et le coup était sûr. Le roi fut averti à temps, et lit venir promptement six cents chevaux ; les ligueurs découverts se retirèrent, puis ils revinrent assiéger le château. Saint-Martin, capitaine, y soutint le blocus pendant un an, et le duc de Mayenne s’en rendit maître par composition vers la fin de l’année.

Après l’entrée d’Henri IV dans Paris, Vincennes lui fut rendu en 1594. Gabrielle d’Estrées y accoucha d’un fils nommé César et depuis appelé Alexandre Vendôme, qui mourut prisonnier dans le même château sous le règne de Louis XIII.

Le légat Alexandre Médicis, qui vint apporter à Henri IV l’absolution du pape, logea au château de Vincennes. Louis XIII, ayant fait abattre quelques-uns des anciens bâtiments, fit élever deux grands corps-de-logis dans la cour du côté du midi, l’un pour le roi, l’autre pour la reine : ils n’ont été achevés que vers le commencement du règne de Louis XIV. La tour du Gouvernement s’écroula en 1654.

DESCRIPTION DE L’ANCIEN CHATEAU.

Le château de Vincennes est à trois milles et demi de la cathédrale de Paris ; on y arrive par une superbe avenue qui commence à la barrière de Trône et dont l’entrée est en demi-lune ; elle est décorée de deux belles colonnes élevées à l’époque de la construction des barrières ; l’avenue est formée d’un double rang d’ormes avec quatre contre-allées. Le grand chemin est soutenu par des terrasses très élevées et flanqué de deux rangées d’arbres dans un terrain nivelé à une hauteur considérable et de main d’homme. A un peu plus de la moitié de l’avenue on trouve une petite tourelle qui joint le coin du mur du parc, on y découvre les hautes tours carrées qui bordent l’enceinte de cet antique château. Tout l’ensemble forme un parallélogramme régulier, consistant en un donjon fort élevé et neuf tours carrées dont les unes renferment encore de très beaux logements, et les autres sont totalement découvertes et tombent en ruine. La pl. x représente le château de Vincennes tel qu’il était sous Charles V, avant que la Sainte-Chapelle eût été bâtie. On voit parfaitement les neuf tours. Les murs étaient fort élevés, et défendus par des meurtrières et des créneaux ; ils subsistent encore en grande partie. La tour du milieu, A, du côté du chemin de Paris, s’appelle la tour des *Villages ;* celle à droite, B, est la tour de Paris ; celle à gauche, C, est la tour du *Réservoir ;* la suivante, E, est celle du *Gouvernement.* Il y avait autrefois un pont-levis par où les rois allaient à la chasse. L’autre tour, F, porte le nom de *Petite Tour de la Reine,* tour de la *Surintendance.* On y voit encore quatre cachots de cinq à six pieds carrés, où les lits et les traversins sont en pierre, et un grand caveau, où l’on ne peut descendre que par un trou pratiqué dans la voûte. Celle qui fait l’encoignure du côté de la rue Royale, G, porte le nom de la tour de la *Reine Mère,* parce qu’elle flanque le pavillon qui a été occupé par la reine, mère de Louis XIV. Celle qui sert d’entrée dans la cour Royale, H, fut abattue, en 1650, jusqu’à soixante pieds, et Louis XIV fit reconstruire sur le massif qui resta la belle porte que l’on voit aujourd’hui. Enfin, la tour qui flanque

le bâtiment du roi et de la reine, du côté du petit parc, est appelée la tour du *Roi* : au milieu s'élève le Donjon, K.

HISTOIRE DU DONJON.

Ce fut Philippe de Valois qui éleva le donjon de Vincennes, lorsqu'il fit abattre le vieux château construit par Philippe-Auguste pour jeter les fondements de celui que nous voyons aujourd'hui. Il fut commencé et élevé jusqu'au rez-de-chaussée pendant l'année 1333 et la suivante. Vingt ans après, le roi Jean le fit continuer jusqu'au troisième étage, et Charles V, qui lui succéda, le fit entièrement achever. Quoiqu'en 1472 la grosse tour nommée aujourd'hui Donjon, n'eût pas encore cent ans, on y mettait déjà des prisonniers, mais il ne devint prison d'Etat que sous Louis XI. – Gaspard-de-Har, sieur de Bui, gentilhomme de Metz, fut arrêté en 1560 et conduit au château de Vincennes ; là on lui donna la question et il fut pendu au garot par les ordres du duc de Guise. – Le 15 septembre 1617, le prince de Condé fut transféré de la Bastille au donjon de Vincennes. Sa femme, enfermée avec lui, y accoucha d'un fils qui y mourut. – En 1626, Cromwel était en France ; il visita les maisons royales et il vint au château de Vincennes avec un de ses amis intimes. Voilà, dit ce dernier en lui montrant le donjon, un château qui a servi de prison à plusieurs princes. – « Je le sais, répondit Cromwel, mais il ne faut toucher les princes qu'à la tête. » – La Reine-Mère, craignant que le duc d'Orléans, qui refusait de la suivre en Italie, ne voulût enlever et épouser la princesse Marie de Gonzague, le fit enfermer au donjon de Vincennes, en 1629.

Antoine de l'Age, duc de Puilaurent, attaché à Gaston d'Orléans qu'il trahissait, recut de la cour des gratifications et la trahit encore à son tour. Le roi le fit enfermer à Vincennes, en 1635 ; il y mourut peu de temps après de désespoir. – Le jeune Collorédo, pris en Lorraine par le marquis de la Force, fut mené au Donjon le 15 août 1636 ; il en sortit en 1637 en échange avec le marquis de Longueval. – En 1639, le prince Casimir et le comte Palatin furent mis à Vincennes. Le duc de Beaufort, fils de César, duc de Vendôme, était le héros et le jouet de la France ; il croyait pouvoir gouverner le

royaume, quoique, suivant le cardinal de Retz, il ne fût pas plus en état de le faire que son valet de chambre. Les frondeurs se servirent de lui pour soulever la populace dont il était adoré et dont il parlait le langage : ce qui le fit appeler le *Roi des Halles.* Il fut mis au donjon de Vincennes d'où il se sauva, en 1650, par son courage et sa présence d'esprit.

Le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville y furent mis la même année. Le prince de Condé fut le seul des trois qui conserva sa gaieté dans la prison. Il chantait, jurait et priait Dieu, jouait tantôt du violon, tantôt au volant. Le duc de Longueville était triste et abattu. Le prince de Conti pleurait et ne quittait pas le lit. Il demanda une imitation de Jésus-Christ ; « Et moi, Monsieur, dit le prince de Condé, je demande une imitation de M. de Beaufort. »

Le prince de Condé avait la jouissance des jardins ; le grand capitaine, devenu jardinier pour se distraire, disait à Dalence, son chirurgien : « Aurais-tu jamais cru que je serais occupé à cultiver des fleurs pendant que ma femme ferait la guerre ? » Ce prince fut bientôt transféré à Marcoussy ; le comte d'Harcourt fut chargé de l'escorter. Le prince de Condé, dont rien ne pouvait altérer la gaieté, priait les gardes de se ranger de devant sa portière pour voir plus à son aise le comte d'Harcourt, qui était avec justice alors l'objet de ses railleries. Il fit sur lui un couplet qui fut chanté dans toute l'Europe.

Cet homme gros et court,
Si connu dans l'histoire,
Ce grand comte d'Harcourt,
Tout couronné de gloire,
Qui secourut Cazal et qui reprit Turin,
Est maintenant recors de Jules Mazariu.

Le fameux Fouquet demeura quelques mois à Vincennes ayant d'être transféré à la Bastille.

Sous le règne de Louis XVI, cette prison devint à peu près inutile ; le baron de Breteuil en ordonna l'ouverture et il fut permis d'en visiter l'intérieur. En 1791, les prisons de Paris étant encombrées, le gouvernement y fit faire des réparations propres à lui rendre son ancienne destination ; mais le peuple, qui venait de renverser la Bastille, alarmé d'un tel projet se

porta a Vincennes et manifestait l'intention de démolir la forteresse lorsqu'il en fut empêché par l'intervention du général Lafayette. Sous l'empire le château de Vincennes redevint prison d'État : le duc de Polignac y fut enfermé une première fois ; le duc d'Enghien, arrêté à Ettenheim le 15 mars 1804, y arriva le 20 à cinq heures, fut condamné à mort la nuit suivante par une commission militaire, et fusille le lendemain, à quatre heures et demie du soir, dans la partie des fossés du château qui sont au nord de la forêt. En 1830, les ministres de Charles X y furent renfermés après leur condamnation, et y restèrent jusqu'à l'époque de leur translation dans le fort de Ham. Lorsque les armées des puissances coalisées envahirent la France, en 1813, le château de Vincennes fut fortifié de manière à devenir place de guerre. Après la prise de Paris cette forteresse fut sommée de se rendre, mais le brave Daumesnil, qui en avait le commandement, refusa de la remettre aux étrangers et ne se rendit que le 12 avril 1814 au gouvernement français. A la seconde invasion de la France, en 1815, le château de Vincennes était devenu un arsenal où des munitions et des armes de toute espèce étaient amoncelées. Daumesnil, qui en était de nouveau gouverneur, y tint la même conduite qu'en 1814 ; il refusa opiniâtrément de le rendre aux étrangers, et, par sa fermeté, il conserva à la France l'immense matériel qu'elle contenait. Après la révolution de juillet, Daumesnil fut nommé une troisième fois gouverneur de la place de Vincennes, où il a terminé ses jours en 1834.

Le bois de Vincennes est contigu au bourg ; son étendue et de mille quatre cent soixante-dix-sept arpents. Au centre d'une étoile, où neuf routes viennent aboutir, en a élevé un obélisque, d'ordre rustique, surmonté d'un globe et d'une aiguille dorée, avec deux écussons indiquant que la nouvelle plantation du bois eut lieu en 1731.

Le donjon de Vincennes est gravé séparément dans la pl. XI. La cour est entourée de fossés particuliers, profonds d'environ quarante pieds, et revêtus de pierre de taille. Ce revêtement est à pic, et vers le liant il règne une corniche, où pluutôt un talon qui saille tellement en dedans qu'il faudrait se renverser pour le franchir. Le haut des fossés est formé d'une galerie couverte bordée de meurtrières. Les quatre angles sont flanqués d'une tour qui fait saillie dans le fossé. On entrait dans ce lieu fatal par un

pont-levis ; puis il fallait passer trois portes ; celle qui communiquait au château ne pouvait s'ouvrir en dedans indépendamment du dehors, ni de dehors indépendamment du dedans. Il fallait qu'un porte-clés et un sergent de garde y concourussent tous deux.

A la première entrée il y avait une fortification servant au logement du portier ; elle offrait une façade décorée de dauphins et d'écussons antiques semés de fleurs-de-lis. Cette fortification a été détruite le 28 février 1791. Cette entrée conduisait au milieu de la cour où s'élève le donjon. Trois portes en fermaient encore l'entrée, Ce donjon est d'une hauteur considérable ; sa forme est carrée : il a quatre tours à ses angles. Il est divisé en cinq étages auxquels on monte par un escalier en volute dont la hardiesse est étonnante : chacun des étages est entièrement voûté. Il est composé d'une grande salle carrée, soutenue au milieu par un énorme pilier, et dans laquelle il y a une immense cheminée. Cette salle a, à chacun de ses quatres coins, une prison de treize pieds en tout sens avec une cheminée. A la hauteur du troisième étage est une galerie extérieure en saillie qui règne autour du bâtiment. Le comble du donjon forme une terrasse cintrée dont la coupe des pierres est curieuse. A un des angles de cette terrasse s'élève, à une hauteur considérable, une guérite en pierres d'une grande délicatesse. – Cette forteresse a été si solidement bâtie qu'elle ne porte pas encore la moindre marque de vétusté et le canon du plus gros calibre y ferait difficilement brèche. Outre le donjon on aperçoit dans la pl. XI, sur la gauche, l'arc triomphal et l'autre aile du château neuf ; sur la droite, le puits qui est dans la grande cour et une partie des bâtiments du côté du village.

SALLE DU CONSEIL.

La salle du premier étage s'appelait salle de *la Question.* En 1791 on y trouvait encore des vestiges de l'usage auquel elle avait servi. On y voyait des sièges de pierre, destinés à placer les malheureuses victimes torturées ; des anneaux de fer scellés dans les mots, t qui servaient à assujétir leurs membres au moment de leur supplice, entouraient ces sièges de douleur. Dans ces cachots, privés d'air et de lumière, il y avait encore des lits de

charpente sur lesquels on enchaînait, celles à qui on permettait de se livrer au sommeil. La salle de l'étage supérieur se nommait salle du Conseil, parce que les rois y tenaient leur conseil dans le temps qu'ils habitaient le Donjon ; c'est la plus belle et la plus ornée. Elle est dessinée pl. XII.

La prison représentée pl. XIII est celle de Mirabeau, célèbre seulement par l'homme qui l'a occupée ; elle est d'ailleurs en tout semblable aux autres.

La salle commune était fermée par une porte très épaisse ; chaque prison l'était encore par trois autres portes ; chaque porte était doublée de fer et armée de deux serrures, de trois verroux, et de valets pour les empêcher de couler. Ces portes étaient placées en sens cuntraire ; ainsi, s'ouvrant en travers l'une sur l'autre, la première barrait la seconde, et la seconde barrait la troisième. Telle était la fermeture de ces prisons dont les murs ont seize pieds d'épaisseur, et les voûtes plus de trente de hauteur. Ces sombres demeures seraient environnées d'une nuit éternelle sans les vitres obscures qui laissent passer quelques faibles rayons de lumière. Des barreaux de fer, placés en dedans, éloignent encore de ces lucarnes. Des barreaux croisés, et qu'il était impossible d'atteindre, interceptaient le jour et l'air en dehors ; souvent entre ces deux grillages il y avait un autre rang de barreaux.

SAINTE-CHAPELLE DE VINCENNES.

Ce fut en 1380 que Charles V fit jeter les fondements de la Sainte-Chapelle ; il mourut presque aussitôt et l'ouvrage fut interrompu sous plusieurs rois. En 1426, Charles VI permit aux chanoines de se faire enterrer entre les piliers de la Sainte-Chapelle.

François I^{er} fit reprendre, en 1517, le bâtiment ; il fut contunné jusqu'en 1531. La bâtisse fut alors entièrement achevée, même la couverture, sur le pignon de laquelle on voit la salamandre, devise de ce monarque ; mais la sacristie n'était pas faite et les vitraux, commandés par ce roi, n'étaient pas finis. La charpente de la Sainte-Chapelle est de bois de châtaignier, pris dans le bois de Vincennes.

Henri II fit changer les vitraux supérieurs et ceux de la nef pour y mettre la devise de Diane de Poitiers ; il ordonna ensuite aux chanoines de cesser le service divin dans la chapelle de Saint-Martin et d'aller prendre possession de la nouvelle chapelle royale, ce qui eut lieu le 15 août 1553.

PORTAIL.

Ce portail, pl. XIV, ainsi que l'église, est dans le goût gothique. La rosace du milieu était peinte avec beaucoup de soin, mais les vitres ont été cassées dans la grêle de 1788 ; elle a été entièrement refaite. La porte a été aussi remplacée.

Il est orné de figures faites avec beaucoup de soin ; elles sont rangées l'une sur l'autre, comme c'était l'usage. Au sommet de l'ogive, pl. xv, fig. 1, on voit la sainte Trinité ; le Père éternel est coiffé d'une thiare à trois couronnes, semblable à celle du pape ; il a la main droite appuyée sur le globe qui représente le monde ; de la gauche il embrasse son Fils qui porte sa croix ; entre eux deux on voit le Saint-Esprit sous la forme d'un pigeon. – Aux deux côtés on voit des anges d'une forme assez singulière. On les représente ordinairement avec de grandes ailes, mais vètus d'une longue tunique ; ceux-ci n'ont ni robe, ti tunique, mais ils ont le corps tout emplumé comme un oiseau, fig. 2. Les autres figures, n^{o} 3, offrent des anges dans différentes attitudes ; à chaque extrémité il y a un vieillard : celui à droite a un chapeau de cardinal.

INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.

La voûte était d'une grande hardiesse. Parmi les tombes renfermées dans la Sainte-Chapelle, une des plus remarquables est celle d'un chevalier, pl. XVI, fig. 1. Il a les mains jointes et il est entièrement couvert de son armure pardessus laquelle il porte une espèce de soubreveste, qu'on appelait cottes d'armes ; elle est parsemée d'oiseaux, qui, sans doute, entrent dans ses armoiries. Les gaulettes sont attachés par un anneau à l'angle droit de sa

cotte d’armes ; à sa gauche est une longue épée ; sous ses pieds est un gros chien. L’inscription, qui pourrait indiquer quel est le personnage que cette figure représente, est entièrement effacée. Son costume annonce qu’il doit être antérieur à 1500. La figure représentée pl. XVI, fig. 2, est celle d’un enfant de Pierre de la Touche, capitaine du château de Vincennes : elle indique la manière dont on emmaillotait alors les enfans ; le corps et les pieds seuls sont emmaillotés ; les bras sont libres, et garnis vers l’épaule d’un bourrelet épais ; la figure est placée dans un encadrement aux quatre coins duquel est un écusson.

Le cardinal de Mazarin mourut au château de Vincennes le 9 mars 1661. Son corps fut exposé sur un riche lit de parade qu’on porta dans le chœur de la Sainte-Chapelle. Tous les grands assistèrent au service solennel qu’on lui fit : son cœur fut porté aux Théatins dans la maison de Sainte-Anne-la-Royale, qu’il avait fondée, accompagné d’un pompeux cortége qui partit de Vincennes à sept heures du soir avec un nombre infini de flambeaux. Le corps demeura en dépôt dans la petite sacristie de la Sainte-Chapelle juqu’à ce que le lieu de sa sépulture fût bâti dans la chapelle du collége des Quatre-Nations ; il y fut porté en grande cérémonie le 9 septembre 1684. Ses entrailles restèrent dans la Sainte-Chapelle.

Au milieu de la séparation du chœur et de la nef on voit le trône du roi, fait sous Henri II. Il est de velours violet, garni de galons d’or et orné du chiffre de Diane de Poitiers. Ce trône est dessiné pl. XVII, et l’on voit sur la même planche toute cette partie de l’église, ce qui donne une idée de sa construction.

Les vitraux de cette Sainte-Chapelle ont été peints par Jean Cousin d’après les dessins de Raphaël. Ils étaient fort avancés en 1347 ; ils ne furent achevés que sous Henri II. Partout on n’y remarque que des H et des croissants, devise que ce prince avait choisie par amour pour Diane de Poitiers.

Les peintures de ces vitraux représentent divers sujets de l’Apocalypse ; voici quelques figures d’une grande beauté et quelques portraits historiques :

La pl. xv, fig. 4, représente une Vierge tenant l’enfant Jésus, assise dans un beau siége antique. Fig. 5, un cordelier.

La fig. 1, pl. XVIII, est Diane de Poitiers ; elle est représentée dans le purgatoire ; elle est nue et tient les bras serrés contre sa poitrine, et semble demander de sortir de ce séjour de douleur où quelques faiblesses la retiennent, pour entrer dans la demeure des bienheureux. Elle a les cheveux attachés avec un ruban bleu. Selon la tradition, cette figure est son image frappante ; ce morceau est admiré comme un chef-d'œuvre de l'art.

François I^{er}, pl. xv, fig. 6, est à genoux dans le grand habit de l'ordre de Saint-Michel, avec la fraise, le collier et le manteau.

La fig. 4, pl. XVIII, est celle du duc de Guise, le Balafré ; il est à genoux devant un prie-Dieu sur lequel il y a un livre et un trophée d'armes ; en face de lui on voit un bouclier chargé d'une croix de Lorraine. En face est l'écusson de cette maison portant en chef de quatre royaumes *Hongrie, Naples, Jérusalem* et *Aragon*. Ces armes sont supportées par deux aigles accolés d'une couronne d'or.

La pièce la plus curieuse de la sacristie est la cuvette, gravée pl. XIX et XX, connue sous le nom de *baptistère de Saint-Louis ;* ce vase est rond, très creux, et damasquiné en argent. Sans assigner une époque précise à sa fabrication, on peut assurer qu'il a été fait du temps des croisades. Le fond de ce vase, pl. XIX, fig. 1, est parsemé de petits poissons, ce qui prouve qu'il était destiné à y mettre de l'eau, problablement pour les ablutions. Il a ensuite un cercle intérieur, composé de petites pyramides. – Sur une autre bande on remarque différents sujets dans des médaillons, on voit un empereur tenant un vase et au près de lui deux figures, dont l'une tient un sabre, l'autre un livre ; aux côtés opposés on voit un écusson prêt à recevoir des armoiries ; cet écusson et des fleurs-de-lis ont été placés après le reste et probablement lorsque le vase eut été apporté en France ; entre ces médaillons et ces écussons on voit des chasses et des combats. Un autre cercle est composé d'une suite de chiens courants, et le tout est terminé par une bordure. L'intérieur du vase est encore plus remarquable, pl. XIX, fig. 2 ; on y lit une inscription arabe dont voici la traduction : « Ouvrage de Mohammed, fils d'Abyeny ; qu'il obtienne le pardon de ses fautes. » Cette inscription est gravée à part, fig. 3.

Les figures du vase sont aussi dessinées séparément, pl. XX ; on voit d'abord le cercle des chiens courants ; puis l'autre cercle compos de petites

pyramides semblables à celles du cercle intérieur. Ensuite différentes espèces d'animaux sauvages ; un chacal, une antilope, un tigre, un cerf, un éléphant, une licorne, un chameau. La suite de ces animaux est interrompue par des fleurs-de-lis.

Les figures que l'on voit ensuite sont encore plus remarquables que celles de la partie intérieure du vase. Dans le premier rond on voit un cavalier arabe, monté sur un cheval et coiffé d'un turban. Il est armé d'un arc, et perce d'une flèche une bête féroce. Un prince chrétien, la tète nue (marque distinctive pour les Francs), est à genoux devant le cavalier ; un Arabe pèse de la main gauche sur la tête du chrétien ; sa droite est armée d'un sabre : trois autres Arabes, différemment armés, se tiennent derrière. Ces quatre Arabes sembleraient indiquer le nombre d'années qu'il en a coûté aux sultans pour chasser les Francs. Un Français avec sa soubreveste, monté sur un cheval, enfonce sa lance dans le ventre d'un ours qui désigne, sans doute, les Tartares ; cinq Français, bien reconnaissables à leur costume, lui présentent différents objets ; le dernier porte un vase chargé de la même inscription arabe que celle ci-dessus.

Le premier rond inférieur présente un cavalierarabe armé d'une massue ; devant lui un chrétien profondément incliné et tendant la main à un jeune enfant, semble attendre le coup de hache que lui prépare un Arabe.

Dans le quatrième rond, on voit un Tartare qui perce un dragon de sa lance ; trois autres Tartares, loin de ce rond, sont prêts à partir pour la chasse ; l'un mène un tigre en lesse, l'autre un oiseau sur le poing, l'autre un chien.

Au-dessous de ces figures il y a également un cercle d'animaux et de fleurs de-lis. Ce vase servait de cuvette à baptiser dans la Sainte Chapelle, pour la paroisse Saint-Martin ; il a servi souvent en France au baptême des enfants des rois et des princes du sang, et on l'a fait venir jusqu'à Fontainebleau pour cet usage.

L'entrée du château neuf, pl. XXI, est du côté du bois ; c'est une suite de quatorze arcades rustiques, formant une galerie couverte, et fermées par des grilles. Les entre-deux forment des niches occupées par des statues de marbre ; dans le milieu est la porte en arc-de-triomphe. Cette porte du côté extérieur est d'un genre mixte, moitié moderne, moitié gothique, pl. XXII,

mais du côté de la cour sa face présente un ordre dorique, formée de six colonnes, engagées avec des bas-reliefs et des statues en marbre. Cette porte a été construite par Le Veau. Elle est ornée de deux bas-reliefs en marbre. Les ornements et ces bas-reliefs ont été sculptés par Abraham Van-Obstal. L'artiste a placé sur la même planche, fig. 2, le dessin extérieur de la porte du côté du village. Cette tour gothique est appelée *Tour du Diable.*

Le château est composé de deux grands bâtiments uniformes, placés en face l'un de l'autre et auxquels on communique par les galeries.

L'aile gauche, en entrant par l'arc-de-triomphe, est un bâtiment double ; il contenait l'appartement du roi et celui de la reine ; à droite du même corps-de-logis étaient ceux du dauphin et de la dauphine. Le grand escalier du roi est d'une très belle architecture.

Dans les niches de la galerie qui joint les deux ailes du château neuf, on avait placé quelques figures antiques de marbre. – Ces figures, dont la plupart avaient déjà été restaurées, sont tout-à-fait mutilées. Elles sont gravées pl. XIII et XXIII. Comme la plupart n'ont pas d'attribut, elles sont inexplicables.

BERGUES-SAINT- WINOX,

DÉPARTEMENT DU NORD, ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

La ville de Bergues n’était, dans l’origine, qu’un village bâti au pied d’une montagne nommée *Groen-berg*, c’est-à-dire la montagne verte ; les moines de Saint-Winox y ayant été transférés, il s’y forma insensiblement une ville qu’on nomma Berg-Saint-Winox.

Envoyé à Wormhout par saint Berlin, abbé de Sithiu, saint Winox fut le premier abbé qui gouverna cette maison, située à deux lieues environ de Bergues. Il y mourut et y fut enterré en 717. Wormhout ayant été ravagé par les Normands, le corps du saint fut transporté au château de Bergues qui avait été sa première résidence. On y bâtit une église sous son nom, et son culte y devint si célèbre, qu’il s’y forma une ville appelée depuis *Berg* ou *Bergues-Saint- Winox*. Les dévotions ne laissèrent pas de continuer toujours à Wormhout, ce qui porta les comtes de Flandre à entretenir et le lieu et l’église dont on a fait un prieuré qui appartient aux bénédictins.

Au temps de saint Winox, c’est-à-dire avant 700, cette colline voisine de la mer était peu habitée, puisque Bertin y envoya Winox et ses collègues pour y mener une vie solitaire ; un siècle après, c’est-à-dire vers 814, on comptait déjà dans les environs 33 abbayes ; dans le siècle suivant, vers 932, Everard de Bergues fortifia cette montagne dont les murs avaient été détruits par les Normands en 882, afin d’y défendre les chrétiens contre la foreur des Danois.

Les fortifications furent détruites par la foudre en 943 ; en 950 Beaudoin entoura la ville d’un mur et d’un fossé au bas de la colline ; et un de ses successeurs, du même nom, construisit une citadelle sur la montagne en 1020. Le feu du ciel consuma encore trois fois cette ville ; les habitants de

Furnes l’assiégèrent en 1206 ; mais les assiégés se défendirent avec courage ; et sous la conduite de leur gouverneur, ils en tuèrent trois cents, et mirent le reste en fuite.

Les habitants de Bergues se rendirent en 1298 aux Français ; ils perdirent beaucoup de monde en 1302 dans les plaines de Cassel.

Pendant les troubles de 1328 , ils choisirent pour chef un moine débauché, frère dans le monastère de Saint-Winox, et aidés du secours des Français, ils firent la guerre à leur souverain ; la dévastation de leur ville fut le prix d’une témérité mal concue.

En 1383, Bergues assiégée par les Français, était défendue par les Anglais ; mais ceux-ci l’ayant abandonnée, elle fut prise et brûlée, à l’exception de trois monastères.

En 1573, les habitants de Dunkerque ayant lâché les écluses pour défendre leur ville, en retirèrent peu d’avantages ; elle n’en fut pas moins prise, et les environs de cette ville et ceux de Bergues furent inondés.

Edouard III, roi d’Angleterre, fit à Bergues le mariage de sa fille avec Louis Maleau en 1346 ; les préparatifs de cet hymen furent magnifiques.

La ville de Bergues est célèbre dans les guerres de Flandre, elle a éprouvé plusieurs sièges et a été fréquemment prise et reprise ; le maréchal de Thermes s’en empara en 1558. Le duc d’Orléans la reprit en 1646 ; elle se rendit aux Espagnols en 1651. Turenne s’en rendit maître en 1658 ; et les ennemis l’ayant encore reprise, le maréchal d’Egmont s’en empara en 1667.

Le fort Saint-François dépendait du gouvernement de Bergues.

La ville a mille huit cent vingt-huit toises de circuit. Elle est fort irrégulière ; on y entre par quatre différentes portes, sans compter la porte-d’eau, ni quelques poternes. Elle est fort malbâtie, lesrues sont irrégulières et mal percées ; il y a trois places passablement laides.

Bergues est coupé par plusieurs canaux, particulièrement le quartier Saint-Martin, qui est presque entouré d’un canal formant un cercle parfait. La petite rivière de Colme passe à travers un des quartiers de la ville. On comptait en 1791 dans Bergues environ sept cent soixante-buit maisons et trois mille cent soixante-quinze habitants.

Le beffroi dessiné, pl. XXIII, est sur la grande place ; c’est une tour carrée ornée de plusieurs rangs de cannelures et flanquée à son sommet de

quatre guérites ; le carillon est surmonté d’une flèche dont la girouette est armoriée aux armes de la ville.

Les jésuites avaient aussi dans Bergues un collége dont le bâtiment était élégant, mais l’église n’a point été achevée.

L’église de l’abbaye de Saint-Winox est la plus belle de la ville. Elle avait été brûlée pendant la guerre, et n’était pas encore entièrement rétablie au commencement de la révolution.

La nef était peu considérable ; on y remarquait un grand tombeau de marbre noir ; c’étoit celui d’Antoine de Vaudripont, gouverneur de la ville et château de Bergues ; le socle était orné de chaque côté d’un bas-relief parfaitement semblable, pl. XXV, fig 1. A gauche, une victoire ailée tient l’écusson de Vaudripont ; à droite deux sauvages supportent un autre écusson ; au-dessus sont huit écussons mutilés, rangés sur la même ligne.

Antoine de Vaudripont, fig. 2, a une cuirasse sous une cotte d’armes, non armoriée, les cheveux courts et le menton barbu, comme au temps d’Henri IV ; ses pieds posent sur un lion ; il a auprès de lui ses gantelets.

Anne Schietère, son épouse, fig. 3, est vêtue d’un ample manteau attaché sur sa robe avec un cordon ; elle est coiffée en cheveux avec des fleurs, et a une ample fraise, comme au temps de Henri III et de Henri IV : ses pieds posent sur un chien.

Le chœur était magnifique, entièrement pavé de marbre et orné de statues de même matière ; les deux chapelles. de ce chœur étaient aussi très belles.

CALAIS,

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Le port de Calais ne commença à avoir de la célébrité que sous le règne de Philippe-Auguste, lorsque ceux de Wisan et d'Ambleteuse eurent été comblés par les sables. Il devint alors le principal port pour le passage en Angleterre. La ville fut réunie en 1214 au comté de Boulogne ; elle était assez considérable par le nombre d'habitants que le commerce y avait attiré.

Louis de France partit en 1214 de Calais pour son expédition en Angleterre, à la tête d'une flotte de six cents voiles, qu'un moine, devenu pirate, nommé Eustache, lui avait préparée. Philippe, comte de Boulogne, fit fortifier Calais, l'entoura de murs et l'embellit de plusieurs édifices vers 1227.

Philippe-le-Bel y construisit de nouvelles fortifications, et y fit équiper un grand nombre de vaisseaux. En 1303, cette ville entra dans l'association célèbre de plusieurs villes maritimes qui se firent une communication réciproque de leurs priviléges pour le commerce, et que l'on nomma Hanse Teutonique. Cette confédération avec quelques villes de France ne subsista que jusqu'au règne d'Henri II ; mais Calais conserve toujours quelque liaison avec ces villes, et on y voit encore l'hôtel de Hollande, où leur résident en cette ville logeait sous le règne de Louis XIV.

Les nations française et anglaise étaient alors rivales et ennemies ; cette haine fut encore excitée par le comte d'Artois ; la guerre fut déclarée, et en 1346, Edouard III, vainqueur à Créci, assiège Calais. Jean de Vienne en était alors gouverneur : il refuse de se rendre, renvoie les bouches inutiles. Cependant la famine réduit les assiégés aux dernières extrémités ; les tentatives de Philippe pour les délivrer sont inutiles ; enfin les Calaisiens demandent à capituler. Edouard voulut qu'ils se rendissent tous à discrétion. Cette proposition fut rejetée par Jean de Vienne ; enfin Edouard consentit à ce que six bourgeois seulement lui fussent livrés pour tous les autres, pieds nus et la corde au cou, pour les traiter comme il lui plairait. Eustache de Saint-Pierre, un des principaux de la ville, se dévoua le premier ; il fut bientôt suivi de Jean d'Aire, de Jacques et Pierre de Wissan et de deux autres dont les noms sont ignorés. Edouard voulait leur supplice ; mais vaincu par les prières de ses capitaines, et surtout par celles de sa femme, il leur laissa la vie. Tous les habitants furent désarmés et bannis, et Edouard entra triomphant dans la ville.

Calais fut repeuplé d'Anglais : Edouard fit réparer ses fortifications ; quelques chevaliers, ayant à leur tête Geoffroy de Charny, voulurent surprendre la place, mais n'y réussirent pas, ils furent tués ou faits prisonniers. Enfin Jean II céda à Edouard, roi d'Angleterre, le Calaisis et le comté de Guines en 1360.

L'entrevue de Charles VI et de Richard II à Guines, en 1396, devint un évènement célèbre dans l'histoire. Le duc de Bourgogne arriva le premier à Calais, et Richard ne négligea rien pour le bien recevoir.

La paix entre les deux royaumes fut bientôt rompue ; ce fut alors qu'éclatèrent les divisions entre les Bourguignons et les Armagnacs, qui firent tant de maux à la France ; la bataille d'Azincourt en fut la suite. Le duc de Bourgogne mit le siége devant Calais, mais il fut bientôt forcé de le lever ; la trêve qui suivit ce siége ne fut pas longue, et la guerre recommença. Le fameux duc de Warwic était gou verneur de Calais en 1457 ; cette place servit long-temps aux différents projets de ce chef de parti. L'empereur séjourna à Calais en 1520. Ce fut cette année que la célèbre entrevue de Francois I^{er} avec Henri VIII eut lieu dans le champ du Drap-d'or.

Les conférences pour la paix qui précéda la malheureuse bataille de Pavie se firent à Calais en 1521.

Boulogue et une partie des villes voisines ayant été rendues à la France en 1550, les Anglais craignirent pour Calais. Cette ville fut en effet prise par le duc de Guise, avec les autres places du Calaisis. Le siége fut long et meurtrier ; mais enfin les assiégés capitulèrent le 8 janvier 1558, et les Anglais perdirent avec elle les moyens de nuire à la France, moyens dont ils avaient si cruellement profité depuis deux cent dix ans ; aussi cette victoire causa-t-elle autant de joie à la France que de peine à l'Angleterre. On publia plusieurs descriptions de ce siège, et il fut chanté en vers français et latins par Daurat, Michel l'Hôpital, Joachim du Bellay et les beaux esprits du temps.

Le Calaisis, réuni au comté de Guines, reçut alors le nom de pays reconquis ; on en fit une nouvelle distribution en vingt-quatre cantons. Henri Il y entra triomphant en 1558 ; il fit inhumer les morts et réparer les fortifications. François Il fit encore une nouvelle répariition des terres du Calaisis ; Nicolas Thevenel fut le premier mayeur de Calais ; les privilèges de la Ville furent rédigés sur ceux de Boulogne, et publiés en 1559.

Charles IX accorda, en 1567, des lettres de naturalisation aux étrangers qui se fixeraient à Calais. Les Anglais en demandèrent vainement la restitution ; cette ville se peuplait alors, et devenait aussi importante par son commerce que par sa position ; elle prit peu de part aux guerres pour la religion ; Henri III s'occupa de la fortifier encore et de l'embellir.

Pendant les guerres de la Ligue, le roi d'Espagne, qui voulait que les Anglais vissent tranquillement le succès de ses troupes en France, leur proposa de les aider à reprendre Calais ; mais ELisabeth, sentant la difficulté de l'entreprise, refusa la proposition.

Pendant la Ligue, les Calaisiens demeurèrent fidèles à leur roi légitime ; les Espagnols assiégèrent la ville et la prirent d'assaut le 24 avril 1596 ; toute la France fut consternée de cette perte. Cette place fut rendue aux Français à la paix de Vervins en 1598, et Henri IV la fit fortifier.

Desforces fut fait sergent-major de cette place. Henri IV lui donna cet emploi pour le consoler des bontés que sa femme avait eues pour lui à Rennes.

Ce prince vint lui-même à Calais en 1603.

Les évènements les plus mémorables relatifs à Calais sous le règne de Louis XIII, sont la peste, qui désola cette ville en 1624, et latentative d'un nommé Duperq pour livrer la place aux Anglais, ce jeune homme, convaincu de rapt, avait été enfermé à la citadelle ; il en donna le plan, qu'il envoya aux Anglais ; mais sa trame fut découverte, et il fut roué vif le 26 juillet 1628. Louis XIII y séjourna en 1362 ; la ville fut fortifiée par ses soins ; les Espagnols ravagèrent le Calaisis ; depuis ce temps on fit plusieurs tentatives sur Calais, mais elles furent inutiles. Louis XIV y vint en 1658 , et y fit une maladie grave. Louis XV fit réparer les canaux et les écluses du Calaisis en 1738 ; il fut à Calais comme ses prédécesseurs en 1744 ; le prétendant s'y embarqua le 12 juin 1745 pour descendre en Ecosse.

Le 26 septembre 1804, les Anglais, voulant brûler une flottille venue de Dunkerque et relâchée dans le port de Calais, jetèrent un grand nombre de bombes jusque dans la ville, et endommagèrent plusieurs maisons.

La ville de Calais renferme quelques monuments curieux ; plusieurs sont du temps où les Anglais étaient les maîtres de la France. L'église paroissiale est un des principaux ; il paraît qu'en 1214 l'église du bourg appelé *Pétresse*, et dont le bâtiment subsiste encore, était la paroisse principale : elle était dédiée à saint Pierre, et elle a été supprimée en 1790 ; mais il y avait, outre cette paroisse, deux églises succursales, dédiées l'une à la Vierge, sous le titre de Sainte-Marie, l'autre à saint Nicolas.

L'église Sainte-Marie était à l'occident, dans l'emplacement où les Anglais ont bâti l'église qui sert actuellement de paroisse : elle était alors au centre de la place ; mais quand on construisit les murs on abattit les édifices qui étaient au-delà, et cette église est aujourd'hui le dernier monument de la ville du côté des fortifications.

La paroisse Saint-Pierre ne pouvant plus suffire aux habitants, les deux succursales furent érigées en paroisse en 1224.

La pl. XXVI représente la paroisse vue du côté de la maison curiale et des sœurs de la charité ; elle offre un aspect vraiment pittoresque. L'intérieur est vaste et sans ornements ; l'autel du chœur est d'une beauté remarquable.

En 1621 , pendant la guerre entre les Français et les Espagnols, un vaisseau génois, chargé de marbre qu'il portait aux ennemis, échoua sur la côte de Calais ; le marbre fut confisqué, et le roi permit aux habitants de l'employer à l'ornement de l'église paroissiale. On fit venir des artistes habiles, qui firent de ce marbre un des plus beaux retables d'autel qu'il y ait en France ; la façon seule coûta vingt mille livres aux habitants.

D'après un plan de la ville de Calais, qui remonte à l'année 1560, il y avait sur la place publique une tour appelée le Beffroi ou la Tour du guet ; elle était carrée à ses deux étages d'en bas, et le premier était surmonté de quatre guérites ; les deux étages d'en haut, carrés de même, étaient de charpente, et couverts d'un dôme, au-dessous duquel pendait une grosse cloche. La vétusté de cette tour était remarquable par le mauvais état de ses murs et de tout ce qui composait son édifice. En 1606 on travailla à la rétablir à neuf sur les mêmes fondements qu'elle avait au moins depuis la construction des premiers murs de la ville en 1227. Ces fondements étaient peut-être bien plus anciens ; on croit même que du temps des Romains elle servait à défendre l'entrée du *Sinus Itius*, et sous le règne de Charlemagne, à garantir la côte de la Morinie des descentes des Normands. Les Anglais avaient construit à côté un corps-de-garde pour veiller à ce qui se passerait dans la place, et pour être avertis des alarmes que l'on donnerait du haut de cette tour ; le corps-de-garde fut aussi réparé en même temps, et l'on y ajouta, à la suite de la même tour, vers l'est, un édifice fort spacieux et très élevé pour servir de halle aux marchands.

Cet édifice est représenté pl. XXVII : on voit à gauche la tour du guet ; le devant est une galerie supportée par deux colonnes. Les armoiries placées au-dessus de la porte ont été effacées ; la porte carrée de la tour est chargée de moulures gothiques qui annoncent son antiquité ; on voit au-dessus du cadran une mauvaise statue de saint Louis dont le costume n'indique pas un temps très moderne. La partie supérieure de cette tour ressemble beaucoup au sommet du beffroi d'Arras. On conserve dans une des salles de cet édifice le ballon aérostatique avec lequel Blanchard traversa la Manche et arriva à Calais. Cet hôtel-de-ville fut construit en 1740. Il a coûté 42,000 livres.

En 1389 on commenca à construire un édifice considérable, où l'on pût faire commodément le commerce des laines. On choisit un emplacement auquel les Anglais donnèrent le nom de *Pilori haven*, le port du Pilori. Le roi d'Angleterre, par ses lettres-patentes du 8 février 1389, permit au mayeur de la ville et aux directeurs du commerce des laines d'acquérir ce terrain, afin d'y élever ce bâtiment. Telle est l'époque de la construction de ce superbe édifice, connu aujourd'hui sous le nom d'hôtel de Guise, parce que Henri II en fit présent au duc de ce nom.

Le fils du duc de Guise vendit à la ville l'hôtel qu'on avait donné à son père : elle possède le contrat de vente dans ses archives ; mais par une réversion dont on ignore la cause et l'origine, on trouve dans le terrier du domaine de 1583, que plusieurs particuliers en avaient acquis des portions, et que les sieurs de Savy et de Semiraldy avaient fait construire dix-huit corps-de-logis sur le terrain qui formait le jardin de cet hôtel.

Cet hôtel sert actuellement à loger différents particuliers ; la façade en est gravée, pl. XXVIII. La porte est flanquée de deux tours octogones et ornées de niches où les statues manquent : on y remarque partout des écussons de France, ou écartelés de France et de Dauphiné.

Il y avait autrefois un château-fort à la place qu'occupe aujourd'hui la citadelle construite sur ses débris en 1560.

La pl. XXIX, fig. 1, représente la porte de cette citadelle ; au-dessus on remarque une large pierre sur laquelle est en relief, Neptune avec ses attributs ; il paraît que cette pierre est du temps des Anglais, et qu'elle servait à l'ornement du frontispice d'une porte qui donnait sur le havre. Elle fut trouvée avec celle qui fut placée en 1600 au haut de la porte royale, dans les garennes, lorsqu'on travaillait à fortifier cette partie, et placée sur cette porte à l'époque même de sa construction.

Ce Neptune, pl. XXIX, fig. 2, est couché et tient d'une main son trident, il pose le bras gauche sur une urne d'où sortent au milieu des eaux trois fleurs-de-lis.

Le marquis de Saint-Chamond fit élever au milieu de la place d'armes de la citadelle, le buste en bronze du cardinal de Richelieu, sur une colonne de pierre ; ce piédestal était orné de deux écussons, l'un du cardinal, et l'autre

du marquis de Saint-Chamond. Ce monument gravé, pl. XXIX, fig. 3, a été abattu le 19 novembre 1791, et remplacé par l’arbre de la liberté.

Plusieurs matelots de Calais se jetèrent à la mer par un temps très orageux, pour sauver des naufragés. La Société des Amis de la constitution leur fit élever sur le port un monument simple, mais d’un style agréable ; c’est une pyramide surmontée d’une urne funéraire, pl. XXX.

La fig. 3, pl. XXX, est un instrument de cuivre, auquel le temps qu’il a demeuré dans la terre, a donné cette belle couleur qu’on appelle vert antique. Cet instrument est creux d’un côté, taillé comme le tranchant d’un coin ou d’un marteau à l’autre bout, et il a un manche en forme d’anse près de l’extrémité creusée. On pense que c’est une flèche des anciens Bretons, que le trou servait à recevoir le bois, et qu’à l’espèce d’anse on d’anneau qu’on aperçoit, on pouvait attacher une corde pour retirer à soi le trait quand il avait été lancé. D’autres, trouvant avec raison ces instruments trop pesants pour des pointes de flèches, les ont regardés comme celles de traits de catapulte ; mais alors ils auraient été trop légers. Thoresby imagine que ce sont plutôt les piques des Bretons civilisés, et que l’anse leur servait à la retirer, si l’ayant lancée avec trop de force, elle avait échappé à leurs mains.

L’autre monument, pl. XXX, fig. 2, est une petite cruche de terre commune, mais d’une assez jolie forme ; la partie avancée qui lui sert de pieds est taillée en festons, l’orifice est légèrement elliptique, et n’a point de bec : l’anse est courte et sur la partie antérieure on voit une petite crosse en relief, ce qui met hors de doute qu’elle a appartenu à un abbé. C’est une hemine. On appelait ainsi dans la règle de saint Benoît une mesure de vin déterminée, qui était la portion des religieux pour chaque jour. On a beaucoup disserté sur cette mesure ; mais il est certain qu’elle n’était point uniforme, et qu’elle variait selon le pays.

ANCIEN CHATEAU DE CORBEIL,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Corbeil est une jolie petite ville, bâtie dans une situation riante, sur les bords de la Seine, à huit lieues de Paris.

On distingue cette ville en vieux et nouveau Corbeil : la Seine forme la ligne de démarcation ; la communication est établie par un pont de pierre.

Après avoir été le domaine des comtes de Corbeil, cette ville devint une terre du domaine royal, vers l'an 1120, sous Louis-le-Gros.

Il s'y forma une châtellenie assez étendue. Cette terre continua d'avoir des vicomtes ; elle fut souvent donnée en douaire aux reines de France : les rois y vinrent plusieurs fois ; elle a soutenu des siéges, et donné le jour à quelques hommes célèbres.

Lorsque la qualité de comte fut devenue héréditaire, les comtes créèrent celle de vicomte, vers le temps de Hugues Capet. Le vicomte devait représenter le comte pendant qu'il était à la guerre. On assigna au vicomte de Corbeil la terre de Fontenay, à trois ou quatre lieues de cette ville, vers le couchant, et le nom de Fontenay-le-Vicomte lui en est resté.

Saint Pierre de Tarentaise eut occasion de passer par Corbeil, lorsque le pape Alexandre III lui donna la commission d'aller trouver, dans le Vexin, les rois de France et d'Angleterre, pour rétablir la bonne intelligence entre eux ; le prévôt avait eu ordre de Louis VII d'aller au-devant de lui sur la route de Melun, d'où il venait, et de le loger dans la maison du roi ; c'était dans l'hiver de l'année 1174. Le prélat fut reçu dans cette ville avec beaucoup de magnificence ; et, pour en témoigner sa reconnaissance, pendant le séjour qu'il y fit, il rendit miraculeusement la santé à une fille du prévôt, âgée de cinq ans, qui ne pouvait se tenir sur ses jambes.

Blanche de Castille qui resta veuve de Louis VIII dès l'an 1226 , et vécut jusqu'en 1250 , était à Corbeil, en 1248, lorsque saint Louis, avant de partir pour la Terre-Sainte, la même année, l'établit régente du royaume par lettres datées de l'Hôpital-lez-Corbeil, c'est-à-dire, Saint-Jean-en -l'Isle.

A peine Louis IX était-il monté sur le trône, que plusieurs barons et seigneurs du royaume conçurent le projet d'engager le comte de Bretagne à s'élever contre lui ; et ce fut à Corbeil qu'ils tinrent leur assemblée. Philippe, comte de Boulogne, qui prétendait avoir le gouvernement de l'État pendant la minorité de ce prince, vint loger à Corbeil le même jour que Louis IX devait coucher à Montlhéry, dans le dessein d'aller le lendemain l'enlever. Les habitants de Corbeil en ayant donné avis à Paris, il en partit douze mille hommes qui ramenèrent le roi dans la capitale.

Ce prince fit bâtir une chapelle à Corbeil, auprès de celle de Saint-Guenault, et y eut un entretien, en 1258, avec Joinville et Robert Sorbon ; il logea à Corbeil plusieurs fois. Jacques 1, roi d'Aragon, vint l'y trouver en 1262, pour régler leurs différends, et le mariage de sa fille avec Philippe-le-Hardi, y fut conclu.

Charles-le-Bel était à Corbeil au mois d'avril 1329 ; il y signa une alliance avec Robert, roi d'Ecosse. Marguerite de Provence, veuve de saint Louis, séjourna à Corbeil en 1278. Clémence de Hongrie, veuve de Marie Hutin, y demeura aussi en 1316.

Corbeil fut pillé l'an 1357, par un capitaine appelé Bergue de Villaines, dans le dessein d'affamer la ville de Paris, parce que les Parisiens, dont il était l'ennemi, voulaient empêcher Charles V, dauphin, de gouverner l'État pendant la prison de son père. On y conclut quelques articles de paix la même année.

Cette ville fut encore pillée, en 1358, par les Anglais et les Navarrais qui couraient la France.

Sous le règne de Charles V, le Captal de Buc, qui conduisait des Anglais pour ravager la France, ayant été pris, fut enfermé dans la tour de Corbeil, et y mourut.

Robert Kanole, célèbre capitaine anglais, vint, en 1369, fondre sur les faubourgs de Corbeil, et y mit le feu.

Sous le règne de Charles VI, après la perte de la bataille d'Azincourt, en 1415, le duc de Bourgogne eut des vues sur Corbeil, pour empêcher qu'on ne portât des vivres à Paris, et forcer les Parisiens à le recevoir à la place de ceux qui les gouvernaient. Le Seigneur de la Tour-Bourbon et Barbasan, prévenant ses desseins, entrèrent dans cette ville, et la garnirent de soldats et de munitions. Ce duc fut environ un mois à l'attaquer, sans la pouvoir prendre ; il y perdit beaucoup de monde, et ses grosses bombardes y demeurèrent. En 1418, lors de la surprise de Paris par le capitaine l'Ile-Adam, Tannegui Duchâtel amena le dauphin à Corbeil, et de là à Montargis. Des Ursins, chancelier du même dauphin, se réfugia, : à pied, dans Corbeil, la nuit de cette surprise. Le prévôt Reguaud de la Porte lui fournit un cheval pour aller trouver son prince ; et, une heure après, les gens du duc de Bourgogne étant survenus à Corbeil, se saisirent de ce prévôt, et lui coupèrent la tête.

En 1487, George d'Amboise fut enfermé dans la grosse tour de Corbeil. Il n'était alors qu'évêque de Montauban. On trouve dans les registres du Parlement, que, pendant qu'il y était détenu par ordre du roi Charles VIII, il fut transféré en l'une des chambres du même château, pour y être pansé et médicamenté, et gardé par le capitaine, suivant l'ordre du roi.

Louis XII vendit Corbeil, le 17 mai 1513, à Louis, sieur de Graville, avec deux autres villes, Melun et Dourdan, pour la somme de quatre-vingt mille livres de rente, à la charge qu'après sa mort elles retourneraient au roi, en constituant à ses héritiers quatre mille livres de rente : ce seigneur les remit depuis par son codicille.

Dans le même siècle, la seigneurie de Corbeil fut engagée par les rois, successivement à plusieurs particuliers. François I^{er} la céda, en 1530, à Antoine du Bois, évêque de Béziers, en échange d'autres terres que ce prélat lui donna pour le rachat de sa personne.

Il fut permis aux habitants de Corbeil de lever les octrois accordés par les rois pour la réparation de leurs murs, le 26 septembre 1526.

Henri Il donna, en 1550, à François Kervenenoy, la châtellenie de Corbeil, rachetable de vingt-cinq mille livres ; d'autres assurent qu'en 1552, elle fut engagée à Gui l'Arbaleste, vicomte de Melun, seigneur de la Borde, président en la chambre des comptes. On trouve ensuite qu'en l'an 1680, la

demoiselle de la Borde jouissait, par engagement, du domaine de Corbeil ; c'était apparemment la veuve de Gui l'Arbaleste, ou la veuve de son fils ; mais, quelques années après, cette seigneurie passa à Nicolas de Neufville, seigneur de Villeroy, d'Alincourt, etc., sur le même pied d'engagement, en sorte que l'an 1599, il y eut une déclaration du roi, qui permettait à ce secrétaire d'État de réunir au domaine de Corbeil, tant qu'il en serait seigneur, tous fiefs, justices et autres choses, faisant partie de ce domaine, qui en auraient été aliénés. Ce seigneur mourut en 1614. La seigneurie a toujours resté depuis dans sa famille, et même en 1709, François de Neuville, duc de Villeroy, pair et maréchal de France, son arrière-peiit-fils, obtint du roi des lettres-patentes qui portaient que lui et ses hoirs, tant qu'ils seraient propriétaires du domaine de Corbeil, jouiraient du droit de prélation et retrait féodal, en remboursant les acquéreurs suivant la coutume de Paris.

La ville de Corbeil manqua d'être prise, en 1662, par le principe de Condé ; mais comme elle se défendit vigoureusement, les protestants levèrent le siége le 21 novembre. Dans ces troubles les moulins à papier qui étaient sur la rivière de Juine furent détruits.

Les habitants restèrent toujours attachés à la catholicité, et très fidèles aux rois Charles IX et Henri III. Ils furent aussi des premiers à reconnaître Henri IV. Après lui avoir présenté les clés de la ville dans le prieuré de Saint-Jean-en-l'Ile, ils le reçurent processionnellement dans leur enceinte.

L'armée espagnole tâcha de reprendre Corbeil ; le château, situé au bout du pont vers le faubourg, eut fort à souffrir : ceux qui le défendaient pour le roi, y ayant mis le feu, les Espagnols l'éteignirent et s'accommodèrent de ce qui resta. Ensuite ils vinrent à bout de s'emparer de la ville, et y commirent plusieurs meurtres le 16 octobre 1591 ; mais l'armée du roi, conduite par Givry, ne tarda guère à la reprendre ; depuis ce temps elle resta à Henri IV.

Les murailles de Corbeil sont détruites ; mais ce qui reste de l'ancienne enceinte atteste leur solidité ; il n'existe des portes de la ville que celle de Saint-Nicolas, au-delà de la maison commune. Les rues sont mal alignées ; il n'y a que deux places : l'une, appelée, de Notre-Dame ; sa forme est triangulaire : l'autre, carrée, en face de Saint-Guenault, et dite de ce nom.

Quoique la ville soit coupée par plusieurs bras de la rivière de Juine ou d'Etampes, on s'aperçoit peu de son cours dans l'intérieur, à cause des

maisons qui la couvrent. Le grand pont qui traverse la Seine, et joint le nouveau Corbeil à l’ancien, est en pierre et assez bien bâti : c’est à son extrémité qu’on apercoit. les ruines du château de Corbeil, pl. XXXI, et ces ruines sont en partie cachées par les maisons qui ont été construites à l’entour, et auxquelles plusieurs pans des anciens murs servent d’appui.

VILLE ET CHATEAU DE GISORS,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

La ville de Gisors existait avant la fin du dixième siècle ; elle fut démembrée du domaine par Louis II, en faveur de Guillaume, duc de Normandie, en 940 ; mais elle n’a commencé à devenir célèbre que depuis que Guillaume-le- Roux, duc de Normandie, qui voulait se fortifier contre les armes de la France, y eut fait bâtir en 1097, par Robert de Bellême, le château dont on voit aujourd’hui les restes, et qui a causé bien des dissensions entre la France et l’Angleterre.

Il y eut en 1120 dans cette ville une entrevue entre Henri I^{er}, roi d’Angleterre, et le pape Calixte Il : ce pontife se trouvait alors en France, à cause d’un schisme, et il vint à Gisors pour procurer la paix entre les Français et les Anglais.

Louis VII réunit Gisors à la couronne en 1158 ; mais trois ans après la princesse Marguerite, sa fille, porta cette ville à Henri II, roi d'Angleterre, dont elle n'eut point d'enfants ; cependant le Vexin ne fut rendu qu'en 1195, lors de la paix que Philippe-Auguste fit avec Richard, roi d'Angleterre.

Lorsque le roi Philippe-Auguste et Henri, roi d'Angleterre, eurent la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin, ils eurent une entrevue, l'an 1188, entre Trie et Gisors, près d'un orme devenu célèbre par cette alliance. Ce fut là que les deux nations se croisèrent pour retirer la Palestine d'entre les mains des Sarrasins.

Gisors a été pris et repris plusieurs fois depuis ce temps dans les guerres entre la France et l'Angleterre. En 1632 et 1633 la peste fut dans cette ville. Gisors était capitale du Vexin normand, et chef-lieu d'un bailliage auquel elle donnait son nom, et qui était l'un des sept grands bailliages de Normandie. C'était le seul où il n'y eût pas de siége présidial.

En 1710, Louis XIV joignit la seigneurie de Gisors avec celle d'Andelys et de Vernon, et la mit sous le titre de vicomté avec le duché d'Alençon, pour former l'apanage de Charles de France, duc de Berri. Au mois d'octobre, Louis, Charles Fouquet ayant cédé au roi Belle-Isle, reçut en échange le comté de Gisors avec les vicomtés de Vernon, d'Andelys, de Lions, et le marquisat de Bissy, près de Vernon. Ce comté fut érigé en duché-pairie en 1742, sous le nom de Gisors-Belle-Isle, en faveur de Charles-Louis-Auguste, maréchal de Belle-Isle, et depuis il était passé dans les domaines du roi.

La ville de Gisors, située sur la rive droite de la rivière d'Epte, au milieu d'une campagne riante et fertile, entre Paris et Rouen, à quatorze lieues environ de l'une et de l'autre ville, est peuplée et bien bâtie. Ses fortifications, dont il reste encore des ruines et quelques tours, avaient été construites par Henri I^{er} et la rendaient presque imprenable. Gisors a trois portes et trois faubourgs ; elle avait trois couvents de religieux, quatre de religieuses et une seule paroisse. L'église paroissiale est dédiée à saint Gervais et saint Protais. Le portail est d'une ordonnance toute particulière. Il a trois portes : celle du milieu est dans un grand cintre surmonté de plusieurs autres et d'une colonnade. Le pilier qui sépare les deux côtés est très remarquable par son travail : chaque pierre est sculptée avec autant de

soin qu’un ouvrage d’orfèvrerie, et représente quantité de petits personnages. Au milieu de la grande porte il y a un piédestal sur lequel est une figure de la Vierge ; au-dessus celle de Jésus-Christ, et aux deux côtés du cintre sont les statues de David et d’Isaïe. Au-dessus de ces figures on voit un grand cintre dans lequel est un fort beau bas-relief représentant le rêve de Jacob ; il est dessiné, pl. XXXII, fig. 1. Les angles de ce cintre sont accompagnés de figures d’anges tenant des palmes, qui sont aussi très belles.

Un autre cintre renferme deux figures remarquables par la sévérité du style et la beauté du dessin, pl. XXXIII, fig. 2. Ces deux figures sont des études faites par le sculpteur sur des monuments antiques. Elles sont drapées d’une manière très pittoresque et assises sur deux sièges antiques d’une forme singulière ; les deux côtés du cintre sont, comme le précédent, accompagnés de deux anges d’un beau dessin : au lieu de palmes, ils tiennent des tiges de lis.

Le second cintre au-dessus est rempli par les armes de France, et enfin le tout est terminé par une espèce de portique ou colonnade d’ordre corinthien. On voit dans les arcades, entre les colonnes, Jésus-Christ entre deux apôtres.

Au côté droit de ce portail est la figure d’un bourgeois dans le costume du temps de François I^{er} ; elle est gravée, pl. XXXIII, fig. 1. Il est vêtu d’une espèce de tunique ouverte au milieu et ceinte au haut du ventre ; cette ceinture, au bas de laquelle est un gros gland, suspend un papier ou parchemin. Ce premier habit ne lui va que jusqu’à la moitié des cuisses, dont le reste, ainsi que les jambes, est nu ; il paraît ne pas avoir de haut-de-chausses, et ses pieds sont dans l’eau ; son manteau est ouvert, et de la même forme que les redingotes que l’on portait il y a soixante ans ; les manches sont pendantes et tailladées, et les bras passent par la première ouverture ; ils sont aussi couverts de manches ouvertes à soufflet, à la mode espagnole. Il a une petite fraise autour du cou, et plus bas une petite chaîne ; il n’a point de barbe, ses cheveux sont taillés en rond et sa tête est couverte d’un chapeau à forme plate et à grands bords, à peu près comme ceux que portaient les jésuites. Sur le socle de cette statue il y a un cartel rond sur

lequel on a sculpté une équerre entre deux autres instruments difficiles à déterminer.

La tour qui est sur ce portail est élevée, et fait un effet assez extraordinaire ; elle est ornée de beaucoup de figures et d'autres sculptures, sa forme est fort singulière ; elle est carrée par le bas, et s'élève ainsi perpendiculairement jusqu'au tiers de sa hauteur ; ensuite elle est octogone et forme une galerie sur son premier étage autour du second ; le troisième est encore plus étroit, et disposé de même ; ses quatre grands côtés sont terminés par un fronton et les quatre petits par des figures. Enfin le milieu est surmonté d'un petit dôme terminé par une croix. Les quatre angles du premier étage sont ornés des symboles des quatre évangélistes.

Il devait y avoir sur la gauche du portail une tour pareille à celle-ci ; mais elle est à peine commencée et est restée imparfaite.

L'intérieur de cette église est d'un gothique hardi et léger : elle a quarante-deux piliers, sans y comprendre ceux qui séparent les chapelles. Ils sont hauts et très délicats. La nef est plus belle que le chœur qui est trop étroit ; sa voûte est faite de pierre choisie ; elle est fort élevée et d'une belle ordonnance ; un rang de chapelles règne autour, avec une double galerie bien voûtée. Les sept piliers qui séparent les galeries sont tous de divers dessins et travaillés fort délicatement. On en distingue principalement un qui est très svelte, orné de moulures gothiques tournant autour en biais, entre lesquelles sont des fleurs-de- lis, des dauphins et une couronne à fleurs-de-lis qui le ceint aux deux tiers de sa hauteur. Pl. xxxiii, fig. 3.

On voit sous le vitrail de la chapelle Saint Clair un superbe bas-relief de Jean Goujon, le premier sculpteur célèbre à qui la France ait donné le jour. Ce bas-relief est sur une pierre d'environ cinq pieds de long, sur près de deux de large ; elle est enclavée dans le mur, et taillée en évier ; il représente un cadavre presque décharné, et sur lequel toute l'anatonrie extérieure du corps humain est parfaitement rendue ; la tête, qui exprime la douleur, est d'une vérité frappante. Pl. XXXIII, fig. 2.

A côté de la chapelle de la Trinité est un renfoncement dans lequel est le tombeau de Jean de la Vieuville et de sa femme.

Ils sont couchés sur une tombe de marbre noir, élevée d'environ trois pieds ; la Vieuville, pl. XXXIII, fig. 4, est armé de toutes pièces, excepté la

tête qui est nue ; il a une cotte de mailles qui couvre le défaut de la cuirasse ; et par-dessus une tunique où sont peintes ses armes ; il porte deux chaînes sur sa poitrine ; son épée et sa dague sont à ses côtés ; il a les mains jointes.

Sa femme, fig. 5, est coiffée d'une toque qui lui prend le contour du visage jusqu'aux oreilles, et dont le haut est terminé en rouleau comme un bourrelet ; elle est enrichie de pierreries disposées en lozanges. Sa robe est longue, et pardessus elle a un surcot dont le devant est aussi garni de pierreries et de perles.

Autour de ces figures il y a sur les pourtours de la niche des petits anges qui portent leurs armoiries accolées : elles étaient pour la Vieuville, fascé d'or et d'azur de huit pièces à trois annelets de gueules brochants sur les première et seconde fasces. Et pour sa femme, qui était de la maison des Barlemont, fascé de gueules et d'azur de cinq pièces, enté en chef d'or. fig. 6.

A côté de ce tombeau, sous le vitrail de la chapelle, il y a encore le portrait de ce même la Vieuville sur un socle ; il y est représenté grand comme nature, à genoux devant un prie-dieu, fig. 7 ; son costume est semblable à celui de la figure du tombeau, et son casque est auprès de son prie-dieu, à côté de lui.

Le château de Gisors est situé à l'extrémité de la ville, du côté de la route de Rouen, sur une petite montagne, près de la rivière d'Epte ; elle arrose une partie de ses fossés qui sont très profonds. Il se voit de loin, et présente un aspect très pittoresque. Il était composé de deux enceintes et d'un donjon placé au milieu de la seconde. La première enceinte, pl. XXXIII, fig. 3 , était d'une très grande circonférence, et pouvait contenir des troupes nombreuses ; elle avait deux galeries couvertes, et était flanquée de plusieurs tours, les unes presque rondes, d'autres en demi-lune, et quelques-unes carrées. Il y avait deux portes pour pénétrer dans la forteresse ; elles étaient défendues par de grosses tours, des herses et des ponts levis. La seconde enceinte était bâtie sur un tertre assez élevé, et dominait sur la première ; elle n'avait qu'une entrée ; le donjon était très haut, sur un plan octogone, ainsi que là tourelle où était l'escalier. La vue est prise sur la route de Rouen. L'enceinte de ce château sert aujourd'hui de halle.

FONTAINES DE JUVISY,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Juvisy est un village à quatre lieues de Paris, dans le département de Seine-et-Oise, arrondissement de Corbeil, sur la grande route de Fontainebleau, et situé sur la rive gauche de l’Orge, près du lieu où cette rivière se partage en plusieurs branches pour se jeter dans la Seine.

Aucun titre ne parle de Juvisy avant le douzième siècle.

Juvisy n’a eu long-temps que des moines pour seigneurs ; le premier seigneur séculier, nommé dans les titres, est Jean Dupuis, en 1430.

Le dauphin, depuis Charles VII, était à Juvisy, d’où il allait à Melun, où la reine l’envoyait, quand le duc de Bourgogne l’atteignit et le ramena à Paris.

En 1709, on comptait cent dix feux à Juvisy ; mais, dans le dénombrement de 1745, on n’y compte que soixante-sept feux. Cette diminution a sans doute été occasionnée par le transport du chemin hors du village, en 1728.

Toutes les voitures qui allaient de Paris à Fontainebleau, passaient autrefois à travers le village de Juvisy, mais avec une difficulté extrême, et souvent même avec beaucoup de risque à cause de la raideur de la descente. On méditait depuis long-temps de remédier à cet inconvénient ; enfin on résolut d’en exécuter le projet. La route devait, dans ce plan, passer encore par Juvisy, mais le seigneur refusa de céder, de son parc, le terrain qui aurait

été nécessaire ; on construisit la grande route à peu de distance de ce village ; ce qui n’a pas laissé cependant de lui être très préjudiciable.

On commença, en 1727, l’exécution de cet ouvrage, et on surmonta les obstacles qu’on rencontra ; il fallait s’ouvrir un passage à travers une montagne escarpée et formée de rochers. On triompha de tout ; le projet fut exécuté, et l’on fit un ouvrage digne d’être mis en parallèle avec les monuments du même genre que nous ont laissés les Romains. Il fallut une année entière pour transporter les terres, miner les rochers, et pour joindre les deux collines entre lesquelles passe la petite rivière d’Orge, on jeta un pont extrêmement singulier, et qui, au pied de ces collines et du bord de cette rivière, offre l’aspect le plus pittoresque, pl. XXXIV.

Il fallut construire deux ponts l’un sur l’autre ; on voit dans cette planche les sept arches qui forment le premier. Elles soutiennent le second qui réunit les deux montagnes par une seule arche ; au milieu s’élève la fontaine.

Pendant qu’on fouillait le rocher on découvrit une source qui incommodait beaucoup. On résolut d’en tirer parti pour l’embellissement du pont ; on l’y conduisit par des canaux, et on y construisit deux belles fontaines qui ont fait donner à ce lieu le nom des fontaines de Juvisy, pl. XXXV.

Ces fontaines sont surmontées de groupes qui représentent des trophées à la gloire du roi. L’un est de Coustou le jeune ; il représent le temps, qui porte le médaillon de Louis XV, couronné par un génie ; au bas est la discorde sous la figure d’une femme. L’autre est un groupe d’enfants qui soutiennent un globe aux armes de France.

LILLE.

DÉPARTEMENT DU NORD.

MINIATURES DE MANUSCRITS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CETTE VILLE.

Les pl. XXXVI à XXXVIII représentent des miniatures d'un manuscrit ayant pour titre : Entrée solennelle de leurs altesses sérénissimes Albert et Isabel Clara Eugenia, princes et souverains seigneurs de ces Pays-Bas, faite dans la ville de Lille le 5 février 1600. Différents théâtres avaient été dressés sur leur pasage. Nous conserverons le texte des manuscrits pour l'explication des gravures.

La pl. XXXVI, fig. 1, représente Philippe II, roi d'Espagne, Isabelle de France, reine, et Isabelle leur fille, chacun sur des chaises.

Fig. 2 : Théâtre embelli de plusieurs peintures, et le chapiteau orné des armes de Jérusalem, de Flandres et de Lille, auquel il était représenté par des personnes vives, Thiery, comte de Flandre, entre sa femme, Sibylle, fille de Foucaut, roi de Jérusalem et Saint-Bernard.

Fig. 3 : Philippe d'Alsace, comte de Flandre, vêtu de ses armes très richement à l'antique, ayant sous ses pieds Nobilion, roi de Macédoine et d'Albanie, lui arrachant ses armes, qui étaient d'or, au lion de sable, et a quitté depuis les anciennes armes de Flandre, gironnées d'or et d'azur, de douze pièces à l'écusson de gueule au milieu ; à son côté était représenté Mathilde, sa femme, fille du roi de Portugal.

Fig. 4. Baudouin, fondateur de Lille, comte de Flandres, avec Adèle, fille de Robert Capet, roi de France, et aussi fondateur de l'église collégiale de Saint-Pierre.

Pl. XXXVII, fig. 1 : Au pont de Fin, lequel on dit avoir pris nom de Fin parce que Finart le tyran fut mis à mort par Lyderic, premier forestier de Flandre. Il y avait un théâtre assez ample où était représenté Lyderic, qui prenait congé de Lyderic-Hermite, fig. 1, *a*, son père putatif, l'exhortant à prendre vengeance de Finart, qui avait tué son père, lui faisant connaître sa naissance, son admirable éducation, et l'emprisonnement de sa mère Emargate, détenue dans le château du Buc, fig. 1, *b*, et la cruauté dudit Finart, comme Lyderic se présenta à Dagobert, roi de France, demandant en duel ledit Finart, ce qu'il lui fut accordé. Ledit Finart fut mis a mort par Lyderic en présence du roi et de sa cour ; Emargate, fig. 1, *c*, sa mère, fut délivrée de prison ; les brigands et voleurs sont chassés du château du Buc, et convertissent leurs demeures en des temples.

Fig. 2 : Vue de l'ancien hôtel-de-ville en 1600.

Pl. XXXVIII, fig. 1 : Théâtre où était représenté Guy, comte de Flandre, qui a ordonné le serment que le prince fait à la ville, et aux deux côtés étaient représentés les douze échevins revêtus de leur robe quand ils reçoivent le serment en halle.

Fig. 2. Jean, duc de Bourgogne, qui s'était sauvé à Lille du danger de la France après la mort de Louis d'Orléans.

Fig. 3. Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, avec les quatre principaux officiers de l'ordre de la Toison-d'Or, vètus de pareils habits lorsque ledit duc tint son premier chapitre à Lille ; le dessus dudit théâtre était saint André, tenant les armes du duc, environné du Toison, et toutes les armes des chevaliers de la Toison-d'Or étaient posées en ordre.

Fig. 4. Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, et madame Marguerite, héritière de la comté de Flandre, d'Artois, de Nevers, de Rhetel, etc. ; signifiant que ledit duc avait confié toutes ses finances et les titres de son revenu dans la ville de Lille, en y dressant sa Chambre des Comptes, même servant pour le duché de Bourgogue et de tout son pays.

Pl. XXXIX. Dessins tirés d'un manuscrit intitulé : Armoiries de Flandre et de Brabant. Vitrail anciennement placé à Sainte-Gudule, dans la chapelle du Saint-Sacrement, con struite en 1387, aux frais des sept nobles. Le haut du vitrail laisse voir l'écu des Sleews, qui semble être suspendu à leur bannière ; le bas offre les armoiries de la ville de Bruxelles, représentant

saint Michel terrassant le diable. A côté est figurée une jeune fille tenant un livre ouvert d'une main et de l'autre une lanterne allumée, que le diable, armé d'un soufflet, veut éteindre. L'artiste a voulu rappeler un des principaux traits de la vie de sainte Gu-dule, qui a succédé à saint Michel, comme patrone de Bruxelles. A droite, à gauche et au milieu sont les écus des sept nobles, qui depuis 1306 ont partagé la souveraine autorité et occupé les premiers emplois dans Bruxelles.

Pl. XL. Un Sleews à cheval, portant un étendart ou un guidon à ses armes, auquel aboutissent les six autres écussons.

Pl. XLI. Maison des sept nobles, telle qu'on la voyait à Bruxelles.

Pl. XLII. Hôtel-de-Ville, démoli en 1664, et beffroi.

CHATEAU DE COMINES.

Le château de Comines appartient, pour ainsi dire, aux monuments de la ville de Lille, dont il n'est éloigné que de trois lieues.

La ville de Comines fut long temps partagée entre la France, qui possédait la partie du côté de Lille, et la maison d'Autriche, à qui appartenait celle sur la gauche de la Lis.

Au commencement de la guerre en 1792, cette ville eut beaucoup à souffrir des incursions des impériaux qui nous la disputèrent ; mais enfin la victoire la soumit tout-à-fait aux Français, auxquels elle est restée depuis. Elle eut autrefois des fortifications assez bonnes, qui ont été détruites et qu'on n'a pas relevées.

Rien n'y était digne d'attention que la *Maison commune,* pl. XLIII et pl. XLIV, fig. 1, elle présente une forme assez agréable. Son portique est d'ordre ionique.

La tour du Beffroi est carrée, ornée de moulures gothiques et flanquée de quatre guérites. Le tout est surmonté d'un clocher fort léger.

On voyait près de là les ruines de l'ancien château, pl. XLIV, fig. 2, dont les premiers maîtres étaient fort puissants. Le seigneur de Comines était un

des hauts-justiciers de la châtellenie de Lille.

Le château acquit de la célébrité pour avoir donné le jour, en 1444 ou 1445, à *Philippe de Comines.*

Comines avait une église, fig.3, dédiée à saint Pierre, qui devint collégiale. L'histoire se tait et sur l'époque de sa fondation et sur celles où l'on y créa des prébendes. Quoi qu'il en soit, on peut garantir son antiquité qui date du III^{e} siècle.

ANCIEN PALAIS A LILLE.

Tous les anciens écrivains s'accordent à reconnaître pour premier comte de Flandre, Beaudouin I^{er}, dit *Bras-de-Fer.* Arras était alors la capitale de la Flandre.

Celui qui mérite d'être regardé comme le vrai fondateur de cette ville, est Beaudouin surnommé *le Débonnaire*, à cause de la douceur de son gouvernement, et *de Lille*, à cause des embellissements qu'il fit à cette ville.

Cette ville, ou plutôt ce bourg, qui ne consistait encore qu'en quelques maisons défendues par un château environné par différentes branches de la Deule, venait d'être détruite, au moment où elle commençait à peine à se former, par l'empereur Henri III, qui avait ravagé la Flandre, et ce fut ce qui engagea Beaudouin V à fortifier plusieurs places de son comté, et principalement Lille qu'il aimait.

Le premier de ces embellissements, si vantés par les historiens, se bornait à la construction d'un palais qui occupait à peu près l'espace de terrain qui se trouve aujourd'hui entre le cimetière de Saint-Pierre et l'hôpital Comtesse. Ce lieu, appelé *Salle de Lille*, appartient maintenant à trois ou quatre petits marchands qui s'y trouvent à l'étroit. Le bâtiment ne subsiste plus.

La fondation la plus considérable, faite par Beaudouin, fut celle du chapitre de *Saint-Pierre.*

La ville de Lille resta long-temps dans un état pauvre et misérable ; elle n'acquit de splendeur que quand on vit renaître l'ancien gouvernement municipal, lors de l'établissement des communes.

Lorsque Philippe-Auguste se crut obligé de tourner ses armes victorieuses contre la Flandre, il assiégea Lille, s'en empara, et y fit contruire un fort. Mais à peine éait-il sorti, que les habitants se révoltèrent, et reçurent le comte Ferrand. Le roi revint pour les punir, brûla la ville, et la plupart des habitants, épouvantés, passèrent en Angleterre.

Depuis cet embrasement, Lille ne fit que languir pendant un grand nombre d'années. Il parait cependant que, malgré le peu d'aisance qui y régnait en 1235, les échevins avaient pensé à rendre la ville commode pour ceux qui venaient la repeupler. Ils firent construire des fontaines publiques, et établirent une léproserie.

La comtesse Jeanne, épouse de Ferrand, fit plusieurs fondations pieuses et utiles, et sa sœur Marguerite acheva ces établissements.

Gui de Dampierre, son successeur, entra dans le parti formé contre Philippe-le-Bel, qui le fit enfermer dans la tour du Louvre. Il obtint ensuite sa liberté, mais sans oublier l'affront qu'il avait reçu. Il entra dans une nouvelle ligue avec le roi d'Angleterre. Philippe-le-Bel marcha contre la Flandre, il investit Lille ; tous les environs furent pillés, les monastères de Flines, Phalempain et Marquete furent détruits. Après un long siège, malgré la valeur de ses défenseurs, la ville fut obligée de capituler.

La Flandre fut bientôt soumise et confisquée. Jacques de Châtillou, comte de Saint-Paul, en eut le gouvernement. Il accablait les Flamands d'impôts, et il les forçait de construire, à leurs frais, les forts et les citadelles élevés pour les contenir. Ce fut alors que l'on bâtit le château de Lille.

L'histoire de Flandre n'offre ensuite chaque année que des révoltes et des combats. Lille fut souvent alors l'asile des comtes de Flandre, et presque toujours le rendez-vous des armées qu'ils levaient pour combattre les rebelles. La peste se joignit à la guerre ; en 1349 elle ravagea cette cité.

Lille, réunie à la France, partagea, quelques années après, les malheurs éclatants dont le royaume fut accablé. Dans la cotisation que les villes fournirent pour la rançon du roi Jean, elle s'engagea à donner aux Anglais huit milles pièces de monnaie royale en six ans. La somme fut exactement

payée. Le roi Jean fut si reconnaissant de cette preuve d'attachement, qu'il accorda à cette ville le pri vilége d'acheter des marchandises dans toute l'étendue du royaume, et de les importer sans payer de droits. Il accorda même des lettres

de pardon à ceux qui s'étaient révoltés contre le gouvernement, quoique leur conduite l'eût fort irrité.

La restitution de plusieurs villes de Flandre, à l'époque du mariage de Philippe-le-Hardi avec Marguerite de Flandre, rendit au comte une fierté et une puissance qui contribuèrent beaucoup à la désolation de ce royaume.

Lille rentra donc sous le pouvoir de ses anciens souverains, mais de nouvelles révoltes s'élevèrent, et cette ville fut le séjour des comtes pendant le temps des troubles. Charles VI marcha en Flandre, pour faire rendre à Louis-le-Mâle ses Etats. Celui-ci lit préparer à Lille de riches appartements pour loger le roi et sa suite ; mais quelques jours avant l'arrivée de Charles, le feu prit à ces édifices.

Charles VI traversa la Flandre en conquérant.

Lille et les autres villes eurent un peu de paix jusqu'au temps de l'assassinat de Charles, duc d'Orléans, par Jean, duc de Bourgogne, qui se retira alors à Lille, où il fit bâtir un nouveau palais qu'il occupa. Il fit aussi agrandir la ville.

Marie, fille du comte de Charolais, héritière de ses Etats de Flandre, les transporta à la maison d'Autriche par son mariage avec le grand Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III.

Maximilien étant élu empereur après la mort de son père, Philippe son fils eut la Flandre en partage. Il épousa en 1596 Jeanne, fille et héritière de Ferdinand V, roi d'Aragon, et en faveur de ce mariage, les Pays-Bas furent annexés à la couronne d'Espagne par la maison d'Autriche.

Charles Y succéda à Philippe en 1507 ; il vendit, en 1515, aux Echevins, le château de la Salle, qui avait été à Lille la première demeure des comtes de Flandre. Lui et ses successeurs s'occupèrent des embellissements et des fortifications de la ville.

Philippe IV, roi d'Espagne, mourut en 1665. Louis XIV, sous la minorité de Charles II, fit valoir ses droits sur les Pays-Bas qui, par la coutume de Braban, devaient être son partage. La force succéda aux négociations. Il

assiéga Lille, le 10 août 1667, et après neuf jours de tranchée ouverte, la ville capitula.

Vauban s'occupa de la fortifier, et le roi visita ses travaux en 1673. La Flandre redevint bientôt le théâtre des combats pendant la guerre de la succession. Le duc de Boufflers défendait la ville ; mais il la rendit, avec la citadelle, au prince Eugène qui l'assiégeait.

Lille resta au pouvoir des alliés jusqu'au traité de paix de 1713. Les Hollandais remirent à la France Lille et sa châtellenie, et depuis cette époque elle n'a pas cessé d'en faire partie.

Lille a environ une demi-lieue de long. Le plus beau quartier est celui des rues Saint-André et Royale, qui sont bordées de maisons bâties avec élégance et somptuosité. La Deule partage la ville et s'y répand en plusieurs canaux qui font aller des moulins, et servent à l'usage de plusieurs manufactures. On y voit trois ponts, deux pour les gens de pied, et un pour les voitures, construits par Deswerquin. Il y avait autrefois dans cette ville beaucoup de maisons de bois ; il n'en reste aujourd'hui qu'un très petit nombre.

On entre dans la ville de Lille par plusieurs portes, celle de *Fives,* de *Saint-Sauveur,* de *Notre-Dame*, de *Saint-André,* de *la Barre*, de *la Madeleine.* La plus belle est celle des *Malades,* élevée sous Louis XIV, en 1682, et ainsi nommée à cause d'un hôpital où elle conduisait anciennement. Elle se trouve en face d'une rue du même nom ; elle sert d'entrée du côté de la France ; c'est la plus belle porte de nos places de guerre. Pl. XLV.

Ce fut dans le château de Lille que Philippele Bon donna, en 1553, le fameux *repas du saisan*, pour faire vœu d'aller combattre les Turcs, et délivrer la Terre-Sainte.

Le château étant devenu inutile, le magistrat l'acheta, en 1660, quatre-vingt mille florins. On a vendu le jardin par parties, et on en a fait la rue du Palais.

La plus grande partie de ce château fut brûlée en 1700. Elle a été rebâtie.

La principale entrée du château donne sur la place Rihours ; on pénètre dans une cour : on a à droite l'édifice nouveau, et à gauche ce qui reste de

l’ancien château. La pl. XLVI représente cette partie, vue de l’escalier des bâtiments modernes.

A gauche est un corps-de-logis auquel on monte par une tour octogone. A droite est une autre tour octogone. Au milieu de la cour est un puits ; en face se trouve une porte avec des ornements du temps de cette construction. A droite, sous une tour carrée, est une porte qui conduit à la rue du Palais. Le tout est bâti en pierres et en briques.

Pl. XLVII. Porte que l’on voit à droite en dedans de la cour : elle est flanquée de deux tours, l’une carrée, l’autre octogone.

On aperçoit une partie des édifices ruinés. On voit la tour octogone, qu’on découvre du milieu de la cour, dans le coin à droite ; des colonnes gothiques, qui étaient dans des salles détruites, annoncent des appartements somptueux.

MEULAN,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Meulan, en amphithéâtre sur la rive droite de la Seine, à huit lieues de Versailles, était autrefois une ville fortifiée. En l’an 1129, Robert, comte de Meulan, lui accorda une commune gouvernée par un maire et douze pairs, élus tous les ans. Elle opposa, pendant les guerres civiles, une vigoureuse résistance aux troupes du duc de Mayenne qui finit par être obligé d’eu lever le siège. – On arrive à Meulan par deux ponts. La pl. XLVIII, fig. 1, représente l’église Saint-Nicaise, bâtie, vers 1601, au centre d’une île située dans l’enceinte de la ville. Cette église est assez belle ; la vue est prise du côté du pont. On y voit le rond-point et le bâton de la croix, à chaque extrémité duquel il y a une tour.

La fig 2, pl. XLVIII, représente le costume d’un archer du roi Charles XII. Il a sur son armure une cotte-d’armes retenue par une cein ture et dont le bas est brodé ; il est armé d’une large épée et d’une pertuisane dont le fer ressemble à une hache d’armes.

La fig. 5 de cette planche est une chopine de bronze, matrice de l’ancienne mesure du bailliage de Meulan. Elle est timbrée d’une couronne antique à trois fleurs-de-lis avec un trait dessous, qui ressemble à un fer de lance renversé. Cette pièce paraît être du commencement du treizième siècle.

Les sceaux gravés pl. XLVIII à LI n’exigent point d’explications ; ce qu’on lit autour de chacun d’eux les fait connaître sufifsamment. Les sceaux n’ont paru que vers le XI^{e} siècle ; ils ont été gravés sur toutes sortes de substances, métaux, pierres précieuses, verre, ivoire, etc. Les matières qui reçoivent l’empreinte ont également varié ; la craie, le malthe, la cire ont été le plus anciennement employés. Les sceaux ont été tantôt grands, tantôt petits ; ils ont été carrés, longs, ovales, en trèfle, en lozanges, etc. Leur couleur a varié comme leur matière ; les plus anciens sont de cire blanche. L’usage de la cire jaune ne remonte qu’au XII^{e} siècle. L’éclat de la cire rouge porta ensuite les souverains à en faire la matière de leurs sceaux.

Une monnaie portant le titre de Meulens, et gravée sous Galeran II, comte de Meulan, est représentée pl. L. Elle offre d’un côté un monogramme, et de l’autre, au-dessus d’une croix, les lettres VIC, qui feraient sans doute partie du mot *Ludovicus.*

TOUR DE MONTLHÉRY,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

La tour de Montlhéry, placée sur une éminence près de la ville de ce nom, est tout ce qui reste d’un château très célèbre. Pépin donna en 798 le *Mons-*

Æricus au monastère de Saint-Denis ; l'archevêque de Paris l'obtint ensuite par échange et le céda à des chevaliers qui se dirent ses feudataires.

On attribue la fondation de ce château à Thibaud-File-Etoupes, forestier du roi Robert. Gui I^er^, son fils, jouit d'une grande réputation de valeur et de probité sous les règnes de Henri I^er^ et de Philippe, son fils, et laissa cette seigneurie à Milon, surnommé Le-Grand, représenté par Suger comme un séditieux, et sous lequel ce château devint l'asile de tous les rebelles. Philippe exigea la cession de Montlhéry pour consentir au mariage de son fils Philippe de Mantes avec Elisabeth, fille de Gui Troussel, successeur de Milon. Les rois vinrent quelquefois y faire leur résidence. Cette terre rendait sous Philippe-Auguste plus de deux cents livres de rente, somme considérable alors.

Le château de Montlhéry devint l'asile de saint Louis, qui fut obligé de se cacher dans un souterrain dont on voit encore l'entrée, à deux toises de la porte de la tour, lorsque les princes conspirèrent contre lui en 1227 : les Parisiens coururent à son secours et le ramenèrent dans le centre de leurs bataillons. On regardait alors Montlhéry comme situé au cœur du royaume.

Pendant les troubles qui désolèrent la France sous Charles VI, Isabeau de Bavière tint dans ce château diverses conférences. Le duc de Bourgogne s'en rendit maître en 1427. Tannegui Duchâtel le reprit par traité d'argent. Le duc de Bourgogne, étant rentré à Paris, en 1418 , envoya à son tour six mille hommes à Montlhéry à la faveur d'une émeute populaire.

La fameuse bataille qui eut lieu en 1465 entre Louis XI et son frère Charles de France, duc de Berri, fut livrée sur le territoire de cette commune : elle eut pour résultat le traité de *Conflans*, qui permit enfin aux peuples de respirer.

François I^er^ donna en 1529 la terre de Montlhéry à François d'Escars, en échange d'autres terres qu'il lui avait cédées.

Pendant les guerres de religion en 1562, Montlhéry fut pris par le prince de Condé, qui commandait l'armée des protestants. Cette ville rentra peu de temps après sous la domination de nos rois.

Cette seigneurie fut aliénée, avec titre de Comté, en faveur du cardinal de Richelieu. Louis XIII la retira ensuite pour l'unir au duché de Chartres qu'il avait donné en apanage à Gaston, son frère. Le domaine de Montlhéry fut

depuis engagé à M. Phelipeaux, conseiller d'état, le 18 juillet 1696. Peu de temps avant la révolution il a été réuni au comté d'Arpajon, auquel M. de Mouchi cherchait à réunir toutes les terres adjacentes, dans l'espoir d'en composer un duché.

La tour de Montlhery, seul vestige de l'ancien château, est posée sur une montagne en pain de sucre ; et elle est elle-même si haute, qu'on l'aperçoit de sept lieues.

On y arrive et par la ville de Montlhéry, et par la grande route entre Arpajon et Linas.

Dès qu'on est parvenu au sommet, son élévation, sa dégradation, les ruines qui l'entourent, la petite chapelle qui l'avoisine, et la vue superbe dont on y jouit, offrent un aspect vraiment romantique.

Les bords de l'autre côté de la montagne sont encore revêtus dans certains endroits de murs et de tours. Par venu au sommet, quel ques pans des anciennes murailles offrent la trace de l'ancien château, dont on distingue parfaitement l'enceinte. Ces murs avaient six. pieds d'épaisseur : leurs vestiges, leurs énormes crevasses, sont très pittoresques.

On entre dans la tour par une très petite porte : elle est actuellement sans toiture, et on distingue les restes des planchers qui formaient les divers étages : l'escalier était pratiqué dans l'intéieur du mur, mais il est dégradé, et arrivé au premier étage, on n'y trouve plus de marches. Auprès de la grosse tour, est une tourelle qui lui est réunie par une petite muraille et où était pratiqué, à chaque étage, un cabinet qui servait de dégagement à la pièce principale.

La tour entière offre des preuves non équivoques des outrages du temps ; mais le sommet surtout est dans un état de vétusté qui effraie ; les pierres paraissent posées en équilibre, il semble qu'un souffle va les abattre et qu'elles écraseront l'audacieux qui ose. a les approcher. On distingue le jour entre chaque pierre : cependant ce faite si faiblement suspendu, résiste à l'impétuosité du vent, qui souffle constamment sur cette hauteur.

Auprès de l'enceinte du château est une petite chapelle, c'est le prieuré de Saint-Laurent : il n'y a rien d'ancien que le portail, c'est un tiers-point, soutenu par quatre petites colonnes grêles, qui ont pour chapiteaux quelques feuilles d'acanthe. Le cintre est orne des mêmes feuilles, et au milieu est

une tête gro tesque. Le sanctuaire seul de cette église est voûté ; on n’y trouve rien de remarquable.

Ce prieuré est actuellement l’unique église renfermée dans l’enceinte de l’ancien château.

MONUMENT DE LA PUCELLE

A ORLEANS.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce monument, pl. LIII, est dû à la piété et à la reconnassance de Charles VII, qui le fit faire en 1458. Il était placé sur l'ancien pont du côté de la ville, et en fut enlevé à l'occasion des ouvrages de charpente que l'on y fit en 1745, pour empêcher sa ruine. Les pro testants, aux seconds troubles, en 1567, en avaient brisé les figures, à l'exception de celle du roi, quoique du Haillan écrive qu'elles furent abattues par hasard d'un coup de canon. Elles furent refondues le 9 octobre, trois ans après, aux dépens de la ville, par un nommé *Hector Lescot,* dir *Jacquinot,* et replacées sur leurs bases le 15 mars de l'année suivante 1571.

Tous les membres. de ces figures forment un jet séparé, et on croit que ce sont les secondes qui aient été fondues en France.

Ce monument, porté sur un piédestal en pierre, de neuf pieds de longueur sur autant de hauteur, est composé de quatre figures de bronze, à peu près de grandeur naturelle, et d'une croix de même métal. La Vierge est assise au pied de la croix, sur un rocher ou calvaire en plomb, qui réunit toutes les figures : elle tient sur ses genoux le corps de J.-C. étendu : au-dessus de la

tête du Sauveur, à quelque distance, est un coussin qui porte la couronne d'épines ; à droite est la statue du roi Charles VII, et à gauche celle de Jeanne d'Arc, l'une et l'autre à genoux sur des coussins qu'on a ajoutés au nouveau monument. Ces deux figures, qui ont les mains jointes, sont armées de toutes pièces, à l'exception des casques qui sont posés un pied en avant ; celui du roi est surmonté d'une couronne ; l'écu des armes de France est entre les deux, appuyé sur un rocher, sans aucun support, sans couronne ni autre ornement. La lance de la Pucelle est étendue en travers de ce monument. Cette fille célèbre est en habit d'homme, et distinguée seulement par la forme de ses cheveux, qui sont attachés avec une espèce de ruban, et qui tombent au-dessous de la ceinture. Derrière la croix est un pélican qui paraît nourrir ses petits de son sang ; ils sont renfermés dans un nid ou panier, et étaient autrefois au haut de cette même croix, au pied de laquelle, sur le devant, on a ajouté un serpent tenant une pomme.

Le piédestal qui sert de base est entouré de cartouches et de tables de marbre.

PONT-DE-L'ARCHE,

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

La ville du Pont-de-l'Arche est située à trois lieues au-dessus de Rouen et à quatre des Andelys ; c'est une des plus anciennes dont nos annales fassent mention.

Tous les savants s’accordent à regarder cette ville comme l’ancienne ville des Pistes, où Charles-Le-Chauve bâtit un palais, dans lequel il fit tenir un concile en 861 , des assemblées des grands en 862 et 864, un autre concile en 869, et où il construisit durant ce temps-là le magnifique pont qui a enfin donné son nom à cette ville.

On lit dans la vie de saint Condet, solitaire du septième siècle, que le flux de la mer dans la Seine montait jusqu’à Pistes. Le Pont-de-l’Arche en est encore le terme ordinaire, et il ne parvient pas jusqu’à Pitres, qui est à une petite lieue au-dessus de cette ville.

Pont-de-l’Arche est la première ville qui se rendit a Henri IV, lors de son avénement au trône, en 1589.

Il y avait dans cette ville, vicomté, bailliage, élection, grenier à sel et maîtrise des eaux et forêts.

Elle avait dans son enceinte une paroisse. L’église qui s’élève à droite du pont paraît fort ancienne, mais elle ne renferme aucun monument remarquable.

On y trouvait encore un couvent de pénitents et un monastère de Bernardines

Le château de Pont-de-l’Arche, actuellement démoli, et dessiné, pl. LIV, au moment de de sa destruction, était bâti dans une petite île.

ROUEN.

LA GROSSE HORLOGE.

Cette horloge est ainsi nommée, parce qu'elle est la plus considérable et la mieux réglée de la ville ; elle est dans le voisinage de l'hôtel-de ville. – Le timbre de cette horloge est placé dans une tour où était le beffroi, et où est encore la grosse cloche de la ville : on la nomme, pour cette raison, *Tour du Beffroi.* Le beffroi de Rouen fut construit en 135 J : on y monte par un escalier de pierre qui a deux cents degrés.

La voûte de pierre, sur laquelle sont à présent les cadrans, fut construite, en 1527, sur le travers de la rue. Ce lieu s'appelait, en 1409, *du Massacre.* Ce cadran fut doré et azuré.

Cette horloge est représentée pl. LV ; à sa droite s'élève la tour du Beffroi.

FONTAINE DU MASSACRE.

La fontaine du Massacre est celle que l'on aperçoit à droite, sur la pl. LV. On la nomme ainsi, parce qu'elle est sur le lieu où était située la porte dite du Massacre.

Les fontaines sont en grand nombre dans la ville de Rouen. Cette du Massacre est belle, mais tout à-fait moderne.

L'eau de cette fontaine vient d'une source appelée Gaalor, la plus ancienne et la plus considérable de la ville.

Son architecture est assez agréable et ornée de figures ; tlle est surmontée de l'écusson de France. Le milieu offre les statues d'Alphée et d'Aréthuse, en relief. L'Amour qui vient de les unir, s'envole.

FONTAINE DE LA GROSSE.

L’autre monument, gravé sur la même planche, est la fontaine qui fait le coin de la rue de la Crosse, et qu’on appelle, pour cette raison, fontaine de la Crosse ; elle reçoit ses eaux de la source Gaalor.

Cette petite fontaine, d’un genre gothique, ou plutôt moresque, est très jolie et sculptée avec beaucoup de délicatesse : son sommet est orné d’une couronne royale : l’eau s’échappe par deux robinets.

PALAIS DE JUSTICE

Le palais de justice est le lieu où s’assemblait le parlement de Normandie. Les premiers parlements étaient regardés comme des assemblées générales de la nation ; cependant les grands seuls et les prélats pouvaient y avoir entrée.

Dans leur origine ces assemblées avaient plusieurs noms. Ce ne fut guère que sous Louis-le Gros qu’elles prirent celui de parlement.

Plusieurs rois ont tenu des lits de justice à Rouen ; Louis XII en tint un en 1508 , François I^{er} en 1517. Ce prince accorda à ce parlement en 1518 les mêmes privilèges que ceux dont jouissait le parlement de Paris.

En 1521, le parlement rendit de grands services à la ville de Rouen, accablée à la fois par la peste et la famine ; il fit acheter des blés qu’il revendit à un prix bien inférieur, et il établit un ordre admirable pour le soulagement des pesuiférés ; ce fut lui qui créa les *marqueurs* qui furent chargés de marquer d’une croix blanche les maisons des pestiférés. Henri Il y tint son lit de justice le 8 octobre 1550. Charles IX s’y fit déclarer majeur. Cette cour fut interdite en 1540 par les insinuations du chancelier Poyet. Le

roi se transporta lui-mème au parlement, et le chancelier Poyet prononça l'interdiction en son nom. Cette disgrâce était une suite de la haine que le chancelier portait au parlement, qui avait blâmé hautement sa partialité dans le procès de l'amiral Chabot dont il fut à la fois juge et partie.

L'interdit dura un an ; au bout de ce temps, le parlement fut réintégré au bruit des acclamations du peuple ; en 1589 ce parlement fut transféré dans la ville de Caen, mais il fut rétabli a Rouen par un autre édit du 8 avril 1594. Il fut encore interdit de ses fonctions en 1639 pour ne s'être pas opposé assez fortement à la sédition excitée par les va-nu-pieds. Il fut rétabli, mais rendu semestre en 1641 ; et en 1649, il fut remis sur le pied ordinaire.

Pamiles pièces composées sur le parlement de Normandie » la plus connue est celle couronnée en 1514 au Pahnod de cette ville auquel cette cour souveraine donna nombre de Mécènes durant les trois siècles de l'existence de ce lycée ; c'est un chant royal de Pierre Avril, un de nos anciens poètes français, sur ce refrain.

La noble cour rendante à tous justice,
.....
.....
De cette cour Grâce est grande *Chancelière,*
Vertus ont lieu de présidents *Prudents.*
Vérité est première *Conseillère,*
Et Pureté, *Huyssière* là dedans.
La *Greffière* est Virginité féconde
Et la *Concierge, Humilité* profonde.
Pythie procure à vider les discords,
Comme *Advocat* Amour aide aux accords,
De *Geolier* vacque le seul office ;
Aussi ou voit par officiers concords,
La noble *Court* rendante à tous justice.

Ce chant a été couronné par l'Académie en 1523 : on le trouve dans un des plus beaux manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

La pl. LVII représente le tribunal où siègent les *vertus* citées dans la strophe. Adam et Eve sont à genoux et entendent la sentence de grâce qui leur est accordée.

La vue du palais de justice, pl. LVI, a été destinée de la boutique de librairie à droite en entrant dans la cour. On voit dans la gravure une femme

sous la porte ; de cet endroit le bâtiment par les hautes pyramides et les avenues délicatement travaillées, a un aspect imposant ; à gauche, du côé où l'on voit un ecclésiastique et un juge dans son nouveau costume, est le grand escalier qui fut construit en 1607 ; il est sans rampes, et entouré de boutiques placées dans de petites arcades en ogives ; il conduit a la salle des procureurs, le plus ancien bâtiment de tout cet édifice. En tournant sur la droite, à l'endroit où est un garde national en faction, est un autre escalier qui conduit de la prison à une salle où on rend la justice. Le geolier est à la porte. Le bâtiment qui suit renferme la chambre du conseil, la grand' chambre, etc. L'arcade au-dessous, où passe un carrosse, conduit à l'hôtel du premier président. Après avoir monté le grand escalier, on arrive dans la salle des procureurs, ouvrage admiré par les plus habiles architectes ; elle est longue de cent soixante pieds ; sa largeur est de cinquante ; ce bel édifice fut commencé en 1493 pour servir de salle commune aux marchands et mettre *fin* aux assemblées qu'ils tenaient dans l'église Notre-Dame.

A côté du grand escalier est la petite chapelle où se célébrait la messe rouge pour la délivrance annuelle d'un prisonnier. Les avocats se servaient aussi de la grande salle du palais de Rouen pour le repas qui se donnait le 9 mai, jour de leur fête. De là on aperçoit l'extrémité de cette salle, pl. LIX, fig. I. On y voit une immense table de marbre au-dessus de laquelle sont des fenêtres qui éclairent cette extrémité ; elles sont couronnées par une galerie gothique et par deux autres croisées eutre trois niches ornées de pyramides : dans celle du milieu est la Vierge, les deux autres renferment chacune un évèque ; ces deux prélats sont Geoffroi Hébert, évèque de Contances, et Antoine Boyer, abbé de Saint-Ouen. Ils ont leur statue dans cette salle à cause des services qu'ils rendirent au parlement, à l'époque de son institution.

Aux deux côtés de la table, on voit aussi une niche destinée à recevoir une figure. A gauche, sont deux portes. Il y a aussi dans cette salle un des plus beaux échos qu'on puisse entendre. Elle est remplie deboutiques de libraires et d'études de produ eurs. Cette chambre, pl. LVIII. peut être regardée comme la plus belle du royaume par sa grandeur et sa clarté. Le plafond est d'un bois de chêne, qui par le temps, est devenu couleur d'ébène ; toute la boiserie du parquet est ornée d'arabesques à la manière du

règne de Louis XII. Le tableau du milieu, sur lequel on faisait jurer les témoins, est chargé de quatre écussons de France ornés de fleurs-de-lis ; au-dessus sont des arcades gothiques ; dans celle du milieu est un Christ entre Joseph et Marie ; et dans ces autres niches sont les quatre évangélistes ; au-dessus et Moïse avec les cornes qui le caractérisent ; il tient les tables de la loi. A droite est une porte gothique d'une forme élégante ; elle donne dans la chambre du conseil ; cette chambre est moins ornée, mais elle est grande et belle. Ce qu'elle a de plus remarquable est sa cheminée gravée pl. LIX, fig. 2. Elle est une des plus curieuses par sa forme et la richesse de ses ornements. Les piliers des deux côtés sont à jour et très finement évidés ; c'est une série de petites arcades gothiques les unes sur les antres, pl. LIX, fig. 3. Le cintre de la cheminée est accompagné de moulures très simples, mais dont les arêtes sont très vives ; trois petites pyramides forment des séparations chargées d'écussons ; le premier à gauche de France ; celui a droite de Normandie de gueulles à deux léopards l'un sur l'autre, armés et lampassés d'azur ; celui du milieu est écartelé de France et de Dauphiné.

Le manteau de cette cheminée est orné d'un tableau ; ce tableau est partagé en deux niches par trois colonnes torses dans leur milieu. Dans l'une on voit Louis XII revêtu de ses habits royaux et le sceptre à la main. Il regarde le prélat qui est devant lui et semble lui adresser ces mots écrits au-dessous : *Pontife, rendez la justice.*

Ce prélat est le cardinal d'Amboise, il regarde le prince et tient un crucifix. Auprès de lui sont sa burette et son manteau, et il répond : « Et vous, rois, ne prononcez que des jugements équitables. » Entre ces deux figures est l'écusson de France, pl. LIX, fig. 2.

La fig. 4 représente les armes de la ville de Rouen. L'écusson de cette ville portait de gueule à un agneau pascal à la tête contournée d'argent, au chef aussi d'argent, chargé de trois fleurs-de-lis d'or.

VIEUX PALAIS.

Ce château est situé à l'extrémité du Boulevard-Neuf, et a été bâti par Henri V, roi d'Angleterre, après sa victoire à Azincourt, et les succès qui suivirent cette journée et le rendirent maître de toute la Normandie. Il fit d'abord tonstruire une forte tour qui fui nommée *Mal-s'y-frotte.* Cette tour ne fut achevée qu'en 1443. Cette citadelle, construite par le roi d'Angleterre pour contenir la ville, a servi depuis à la défendre contre toute entreprise. Ce ne fut qu'en 1569 qu'on fit le bastion du vieux palais qui donne sur la rivière. La vue dessinée dans l'état où il était en 1791, pl. LX, fig. 1, est prise de la place derrière la fontaine de Henri IV. On voit les deux principales tours et la porte d'entrée, et dans le lointain les mâts de quelques vaisseaux. On aperçoit sur la porte d'entrée les armes de France qui y ont été placées après l'expulsion des Anglais.

La fig. 2 représente le vieux palais tel qu'il devait être d'après Ducarel, auteur des *Anglo-Normands Antiquities.* On voit la statue d'Henri IV qui est sur la place. Ce prince est représenté avec un habit royal et une couronne de lauriers appuyé sur un bouclier qu'il tient de la main gauche ; sa main droite est chargée d'un sceptre avec lequel il montre cette inscription gravée au milieu du bouclier : *Ma sûreté est dans le cœur de mes sujets.* De la base de la statue coule une fontaine. – Rouen avait pris contre Henri IV le parti des ligueurs. Ce prince en lit inutilement le siége à deux reprises, et ne put y pénétrer qu'après son abjuration, et par composition.

Après avoir affermi son autorité dans le royaume, il voulut se montrer à tout son peuple dans une assemblée des notables ; il la convoqua à Rouen où il se rendit avec toute sa cour, et y fit son entrée le 16 octobre 1596 avec un appareil magnifique. La dépense de cette fête monta à quatre cent mille écus, somme considérable dans un temps si malheureux. Ce fut Sully qui engagea Henri à tenir cette assemblée à Rouen. Elle s'ouvrit le 4 novembre, dans la salle de Saint-Ouen, et ne finit qu'au mois de mars de l'année suivante. Le roi recut à Rouen l'ordre de la Jarretière que la reine Elisabeth lui envoya.

Les fig. 3 et 4 de la pl. LX présentent deux monnaies du règne de Henri VI, roi d'Angleterre, qui a achevé le vieux palais pendant qu'il était aussi roi de France. La première est du nombre des pièces qu'on appelait : *Salut aux armes de France et d'Angleterre.* On y voit représentée, fig. 3, d'un

côté F *Annonciation ;* la Vierge est d'un côté au-dessus de l'écu de France ; de l'autre est un ange au-dessus de l'écusson de mi-partie de France et d'Angleterre ; de sa main sort un rouleau sur lequel on lit : *Ave.* Au-dessus est une gloire rayonnante qui indique la descente du Saint-Esprit. Le légende porte ces mots : *Henricus Dei gratia Francorum et Angliæ Rex.* A l'endroit où l'inscription commence et se termine, on voit un léopard passant comme dans l'écu d'Angleterre. Le revers de cette monnaie porte une croix plate avec une fleurs-de-lis d'un côté et un léopard de l'autre ; au-dessus est une H, initiale du nom Henri ; on lit autour : *Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.* On frappa encore d'autres saluts à peu près semblables ; ils ne diffèrent que par la face sur laquelle, au lieu d'une Annonciation, on voit seulement un ange qui a les ailes et les bras étendus, et tient les écussons de France et d'Angleterre. On appelait ces monnaies, en anglais, *angels*, et en français, *angelets*, fig. 4.

Une autre monnaie du même prince, et frappée également en France, le représente armé de toutes pièces sur un cheval vêtu d'une superbe housse aux armes de France et d'Angleterre, comme la cuirasse du prince. La légende est la même ; le revers représente une croix chargée d'ornements et accompagnée de quatre fleurs-de-lis.

TOUR ET FONTAINE DE LA PUCELLE.

Le monument élevé à la Pucelle à Orléans retrace ses succès ; ceux dont nous allons nous occuper ne parlent que de ses malheurs.

Il est étonnant que les arts n'aient pas été employés davantage à reproduire ses traits : on a d'elle plusieurs portraits gravés, mais d'imagination. Il ne reste aucun monument de son temps qui la représente.

Le premier décrit ici, est la tour où elle fut enfermée, et qui subsiste encore : elle faisait partie de la forteresse appelée depuis *le Vieux-Château.* Cette citadelle avait été bâtie en 1204 par Philippe-Auguste, qui, après avoir conquis la Normandie, fit raser les murs de Rouen ; et après avoir démoli la vieille tour, reste de la citadelle des premiers ducs, fit bâtir un autre château près de la fontaine Gaalor ; c'est ce qui s'appelle *le Vieux Château.* Ce château avait deux portes, l'une par la basse-cour de l'hôtel de Raffetot, l'autre devant l'hôtellerie du Chapeau-Rouge, entre la fontaine et le grand, escalier de pierre qu'on voit encore ; on l'appelait *la porte du château.*

On trouvait un pont-levis placé entre deux tours : de la on entrait dans l'enceinte du château. Il était entouré de fossés à fond de cuve et fortifié de plusieurs tours dont trois restaient encore en 1728 ; celles du *Gascon, du Donjon* et *de la Pucelle,* pl. LXI. Elle est à droite, et masquée par plusieurs maisons bâties en colombage ; à gauche est la porte Bouvreuil.

Ce fut dans le Vieux-Marché qu'on brûla la pucelle ; mais le lieu précis où se fit cette exécution, n'est plus dans le Vieux-Marché : il en a été séparé pour faire le marché aux veaux ; et voila pourquoi le monument élevé à sa mémoire est placé dans ce marché.

Quand la Normandie fut revenue a la France, les parents de Jeanne obtinrent de Calotte III, en 1454, une bulle de révision de son procès : on la déclara innocente, sa mémoire fut rehabilitée, et on mit une croix à la place où elle avait été brûlée. Cinq ans après, Charles VII anoulit ses trois frères et leurs enfants ; et les filles qui naquirent d'eux, reçurent le droit d'anoblir leurs maris. En 1634 Louis XIII abolit ce privilége. Au lieu de la croix dont on vient de parler, on a depuis fait construire une fontaine avec la statue de Jeanne.

Cette fontaine était d'un travail très délicat, et composee de trois rangs de colonnes posées l'une sur l'aure dans un plan triangulaire ; le tout était orné d'aabesques avec des statues de saints et de saintes, et celle de Jeanne au sommet du monument. L'eau s'échappait par trois robinets, terminés par des têtes de cheval. Pl. LXII.

Ce monument a été remplacé par un autre, en 1755 ; c'est celui représenté pl. LXIII. Il consiste en un piedestal avec des dauphins, et porte la statue de la Pucelle. On voit sur cette même planche une partie de la

place aux veaux. A gauche est le clocher de la paroisse Saint-Eloi. La rue qui y conduit est indiquée par la voiture qui va y entrer.

A gauche de la tour de la Pucelle, pl. LXI, est la porte Bouvreuil ; c’est une tour carrée, flanquée de quatre guérites. C’était au-dessus de cette porte que le célèbre le Cat faisait ses cours d’anatomie. La planche représente, d’une manière très fidèle, la porte, la tour et les maisons qui les environnent : on voit en perspective un petit clocher ; c’est celui des filles du Saint-Sacrement.

MONUMENTS

DE LA VILLE DE VERNON,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

Vernon est une petite ville située dans une vallée délicieuse, sur les bords de la Seine.

La vue générale, gravée pl. LXIV, est prise de l’extérieur de la ville, sur le grand chemin de Mantes. La tour qu’on aperçoit à gauche, est tout ce qui reste de l’ancien château où logeaient seize chevaliers pour sa défense et qui paraît avoir été une place très forte ; elle est bâtie en pierres, et remarquable par sa hauteur et par l’épaisseur de ses murailles. Elle est gravee séparément pl. LXV, fig. I.

A côté s’élèvent les murs de la collégiale environnee des maisons canoniales. Auprès du pont on voit un couvent de capucins : a droite est le pont composé d’arches dont les piles sont de pierres, et le cintre de bois. On dit que le passage de ce pont est dangereux et difficile. La pêche de la grande arche avait été accordée au poieuré de la Fontaine-Notre-Dame, sous Henri V.

A l’extrémité de ce pont est un grand bâtiment qui sert à déposer des farines, et qu’on appelle *le magasin* ; on aperçoit ensuite Vernouet dont il sera parlé plus bas. Ce grand l â-timent de l’extrémité du pont est composé de deux vieilles tours qui ont appartenu à un ancien château. Les tours qui attestent l’existence de cet ancien château ont, dans leur intérieur, un médaillon en pierre, qui porte l’inscriptiou de Jules-César ; ce médaillon a fait croire que Vernon avait été un passage important, occupé par César pendant la guerre de l’ancienne Gaule.

On voit, sur une hauteur près de la ville, des fossés que l’on dit etre ceux d’un ancien camp de César.

Il y avait dans Vernon plusieurs églises, une collégiale, un couvent d Ursulines, un des Filles de la Congrégation de Notre-Dame et un de Saint-Louis, fondé parce prince.

L'hôpital de Vernon, régi par ces religieuses, était une fondation fort ancienne. Henri V lui acorda, en 1419, une mesure appellée *Havage* comme aumône perpétuelle.

L'église de Sainte-Geneviève était fort ancienne : le chœur était décoré de la même manière que celui de Sainte-Geneviève de Paris. On voyait, dans la chapelle de la sainte, un assez bon tableau, par Le Tellier. Cette chapelle était ornée de superbes vitraux repré sentant l'histoire de sainte Geneviève. On y voyait la sainte, chassant le diable d'une bouteille qui avait la forme d'une fiole à médecine. Dans une chapelle, à gauche du chœur, était un tombeau de marbre e noir sur lequel on voyait une superbe figure de marbre blanc. C était Marie Maignard, épouse d'Alphonse Imbert d'Arcquency, présideeut de la cour des aides de Normandie. Elle est représentée à genoux devant un prie-dieu armorié, et avec un chiffre, pl. LXIV, fig. 4 ; ses cheveux sont bouclés ; elle a une longue robe si bien sculptée, qu'on croit sentir la soie, fig. 2 et 3.

Le magistrat en robe, fig. 5, peint sur la vitre de la même chapelle, est probablement Charles Maignard, père de Marie.

La collégiale est l'édifice le plus considérable de la ville de Vernon : elle est sous l'invocation de Note-Dame. Elle fut fondée vers l'an 1052, par Guillaume de Vernon, premier du nom, pour un doyen et des chanoines séculiers, auxquels il donna, a l'époque de cette dedicace par Gilbert, évêque d'Evreux, les terres appelées, *la Couture du Pré de Giverny,* avec le quart de la forêt de Vernon dans le Vexin Normand.

Cette fondation fut confirmée, en 1186, par Richard de Vernon, pour le salut de son ame, et les chanoines en ont joui jusqu'à l'époque où ces terres sont devenues domaines nationaux.

Richard de Vernon avait voulu de plus que les chanoines, outre le quart de la forêt, prissent, dans tout le reste, ce qui était nécessaire à leurs besoins, ainsi que ses vassaux et les chevaliels qui gardaient son château.

Le portait de cette église qu'on aperçoit dans la vue générale, pl. LXIV, à côté de la tour, est très élevé ; il est accompagné de deux tours avec des

clochers en forme de pyramides. Sur la place sont quatre statues beaucoup plus modernes, en pierre, qui représentent les quatre évangélistes. L'intérieur de l'église est d'une élévation hardie ; les piliers sont ornes de figures de saints et de saintes, que les bonnes gens de la ville disent être les femmes et les enfants de Guillaume de Vernon. Dans le milieu de la nef est une tombe plate, représentée pl. LXV, fig. 1. On y voit un chevalier ; c'est Guillaume de Vernon ; il a les cheveux courts et est vêtu d'une cotte de mailles, par dessus laquelle il a une armure complète et une cotte d'armes. Il porte, à droite, la dague de miséricorde ; à gauche, une longue épée ; ses pieds sont posés sur une levrette, et sa tête sur un coussin ; du côté de la dague, sont ses gantelets de lames de fer mobiles, comme ses chausse-pieds ; du côté de l'épée, on voit son casque ombragé d'un panache.

L'arcade gothique sous laquelle il est placé, a pour supports deux colonnes soutenues par des griffons jusqu'à la moitié de leur hauteur où d'autres griffons supportent une seconde colonne. Aux deux côtés du cintre de l'arcade sont ses écussons.

A côté de cette tombe il y en avait une autre élevée sur un massif gothique. Cette tombe a été détruite ; elle est gravée pl. LXVII, fig. 1, d'après l'ouvrage de Ducarel.

Ce monument a été élevé à la mémoire de Guillaume de Vernon, connétable d'Angleterre, et de Marguerite, son épouse. On voit au milieu le portrait de Guillaume vêtu d'une cotte d'armes ; son casque est surmonté d'un panache que le sculpteur a rendu ridicule en lui donnant la forme d'un cheval.

A côté de Guillaume est sa femme Marguerite, au-dessous sont leurs enfants, que Ducarel dit être au nombre de sept garçons et deux filles ; mais la figure fidèlement copiée en offre douze. Les trois premiers sont réunis.

Cette tombe porte huit écussons :

1. Pembruge, d'or à trois fasces d'azur.
2. Pypis, d'azur chargé de deux masses d'or, posées en bandes et en barres, accompagnées de six croisettes d'argent, trois en chef et trois en pointes.

3. Pierre de Sancerlis, d’argent à la face échiquée d’or et d’azur, fleuronnée et contre-fleuronnée de sable.
4. Vernon, d’argent au fretté de sable.
5. Ludlow, de sable à l’écureuil rampant, d’argent couronné.
6. Camville, de gueules chargé de trois lions passants d’argent.
7. Vernon et Pypis.
8. Inconnu, de sable.

Les bas-côtés de l’église ont des chapelles sur les vitraux desquelles ont voit les figures 2, 3 et 4 de la pl. LXVI. On ignore quels sont les personnages qu’elles représentent.

Le tombeau de Belle-Isle, pl. LXVIII, est sur un pilier à gauche, près des marches du grand autel : il est dans un encadrement de marbre blanc, surmonté d’une tête de mort ailée d’où partent des voiles funèbres. Le médaillon du maréchal est attaché à un palmier au-dessus duquel sont des trophées milita res. Le cénotaphe est chargé de l’écusson écanelé de quatre écus : le premier et le quatrième d’argent à l’écureuil rampant degueules, armoiries de la maison de Fouquet ; le second et le troisième d’or chargé de trois écussons de sable.

La sacristie est au côté droit du chœur. Elle renfermait plusieurs pièces d’orfèvrerie dont deux sont gravées pl. LXVIII. La fig. 2 est une croix assez ancienne, en vermeil et en émail ; la fig. 3 , un reliquaire représentant une reine à genoux. On dit que c’est la reine Blanche : elle est devant une image de la Vierge qui a une couronne de France.

Le lieu que l’on aperçoit sur la pl. LXIV, passé le pont et le château, doit être Jgardé comme un faubourg de la ville de Vernon dont il n’est séparé que par la rivière de Seine. On le nomme Vernonet.

Il y a près de Vernon une source d’eau minérale. – La forêt de Vernon a quatre lieues de circuit. Les armes de cette ville étaient trois bottes de cresson d’azur sur un champ d’or, avec cette légende : *Vemon semper viret.*

Le climat de Vernon est un des plus heureux de la Normandie : on y voit assez communément des centenaires. Cette ville sert de retraite à beaucoup de vieillards, et l’on ne se souvient pas d’y avoir vu régner d’épidémie désastreuse.

MONUMENTS RELIGIEUX

(DÉPARTEMENTS).

ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.

ABBAYE DE BARBEAU,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Barbeau, situé sur la rive droite de la Seine, auprès de Fontainebleau, est dans une position très agréable ; pl. I, fig. 1. On y arrive par une grille, flanquée de deux logements de concierge : dans le fond, on aperçoit l'église, et, sur les côtés, les bâtiments des moines.

Cette abbaye était fille de Prully : elle a été fondée par Louis VII, qui la dota par un diplôme de 1147, dans la onzième année de son règne.

Barbeau, valait soixante mille livres de rentes à celui qui en était pourvu par le roi ; la taxe, en cour de Rome, était de huit cents florins.

Les bâtiments qui étaient dégradés venaient d'être reconstruits de la manière la plus somptueuse, peu de temps avant la suppression des ordres monastiques.

L'église de Barbeau est en croix latine, et bâtie avec assez de hardiesse ; le grand autel est ce qu'elle offre de plus singulier, pl. II. Il est d'une grande hauteur, et entièrement en pierre, mais sculpté avec un soin admirable. Le luxe des ornements est prodigieux : il y a uue multitude de petites figures qui n'ont pas plus de trois à quatre pouces de haut, et qui sont terminées avec un art infini. Dans cette multitude d'ornements, il n'y en a pas deux qui se ressemblent ; le sacré est mêlé au profane d'une manière bizarre : on y voit des saints et des amours nus, avec tous les attributs qui les caractérisent ; des satyres et des têtes de morts Les médaillons sont sur un fonds bleu, qui leur donne l'air de camées antiques. Cet ouvrage paraît être du temps de François I^{er}.

La fig. 3, pl. I, représente une ancienne boiserie, formant six stalles, extrêmement singulière : c'est un chef-d'œuvre de sculpture, pour la patience et le fini de l'exécution ; elle est surchargée d'ornements dont aucun ne se répète, ni ne se ressemble.

Il y avait dans l'église de Barbeau plusieurs tombes anciennes, elles ont été détruites : on n'en voit plus que deux qui soient remarquables : celle de Louis VII, fils de Louis VI, surnommé le Gros, est placée au milieu du rond-point devant le grand autel, pl. II. La figure du roi, pl. III, fig. 1, est couchée sur la tombe d'une construction moderne ; il est vêtu d'une tunique garnie d'une espèce de falbalas brodé par le haut, ainsi que le sont les bouts des manches. Il a le manteau royal et la couronne fleurdelisée ; il tient dans sa main gauche un sceptre d'une forme très singulière ; il n'est pas terminé par une fleur-de-lis, mais par une masse qui ressemble à un cône de pin. La tombe sur laquelle Louis VII est couché, est semée de fleurs-de-lis, elle a été faite en 1671.

Le second tombeau est celui de Martin Fre minet, né à Paris en 1567, premier peintre des rois Henri IV et Louis XIII, chargé par eux de la conduite de la chapelle de Fontainebleau, mort en 1619.

Le buste de Freminet est placé dans un encadrement d'architecture. La niche s'élève au milieu du fronton ; elle est surmontée d'un globe, et accompagnée de deux enfants pleurant sur une tête de mort, pl. I, fig. 2. Ce buste est vêtu comme au temps de Louis XIII, avec les cheveux courts, la moustache à la royale et le cordon de Saint-Michel. Au-dessus on voit les armoiries de Freminet.

L'ancien cloître et le chapitre étaient pavés de tombes d'abbés de cet ordre ; il y en avait aussi quelques-unes de personnes distinguées.

Pl. III, fig. 2 : Thibaut de Sancerre, représenté vêtu d'une tunique retenue par une ceinture garnie de petites plaques ; il tient un gant dans sa main droite.

Fig. 3 : Jean, son frère, habillé de la même manière. Il a les mains gantées ; il tient de la droite un faucon qui a encore la petite chaîne aux pattes, et de la gauche, une patte d'oiseau de proie. 1

Fig. 4 : Tombe d'Évrard Polet, personnage dont on ne nous a pas conservé l'épitaphe.

Fig. 5 : Tombe d'Emmeline de Montmor, femme d'Albert de Bemorville, chevalier : elle a par-dessus sa cotte hardie un ample manteau parsemé, sur la doublure, de fleurs en grelots. Sa poitrine est couverte d'une guimpe, et elle est coiffée d'un voile.

Fig. 6 : Béguine, représentée dans son costume : elle est vêtue d'une longue robe, d'une guimpe et d'un voile appelée *béguin ;* elle tient, au bras droit, son livre suspendu à un ruban.

Les deux dernières figures, pl. III, sont celles de Pierre le Maire de Fresnoi et de sa femme. Pierre le Maire, fig. 7, est vêtu d'une cotte hardie à longues manches boutonnées, d'unsurcot à longues manches pendantes et qui ne viennent qu'au coude, et garnie d'un capuchon. Son surcot a, sur le devant, deux fentes pour passer les mains, comme celles de la soutane des ecclésiastiques, et sa main gauche est passée dans l'une de ces fentes.

La fig. 8 est celle de Jeanne, son épousse ; elle est vêtue d'une cotte hardie et d'un surcot semblables à ceux de son mari, et, par-dessus tout cela, d'un ample manteau semé, en-dessous, de fleurs en grelots, et garni, à son extrémité supérieure, d'un coqueluchon conique, également semé de grelots.

COUVENT DES BONS-HOMMES

DE CHAILLOT,

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

HISTOIRE DES MINIMES.

Le couvent des Bons-Hommes de Chaillot était de l’ordre des Minimes.

Ceux de Chaillot durent leur fondation, en 1493, à la reine Anne de Bretagne. Le lieu sur lequel leur couvent est bâti, est celui où il y a eu primitivement un village, avant que celui sous le nom de Chaillot fût connu. On le nommait Nigeon.

Les Minimes étaient la plus ancienne maison religieuse de Chaillot, ce couvent fut le premier que ces moines eurent dans les environs de Paris.

Ce fut là que les Minimes imprimèrent, en 1535, leur cérémonial, dressé par un religieux appelé Hugues de Varenne, livre curieux, et qui fait voir

que les ordres les plus récents qui s’établissaient en France, prenaient les rits du royaume.

En 1520, on tint, dans ce couvent, un chapitre général de l’ordre. Il s’en était tenu un, trois ans auparavant, à Rome : c’était au mois de mai ; il s’y rendit un grand nombre de religieux. On appelait ce chapitre, dans l’ordre, le Chapitre Parisien. François Binet y fut élu général, quoique alors il fût absent.

DESCRIPTION DU MONASTÈRE.

Ce monastère, pl. IV, était situé dans un belle position, sur la route de Versailles à Paris. On en apercevait de loin le clocher qui présentait [un aspect assez pittoresque : du reste, la maison avait peu d’apparence. A droite, est la petite porte du couvent ; à gauche, la porte de l’enclos. On voit de ce côté une partie de la montagne, nommée autrefois Nigeon, et appelée aujourd’hui la Montagne des Bons-Hommes.

Le portail est orné d’un fronton sur lequel il y a des figures de saints. Sur Cette porte d’entrée est une figure de François de Paule, qui peut donner une idée du costume des Minimes, pl. v, fig. 2. Sur ce fronton, on remarquait trois petites figures qui n’avaient guère la mine catholique : celle du haut est nue, et représente un enfant gros, gras et riant ; il tient, sous le pied droit, une tête de mort, et, de la main droite, un bouclier sur lequel on voit une croix enlacée d’une couronne d’épines.

Les deux autres figures sont également nues, mais maigres et tristes. Au milieu du fronton est un œil-de-bœuf qui éclairait la nef ; ce fronton est entouré de las d’amour et d’ornements très élégants. Au-dessus sont les écussons de France, de Lorraine et de Bretagne.

Sur le portail il y a une Vierge, Notre-Dame-de-Pitié, tenant Jésus-Christ mourant dans ses bras.

Au-dessus du fronton, on a placé, dans un encadrement, deux figures qui représentent l’Annonciation : la Vierge paraît prier debout devant un livre :

attitude peu commune dans ces sortes d’ouvrages. Pl. v, fig. 3.

Les cartels, pl. v, fig. 4 et 5, ornés de têtes d’anges et de morts qui sont à côté, se voient en divers endroits.

L’église est assez grande : c’était une longue voûte avec des chapelles sur le côté ; elle avait de grandes vitres sur lesquelles on avait peint l’Ancien et le Nouveau Testament : les draperies des figures étaient d’un bleu et d’un rouge très vifs, comme dans toutes les anciennes églises.

La plus ancienne sépulture de cette église, pl. VI, fig. 1, est celle de Françoise Veyni d’Arbouse, femme du chancelier Duprat. Guillaume Duprat, évêque de Clermont, fit élever ce monument à sa mère ; elle est représentée dans le costume de son temps, à genoux. Ce tombeau est placé dans un encadrement sur lequel on à sculpté des têtes et des os de mort en sautoir.

Pl. VII, fig. 3. Tombeau d’Olivier le Fèvre d’Ormesson, conseiller d’état, contrôleur-général des finances, et président de la Chambre des comptes, marié à Anne d’Alesso.

Pl. VII, fig.1. Tombeau de Jean d’Estrées, comte de Tourpes, vice-amiral et maréchal de France, gouverneur de Nantes, vice-roi d’Amérique : il avait combattu sur terre et sur mer contre les Turcs, les Hollandais et les Espagnols.

Jean d’Estrées et Marguerite Morin, sa femme, sont placés dans un même médaillon porté par un génie placé entre des trophées d’armes, au milieu desquels s’élève un palmier. Le tout est placé sur des éperons de navire.

Pl. VII, fig. 2. Monument moderne, élevé par la tendresse d’une fille à son père, mort octogénaire. Aux pieds d’une pyramide, surmontée d’une urne, et accompagnée d’un cyprès, est un génie pleurant et éteignant son flambeau, ayant la main droite posée sur le médaillon de Jean-Baptiste Philippe.

Chaillot, où étaient situés les Bons-Hommes, était autrefois un village ; il en est fait mention, avant le onzième siècle, dans une bulle du pape Urbain II, de 1097. On le nommait alors *Ecclesia de Caleio*, et, dans le douzième siècle, *Ecclesia de Callevio*, ou de *Calloio*, ou de *Chalioio*. Le lieu se nommait *Caloilum*, que l’on traduisait en français *Challoet*. Au quatorzième

siècle, on l’écrivait aussi quelquefois *Cahilluau,* et, au quinzième, *Chailleau, Chaleau, Chailliau.*

Chaillot n’est éloigné des Tuileries que d’une demi-lieue ; son territoire consiste en quelques vignes et en terres labourées ; sa situation sur le bord de la Seine est fort riante, et il y a plusieurs jolies maisons de campagne.

Les religieuses de la Visitation devinrent, en 1651, dames de Chaillot. Ce village était, au douzième siècle, un de ceux qui appartenaient au roi.

En 1543, le roi François I^{er} fit don, aux habitants de Chaillot, de la dépouille des vignes et des terres du parc de Boulogne, pour une année seulement. Louis d’Orléans expédia de Chaillot des lettres en 1393. Leur date est, à Challuyau-lès-Paris. Le duc de Bourgogne se mit en bataille, le 10 février, entre Chaillot et Montmartre. Henri IV se tint à Chaillot pendant qu’il assiégeait Paris.

Ce lieu fut déclaré faubourg de Paris, en 1659 , sous le titre de faubourg de la Conférence. Il fait aujourd’hui partie de Paris, la barrière ayant été reculée jusqu’à Passy.

ABBAYE DE BON-PORT,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

L’abbaye de Bon-Port était de l’ordre de Cîteaux. Elle avait été fondée par Richard I^{er}, roi d’Angleterre. Les rois de France Philippe Il et Louis IX, confirmèrent cette fondation ; le premier en 1204, le second en 1256.

Sa situation, sur les bords de la Seine, entre le Pont-de-l’Arche et Louviers, est extrêmement riante ; elle possédait de grands revenus. La vallée dans laquelle elle est placée produit beaucoup de grain, des plantes propres à la teinture, e t des chardons pour peigner les draps.

La porte de l’abbaye donnait sur la campagne du côté de Louviers, pl. VIII, fig. 1 ; on voit en face l’église, à droite les bâtiments des jardiniers, à gauche la maison des religieux, bâtie sans aucun goût, et soutenue par des contre-forts qui font un effet assez désagréable.

L’église fort ancienne, et reconstruite vers 1387, est aussi soutenue de chaque côté par des contre-forts ; on y entre par trois portes ; les deux latérales qui donnent sur les bas-côtés avaient été bouchées dans les derniers temps ; celle du milieu est entre deux contre-forts, toutes trois sont ogives ; au-dessus de la porte du milieu est une fort belle rose en verres de couleurs.

L’église est intérieurement fort belle, hardie et bien bâtie ; elle est en croix latine avec de grands bas-côtés ; la nef était autrefois pavée de grandes pierres tumulaires qui ont été remplacées par des carreaux de

brique. Il n’y a plus de tombes que dans la partie du croisillon, à droite du chœur.

La plus remarquable était celle de Louis de Rouville, grand veneur, pl. IX. Elle est élevée de terre d’environ trois pieds, entourée d’arcades en plein ceintre et de colonnes d’ordre ionique. Louis de Rouville et sa femme sont couchés sur ce tombeau, les mains jointes ; ils ont la tête sur un coussin.

Louis de Rouville est représenté tout armé, excepté la tête ; il a les cheveux courts et une assez longue barbe : sur sa cotte d’armes sont ses armoiries, deux poissons adossés et des billettes ; il a encore une espèce de baudrier sur lequel on lit ces mots : Qui le droit chasse garde le change, et au bas pend un cor de chasse. Plusieurs cors de chasse de la même forme sont aussi dessinés sur sa cotte d’armes. Auprès de lui est son écusson d’azur semé de billettes d’or à deux goujons adossés de même. Cet écusson de Rouville et de Brézé se retrouve sur beaucoup de monuments de la Normandie, parce qu’ils y ont long-temps commandé.

Près de lui est sa femme Susanne de Coesme ; elle a sur l’estomac une ample pièce arrondie par le bas, un tour de gorge qui monte jusqu’au col, et une chaîne d’or à deux rangs ; elle est coiffée d’un bonnet d’une forme singulière ; son écusson est d’or au lion d’azur, couronné et lampassé de gueules.

Près de là est la tombe d’un jeune enfant gravée pl. VIII, fig. 2, à cause de la singularité de son costume. Les écussons qui sont sur cette tombe ont une croix cantonnée de quatre alérions.

Le chœur de cette église est beau ; le grand autel, revêtu de marbre, est d’une belle ordonnance.

Au côté droit du chœur était le tombeau de Philippe Desportes, poète français célèbre, et l’un des abbés de ce monastère. Pl. VIII, fig. 3, est un cippe ou colonne d’une jolie proportion, sur un piédestal revêtu de marbre, orné de bronze et surmonté d’une corniche portant une croix sur une boule.

Sur le socle de la colonne on voit, du côté du chœur, le médaillon de Philippe Desportes, fig. 4 ; il a une tunique à grand collet, et une espèce de col de chemise sous ce collet ; les trois autres faces de ce socle sont ornées d’un médaillon, fig. 5, parfaitement rond comme celui qui porte le buste ;

au milieu sont deux ϕ entrelacés et entourés d’une couronne de laurier ; cette lettre grecque appelée PHI est sans doute placée là parce qu’elle commence le nom de Philippe, nom de baptême de Desportes.

Sur la colonne même est une plaque de bronze qui porte les armes de Desportes ; c’est une porte accompagnée de deux guichets, entourée de lauriers, et surmontée d’une crosse, fig. 6.

CHARTREUSE-LEZ-GAILLON,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

Cette chartreuse, située à neuf lieues de Rouen et à trois de Vernon, était une des plus riches de l’ordre ; elle avait un noviciat pour ceux qui se destinaient à prendre l’habit de Saint-Bruno. Elle a été fondée l’année 1571, par le cardinal Charles I^{er} de Bourbon, archevêque de Rouen. La fondation fut confirmée, en 1594, par le cardinal Charles Il de Bourbon, aussi archevêque de Rouen, et quatre ans après par Henri IV.

La Manse abbatiale du prieuré de Sainte-Catherine, près de Rouen, fut réunie à cette chartreuse, ainsi que celle de Saint-Pierre-de-Launai, en 1581.

On y arrive de Paris en traversant la plaine en face du château de Gaillon ; elle est enceinte de murs très élevés : une petite avenue conduit à la porte sur laquelle on lit :

CHARTREUSE- BOURBON-LEZ-GAILLON.

Cette porte est accompagnée de trois écus ; le premier, de France au milieu ; le second, du cardinal de Bourbon à droite ; le troisième, du comte de Soissons à gauche.

De là on entre dans une vaste cour, d'où on découvre toute la façade du bâtiment, rebâtie à neuf depuis l'incendie du couvent. Le feu y prit en 1764 par la négligence de quelques plombiers. L'église fut entièrement détruite avec ses monuments et ses ornements. Toute la partie incendiée a été rebâtie à neuf. Pl. IX.

Cette église est d'une propreté extrême, comme toutes celles des religieux de cet ordre dont l'unique occupation est de prier et de parer leur tombeau. La nef est peu vaste ; elle est séparée du chœur par une cloison de bois, sculptée à jour avec infiniment d'art et de délicatesse.

Le chœur est grand et bien éclairé : le maître-autel était enrichi de marbre et magnifique. Il a été transporté dans l'église paroissiale de Vernon.

Ce qu'il y avait de plus remarquable était le magnifique tombeau des comtes de Soissons-Bourbon, placé avant l'incendie dans une chapelle à droite.

La figure 1 de la planche XI est celle du comte de Soissons ; il a la barbe à la Henri IV, le manteau ducal, et le grand habit de l'ordre de Saint-Michel ; il est encore représenté, fig. 2, d'après un ancien portrait.

Anne de Montafié, fig. 3, est richement vêtue d'une robe de brocard et d'une pièce bordée d'hermine et enrichie de pierreries ; elle a un ample manteau doublé d'hermine, une énorme fraise à la Médicis, un collier de perles, et elle est coiffée en cheveux.

CORDELIERS DE MANTES,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Le roi Louis IX et la reine Blanche, sa mère, firent plusieurs voyages dans la ville de Mantes la première année du règne de ce prince, en 1226. Ce fut alors qu'il fit rétablir la porte de la ville, du côté des Cordeliers, telle qu'on la voyait encore en 1737.

On attribue aussi à ce prince la fondation du couvent des Cordeliers. Ce monastère s'accrut considérablement, surtout par les libéralités de la maison de Créqui. Il était si nombreux dans son origine qu'on y comptait trois cents religieux profès.

L'église des Cordeliers est petite et de peu d'apparence. Il y a, dans le porche, quelques tombes plates ; voici la seule qu'on puisse encore bien distinguer.

On y voit deux figures d'un homme et d'une femme. Celle de l'homme est représentée pl. XII, fig. 1 : c'est sire Denis Cointrel, marchand, bourgeois et maire-prévôt de Mantes. Il est vêtu d'un habit ample et long ; il a une escarcelle à la ceinture, en forme de sachet large, et la forme de ses sandales est assez singulière.

Sur l'autre côté de la tombe est une femme, fig. 2 ; c'est Guillemette Dinecheau, épouse de Denis Cointrel. Elle est coiffée d'un béguin, et vêtue d'une longue robe à larges manches, avec un rosaire à sa ceinture.

La porte du couvent est très simple ; au milieu est une statue de saint Bonaventure, vêtu en cardinal.

A gauche était une grande chapelle, sur les vitraux de laquelle on voyait les figures gravées n^{os} 3, 4, 5. Il serait difficile de nommer les personnages représentés sur ces vitraux ; mais les armoinies indiquent que c'étaient de très grands seigneurs qui avaient des alliances avec les maisons d'Autriche, de Milan, de Rohan et de France.

A la fig. 3, on voit trois femmes à genoux, dans le costume du temps de Louis XI. L'écusson du prie-Dieu est écartelé de France et de l'Empire.

Le chevalier, vêtu d'une cotte-d'arme, et à genoux aussi devant un prie-dieu, a un écusson plus compliqué.

Derrière lui est un saint Michel ; il tient un drapeau dont le bâton est surmonté d'une croix assez ornée ; sur le drapeau sont des armes dont le champ est de gueule, chargé d'une croix d'argent ; ce sont celles de Rhodes ou de Malte. Ce saint Michel indique probablement le nom de baptême du chevalier.

La fig. 5 représente une femme avec son habit fourré d'hermines. Derrière elle, deux petits enfants nus prient, les mains jointes. Il paraît que ces petits enfants ont été empruntés de ses armoiries, car on les retrouve dans son écusson qui ressemble à celui du chevalier, fig. 4, à l'exception du second quartier qui est d'argent à trois molettes de sable. Le quatrième quartier porte aussi deux enfants.

Le chœur est séparé de la nef par une grille de fer : il est très propre ; les stalles sont ornées de figures grotesques.

Au milieu du chœur est une grande tombe plate en marbre noir sur laquelle est gravée une figure, n° 6 ; c'est celle d'Ides de Rosny ; sa coiffure est d'une forme très singnlière, et son manteau est doublé de vair ; elle a les pieds posés sur deux petits chiens. A sa droite sont les armoiries de Créqui, d'or au créquier de gueule ; de l'autre côté sont celles de Rosny, d'or à deux faces de gueule.

Le cloître est extrêmement petit.

CORDELIERS DE VERNON,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

Les Cordeliers de Vernon étaient d’une fondation fort ancienne ; l’église n’avait rien de remarquable que le tombeau de François de Montmorenci et de sa femme.,)

François de Montmorenci-Hallot était fils de François de Montmorenci, baron d’Auteville du Hallot, de Crève-Cœur-en-Auge, de Boutteville, de la Roche-Millet, seigneur de Precy-sur-Oise, capitaine de cinquante hommes, chevalier de Saint-Michel et de Jeanne de Mondragon.

Il servit avec valeur et fidélité les rois Henri III et Henri IV pendant les troubles de la Ligue, et il en mérita des récompenses. Henri lui donna plusieurs emplois : il fut fait chevalier de l’ordre, capitaine de cent hommes d’armes, bailli et gouverneur de Rouen, bailli de Gisors, enfin lieutenant-général, pour le roi, de toute la Normandie, en l’absence du duc de Montpensier.

Hallot se jeta en Normandie lorsqu’il eut appris la mort du duc de Guise ; il disposa si bien la noblesse de cette grande province en faveur du roi et de son successeur, qu’ils ne trouvèrent, dans aucune contrée du royaume, plus d’obéissance et de secours. Bientôt après il conduisit au duc de Montpensier une nombreuse troupe de gentilshommes à la tête desquels il contribua beaucoup à la victoire complète que ce prince remporta sur les Gauthiers, auprès de Falaise. De plus de vingt mille hommes qui avaient pris les armes, il y en eut trois mille de tués, douze cents de pris, et le reste fut tellement dissipé, que le nom de ces fanatiques, qui avaient été jusqu’alors le fléau des villes de Normandie, fut éteint. Peu après, Hallot prit Neufchâtel, et battit un corps de sept cents ligueurs. Il se comporta avec le même courage au combat d’Arqués, à la bataille d’Ivry et au siége de Paris, mais celui de Rouen lui fut fatal. Le roi lui avait promis, en récompense de ses services, le gouvernement de cette ville importante. Hallot se surpassa

lui-même dans cette fameuse expédition ; mais, le 7 février 1592, comme il volait au secours de la tranchée sur laquelle Villars avait fait une vigoureuse sortie, il fut blessé à la cuisse d'un coup d'arquebuse, et renversé de son cheval qui fut tué.

Hallot se retira dans la ville de Vernon dont il était gouverneur, pour y faire panser ses blessures, et il y trouva la mort.

Flavacourt était suspect à Henri IV ; il lui avait ôté, en 1590, le gouvernement de Gisors, pour le donner à d'Alègre ; mais cet emploi n'avait pu contenter l'ambition de celui-ci ; depuis long-temps il conservait une secrète jalousie contre Hallot, ayant vu avec peine, qu'aussitôt après la mort de son prédécesseur, Henri IV, s'acheminant vers la Normandie pour y attendre le secours que lui envoyait la reine d'Angleterre, avait donné à Hallot le gouvernement de Vernon, auquel il prétendait.

D'Alègre sut cacher son ressentiment sous les dehors d'une feinte amitié : pendant que Hallot s'occupait du soin de sa guérison, il arrive avec seize chevaux, et le lendemain matin va lui rendre visite et lui fait demander s'il peut monter à sa chambre ; le blessé veut lui épargner cette peine : il va à lui, malgré son incommodité, en s'appuyant sur deux béquilles ; mais, comme il allait embrasser d'Alègre, ce traître et les siens le percent de coups d'épée et le laissent mort sur la place.

Hallot avait épousé Claude Hébert ou Herbert, dite d'Ossonvilliers, femme vertueuse qui poursuivit courageusement la vengeance de l'assassinat de son mari.

Il ne laissa que deux filles : Françoise de Montmorenci, femme de Sébastien de Rosma-dec, baron de Molac, et Jourdaine-Madeleine de Montmoreuci, femme de Gaspard de Pelet, vicomte de Cabanes.

Les figures de Hallot et de sa femme étaient placées sur une balustrade auprès du chœur. Pl. XIII.

Hallot est dans le costume militaire du temps ; il a les mains jointes, et son casque est posé devant lui.

Sa femme a la tête toute bouclée, une toque à l'espagnole, une robe à baleines, et des manches tailladées.

PRIEURÉ DES DEUX AMANTS,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

Le prieuré des Deux Amants est une des plus anciennes fondations de maisons religieuses qu’il y ait en Normandie. Sa position sur une montagne élevée de trois cent-cinquante pieds environ au-dessus des vallons que parcourent la Seine, d’une part, et l’Andelle, rivière du Pont Saint-Pierre, de l’autre, lui donne une des vues les plus agréables de France. La montagne n’est qu’un promontoire où l’on arrive de plein pied du côté de Paris.

Cette maison religieuse n’était, dans les premiers temps, qu’un ermitage : ce ne fut qu’en 1400 qu’un des seigneurs du Pont Saint-Pierre, de la maison de Mallemain, l’augmenta considérablement, ainsi que le prouvent les armoiries de cette maison, qui sont sur l’église, et quelques titres.

Les poètes ont voulu donner à ce prieuré une origine romanesque : un seigneur du château de Cante-Loup, situé au bas de la montagne du côté de la Seine, et vers la partie la plus rapide, avait une fille, la beauté du canton. Tous les chevaliers du voisinage aspiraient à sa main : le père, fatigué de leurs instances et original dans ses idées, promit sa fille à celui de ses amants qui la porterait jusqu’au haut de la montagne. Un des plus forts, aux épaules larges, se présente, se charge du poids et gravit la montagne à pas redoublés : il ne fallait point s’arrêter ; la fatigue survient, il fait des efforts, mais en vain ; à peine parvenu au haut de la montagne, la respiration lui manque, il tomb sous le poids et expire. L’amante désolée ne peut lui

survivre, et tous deux sont enterrés dans le même lieu. Le père, touché d'un repentir très sincère, fonde le prieuré des Deux Amants.

On a donné encore différentes origines au nom de ce prieuré ; mais, de toutes, voici la plus probable :

Sur le portail de l'église on voyait autrefois les deux images de Jésus-Christ et de la Magdeleine, patrone de l'église ; ce sont peut-être ces deux images que l'on aura d'abord appelées les deux amants, en faveur du divin amour qui attacha la Magdeleine à Jésus-Christ, et ce nom aura bientôt été donné à l'église, et ensuite au monastère. L'application du mot amant paraît un peu profane ; mais elle n'est pas plus ridicule que celui d'époux que les religieuses donnent au Sauveur.

On fait honneur de la fondation du prieuré des Deux Amants aux anciens seigneurs de Mal-lemains, comtes du Pont Saint-Pierre.

Le site de ce prieuré, pris du côté de Pont Saint-Pierre, est gravé pl. XIV, fig. 1 : on voit les deux montagnes séparées par une vallée et la campagne arrosée par l'Andelle, ainsi que le clocher du village du Pont Saint-Pierre.

La fig. 2, sur la même planche, représente les divers bâtiments du prieuré, la maison et l'église.

Le bâtiment est composé d'un rez-de-chaussée, d'un étage et d'une mansarde, avec deux pavillons : il y a neuf croisées de front au corps-de-logis du milieu, et deux à chaque pavillon, ce qui fait treize à chaque étage, avec la porte du milieu, en tout trente croisées. Ce bâtiment a été construit en 1685.

A côté de ce bâtiment est l'église qui a été entièrement réparée, à l'exception du pan de muraille du côté de l'ancien portail dont on a conservé la rosette. Ce portail n'existe plus, et on n'entre dans l'église que par l'intérieur de la maison. Elle est d'un assez mauvais goût, le bâton de la croix étant plus court que le croisillon. Cette église a été dédiée, le 22 septembre 1726, par M. Jean Gaulet, évêque de Grenoble.

L'autel est dans le milieu : sous cet autel est un vase, fig. 3, qui, selon la tradition, renferme les cendres des deux amants : il est de bois peint et très moderne. Il contient, en effet, quelques portions d'os, mais ce sont ceux de quelques saints dont on ignore le nom, parce qu'on a perdu l'étiquette.

Dans cette église on remarque trois tombes plates : les gens du pays assurent que ce sont celles des deux Amants et du barbare banneret.

Une de ces tombes est entièrement effacée, selon eux, c’est celle de Geneviève.

Celle en face représente un chevalier, fig. 4 ; c’est, disent-ils, l’image de Baudoin. Ce chevalier est tout habillé de mailles avec une dague et une épée. Les armoiries sont très effacées, et l’inscription n’est pas lisible.

La troisième tombe offre l’image d’un homme d’un certain âge ; c’est le banneret, c’est le père lui-même qui a voulu être réuni aux deux amants. L’habit religieux et sacer dotal dont il est vêtu ne les embarrasse pas ; c’est pour expier sa faute qu’il a voulu être inhumé ainsi. Malheureusement pour cette histoire, l’inscription reste et détruit toute cette fable : elle nous apprend que ce prétendu père est un prieur des Deux Amants, bienfaiteur du prieuré, Michel de Langlois, mort le 24 novembre en 14.

DOMINICAINS DE LILLE,

DÉPARTEMENT DU NORD.

Dominique de Gusman, gentilhomme espagnol, est le fondateur de l’ordre qui a porté son nom ; il avait déjà semé des disciples dans beaucoup d’endroits, lorsque le prévôt, de concert avec le chapitre de Saint-Pierre, lui en demanda quelques-uns, en 1221, pour la ville de Lille. Mais ce ne fut

que trois ans après sa mort que le P. Jourdain, général, y envoya quelques religieux de la maison de Paris, rue Saint-Jacques, qui furent reçus avec le plus grand appareil.

On s'occupa bientôt de leur bâtir un couvent ; il fut commencé et s'éleva peu à peu par les soins du chapitre et par les bienfaits de du Plouich, prévôt de Saint-Pierre et châtelain de Lille, et de Robert, son frère ; cependant, pour en hâter et achever la construction, il fallut encore tout le zèle du père Zegher, chef de cette communauté ; la charité des fidèles, qu'il sut échauffer et rendre active, lui procura des secours abondants.

Ces contrées étant presque toujours le théâtre de la guerre, le couvent fut détruit et ruiné plusieurs fois. Le cloître et le dortoir ont été rebâtis en 1431 : on les couvrit alors en tuiles ; car, jusque là, ils ne l'avaient été qu'en paille.

L'église des Dominicains fut interdite en 1456, on en ignore la raison.

Ce fut sans doute pour se mettre à l'abri des ravages fréquents dans ces temps-là que les frères prêcheurs sollicitèrent, à plusieurs reprises, un emplacement dans l'intérieur de la ville. Ils crurent avoir trouvé une occasion favorable pour l'obtenir, lorsque leur maison fut brûlée en 1297 par Philippe, roi de France, qui assiégeait Lille ; mais leurs efforts furent inutiles. Ils firent encore de nouvelles tentatives auprès de Charles V, dont ils obtinrent la permission de s'établir intra muros, cependant quoique munis des lettres de ce prince, en date de 1368, le magistrat de Lille s'obstina à les refuser. On leur accorda seulement la faculté de se réfugier dans la ville dans les temps de guerre.

Enfin, Philippe II, roi d'Espagne, cédant à leurs instances réitérées, leur donna l'hôpital de Grimaret, à condition d'y recevoir des pélerins, et d'en acquitter toutes les charges.

Le couvent des Dominicains eut, comme toutes les autres maisons, ses autels privilégiés, ses indulgences, ses ossements consacrés et miraculeux, et malgré ce qu'il eut à souffrir des différentes révolutions, l'intérêt des religieux parvint à y conserver trois choses ; plusieurs bulles de souverains, leur obituaire ; le reliquaire de la comtesse Jeanne, qui le donna aux religieux après sa mort, en 1244. C'était une petite Vierge d'ivoire dans une

niche d’argent vermeil doré, où il y avait une des épines de la couronne de Jésus-Christ.

En tous temps le genre d’industrie particulier aux moines fut le merveilleux qui leur a été d’un grand rapport. Aussi le culte du Saint Rosaire, sous le nom duquel il y eut une confrairie, fournit en partie aux frères prêcheurs les moyens de se bâtir, en 1654, un somptueux édifice ; chaque année, le jour de la fête du saint fondateur, le chapitre députait deux chanoines aux Dominicains, pour assister aux cérémonies qui s’y célébraient. C’était moins un droit pour le chapitre qu’un acte de reconnaissance de la part des religieux pour leurs anciens bienfaiteurs.

Le portail de cette église était décoré des trois ordres l’un sur l’autre ; c’était un des plus beaux monuments d’architecture de la ville.

L’intérieur était soutenu par des colonnes dont l’entablement supportait une galerie tournante.

L’église renfermait quelques monuments.

Entre autres celui de Louis de Melun, prince d’Épinay, connétable de Flandres, premier pair et baron sénéchal de Hainaut, prévôt héréditaire de la ville de Douai, etc., mort le 24 septembre 1704.,

Il avait épousé Elisabeth de Lorraine Lille-bonne, et laissa le fils dont le mausolé est représenté pl. XV.

Ce mausolée de Louis de Melun est assez bien composé. On voit sur le mur un grand rideau orné de franges, retroussé de chaque côté par deux squelettes, dont l’un tient un sablier ; son ouverture laisse apercevoir un grand socle de marbre orné de consoles et de guirlandes de lauriers, sur le devant duquel est un sarcophage de marbre noir ; ce socle porte deux figures de marbreblanc, grandes comme nature, et un piédestal de marbre, surmonté d’une pyramide terminée par une urne ciné-râire entourée de guirlandes de lauriers. Des trophées militaires sont arrangés en sautoir, derrière cette pyramide, et sur le devant on voit l’écu des armes de Melun, posé sur le piédestal au bas de la pyramide. L’écu est orné de la couronne et du manteau ducal et a deux aigles pour supports.

Les deux figures sont placées de chaque côté de la pyramide et assises sur son piédestal ; celle qui est à droite est couverte d’une longue draperie et d’un voile sur la tête qu’elle a penchée ; elle tient un livre de sa main

droite et presse l’autre sur son sein ; son costume et son attitude indiquent que c’est la piété ou la religion. L’autre figure est couverte d’une tunique qui laisse une partie de sa gorge à découvert, et d’un manteau qui lui couvre seulement les cuisses et les jambes ; elle a la tête et le bras élevés vers un des squelettes qui retroussent le rideau et semble l’intercéder ; l’autre bras est appuyé sur le piédestal de la pyramide ; les lauriers qui ornent sa tête semblent indiquer que cette figure représente la gloire.

Entre les deux statues, sur le sarcophage, des branches de cyprès sont posées sur une draperie de marbre blanc qui tombe sur le devant de ce tombeau, et dont le bas est arrêté par une tête de mort accompagnée d’ailes de chauve-souris.

COLLÉGIALE D’ÉCOUIS,

DÉPARTEMENT DE L’EURE.

Le bourg d’Écouis avait le titre de baronnie. Ce qu’il a de plus remarquable, c’est la halle couverte en bois qui est assez belle, et le château d’une construction très moderne.

L’église paroissiale d’Écouis était située anciennement dans le lieu où était alors et où l’on voit encore le cimetière ; elle portait le nom de Saint-Aubin, et dépendait de l’abbaye du Bec à qui Alvered de Gamaches l’avait donnée vers l’an 1141.

La nouvelle église est solidement bâtie en croix latine. Le portail, pl. XVI, est flanqué de de deux grosses tours couvertes en clocher, dans l’une desquelles il y a deux grosses cloches du poids de huit à dix milliers. La flèche est couverte en plomb, et ornée de deux couronnes. Le fronton est surmonté d’un Saint-Michel, vainqueur du Démon.

Sur le poteau du milieu de la porte de l’église, est une figure de la Vierge à qui cette église est dédiée. A droite, on voit les figures d’Enguerrand de Marigny et d’Alips de Mons ; ils sont graves séparément, pl. XVII.

Enguerrand, fig. 1, est vêtu en habit civil, d’une cotte hardie assez courte par-dessus une tunique, comme on représente les enfants des princes. Il tient dans sa main l’église d’Écouis qu’il offre à la Vierge.

Alips de Mons, troisième femme d’Enguerrand de Marigny, est représentée, fig. 2, vêtue d’une longue cotte hardie, garnie d’une

mentonnière semblable à celles des filles du couvent de l'*Ave-Maria.* Elle tient également le plan en relief de l'église d'Écouis qu'elle offre à la Vierge.

A gauche de l'église étaient les maisons canoniales.

A côté de la porte, à gauche, sont deux statues, pl. XVII, fig. 3 et 4 ; elles représentent un homme et une femme à genoux. Ce sont un particulier nommé Cornu et sa femme. Ils avaient fait, en faveur de la collégiale d'Écouis, une fondation qui leur mérita l'honneur d'avoir leurs statues dans l'église ; mais, comme ces fondations n'ont pas été acquittées, le monument a été relégué à la porte.

On trouve, au milieu de la nef, dans la croisée, une plaque de marbre blanc, sur laquelle on lit cette épitaphe :

Ci gît l'enfant, ci gît le père,
Ci gît la sœur, ci gît le frère,
Ci gît la femme et le mari,
Et ne sont que deux corps ici.

La tradition est qu'un fils de madame d'Écouis avait eu de sa mère, sans la connaître et sans en être connu, une fille nommée Cécile. Il épousa ensuite, en Lorraine, cette même Cécile qui était auprès de la duchesse de Bar. Ainsi Cécile était fille et sœur de son mari. Ils furent enterrés dans le même tombeau, en 1512, à Écouis.

A gauche encore, on voit un grand tombeau dans une niche, accompagné de quelques figures, c'est celui d'Enguerrand de Marigny, dont l'histoire est trop connue pour être rapportée ici.

Ce monument est figuré pl. XVIII, fig. 1. On voit Enguerrand couché sur sa tombe : il est en habit de chevalier, vêtu d'une cuirasse et d'une cotte d'armes sur laquelle sont les deux fasces de son écu. Il porte à droite sa longue épée, et à gauche la forte dague appelée *miséricorde.* Ses pieds sont posés sur un lion. La statue d'Enguerrand est gravée séparément, fig. 2.

L'arcade sous laquelle il repose est en ogive, et la corniche est accompagnée d'ornements gothiques, et couronnée par cinq figures représentant le jugement de Dieu sur l'affaire d'Enguerrand.

Dieu est assis entre deux anges, avocats d'Enguerrand et du comte de Valois. Celui de Valois tient une toise pour mesurer la conduite de son client. Le père éternel n'écoute sa justification qu'avec humeur, et le comte voyant qu'il a perdu sa cause est à genoux et implore son pardon que Dieu lui refuse. L'autre ange, avocat d'Enguerrand, tient une trompette pour annoncer le succès de son client qui est à genoux près de lui, et lui présente une couronne de corde, fig, 3, image symbolique de son supplice.

Les chanoines éludèrent la défense que Louis XI avait faite qu'aucun monument re-tracât l'affreuse histoire d'Enguerrand.

A côté du tombeau de Marigny on en voit un autre en marbre noir, pl. XVIII, fig. 4, sur lequel est une grande figure de marbre blanc : la mitre, la chape et la crosse portaient autrefois des médailles de vermeil qui y étaient incrustées, et qui ont été volées ; il a une croix archiépiscopale dont le sommet est cassé, ce qui lui donne l'air d'une masse. Ce tombeau est celui de Jean de Marigny, archevêque de Rouen, frere d'Enguerrand.

Au-dessous du sanctuaire, à l'entrée de la porte du chœur qui va à la sacristie, est une tombe plate de marbre noir, avec une figure incrustée de marbre blanc. Cette tombe renferme les cendres de Blanche de Gamaches, veuve de Jean de Châtillon-sur-Marne, seigneur d'Écouis. Elle est dessinée pl. XVII, fig. 5. Elle a une cotte hardie à manches pendantes ; son bonnet, entouré d'un grand voile, ressemble au turban des janissaires.

Du côté de l'épître est le tombeau de Pierre III de Roncherolles, seigneur de Châtillon, et de son épouse. Leurs statues sont placées dans une niche, pl. XIX, fig. 1, de la forme de celle d'Enguerrand, mais plus chargées d'ornements gothiques. Les deux montants sont décorés d'arabesques qui indiquent le temps de Louis XI. Sur le pilier à droite sont deux écussons : le premier est semé d'hermines avec deux saumons adossés. Au-dessus de cet écusson, il y en a un autre. Il est de gueules à trois pals de vair au chef d'or, chargé d'une fleur-de-lis de sable. Ce sont les armes de Châtillon-Lucé.

Sur le pilier à droite, il y a également deux écussons.

La tombe sur laquelle les deux figures sont couchées est ornée de pilastres et d'arabesques. Entre chaque pilastre est une niche renfermant une statue. Ces statues sont des vertus. La première à gauche est la Tempérance, placée entre deux vases de liqueur ; la seconde est la Justice tenant le miroir

de la vérité et la balance ; la troisième est la Chasteté sous la figure d'une jeune vierge ; la dernière est la Fermeté tenant une tour et appuyée sur une enclume.

Pierre de Roncherolles, gravé séparément pl. XIX, fig. 2, a un habit de chevalier ; sa cotte de mailles porte les armoiries de Roncherolles et de Châtillon ; elle est accompagnée de deux pièces qui couvrent la cotte de mailles au-dessus des cuisses : il n'a qu'une épée sans dague, il a la croix de Châtillon-Lucé sur le cœur, dans un médaillon.

Marguerite de Châtillon, sa femme, pl. XIX, fig. 3, a une robe à longues manches, une ceinture en chaînettes où pend un long rosaire, et un riche collier. Elle était fille de Jean III du nom, et de Blanche de Gamaches.

Sous l'autel est une armoire où l'on conserve une crosse de bois qui a, dit-on, appartenu à saint Aubin, ancien patron de l'église curiale : elle est d'un beau bois de noyer singulièrement sculpté : on y voit, sur une ligne spirale, toute l'histoire de Jésus-Christ. Les figures sont grotesques et bien analogues au goût du temps ; et il y a sur plusieurs légendes divers passages de l'Ecriture. Le haut de cette crosse est représenté pl. XVII, fig. 6.

Auprès du chœur, du côté de l'épître, est la sacristie. Elle a un trésor où l'on conserve plusieurs reliques. On montre une croix d'argent au milieu de laquelle est un Christ en bois, que l'on dit être de bois de la vraie croix. Ce qu'on y trouve de plus extraordinaire c'est un reliquaire fait en forme de banc, gravé pl. XVII, fig. 7 : les quatre pieds sont des pieds d'animaux sortant d'une feuille de vigne ; quelques petites croix à jour laissent voir l'os précieux, et annoncent l'usage sacré de ce banc qu'on pourrait prendre autrement pour un bijou profane.

Enguerrand de Marigny avait encore fondé à Ecouis un hôpital sous le nom de Saint-Jean-Baptiste : on y recevait les passants de l'un et l'autre sexe, dans deux corps-de-logis séparés, près desquels l'administrateur avait le sien.

VILLE DE CHAUMONT

ET

ABBAYE DE GOMER-FONTAINE,

DÉPARTEMENT DE L’OISE.

La ville de Chaumont, dans le Vexin-Français, existait dès 1060 ; c’était déjà une vicomté. Cette ville occupait anciennement toute la côte voisine. Sous le règne de Louis VII elle ne s’étendait pas au-delà du territoire de l’abbaye ; elle était comprise dans son enceinte. Cette enceinte renfermait alors le château, l’église abbatiale, une seconde église dédiée à la Vierge, la paroisse Saint-Jean-Baptiste, la place où les récolets se sont établis depuis, et la chapelle de Caillouet, à un quart de lieue hors de la ville.

Le premier seigneur de Chaumont, connu dans l’histoire, est Robert I^{er}, surnommé l’éloquent ; il tomba de cheval au retour d’une course qu’il avait faite en Normandie, et périt accablé sous le poids de ses armes. Osmond I^{er}, Gasse, son fils, chef de la branche des seigneurs de Poissy, fit la guerre aux Anglais et fut fait prisonnier à la bataille de Breninville en 1119. Il mourut à l’abbaye de Saint-Germert de Flaix, où il s’était fait religieux.

Guillaume I^er^, son successeur, avait aussi été fait prisonnier par les Anglais en 1119 ; il vivait encore en 1137, quand Etienne, roi d'Angleterre, prit son château de Guitry, et le fit raser.

Osmond Il prit les armes en 1137 avec son père ; on le dit père de Robert II.

Robert II vivait encore en 1170 ; c'est le père de Guillaume II et d'Amauri de Chaumont dont les descendants prirent le nom ; ce fut de son temps, ou sous son prédécesseur, que les Normands brûlèrent Chaumont en 1157 ; on n'a plus rebâti depuis sur le haut de la montagne, et cette ville s'est étendue sensiblement sur le bord de la rivière de Troene.

Son aïeul est Hugues, fondateur de Gomer-Fontaine en 1208 ; il faut qu'il ait vécu entre Robert et Guillaume II ; celui-ci mourut avant 1237.

Guillaume II mourut avant 1237 , Guilllaume III lui succéda, et après lui Mathieu I^er^, qui vivait en 1270, ensuite Régnaud nommé dans les lettres du roi de l'an 1264 pour la réunion de Chaumont et de Gisors ; il eut pour fils Mathieu II, dernier comte de Chaumont.

La seigneurie de Chaumont fut rendue à Guillaume V, conseiller-chambellan du roi Charles VI, et depuis attaché au dauphin, alors régent du royaume ; ce prince le fit maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, et lui accorda en 1424 de nouvelles lettres ; il fut en 1428 au siége d'Orléans, au sacre du roi en 1429 , lui rendit des services essentiels en plusieurs occasions importantes, et mourut en 1445.

Pilippe I^er^ avait accordé à la ville de Chaumont le droit de commune, et François I^er^ y érigea un bailliage royal en 1543 : Magny, qui n'était qu'une justice seigneuriale, fut enclavé dans son ressort. Le lieutenant-général du grand bailly de Senlis pouvait y aller tenir ses assises.

Au haut de la montagne, qui a donné son nom à la ville, le premier monument que l'on rencontre est la chapelle Notre-Dame, pl. XX, A fig. 1 a et C fig. 1 : elle est très petite, et n'offre rien de remarquable. Plus haut était l'église du prieuré de Saint-Pierre, pl. XX, C., fig. 2.

Cette église était d'abord celle d'une abbaye dont on ignore l'origine, et que le roi Louis *le Jeune* donna sur la fin de l'an 1145 à l'abbaye de Saint-Denis en France ; Hugues d'Amiens, archevêque de Rouen, confirma en 1137 la donation du prince : le pape Adrien IV défendit aux chanoines

qui desservaient alors cette église, de vendre ou d'aliéner leurs prébendes, et l'abbé de Saint-Denis réduisit en même temps l'abbaye au prieuré, sous la dépendance de son monastère, et y envoya douze religieux ; enfin il rebâtit l'église, qui fut dédiée par Je même archevêque ; mais ce n'était plus depuis long-temps qu'un prieuré simple sans communauté, et depuis l'union de la manse abbatiale de l'abbaye de Saint-Denis à la maison de Saint-Cyr, ce bénéfice était à la nomination du roi.

Cette église, qui était dans l'enceinte du fort, est tombée en ruine ; cependant les murs extérieurs sont encore entiers ; elle était assez petite, et point régulière : son intérieur consistait en une grande nef à laquelle on avait ajouté une chapelle. La porte de cette chapelle, fig. 2, était plus grande et plus ornée que la principale porte ; elle consistait en une arcade ogive, ornée de moulures, et soutenue sur deux colonnes qui n'étaient pas pareilles : le chapiteau de l'une était sculpté, tandis que celui de l'autre ne l'était pas ; ces colonnes étaient posées sur des piédestaux, ce qui est assez extraordinaire pour ce temps-là.

L'intérieur de cette chapelle était construit en voûte à plein cintre ainsi que toutes les croisées, ce qui indiquerait assez que ce monument est vraiment gothique et antérieur aux dernières croisades, quand même les titres ne le diraient pas positivement.

Ce petit monument est assez bien conservé, et la bâtisse en est fort jolie. On voit par le plan qu'il était dans l'enceinte de la forteresse, pl. xx A, en face de la Tour-au-Bègue *a*, dans l'intérieur du plan.

Sur le haut de la montagne était le château ; il servait de boulevard à la France du temps que la Normandie était entre les mains des Anglais. Guillaume Le Breton fait mention de cette place en 1188.

Par les tours qui restent, et par les traces qui indiquent la place de celles qui n'existent plus, on voit que ce château était bâti sur un plan elliptique. Il était composé de dix tours, placées à une égale distance l'une de l'autre. Le donjon était à l'une des extrémités de la forteresse, et le prieuré de Saint-Pierre était en face, au bout opposé, pl. XX, A, fig. 1. La lettre *c* indique la place des tours qui n'existent plus ; la lettre d celles qui subsistent encore en partie ; la lettre a, à l'intérieur du plan, indique la chapelle Notre-Dame : la première figure dans l'enceinte du plan, à partir de l'entrée, indique le

prieuré de Saint-Pierre ; et la seconde, dans le fond du même plan, indique la Tour-au-Bègue a ; il en reste encore une portion très haute ; il faisait partie dans ces derniers temps d'un domaine qui appartenait à madame Dampville ; ce fief était indépendant de la seigneurie de la ville, qui avait passé de la maison de Chaumont à celle de Longueville, et ensuite à celle de Conti.

GOMER-FONTAINE.

L'abbaye de Gomer-Fontaine est située dans le Vexin-Français, sur la rivière de Troène, entre Chaumont et Trie-le-Château ; elle fut fondée en 1208, suivant les titres de la maison par Hugues de Chaumont et sa femme Pétronille. Le pape Honorius III confirma la donation en 1222. Leur église fut dédiée par Eudes Rigaud, archevêque de Rouen, le 13 octobre 1266.

Cette abbaye fut fondée sous l'invocation de la Vierge, pour des religieuses bernardines de l'ordre de Citeaux ; elle prenait le titre d'*abbaye royale*, et son abbesse portait sa croix abbatiale suspendue à un ruban violet moiré.

L'abbaye est située dans une vallée fort agréable. Les environs en sont riants. Elle est entourée des eaux de la Troène et d'un très-grand étang bordé d'une grande quantité de saules et de peupliers, et entouré de prés que les eaux entretiennent toujours verts. Les bâtiments sont spacieux ; ils paraissent être du temps de Henri IV ou de Louis XIII. Pl. XX, lettre B.

Dans la nef, en entrant à main gauche, il y a une arcade très basse sous laquelle est un large tombeau de pierre qui porte deux statues de même matière ; l'une, pl. XXI, fig. 1, est celle d'un homme ; il est vêtu d'une tunique longue et d'un manteau attaché par un cordon sur la poitrine et troussé sous le bras gauche ; l'autre, fig. 2, est celle d'une femme ; elle est vêtue d'une robe très ample, ouverte pour lais ser passer les bras ; sa tête est

couverte d’une guimpe et d’un voile qui lui cache le menton et le col, et retombe en double pointe sur sa poitrine.

Sur le mur de l’arcade, au-dessus de la tête de ces figures, il y a un bas-relief, n^{o} 3, qui représente trois figures. Celle du milieu est une femme qui tient dans une draperie trois petits enfants, et les deux autres sont deux anges, dont l’un tient un violon à trois cordes, ou rebec, et l’autre pince de la harpe.

Un autre bas-relief, n^{o} 4, de même grandeur, est sur le mur opposé aux pieds des statuer ; il représente Dieu au milieu de deux anges ; il semble détourner les yeux de celui qui est à sa droite, et accueillir celui qui est à gauche et qui tient une couronne de corde.

La tradition du couvent rapporte que ces statues sont les représentations de Hugues, comte de Chaumont, son fondateur, et de Pétronille, son épouse.

Hugues de Chaumont, fils de Walon ou Galon de Chaumont, avait pour femme Pétronille ; il en eut cinq enfants, Jean, Jacques, Gilles, Gervais et Hugues ; ces époux fondèrent l’abbaye de Gomer-Fontaine, du consentement de ces cinq enfants qui sont tous nommés dans l’acte ; cette fondation avait pour objet le repos de leurs ames et de celles de Galon et de Mathilde, père et mère de Hugues et également nommés dans l’acte.

Le premier bas-relief, n^{o} 4 , qui représente Dieu entre deux anges, détournant la vue avec humeur de celui qui est à sa droite, et regardant avec plus d’indulgence celui qui est à sa gauche et qui tient une couronne de cordes, a une analogie frappante avec les figures du tombeau d’Enguerrand de Marigny à Ecouis.

L’autre, n^{o} 3, est une allégorie également mystique ; il est très possible qu’à l’époque de la donation de Hugues, deux de ses enfants seulement fussent en âge de raison ; ces deux aînés étaient Jean et Jacques. La figure du milieu peut être Hugues de Chaumont lui-même qui voue et offre à Dieu ses trois enfants en bas âge, en répondant pour eux qu’à l’exemple de leurs frères ils ratifieront l’acte de la donation quand ils auront acquis l’âge de pouvoir le faire, comme c’était l’usage du temps : enfin les deux anges qui accompagnent ces figures et qui jouent l’un d’un violon à trois cordes, appelé *rebec,* et l’autre d’une harpe, sont une allégorie de la joie que les anges éprouvent dans le ciel lorsqu’on donne une ame à Dieu, et qu’on fait

du bien à ses prêtres : ainsi le bas-relief, n° 3, avait rapport à la cérémonie de la fondation, et celui, n° 4, à la rémission accordée à Hugues de Chaumont de ses péchés pour cette fondation.

Les figures 5, 6, 7, 8, représentent les cinq enfants de Hugues de Chaumont. Les figures 6 et 7, dans un costume pareil, avec l'armure de mailles qui les enveloppe depuis les pieds jusqu'à la tête, une cotte d'armes et un bouclier suspendu à leur épée, doivent être Jean et Jacques, les deux aînés.

Les trois autres figures 5 et 8 , sont celles des trois plus jeunes enfants que Hugues présente à Dieu dans un lange ; celui fig.5, est vers la chapelle Saint-Jean, il est vêtu d'une longue tunique, et il a une bourse à sa ceinture ; c'était probablement le plus jeune de ces enfants mort avant l'âge de porter les armes ; et si les noms des enfants de Hugues de Chaumont sont placés dans les chartes, selon le droit d'aînesse, ce dernier devait s'appeler *Hugues* comme son père.

Les deux figures parfaitement semblables et à peu près du même âge du n° 8, seraient alors celles de Gilles et de Gervais : ils ont une cotte d'armes serrée par-dessus leur cotte de mailles, et outre la ceinture de leur épée un autre ceinturon en bandouillère pour la soutenir ; leurs pieds ont des chaussures embriquées.

Dans la chapelle de la croix il y a dans une niche un tombeau, n° 9 ; il porte une statue en pierre, dont le visage et les mains sont de marbre blanc ; elle est vêtue comme celle du n° 2, excepté que les voiles qui sont sur sa tête sont plus écartés et laissent un peu voir de ses cheveux.

Cette statue est celle d'Yolande de Trie, femme de Robert IV du nom, seigneur de Beu, qui fut premier chambellan de Louis II, roi de Naples et de Sicile, duc d'Anjou, qui le fit capitaine et châtelain de la ville de Tarente en 1391. Yolande n'eut point d'enfants et mourut en 1428.

On voit sur la croisée de la chapelle où elle est enterrée des armes, n° 10, qui ne sont pas colorées, mais qui portent la bande de la maison de Trie ; elles sont accolées à celles de Chaumont-Guitry.

Les armes du n° Il qui sont aussi sur les vitraux de la même chapelle sont celles de la maison de Trie.

Celle du n° 12 sont celles de Mathilde, comtesse de Boulogne, bienfaitrice du monastère.

Les armes du n° 13 sont sur les vitraux ; ce sont celles de la ville de Rouen.

PRIEURÉ DE LONG-PONT,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Le bourg de Long-Pont est fort ancien ; tout ce que nous savons de l’origine du prieuré de Long-Pont se trouve dans une charte de Geoffroy, évêque de Paris. Guy, un de ses chevaliers, lui demanda l’église dédiée à la Sainte Vierge dans le bourg de Long-Pont, à condition que tous les droits dus à l’église de Paris et à son évêque seraient conservés ; Geoffroy y consentit.

Les religieux, selon leur institution, devaient être vingt-deux ; leur nombre s’est quelquefois élevé jusqu’à trente. Les chanoines de Saint-Pierre, fondés antérieurement, furent réunis vers le douzième siècle à ce monastère, ce qui augmenta ses revenus.

Le roi Philippe-le-Bel est venu plusieurs fois au prieuré de Long-Pont. Il y était au mois de décembre 1305, suivant des lettres qui sont datées de ce

lieu ; Louis de France, comte d'Evreux, est mort à l'abbaye de Long-Pont en 1319.

Pendant la guerre de l'avant-dernier siècle, les religieux furent obligés d'abandonner leur prieuré ; le parlement leur permit en 1562 de se loger au prieuré de Saint-Julien-le-Pauvre, et d'y faire le service divin.

La façade de l'église de Long-Pont, pl. XXII, témoigne assez de son antiquité ; le grand portail est une arcade ogive ; sur le pilier du milieu est une Vierge ; elle avait autrefois un couronnement semblable à celui des figures qui sont à côté d'elles ; mais cette pierre a été enlevée, renversée et placée sur une colonne tronquée pour servir de bénitier. Des quatres figures qui accompagnent la Vierge, la première est saint Barthélemi, second patron titulaire de l'église.

Dans le fond de l'ogive on a représenté la mort de la Vierge et sa sépulture ; plus haut est sa gloire dans le ciel, où elle est assise à la droite de Jésus-Christ, et couronnée par un ange ; la tête de la Vierge avait été abattue, comme la plupart des autres figures, au temps des guerres du XVI^{e} siècle ; au lieu de la replacer, on s'est contenté de la lui mettre entre ses bras, comme à saint Denis.

Les deux cordons de l'ogive, qui entourent cette représentation, sont également gothiques : le plus près du fond est composé de douze anges, six de chaque côté ; tous ont des encensoirs, les uns élevés, les autres pendants ; quelques-uns portent des coupes, suivant le passage de l'Apocalypse, où les anges offrent à Dieu dans des vases précieux les prières des saints, et des parfums à l'Eternel. Dieu le père est en effet au haut de l'ogive ; à ses côtés, dans le deuxième cordon, sont les dix vierges de la parabole ; les sages à sa droite qui le bénissent, les folles à sa gauche ; les premières tiennent leur lampe pleine et allumée ; les autres ont la leur renversée comme une cloche ; aussi aux pieds de la dernière a-t-on représenté un arbre desséché et sans feui lage, avec une coignée déjà enfoncée dans le tronc, tandis qu'a l'opposite est un arbre touffu et plein de vie.

Aux deux côtés de la porte sont deux niches vides, celle à droite est ornée des armes de France ; celle à gauche est surmontée d'une couronne posée sur une espèce de masse ; sur la pyramide de l'ogive sont deux anges qui

supportent l’écusson de France avec les fleurs-de-lis au nombre de trois ; au-dessus est la rosace ; aux deux coins de la pyramide de l’ogive on aperçoit deux petites rosettes.

A gauche est une grosse tour carrée et très lourde ; elle renferme les cloches ; elle est ornée de crénelures et de fleurs-de-lis grossièrement sculptées ; les éperons qui raccompagnent ont été construits pour l’empêcher de tomber, parce qu’elle avait parti perdre son aplomb ; on n’y remarque cependant aucune lézarde ; la porte également en ogive donne dans le clocher et sert de passage dans le bas-côté à gauche du chœur. Les armoiries qui sont sur la porte sont celles d’un cardinal-prieur, commendataire, bienfaiteur du monastère ; elles sont d’argent au chevron de gueules accompagnées de trois monts de sable 2 et 1 ; le tout est surmonté d’un chapeau de cardinal sur un bâton prioral ; ces armes se trouvent dans plusieurs endroits de l’église.

L’intérieur de l’église était sûrement autrefois au niveau du sol ; il faut actuellement descendre douze marches pour y entrer ; ce qui prouve que le terrain extérieur a été exhaussé par les ravines, c’est que le portail est en terre jusqu’aux pieds des statues.

On trouve auprès de la porte le bénitier, dont la forme et la sculpture sont singulières. La nef était autrefois pavée de plusieurs tombes ; on y distingue encore celles-ci :

Au milieu de la nef, en tout sens, on voit une tombe sur laquelle on a gravé un homme et une femme ; on lit autour cette épitaphe :

> *Cy-gist très vénérable et discrète personne* M^e^ JEHAN LAUMONIER, *en son vivant prêtre y bachelier en décret, curé de céans qui trépassa le 2 1 jour d’août* 1523. *Gist* MARION TAILLETTE, *jadis Femme de feu Jehan Laumônier, mère dudit curé, qui trépassa l’an 1528 y le 11 e jour de janvier. Priez Dieu, pour eux.*

Jean Laumônier, pl. XXIII, fig. 1, est revêtu de ses habits sacerdotaux ; sa mère, Marion Taillette, fig. 2, a une ample robe et un rosaire à sa ceinture.

Sur une autre tombe, fig. 3, on voyait un homme avec un ample manteau ; c'est un laboureur.

Au côté droit de Jean Laumônier et de sa mère est une tombe, fig. 4. La figure est coiffée d'un bavolet singulier, et vêtue d'une robe à collet retroussé.

La fig. 5 représente un cénotaphe en pierre placé sur la colonne auprès de la chaire ; un ange ailé qui montre une grande table chargée d'une inscription, qui n'est autre chose que l'acte d'une fondation pour *Catherine le Fèvre, veuve de Vincent Fortier, essayeur particulier des monnaies à Paris, décédée le* 1er *octobre* 1708 ; l'inscription est sur marbre noir ; celui qui est sous les pieds de l'ange est aussi sans écriture.

Il y a encore à gauche dans la nef une tombe sur laquelle on voit un diacre en soutane, fig. 6 ; il ne reste plus de l'épitaphe que le nom *Guido de Carolico.* Cette inscription est du XIV^{e} siècle, ainsi qu'une autre qui porte le nom de *Thiphaine de Villieis-Dame*, fig. 7 ; elle avait probablement la seigneurie de Villiers-sur-Orge, près de Long-Pont.

Les bâtiments intérieurs de l'église de Long Pont sont très considérables et neufs. Ils forment un édifice carré avec une cour au milieu, et un cloître autour ; le grand escalier est d'un trait fort hardi.

La façade du côté de la prairie est la plus considérable ; la vue, pl. XXXIV, est prise d'auprès du petit pont jeté sur la rivière d'Orge ; on voit à droite le derrière des bâtiments de l'église ; plus loin à gauche, est le château d'Ormoi.

NOTRE-DAME DE MANTES,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

L’église de Notre-Dame de Mantes a une origine fort ancienne et fort obseure : les annalistes placent en 860 ou 862 l’époque de sa fondation : elle fut bâtie sur un terrain appelé Monteclair, Mont-Epervier.

Cette église fut brûlée par Guillaume-le-Conquérant, lorsqu’il vint se venger d’une plaisanterie du roi des Français. En 1087, Guillaume demanda au roi Philippe I^{er} le Vexin français que le roi Henri II avait promis au duc Robert, son père, pour récompense des services qu’il lui avait rendus contre la reine Constance, sa mère, qui voulait lui ôter la couronne. Philippe éluda la question, et Guillaume demeura en repos ; mais un mot ridicule de Philippe le tira de son inaction et l’excita à la vengeance. Guillaume était fort gras, et il prenait des remèdes pour diminuer le volume de sa graisse qui l’incommodait. Philippe demandait toujours à ceux qui venaient d’auprès de lui quand il relèverait de ses couches. Ce propos ridicule fut rapporté à Guillaume. « Je ne tarderai pas, répondit-il ; au jour de mes relevailles j’irai le visiter avec dix mille lances en guise de chandelles. »

Guillaume, qui voulut se venger et s’emparer du Vexin, ne tint que trop scrupuleusement parole ; dès qu’il put monter à cheval, il ravagea tout le pays, s’empara de Mantes dont il fit passer tous les habitants au fil de l’épée, et n’épargna pas même les églises où l’on vit périr dans les flammes la plupart de ceux qui en avaient fait leur asile, et de là il envoya porter le fer et le feu jusqu’aux portes de Paris.

L’église de Notre-Dame fut, comme la ville, entièrement consumée ; mais le vent était violent ; il poussa les flammes en divers sens. Le cheval de Guillaume eut peur : il se cabra et jeta son maître par terre. Guillaume ne put guérir de cette chute. Il se fit porter à Hermentruville, village voisin de Rouen, et y mourut.

La collégiale de Mantes, telle qu'elle subsiste à présent, fut reconstruite par les ordres et par les soins de Blanche de Castille, mère de Louis IX, et de Marguerite de Provence, sa femme. La direction de l'ouvrage fut confiée au même architecte qui a bâti l'église de Royaumont.

Le chapitre de Notre-Dame était originairement composé d'un abbé et de plusieurs chanoines réguliers, ayant chacun un vicaire perpétuel. Pierre de Boisguillaume, . bienfaiteur de l'église, fut abbé de Mantes en 1145. Philippe, frère de Louis VII, archidiacre de Paris et abbé de Saint-Spire de Corbeil, lui succéda. Ils sont tous deux enterrés dans le chœur. Philippe-Auguste fut le dernier abbé.

Les revenus des chanoines étaient considérables, et leurs droits honorifiques très étendus.

Après Philippe-Auguste le chapitre fut composé d'un trésorier et de huit chanoines, de huit vicaires perpétuels et de plusieurs chapelains.

Les chanoines jouissaient alors d'une très-grande considération : Quand un d'eux officiait, un hérault allait à cheval publier par la ville que monseigneur tel devait officier tel jour.

Le chanoine officiant donnait la bénédiction au peuple, qui la recevait à genoux et baisait son anneau et le bas de son rochet.

Ce fut sous le règne de ce prince que se fit la transaction entre les chanoines de Mantes et l'abbé Jean de Saint-Victor de Paris, au sujet du droit de port. Il est dit que, du consentement du seigneur roi, Philippe-Auguste, abbé de cette église, le chapitre et les chanoines de Mantes ont cédé aux abbé et communauté de Saint-Victor, le premier saumon qui se prend, chaque année, au gord des coupes, rivière de Seine. Il y est déclaré que ce droit leur est annuellement dû. Au moyen de cette transaction, le procès qu'ils avaient pour cet important sujet, fut entièrement assoupi, et les religieux de Saint-Victor mangèrent le saumon sans être aucunement inquiétés.

Marie de Brabant, qui passa à Mantes les années de son long veuvage, y fit plusieurs fondations, entre autres celles des chapelles Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Blaise ; elle donna aussi plusieurs ornements. De son temps, l'honoraire d'une messe était de quatre deniers.

Louis, comte d’Evreux, son fils, étant devenu veuf de Marguerite de Valois, et voulant exécuter son testament, assigna, pour l’anniversaire du décès de sa femme, trente sols tournois de rente annuelle ; mais il faut remarquer qu’alors les sols étaient d’or et les deniers d’argent, et que cette somme valait cinquante écus d’aujourd’hui.

Charles-le-Mauvais, roi de Navarre, s’étant rendu maître de la ville de Mantes, fit construire, dans l’église de Notre-Dame, un puits, des moulins à bras et des fours. Il fit aussi entourer la ville de murs et de fossés : on y entrait par un pont-levis ; enfin il en avait formé une forteresse où il pouvait se défendre.

Le roi Jean vint à Mantes à l’occasion des couches de la reine de Navarre, qui mit au monde Charles surnommé le Noble. Le roi fit, présent au chapitre de deux pièces de drap d’or ondé pour faire des ornements.

L’ *Angelus* fut fondé à Notre-Dame de Mantes en 1442, par Gui-le-Baveux ; cet usage se répandit alors par toute la France.

Cette église est, par sa beauté et par sa hardiesse, une de celles qui méritent le plus. l’attention des curieux.

Le portail, pl. XXV, est composé de trois portes et de deux tours fort élevées. Les trois portes ne se ressemblent nullement et ne sont pas du même temps.

La première du côté droit est beaucoup plus ancienne que les autres, ce qui est clairement indiqué par les figures de rois et de saints qui y sont sculptées. Ces figures sont longues et. plus étroites par le bas que par le haut, avec des draperies collées sans aucune forme, à peu près comme celles de Saint-Germain des Prés. L’antiquité de ces figures fait soupçonner que cette porte résista a l’embrasement qui détruisit l’église au temps de Guillaume, et qu’elle est de l’époque de la fondation.

La porte du milieu est postérieure. Les figures, quoique à peu près de même style, y sont moins barbares ; il y en a même d’assez nettes. Sur le milieu des piliers, entre les deux arcs, est un prince avec un sceptre surmonté d’une potence T. Cette pièce de l’écusson de Thibaut, comte de Champagne, indique assez. que c’est sa figure ou celle de son second fils, et la sculpture annonce qu’elle est en effet du temps de la reine Blanche.

Le bas de ce portail a été refait à neuf, en 1405, par le maire et ses douze pairs.

Ils y firent poser sur un même rang leurs, figures en pierre, en grand-relief, sous les attributs des saints dont ils portent le nom, et firent graver leurs noms et surnoms sur les piédestaux de chacune de ces figures.

La Vierge qui est entre les ogives de la troisième porte est terminée, et le petit Jésus tient un globe surmonté d'une croix en pointe de fuseau. La couronne de la Vierge est ornée de fleurons nets et bien faits.

Dans le milieu de la porte il y a un bas-relief qui représente Jésus-Christ sur une croix en arbre, et accompagné de plusieurs figures ; le tout est surmonté d'une pyramide gothique, décorée d'ornements fort légers.

C'est au-dessus de cette porte qu'on a placé le cadran qui ne répond pas au style de ce portail, et qui est d'un goût moderne.

Les battants des portes, comme celles de la plupart des anciennes églises, sont de bois recouvert de plusieurs lames de fer en spirale.

Au-dessus des trois portes, il y a sur le milieu trois petites arcades en ogive, et deux sur les côtés.

Au-dessus est la rose, et des deux côtés une petite arcade.

On voit ensuite une galerie extérieure un peu dégradée. La tour à gauche est formée de trois rangs de petites arcades avec une galerie extérieure entre les deux premiers rangs.

Au premier rang d'arcades on remarque les écussons de France et d'Orléans ; au milieu est un soleil très reconnaissable à la forme de ses rayons.

La tour à droite est d'une construction bien plus légère et plus élégante. Le premier étage ne paraît soutenu que par de petits piliers extrêmement minces ; le second étage est étayé par une suite de tables de pierres taillées en tuiles.

Les deux tours ont été bâties par les habitants, et principalement par le corps de ville, auquel les rois avaient accordé de fort beaux droits. Les deux grosses cloches ont été faites par les ordres de Michel de Porcheville, maire, en 1256.

Cette église renfermait plusieurs tombeaux : la pl. XXVI, fig. 1, représente celui de Litgarde, comtesse de Mantes et Menlan, sa fondatrice

ou bienfaitrice.

Il y a sur ce tombeau une figure de pierre, couchée, de grandeur demi-naturelle, représentant une femme, ayant sur sa tête une couronne ; au chevet, deux anges portant des encensoirs ; sous les pieds, deux autres petits anges qui se tiennent par la gorge. Sur les flancs de ce tombeau sont placés des bas-reliefs représentant, en petit, des princes et princesses.

La figure a les traits assez délicats, ils annoncent une grande jeunesse. Elle a une couronne légère et une tunique fermée sur la gorge par un gros bouton ou *fermail*, et retenue par une ceinture plate et large d'un doigt ; le bout de cette ceinture, du côté droit, est plus long que celui du côté gauche, et il est terminé par un gland ; elle a les mains jointes, deux anges lui portent la tête, et à ses pieds sont deux autres petits anges nus qui se battent et se tiennent à la gorge : ils sont gravés séparément, fig. 2.

Dans les encadrements, sur le côté, sont des figures couronnées dont plusieurs tiennent un livre et une épée, fig. 3 ; mais le plus extraordinaire est celui où l'on voit un homme et une femme assis qui se tiennent par la main, tandis que l'homme foule un enfant sous ses pieds.

Dans la pl. XXVII on voit le tombeau de Catherine Lefevre, représentée à genoux, dans le costume du temps, avec sa fille derrière elle. Le n^{o} 2 offre le tombeau entier dans sa juste proportion. Le Le n^{o} 1 représente les deux figures plus grandes.

La fig. 3 représente celui de Jean le Couturier, conseiller de la reine Marie de Médicis ; c'est un buste costumé comme au temps de Louis XIII, placé dans un fronton coupé.

On voit pl. XXVII, fig. 4, l'Auditoire royal de Mantes, lieu où se tenait la juridiction de la ville.

On reconnaît aisément à la bâtisse de cet édifice la manière du règne de Charles VI. Il fut en effet commencé par le maire, le prévôt et les pairs de Mantes, dans le temps que Louis, duc d'Orléans, avait le gouvernement de la France, pendant la maladie de son frère Charles VI. La construction fut interrompue pendant les guerres civiles et celles des Anglais, et elle ne fut achevée que sous le règne de Charles VIII.

La porte est ornée d'une longue pyramide, au-dessus de laquelle est une figure de saint Yves, patron des avocats et des procureurs, dans le costume

du temps, pour les gens de loi. Cette pyramide est soutenue par des arcboutants, supportés par d'autres pyramides. Le tout est sculpté et évidé avec beaucoup de légèreté. Entre les pyramides on voit deux écussons ; celui à droite est aux armes de Milan, qui sont d'argent, au givre ou serpent d'azur, dévorant un enfant de gueules. Ces armoiries que Louis d'Orléans prenait du chef de sa femme Valentine, prouvent que le bâtiment était à cette hauteur et que la porte était construite quand il fut interrompu par les guerres.

A gauche sont les armes de France ; au-dessus du cintre on voit un porc-épic, symbole de l'ordre que ce prince avait institué.

Dans le fond de la porte on aperçoit un escalier en limaçon.

Le reste de la maison est fort simple, les croisées sont ornées de pyramides ; il y a entre deux une Vierge.

Au-dessus sont trois écussons qui indiquent aussi que cette partie du bâtiment a été faite du temps de Charles VIII et de Louis XII.

Le premier est mi-partie de France et de Bretagne.

Le second est l'écu de France.

Le troisième porte les armes de Mantes : ces armes sont une branche de chêne et une fleur-de-lis.

Avant l'établissement des officiers royaux, les affaires majeures étaient jugées par les comtes et les gouverneurs, elles le furent ensuite par le maire et par ses pairs.

En 1552, Henri II créa les présidiaux pour débarrasser les parlements des petits procès qui retardaient l'expédition des grandes affaires : Montfort fut d'abord désigné pour le siége d'un présidial, qui fut ensuite transféré à Mantes.

La coutume de Mantes fut rédigée en 1556.

Il y a aussi eu d'autres tribunaux à Mantes, en 1592. Pendant qu'Henri IV y faisait sa résidence, le châtelet y fut transféré, il y demeura jusqu'après la réduction de la ville de Saint-Denis, en 1593.

Marie de Brabant avait établi à Mantes, en 1353, sa chambre des comptes.

Le grand conseil avait aussi été transféré dans cette ville, en 1556 ; il y condamna un gentilhomme à être décapité, pour des vols et des viols qu'il

avait commis avant les troubles : aussitôt après l'exécution le boureau mourut de la peur qu'il avait eue de manquer son coup.

A côté de l'Auditoire est l'Hôtel-de-Ville, dont on aperçoit sur le dessin un pavillon, avec une L couronnée dans le fronton, La porte est ornée d'un écoson aux armes d'Harcourt, qui étaient de gueules à deux faces d'or.

Devant l'Auditoire est une petite place au milieu de laquelle est une fontaine à deux cuvettes l'une sur l'autre, qui est d'un excellent goût et d'une très jolie forme : on voit aisément qu'elle est du temps de Louis XII.

Le pilier qui la soutient est hexagone ; chaque face est ornée d'arabesques d'un très bon goût. La fig. 5 représente celle d'une de ces faces, qui peut donner une idée de leur fini et de leur exécution.

Ce fut en 1500 que la ville de Mantes fit conduire à cette fontaine l'eau qui prend sa source à la Carelée, dans le clos des Célestins, elle passe le long du pont : la ceinture de pierre contenait 1068 toises six pieds.

Le bassin fut fait en 1526 aux dépens de l'Hôtel-de-Ville.

RÉCOLLETS DE LILLE,

DÉPARTEMENT DU NORD.

L'ordre des *Frères-Mineurs*, ou de *Saint-François*, a pris naissance dans le XII^{e} siècle. Il eut pour instituteur *Jean Bernardon*, fils d'un riche marchand d'Assise, en Ombrie.

Cet ordre recut dans la suite le nom sublime de *Séraphique.* Ce fut peu après cette époque que quelques-uns des disciples de François d'Assise vinrent à Lille et s'établirent dans le faubourg de Courtray.

Il s'écoula au moins vingt-cinq ans avant qu'on songeât sérieusement à les fixer dans le pays. Pendant tout ce temps, l'aumône pourvut à leur logement et à leur existence. Mais enfin la comtesse Marguerite se décida à leur assigner quelques terres et une demeure dans la rue des Foulons.

Il semble que les chanoines de Saint-Pierre n'eurent pas pour ces hommes nouveaux d'aussi bonnes intentions que pour les Dominicains. Le terrain sur lequel les *Frères-Mifleurs* voulaient bâtir leur couvent était sous la juridiction du chapitre. Celui-ci céda avec peine une partie de ses droits.

Les *Frères-Mineurs,* une fois admis dans la ville, prirent sur le peuple un ascendant tel, que les magistrats en conçurent des craintes violentes.

A la mort de saint François ses disciples se divisèrent en plusieurs partis. Il en résulta des réformes particulières que les papes autorisèrent. De ce nombre fut celle qu'on nomma *des Récollets.* Les Frères-Mineurs de Lille reçurent la bulle de cette réforme en 1610. Frère Jean *Jéhu,* élu vers ce temps-là premier provincial dans un chapitre général tenu à Valenciennes, envoya ces réformés prendre possession du couvent de Lille, ou plutôt il métamorphosa les *Frères-Mineurs* ou *Observantins* en *Récollets.*

Ces nouveaux religieux s'occupèrent d'abord de bâtir une église plus belle et plus vaste que celle qui existait auparavant. Mais, malgré toute leur industrie, elle ne put être ache. vée qu'en 1692.

Elle ne renfermait point de monuments dignes d'attention. On n'y a recueilli que celui de Baudouin :

Cy gist noble homme BAUDUIN *en son temps seigneur de Croix, de Flers, etc. Ecuyer d'écurie du Roy de Casstille, lequel tres passa le* XVII^{e} *jour de mars* M. D. XIII. *Priez Dieu pour son ame.*

Il était fils de Jean, seigneur de Croix, de Flers et du Metz, et de Madelaine, fille de Baudouin d'Ognies ; seigneur d'Estrée, gouverneur de Lille. Il mourut sans avoir été marié.

La pl. XXVIII^{e} fait voir, n^{o} 1, la statue de *Baudouin,* tête nue, avec une cotte de mailles, une cuirasse et une cotte d'armes, une épée d'une extrême longueur. Ses pieds posent sur un chien courant qui a un collier.

Le n^{o} 2 représente le couvent du côté du jardin.

Les Récollets avaient le privilége de se faire délivrer *gratis* du poisson, lorsqu'il en venait. C'étaient eux qui conduisaient les criminels au supplice.

ABBAYE DE ROYAUMONT,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

L'abbaye de Royaumont était célèbre par ses richesses, par le luxe de ses religieux et la magnificence avec laquelle ils recevaient les étrangers de l'un et l'autre sexe. Elle est située dans une plaine, au milieu des bois, à une lieue et demie de Beaumont-sur-Oise, et à une pareille distance de Luzarches. Son éloignement de Paris est de sept lieues.

Cette abbaye doit sa fondation à la piété prodigue de Louis IX. Ce prince, pour obéir aux volontés de son père, Louis VIII, acheta, des bénédictins de Saint-Martin de Borrenc, du consentement d'Ermengarde, abbesse du Paraclet, dont le prieuré de Borrenc dépendait, un bien nommé Cuimont, auprès de Beaumont-sur-Oise, et il y éleva ce beau monastère de l'ordre de Cîteaux, qu'il appela Royaumont, en latin *Regalis-Mons.* L'ouvrage fut achevé en 1228. Ce prince religieux fit venir de Cîteaux des religieux, les y logea, et les combla de bienfaits.

Septannées après, Jean, archevêque de Mitylène, consacra l'église, le 19 octobre 1235, en l'honneur de la sainte Croix, de la Vierge, et de tous

les saints. Le pieux monarque assista, avec toute sa cour, à cette solemnité, et il assigna 500 livres de revenu pour l'entretien de soixante moines dans ce monastère.

Ces religieux n'eurent pas de peine à persuader à saint Louis qu'il devait beaucoup à l'efficacité de leurs prières : ce prince ajouta de nouveaux dons au premier, pendant ses voyages et à son retour. Ses bienfaits attirèrent dans ce monastère un grand nombre de religieux, et il en trouva 114, à son arrivée en France, qui vivaient alors selon la réforme, mais qui, depuis, se sont bien relâchés de cette première institution.

Ce prince se retirait souvent à Royaumont, pour s'y livrer tout entier à des exercices de piété. Il y secourait les malades, et mangeait au réfectoire avec les religieux ; il couchait dans une des chambres du dortoir.

Cette abbaye était alors en grande réputation. Les frères et les enfants de saint Louis y furent enterrés, et plusieurs personnes de marque de ce temps y choisirent aussi leur sépulture.

L'empereur des Romains lui donna, en 1240, le chef de saint Jacques le Mineur.

Le premier abbé régulier de Royaumont se nommait Bartholomée.

Lorsque les Anglais se furent rendus maîtres du royaume, le roi d'Angleterre donna cette abbaye à Ægidius Cupe, le 29 janvier 1421.

Ce ne fut qu'en 1549 que Royaumont devint une abbaye commendataire. Mathieu de Longue joie a été son premier abbé commendataire, en 1549. Le dernier, à l'époque de la suppression, était M. de Balivière.

On entre dans l'abbaye par une belle grille dans une vaste cour. En face on aperçoit l'antique église ; à côté sont les bâtiments pour les religieux, et à droite, un pavillon à l'italienne, d'un assez mauvais goût, pl. XXIX.

Aux deux côtés de la grille, on voit, à main droite, un petit pavillon moderne, qui servait de logement au jardinier ; et à gauche, un vieux pavillon gothique, réparé plusieurs fois, mais qui porte des marques non équivoques d'antiquité ; il est du douzième ou du treizième siècle ; c'est la demeure du fermier.

Pl. XXXI, fig. 1. Tombeau de Louis de France, fils de saint Louis et de Marguerite, fille du comte de Provence. Ce jeune prince mourut à l'âge de seize ans ; son corps fut d'abord déposé à Saint Denis. Le roi d'Angleterre,

qui s’y trouvait alors, l’accompagna jusqu’au lieu de sa sépulture, et le porta quelquefois sur ses épaules, pendant la route, avec les autres barons. Ce tombeau est de pierre ; Louis est couché dessus ; il a les mains jointes ; ses cheveux sont taillés comme ceux des ecclésiastiques : il a par-dessus son surcot une cotte-hardie à larges manches. Tout le tombeau était peint de diverses couleurs ; le bleu surtout y dominait, et ce bleu était fait avec de l’outremer. Il en reste encore des morceaux considérables. Louis a, pardessus sa cotte-hardie, un manteau qui était bleu, et semé de fleurs-de-lis d’or ; ses souliers sont attachés par une courroie, avec une boutonnière ; ses pieds posent sur un chien ; sa tête est portée sur un coussin.

Le corps est placé sous une niche gothique ; la pointe en flèche de l’arcade est composée de feuillages ; les deux montants de cette niche étaient autrefois dorés. Le pied du montant droit est orné d’une tête composée de feuilles qui forment les cheveux, les sourcils et la barbe, d’une manière assez singulière ; l’autre montant a, pour ornement, un oiseau. Fig. 2.

Cette figure est étendue sur une pierre carrée, entourée de petites figures placées dans des niches, sur un fond de verre bleu. Ces petites figures représentent la cérémonie de la pome funèbre : on y voit, des deux côtés, des prêtres en habits sacerdotaux ; l’un portant le bénitier ; l’autre le goupillon ; l’autre l’encensoir. Sur l’autre face, du côté de la nef, sont des moines de différents costumes, qui suivent le convoi en pleurant. Ces petites figures ont de l’originalité et de l’expression.

Fig. 3. Tombeau de Blanche, première fille de saint Louis : c’est une plaque de cuivre émaillé. Cette jeune princesse a une tunique en mosaïque, et dans chaque losange on voit alternativement une fleur-de-lis et une tour : d’une main elle tient une pomme, et de l’autre elle retrousse sa robe.

Fig. 4. Tombeau de Jean, deuxième fils de saint Louis ; plaque de cuivre pareille ; costume semblable : il tient dans sa main gauche une espèce de sceptre surmonté d’une fleur-de-lis.

Pl. XXXII, fig. 1. Tombeau de Philippe d’Artois ; en pierre, figure mutilée ; écusson en très mauvais état.

Fig. 2. Tombeau de Philippe de France, frère de saint Louis. Ses cheveux sont plus courts et ne flottent pas comme ceux des ecclésiastiques. Deux

coussins posés l’un sur l’autre soutiennent sa tête ; ils sont supportés par deux anges. La figure ressemble à celle de Louis de France ; le vêtement est le même, à l’exception du surcot qui a, près du col, un appendice formant un triangle allonge, fermant avec une boutonnière, qui sert à en élargir l’ouverture, et donne plus de facilité pour le passer ; il a aussi, par-dessus l’épaule, une pièce qui ressemble assez au chaperon qu’on portait dans le siècle suivant. Le manteau est semé de billettes et de losanges dorés sur un fond bleu : un chien repose sous ses pieds. Autour du tombeau, on voit des ronds et des fleurs-de-lis taillés en creux et dorés. Au-dessous, il y a une suite d’arcades semblable à la précédente ; et sous chaque niche, on remarque alternativement un ange et un moine ; les anges sont vêtus de longues robes parseméés de fleurs-de-lis d’or ; ce sont des anges royaux.

Fig. 3 et 4. Tombeau de Louis, fils du comte d’Alençon, jeune prince mort à un an. Il est vêtu d’une petite tunique, placé dans une niche, et a les mains jointes. Tout ce tombeau est dégradé et mutité : on n’y distingue plus que quelques caractères, on y lisait :

Cy gist Loyz li ainznez fils mesire Pierre, comte d’Alençon, jadis fils le boen Loys, roy de France : et deça gist Phellippes, ses seconds frères ; li premier avait un an, et li second, XIIII mois.

Ces mois *et deça gist Phelippes,* prouvent que ce jeune prince était auprès de son frère ; mais les moines ont scié ce tombeau pour le faire tenir dans la place étroite qu’il occupe, et ont en jeté la moitié. On a placé l’autre partie derrière.

Les bâtiments de cette abbaye sont vastes et magnifiques. Le cloître est superbe : il a été repavé.

Pl. XXXIII, fig. 1. Philippe de France ; figure peinte sur vitre, même costume que pl. XXII, fig. 2. Son surcot est bleu, parsemé de carrés et de losanges d’or, pièces de son armure ; les souliers sont noirs, brodés en or.

Fig 2. Catherine de Bauve, femme de Guillaume Des vignes, morte au mois d’avril de l’année 1277 : elle a sur la tête une espèce de voile comme celui des religieuses, et par-dessus son surcot un long manteau brodé en-dessous. Cette broderie est formée de petites fleurs en grelots, qui ressemblent à celle du muguet. Fig. 3. Pétronille, épouse de Reli de Mareuil, chevalier, morte vers 1280. Son costume est à peu près le même

que celui de Catherine de Bove, à l’exception de la coiffure ; elle a sous son voile une espèce de cercle ou de couronne ; et à sa ceinture pend un aumônière ornée de trois houpettes.

Fig. 4 : N. Lescuyer, valet du roi Plilippe-le-Bel, mort en 1293. Il est coiffé d’un chaperon ou capuchon de mailles. Ce chaperon tenait au haubert, et on le relevait sur la tète pour se découvrir. Lescuyer a son chaperon relevé ; la partie inférieure s’appelait le gorgerin. Il est vêtu d’un haubert, armure défensive faite de chaînons ou de mailles de fer. Dans l’origine, le haubert ne descendait que jusqu’aux genoux ; cela suffisait dans les combats particuliers, où il était défendu de frapper ailleurs qu’entre les quatre membres ; bientôt on y ajouta des gants et des chausses faits de la même matière. Lescuyer a l’un et l’autre.

Les chausses de Lescuyer sont garnies d’éperons. Ces éperons sont censés être d’argent : les chevaliers seuls avaient le droit d’en porter qui fussent d’or. Les éperons n’étaient d’abord que des espèces de poinçons qu’on faisait tenir en les enfonçant, par une de leurs pointes, dans le talon du soulier. L’éperon de Lescuyer n’est qu’un cercle de fer passé dans le pied, et armé d’une branche, terminée en pointe acérée, mais garnie d’un anneau pour l’empêcher d’enfoncer trop profondément.

Lescuyer a dessus son haubert une espèce de casaque ou de chemise sans manches, qu’on appelait cotte d’armes. Cette cotte est chargée des armoiries de la maison de Lescuyer, selon l’usage, à dix billettes, quatre, trois, deux, une ; et à l’épée, l’écusson qui est à ses pieds est absolument le même.

A cette cotte d’armes est attaché un ceinturon de cuir, garni de petits clous, auquel est suspendue une épée longue et large, qui, au moyen de la barre transversale qui lui sert de garde, représente une croix.

Il tient à sa main une pique.

Pl. XXXIV, fig. 1. Blanche, fille de Jean de Laon, chevalier, sire d’Atteinville, morte en 1310. Son costume diffère des précédents ; c’est même une chose remarquable, que parmi cette uniformité apparente des habits qui se trouvent sur les tombes, il y en ait très peu de semblables. Son long surcot à manches n’est point attaché avec une ceinture ; le voile de sa tête est posé avec art, et les petites touffes de cheveux qui passent font un assez bon effet.

Fig. 2. Alix, femme de Pierre de Noisy, échanson du comte de Clermont, fils de saint Louis, morte au mois de juin, de l’année 1303. Son surcot est retroussé sous les deux bras, ce qui le drape par le bas. Le voile de la tête, serré sur le col, est posé d’une manière lourde et désagréable.

Fig. 3. Philippe-le-Bègue du village de Pourpoint, mort le 20 mai 1301. Il a sur sa tête un bonnet d’une étoffe grossière ; et sur le corps, une espèce de sarreau comme la tunique des capucins ; ses souliers ont une longue et large pièce sur le coup-de-pied, elles oreilles sont attachées avec un bouton.

COMMANDERIE DE S^{T}-JEAN EN L’ISLE,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

L’origine de l’ordre de Malte est devenue très obscure. On croit qu’il a pris naissance dans l’ordre de Saint-Benoît. Ce furent, selon Guillaume de Tyr, des marchands d’Amasie qui érigèrent en Palestine une église, sous l’invocation de la Vierge, desservie par des bénédictins, qu’ils firent venir de leur pays, avec un abbé. Comme les fondateurs étaient latins, et qu’on y suivait leur rite, ce monastère fut appelé *monasterium de latina.* Ces mêmes marchands fondèrent un hospice, dédié à saint Jean l’Aumônier, pour les

pélerins, tant malades qu'en santé, réduits à une extrême misère par les mauvais traitements qu'ils éprouvaient de la part des Musulmans. Cet hospice était desservi par des frères laïcs ou oblats de l'ordre de Saint-Benoît.

Ces hospitaliers n'étaient donc pas militaires, mais ils le devinrent par la nécessité où l'abbé de Sainte-Marie se trouva de les armer pour escorter les pélerins contre les Arabes. Ils élurent un capitaine qui les commandait ; sa valeur et sa prudence les attachèrent à lui, et ils ne voulurent plus d'autre chef pour les gouverner dans leur hospice ; ils secouèrent tellement le joug de leur abbé qu'ils quittèrent même la règle de Saint-Benoît pour prendre celle de Saint-Augustin, plus conforme à leur nouvel état.

Gerard est regardé comme le patriarche de l'ordre ; on croit qu'il est le même que ce Ge. rard d'Avesnes, dont on raconte qu'étant en ôtage dans la ville d'Assur ou Arsid, en Palestine, tandis qu'elle était assiégée par Godefroy-de-Bouillon, après la conquête de Jérusalem, les Musulmans l'attachèrent avec des cordes au bout d'un grand mât qu'ils placèrent sur les remparts à la vue des assiégeants. Ceux-ci continuèrent cependant le siège, auquel le patient survécut ; mais il demeura, le reste de ses jours, dans un état de faiblesse et d'épuisement. Ce Gerard n'avait que le titre de prévôt ou de gardien : l'ordre commença à s'étendre et à s'enrichir. – Il mourut vers 1121, et a été mis au rang des bienheureux.

Raimond Du-Puy lui succéda ; ce fut lui qui recueillit les statuts de l'ordre ; il signala sa valeur en plus d'une occasion. Il mourut en 1160, à 30 ans, révéré comme un bienheureux. Auger de Balben le remplaça ; Gerbert vint ensuite ; il fut qualifié de maître de l'Hôpital. Castus et Joubert lui succédèrent. Roger de Moulins fut le premier qualifié de grand-maître dans les chartes. On vit à cette époque de grandes divisions entre les prélats et les chevaliers. Il périt dans un combat vers 1187.

Ce fut sous Garnier que se donna la fameuse bataille de Tibériade où périrent tant de chevaliers, et qu'arriva la perte de Jérusalem. Après sa mort, Ermengard Daps fut élevé le premier au magistère en 1191. Sous Godefroy de Duisson, son successeur, il y eut plusieurs combats entre les templiers et les hospitaliers. Le pape Innocent III se décida pour les hospitaliers. Ses successeurs furent Alphonse de Portugal, en 1201, Geofroy le Rat, en 1204,

Guérin de Montaigu, en 1208. Les hospitaliers possédaient alors dans le monde chrétien 19,000 manoirs, avec beaucoup d'autres revenus.

Depuis cette époque l'ordre eut pour grands-maîtres Bertrand de Texis, en 1230 ; Guérin, en 1231 ; Bertrand de Comps, en 1236 ; Pierre de Villebride, en 1241, et Guillaume de Château-neuf ; les hospitaliers combattirent souvent contre les Musulmans ; mais sous ce dernier chef les querelles avec les templiers se renouvelèrent, les deux ordres se battirent à outrance, en 1259, et il ne resta pas un templier pour porter dans les places de leur ordre la nouvelle de leur défaite. Ce grand-maître mourut le 24 octobre de la même année. Ce fut pendant son magistère que l'habit de chevalier reçut quelque changement. Sous Hugues de Revel, les chevaliers firent des prodiges de valeur ; sous Nicolas de Lorgue, le château de Margat fut emporté par les Turcs. Il mourut en 1289, à son retour d'Europe, où il avait été vainement solliciter des secours.

Les hospitaliers furent bientôt réduits à se renfermer dans l'île de Chypre, sous la conduite de Jean de Villiers. Les rois d'Angleterre et de Portugal, les croyant anéantis, mirent leurs biens en séquestre. Le roi de Chypre ne pouvait souffrir dans son île des hommes qui se croyaient affranchis de sa puissance et y dominaient par la force. Boniface VIII fit lever le séquestre ; mais ils demeurèrent assujétis en Chypre à la capitation, dont le roi les avait chargés. Odon, successeur de Jean de Villiers, fut cité à Rome et mourut en route, en 1297. – Guillaume de Villaret quitta l'île de Chypre avec ces chevaliers que le roi Henri de Lusignan ne traitait pas fort bien, parce qu'ils lui semblaient, avec raison, dangereux. Il forma le projet de conquérir l'île de Rhodes ; mais ses infirmités l'emportèrent en 1307. Foulque de Villaret exécuta ce projet en 1310. Rhodes devint alors le chef-lieu de l'ordre, et lui donna son nom. Les biens des templiers accrurent ceux des hospitaliers. Villaret soutint mal la réputation que ses exploits lui avaient acquise : les chevaliers, indignés de son luxe et de sa mollesse, le déposèrent. Il mourut en France en 1327. – Hélion de Villeneuve, nommé pour le remplacer, tint à Montpellier un chapitre général, où on divisa la religion par langues. – Dieu-Donné de Gozon avait grande envie d'être grand-maître ; il ne lui fallait qu'une voix, il se donna la seinne et le fut ; mais quand les infirmités le rendirent absolument incapable de gouverner l'ordre, il eut autant de

peine à faire recevoir son abdication, qu'il en avait eu à se faire nommer ; on lui attribue la défaite d'un dragon. Il mourut en 1353.

Sous Pierre de Cornillan et Roger de Pins, les papes voulurent que l'ordre vînt s'établir en terre ferme en Europe ; mais ils ne purent réussir à faire adopter cette proposition.

Depuis cette époque, jusqu'à Pierre d'Aubusson, l'ordre eut plusieurs grands-maîtres ; leurs actions ne sont que des récits de combats. Le magistère de ce dernier fut glorieux par la vigoureuse défense de Rhodes, dont il força les Turcs à lever le siége en 1480. Cette place fut rendue à Soliman, en 1522, par Philippe Villiers de l'Isle-Adam.

L'ordre perdit ainsi Rhodes, où il régnait avec tant de gloire depuis 220 ans. Les chevaliers errèrent quelque temps ; enfin Charles-Quint leur donna l'île de Malte, où ils s'établirent. Bientôt des divisions éclarèrent : il y eut des combats entre les chevaliers de différentes langues ; mais le grand-maître établit la paix, par sa prudence. Il mourut en 1544, et on grava sur sa tombe : *C'est ici que repose la vertu victorieuse de la fortune*. – Jean Domède, un de ses successeurs, ne mérita pas les mêmes éloges. Il chercha à enrichir sa famille, aux dépens de l'ordre, et lit souvent servir les formalités de la justice à ses haines particulières. Il mourut en 1553. – Jean de la Valette-Parisot est connu par sa belle défense de l'île de Malte contre Mustapha, en 1565. Les Turcs repoussés, laissèrent reposer les chevaliers qui ne furent en guerre qu'avec la cour de Rome. Alof de Vignacourt est regardé comme un des bienfaiteurs de l'ordre, par le soin qu'il prit pour rendre la ville de Malte et plus belle et plus commode.

Sous Paul Lascaris Castellan, en 1644, les chevaliers enlevèrent la caravane qui allait de Constantinople au Caire. Ibrahim irrité de cette perte, qui montait à deux millions, déclara a guerre au grand-maître et à l'ordre. A cette nouvelle, Louis vicomte d'Arpajon, l'un des plus grands seigneurs de France, arme tous ses vassaux, lève deux mille hommes à ses dépens, charge quelques vaisseaux de munitions de guerre et de bouche, et accompagné de plusieurs de ses parents et amis, il se rend à Malte, et présente au grand-maître ce secours, digne d'un souverain : mais la déclaration de guerre n'était qu'une fausse alarme. Cependant le grand-maître, pour reconnaître le généreux secours que le vicomte lui avait

conduit, lui donna la permission pour lui, son fils et les chefs aînés de sa maison, a perpétuité, de porter la croix d'or de l'ordre de Malte.

Depuis cette époque, le grand maître le plus célèbre est Emmanuel Pinto, mort en 1773 ; c'est celui que Cagliostro prétendit être son père ; ce Pinto fut heureux dans toutes ses entreprises, et régna plus des potiquement qu'aucun de ses prédécesseurs. Il est le premier qui ait porté la couronne fermée. Son successeur fut François Ximenès de Texada, mort en 1775. Le grand-maître en 1791 était Emmanuel-Marie des Neiges, de Rohan, de Polduc. C'est sous son magistère que c'est consommée la réunion de l'ordre de Saint-Antoine à celui de Malte, et qu'une nouvelle langue, sous le nom de Bavière, a été créee en 1782.

On n'a rien de certain sur l'habillement primitif des chevaliers ; on sait seulement que dès leur institution ils portaient un manteau à bec, tel qu'il se donnait en dernier lieu à la profession. Ce manteau s'attache avec le cordon de l'ordre de soie noire et blanche, où sont représentés les mystères de la passion, et entrelacé de petits paniers, symboles de la charité que les chevaliers doivent exercer envers les pauvres : il paraît, par d'anciens sceaux, que le manteau était accompagné d'un capuce. Pl. XXXVI, fig. 1. – Celui des chevaliers, en 1791, était l'habit civil ordinaire avec une croix de toile blanche, à huit pointes du côté du cœur. Fig. 2. Le costume du grand-maître ne differait guère dans l'origine de celui des chevaliers. Fig. 3. Celui de Raymond Du-Puy, premier grand-maître, d'après d'anciennes peintures. – L'habit du grand-maître est (1791) une soutane de tabis ou de drap, ouverte par devant, et serrée d'une ceinture où pend une bourse, pour marquer la charité envers les pauvres ; et par-dessus cette soutane, il porte une robe de velours. Il a la croix blanche sur l'épaule, sur le côté gauche de cette robe et sur la poitrine. Fig. 4. – Quand les chevaliers vont combattre les Turcs, qu'ils appellent les infidèles, et qu'ils font leurs caravanes, ils portent sur leur habit une soubre-veste, ou casaque rouge, en forme de dalmatique ; ayant devant et derrière un e croix blanche pleine, qui est celle des armes de l'ordre. Fig. 5.

L'habit des chevaliers grands-croix, quand ils sont à l'église, est une robe noire appelée clocia ou cloche ouverte par devant, et ayant de grandes manches, avec la croix de l'ordre, au côté gauche, sur la poitrine et sur

l’épaule ; le grand cordon et une épée à leur côté. Fig. 1. – Quand ils vont au conseil, ils ont une pareille robe noire, mais fermée par devant, n’ayant que la grande croix sur la poitrine, et ils ne portent pas d’épée ni de cordon. Fig. 2. – Les frères chapelains, allant par la ville, sont habillés comme les ecclésiastiques ordinaires, avec la croix sur la poitrine. Fig. 3. – Quant ils ont un manteau ils portent aussi cette croix sur le manteau. Fig. 4. – A l’église ils ont un rochet de toile, et par-dessus un camail noir, avec la croix de l’ordre. Fig. 5. Ceux qui résident à Malte ont le camail violet.

Les revenus de l’ordre de Malte étaient considérables, et il possédait en France une grande quantité de prieurés et de commanderies. – Dans l’origine on entendait, par *commanderie,* la simple administration des revenus d’un bénéfice que l’on donnait en commande ou dépôt.

Pour être commandeur de Malte, il faut être de la nation chez laquelle est située la commanderie, et avoir fait ses caravanes, qui consistent en un service de quelques années à Malte. Il faut aussi avoir les qualités requises par la commanderie. Ceux qui en jouissent sont liés par certains statuts, auxquels néanmoins on déroge souvent à la recommandation des princes, qui ont même fait des concordats à ce sujet, avec l’ordre de Malte.

Ce fut en 1203 que la reine Isburge, veuve de Philippe-Auguste, donna à l’ordre de Malte une partie des biens et des droits qui composent la commanderie de Saint-Jean-en-l’Isle. Cette commanderie a été convertie en bailliage sous le titre de grande trésorerie. C’est le chef-lieu du grand-trésorier de l’ordre. On la nomme Saint-Jean-en-l’Isle, à cause de la rivière d’Etampes qui l’entoure, pour la distinguer de Saint-Jean-de-l’Ermitage, situé dans Corbeil.

Girard, prêtre, mort en avril 1263, a été inhumé dans le chœur de cette commanderie. On voit sur sa tombe des fleurs-de-lis. Il tient dans ses mains un calice, et le bas de sa chasuble est aussi semé de fleurs-de-lis ; il a un chien sur son manipule. Pl. XXXVIII, fig. 1.

Cette commanderie est un des endroits les plus pittoresques dans les environs de Corbeil. On y entre par une porte au-dessus de laquelle est le méridien qui règle l’horloge. On lit cette inscription : *Amicis quælibet hora.* C’est de cette porte que la vue générale, pl. XXXV, a été prise.

On voit, en entrant dans la commanderie, l'hôtel du grand-trésorier de l'ordre ; à droite, le manoir du prieur et l'église conventuelle ; au milieu, à gauche, est un ancien pignon du bâtiment du temps de la reine Isburge ; à côté est la porte du jardin.

Devant l'église est un avant-corps ou espèce de vestibule couvert en ardoise.

La nef est assez longue, elle est pavée d'un grand nombre de tombes.

A droite est une tombe plus étroite vers les pieds que vers la tête, et qui doit être du temps de la fondation. On a gravé dessus une femme avec une bourse à sa ceinture, et le champ est parsemé de fleurs-de-lis.

C'était une dame de Moisy, dans la Brie, et dont les pauvres éprouvèrent les bienfaits. Elle est coiffée d'un voile et d'une guimpe, vêtue d'un long sarot et d'un manteau semé d'hermines. Pl. XXXVIII, fig. 2.

Près d'elle est celle d'une de ces personnes qui se donnaient à quelque ordre religieux sous le nom *d'oblates* ; elle est représentée coiffée d'un béguin et le voile levé ; chacun de ses pieds pose aussi sur un chien. Fig. 3.

Au milieu de ces monuments il y en a un, fig. 4, plus frappant et plus singulier : c'est un cadavre de grandeur naturelle, à demi rongé de vers. Leur nombre contraste singulière ment, ou plutôt semble se confondre avec quantité de caractères gothiques dont la pierre est chargée. Il y en a au-dessus de la tête, on en voit sous les pieds ; de longs rouleaux d'écriture occupent les deux côtés. Il est étonnant que le texte, qui n'est pas illisible, n'ait pas été relevé et imprimé. C'est sans doute parce qu'il n'offre pas un seul nom, une seule date.

La reine Isburge, pl. XXXIX, fig. 1, a une large cotte hardie attachée avec une ceinture. Un ample manteau doublé de vair, un sceptre sans fleur-de-lis, et une couronne à simples fleurons.

On voyait dans le chœur une tombe sur laquelle on lisait : *Ci-gît Antoine de Dourche qui fust escuyer de madame la roine Marg en l'an 1286, la veille de la Notre-Dame de mars.* Son capuchon est rabattu : à ses côtés sont deux écussons ; tous deux sont en sautoir. Pl. XXXVIII, fig. 5.

Auprès on lit : *Ci-gist madame Agnès, la fille de monseigneur Pierre. madame Marguerite, Prieur de l'hospital de France.* Sa tombe est étroite par les pieds. Fig. 6.

Un peu plus loin est *Etienne Bernard, commandeur de Senlis*, prieur de Saint-Jean en 1505, mort dix ans après. Il a sa crosse et sa mitre derrière les épaules. Fig. 7.

Un momument qui de sa nature a dû mieux résister que les tombeaux à l'injure des vers et du temps est un petit chariot de fer, à quatre roues, dans lequel on mettait du feu dans l'hiver et qu'on roulait dans l'église, durant les offices, pour y attirer et fixer les fidèles. Le dessin en est dans le salon du prieuré, et fait pendant avec celui du tombeau de la reine Isburge. Pl. XXXIX, fig. 2.

COLLÉGIALE S^{T}.-NICOLAS A AMIENS,

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Nicolas était né à Patare en Lycie, d'Anne, sœur de Nicolas l'ancien, archevêque de Myre, et d'Euphémius, homme pieux et charitable. Nicolas se préparant de bonne heure à l'abstinence, commença à jeûner dès le berceau. Il tétait ordinairement plusieurs fois le jour, excepté le mercredi et le vendredi qu'il ne tétait qu'une fois vers le soir, encore n'était ce que de la mamelle droite, où le lait est moins épais que de la mamelle gauche plus voisine du cœur. L'archevêque de Myre admirant la piété de son neveu, lui

donna la prêtrise et le fit supérieur d'un monastère, appelé la *sacrée Sion.* Il mourut peu de temps après. Nicolas quitta alors ses religieux et partit pour la Terre-Sainte. Ce fut pendant ce voyage qu'il apaisa une tempête sur la mer ; il opéra des guérisons, des résurrections, fit des exorcismes et des miracles de toute espèce. Nicolas arriva enfin à Jérusalem, passa quelque temps dans une caverne, et Dieu lui ordonna ensuite de retourner dans son pays. De retour dans son église, il prêcha le christianisme et montra le plus grand zèle pour la destruction de l'idolâtrie. Il fit beaucoup de miracles : le plus singulier fut de ressusciter trois jeunes écoliers qu'un hôtelier avait tués et qu'il gardait dans un saloir pour vendre leur chair comme de la viande commune. C'est en mémoire de ce miracle, qu'on le représente toujours avec trois jeunes garçons dans une cuve, et que les écoliers l'ont pris pour patron ; c'est aussi pour les nombreux miracles qu'il a opérés sur la mer, que les nautonniers l'invoquent dans leur détresse.

Nicolas mourut d'une fièvre, vers l'an 326 ; il fut très regretté. On lui bâtit des églises, et les merveilles qu'il opéra après sa mort surpassèrent encore celles qu'il avait faites pendant sa vie. Son corps demeura à Myre jusqu'en 1087.

La collégiale de Saint-Nicolas était un des plus anciens monuments de la ville d'Amiens ; elle fut comnencée vers le milieu du neuvième siècle, sur les fondements d'une ancienne chapelle dédiée à saint Vincent ; Dreux, évêque de Thérouane, en est le fondateur. Ce prélat mourut en 1078 ; il fit achever le chœur, conjointement avec l'archidiacre Varnier. Le portail, pl. XL, fig. 2, a été construit avec la nef, vers 1200 ; il était orné de gro tesques qui supportaient dix figures, cinq de chaque côté. Ces figures sont placées sous des baldaquins, et appuyées sur de petites co. lonnes dont les chapiteaux ont des feuilles d'acanthe ; elles sont supportées par des figures de singes) d'animaux et de monstres, posées sur de petites colonnes qui leur servent de piédestal.

Ce sont, en partant de la droite, celles d'Ingelburge, de saint Jean, de deux autres saints et de saint Nicolas.

Celles, en revenant à gauche, paraissent être Philippe I^{er}, enfant, saint Barthélemy, un vieillard et Philippe-Auguste.

Le fond du portail représentait le mariage et la mort de la Vierge.

On aperçoit, n^{o} 2, les restes de la nef ; on peut juger de sa construction par ses ruines. Cette nef ne fut construite que vers l’an 1193, temps auquel les religieux de l’abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux cédèrent aux chanoines, du consentement de l’évêque Thibaut, une portion de terre pour l’agrandir. On y travaillait encore, en 1207 , aux frais du chanoine Milon, vicomte de la maison de Poix. Les restes en sont gravés, fig. 1.

La confrérie de Saint-Nicolas était un établissement très ancien. Autrefois le pélerin qui revenait de la ville de Myre, était introduit dans l’église par ceux qui avaient fait le même voyage ; on lui mettait sur la tête une couronne d’argent doré, et pendant une année entière il portait le nom de roi de la confrérie.

COLLÉGIALE SAINT-PIERRE A LILLE,

DÉPARTEMENT DU NORD.

Outre son ancien palais, la ville de Lille offre beaucoup de monuments civils qui attestent sa grandeur et son opulence, tels que le ci-devant hôtel-de-ville, la bourse, et surtout la salle de spectacle. Parmi les monuments d’un autre genre, le plus remarquable par sa grandeur, par son antiquité et par les monuments nombreux qu’il renfermait, était la collégiale dédiée à Saint-Pierre.

La pl. XLI offre la vue de cet édifice et des bâtiments qui l'entourent près du pont bâti sur la Deusle par Deswerquin. L'artiste y a placé quelques voitures de transports, pour indiquer la forme des charrettes dont on se sert dans la ville de Lille.

On y voit aussi un petit chariot traîné par trois chiens attelés absolument comme des chevaux et avec un collier semblable à celui des chevaux de rouliers ; ces chiens traînent aussi des bagages d'un poids considérable : on en voit quelquefois jusqu'à six attelés de cette manière ; ils sont principalement employés au transport de la houille. On aperçoit dans l'éloignement, à gauche, le rond-point de la paroisse Saint-Etienne, et à droite celui de l'église Saint-Pierre.

Baudouin V fonda cette église en 1055, il la combla de bienfaits. La cérémonie de la dédicace en fut faite avec une magnificence extraordinaire, l'an 1066 , en présence de Philippe I^{er}, roi de France, qui scella les lettres de fondation de son cachet.

L'église de Saint-Pierre conserva jusque vers 1213 le droit exclusif de nommer les prévôts. La cour de Rome d'abord, et ensuite les rois de France, se l'attribuèrent. Cette dignité valait environ 6,000 livres de revenu. Les papes Alexandre II, Grégoire VII et Célestin II confirmèrent successivement la fondation de ce chapitre et la possession de tous les biens qui en dépendaient. Il y avait un usage établi, qui subsista assez de temps, c'est que chaque chanoine était obligé d'avoir un cheval. Vers la fin du X^{e} siècle, on institua des chapelains. Une charte de 1211 apprend que la nourriture d'un chapelain était alors évaluée à quinze livres par année. Les chanoines recevaient des distributions en poivre, en cire et en amandes. Ces denrées étaient alors fort chères, et n'étaient réservées qu'aux grands seigneurs et aux ecclésiastiques.

Ainsi que les seigneurs, ils avaient sur leurs serfs le droit de vie et de mort. Ils pouvaient aussi, à leur gré, leur imposer des tailles qu'ils étaient obligés de payer. Une partie de ces serfs se révoltèrent en 1127 , à cause d'un subside considérable que leur demandait le chapitre. Guillaume, alors comte de Flandre, ayant pris hautement leur parti, fut condamné à se désister de la protection accordée aux vassaux de Saint-Pierre. Il se soumit à la peine portée dans le jugement prononcé par l'archevêque. Après avoir

demandé pardon de sa faute, il en reçut, vis-à-vis la porte de l'église, tête nue et à genoux, l'absolution des mains de l'évêque de Thérouane.

Le chapitre a eu long-temps la prétention d'être l'héritier de tous les ecclésiastiques qui mouraient *ab intestat.*

Il avait aussi celle d'astreindre le gouverneur de la province à venir, chaque année, entendre chanter un *Te Deum* dans l'église de Saint-Pierre.

Des priviléges affectés à l'église de Saint-Pierre le *droit d'asile* était le plus ancien. Ainsi ceux qui avaient commis quelque crime involontaire, les scélérats même, y trouvaient un refuge assuré. Le fait suivant prouve combien les corps ecclésiastiques ont toujours été jaloux de leur puissance, même aux dépens de la justice et de l'humanité. Un nommé André Blavet, devenu redoutable par différents assassinats, mit le comble à ses crimes en poignardant sa femme. Arnoult, seigneur de Cysoing, sur les terres duquel s'était commis ce dernier meurtre, voulut se saisir du coupable ; mais celui-ci, pour échapper aux poursuites, se réfugia dans l'église de Saint-Pierre, où il se faisait apporter à manger. Arnoult, qui crut qu'un asile aussi respectable n'était point fait pour recéler un homme chargé de forfaits, l'en fit arracher, et le coupable fut pendu quelque temps après. Cette action, juste en elle-même, passa pour un crime affreux. Le chapitre de Saint-Pierre s'assembla, et porta une sentence d'excommunication contre Arnoult. Pour obtenir l'absolution, il fut contraint d'aller chercher le corps au gibet et de l'apporter sur son dos jusque dans l'église Saint-Pierre. Là on l'obligea de baiser plusieurs fois le cadavre à la bouche, et il assista en habit de deuil aux prières publiques que l'on fit pour Blavet avec une grande solennité. On ne se borna point à cette réparation révoltante, on obligea encore le seigneur de Cysoing à venir tous les ans garder la procession de Lille. Il devait y assister en *cotte d'écarlate, une verge blanche à la main et à cheval,* sous peine de *cinq cents livres* d'amende ; c'est ce que l'on appelait alors *le chevalier rouge.* Cette peine fut non-seulement attachée à la postérité d'Arnoult, mais même à la terre de Cysoing, c'est-à-dire à tous ceux qui en devenaient seigneurs. Elle fut cependant éteinte en 1286, moyennant une redevance annuelle de *vingt-cinq livres.*

Chaque nouveau curé payait au chapitre de Saint-Pierre une somme d'argent pour l'usage d'un bréviaire qu'on lui prêtait, et qui retournait après

sa mort à la fabrique.

Le chapitre fonda différents ordres religieux et leur céda des biens, des prérogatives et des droits dont il se dépouilla.

En 1354, un violent incendie consuma l'église, et les bâtiments qui l'environnaient ; mais tout fut bientôt réparé par les largesses des comtes et les offrandes des particuliers.

L'architecture de cette église n'avait rien de remarquable : elle avait été rebâtie dans le XIV^{e} siècle ; mais elle renfermait des monuments très précieux pour l'histoire de France, et pour celle de Flandre plus particulièrement.

Le vaisseau était en croix latine, dont on aperçoit le rond-point pl. XLI ; la voûte avait de l'élévation et de la hardiesse : dans les bas-côtés étaient des chapelles qui renfermaient les monuments des hommes qui avaient tenu un rang dans la province. Il y en avait aussi beaucoup à la mémoire des chanoines, et le plus grand nombre des tombes plates leur étaient consacrées. Près de l'orgue, sous le clocher, était une lame de cuivre représentant Jean Lucas, chanoine de Saint-Pierre, à genoux, les mains jointes, selon l'usage. L'ange qui était tracé près de lui, est remarquable à cause de la singularité de l'instrument qu'il tient entre les mains. (Pl. XLII, n^{o} 1) ; il est du nombre de ceux qui étaient appelés *Psaltérion.* Leur usage est fort ancien, il en est question dans le roman de Brut. Celui qui en jouait chantait en s'accompagnant. Comme c'était ordinairement les louanges de Dieu et des Saints, ces chants ont été appelés *Cantique*, de l'usage de les chanter, et *psaume,* en latin *psalmus,* de l'usage de s'accompagner avec le psaltérion. Cet instrument est percé de trois trous et se joue par-dessous.

Dans une des chapelles, celle de Saint-Michel, à droite on voyait le tombeau figuré pl. XLIII. La tombe n^{o} 1 était décorée de huit écussons ; dessus étaient couchés un chevalier et sa femme, n^{o} 2 et 3, ce sont Hugues de Lannoy et Marguerite de Molembais sa femme. Ce chevalier, n^{o} 2, a les mains jointes, une cotte de mailles, une cuirasse et une cotte d'armes blasonnée des pièces de son écu, qui sont trois lions. Sa cotte d'armes, a un colletbrodé, auquel est suspendu le signe de l'ordre de la toison d'or. Deux anges soutiennent derrière lui son écu et son timbre avec le cimier.

Marguerite de Bocourt, n^{o} 3, a une ample robe ou surcot sur sa cotte hardie ; elle est coiffée d'une espèce de guimpe, costume que les religieuses avaient conservé ; elle a les mains jointes, sa chaussure est à rosettes, chaque pied est appuyé sur un chien.

L'établissement de la chapelle de Notre-Dame suivit de près la fondation de l'église Saint-Pierre. La statue de la Vierge est de pierre ; elle tient dans la main droite un sceptre, dans la gauche l'enfant Jésus qui lui-même porte un globe surmonté d'une croix. Cette statue n'est pas fort ancienne.

Elle est entourée d'une espèce de treille que les premiers de la ville avaient seuls la permission de faire entretenir, décorer et dorer ; c'est de cette treille qu'elle a pris le nom de *Notre-Dame de la Treille.*

On imagine bien que la Notre-Dame de la Treille ne le cède pas pour le don des miracles à toutes les autres Notre-Dame du monde. Des pestiférés, des boiteux, des aveugles, des paralytiques guéris, un enfant ressuscité dans le ventre de sa mère, ont attesté sa puissance.

Plusieurs confréries se sont formées en son honneur, et tous les ans on portait son image dans une procession solennelle, le dimanche de l'octave du Saint-Sacrement. Cette procession avait été instituée en 1269, par Marguerite de Flandre ; la statue de la Vierge, portée sous un dais magnifique, était précédée et suivie de plusieurs chars, du clergé séculier et du chapitre de Saint-Pierre.

La première chapelle de Notre-Dame de la Treille n'était pas aussi bien ornée que celle dont nous donnons la description ; celle-ci est due aux libéralités de Philippe-le-Bon ; il signala sa dévotion envers *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs* par un monument qui représente Marie cherchant à ranimer le corps de Jésus.

Tout dans les boiseries et les ornements de cette chapelle retraçait les principales actions de Marie.

Cette chapelle magnifique occupait presque tout le croisillon gauche, elle était entièrement revêtue de marbre ; rien n'y attirait autant les regards que le tombeau placé au milieu.

Ce magnifique tombeau est celui de Louis DE MASLE, comte de Flandre. Pl. XLIV. Louis Il surnommé *de Male ou de Marle,* du lieu de sa naissance dans le voisinage de Bruges, était né le 25 novembre 1330, et

succéda en 1346 au comte Louis I^{er}, son père, auprès de qui il avait combattu à la bataille de Créci. Il revint blessé en Flandre, et reçut l'hommage de ses sujets le 7 novembre 1347. Les Gantois l'avaient forcé de se fiancer avec Isabelle, fille du roi d'Angleterre, mais il s'échappa de leurs mains, et épousa en 1348 Marguerite, fille de Jean III, duc de Brabant. Son règne fut agité par les troubles auxquels la nation flamande était portée, mais le soulèvement le plus terrible fut celui de 1379.

Gand soutint pendant sept ans les forces de toute la Flandre, sous le commandement de Hions ou de Hiensius, chef des nautoniers, ensuite sous celui de Brunel, drapier qui périt sur la roue, et enfin sous celui du célèbre Artevelle : ce rebelle, n'espérant pas de pardon, détermina les Gantois à mourir plutôt que de se rendre. Louis parvint à se sauver dans la cabane d'une pauvre femme et se cacha dans le lit de ses enfants. Il échappa ainsi aux recherches de ceux qui le poursuivaient. Son palais fut pillé, tous ceux qui refusèrent de se ranger sous les drapeaux du vainqueur furent passés au fil de l'épée ; enfin Charles VI marcha au secours du comte. Artevelle, vaincu lui-même à la bataille de Rozebèque, fut trouvé parmi les morts. Ses partisans lui donnèrent pour successeur Ackerman ; les Anglais descendirent sous les ordres de l'évêque de Norwick, celui – ci obtint une trêve d'un an dont Louis de Male ne vit pas la fin ; il mourut de maladie le 6 janvier 1384. Louis de Male ne fut point aimé de ses sujets à cause des impôts dont il fut obligé de les grever pour soutenir la guerre dans laquelle il était engagé.

Ce tombeau lui fut élevé par Philippe, duc de Bourgogne.

La pl. XLIV donne une idée générale du monument. Louis le Male est étendu entre Mar guerite de Brabant, son épouse, et Marguerite de Flandre sa fille ; deux anges portent son cimier. Autour du tombeau sont vingt-quatre princes ou princesses de sa maison, et aux quatre coins les quatre évangélistes.

Les planches suivantes nous feront connaître les détails de ce tombeau.

La pl. XLV représente trois figures dessinées de face et à vue d'oiseau. Louis le Male, fig. 1, est étendu entre sa femme et sa fille ; le prince est armé de toutes pièces à la manière du temps. Il a une cotte de maille, une cuirasse ; les cuissards, les gambesons et les brassards sont formés de

plaques de métal qui se joignent et se recouvrent ; sa cuirasse est festonnée d'une manière singulière ; il n'a point de cotte d'armes ; un même ceinturon porte son épée à gauche, et à droite sa dague ou miséricorde. Le prince a la figure d'un homme avancé en âge, une longue barbe, les cheveux plats et ronds, à la manière des ecclésiastiques, et la tête coiffée d'une espèce de toque que portent aussi différents princes de sa maison, ainsi que nous l'allons voir. Cette toque est ornée d'une grosse pierre précieuse entourée de perles. Derrière sa tête est une colonne qui soutient le haume ou timbre sur lequel s'élève le cimier. C'est la tête d'un lion dans un vol ; deux anges qui ont les ailes déployées lui servent de support ; ils tiennent l'un l'écusson de Marguerite de Brabant, l'autre celui de Marguerite de Flandre. Le lion de Flandre est figuré sur la poitrine du prince, et il a ses deux pieds appuyés contre un lion. L'écu ou bouclier de Louis est suspendu, au côté gauche, à un baudrier particulier qui le ceint au-dessus de celui qui porte l'épée et la dague ; on voit au milieu le lion de Flandre de sable, armé et lampassé de gueule sur un fond d'or.

Auprès de lui à droite est Marguerite de Brabant, sa femme, fig. 2. Cette princesse était fille puînée de Jean III, duc de Brabant. Louis l'avait épousée le 1er juillet 1348 ; on lui donna pour dot 10,000 florins à lever sur la ville d'Anvers. Ce mariage chagrina beaucoup les Anglais. Cette femme était hautaine et cruelle. Comme Louis aimait beaucoup les femmes, et se livrait à tous les genres de volupté, la jalouse Marguerite signala plusieurs fois sa rage sur ses rivales : pendant le séjour de Louis à Paris en 1352, elle attira à Male une jeune personne que le prince avait laissée enceinte, et lui fit couper le nez. Cette infortunée accoucha de deux fils et mourut avec eux. Louis de retour fut indigné de cette barbarie, mais il était trop faible pour la punir ; Marguerite mourut en 1368. Elle est ici vêtue à la manière du temps ; elle a un ample surcot sur sa cotte hardie, et par-dessus le tout un large manteau ; elle est coiffée d'un voile avec des nattes pendantes comme plusieurs figures du même temps, et notamment celles d'Isabelle de Bavière. Nous en avons déjà montré des exemples ; elle a par-dessus le tout un voile broché. Ses pieds posent chacun sur un chien ; derrière elle un ange tient l'écu de Brabant.

A gauche est Marguerite de Flandre, fille de Louis, fig. 3. Cette princesse, née en avril 1350, avait été donnée en mariage à l'âge de 7 ans, le 1er juillet 1357, à Philippe-de-Rouvre, duc de Bourgogne. Elle devint veuve en 1361. Elle épousa en 1369 Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, fils de Jean II, roi de France. Elle avait été promise au comte de Cambridge, fils d'Edouard III, roi d'Angleterre ; mais comme il fallait une dispense du pape à cause de la parenté, les intrigues du roi de France auprès d'Urbain V firent manquer l'affaire. La noce fut célébrée à Gand, et Charles V céda plusieurs villes à la Flandre qu'il espérait vainement attacher ainsi à ses intérêts. Marguerite succéda à son père en 1384. Elle fut inaugurée dans la même année à Bruges avec son époux. Son règne fut aussi troublé que celui de son père par les Gantois dont les Anglais soute. naient la révolte ; mais Philippe-le-Hardi sut ramener la paix par sa sagesse. Il mourut en 1404, et Marguerite en 1405, âgée de 55 ans. C'était le seul enfant légitime de Louis de Male, qui avait laissé onze enfants naturels. Elle est figurée dans un costume semblable à celui de sa mère, à l'exception du cordon, terminé par des glands, qui tient son manteau sur sa poitrine ; nous avons déjà vu des exemples d'un costume absolument semblable. Les écus places aux pieds des deux princesses sont ceux soutenus par les anges à leur chevet. Le premier, no 4, est celui de Marguerite de Brabant, mi-partie de Flandre et de Brabant. Le second, no 5 , est celui de Marguerite de Flandre, écartelé de Flandre, France et Bourgogne.

Aux quatre angles sont les quatre évangélistes placés dans des niches ; ils sont plus petits que les figures qui entourent le tombeau. Ces figures représentent différents princes de la maison de Flandre et de Bourgogne ; chacune est placée dans une niche dont le cintre festonné est soutenu par de petits piliers, et posé sur un petit piédestal portant l'écusson du personnage et une inscription qui indique son nom et son titre. Pl. XLVI et XLVII.

En commençant par le côté à la tête du tombeau et prenant de gauche à droite, les princes qui se présentent à nous sont ceux des cinq premiers numéros de la pl. XLVI.

1o JEAN duc de *Lottriche, de Brabant, de Limbourch, comte d'Aynau, de Holl., de Zef., filz d'Antoine, duc de Brabant.* Ce prince était fils d'Antoine de Bourgogne qui suit, et de Jeanne de Luxembourg, il n'avait que quinze

ans quand il succéda à son père ; son règne ne fut qu'une suite de troubles, causés principale ment par la mésintelligence dans laquelle il vécut avec son épouse Jacqueline, comtesse de Hollande. L'évènement le plus mémorable est l'érection de la célèbre université de Louvain en 1425. Il mourut le 14 avril 1427. Ce prince a une espèce de pantalon qui marque exactement la cuisse et la jambe, un pourpoint court, plissé longitudinalement, les manches retroussées ; une ceinture l'attache ; le bord de son habit est galonné, trois croix sont suspendues à un collier qui paraît découpé carrément.

2º ANTHOINE, *duc de Lottriche, de Brabant et de Limbourch, fils desditz duc Phelippe de Bourgogne, et de Margueritte de Flandres.* Ce prince était en outre marquis du Saint Empire et comte de Rethel ; c'est le père du précédent ; il était le second fils de Philippe, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Flandre ; il fut tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, en combattant pour la France. Ce prince est vêtu, pardessus son habit court, d'un ample manteau découpé sur ses bords ; il a un collier qui laisse pende sur sa poitrine un ornement de pierres précieuses ; la coiffe de sa toque est renversée en avant, et laisse voir également un ornement de pierres précieuses.

3. JEHAN, *duc de Bourgogne fils de Phelippe, fils du roy de France, duc de Bour. gogne et de Margueritte de Flandres.* Ce prince était le fils aîné de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre ; il était né à Dijon en 1371, et succéda à son père au duché de Bourgogne en 1404. Le nom de Jean sans peur lui fut donné à cause de l'air de hardiesse avec lequel il parut devant Bajazet après la perte de la bataille de Nicopolis où il fut fait prisonnier. C'est lui qui fit assassiner à Paris le duc d'Orléaus.

Ses succès militaires le firent triompher de tous les moyens que la maison d'Orléans employa pour venger Louis. Le docteur Jean Petit avait eu la bassesse de faire l'apologie du crime du duc de Bourgogne. Cette infâme doctrine allait être condamnée au concile de Constance, mais cinquante queux de vin de Beaune, de Nuits et de Pomare que le duc fit voiturer à Constance, et les dons en argent qu'il fit aux cardinaux et aux théologiens de l'assemblée. la lui rendirent favorable. Jean était attaché à la France : après la perte de la fatale bataille d'Azincourt, il voulut marcher contre les

Anglais ; mais il reçut du roi un ordre de ne pas passer outre, et il demeura six mois campé à Lagny, d'où il fut appelé *Jean de Lagny qui n'a hâte.* En 1417 il publia un manifeste pour la réformation de l'Etat ; il voulut s'en faire déclarer régent, le roi étant incapable de le gouverner par sa maladie, et le dauphin par son bas-âge. Après des dissentions et des raccommodements successifs, la paix parut se conclure, de bonne foi, entre lui et le dauphin. Mais au moment où on arrêtait les conclusions sur le pont de Montereau, il est assassiné sous les yeux du dauphin, qui lui tenait la main, par Tannegui Duchatel. Son corps fut d'abord enterré à Montereau et ensuite placé à Dijon dans le beau mausolée des ducs de Bourgogne. Le costume diffère des précédents, la robe, plus étroite, est attachée par une ceinture ; la toque a un ample voile derrière, elle est attachée, par un autre voile, sous le menton.

4° PHELIPPE *duc de Bourgogne, de Lottriche, de Brabant et de Limbourch, comte de Flandres, d'Artois et de Bourgogne, filz de Jehan duc de Bourgogne,* etc. Ils est ici représenté en habit de l'ordre de la toison d'or, une grande robe par-dessus son habit court ; et la toison suspendue à un collier semblable à celui du duc Antoine, n° 2, et qui n'est pas tout-à-fait celui de l'ordre, composé de pierres à feu et de fusils. Il a sous sa robe un habit court, comme celui du duc Jean I^er^, n° 1.

5° CHARLES, *comte de Charolois, filz de Phelippe, duc de Bourgogne et de Brabant, et d' Ysabel, fille du roi de Portugal.* Il fit la guerre à Louis Xt et aux Suisses. Vaincu par eux à Granson, il vit piller ses trésors les plus précieux, et principalement ce beau diamant qui depuis a fait partie des joyaux de la couronne de France, et qu'on appelle le *régent.* La bataille de Morat ne lui fut pas moins funeste que celle de Granson ; enfin il fut tué dans un marais auprès de Nancy, après la bataille donnée près de cette ville. Ce prince fut surnommé le *hardi, le guerrier, le terrible, le téméraire* ; on voit ensuite saint Marc avec ces mots : *Sanctus Marcus evangelista.*

6° MARGUERITE, *ducesse de Guienne fille de Jehan, duc de Bourgogne.* Cette princesse, fille de *Jean-sans-Peur,* fut mariée à Louis, dauphin de France, duc de Guyenne ; lequel étant mort jeune, elle épousa Artus de Bretagne, comte de Richemont, qui fut connétable de France, Elle mourut en 1441 sans avoir eu d'enfants de ses deux maris.

7º MARIE, *ducesse de Cleves, fille de Jehan, duc de Bourgogne.*

8º JEHAN, *duc de Cleves, fils de Marie ducesse de Cleves,* né le 16 janvier 1419, mort à Clèves en 1481, et y fut inhumé.

9º ISABELLE, *contesse de Ponteure,* f*ille de* Jean, *duc de Bourgogne.* Elle épousa en 1406 Olivier de Chatillon de Blois, dit de Bretagne, et mourut sans enfants.

10º KATHERINE, *fiancée au roi de Cicile par procureur, fille de* Jehan, *duc de Bourgogne.* Elle avait été accordée à Philippe comte des Vertus, quand les ducs d'Orléans et de Bourgogne se réconcilièrent après le meurtre de Louis d'Orléans ; mais, leur inimitié n'ayant pas en effet cessé, le mariage ne se conclut point. Elle fut fiancée en 1410 à Louis, duc d'Anjou, III^e^ de ce nom, roi de Sicile, qui, sans l'épouser, l'envoya à son père ; elle fut promise ensuite à Henri, fils aîné d'Henri IV, roi d'Angleterre, et, retenue par son père, elle mourut enfin sans alliance. Son costume est à peu près semblable au précédent ; les larges manches de sa robe ont deux fentes pour laisser passer les bras, vêtus des manches de la robe inférieure ; elle a une croix sur sa poitrine.

11º ANNE, *ducesse de Betfort, fille de* Jean, *duc de Bourgog*ne.

12º AGNES, d*ucesse de Bourbon, fille de* Jehan, *duc de Bourgogne.* Au petit côté, vers les pieds, on trouve Marie de Bourgogne, duchesse de Savoie, deux de ses fils et deux de ses filles.

Pl. XLVII, fig. 13. PHELIPPE, *conte de Genève, fils de la ducesse de Savoye.* Un des fils d'Amée VIII, duc de Savoie, et de Marie de Bourgogne ; il a un chapeau rond avec un rebord, la forme est terminée par un bouton.

14º MARGUERITE DE SAVOIE, *royne de Cicile, fille de la ducesse de Savoie.*

»

15º MARIE DE BOURGOGNE, *ducesse de Savoie, fille de* Phelippe, *duc de Bourgogne, et de* Marguerite de Flandre, morte en 1428.

16º Loys, *duc de Sauoye, fils de la ducesse de Sauoye.* Ce prince, né en 1402 à Genève, succéda en 1451 à son père. Il était le père de Charlotte

de Savoie, épouse de Louis XI, dont il réclama les secours contre son fils Philippe ; il mourut en 1465.

17º *ducesse de Milan, fille de la ducesse de Savoye.* C'est Marie de Savoie, fille de Marie de Bourgogne et d'Amée VIII, mariée au duc de Milan.

On trouve après un évangéliste : on lit *Sanctus Johannes-Evangelista.*

Sur le grand côté, des pieds à la tête du tombeau, on voit sept princes et princesses, tous descendants de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre.

18º JACQUEL, *ducesse de Touraine et depuis dalfine, fille de Maguerite, ducesse de Bavière.* C'est Jacques ou Jacqueline de Bavière, fille de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, de Marguerite de Bourgogne ; elle épousa Jean, fils de Charles VI, duc de Touraine et dauphin de Viennois, qui mourut fort jeune, et elle eut successivement plusieurs maris. Son costume est pareil à celui de Marie de Savoie, nº 17.

19º MARGUERITE, *ducesse de Bavière, comtesse de Haynnau del dits* Phelippe et Marguerite de Flandre. C'est Marguerite de Bourgogne, fille de Philippe – le – Hardi et de Marguerite de Flandre, mariée à Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, de Hollande, de Zélande.

20º CATHERINE, *ducesse d'Ostriche, fille de* Phelippe *duc de Bourgogne et de* Marguerite de Flandre. Catherine de Bourgogne, sœur de la précédente, fut mariée à Léopold III, duc d'Autriche, et mourut sans enfants.

21º JEHAN *conte d'Estampes, filz dudit Phelippe conte de Nevers.* Jean, comte d'Estampes, était fils de Philippe de Bourgogne, comte de Nevers, et petit-fils de Philippe-le-Hardi.

22º CHARLES *conte de Nevers, fils de* Phelippe *conte de Nevers.* C'était le frère aîné de Jean. Il est connu par son esprit modéré ; il parvint à réconcilier les ducs de Brabant et de Bourbon, et, sacrifiant son propre intérêt, il engagea aussi le duc de Bourgogne à rendre la paix à la France. Il mourut en 1464 sans enfants.

23º PHELIPPE *conte de Nevers, fils des dits* Phelippe *duc de Bourgogne et* Marguerite de Flandres. C'est Philippe II, père de Jean et de Philippe. Il

était né en 1389 : c'était le troisième fils de Philippe-le-Hardi et de Marguerite de Flandre. Il suivit son frère Jean-sans-Peur dans ses guerres contre la maison d'Orléans et contre les Liégeois. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en 1415.

24^{o} PHELIPPE *duc de Lottriche de Brabant de Limbourg, comte de Lignes et de Saint Pol fils d'*anthoine *duc de Brabant ; il mourut sans enfants en* 1430 *à 25 ans.*

La sacristie de la collégiale de Saint-Pierre était très riche. La pl. XLVIII représente quelques reliquaires que l'on conservait encore dans une armoire de la grande salle du département.

1^{o} Un reliquaire représentant une espèce de temple renfermant la Vierge, il était porté sur quatre lions ; 2^{o} un reliquaire à pied ayant la forme d'une châsse ; 3^{o} un autre avec un Christ ; 4^{o} un qui se montait sur un pied de bois pour être porté dans les processions. Ces quatre reliquaires sont du goût du temps, les ornements annoncent le XVI^{e} siècle ; le travail est léger et bon ; 5^{o} une corne d'ivoire avec une bordure en médaillons, au milieu desquels est un ange ailé. On trouve plusieurs cornes de ce genre en Irlande, en Ecosse et surtout en Danemark. On s'en servait pour réunir par leur son les chiens et les chasseurs. C'était en donnant une corne semblable que l'on confirmait la propriété d'un fief ou d'un domaine.

On voyait dans ce cloître un bas-relief, figuré pl. XLII, n^{o} 2, et qui était assez singulier, c'était le tombeau de *Gilles du Chatel*, il était représenté à genoux.

Au milieu du bas-relief est le Père Eternel couronné et vêtu d'un manteau impérial, il pose la couronne sur la tête de son fils bienaimé qu'il semble associer à son empire ; en face est Gilles du Chatel, armé du haubert, de la cuirasse, de l'épée et de la dague, il est à genoux et a les mains jointes ; à gauche est saint Michel ; à droite est saint Georges, armé de pied en cap et ayant à ses pieds un dragon.

Devant un des piliers du cloître il y avait une colonne gothique, pl. XLIX, n^{o} 1, qui y est adossée, et qui porte deux figures de pierre en relief ; celle qui est sur le devant représente Philippe, duc de Bourgogne et comte de Flandre, mort de la peste au siége d'Acre, le 1er juin 1191. Il est à

genoux, les mains jointes et la tête nue ; il est couvert de son armure ornée des pièces de son blason, à l'exception de son casque qui est à ses pieds, et de ses gantelets qui sont attachés à sa ceinture ; son écu ou blason est au-dessous de sa jambe gauche, et plaqué sur le côté du chapiteau de la colonne. La figure qui est placée derrière est celle de saint Philippe.

Dans une niche, pl. XLIX, e 2, on voit un bas-relief qui représente le Temps, dont la plus grande partie d'en bas est cachée par un voile qu'il soulève du bras gauche ; il tient sa faux de la main droite ; du même côté, en avant de la draperie, un enfant tenant le sablier, soutient aussi un des pans de ce voile, qui, ainsi relevé, laisse voir au bas du monument un squelette couché sur un socle très bas, les jambes croisées et la tête appuyée sur un linceul qui s'étend en forme d'écharpe et lui couvre la ceinture. La pl. L est celle qui représente le tombeau de *Vallerand des Aubeaux.* Cette famille était une branche de celle de Hinghette ; elle avait pris son nom du fief des Aubeaux, situé aux environs de Lille.

Il est représenté les cheveux courts, avec des cuissards et des gambezons, une cotte d'armes sans broderie et sans armoiries, et un ceinturon fort simple qui porte son épée. Il a les mains jointes ; auprès delui sont ses deux femmes, n^{o} 1.

On voit au n^{o} 2 des anges qui supportent des écussons ; celui du milieu est celui de Vallerand des Aubeaux ; les deux autres appartiennent à ses épouses : leur position indique clairement à quelle figure on doit les rapporter.

Le tombeau n^{o} 3 a pour ornement des ceps de vigne, au milieu desquels on lit V A, lettres initiales du nom Vallerand.

Plus bas sont les quartiers de la maison des Aubeaux, nos 4 et 5. Le n^{o} 3 de la pl. XLII représente le portail de l'hôpital Comtesse à Lille, fondé par Jeanne de Constantinople, en 1236. On ne recevait dans cet établissement, servi par des *sœurs,* que des *hommes malades.* On voit, sous une voûte ogive, une Vierge debout, tenant l'enfant Jésus entre deux femmes à genoux, nos 4 et 5, qui joignent les mains. L'une est Jeanne de Constantinople, l'autre est Marguerite sa sœur. Cet hôpital fut d'un grand secours aux Français et aux Anglais blessés à la bataille de Fontenoy.

SAINT-SPIRE DE CORBEIL,

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

L’église de Saint-Spire est ainsi nommée parce que les reliques de saint Exupère, premier évêque de Bayeux, y sont conservées. Ce nom s’est formé très anciennement par abréviation. Les lettres d’amortissement accordées par Charles VI, en 1384, nomment cette église *Sancti Spiritus,* du Saint-Esprit, parce que le rédacteur de ces lettres ignorait la véritable étymologie du nom Saint-Spire.

Saint Exupère, selon les légendaires, vint en France avec saint Denis l’Aréopagite et ses compagnons. Son corps fut inhumé dans une petite église bâtie au lieu où est aujourd’hui le faubourg Saint-Jean.

Quand les Danois ravagèrent la Neustrie, les fidèles sauvèrent le corps de saint Exupère et de saint Leu, et le portèrent au château de Palluau.

Le comte Aymon ayant appris les miracles que ce corps et celui de quelques autres saints faisaient à Palluau, fut les chercher en grande pompe ; il les fit placer dans deux châsses, et les porta dans son château de Corbeil où il bâtit une église pour les recevoir. Il y institua douze chanoines en mémoire des douze apôtres, – et un abbé.

On ne parle guère des miracles de saint Spire ; si l’on en croit ses légendaires, il en fit peu pendant sa vie, mais davantage après sa mort, et

encore plus après sa translation.

L’église que le comte Aymon fit bâtir, au x^{e}siècle, sous le titre des douze Apôtres et de saint Exupère et saint Leu, évêques, n’est pas la même que celle qui existe aujourd’hui. Cette première église fut brûlée entre les années 1137 et 1144.

La reconstruction ne tarda pas beaucoup : elle eut lieu sous le règne de Louis VII ; cependant la dédicace n’en fut faite que le 10 octobre 1437.

L’église et les maisons canoniales sont dans une enceinte fermée par une grande porte en ogive à quatre petites colonnes, figurée, pl. LI, fig. 1. Aux deux côtés sont des piliers surmontés des figures de saint Exupère et de saint Len, qui sont très dégradées. Au-dessus de ces pyramides étaient des tourelles actuellement détruites, et qu’on a remplacées par un toit conique en ardoises surmonté d’une girouette. La porte de bois, dont la gravure offre un battant fermé, est d’une structure fort ancienne, à en juger par les ornements qui y sont sculptés. Dans le fond, on aperçoit l’église à gauche, et les maisons canoniales à droite. L’édifice porte des marques de différents siècles ; il est très simple et un peu écrasé.

La nef est entourée de chapelles ; on y remarque, entre les piliers, vis-à-vis la chaire, un tombeau accompagné de deux petits enfants dans la douleur, sculptés avec assez de goût, pl. LI, fig. 2.

On y lit, sur une table de marbre noir, cette épitaphe :

« Les corps des défunts Jean Tortauyn, apothicaire du roi, Catherine Le Maire, sa femme, qui décéda la première, âgée de quarante-huit ans, le 14 mai 1631 ; et ledit sieur, son mari, ne pouvant vivre après celle qu’il avait parfaitement aymée, pressé de sensibles regretz, il décéda l’année suivante 1632, âgé de cinquante-deux ans. Il s’est rendu recommandable par le singulier savoir qu’il a acquis en la médecine qu’il a employée particulièrement au soulagement des pauvres, etc. »

Au milieu de la nef est une tombe, pl. LII, fig. 1, sur laquelle on voit une femme avec un bonnet de forme ronde, vêtue d’une cotte-hardie, attachée avec une ceinture, et d’un ample manteau ; elle est placée dans une niche gothique, au-dessus de laquelle sont deux anges avec des encensoirs.

Le chœur est séparé de la nef par une grille ; on y remarque plusieurs tombes plates, entr’autres celle d’une femme, pl. LII, fig. 2, sur les marches

du sanctuaire ; elle a une coiffure en pointe, avec des pentes assez singulières ; elle est vêtue d'une robe dont les manches sont étroites et boutonnées ; elle a une longue cotte-hardie et un ample manteau.

Le tombeau le plus curieux du chœur est celui du comte Aymon ; il est placé dans une arcade fermée par une grille, pl. LIII, fig. 1. Cette niche est soutenue par des petits piliers, et accompagnée de deux pyramides. Aymon est représenté couché sur sa tombe, les mains jointes ; il a les cheveux courts. Il est couvert d'une cotte de mailles, et a par-dessus une cotte d'armes, bordée de fourrure, attachée sur ses reins avec une ceinture ronde. Au-dessus de cette ceinture est un large baudrier où l'on voit alternativement représentés une tête d'ange ou d'enfant, et un griffon à deux têtes.

Aymon fut le premier comte de Corbeil. Il était fils d'Osmond le Danois, gouverneur de la jeunesse de Richard I^{er}, duc de Normandie, qu'il tira si adroitement des mains du roi Louis d'Outremer qui le retenait comme prisonnier à Laon. On lui donna pour femme Elisabeth, proche parente d'Hedwige, épouse de Hugues-le-Grand, duc de France, et par conséquent de l'empereur Othon I^{er}, frère d'Hedwige. Ce fut en considération de ce mariage que Hugues-le-Grand lui donna le comté de Corbeil, qui faisait partie de son duché de France. L'an 746, il se déclara pour Hugues et Richard, dans la guerre qu'Othon et Louis d'Outremer leur firent, et contribua à repousser les Allemands, qui étaient venus faire le siége de Rouen.

Le comte Aymon est ordinairement représenté perçant de sa lance un dragon ailé, à deux têtes. Il y a dans Corbeil une rue dite le *Trou-Patris :* là est un égout couvert, aboutissant à la rivière d'Etampes. Une tradition populaire veut que c'ait été jadis le repaire d'un animal extraordinaire et redouté dans le pays, que le comte Aymon l'ait combattu et en ait été le vainqueur.

Par un surcroît d'ignorance, on a prétendu que ce dragon avait deux têtes ; voilà pourquoi il a été ainsi représenté sur son écu.

On ignore l'année de la mort d'Aymon. Il eut plusieurs enfants, dont aucun ne lui succéda au comté de Corbeil, pour des raisons que l'histoire ne nous apprend pas.

Les trois sièges des officiants du côté de l'épître sont remarquables, en ce que leur ensemble offre une boiserie du XVI^e^ siècle, chargée de figures et d'allégories. La salamandre, qui, comme on sait, était la devise de François I^er^, est un des ornements de cet ex*voto*, pl. LIII, fig. 2.

Cette boiserie est d'une forme carrée ; au milieu s'élève une pyramide surmontée d'un Christ ; aux deux côtés sont les figures de saint Jean et de la Vierge ; au milieu de la pyramide est un médaillon portant la salamandre dont il vient d'être parlé ; dans les angles sont des têtes de mort. Les montants sont ornés d'arabesques finement sculptées, et qui annoncent le goût du temps de François I^er^, mais dont les figures sont singulières et paraissent très étrangères à l'usage auquel ce siége est destiné. Les têtes de mort sont sculptées dans les angles ; et sur le montant à droite, on voit, sur un vase, l'Amour ailé, avec son bandeau, tenant un arc et une flèche : il est dessiné séparément, fig. 3.

Outre cette figure, il y en a une à peu près semblable au milieu de la boiserie, c'est un Amour ailé qui tient les lacs qui forment les arabesques, fig. 4.

On voit de plus des cartels qui offrent un cœur, un arc, un carquois, et d'autres emblèmes amoureux. Fig. 5.

Les médaillons du milieu de ces sièges portent les images d'empereurs romains.

Les stalles du chœur sont singulières et remarquables.

A l'entrée de ces stalles, du côté de l'évangile, on voit une figure du comte Aymon, ou Hémon terrassant un dragon à deux têtes. Pl. LI, fig. 3. Cet Hémon a pour pendant un saint Martin, près de la chapelle de ce saint où se faisait l'office paroissial.

Les *miséricordes* de Saint-Spire sont très curieuses et d'une grande antiquité. Entre chacune est une figure grotesque ou plutôt un monstre, tel qu'un singe avec des plumes, un serpent à tête humaine, etc. ; mais les figures qui sont sur chacune d'elles, sont encore plus extraordinaires.

Toutes sont grotesques et ridicules : la plupart représentent des ouvriers exerçant leur profession, dans le costume de leur état.

On a gravé celles de ces figures qui ont paru les plus extraordinaires, et dont le costume a semblé mériter d'être conservé. Pl. LIV, fig. 1 à 26.

N^{o} 1. Un homme en habit long, et en bonnet de docteur, renversé par terre, le visage triste, la tête appuyée sur son coude, couché sur le ventre et les pieds en l’air, porte sur ses reins le globe du monde, surmonté d’une croix.

2. Un homme avec un habit de moine et des oreilles d’âne, tient une marotte de la main gauche, et rit de fouler aux pieds deux autres personnages habillés comme lui.

3. Un homme vêtu comme celui du numéro 1, mais avec un bonnet à corne, joue, avec un homme qui a une culotte et une veste serrées, à un jeu que l’on nomme aujourd’hui *pet-engueule ;* leur attitude indique assez l’origine de l’étymologie de ce mot.

4. Un évêque prosterné et mitré tient une marotte dans sa main gauche.

5. Un homme nu et ayant l’expression de la douleur, est dévoré par un griffon.

6. Le globe du monde, surmonté d’une croix, telle qu’on l’a vu numéro 1, est rongé par une multitude de rats : quatre sont au dehors ; d’autres qui se sont fait jour dans son intérieur montrent la tête ou la queue.

7. Un jardinier s’efforce de renverser un arbre avec une corde.

8. Un cordonnier coupe, sur une table, un morceau de cuir avec un tranchet ; derrière lui on voit des sandales suspendues.

9. Un menuisier poussant son rabot sur son établi ; il a un habit large sans poches ; mais il porte à sa ceinture une espèce de sac de cuir, orné de petites houpettes ; c’est son escarcelle. Derrière lui sont suspendus des ciseaux, des varloppes et un maillet.

10. Un apothicaire pile, dans un mortier, des ingrédients qu’il tire d’un sac place près de lui ; derrière est un récipient qui contient quelque liqueur en digestion.

11. Un porteur de bois sur des crochets ; il s’appuie sur une bûche.

12. Une femme tient un singe par les oreilles et lui coupe la tête avec une scie.

13. Un marchand de VIII, de vinaigre ou de bière, traîne son tonneau sur une brouette.

14. Un alchimiste réfléchit sur la composition du grand œuvre ; un chat est posé sur son soufflet.

15. Un paysan, monté sur un âne, conduit un sac de blé au marché : au lieu d’être assis sur le sac, il a le sac sur sa tête.

16. Un sculpteur en bois occupé à faire une petite statue.

17. Un moissonneur liant ses gerbes.

18. Un buveur ; il est vêtu en docteur, avec une escarcelle à sa ceinture ; le vase qui lui sert à boire est plutôt une soucoupe qu’un verre.

19. Un berger va tondre un mouton ; il tient l’animal d’une main et les ciseaux de l’autre.

20. Un batteur en grange ; il a les jambes enveloppées de paille.

21. Un boulanger met son pain au four.

22. Un tailleur de pierres.

23. Un semeur.

24. Un vendangeur foulant la cuve.

25. Un moissonneur.

26. Un faucheur.

Ces stalles de Saint-Spire qu’on a dessinées au hasard, sont dans le goût d’une grande quantité d’autres, et notamment de celles de Cluny, place Sorbonne, à Paris. Il n’y a presque point d’arts libéraux ou mécaniques qui n’y soient représentés, sans compter les sujets bizarres qui sont autant d’énigmes ; mais ces sièges canoniaux servent à faire connaître quel était le goût et le ciseau des artistes dans les siècles antérieurs à la renaissance des arts en France.

La châsse de saint Spire, pl. LV, est de vermeil, et d’un travail assez fini. On voit de chaque côté trois arcades ou niches ; celle du milieu est parsemée de fleurs-de-lis ; on y remarque saint Leu debout, avec sa crosse à la main. Les deux autres niches sont séparées par une colonne, ce qui les rend doubles ; chacune contient deux figures, ou de saints ou d’acolytes de l’évêque : dans l’ogive on voit un ange qui, les ailes étendues, plane à la fois sur les deux figures. Le toit de cette châsse est parsemé de fleurs-de-lis dans une mosaïque ; elle est entourée de petites pyramides dans le goût moresque : au milieu s’élève le simulacre d’un clocher surmonté d’une boule, d’une fleurs-de-lis et d’une couronne. Autour de cette châsse on voit serpenter une vigne d’un travail délicat.

Les figures 5, 6, 7, 8, sont celles de saints ou d'acolytes, dont plusieurs portent des vases. A l'extrémité est une Notre-Dame, fig. 9, entre l'écusson de Corbeil, qui est une fleur-de-lis d'or dans un cœur de gueules, fig. 10, et celui du chapitre, fig. 11.

Cette châsse fut faite aux dépens du chapitre, en 1619.

A l'extrémité droite de la châsse, est une femme debout et couronnée : c'est Clémence de Hongrie ; elle est placée entre des écussons, celui à droite est mi-partie de France et de Hongrie, fig. 2 ; l'autre, fig. 3, est l'écusson de Castille.

L'autre côté de la châsse est absolument semblable, à l'exception des figures. Celle du milieu, fig. 4, représente saint Exupère assis. Il a deux belles émeraudes, l'une sur la poitrine, l'autre sur le ventre.

Le sceau de Saint-Spire représente saint Exupère avec le pallium, crossé, mitré et auréolé, entre deux fleurs-de-lis.

MONUMENTS RELIGIEUX.

(PARIS.)

ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.

COUVENT DES GRANDS – AUGUSTINS.

Saint Augustin, né à Tagaste en Afrique, en 354, après avoir passé par une jeunesse, très orageuse, embrassa le christianisme à l'âge de trente ans, fut ordonné prêtre en 391, et mourut en 430, après avoir consacré les quarante dernières années de sa vie à la propagation de la foi par la prédication et de nombreux écrits. Retiré à Hippone, il voulut vivre dans un monastère. L'évêque Valère lui donna, pour y contribuer, un jardin de l'église où Augustin rassembla des hommes religieux qui désirèrent vivre, comme lui, dans la pauvreté et dans la pénitence. Ces hommes voulaient n'avoir ni parents, ni amis, ni emplois, ni richesses ; ils pratiquaient, autant

qu’ils le pouvaient, la vie des solitaires d’Egypte ; ils n’avaient rien en propre, tout était en commun.

On place en 388 l’époque de cette institution que l’on regarde comme l’origine de son ordre. Quand il fut fait évêque, il établit encore d’autres monastères ; plusieurs de ses compagnons en furent tirés pour monter sur le trône épiscopal.

En 428, les Vandales désolèrent l’Afrique ; ils y brûlèrent les églises et les monastères, et livrèrent les évêques à des supplices affreux, pour savoir d’eux où ils avaient caché leur or. Les religieux qui échappèrent à leur rage, se retirèrent dans d’autres monastères et en fondèrent de nouveaux.

Ils vinrent s’établir à Paris, sous le règne de saint Louis : la chapelle de Sainte-Marie L’Egyptienne, près la porte Saint-Eustache, fut leur première église ; leur couvent s’étendait jusque dans la rue qui a retenu le nom des Vieux-Augustins. Ils y étaient en 1259, comme il paraît par des lettres du mois de décembre de cette année. Un décret de l’université, qui est aussi de cette année, nous apprend qu’ils étaient déjà admis dans l’université avec les autres mendiants.

Les Augustins abandonnèrent leur première demeure pour aller s’établir auprès de la porte Saint-Victor, dans un lien inculte et plein de chardons, appelé, pour cette raison, *le Chardonnet*, qui s’étendait depuis cette partie jusqu’à la rivière de Bièvre.

Le roi Philippe-le-Bel leur accorda, en 1286, l’usage des murailles et des tournelles de la ville, et défendit à toutes personnes d’y passer et d’y demeurer, sans la permission desdits religieux. Malgré cette étendue de terrain, les ermites de Saint-Augustin n’étaient point contents de la situation de leur couvent. Ce lieu était si solitaire que les aumônes ne pouvaient suffire à leur subsistance. Ils vendirent donc ce qu’ils avaient acheté au Chardonnet, et s’accommodèrent avec les frères Sachets qui, par un traité du 14 octobre 1293, leur cédèrent l’établissement qu’ils avaient sur le bord de la Seine, dans le territoire de l’abbaye de Saint-Germain-des-Prés.

Ces religieux avaient non-seulement la protection des rois, ils en avaient encore obtenu les distinctions les plus honorables pour des moines ; ils étaient *chapelains du roi*, et en faisaient les fonctions certains jours de l’année, à la Sainte-Chapelle. Ils jouissaient de plusieurs privilèges : leur

église fut choisie par Henri III, pour la cérémonie de l'institution de l'ordre du Saint-Esprit, le I^{er} janvier 1579, et indiquée pour toutes les cérémonies de cet ordre. Ce prince y reçut celui de la Jarretière, le dernier février 1585, et y établit sa confrérie des pénitents. Le parlement choisit cette église pour la procession générale qui se faisait tous les ans, en mémoire de la réduction de Paris sous l'obéissance de Henri IV, à pareil jour, en 1594. Ce fut dans une salle de ce couvent que Louis XIII fut reconnu roi, et Marie de Médicis déclarée régente.

C'est dans ce couvent que se tenaient ordinairement les assemblées générales du clergé. La chambre de justice, établie par l'édit du mois de mars 1716, y tint aussi ses séances, ainsi que la chambre des vacations, formée en 1720, pendant que le parlement était séant à Pontoise.

En 1737, un incendie ayant consume, le 28 octobre, le corps-de-logis du palais où la chambre des comptes tenait ses séances, cette compagnie alla les tenir dans les salles de ce couvent, et les y continua jusqu'au 3 mai 1740.

Le grand couvent des Augustins à Rome a été fondé par Guillaume d'Etouteville, archevêque de Rouen, qui le fit bâtir en 1483, sous le pontificat de Paul II et le règne de Louis XI.

Ces religieux parurent à la procession de la ligue. En 1255, le pape Innocent IV, voyant que les Augustins avaient, les uns des habits blancs et les autres des noirs à grandes manches, ceints de larges courroies de cuir avec de grosses boucles, qu'ils portaient en leurs mains des bâtons de cinq palmes de long ; ordonna, pour garder l'uniformité, qu'ils seraient tous vêtus de noir, enjoignant à tous ceux qui avaient des habits blancs de les quitter dans la fête de la Toussaint, sous peine d'excommunication. Il les exempta aussi de porter le bâton. Dans cette bulle, les Guillemins sont mentionnés et compris avec les Augustins.

On voit dans la pl. x, fig. 1, la figure d'un ermite de saint Augustin, dans son ancien costume.

L'habillement moderne des Augustins consistait en une robe et un scapulaire blanc, avec un chapelet à la ceinture, quand ils étaient dans leur maison. Pl. II, fig. 1.

Quand ils sortaient, ils mettaient une espèce de coule noire très ample, et un grand capuce rond par devant et pointu par derrière, tombant jusqu'à la ceinture qui était de cuir noir. Voy. pl. II, fig. 2, dans la chaire du pré dicateur.

DESCRIPTION DU COUVENT.

L'église est placée sur le quai auquel elle a donné son nom, ainsi qu'à la rue qui conduit à celle de Saint-André-des-Arcs ; elle n'a rien de remarquable. Pl. I, fig. 1.

La différence des bâtisses preuve que d'abord on ne construisit que le chœur, depuis la rue des Augustins jusqu'à la petite porte qui s'ouvre sur le quai. Ce bâtiment n'avait alors que sept croisées ; c'est probablement celui que Charles V fit construire en 1368 ; cette partie même ne fut achevée, suivant toute apparence, qu'en 1393 ; car la couverture ne fut faite que cette année. Le clocher a été refait depuis. L'autre partie de l'église, qui a huit croisées sur le quai, a été construite postérieurement, peut-être vers le temps de la dédicace, en 1453.

Cette église a en tout quinze croisées sur le quai ; elles sont en ogives : entre chacune il y a un contrefort, et entre ces contreforts on a construit des boutiques qui produisaient aux religieux une augmentation de revenu. On entrait dans le couvent par quatre portes : deux dans la rue des Grands-Augustins, une au milieu de l'église, sur le quai, et une près du Pont-Neuf ; c'était la grande porte.

On voit, au coin de la rue des Grands-Augustins et du quai, un bas-relief gothique de forme carrée dont les figures sont assez remarquables. Dubreuil nous en a conservé l'histoire. En 1440, un sergent à verge, nommé Jean Bayart, avait un exploit à signifier au frère Nicolas Aymery, religieux du couvent des Augustins et maître en théologie. Il était difficile de faire cette signification à un moine sans exciter contre soi une horrible vengeance. Bayart se fit accompagner de Gillet-Roland, meunier, et de Guillaume de

Besançon, faiseur de cadrans. Ces trois hommes s'introduisirent dans le cloître, et en tirèrent violemment le frère Aymery par la sortie qui donnait sur le collége de Saint-Denis, et tuèrent frère Pierre de Gougis, religieux du même couvent.

Cet attentat méritait une punition ; le recteur de l'université et ses suppôts en portèrent leur juste plainte conjointement aux Augustins, et le prévôt de Paris condamna, par sentence du 13 septembre de la même année, ces trois malfaiteurs à faire trois amendes honorables, l'une au Châtelet, en la chambre du civil, en présence du procureur du roi, pour réparer la violation du lieu saint ; la seconde, au lieu où ce délit a été commis, pour en être une expiation ; et enfin la troisième, à la place Maubert ou en tel autre lieu qu'il plairait à l'université d'indiquer. Il fut ordonné que, pour faire cette amende, les trois coupables seraient en chemise, sans chaperon, nu jambes et pieds nus, tenant chacun en sa main une torche ardente du poids de quatre livres, et requérant à tous merci et pardon. Ils furent, en outre, condamnés à faire édifier une croix de pierre de taille près du lieu où le meurtre s'était commis, avec le bas-relief qui en représentait la réparation. C'est ce bas-relief qui se voit encore au lieu indiqué, et qui est dessiné, pl. I, fig. 2. On voit les trois coupables à genoux dans l'attirail prescrit par la sentence ; derrière eux sont les exécuteurs qui tiennent leurs instruments de la main gauche. A côté sont deux petits enfants, et derrière, le peuple attiré par la curiosité. On ne voit point de gardes pour protéger l'exécution. En face des coupables, sont les Augustins qui reçoivent la réparation, précédés de leurs massiers.

Jusqu'au règne de Philippe-le-Bel, il n'y avait, entre les Augustins et la rivière, qu'un terrain allant en pente douce, planté de saules, où les habitants allaient se promener : la moindre inondation rendait le passage difficile, et souvent impraticable, et ruinait les maisons qu'on y avait bâties. C'est ce qui engagea ce prince à donner ordre au prévôt des marchands de détruire cette saussaie, et de faire construire incessamment un quai depuis l'hôtel de Nesle jusqu'à la maison de l'évêque de Chartres. Cet ordre, qui est daté du 9 juin 1312, fut renouvelé par un second plus impératif encore, du 23 mai 1313, auquel la ville obéit. On y bâtit plusieurs hôtels en 1389 ; on l'appelait *rue de Seine, par où l'on va aux Augustins, et depuis, iue du*

*Pont-Neuf (*Saint-Michel) *qui va aux Augustins,* et *rue des Augustins,* en 1444. Il a été construit en 1619, et entièrement rétabli en 1708. Il doit son nom, ainsi que la rue des Augustins, aux religieux qui y sont établis. Les marchés à la volaille et au pain y ont été placés en exécution d'un arrêt du conseil, du 3 mai 1679.

Au-dessus de la grille qui donne sur le quai, on voit un bas-relief gothique, pl. I, fig 3, dans un arc ogive qui est lui-même dans un plein ceintre, car toute la décoration de cette porte est d'architecture moderne. Ce bas-relief a été peint à fresque et doré comme beaucoup de ceux de ce temps ; on en aperçoit encore des traces. Il offre cinq figures : celle du milieu, plus grande que les autres, est celle de la Vierge. A sa droite est Charles V, roi de France, qui lui présente l'image de l'église qu'il a fait bâtir, en son honneur, pour les religieux Augustins, on en voit un à côté de lui. De l'autre coté est saint Augustin ; il présente aussi, à cette Vierge, un religieux qui est à genoux et qui lui offre le plan, en relief, d'une chapelle.

Une partie des maisons de la rue Dauphine avaient été bâties du temps de Henri IV, et appartenaient aux Grands-Augustins, qui en possédaient le terrain. Elles ont été les premières maisons nationales vendues à Paris.

La troisième porte est la grande entrée du couvent ; elle est décorée de trois statues : celle de la Vierge, au milieu ; celle de Philippe-le-Bel à qui on doit la première idée de la construction du quai, à droite ; et celle de Louis XIV, bienfaiteur du couvent, à gauche.

La porte de l'église est de différents temps : on voit une voûte à plein ceintre soutenue par des colonnes sur une voûte en ogive ; aux deux côtés sont les figures de saint Augustin et de Charles V.

Le costume de ce roi diffère un peu de celui de ses autres statues ; il a seulement une longue robe, sans ceinture, et une couronne. PI. VIII, fig. 1.

L'église n'a rien de remarquable : Charles V a eu la plus grande part à sa construction ; cependant elle ne fut dédiée que sous Charles VII, ainsi que le prouve l'inscription placée autrefois près de la porte, et ensuite derrière le chœur.

Le président de Mesme se disait le bienfaiteur de la maison des Grands-Augustins. On voit ses armes partout ; et cependant les 800 liv. de rente qu'il était censé avoir données au couvent, n'ont jamais été touchées, et les

religieux ont été obligés d’acquitter, de leurs deniers, quelques charges qui y étaient attachées.

On voit dans la nef, en face de la chapelle de la Vierge, une statue de marbre, pl. III, fig. 1, plus petite que nature ; elle représente Jacques de La Fontaine, de la maison des Solare, en Italie. Il est armé suivant le costume du temps de Louis XIII.

La chaire, pl. II, fig. 2, est un excellent morceau de sculpture de Germain Pilon qui la fit en 1588. Elle est supportée par une gaine ornée de deux consoles et de quelques têtes d’anges. On y voit trois beaux bas-reliefs, accompagnés de caryatides qui portent la corniche : le premier, celui du milieu, fig. 2 et 3, représente saint Paul prêchant au peuple. Sur celui à droite, fig. 5, on voit Jésus-Christ à côté du puits de Jacob, parlant à la Samaritaine. Le troisième, fig. 4, à gauche, est saint Jean prêchant dans le désert.

Dans la première chapelle, on voyait sur le mur, en face de l’autel, pl. IV., fig 2., le tombeau de Le Clerc de Lesseville, conseiller au parlement. Ce tombeau est de marbre blanc, encadré dans une bordure de marbre noir ; on y voit une femme qu’aucun attribut ne désigne, et qui montre le ciel de la main gauche au médaillon de Le Clerc qu’elle tient de la main droite. Cette femme est sans doute la Religion. Un génie lui présente le médaillon de Marie-Guyot, épouse de Le Clerc.

Le tout est placé dans un encadrement de marbre noir. Aux deux côtés sont des urnes fumantes ; au milieu on voit les écussons des deux époux.

Après cette chapelle est celle de Saint-Augustin, on y remarque un mausolée de marbre noir, sur lequel sont deux figures de marbre blanc, grandes comme nature, à genoux devant un prie dieu.

Le tombeau est orné de différents attributs et de trophées militaires, pl. v, fig. 1.

La première figure est celle de Nicolas de Grimouville, baron de Larchant, capitaine des gardes des rois Henri III et Henri IV, commandeurs de l’ordre du Saint-Esprit, qui, après avoir servi courageusement pendant les guerres civiles, fut tué, en 1592, d’une blessure qu’il reçut au talon pendant le siége de Rouen. Cette figure est assez remarquable ; les trophées sont militaires et l’habit est entièrement civil : c’est une simarre boutonnée

par devant et une espèce d’épitoge attachée avec un gros bouton sur l’épaule droite ; cet habit est d’autant plus singulier, que Larchant devait, par ses places, avoir presque toujours l’habit militaire. Son écusson est supporté par deux levrettes, et entouré du collier de l’ordre : ses armoiries sont écartelées au 1 et 4 de gueules à 3 étoiles d’argent et au 2 et 3 d’azur au lion d’or tenant dans ses pattes une massue de même.

La seconde figure est celle de Diane de Vivonne de la Chateigneraie, fille de François de Vivonne de la Chateigneraie, qui fut tué par Gui Chabot, comte de Jarnac, dans ce fameux duel qui se fit sous les yeux de Henri II : elle est coiffée d’une toque à l’espagnole, dont les cornes approchent de celle d’un hennin ; elle a sur son habit une espèce de chaperon, tel que les femmes et même les hommes en portaient au temps de Catherine de Médicis. Ses armoiries entourées d’un lacs, sont mi-partie de celles de son mari, et mi-partie au chef, cousu de gueule sur un champ d’argent semé d’hermines. Larchant avait été tué à Rouen, le 28 février 1592 ; son corps fut transporté aux Augustins, le 20 juillet de la même année. Sa femme lui fit élever ce mausolée.

A côté de l’autel est une grande table de marbre noir, pl. v, fig. 2, portant un médaillon en bronze, entouré de feuilles de chêne : c’est celui de Bernard Cherin, historiographe et généalogiste des ordres du roi.

Dans la chapelle suivante on voit un tombeau. Il représente Guillaume Luillier et son épouse. Pl. VI.

Ce tombeau est de marbre noir, accompagné des écussons des deux époux. Chacun d’eux est à genoux devant un prie-dieu orné d’une tète d’ange, et de forme absolument semblable. Jérôme Luillier est en robe avec une froule, et sa femme vêtue comme au temps de Louis XIII.

Dans la chapelle de Saint-Charles est un buste de marbre-blanc, pl. IV, fig. 3, sur un piédestal de marbre noir, représentant Charles Brulart.

Charles Brulart était surnommé de Léon ; d’un prieuré qu’il avait en Bretagne. En 1612, il succéda à M. de Champigny, dans l’ambassade de Venise, où il résida six ou sept ans, et gagna plus de cent mille écus par les affaires secrètes qu’il y fit avec les marchands du Levant. Il remplit encore vingt-trois ambassades ou commissions importantes. Au-dessous de ce monument est l’écusson de Brulart.

On voit, dans la chapelle à côté, près de la petite porte du chœur, un tombeau de marbre noir ; c'est celui de la famille de Barentin. Cette chapelle est revêtue de marbre avec des croix et des têtes de mort. Au milieu est un fronton brisé, chargé des armes de la maison de Barentin, et surmonté d'une urne. De chaque côté du tombeau, on voit une femme qui pleure. Au milieu sont les bustes d'Honoré Barentin, et de Anne Duhamel, son épouse, entre lesquels on voit un génie qui éteint son flambeau. Pl. VII. Le buste, à main gauche, est celui d'Honoré Barentin, conseiller d'état et secrétaire du roi. Il est vêtu en magistrat, comme au temps de Louis XIII, et l'autre, à droite ; est celui d'Anne Duhamel, son épouse.

Si on examinait avec peu d'attention le buste d'Anne Duhamel, on lui trouverait plutôt l'air de celui d'un homme, même d'un guerrier ; la forme du devant de la robe approche de celle d'une cuirasse ; enfin, le costume est aussi propre à causer une erreur, que les traits nerveux de la figure. Ce buste rappelle le portrait mis à la tête des Etrennes de la Saint-Jean, au-dessus duquel on lit : *Mon sieur ou madame Oudot.*

Auprès de ces chapelles était celle de la Vierge, qui lui fut dédiée par Robert la Porte, et enrichie depuis par Louis Chantereau, religieux aussi de cette maison, et qui fut évêque de Mâcon et aumônier de François I^{er}. Le prieur et deux autres religieux par lui choisis pouvaient absoudre de tous péchés, à moins cependant qu'ils ne fussent de nature à consulter l'assemblée apostolique.

La confrérie de la Conception était très à la mode, presque tous les grands et toutes les femmes de la cour en étaient ; elles assistaient à la messe dans cette chapelle tous les dimanches à huit heures du matin. Elle avait un office particulier où se trouvaient plusieurs proses et hymnes dont quelques-uns étaient assez bien faits et que l'on changeait chaque fois.

On lit dans le journal de Henri III, que la chapelle du Saint-Esprit servait aussi à la fameuse confrérie des pénitents, nommés *Blancsbattus,* que ce prince avait établie au mois de mars 1583, et qui ne fut pas de longue durée. Elle était composée des plus grands seigneurs de sa cour, et particulièrement de ses favoris. Leur habit était de toile blanche, d'une forme bizarre et singulière ; ils portaient de grandes disciplines à plusieurs nœuds, pendues à leur ceinture ; ce qui est plus particulier, c'est qu'ils

faisaient des processions à pied, depuis les Chartreux de la rue d'Enfer, jusqu'à Notre-Dame de Chartres, à dix-huit lieues de Paris, en deux jours seulement. Le roi lui-même assistait à ces processions, habillé comme les autres, animant chacun, par son exemple, a cette dévotion extraordinaire que bien des gens n'approuvaient pas, et qui d'ailleurs n'en imposait à personne.

Au fond de l'église était la chapelle où fut enterré Philippe de Commines. Il naquit, en 1444 ou 1445, au château de Commines, en France ; il fût bien élevé : cependant on ne lui enseigna point le latin, ce dont il avait beaucoup de regret. Il savait le français, l'allemand, l'italien et l'espagnol, et avait une mémoire prodigieuse et un grand amour pour le travail. A vingt ans il fut placé auprès de-Charles, comte de Charolois, en 1464, et e e l'époque à laquelle il commença ses Mémoires, quoiqu'il ne les ait écrits que trente ans après Il était à la bataille de Montlhéry, et ce qu'il en dit il l'avait vu.

En 1467, il quitta la cour de Bourgogne ; il ne dit pas les motifs de cet abandon ; peut-être ne sont-ils pas de nature à lui faire honneur ; peut-être fut-il séduit par les offres de Louis XI. Ce qui justifie un peu sa conduite, c'est qu'à cette époque, tout le monde abandonnait Charles, surnommé le *Hardi* et *le Téméraire*, qui, enivré de son bonheur et de sa puissance, ne voulut prendre conseil de personne, et méprisait tous ceux qui l'environnaient.

Ce fut en 1472 qu'il vint offrir ses services à Louis XI : ce prince le retint auprès de sa personne, et l'employa dans les affaires les plus importantes. Il le chargea de plusieurs ambassades, et il lui confiait le soin de sa correspondance ; il l'admit dans ses plus intimes familiarités, le fit chambellan ; enfin, ils mangeaient et couchaient souvent ensemble, ce qui était alors l'usage des princes à l'égard de leurs plus chers favoris. Le duc de Bourgogne, irrité de sa retraite, fit confisquer ses biens ; mais Louis XI l'en accabla.

Lorsque le duc Charles eut été défait, à Morat, par les Suisses, Commines en vint donner la première nouvelle à Louis XI, qui lui donna cent marcs d'argent, et, quelque temps après, le fit sénéchal du Poitou où est la terre d'Argenton.

Commines fut témoin des circonstances de la maladie et de la mort de Louis XI, qui lui témoigna la plus grande confiance jusqu'au dernier moment.

Charles VIII le vit d'abord avec un égal intérêt ; mais les liaisons de Commines avec le duc d'Orléans, depuis Louis XII, irritèrent ce prince ; on l'accusa d'avoir vendu le secret de la cour, comme il avait vendu, disait-on, ceux du duc de Bourgogne. Il fut arrêté et conduit à Loches, où on l'enferma huit mois dans une cage de fer. Après une prison de près de deux ans, tant à Loches qu'à Paris, il fut déclaré innocent ; mais, ce qui paraît surprenant, c'est que le duc d'Orléans ne fit rien pour lui.

Ce fut à la prière d'Angelo Cattho, archevêque de Vienne, aumônier et médecin de Louis XI, que Commines écrivit ses Mémoires, qui ont été traduits dans presque toutes les langues.

Il mourut le 16 août 1509, à Argenton. Son corps fut transporté aux Augustins, dans cette chapelle qu'il avait fait arranger pour lui.

La figure de Commines qu'on a mise sur ce tombeau, le représente fidèlement : elle a été faite deux ans avant sa mort. Cette figure et celle de sa femme sont placées sur un tombeau commun, orné, à ses angles, d'une feuille d'acanthe, pl. VIII, fig. 2. Au milieu, entre les écussons de Commines et de son épouse, est une gerbe de blé, liée avec un ruban sur lequel on lit cette devise : Qui non laborat, non manducat ; qui ne travaille pas, ne doit pas manger. Cette gerbe et cette devise appartenaient à la maison de Penthièvre. Commines a les cheveux courts ; il est vêtu d'un manteau écussonné à ses armes ; il a les mains jointes, et il est agenouillé devant un prie-dieu en forme de lion, qui ressemble beaucoup à ces figures d'animaux dont on orne les traineaux destinés à courir sur la glace. L'écusson de Commines est de gueule au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même.

Il avait acheté, au mois de décembre 1473, de Jambes ou Chambes, seigneur de Monsoreau, sa terre d'Argenton. Louis XI lui donna 41,200 liv. pour cette acquisition. Le 27 janvier suivant, que l'on comptait encore 1473, parce que l'année ne commençait alors qu'à Pâques, il épousa Hélène, fille de ce seigneur ; il prit alors le nom d'Argenton. Sa femme mit, pendant sa détention, un zèle digne d'éloge, pour lui faire obtenir sa liberté.

C’est son épouse Hélène qui est auprès de lui, coiffée d’une espèce de guimpe, avec une croix au cou et devant un prie-dieu dont la forme est celle d’un autel antique, orné d’une gerbe entre deux cornes d’abondance. Au-dessus sont ses armes mi-partie de la Clite-Commines, son époux, et de Jambes ou Chambes d’Argenton.

Commines avait eu, de son mariage, une fille nommée Jeanne, morte en 1514. Comme c’est d’elle que viennent, par les femmes, les princes régnants de Savoie, de France, d’Espagne et de Portugal, on a eu raison de dire que Philippe de Commines était un des ayeux d’une des plus grandes maisons de l’Europe ; sa fille était l’épouse du comte René de Penthièvre.

La figure de Jeanne était couchée, la tête appuyée sur un coussin ; sa coiffure en lacis ressemble à celles de la princesse Renée d’Orléans et de Jeanne de Bourgogne : elle a un long surcot et un ample manteau dont le fermail est en forme de coquille, pièce de l’écusson de son père. Son surcot est entouré de pierres précieuses. Cette figure avait été relevée et placée debout contre la muraille, comme elle est représentée, pl. VIII, fig. 2.

En sortant de cette chapelle, on trouvait, à droite, un des pans de la muraille du chœur chargé d’ornements assez élégants et singuliers : il paraît que ce pan de muraille faisait encore partie de la chapelle de Commines, et que cette chapelle avait été décorée par la comtesse de Penthièvre, sa fille ; car son écusson se retrouve sur le montant chargé d’ailleurs de feuilles d’eau, d’épis de blé, d’enroulements, de moulures qui indiquent, pour l’art, les règnes de Charles VIII et de Louis XII. Ce qu’on y remarque de plus singulier, pl. IX, c’est la parabole de celui qui voit une paille dans l’œil de son voisin, et ne voit pas une poutre dans le sien, représentée par deux hommes habillés en fous, l’un avec de longues manches, comme on figure Momus, l’autre en feuillage ; tous deux se montrent rétiproquement au doigt.

Le chœur des Grands-Augustins a été décoré par différentes personnes ; il est grand et spacieux. Depuis Henri IV, on y faisait les cérémonies pour la promotion de l’ordre du Saint-Esprit. Ce ne fut cependant qu’en 1664 que ces religieux entreprirent de le rendre plus vaste.

La porte du chœur du côté de l’évangile est décorée de grandes caryatides dorées. Les portes de fer et les balustrades ont été faites aux

dépens du père Olivier. Un des côtés du chœur était orné de sept tableaux de seize pieds de haut sur douze de large, enrichis de magnifiques bordures. Ces tableaux retracent les grandes cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit : les grands-maîtres et les chevaliers ont le costume exact de l'ordre ; on y voyait l'intérieur des Grands-Augustins, et les lieux où les chapitres se sont tenus.

Le premier, peint par Vanloo, représente le roi Henri III donnant sa main à baiser à Louis de Gonzague, duc de Nevers, premier chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, assisté de quatre grands officiers du même ordre ; Philippe Hurault, comte de Chiverny, chancelier ; Guillaume Lot, prévôt, maître des cérémonies ; Nicolas de Neuville, grand trésorier ; Claude de l'Aubespine, greffier ; de Mathurin Morin, héraut d'armes ; et Philippe de Nambuc, huissier ; les autres sont des seigneurs français et polonais qui assistent à la cérémonie.

Dans le second, peint par de Troy, Henri IV recoit chevaliers Henri de Bourbon, duc de Montpensier, et Henri d'Orléans, premier du nom, en présence des quatre grands officiers, Charles de Bourbon, archevêque de Rouen, chancelier ; Guillaume Pot de Rodes, prévôt, maître des cérémonies ; Martin Rusé de Beaulieu, grand trésorier ; Claude de l'Aubespine de Vauderonne, greffier ; le héraut d'armes, et l'huissier.

Le troisième, peint par Philippe de Champagne, était autrefois dans la chapelle du Saint-Esprit ; c'est celui où Louis XIII reçoit le serment de Henri d'Orléans, duc de Longueville, assisté de Claude de Bullion, de Michel de Beauclerc, de Claude Bouthilier, et de Claude Duret, grands officiers.

Le quatrième est une copie faite par Vanloo, sur l'original, peint par Philippe de Champagne, qui est dans l'église de Reims Louis XIV y reçoit le serment que fait entre ses mains Philippe de France, duc d'Anjou, puis d'Orléans, assisté des quatre grands officiers, Abel Servien, chancelier ; Hugues de Lionne, maître des cérémonies ; Michel le Tellier, grand trésorier, et Noël de Bullion, greffier.

Le même Vanloo a peint, dans le cinquième, Louis XV, qui fait chevalier de ses ordres Louis de Bourbon, comte de Clermont, assisté par Henri-Charles Arnaud de Pomponne, chancelier, garde-des-sceaux, surintendant

des deniers des ordres du roi ; Charles-Gaspard Dodun, grand trésorier ; François-Victor le Tonnellier-Breteuil, prévôt et maître des cérémonies ; et Jean – Frédéric Phelippeaux, comte de Maurepas, greffier.

Le sixième représente le sacrement de l'Eucharistie, et toutes les figures de l'Ancien Testament qui y ont rapport. Ce tableau a été donné par un religieux du couvent, et on ignore le nom du peintre.

Le sujet du septième tableau est pris du chapitre V des Actes des Apôtres, où il est dit qu'on apportait les malades dans les rues, et qu'on les mettait sur de petits lits et sur des couchettes, afin que saint Pierre venant à passer, son ombre couvrit du moins quelqu'un d'eux, et qu'ils fussent délivrés de leurs maladies. Ce tableau est de Jouvenet, et c'est en faire l'éloge, de dire qu'il est digne de ce peintre, quoiqu'il ait été fait de la main gauche.

Le grand autel, pl. x, a été commencé en 1675, et achevé en 1678. Charles-Henri de Malon de Berci donna une somme considérable qui fut employée à sa décoration : elle consiste en huit colonnes corinthiennes de marbre de saravèche ou brèche violette, disposées sur un plan courbe, et soutenant une demi-coupole, au fond de laquelle est le Père éternel dans sa gloire, en bas-relief, et d'après le dessin de Charles le Bun. Aux côtés sont deux anges en adoration ; et un peu plus loin, deux figures plus grandes que nature, dont l'une représente saint Augustin, et l'autre sainte Monique.

Cet autel avait un tabernacle très riche, donné en 1605, par Léonore de Galigaï, marquise de Concini. Il était grand, beau, à huit faces, tout doré, et bien orné à la mode d'Italie. Il avait été remplacé par un autre.

Ce tabernacle était d'un ordre corinthien qui régnait sur toute la largeur. Au milieu était une grande coupole surmontée d'un globe et d'une croix. Entre chaque colonne il y avait une niche ; le tout était doré. Les jours de grandes fêtes, les religieux exposaient entre plusieurs beaux chandeliers d'argent, de très riches statues de saint, hauts de trois à quatre pieds. Elles étaient de vermeil, et représentaient la Vierge, saint Augustin, saint Grégoire, pape, et saint Nicolas de Tolentin.

Le pourtour du chœur de cette église est décoré d'une architecture régulière, d'une assez bonne sculpture en bois, et d'une menuiserie bien exécutée : elle est d'un bois de chêne de Hollande, qui, sans aucune couleur étrangère, et sans vernis, égale l'éclat du plus beau bois des Indes. Toutes

les parties en sont si proprement unies ensemble, qu’elles paraissent être d’une même pièce ; on y compte cent quarante stalles, tant hauts que bas, en y comprenant les quatre grandes chaires élevées en forme de trônes.

Les deux grandes chaires du fond du chœur, adossées au jubé, et qui terminent de chaque côté les rangs de stalles, sont les trônes du roi et celui du dauphin ; ils ne diffèrent que par l’écusson et la couronne. On voit gravé, pl. XI, fig. 1, le stalle du dauphin. Ce trôue est surmonté de la couronne du dauphin. Au milieu est l’écusson qu’il avait alors, supporté par des génies ailés. Plus bas est un lion placé sur deux cornes d’abondance, et qui a les yeux fixés vers le soleil ; les cornes d’abondance sont enlancées de serpents, de lézards et de crocodiles.

Entre ces stalles royaux, au-dessus de la porte du chœur, il y a deux grandes renommées très bien sculptées ; elles accompagnent un cartel sur lequel est le chiffre de Louis XIV, au-dessus d’un soleil qu’il avait pris pour devise.

On voit à la suite du trône du dauphin, dans la même planche, un commencement de la boiserie : il suffit pour faire juger du reste. Les crédences sont ornées de têtes de chérubins ailés. Entre chaque stalle il y a une figure de marbre. Entre chaque panneau s’élève un pilastre d’ordre ionique. Au-dessus de chaque panneau est un soleil ; la corniche, ornée de fleurs de lis et de croix de l’ordre du Saint-Esprit, supporte des vases pleins d’un feu flamboyant, et ornés par des guirlandes. On voit d’espace en espace, entre les stalles, des figures de lion dont une patte pose sur une boule : il y a près de l’autel deux chaires à peu près semblables à celle que nous avons décrite ; elles étaient destinées pour les jours de cérémonie.

Sur la grille du milieu, on voit les armes de l’ordre dans une couronne de fleurs, surmontée d’un chapeau d’évèque.

Derrière les stalles, et à sept ou huit formes de distance de celles du fond, il y a de chaque côté un grand pilier qui monte presque jusqu’à la voûte sans la soutenir ; ces piliers sont surmontés d’un ange adorateur, plus grand que nature. Aux ressauts formés dans les stalles par chacun de ces piliers, il y a des bas-reliefs en haut de la corniche qui couronnent toute la boiserie : l’un est un écusson chargé d’un pélican se déchirant le sein pour nourrir ses petits. Cet écusson est surmonté d’une croix archiépiscopale accompagnée

d’une crosse et d’une mître ; un chapeau de cardinal couronne le tout. Sur le bas-relief opposé, l’écusson est d’azur chargé d’un cœur de gueules percé de deux flèches d’or passées en sautoir : il est surmonté d’une crosse et d’une mître, et couronné d’un chapeau d’évêque. Ce sont les armes de l’ordre de Saint-Augustin. Au-dessus de ces armoiries sont, de chaque côté, deux petits enfants en ronde-bosse, qui accompagnent un bas-relief : d’une main, ils le montrent ; et de l’autre, ils tiennent une massue ou une épée. Les deux bas-raliefs représentent la même chose. C’est un enfant planant sur un autel où il y a du feu : d’une main il tient une palme, et de l’autre il brûle, avec un flambeau, des trophées de guerre qui sont au bas de l’autel : dans le haut, est un soleil au-dessus duquel une main qui sort des nuages présente une inscription tirée de l’Ecriture-Sainte.

Derrière l’autel sont de grands vitraux sur lesquels on voit Henri II et Catherine de Médicis. A droite est Catherine à genoux devant un prie-dieu : elle a un riche surcot chargé de diamans, et un manteau semé de fleurs de lis. Pl. XI, fig 2. Le costume de Catherine n’est pas celui du temps ; il est plus ancien et remonte au règne de Louis XI. A gauche est Henri II, en grand habit de l’ordre du Saint-Esprit. Pl. XI, fig. 3.

CLOÎTRE.

La porte du cloître, en face de la grande porte d’entrée, et à droite de la principale porte de l’église, est décorée d’une architecture d’ordre ionique. Les colonnes supportent un fronton en anse de panier, qui est brisé pour faire place à une assez belle statue de saint Augustin. Elle est de Jean Champagne, élève du cavalier Bernin.

On trouve dans ce cloître plusieurs pierres tumulaires qui offrent les épitaphes de religieux du couvent. On y voit aussi deux anciens tombeaux.

Le premier, pl. XII, fig. 1, est celui de Gilles de Rome, archevêque de Bourges. Il est couché sur une tombe, en habit de religieux, et tient un livre

de prières dans ses mains. Sa tête mitrée pose sur un oreiller,

La tombe est ornée de moulures selon le goût du temps, et de douze petites figures de religieux.

Gilles de Rome était de la maison des Colonnes ; il se voua de bonne heure à l'étude et à la piété, et il embrassa la profession religieuse dans l'ordre des Augustins. Thomas d'Acquin fut son maître en théologie. Il avança cependant quelques propositions qui furent regardées comme des erreurs et condamnées par l'évêque de Paris, Etienne Templier. Gilles de Rome résista d'abord, mais enfin il se rétracta.

Cela ne l'empêcha pas d'être jugé digne de complimenter le roi l'année suivante, au nom de l'université. Dans la suite il devint général de son ordre, et enfin archevêque de Bourges.

Il avait été gouverneur de Philippe-le-Bel ; il devint ensuite son confesseur, et on prétend que tant qu'il vécut il s'opposa à la destitution des templiers. Ce fut pour Philippe et à ses prières qu'il composa un traité sur *le Gouvernement des Princes.* L'art du gouvernement y est comparé au jeu des échecs.

Gilles de Rome mourut à Avignon, le 23 décembre de l'année 1316, et son corps fut transporté à Paris, et inhumé dans cette église.

L'autre tombeau, pl. XII, fig 2, est celui de Louis Vanceman, évêque de Chartres : il est représenté vêtu de ses habits épiscopaux et couché sur une tombe soutenue par des pattes de lion, et ornée d'une tête d'ange entre deux écussons dont un est effacé.

Louis de Vanceman était né à Troyes. Il fut élu évêque de Chartres en 1350. Guillaume, archevêque de Sens, lanca contre lui une interdiction, parce qu'il n'avait pas voulu admettre dans son diocèse la visite de cet archevêque. Il reconnut enfin le droit de Guillaume, et ils vécurent ensuite avec paix et concorde.

Nous terminerons l'article par une anecdocte peu connue.

Il y avait, dans ce couvent, un usage assez singulier : les frères prenaient dans la cuisine et sur les tables ce qui convenait le mieux à leur appétit et à leur gourmandise, mais il fallait que personne ne s'en aperçût : le vol maladroit était puni comme à Sparte, malheur à celui qui se laissait surprendre.

Henri IV préférait les Augustins aux autres religieux, parce qu'ils s'étaient montrés moins fanatiques. Lors de son entrée dans Paris, ils furent au-devant de lui ; et c'est là l'origine de cette fameuse procession qu'on appelait la *Réduction de Paris.* Henri, pour mieux témoigner aux Augustins son affection particulière, allait souvent manger chez eux. Un jour de fête de saint Augustin, il était venu dîner au réfectoire, les frères qui servaient les pères à table, comme les pages servaient le roi, firent si bien leur compte qu'ils enlevèrent tout et ne laissèrent rien aux pages. Le roi rit beaucoup, et reprocha à ses pages, qui se passèrent de dîner, leur maladresse, en disant que les moines les avaient bien *dégraissés.* Depuis ce temps les frères de ce couvent ont été appelés *dégraisseurs.*

ÉGLISE SAINT-BENOIT.

L'église de Saint-Benoît était une des plus anciennes de Paris. Raoul de Presle, qui écrivait au XIV^{e} siècle, prétend que saint Denis avait bâti dans ce lieu une église desservie par des moines, mais cette assertion est ridicule.

L'église Saint – Benoît n'a pas une origine aussi ancienne ; elle existait cependant avant le temps des courses des Normands, au IX^{e} siècle ; elle était dédiée à la Trinité, sous l'invocation de saint Bache. Saint Serge et saint Bacq, ou Bache, servaient dans l'armée de Syrie, sous l'empereur Maximin Daïa ; ce prince voulait leur faire manger des viandes immolées à Jupiter, mais il ne put les y contraindre ; il leur enleva les marques de leur dignité dans l'armée ; il leur fit mettre un manteau de femme sur le dos,

avec une chaîne au col, et les exposa ainsi à la vue du peuple et des soldats ; enfin, il les livra au préfet pour les faire périr. Bacq fut battu par le bourreau jusqu'à la mort ; son corps abandonné aux bêtes, fut retrouvé et enterré par les fidèles du lieu. Le préfet, nommé Antioque, fit mettre à Serge des brodequins hérissés de pointes de clous, et lui fit faire ainsi trois lieues jusqu'à Rasaph où on lui coupa la tête : son corps fut enterré dans le lieu de son supplice.

La mémoire de ces deux saints devint si cé lèbre que leur tombeau sur lequel on avait élevé une magnifique église, donna naissance à la ville de Sergiope qui fut érigée par la suite en métropole, et leur culte passa bientôt de l'Orient dans l'Occident, surtout dans la Gaule.

Cette église devint une abbaye ; mais, comme elle avait été bâtie sur un oratoire souterrain où saint Denis avait commencé à invoquer secrètement la Trinité, quand on voulut la rebâtir au XI^{e} siècle, on la bénit sous le titre de la Trinité, et sous l'invocation de Saint-Bache.

Dieu le Père et la Trinité étaient alors appellés *Sire-Diez, Saint-Diez, Saint-Bénédict,* ou *Benedict, Saint-Benoidst* ou *Benoist,* S*ire-Dieu,* conformément aux expressions latines si souvent employées dans l'office de la Trinité, de là vint la coutume de dire la *Benoiste Trinité,* et par suite l'*autel de Saint-Benoist,* l'*office de Saint-Benoist.* C'est ainsi que cette église a reçu et conservé le nom de Saint-Benoît.

Sous le règne de Henri I^{er}, cette église fut donnée à Imbert, évêque de Paris, et à ses chanoines ; ils établirent un collége, sur lequel ils avaient une jurisdiction presque épiscopale. Les chanoines s'acquittaient tour-à-tour des fonctions curiales ; cet usage subsista long-temps.

Le premier prêtre connu de Saint-Benoît se nommait Simon ; il est qualifié dans les archives du chapitre de Paris, de chapelain et de chevecier de Saint-Benoît. Cette église était alors fort petite ; il n'y avait qu'un seul autel, et il était tourné à l'occident ; les chanoines ne voulurent plus en permettre l'usage au curé, qu'ils prétendirent contraindre à en construire un autre.

Un de ses successeurs, Jean Boucher, né à Paris, vers 1550, d'une famille distinguée dans la robe, était parent du savant Budé, de Christophe de Thou, de Picart, de Briconnet, etc. Il se distingua dans ses études ; et devenu

docteur, il enseigna la théologie. Il fut reçu de la maison de Sorbonne en 1576, et il devint recteur de l'Université, en 1581. Cet homme qui, par son état, devait prêcher la paix, fut une des trompettes de la Ligue. Ce fut dans sa chambre au collége de Fortet, que se tint la première assemblée de cette association, en 1585. La cure de Saint-Benoît, qu'il obtint en 1586, fut probablement la récompense de son fanatisme. Un an après, il fit sonner le tocsin par les cloches de son église : il excitait ses paroissiens contre leur roi ; il ne le ménagea pas plus dans son traité de la juste abdication de Henri III. Il se distingua parmi les prédicateurs qui lavèrent le meurtrier de ce prince, ce qui le fit soupçonner d'avoir été complice de Jacques Clément. Il prêcha dans Notre-Dame avec violence. Il imprima ses neuf sermons prononcés dans l'église de Saint-Merry, sous ce titre : *Sermons de la simulée conversion et nullité de la prétendue absolution de Henri de Bourbon, prince de Bearn.* Ils furent brûlés le lendemain, par le bourreau, à la Croix-du-Trahoir. Lors de la réduction de Paris, Boucher se retira à Tournay, où il mourut chanoine et doyen de la cathédrale, en 1644. Il y est enterré vis-à-vis la chaire du prédicateur.

Boucher avait aimé sa patrie quand il avait été loin d'elle. Il obtint un passeport pour revenir en France. On conseilla à Henri IV de le faire arrêter, mais Henri rejeta généreusement cette lâche proposition. On assure que Jean Boucher se repentit de ses excès sur la fin de sa vie.

On entrait dans l'église de Saint-Benoît par la porte du cloître et par le grand portail qui regardait sur une espèce de cour carrée. Pl. XIII. Avant d'y parvenir, il fallait passer sous l'arcade en face de la place Cambrai. Cette arcade était décorée d'une figure de la Trinité. On voyait le Père éternel avec une ample chape et une tiare papale ; le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, lui sort de la bouche ; et il a à ses genoux son fils unique, pl. XIV, fig. 1.

Le grand portail est placé sur la cour : il est représenté pl. XIII. Il est composé de trois frontons ; celui du milieu est plus élevé que les deux autres. La porte en ogive est surmontée d'une pyramide ; au-dessus est une rosace. L'ogive est accompagnée d'ornements gothiques sans figure. Sur le poteau de la porte est une statue de la Vierge. Aux deux côtés sont les figures de saint Benoît, et de sainte Scholastique, sa sœur.

A droite est une autre porte qui paraît avoir été bâtie après coup. On voit au haut le toit d'une tourelle. Les croisées sont toutes in égales ; les ornements en sont différents. Les gouttières, selon le goût du temps, sont des salamandres ; et cette devise de François I^{er} indiquerait assez que la reconstruction de cette église a été faite de son temps, si on n'en avait pas d'autre preuve : peut-être y contribua-t-il par des libéralités particulières.

L'église ne consistait d'abord que dans une chapelle siuée où est aujourd'hui le chœur. La nef a été bâtie avec le portail au temps de François I^{er}. Le terrain sur lequel cette nef et ses chapelles ont été construites, était une rue qui traversait de la rue Saint-Jacques dans le cloître. On en a retrouvé le pavé en creusant une fosse, en 1633.

Cette église a encore été réparée et augmentée en 1680 : et pour accroître l'aile méridionale, on y renferma une rue qui communiquait de la rue Saint-Jacques au cloître. Elle fut fermée en 1813, et depuis elle sert de dépôt aux farines.

Dans une chapelle de la nef, on voit le Mausolée de Pierre Brûlart, pl. XIV, fig. 2. Une femme portant des faisceaux, et représentant la Force, tient son médaillon. Un lion, sur lequel elle est assise, pose une patte sur l'écusson de la maison de Brûlart.

La fig. 3 représente le tombeau de Marie Anne des Essarts.

Pierre Brûlart, seigneur de Crosne et de Genlis, était le troisième fils de Noël, procureur général au parlement de Paris, et d'Isabelle Gourdin ; il fut secrétaire du roi en 1557, et des commandements de la reine Catherine de Médicis, en 1565. Ses vertus le firent regarder comme un Caton. Il renonça à sa charge de secrétaire d'état, après l'avoir exercée pendant vingt-quatre ans, pour mener une vie tranquille, et mourut le 12 avril 1608 , à soixante-treize ans. Ce fut sa femme Madeleine Chevalier qui lui fit ériger ce monument.

On voit, dans la même chapelle, le mausolée de Nicolas Brûlart, premier président au parlement de Bourgogne ; son buste, en habit de magistrat, est placé dans un médaillon posé sur un socle orné d'un masque. Dans l'encadrement sont des têtes de chérubins ; deux anges placés aux coins du socle, s'envolent en pleurant ; on voit, sur un voile, une tête de mort. Ce

médaillon est placé dans une décoration d’architecture dont le fronton est coupé par l’écusson de Brûlart, pl. XVI.

Près de la chapelle de la Vierge, était le mausolée de François Fyot de la Marche, baron de Montpont, seigneur de Montjay, conseiller au parlement de Paris, né le I^er^ décembre 1669, mort d’apoplexie en 1716, âgé de quarante-sept ans. Il a laissé divers écrits auxquels il n’a pas mis son nom.

Ce tombeau est cité comme une des curiosités de Paris, et les amateurs des arts sont souvent venus l’admirer à Saint-Benoît ; il est figuré pl. XV. Un squelette enlève, en s’envolant, un ample voile, et découvre une urne funéraire ornée d’une guirlande de cyprès ; cette urne est sur le milieu de la tombe ; aux deux côtés sont des têtes de mort, placées sur les bouts de la guirlande. La position du squelette, les plis de la draperie et l’expression de ces trois têtes de mort sont vraiment admirables. Au-dessous de la tombe sont les armes de Fyot, de gueules au chevron brisé et aux trois losanges d’or.

Saint-Benoit renfermait encore plusieurs tombeaux que la gravure n’a point reproduits, mais dont nous donnerons la description.

TOMBEAU DE JEAN FOI-VAILLANT.

Jean Foi-Vaillant était né à Beauvais, le 24 mai 1632 ; il perdit son père à l’âge de trois ans ; son oncle, qui prenait soin de lui, charmé des progrès de son éducation, le destina à lui succéder dans une charge de judicature qu’il possédait ; mais sa mort changea ces projets. Vaillant, à qui il avait laissé son nom et une partie de ses biens, étudia la médecine, et n’avait pas encore vingt-quatre ans lorsqu’il fut recu docteur.

Jusque-là il n’avait montré aucun goût particulier pour les médailles : un fermier des environs de Beauvais en trouva une grande quantité en labourant, et les lui porta ; l’application opiniâtre qu’il mit à les expliquer,

développa son goût pour cette science qui devint son occupation favorite ; il vint à Paris où il se lia avec Seguin, et avec quelques amateurs. Colbert, informé de son mérite, l'envoya dans l'Italie et dans la Grèce pour augmenter le cabinet que Gaston d'Orléans avait donné au roi. Ce cabinet s'accrut ainsi de moitié, et les cabinets particuliers reçurent aussi des médailles qu'on n'avait point encore vues, et qu'on croyait uniques.

Tout ce que l'Italie, la Sicile et la Grèce renfermaient de précieux en ce genre, avait passé entre ses mains ; il avait copié ce qu'il n'avait pu acquérir. Les savants le sollicitaient de donner un catalogue des médailles les plus remarquables, et ce fut alors qu'il publia son Catalogue des Médailles Impériales rares, en deux volumes.

Vaillant, par ordre du ministre, se remit en mer ; il espérait être à Rome à l'ouverture du grand jubilé de l'Année Sainte, et en voir les cérémonies ; la barque où il était fut prise par les Algériens ; les Français furent détenus et dépouillés comme les autres, à Alger, malgré les représentations du consul ; enfin, ils furent relâchés : Vaillant partit avec une vingtaine de médailles d'or qu'on lui avait rendues ; mais un nouveau corsaire le menaca d'un nouvel esclavage. Vaillant, craignant de perdre son trésor, avala ses médailles ; cependant il ne fut pas pris ; le vaisseau vint échouer à l'embouchure du Rhône, et Vaillant se sauva, lui cinquième, dans l'esquif.

Cependant, les médailles qu'il avait avalées pouvaient peser environ six onces. Les médecins ne furent pas d'accord sur la nature du remède. Vaillant ne fit rien ; la nature le soulagea. Quand il arriva à Lyon, il avait déjà recouvré plus de la moitié de son trésor.

Vaillant, de retour à Paris, en repartit bientôt : il pénétra dans l'Egypte et dans la Perse où il trouva ce qui pouvait récompenser les peines d'un antiquaire. Son retour enrichit le cabinet du roi, et il publia l'histoire des rois de Syrie, par leurs médailles.

A l'histoire des rois de Syrie succéda bientôt l'explication des médailles de bronze, frappées dans les colonies romaines, pour les empereurs, les impératrices et les Césars, puis celle des médailles impériales.

Il publia, l'année suivante, l'Histoire des Rois d'Egypte, par les médailles, et enfin, en 1703 , l'explication des médailles des familles romaines.

Vaillant faisait espérer l’Histoire des Rois de Macédoine, de Pont, de Bithynie, de Thrace et de Cappadoce, par leurs médailles, quand une apoplexie l’emporta, le 23 octobre 1706 , à soixante-quatorze ans.

TOMBEAU DE WINSLOW.

Au-dessus de l’inscription, il y a des armes gravées comme les lettres ; elles sonttrancliées au milieu de deux faces ; celle du chef, d’azur au coq d’or, et celle en pointe, d’or à la grappe de raisin, de sinople ; elles ont la couronne de comte.

Winslow, né à Odensée, dans la Fionie, province du Danemarck, se livra d’abord à l’étude de la théologie, et composa même plusieurs sermons qui eurent assez de succès ; mais bientôt la connaissance d’un ami qui étudiait la médecine, lui fit naître du goût pour ce dernier état.

Elevé dans le luthéranisme, il était fort attaché à sa religion, et l’observait scrupuleusement. A son arrivée en France, il eut un violent désir de voir Louis XIV : il fut à Versailles avec deux de ses amis, luthériens comme lui.

Il se lia étroitement, dans Paris, avec M. Worm, son compatriote : ces deux amis, pour s’affermir réciproquement dans leur religion, résolurent d’avoir quelquefois des conférences ensemble ; mais ces entretiens eurent un effet tout opposé à celui qu’en attendait Winslow : un jour qu’il achetait la physique de Rohault, il trouva chez le libraire l’*Exposition de la Doctrine de l’Eglise*, de Bossuet. Ce livre piqua sa curiosité : il l’emprunta, et le lut dans l’es poir d’y trouver des objections capables d’embarrasser son ami, il réussit bien au-delà de son attente ; car celui-ci, qui était de bonne foi, se confessa vaincu. Frappé de ce qui lui était arrivé dans cette conversation, Winslow cherchaet parvint à se procurer un entretien avec Bossuet qui dissipa ses doutes, et le détermina à faire abjuration entre ses mains, le 3 octobre 1699.

Sa conversion lui suscita beaucoup d’ennemis : ses parents l’abandonnèrent. Dénué de tout, il résolut d’embrasser un état : incertain

entre la théologie et la médecine, il alla consulter le père Sainte-Palaye, alors supérieur de l'Oratoire, qui le détermina à prendre la médecine, ce qu'il fit en 1702. Il fallait payer les frais de réception : Winslow en acquitta une partie, et réclama en sa faveur, dans un discours touchant, la générosité du corps, qui le dispensa du reste. Sa sagacité et son amour pour le travail lui attirèrent la bienveillance de M. du Verney, qui le prit chez lui et en fit son élève. Sous cet habile anatomiste, Winslow fit des progrès si rapides qu'il l'égala en peu de temps, et finit par le surpasser.

Winslow devint aussi zélé pour la religion catholique, qu'il l'avait été pour le luthéranisme. Obligé de voir les malades le dimanche, et craignant de manquer à son devoir en le faisant, il ne trouvait qu'un moyen de se délivrer de ses scrupules, c'était de distribuer aux pauvres le produit des visites qu'il avait faites ce jour-là.

Il a laissé un Cours d'Anatomie réimprimé plusieurs fois, une Dissertation sur l'incertitude des Preuves de la Mort, des Observations sur la Mâchoire, et plusieurs Mémoires dans le Recueil de l'Académie des Sciences dont il était membre. Il mourut en 1760, âgé de quatre-vingt onze ans.

Plusieurs imprimeurs célèbres ont été enterrés à Saint-Benoît ; en voici la liste qui forme presque une histoire abrégée de l'imprimerie et de la librairie.

Michel le Noir, Parisien ; il est sorti un très grand nombre d'ouvrages de ses presses ; mort le 29 septembre 1520. On lisait sur son épitaphe :

C'est mon désir,
De Dieu servir,
Pour acquérir
Son doux plaisir.

Trois imprimeurs célèbres avaient dans le cloître de Saint-Benoît une épithaphe commune : Josse Badius, surnommé *Ascensius*, parce qu'il était d'Asch, dans le territoire de Bruxelles ; il vint professer le grec à Lyon, où Jean Treschel, imprimeur, le prit pour correcteur, et lui donna sa fille. Robert Gaguin, dont Badius avait imprimé l'Histoire de France, l'attira à Paris. Il imprima beaucoup d'auteurs classiques, la Nef des Folles, en 1502, et composa quelques ouvrages. Sa presse était connue sous le nom de *Prelum Ascensianum*. Il est mort en 1536. Michel Vascosan, né à Amiens,

gendre de Badius. Les livres sortis de ses presses sont très estimés pour la beauté du papier, des caractères, et l'exactitude typographique, On recherche surtout son édition de Plutarque. Il est mort en 1576. Frédéric I^{er} Morel, né en Champagne, héritier de Vascosan dont il avait épousé la fille ; mort en 1583.

Frédéric II Morel, fils de Frédéric I^{er}, devint plus célèbre que son père ; il était imprimeur du roi, pour l'hébreu, le grec, le latin et le français. Ses éditions sont belles et nombreuses, et quelques-unes sont entièrement dues à ses soins. Il avait une si grande passion. pour l'étude, que, quand on vint lui dire que sa femme était sur le point de mourir, il ne voulut pas quitter sa plume avant d'avoir fini une phrase qu'il avait commencée.

Thielman Kerver, et Jacques Kerver, morts en 1590.

Olivier de Harsi, mort en 1584.

Simon Calvarin, mort en 1693.

Nicolas Nivelle, son fils, associé de Guillaume Chaudière, ligueurs outrés ; ils prénaient la qualité d'*Imprimeurs de la Sainte Union.*

Guillaume de la Noue, mort en 1601.

Robert de Fiselier, mort en 1602. Léger de Las, en 1605.

Ambroise Drouard, mort en 1608.

Jérôme Drouard, son frère, mort en 1636.

Rolain Thierry, mort en 1623.

Denis Thierry, mort en 1657. Denis, un de ses enfants, s'est distingué dans l'imprimerie par l'exactitude de ses éditions.

Daniel Horthemels, mort en 1691.

Jean de la Caille, auteur de l'Histoire de l'Imprimerie et de la Librairie, mort le 21 août 1723.

L'église de Saint-Benoît renfermait aussi les restes de plusieurs graveurs célèbres.

Jean Lenfant, auteur de beaucoup de portraits, mort le 9 mars 1674. Randon, en 1679. Jean Edelinck, frère de Gaspard-François Pierre Vanschupen, d'Anvers, mort en 1702. Gérard Scotin, mort en 1715. Pierre le Roy, en 1712. Nicolas Pitaut, en 1724. Louis Roullet, d'Arles, mort en 1699. Edme Jeaurat, mort en 1738. Claude Duflos, mort en 1727. Jean-François Cars, mort en 1739. Nicolas-Henri Tardieu, mort en 1674.

Guillaume Château, graveur, né à Orléans, fut encouragé par Colbert ; il mérita les bienfaits de ce sage ministre, par plusieurs estampes gravées d'après les ouvrages de Poussin. Il avait perfectionné son talent en Italie. Il mourut à Paris, en 1683, à cinquante ans. Si-monneau l'aîné était son élève, et l'a surpassé.

Gérard Audran, né à Lyon, en 1640 ; il a gravé d'après le Brun, les batailles d'Alexandre, et quelques grands morceaux de Poussin. Il est mort en 1703 , à soixante-trois ans.

François de Poilly, né à Abbeville, en 1622, élève de Pierre Duret. Ses œuvres sont considérables. Il est mort en 1723. Son frère, Nicolas, était mort avant lui, en 1686.

Jean Mariette, libraire et graveur, en 1750 ; il vendit son fonds pour acheter une charge de secrétaire du roi, et de contrôleur de la chancellerie : il ne s'occupa plus qu'à augmenter et à perfectionner ses Recueils d'Estampes dont Bazan a publié le catalogue. Il a fait des dons considérables aux pauvres de Saint-Benoît, où il fut enterré, le 20 septembre 1742, à quatre-vingt-deux ans. Ses principaux ouvrages sont l'Histoire des Pierres gravées du roi, ses Lettres à M. de Caylus ; le Catalogue de Crozat, et des observations sur la Fontaine de Grenelle. On y reconnaît l'homme instruit et l'amateur éclairé des arts.

L'église de Saint-Benoît contenait aussi les sépultures de plusieurs hommes célèbres.

On y remarque celle de Michel Baron, célèbre comédien, surnommé le *Roscius Français.* Il entra d'abord dans la troupe de la Raisin, ensuite dans celle de Molière. Baron eut, en 1691, une maladie grave ; la terreur que lui inspira la mort, le dégoûta, et il se retira avec une pension du roi, de mille écus : il reparut sur la scène en 1720, à soixante-huit ans, et fut aussi applaudi que dans sa jeunesse. Ses aventures galantes avec la duchesse de Bouillon sont assez connues. On a publié, sous son nom, un Théâtre dont les pièces sont attribuées au jésuite la Rue, mais peut-être sans fondement. La mort de Baron fut remarquable : en jouant Don Diègue, il se perça légèrement un doigt du pied en poussant son épée avec indignation. La gangrène parut, et il aima mieux mourir que de se laisser couper la jambe :

« un roi de théâtre, disait-il, se ferait huer avec une jambe de bois. » Il est mort en 1655.

Jean Domat, né à Clermont en Auvergne, en 1625. Ami du grand Pascal, et célèbre jurisconsulte, auteur des Lois Civiles. Mort en 1696, à soixante-dix ans, sans fortune.

Jean-Baptiste Cotelier, célèbre théologien, né à Nîmes, en 1629. Il travailla avec le célèbre Ducange au catalogue et aux sommaires des manuscrits grecs de la Bibliothèque du Roi ; il fut professeur de langue grecque au Collége Royal. Il mourut en 1686, consumé de travaux, à soixante-huit ans.

Jean-Baptiste de Rocoles, auteur d'une Introduction générale à l'Histoire ; il fut d'abord chanoine de Saint-Benoît, puis se fit calviniste en Hollande ; il revint ensuite en France où il rentra dans le sein de l'Eglise catholique.

LES BLANCS-MANTEAUX.

Ce monastère fut établi en 1258 par des religieux mendiants venus de Marseille, où leur ordre avait commencé, sous le titre de *serfs de la Vierge-Marie,* et sous la règle de Saint-Augustin ; ils portaient des manteaux blancs, et le peuple les nomma *Blancs-Manteaux ;* – ce nom est resté à leur monastère de Paris, et à la rue dans laquelle il est situé.

Il y avait déjà de ces moines établis aux Machabées de Mont-Rouge, près de Paris, et ce fut à ceux-là que Philippe-le-Bel donna le monastère des

Blancs-Manteaux, et le pape Boniface VIII, par sa bulle du 18 juillet 1297, datée de Civita-Vecchia, permit à ces ermites de s'y établir.

Le monastère des Blancs-Manteaux fut bâti en 1685. Le chancelier le Tellier et Elizabeth Turpin, sa femme, posèrent la première pierre et firent présent de mille écus.

Le portail est fort simple et consistait en deux pilastres ioniques avec un fronton dans lequel étaient les armes de la congrégation, de Saint-Maur, qui étaient d'azur à une couronne d'épines naturelles, avec une fleur-de-lis d'or en chef, et en pointe trois clous de sable, et au milieu P A X en lettres d'or.

On a bâti dans la cour du monastère, à côté de l'église, un corps-de-garde d'un assez beau style. Il est décoré d'une grande arcade rustiquée, dont la clé est ornée d'une figure de la Liberté, dans le genre antique. A côté de l'arcade sont les deux guérites, dont les clés sont ornées de massues dans des couronnes civiques, et sur les corps entre les guérites et l'arcade, on voit des boucliers et des épées à l'antique. Pl. XVII.

On conservait derrière l'autel de l'ancienne église une châsse dans laquelle étaient deux têtes des Machabées, et quelques reliques de saint Guillaume ; cette châsse venait sans doute de l'ancien couvent des Machabées à Montrouge.

Sous la première arcade du chœur, à main droite, on voyait un très beau mausolée renfermant les cendres de le Camus, lieutenant civil. Cette arcade était revêtue de marbre ; les panneaux étaient de brèche grise, et les champs de Languedoc. Le ceintre de cette arcade était orné de caissons remplis par des rosaces de bronze dorées, et sur les deux grands panneaux qui étaient sur les montants des piliers, il y avait deux trophées de la justice, consistant en balance, sceptre, couronne, main de justice, etc. Ces trophées enlacés de palmes étaient de bronze doré. Le sarcophage placé dessous était d'environ huit pieds de long, de marbre noir ; il était porté par quatre griffes de lion de bronze doré, sur un petit socle de marbre rance. Ce socle était monté sur un grand piédestal de marbre blanc, orné de deux colonnes ioniques et de deux consoles de même marbre. Ce piédestal était lui-même porté sur un grand socle d'environ trois pieds de haut, revêtu de marbre blanc, encadré dans des champs de marbre noir. La statue de le Camus, de marbre blanc, était sur son tombeau. Ce magistrat y était représenté de grandeur naturelle, à

genoux, vêtu d’une robe longue, et coiffé d’une grande perruque à la Louis XIV. Un ange du même marbre tenait un livre ouvert devant lui. Pl. XVIII, fig. 1.

Jean le Camus avait d’abord été maître des requêtes, ensuite lieutenant-civil, charge qu’il exerça pendant quarante ans ; il avait deux frères, l’un évêque de Grenoble et cardinal ; l’autre premier président de la cour des aides : il mourut le 28 août 1710 à soixante-quatorze ans. Son épouse Marie-Catherine du Jardin fut inhumée auprès de lui.

Avant que l’on eût rebâti l’église à la moderne, et qu’on relevât les tombes, il y en avait de curieuses et d’anciennes qui n’existent plus. Elles ne sont reproduites ici que d’après des dessins.

1. Frère Jean-de-Paris, prieur des Blancs-Manteaux, mort le 10 septembre 1353. Il a une tunique à coqueluchon et qui ne diffère pas de celles que portaient alors les autres ecclésiastiques. Pl. XIX, fig. 1.

2. Jean Perdrier, prêtre, maître ès-arts clerc de la chapelle du roi, mort le 3 août 1376. Sa robe serrée est doublée de vair ; il a des manches en pointe d’une forme particulière. Fig. 2.

3. Jeanne, sa mère, femme de Jean Perdrier, morte le 4 janvier 1491. Sa figure est sur la même tombe que celle de son fils ; elle a une robe serrée, des manches étroites, attachées avec de gros boutons ronds : sa guimpe est aussi boutonnée sur la poitrine, fig. 3.

4. Guillaume le Perdrier, secrétaire du roi, maître de la chambre aux deniers ; il a par dessus sa robe serrée un ample manteau doublé de vair, fig. 4.

5. Jeanne le Perdrier, sa femme, morte vers 1420. Sur la tombe de son mari ; sa coiffure est extraordinaire ; elle a par-dessus sa robe un ample manteau boutonné sur la poitrine, fig. 5.

6. Hermon Raguier, trésorier des guerres et conseiller de la reine, mort vers 1420. Il a sur la tête une calotte rayée, une ample robe fourrée qui lui monte jusqu’au haut du col, garni d’une fraise ; il a une ceinture de cuir, fig. 6.

7. Gillette de la Fontaine, sa femme, morte le 19 septembre 1404. Sur la tombe de son mari ; elle a une coiffure en tresse, un voile et une couronne à

fleurons placée avec assez de grâce ; elle est vêtue d'une robe attachée avec une ceinture et d'un surcot, fig. 7.

8. Gui Brochier, clerc du trésorier du roi, mort le 13 septembre 1421. Il a par-dessus sa robe un autre vêtement fendu jusqu'à l'épaule, qui se pose comme une chasuble ou un scapulaire ; il est bordé de vair, fig. 8.

9. Gilles Guillaume, sa femme ; sur la tombe de son mari, elle est coiffée d'un escophion en cœur qui lui laisse voir les oreilles ; cet escophion paraît être de brocard, et le milieu est orné de cinq perles. Elle est vêtue d'une robe et d'un surcot, pl. XX, fig. 1.

10. Jean Milet, notaire-secrétaire du roi, mort le 18 décembre 1463. Il a une robe ample à collet montant, retenue par une ceinture de cuir, le chaperon sur l'épaule, et pour chaussure des pantoufles sans boucles, ou escaffignons, fig. 2.

11. Marguerite d'Irsonval, sa femme ; sur la tombe de son mari. Elle a sur la tête un voile plié et placé d'une manière désagréable, et sur sa robe un ample manteau, fig. 3.

12. Mathieu de Beauvarlet, trésorier général des finances du roi Charles VII, maître en la chambre des comptes, mort le 19 octobre 1486 ; il a une calotte, une ample robe fourrée, semblable à celle des docteurs en médecine, et une aumônière au côté gauche, fig. 4.

13. Jaquette la Fol-Mariée, sa femme, sur la tombe de son mari ; elle est vêtue d'une robe serrée avec de gros boutons aux manches, et par-dessus elle a un ample manteau doublé de vair avec un coqueluchon qui en fait partie et lui enveloppe toute la tête, et dont la mentonnière lui retombe sur la poitrine, fig. 5.

14. Leur fille, jeune personne, représentée sur la même tombe ; sa coiffure ressemble à celle des paysannes du département de la Somme. Ses manches ont des parements, fig. 6.

15. Clerembaut de la Champaigne, notaire du roi, trésorier de son artillerie, mort le 4 novembre 1491. Costume semblable, n^{o} 12, mais sans fourrure, fig. 7.

16. Jeanne la Fol-Mariée sa femme, morte le 24 août 1512 ; son costume diffère peu de celui de Jaquette la Fol-Mariée ; sa coiffure est la même ; sa robe est seulement plus ample et attachée avec une ceinture, fig. 8.

17. Jean Neveu, président au parlement de Rouen, mort le 30 août 1504, pl. XXI, fig. 1.

18. Blanche de Rollant, sa femme, sur la tombe de son mari ; manteau bordé de fourrure, fig. 2.

19. Marguerite de Bourdin, femme de Macé Picot, secrétaire des finances du roi, ensuite de Michel Gaillard, chevalier, général des finances, morte le 9 novembre 1501 ; costume sans fourrure, fig. 3.

20. Bernard le Halewin, greffier des requêtes du palais, costume semblable au n^{o} 10. Sa robe est seulement plus longue ; il a à sa ceinture une aumônière richement brodée, fig. 4.

21. Jeanne Millet, sa femme, sur la tombe de son mari ; coiffée comme la fille de Mathieu de Beauvarlet et son costume est à peu près le même, à l'exception qu'elle n'a pas un pan de sa robe relevé, et qu'elle a des manches plus étroites qui sortent d'autres moins serrées, fig. 5.

22. Philippe Desplantes, seigneur de Granville, conseiller au parlement de Paris, mort le 6 avril 1519, fig. 6.

23. Jeanne le Prévôt, sa femme, morte le 22 mars 1504. Sur la tombe de son mari ; fig. 7 24. François de conseiller, avocat du roi en sa cour des monnaies, seigneur de Courcelles, mort le 4 juin 1531. Il a une soutane serrée avec une ceinture à laquelle une aumônière est suspendue ; il porte une calotte comme plusieurs des précédents, et le chaperon sur les deux épaules, fig. 8.

25. Jeanne Allegrin, sa femme, sur la tombe de son mari, pl XXII, fig. 1.

26. Louis Allegrin, conseiller au parlement de Paris, mort le 26 juillet 1554 ; il a une soutane attachée avec une ceinture, et pardessus une robe ou simarre à haut collet. Il a les cheveux courts, et la barbe longue comme les magistrats de ce temps, et de petites manchettes découpées et retroussées au bout des manches de sa soutane, fig. 2.

27. Jeanne Briçonnet, sa femme, sur la tombe de son mari. Son costume est singulier ; la forme de son bonnet ressemble beaucoup à ceux que portait la reine, femme de Louis XV ; elle a de plus un grand voile. Sa robe, dont les manches sont amples et la taille serrée, est attachée avec une ceinture tournée en cordelette. Les manches de la tunique intérieure sont étroites, et

ont au bout des manchettes découpées. Elle porte une espèce de fraise attachée en pointe sur le devant comme un fichu, fig.3.

28. Jeanne Briçonnet, femme de Robert Piédefer, écuyer, seigneur de Guyencourt, morte le 14 janvier 1548. Elle porte une robe dont le corps est serré, et à manches étroites par le bas et très amples vers l'épaule. Sa robe est attachée par une corde, où il y a alternativement un ou deux nœuds, terminés par un ornement fait en cœur. Elle a sur le cou une espèce de fichu avec un collet montant, et une fraise qui lui couvre tout le cou. Elle est coiffée d'une toque à l'espagnole, comme Catherine de Médicis, fig. 4.

29. Jean le Picard, notaire et secrétaire du roi, seigneur de Villeron et d'Atilly, mort le 2 juillet 1549. Sa robe, semblable à celle d'un docteur, est attachée sur l'épaule gauche avec quatre lacets, comme la toge romaine avec la *jibula*, fig. 5.

30. Jacquette de Champanige sa femme, sur la tombe de son mari, morte le 19 sep tembre 1522. Elle a une robe étroite, et au bout de ses manches des parements semblables à ceux que portèrent plus tard les hospitalières et qu'on nomme *des sabots à la dévote* ; sa robe est attachée avec une ceinture ; elle est coiffée d'un simple béguin, fig. 6.

31. Madeleine de la Vien, femme de François Maillard, chevalier, seigneur de Bernay, morte le 4 septembre 1585 ; elle est coiffée d'une toque à l'espagnole, ornée de perles et vêtue d'une robe busquée avec de fortes hanches, comme au temps de Médicis, fig. 7.

32. Françoise de Selve, femme de Jean de Seurre, conseiller, notaire et secrétaire du roi, morte le 4 avril 1578, fig. 8.

Charlotte Hennequin, femme de messire Adrien de Petremol, morte en août 1594 ; elle est vêtue à peu près comme la précédente ; mais le corps de sa robe et le milieu sont ornés d'une pièce chargée de perles et de rosettes de pierreries. Au lieu d'une collerette plissée et montante, elle a une fraise à gros tuyaux posée à plat, pl. XVIII, fig. 2.

Cette suite de figures offre une série de costumes pour différents états et différents sexes, depuis 1353 jusqu'en 1594 : il ne faut pas oublier que toutes ces figures devraient avoir les mains jointes.

La bibliothèque des Blancs-Manteaux pouvait contenir 20,000 volumes d'un bon choix.

Cette congrégation s’est toujours distinguée par son érudition : elle était la retraite des religieux qui se livraient à l’étude des sciences. L’Art de vérifier les dates et plusieurs autres grands ouvrages y ont été composés.

Ce monastère fut supprimé en 1790 ; mais l’église conservée a été érigée en succursale de la paroisse de Saint-Méry, dans le septième arrondissement, sous le titre de *N.-D. des Blancs-Manteaux.*

CARMES DE LA PLACE MAUBERT.

Les carmes font remonter leur antiquité au prophète Elie qu’ils regardent comme leur fondateur.

L’instituteur de leur règle est le patriarche Albert, vers l’an 1209. Cette règle contient huit articles relatifs à la construction et à la situation des cellules et aux prières ; elle leur prescrit le renoncement à toute propriété, l’abstinence de la viande et le travail des mains.

Les prétentions des carmes ont donné lieu aux Basiliens de les regarder comme frères ; les carmes voulaient bien reconnaître cette alliance, mais ils prétendaient au droit d’aînesse ; ils intentèrent même un procès aux Basiliens en 1670, parce que ceux-ci avaient dans un de leurs couvents un tableau représentant le prophète Elie, sans être habillé en carme ; il était seulement enveloppé dans un manteau rouge avec une tunique de peau qui lui descendait jusqu’aux genoux ; il avait les pieds nus ; sa tête était

couverte d’un bonnet rouge avec des galons d’or, et il tenait à la main une épée, au haut de laquelle il y avait une flamme, pl. XXIII, fig. 1. Malgré les réclamations des Carmes, les Basiliens alléguant qu’ils n’avaient rien innové, et que cette figure était la copie d’un tableau suspendu depuis six cents ans, disaient-ils, dans leur ancienne église, ne voulurent point l’ôter, et assurèrent qu’ils ne souffriraient point que l’on vît dans leur église le prophète Elie habillé en carme, ce qui pourrait porter préjudice à l’antiquité de l’ordre de Saint-Basile.

L’archevêque de Mesme rejeta la demande des Carmes ; ils ne se tinrent pas pour battus, et s’adressèrent à la congrégation des rites ; ils lui représentèrent l’injure que les Basiliens avaient faite à leur ordre, en exposant publiquement le prophète Elie sans être habillé en carme, et surtout en lui donnant un vilain bonnet rouge, comme un turban turc. La congrégation des rites décida que le tableau serait enlevé et remplacé par un autre ; qu’Elie cependant n’y serait pas vêtu en carme ; on disputa beaucoup pour savoir comment on l’habillerait ; les Carmes présentèrent plusieurs habits à la congrégation ; ils s’appuyèrent pour chacune des pièces de ces vêtements sur des passages de l’Ecriture-Sainte. Ils furent tous rejetés, et on adopta celui présenté par les Basiliens, consistant en une tunique de peau, une ceinture de cuir et un manteau couleur de safran. Elie perdit son bonnet dans cette dispute ; on le représenta la tête nue, mais il conserva son épée flamboyante, dont on changea seulement la forme, et ce procès fut ainsi terminé après avoir duré dix années, comme le siége de Troie. Fig. 2.

Depuis ce différend, les Carmes avaient renoncé à l’alliance avec les Basiliens, et ils retranchèrent du titre de leur règle qu’elle était tirée des écrits de saint Basile. Cette règle reçut quelques corrections qui furent approuvées par plusieurs bulles ; mais les Carmes prétendent que plusieurs de ces bulles contiennent des indulgences que les savants leur disputent.

Cet ordre avait pris un si grand accroissement en Europe, qu’à l’époque de sa destruction en France, il était composé de trente-huit provinces, outre la congrégation de Mantoue, qui a cinquante- quatre couvents.

Les Carmes abandonnèrent la Palestine après la paix désavantageuse que Frédéric II fit en 1229 avec les Sarrasins. Ce fut Alain, leur cinquième général, qui, las des persécutions qu’éprouvaient ses religieux, forma le

projet de fonder des couvents en Europe, et de quitter la Syrie, à l'imitation du prophète Elie, fuyant la persécution de Jézabel. Il prétendit que la Vierge lui était apparue pour lui donner ce conseil. Ses religieux fondèrent d'abord un monastère dans l'île de Chypre y ensuite à Mesme, puis en Angleterre ; enfin ils se répandirent par toute l'Europe, où ils tinrent leur chapitre général en 1245 dans le couvent d'Aylesford en Angleterre.

Quand les Carmes passèrent d'Orient en Europe, ils avaient leurs chapes barrées de blanc et de tanné ; ce qui les fit appeler *les barrés*-Ducange et l'abbé Châtelain ont pensé que ces barres n'étaient pas en pal, mais en fasce ; Héliot est d'un avis contraire.

Ces chapes des Carmes se nommaient *carpettes ;* elles ne devaient avoir que sept raies ; et devaient être d'une seule étoffe, et non pas de plusieurs pièces cousues ensemble.

Au surplus les sentiments sur cet objet ont tellement varié, que les anciens tableaux représentent la chape des Carmes tantôt barrée en pal, tantôt barrée en fasce ; elle est en fasce sur la figure 3, d'après un tableau du couvent de Sainte-Catherine à Louvain, et sur un autre tableau du maître-autel de l'ancienne cathédrale de Salamanque qui représente le prophète Elie habillé en carme, fig. 4 ; mais elle est en pal sur un tableau du couvent des Carmes de Cologne, fait en 1522, fig. 5 ; et sur un autre tableau du couvent d'Anvers de l'an 1609, fig. 6.

On peut mettre d'accord ceux qui se sont occupés de cette question en disant que les barres ont été tantôt en fasce, tantôt en pal ; il paraît que dans les temps les plus reculés elles étaient de la première manière, et que dans des temps plus modernes, elles furent de l'autre.

Quelques années après leur passage en Europe, les Carmes résolurent de quitter ces barres. Honorius IV leur permit de substituer des chapes blanches à des chapes barrées de sept pièces, mais ils n'avaient pas encore de scapulaire.

On voit, fig. 7, l'ancien habillement des Carmes. La fig. 8 représente un Carme avec une chape. On voit, fig. 9, un Carme en habit ordinaire avec la tunique, ou capuchon, le scapulaire et le rosaire.

Saint Louis étant en Terre-Sainte eut la curiosité d'aller voir le mont Carmel, et fut si édifié de la vie des solitaires qui l'habitaient, qu'il en

amena six en France et les établit à Paris dans l'endroit où sont les Célestins.

Ces religieux se trouvaient fort mal dans cette habitation ; le voisinage de la Seine aux débordements de laquelle ils étaient exposés, l'insalubrité de l'air et le mauvais état de leur maison, dont la ruine était prochaine, engagèrent Philippe-le-Bel à leur donner au mois d'avril 1309 sa maison du Lion, située au bas de la montagne Sainte-Geneviève, pour y bâtir un nouveau monastère de leur ordre. Philippe-le-Long, en 1317, leur fit présent d'une autre maison voisine.

Des deux maisons qui leur furent données par ces rois, et d'une chapelle de la Vierge que l'on voit encore aujourd'hui dans leur église, ils formèrent leur monastère, où ils étaient avant la révolution. Les Carmes agrandirent leur église des libéralités de Jeanne d'Evreux, reine de France, troisième femme de Charles-le-Bel, et par l'acquisition du *collége des daces*, légué par un docteur danois en 1275 aux écoliers de sa nation. Les bâtiments étaient fort étendus : l'église n'a rien de bien remarquable.

En face de l'œuvre il y avait une statue, pl. XXIV, fig. 1, vêtue d'une grande robe avec un capuchon à longue pointe et une ample calotte ; elle a les mains jointes, est à genoux sur un piédestal et représente le cardinal Michel Dubec, doyen de Saint-Quentin, chanoine de Notre-Dame de Paris et cardinal du titre de Saint-Étienne-de-Cœlio-Monte. Il mourut le 29 août 1318 à Avignon. Il voulut absolument que son cops fût transporté aux Carmes et que son tombeau fût proche du maître-autel. Pour jouir de cette prérogative, il fit présent aux carmes de sa bibliothèque, à condition que les livres seraient enchaînés ; il leur donna encore vingt livres tournois, et mille livres parisis pour être employées aux bâtiments de l'église. Dans la crainte que ces moines fissent un autre usage de cet argent, il voulut qu'il fût renfermé dans un coffre à trois clés, gardées par trois personnes différentes.

L'autel, pl. XXV, fut rebâti en 1683, sur les dessins de Jacquin. Il fut reconstruit, quelque temps après, et enrichi de quarante pieds de marbre que le roi Louis XIV avait donnés au père Sébastien ; ce religieux employa à ce travail une partie de la pension que le roi lui avait accordée.

Cet autel, qui a coûté des sommes considérables, frappe par la richesse des marbres, le nombre des figures, et son étendue ; l'ordonnance en est hardie, mais plus extraordinaire que belle.

L'architecture est une espèce de péristyle isolé, sur un plan horizontal, composé de quatre groupes de colonnes et de pilastres corinthiens qui forment trois ouvertures ou entre-colonnements ; celui du milieu est sur un plan hexagone, et présente une niche ; il est surmonté d'un grand baldaquin d'une composition fort lourde. Six anges soutiennent la corniche du couronnement, composée de six consoles, dont les enroulements sont ornés d'un vase à feu. Ce baldaquin est surmonté d'un Père éternel au milieu des nuages.

Les figures de cet autel représentent la transfiguration de Jésus-Christ sur le Thabor. Il est dans la niche au milieu sur une petite montagne, au pied de laquelle sont les trois apôtres ; on y distingue saint Jean sur le devant ; à ses côtés, dans les deux entre-colonnements, au-dessus des portes, sont le législateur Moïse et le prophète Elie ; au-dessus de Jésus-Christ est un groupe de nuages et un Saint-Esprit placé dans l'ouverture du baldaquin entre les anges ; ce groupe continue jusqu'à la figure de Dieu le père, qui termine ce monument. Des deux côtés, sur les extrémités des entablements, on voit les quatre évangélistes dans l'expression de l'admiration ; ils semblent s'apprêter à écrire ce miracle.

Toutes ces colonnes et ces figures sont en pierre ; celles du bas ont été peintes et sont d'un ton jaunâtre, et celles du haut, ainsi que les ornements, les bases et les chapiteaux des colonnes, sont peints en blanc des carmes ; les fûts des colonnes en marbre noir antique, et ceux des pilastres en sérancolin, ainsi que les corps d'architecture.

Les marbres donnés par Louis XIV ont été employés dans la construction du tombeau d'autel et du stylobate qui posait dessus ; ce tombeau est de marbre noir antique ; sa forme est tourmentée. Les panneaux du stylobate sont en vert campan, leurs corps en brocatelle d'Espagne, et les corniches des piédestaux des colonnes qui posaient sur l'autel en marbre blanc. Les marches de l'autel sont aussi en marbre.

Dans la chapelle de la Vierge le monument qui frappe le plus, est celui de Boullenois, pl. XXVI. Il est surtout remarquable par sa grandeur et par la

richesse de ses marbres et de ses bronzes.

Sur un socle de marbre vert antique dont les moulures taillées en feuilles de lauriers sont de marbre jaune de Sienne, s'élève un autre socle de marbre blanc qui porte un sarcophage de marbre portor, soutenu par deux griffes de lion de marbre blanc. Sur ce sarcophage est une urne cinéraire de porphyre, entourée de cyprès de bronze, et derrière s'élèveune grande pyramide de marbre brocatelle d'Espagne, surmontée d'un grand aigle de bronze, qui tient dans son bec le portrait de Boullenois et celui de sa femme dans une de ses serres. Ces deux portraits sont en mosaïque et imitent parfaitement la peinture à l'huile ; ils sont encadrés dans une bordure dorée. Boullenois y est peint en robe de palais avec une perruque carrée, et sa femme est habillée et coiffée comme du temps de la reine, femme de Louis XV.

Une femme de marbre blanc, représentant la Justice, est sur un socle de même marbre en avant du sarcophage, et appuyée dessus ; elle tient une épée dont la poignée est dorée et pose son autre main sur une banderole d'or où on lit : *Traité de la personnalité et de la réalité des loix, par L. Boullenois, avocat.* A côté de la figure de la Justice sont ses balances dorées, posées sur le tombeau. Cette figure est dans l'expression de la douleur ; elle paraît pleurer le jurisconsulte ; elle est lourde et froide, et sa tête est absolument une copie de celle de la Niobé.

Sur un socle de marbre vert sont deux cartels de marbre ; le premier porte les armes de Boullenois, d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, et le second celles de sa femme, qui étaient de gueules au cerf d'or au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'argent posées en fasce.

La pl. XXVII, fig. 1, représente un monument consacré à Louis Chauvelin, l'un de nos plus célèbres magistrats. Il consiste en une petite pyramide contournée et cintrée par le haut ; elle est surmontée des armes de Chauvelin, avec la couronne de marquis et les cordons des ordres, et elle a pour support deux lions posés sur des socles. Vers le milieu de cette pyramide on voit les trophées de la Justice et du Commerce ; le bas est terminé aux deux côtés par des têtes de mort, avec des ailes de chauve-souris et des linceuls drapés, et au milieu par les armes de Chauvelin et de Magdelaine Grouchi, son épouse, d'azur fretté d'or. Ces armes accolées à

celles de Chauvelin étaient ornées de la couronne de marquis et de la cordelière.

Tout près de l'autel se voyait une épitaphe sur un marbre noir ovale environné de nuages de marbre blanc. Un ange tient, avec l'expression de la douleur, une main sur un sablier, et pose l'autre sur une tête de mort. Il est appuyé sur la partie supérieure de cette épitaphe, dont le bas est terminé par les armes de Le Pelletier, de même marbre que la figure, chargée de trois molettes de sable. Ces armes étaient ornées d'une couronne de comte avec la mitre et la crosse. Pl. XXVII, fig. 2.

Dans la pl. XXVIII, fig. 1, on voit Marguerite de Bourgogne, fille de Jean-sans-Peur, duc de Bourgogne, et de Marguerite de Bavière. Elle fut accordée par le traité du 5 mai 1403 avec Louis de France, duc de Guyenne et dauphin de Viennois, et mariée avec ce prince le 30 août 1404. Ce prince mourut sans enfants le 18 décembre 1415. Sa veuve se maria le 10 d'octobre 1523 avec Artus de Bretagne. La princesse Marguerite mourut sans enfants, le 2 février 1441.

Sa jupe est ornée des armes de sa maison, selon l'usage du temps ; sa coiffure est remarquable.

Le tambour de la chapelle de la Vierge donnait sur le portail par lequel on allait à la place Maubert. L'architecture de ce portail, pl.xxx, d'un gothique assez beau et délicat, consiste en une grande arcade ogive, ornée d'une grande quantité de moulures appuyées sur autant de petites colonnes, entre lesquelles sont des feuilles de pampres. Sur le pilier qui sépare les deux portes, on voit une statue de la Vierge portée sur un piédestal, orné de petites niches ; elle a sur sa tête un baldaquin sculpté délicatement. A la droite de cette statue on voit celle de Charles-le-Bel, et à sa gauche Jeanne d'Évreux, troisième femme de Charles, par les libéralités de laquelle cette partie de l'église avait été construite. Ces trois figures avaient été peintes à fresque ; celle de la Vierge est vêtue d'une robe rouge avec un manteau bleu par-dessus, et elle a sur la tête une couronne d'or à fleurons. Charles-le-Bel a les mains jointes, la couronne de France ouverte sur la tête, et il est vêtu du manteau royal de France, bleu, semé de fleurs-de-lis d'or. Jeanne, sa femme, a aussi les attributs de la royauté, et son visage est entouré d'une

guimpe et d’un voile qui lui tombe sur les épaules. Ces deux figures sont portées sur des socles, ornés d’enroulements et de grandes feuilles d’eau.

Près de là il y a une colonne gothique, pl. XXIX, semée de fleurs-de-lis et de dauphins, dont le chapiteau portait une croix de fer. C’est cette croix qui est indiquée dans les anciennes descriptions et les anciens plans et qu’on nommait *la croix des carmes ;* elle était extérieure avant qu’on eût bâti tout à l’entour.

Le cloître est grand et régulier, les corridors voûtés en bois sont soutenus sur de grandes arcades partagées par trois autres petites arcades gothiques ou moresques très délicates, découpées à jour, et supportées sur des piliers qui forment quatre petites colonnes ; le dessus des grandes arcades est occupé par de petits ronds de pierre découpés très délicatement, et portant différents dessins. Pl. XXIX.

Sur une des faces du côté du jardin on voit encore une chaire de pierre gothique dont le bas était décoré de niches remplies par de petits saints ; l’abat-voix était lourd et sans grâces et il était surmonté des armes de France qui avaient été ajoutées ; elles sont de la forme du temps de Henri II ; l’entrée de cette chaire est sous le corridor du cloître.

On prétend que c’était celle dont se servait maître Albert, jacobin et célèbre prêcheur de son temps, et que c’est de son nom que la place au bas de la montagne de Sainte-Geneviève a pris celui de *Maubert* par corruption de maître Albert.

L’ordre des carmes fut supprimé en 1790, et l’église de ceux de la place Maubert démolie en 1812. Sur l’emplacement de ce couvent on a commencé en 1813 à bâtir une halle destinée au marché de la place Maubert : sa construction fut terminée en 1823.

COUVENT DES CÉLESTINS.

Nous avons vu à l’article précédent l’origine de ce couvent qui doit sa fondation à Louis IX, à son retour de la Terre-Sainte, en 1259.

Plus tard, Charles V, régent du royaume, pendant la prison du roi Jean, son père, ordonna, par des lettres patentes du mois d’août 1358, qu’à chaque mois de l’année ils eussent une bourse en la chancellerie de France ; et pour témoigner l’affection particulière qu’il avait pour ces religieux, il leur apporta et distribua de ses propres mains la première bourse. Cette donation fut confirmée par des lettres patentes du roi Jean après son retour d’Angleterre, donnée à Paris au mois d’octobre 1360.

Charles, devenu roi, ne montra pas moins de bienveillance pour ce monastère ; au mois d’octobre de l’année 1368, il donne une chartre par laquelle il se déclare fondateur des Célestins de Paris, les prend en sa protection et sauvegarde, et commet toutes leurs causes aux requêtes du palais.

Il paraît que les Célestins ne songèrent principalement qu’à s’enrichir ; leur ordre se trouve peu mêlé dans les grandes affaires du gouvernement. Leurs richesses étaient devenues très considérables lorsqu’ils furent supprimés quelques années avant le décret de l’Assemblée nationale, qui détruisit tous les ordres monastiques. Ces richesses, partagées entre plusieurs ordres, ont peu profité à l’Etat. Quoique le monastère des Célestins de Paris ne soit pas le plus ancien du royaume, cependant, par des constitutions de l’an 1417, il fut arrêté qu’à l’avenir il serait le chef et le principal de la congrégation de France. Les Célestins, selon leur institution, devaient se lever à minuit pour dire matines, ne manger de viande en aucun

temps, enfin observer un jeûne rigoureux pendant plusieurs époques de l’année ; mais ces bons religieux pratiquèrent peu cette règle si austère ; loin de là ils passaient pour aimer beaucoup la bonne chère, et leur intempérance avait même passé en proverbe.

Les Célestins avaient aussi obtenu plusieurs priviléges. Charles VI défendit que leurs voitures et charrettes pussent être arrêtées par aucun commis, et les affranchit pour toujours de toutes impositions. Mais à Rouen, ils n’étaient exempts de payer l’entrée de leurs boissons, qu’à la charge qu’un frère célestin marcherait à la tête de la première charrette en sautant et dansant devant la maison du gouverneur.

Ce fut aux Célestins qu’Henri IV prêta le serment pour la paix de Savoie, le 2 novembre 1601.

Il n’est pas étonnant que les Célestins, comblés de tant de bienfaits par les rois, se soient crus des moines d’une espèce supérieure. Ils prirent pour armoiries le chiffre du Saint-Esprit. Philippe-le-Bel leur permit d’y joindre deux fleurs-de-lis d’or.

COSTUME DES CÉLESTINS.

Les moines ont à peu près conservé l’habit qu’ils portaient à l’époque de leur fondation ; leur costume est cependant très varié. Il a beaucoup de rapport avec celui des Bénédictins, et n’en diffère que par la couleur.

Dans la maison, il consistait en une robe blanche dont les manches étaient retroussées avec des boutons, un capuce et un scapulaire noir. Pl. XXXI, fig. 1.

Quand les célestins allaient au chœur, ou qu’ils sortaient du monastère, ils portaient une coule noir avec le capuce, ou selon le nom qu’ils avaient donné à ce vêtement, sans doute parce qu’ils le croyaient plus noble, le chaperon par-dessus, fig. 2.

Le novice était à peu près vêtu de même, il avait le chaperon sur un long manteau, fig. 3.

Le vêtement des frères convers était de couleur brune ; ils portaient sur le scapulaire une croix blanche avec une S entrelacée dans le pied de cette croix.

La ceinture, tant de jour que de nuit, était de laine ou de cuir blanc. Les célestins ne devaient porter que des chemises de serge, mais la plupart n'observaient pas cette règle, fig. 4.

Les célestins d'Italie portent des capuces plus amples ; ce capuce est attaché au scapulaire qui est aussi plus grand, fig. 5.

PORTAIL DE L'ÉGLISE.

L'église a été bâtie, comme nous l'avons dit, des libéralités du roi Charles V ; l'architecture en est gothique et grossière. Pl. XXXII.

Le portail n'a rien de remarquable que trois monuments intéressants par les personnages qu'ils représentent et par leur antiquité. Ce sont les statues en pied du roi Charles V, de Jeanne de Bourbon son épouse, et du pape Pierre Célestin.

La statue de Charles V est celle que l'on voit en entrant à main gauche ; ses cheveux sont courts et taillés en rond ; il porte une cote hardie fleurdelisée ; ces fleurs étaient peintes en or. Son manteau est retenu sur l'épaule par une agrafe. Dans une de ses mains il tient le plan en relief de l'église. C'était un des mille moyens inventés par ces prêtres pour exciter la pieuse émulation des princes, et les engager à de nouvelles libéralités. La main mutilée de cette statue tenait un sceptre. Au-dessous on lit en caractères gothiques : Charles V, fondateur de cette église. Cette inscription est en latin.

Sur le pilier à gauche est la statue de Jeanne de Bourbon, fille de Pierre I^{er}, duc de Bourbon. Charles V avait épousé cette princesse le 8 août 1350. Ses rares qualités lui attachèrent constamment le cœur de son époux, qui l'appelait le soleil de son royaume. Elle lui a donné neuf enfants, dont trois survécurent à leur père ; elle mourut en couches le 6 février 1378. Elle est

représentée debout et les mains jointes, les cheveux nattés à la mode du temps. Elle a sur sa tête une couronne semblable à celle du roi. Elle est vêtue d'une cote hardie retenue par une ceinture fleurdelisée. Le devant de son surcot est garni d'un rang de pierreries. Au-dessous on lit en caractères gothiques, Jehanne de Bourbon, épouse du roi Charles-Ouint.

La troisième figure de la même planche représente Pierre Célestin.

Son véritable nom était Pierre de Muron. Dès l'âge de dix-sept ans il chercha la solitude ; il vint ensuite à Rome où il embrassa l'ordre de Saint-Benoît ; depuis, il fonda l'ordre des Célestins. Il se consacra parmi les religieux, dans une cellule si bien fermée, que celui qui lui répondait la messe, la servait par la fenêtre, et si étroite, qu'il pouvait à peine s'y tenir couché.

Il vivait ainsi, lorsqu'en 1294 il fut élu pape sous le nom de Célestin V ; il avait alors plus de soixante-douze ans ; cet honneur le toucha peu ; les députés qui vinrent lui annoncer sa nomination, le virent à travers une grille, pâle, desséché, la barbe hérissée, les yeux enflés par les larmes ; il eut beaucoup de peine à comprendre ce qu'on voulait de lui, et aurait refusé sans les instances du peuple et de Charles II, roi de Sicile. Il accepta donc la papauté, mais sans en conserver les pompes. Son esprit, aliéné par la science, abruti par la solitude, n'était d'ailleurs fortifié par aucune étude. Il n'est donc point étonnant qu'il fut un mauvais pape, surtout à cette époque d'intrigues et de passions de toutes espèces. Après avoir fait bien des fautes, il sentit sa faiblesse, et abdiqua la papauté le 13 décembre 1294. Le cardinal Cajetan fut nommé son successeur, ce fut lui qui se servit de sa faiblesse d'esprit pour l'effrayer et l'engager à abdiquer. Dès qu'il eut été consacré il le fit enfermer au château de Fumone en Campanie où il fut gardé avec une grande rigueur. Il supporta ces mauvais traitements avec une grande résignation. Enfin il mourut en 1296 ; il fut canonisé en 1313 par Clément V, et son corps fut porté dans l'église de son ordre à Colmadie.

Il est représenté dans cette statue en habit de célestin ; il tient d'une main la thiare et de l'autre une clé.

La thiare et les clés sont les attributs de la dignité papale, la thiare est la marque de son rang, comme les clés sont celles de la juridiction ; voilà

pourquoi, quand le pape est mort, on ne met sur les armes qu’une thiare, sans clé.

INTÉRIEUR DE L’ÉGLISE.

Cette église a plutôt l’air d’une grange que d’un temple ; il existe, au côté méridional, une autre église, moins élevée, mais voûtée. Elle n’a sûrement été bâtie que long-temps après la première.

La nef est obscure et presque entièrement nue. Elle est séparée du chœur par une boiserie. Aux deux côtés sont deux chapelles dont l’une n’a rien de remarquable ; l’autre est celle de Pierre de Luxembourg, célèbre par les miracles de ce saint.

Cette chapelle est celle des dix mille martyrs ; elle a été bâtie près de cent ans après l’autre église. Le cardinal de Bourbon en posa la première pierre. Après plusieurs changements, elle s’appelle aujourd’hui Chapelle de Gèvres, à cause des personnages de cette maison qui y sont enterrés ; la nef contient quelques monuments remarquables

Au-dessus de la chapelle de Trévelec est un vitrail divisé en trois parties, pl. XXXI ; il représente divers sujets ; nous allons en citer un : on voit dans l’enfoncement des tours et des murs ; sur le devant est une femme superbement vêtue ; sa cote hardie est d’or relevée en bosse ; son surcot de brocart est entièrement garni de pierreries. Elle a par-dessus tout cela un manteau garni en perles ; son cou est orné d’un collier de perles, sa tête est couronnée de fleurs-de-lis ; elle tient à la main droite une palme verdoyante et une épée dans la main gauche ; elle porte un sac ; sous ses pieds, à dro it, est une roue ; à côté d’elle est une autre femme qui tient aussi dans la main droite une palme et un livre dans la gauche ; elle est aussi richement vêtue. Il n’est pas facile de déterminer le sujet que le peintre a voulu représenter. Cependant, les attributs de la première font supposer que c’est sainte Catherine, jeune fille d’Alexandrie, martyrisée en 307 sous l’empereur Maximien qui lui fit trancher la tête, après l’avoir exposée sur des roues

armées de rasoirs. – Cette nef est ornée de trois chapelles et de plusieurs tombes. Une de ces chapelles renferme le tombeau de Trévelec, chambellan du roi d'Espagne, colonel d'infanterie au régiment de Luxembourg, qu'il a commandé avec honneur en trois batailles contre les Maroquins. Cette pierre est accompagnée des armes de Trévelec, auxquelles la clé de chambellan est suspendue. Au-dessus est le buste en relief de M. de Trévelec, pl. XXXIII.

Dans la chapelle à droite est le tombeau de Louis de la Trémouille, marquis de Noirmoutiers, pl. XXXIV. Sa statue est de marbre blanc, il est armé de toutes pièces ; il est à genoux sur un prie-dieu auprès duquel sont ses gantelets et son casque. Cette figure est placée dans un petit temple, en face du tombeau de Madelaine.

Cette chapelle renferme aussi la tombe de Jean de Bearn, auteur de la famille de ce nom, qui, d'abord domestique, parvint peu à peu, et dont les descendants obtinrent les premières places dans les finances, la magistrature et l'armée. L'un d'eux, connu sous le nom de Semblançai, et qui était surintendant des finances sous François I^{er}, fut pendu au gibet pour crime de péculat ; il a laissé des biens immenses qui ont servi à réhabiliter sa mémoire, et sa postérité demeure riche et puissante ; plusieurs autres personnes de cette maison sont inhumées dans cette chapelle.

TOMBEAU DE LA MAISON DE ROCHEFORT.

Pl. XXXV. La passion de Jésus-Christ est représentée, sur ce tombeau, en marbre blanc, sur un fond de marbre noir. On voit une femme éplorée, embrassant la croix ; cette croix est accompagnée du fer et de la lance, de l'éponge, etc. Au-dessous est un enfant emmailloté ; autour de la croix est une légende sur laquelle on lit la passion de Notre-Seigneur Jésus. Les armes de la maison de Rochefort sont sculptées au pied de la croix ; entre

elles deux, est une tête d’ange mutilée ; une inscription nous apprend que c’est la sculpture des deux chanceliers de Rochefort et de leurs descendants.

Pl. XXXV. Maigné réunissait deux emplois à la cour de François Il et de Henri II, celui de commandant des gardes de la Porte et de gentilhomme de la chambre. Il est représenté en habit de guerre, est assis sur un piédestal, sur lequel est un écusson aux armes de l’empire. Il porte au cou un médaillon et les cheveux coupés très courts, et le menton ombragé d’une longue barbe.

TOMBEAUX DES ZAMET.

Pl. XXXVI. Après la statue de Charles Maigné viennent deux cénotaphes d’une forme semblable ; ce sont ceux de Sébastien et de Jean Zamet, pl. XXXVI. La planche VI offre la représentation de celui de Jean. Au bas de ce cénotaphe sont d’un côté les armes de celui qu’il renferme, de l’autre une tête de mort posée sur des os en sautoir, accompagnée d’une croix et d’ailes de chauve-souris. Ces cénotaphes sont supportés par des piliers ornés de feuilles d’acanthe, et séparés par des fleurs-de-lis. Entre les piliers on voit les chiffres de Sébastien et de Jean Zamet entrelacés dans des branches d’olivier ; ces cénotaphes sont surmontés de deux génies dont l’un écrit l’histoire du mort. Au milieu d’eux est une urne de bronze qui porte divers attributs de la mort. Au pied de l’une est une tète de mort. Sébastien Zamet était né à Luynes ; on prétend qu’il avait été cordonnier du roi Henri lit. Il acquit d’immenses richesses, et devint en peu de temps le plus riche partisan du royaume. Il resta dans le parti de la Ligue jusqu’à ce que Mayenne eût fait son accommodement avec Henri IV ; alors il devint l’ami de ce monarque, qui choisissait ordinairement sa maison pour ses petits soupers et ses parties de plaisir. La belle Gabrielle, le jour de sa mort, avait dîné chez Zamet. Le cri public s’éleva sur cet Italien qu’on accusa de l’avoir empoisonnée ; mais ce qui semble le justifier, c’est qu’Henri IV ne le crut pas coupable, puisqu’il continua de vivre familièrement avec lui. Son

épitaphe nous apprend l'année de sa mort et le nombre de ses emplois. Il y est imprudemment loué pour sa magnificence qui l'avait rendu célèbre dans les pays étrangers. On y voit que le cordonnier d'Henri III mourut conseiller du fils d'Henri IV.

Jean Zamet est inhumé auprès de son père ; il eut une grande valeur, et se distingua en Orient contre les ennemis du nom chrétien. Il revint mourir au siége de Montpellier où il commandait comme maréchal-de-camp du régiment de Picardie. Il mourut le 3 septembre 1622. C'est à peu près toute l'histoire de sa vie.

Il paraît que son amour pour sa religion était porté jusqu'au fanatisme. Les calvinistes, dont il était le persécuteur, l'appelaient le *Grand Mahomet.* Ces deux tombeaux furent érigés par Sébastien Zamet, évêque de Langres. Les Zamet n'ont été naturalisés français qu'en 1681.

Outre les personnes dont nous avons décrit les tombeaux, il y a encore une grande quantité de sépultures dans la chapelle de Gèvres.

CHOEUR DE LA CHAPELLE DE GÈVRES.

Le chœur est orné de quatre très beaux tombeaux de marbre.

Tombeau de René de Poitiers, pl. XXXVII. René était duc de Tresmes. Il est représenté à genoux, armé de sa cuirasse, par dessus laquelle il porte le manteau de duc et le collier de l'ordre. Cette figure est supportée par dix colonnes entre lesquelles on lit une épitaphe qui retrace le service et les titres de René dont voici à peu près le texte. Henri-le-Grand a été le premier dont il a suivi les armées victorieuses, donnant partout des preuves d'un grand cœur et d'une forte capacité. Louis-le-Juste lui donna des marques illustres de confiance en le nommant à la charge de capitaine des gardes-du-corps et aussi par des ambassades extraordinaires, l'une en Angleterre, pour y conduire Henriette de France, épouse du roi Charles I^{er}, l'autre en Espagne, quand il amena Anne d'Autriche pour être notre reine. Il mourut en 1670, âgé de quatre-ving-treize ans. Au commencement du siècle passé,

le terrain qui est entre le Pont-Notre-Dame et le Pont-au-Change fut donné par Louis XIV à son fils, qui n'était encore que marquis de Gèvres, à la condition d'y faire bâtir un quai porté sur des arcades. Mais il ne devait y avoir de maisons que d'un seul côté, afin de ne pas cacher la vue. En 1657 le roi permit à d'autres courtisans d'y construire des boutiques ; c'est ainsi qu'on enlevait aux malheureux habitants de Paris jusqu'à l'air, pour satisfaire l'insatiable avidité de quelques hommes en crédit. René de Poitiers avait épousé Marguerite de Luxembourg, et ce fut la première source de son crédit. Elle est inhumée dans la même chapelle, en face du tombeau de René de Poitiers, elle est à genoux et a son chien près d'elle, pl. XXXVIII. Elle est vêtue d'une robe avec un corps à baleines, fort serré ; elle a une fraise très frisée et des manches très bouffantes. Auprès de chaque colonne on voit une vierge affligée portée sur une tête de mort, ayant des ailes de chauve-souris.

Tombeau de Louis Poitiers, pl. XXXIX, fils de René et de Marguerite. Il est de même armé, à genoux devant un prie-dieu et placé sur des colonnes entre lesquelles on voit son épitaphe et un beau bas-relief en bronze, sur lequel il est représenté dans son dernier combat. L'épitaphe de Louis Poitiers porte qu'il avait un courage éprouvé et qu'il s'était illus. tré par des exploits militaires.

Tombeau de Léon Poitiers, pl. XL. Il est également à genoux devant un prie dieu, sur un piédestal de marbre noir. Son costume diffère de ceux que nous avons vus. Il est en grand habit de l'ordre. Sa tête est surchargée d'une énorme perruque. Léon Poitiers était, selon les historiens, le mari le plus cruel, le père le plus dénaturé, enfin l'homme le plus complètement méchant qu'on ait jamais vu. – D'autres personnages de la famille de Luxembourg sont encore enterrés dans cette chapelle.

En sortant de la chapelle de Gèvres on entre dans celle d'Orléans. On se croit transporté dans un atelier de sculpture. Cette chapelle a été bâtie par Louis, duc d'Orléans, fils puîné du roi Charles V. Un évènement affreux dont le duc d'Orléans fut la cause innocente occasiona la construction de cette chapelle. Charles VI et quelques courtisans s'étaient rendus à un bal, déguisés en sauvages. Le duc d'Orléans s'approcha imprudemment avec un flambeau pour reconnaître ces masques. Le feu prit à l'habit d'un d'entre

eux et se communiqua de suite aux autres. Les sauvages étaient tous enchaînés ensemble. Ils ne purent se débarrasser assez promptement. Plusieurs périrent. Le roi lui-même n'échappa à la mort que par la présence d'esprit de la duchesse de Berry qui lui jeta dessus un manteau et éteignit le feu en le serrant étroitement.

Les célestins persuadèrent au duc d'Orléans de bâtir une chapelle pour expier son imprudence. La brûlure de Charles VI n'en guérit pas plus promptement, mais les moines y gagnèrent. Depuis cette époque la chapelle d'Orléans a servi de sépulture à plusieurs personnes illustres ou célèbres.

Tombeau de Henri Chabot, pl. XLI. Il est représenté mourant, enveloppé dans son manteau ducal, dont un génie ailé se couvre en gémissant, pendant qu'un autre lui soutient la tête au moment de le déposer dans son tombeau, au-dessous duquel sont ses armes réunies en faisceau ; au-dessus on voit ses armoiries. Ce beau mausolée est de Michel Auguier ; l'exécution en est très belle.

Tombeau de Philippe Chabot. Auprès du tombeau de Henri on voit celui de Philippe Chabot, connu sous le nom de l'amiral Chabot, pl. XLII.

Ce tombeau est de marbre noir. L'amiral est dessus à demi couché. Il est entièrement couvert d'une superbe armure. Son vêtement est chargé d'ornements tels qu'un lion, une étoile, et surtout une infinité de chabots. Il a le bras gauche appuyé sur son casque : près de lui sont les gantelets et d'autres pièces de son armure.

L'amiral est décoré de l'ordre de Saint-Michel. Il tient à la main son sifflet pour donner l'ordre. Cette statue est belle, sa tête a un beau caractère, et les détails sont bien finis. Sous le tombeau de l'amiral on voit une petite statue couchée. On dit qu'il avait demandé que ce petit monument consacrât sa reconnaissance pour un fidèle domestique qui ne voulut jamais l'abandonner, même dans sa capti vité. Le sentiment qui dicta cette disposition lui fait honneur et répare un peu les fautes de son orgueil et de sa faiblesse. Aux coins du tombeau sont quatre génies d'une belle sculpture. Cet ouvrage est de Jean Cousin, peintre et sculpteur, et un des premiers artistes français qui se soient fait quelque réputation.

Chabot fut condamné, en 1241, à perdre sa charge et à une amende de 70,000 écus. François I^{er}, qui avait à s'en plaindre, aurait désiré qu'il eût

été condamné à mort pour jouir du plaisir de lui faire grâce. Cependant Chabot n'ayant pas payé cette amende, fut détenu en prison pendant dix années. Cette ame si hautaine ne put retrouver aucune énergie à l'heure des revers ; et, entièrement vaincu par l'adversité, il eut la bassesse de demander des lettres de grâce ; il les obtint. Elles le déchargeaient de l'amende et le rétablissait dans ses emplois. Il conserva ainsi ses richesses. Il mourut en 1543 et fut toujours peu estimé. Il fut enterré avec une pompe magnifique. La veuve et les héritiers de Chabot poursuivirent la révision du procès qui fut déclaré nul en 1545.

SÉPULTURE DU COEUR DE HENRI II, DE CHARLES IX, DE FRANÇOIS DUC D'ANJOU, ET DE CATHERINE DE MÉDICIS.

Les trois vierges ou grâces représentées dans la pl. XLIII, sont de marbre et d'un seul bloc ; elles ne sont pas entièrement vêtues, mais elles ne sont pas nues. Si les Grecs avaient possédé ce précieux monument, il aurait été célébré par tous leurs écrivains, comme une des merveilles de leur temple ; et peu d'habitants de Paris se doutent même de l'existence de ce chef-d'œuvre. Elles portent une urne de bronze, surmontée d'une fleur-de-lis et soutenue sur leur tête par trois dauphins.

Ce vase funéraire contient les cœurs de Henri II, de François duc d'Anjou, et de Charles IX.

Catherine de Médicis fit exécuter cet ouvrage, chef-d'œuvre de Germain Pilon, pour y déposer le cœur de son mari et de ses enfants.

Henri II était né en 1518, de François I^{er} et de la reine Claude ; il succéda à son père en 1547. Ce prince était adroit à tous les exercices et inhabile à régner, le seul qui lui fût nécessaire. Sa faiblesse et son irrésolution furent au nombre des causes des maux du, royaume. Il eut l'œil droit crevé en joutant contre Montgoméri dans un tournoi, et mourut de cette blessure après avoir vécu quarante ans et régné douze. Son corps fut porté à Saint-

Denis ; ses entrailles et son cœur furent ensevelis dans l'église des Célestins de Paris, au milieu du sanctuaire avec une grande magnificence.

Charles IX naquit aussi à Saint-Germain en 1550 ; il monta sur le trône à l'âge de dix ans, après la mort de son père Henri Il et de son frère François II. Il a signé la Saint-Barthélémy. Il mourut le 30 mai 1574, à vingt-quatre ans. Son corps est à Saint-Denis, son cœur aux Célestins.

François de France, frère de Charles IX, était né en 1554 ; il se mit à la tête des mécontents, lorsque son frère Henri III monta sur le trône. Il avait de la bravoure et des talents militaires. Il mourut en 1584, à vingt-neuf ans. Son corps est à Saint-Denis, et son cœur est avec ceux de ses frères dans l'église des Célestins.

Ce monument est connu sous le nom des Trois-Grâces de Germain Pilon.

SÉPULTURE DU COEUR DE FRANÇOIS II, pl. XLIII,

A l'autre extrémité du tombeau des ducs d'Orléans est un piédestal formé d'un bloc de marbre de porphyre sur lequel s'élève une colonne de marbre blanc. Cette colonne supporte au chapiteau une urne de bronze doré, sur laquelle un enfant ailé pose une couronne de même métal. Au bas de la colonne sont trois enfants de marbre blanc, qui tiennent des flambeaux renversés et qui paraissent mettre le feu à la colonne. Quoique le règne de François II n'ait été que de 17 mois, il fit éclore tous les maux qui désolèrent la France. Les Guise s'emparèrent du royaume sous ce monarque-enfant, et l'ambition fut la cause des guerres désastreuses dont la religion avait été le prétexte. François, infirme dès son enfance, mourut à dix-sept ans, en 1560, laissant le royaume en dettes de quarante-trois millions, et en proie aux fureurs d'une guerre civile. On prétendit que le malheureux prince avait été empoisonné. Chaque parti s'accusa pour se perdre réciproquement. Ce prince aimait les lettres. Ce monument est

également beau, les trois enfants surtout sont admirables ; ils sont de Paul Ponce et connus des artistes sous le nom des trois enfants du maître Pons.

Ce fut Charles IX qui lui éleva cette colonne, d'après les conseils de Catherine, sa mère, en 1562.

SÉPULTURE DU COEUR D'ANNE DE MONTMORENCI, pl. XLVI.

En entrant dans la chapelle d'Orléans on voit une colonne torse, ornée de feuillages et de moulures, dont les chapitaux portent une urne de bronze dans laquelle repose le cœur d'Anne de Montmorenci, connétable de France.

Cette colonne est élevée sur un piédestal de marbre et accompagnée de trois statues de bronze qui représentent trois vertus.

La première est placée entre deux pilastres dont l'un porte un casque, l'autre une sphère : elle tient dans une main une épée et de l'autre une fleur ; à ses pieds sont les armes du connétable.

La seconde est placée entre les gantelets du connétable et une tête de mort : les montants des pilastres portent, l'une l'épée du connétable, l'autre le fourreau ; au milieu sont deux cornes d'abondance réunies autour d'un caducée.

La troisième figure tenait un flambeau renversé. Sur le piédestal on voit une sphère avec tous ses cercles. Ce monument est chargé d'alérions ou aigrettes et qu'on trouve dans toutes les armoiries de Montmorenci.

Anne de Montmorenci avait été enfant d'honneur auprès de François I^{er}. Ses services militaires furent récompensés en 1538 par l'épée de connétable. Jouet des cabales de la cour et souvent victime de ses propres intrigues, il fut disgracié peu de temps après avoir reçu cette grande dignité. Il fut rappelé ; mais bientôt des brouilleries entre lui et Catherine de Médicis le firent éloigner par François II. Rappelé à la cour sous Charles IX, il se réconcilia avec les Guise ses ennemis. Il ne savait pas lire, il ne savait que se battre ; élevé dans la plus honteuse ignorance, il était religieux sans instruction, fanatique et cruel. Il se montra persécuteur outré des

huguenots : il ne fallait, selon lui, qu'une religion en France, et il croyait qu'on devait tuer tous ceux qu'on ne pouvait convertir. On a vanté ses talents militaires ; il était brave en effet ; mais dans huit batailles où il commanda il fut toujours vaincu et fait prisonnier : on a vanté sa piété ; mais l'humanité n'est-elle pas le véritable signe de la religion, et loin d'être humain il ne se signala que par sa férocité dont nous nous contenterons de citer un seul trait.

Henri II l'avait envoyé à Bordeaux à la tête d'une armée ; il arrive : quoique les portes fussent ouvertes, qu'on eût été au devant de lui pour le complimenter, il voulut agir en ennemi et n'entrer dans la ville que par la brèche. Après cette ridicule formalité, il fit pointer le canon dans les principales rues, obligea tous les habitants à lui remettre toutes les armes qu'ils possédaient, fit briser toutes les cloches, enlever à la ville tous les titres qui constataient ses priviléges, et interdit le parlement par une commission de condamneurs qu'il avait amenée. Il fit faire le procès à la ville, fit condamner de dix en dix maisons un Bordelais à être pendu, presque tous les officiers municipaux à périr sur l'échafaud, et plusieurs furent juridiquement sacrifiés.

Ce barbare, que pourtant de lâches adulateurs avaient surnommé Caton de la cour, mourut les armes à la main à la bataille de Saint-Denis. On lui fit à Paris des funérailles presque royales ; on porta son effigie à son enterrement, honneur qu'on n'accordait qu'aux rois et à leurs enfants. Son cœur fut porté aux Célestins à côté de celui d'Henri II.

Si tous les tombeaux que nous venons de décrire sont admirables du côté de l'art, celui de la planche XLV attire l'attention par les personnages qu'il renferme. C'est là que reposent Louis de France, duc d' Orléans, Valentine de Milan, sa femme, Charles, duc d'Orléans, leur fils aîné, et Philippe d'Orléans, leur fils puîné.

Louis, duc d'Oléans, était fils de Charles V : il naquit en 1371, trois ans après son frère Charles VI. La garde et éducation de ce prince fut confiée à une brave et sage dame, nommée Roussel, qui lui apprit à parler et à répéter son *Ave Maria* ; c'est-à-dire qu'elle l'éleva comme un capucin. – Louis d'Orléans répondit aux soins de son institutrice ; pendant le cours de son éducation, il se fit toujours remarquer par la ferveur de sa piété. –

Cependant, malgré son éducation monacale, Louis d'Orléans avait du courage. On songeait alors à venger la mort de Richard II, l'époux de sa mère, contre Henri IV de la maison de Lancastre, et on lui imposait l'amour des combats. Ce prince aimait aussi les gens de lettres et se plaisait à réunir chez lui les savants ; sa maison était pour eux une sorte d'académie : voilà ce qu'était Louis d'Orléans à dix-huit ans ; mais les intrigues d'une cour corrompue et les mauvais conseils de sa belle-sœur, Isabeau de Bavière, en firent un débauché auquel il ne resta de son éducation qu'un bigotisme ridicule. Enfin il donna à la cour l'exemple de la dissolution la plus effrénée. – Plus tard l'ambition vint le tourmenter et se mêler à ses autres défauts. Jean-sans-Peur, fils de Philippe de Bourgogne, devint son ennemi le plus implacable. Les Parisiens, indignés de ses profusions énormes et de ses liaisons scandaleuses avec Isabelle, embrassèrent le parti de Jean-sans-Peur qui, sûr du succès, projeta de faire assassiner le duc d'Orléans, et exécuta ce terrible projet le 24 novembre 1407. Ce prince fut percé du coups en revenant de souper chez la reine, hôtel Barbette. Le plan de cet hôtel est gravé pl. LVII.

Jean de Villette, abbé de Saint-Denis, justifia la mémoire du duc d'Orléans. Le duc de Bourgogne fut déclaré ennemi de l'Etat ; mais rentré à Paris à la tête d'une armée victorieuse, il forca Charles VI, alors en démence, à approuver le meurtre de son frère. – Ce crime ne fut puni que sous le règne suivant et par un autre crime. Malgré ses débauches, le duc d'Orléans venait quelquefois se retirer aux Célestins, il travaillait avec ces religieux et se livrait aux mêmes exercices. On montre encore sa cellule dans leur dortoir. – Quatre ans avant sa mort, le 19 octobre 1403, Louis d'Orléans avait fait son testament, qui est entièrement écrit de sa main et conservé dans les archives des Jacobins. Il y ordonne que son corps soit porté tout entier aux Célestins de Paris et qu'il soit enterré en l'habit desdits religieux devant l'autel de la chapelle qu'il a fondée après plusieurs donations considérables faites à cet ordre. Louis ordonne de ses biens temporels ; mais cette partie de son testament n'a que trois pages, tandis que la première en a trente-huit : les moines ne lui ont pas dicté celle-ci.

Le Père Beurrier, dans ses *Antiquités et priviléges du couvent des Pères Célestins de Paris*, a imprimé cette pièce vraiment curieuse, afin, dit-il, de

servir de modèle aux plus grands princes chrétiens, pour s'y conformer en leur dernières volontés.

Le corps de Louis placé sous l'autel de sa chapelle y resta jusqu'au temps où Louis XII, son petit-fils, lui fit élever, en 1504, le superbe tombeau de marbre blanc que nous allons décrire.

Autour de ce tombeau, pl. XLV, on voit les douze apôtres, à chaque extrémité six martyrs : sur la première table de ce tombeau on voit les deux jeunes princes, Charles et Philippe : au milieu d'eux s'élève une autre table carrée sous laquelle reposent Louis d'Orléans et son épouse Valentine. – Louis d'Orléans a les cheveux longs et une couronne à fleurons ; il a par-dessus sa cotte hardie une espèce de robe longue doublée d'hermine : cette robe se nommait houppelande. Celle que Louis avait le jour de sa mort était de damas noir, fourrée de marte ; le haut de cette houppelande est accompagné d'une espèce de collet rond d'hermine qui a la même forme que celui de nos lévites. Sur les pieds de ce prince on voit un lion.

A côté de Louis d'Orléans on voit Charles, son fils aîné, couché sur la table inférieure. Pl. LXV, fig. 1. Ce prince naquit le 26 mai 1391 ; il porta le titre de duc d'Angoulême pendant la vie du duc d'Orléans. Il fit tous ses efforts pour obtenir justice de l'assassinat de son père. La France fut long-temps désolée par ces deux adversaires. Le patriotisme fut enfin plus fort dans l'ame du duc d'Orléans que sa haine légitime ; touché des maux de son pays, il renonça à sa vengeance, et peu de temps après il fut fait prisonnier par les Anglais à la bataille d' Azincourt perdue le 25 octobre 1415. II passa vingt-cinq ans en Angleterre. Il y composa presque tous ses vers, dont la Bibliothèque du Roi conserve un précieux manuscrit. Charles mourut le 8 janvier 1466.

On a déjà dit que le costume de Charles d'Orléans était absolument semblable à celui de son père ; mais au lieu d'un lion il a sur ses pieds un porc-épic. Pl. XLV, fig. 1. Cet animal est le symbole d'un ordre institué par Louis à l'occasion du baptême de son fils Charles. L'ordre du Porc-Epic était composé de vingt-quatre chevaliers qui devaient être nobles de quatre races, et d'un grand-maître.

Les Célestins conservaient le casque de Charles, autour duquel était le collier de l'ordre du Porc-Epic, et une de ses enseignes ou bannières

qu’Henri II fit reprendre en 1554.

De l’autre côté du tombeau, près le sanctuaire, sur la table inférieure à celle sur laquelle repose Valentine de Milan, on voit Philippe d’Orléans. Fig. 2. Ce jeune prince était né à Orléans au mois de juillet 1396. Il vint à Paris avec sa mère et son frère solliciter la punition du meurtre de son père. Il passa ses jours à Blois et y mourut en 1420, a l’âge de 24 ans.

La figure que l’on aperçoit du même côté, sur la table supérieure, est celle de Valentine de Milan, femme de Louis d’Orléans et mère de ces princes. Cette princesse était fille de Jean Galéas, duc de Milan, et d’Isabelle, l’une des filles du roi Jean. – Son mariage avec le duc fut célébré le 27 janvier 1390. Valentine de Milan fut presque la seule de la cour dont les soins n’abandonnèrent jamais le malheureux C harles VI qui, sensible à ses soins, ne voulait quelquefois rien prendre que de sa main. On publia qu’elle l’avait ensorcelé et ensuite empoisonné. Ces indignes soupçons la forcèrent deux fois de s’éloigner de la cour. Dès que Valentine apprit la mort de son époux elle accourut à Paris pour en solliciter la vengeance ; mais le duc de Bourgogne était trop puissant pour que son crime fût puni. Voyant toutes ses démarches inutiles, elle se retira à Blois où elle vécut dans une grande tristesse. La douleur et le désir impuissant de sa vengeance la consumèrent. Comme sa fin était prochaine, elle fit approcher ses enfants, et apercevant parmi eux Jean, fils du duc et de la dame de Cany, qui devint ensuite si célèbre sous le nom de *Dunois*, elle dit par une espèce de pressentiment « qu’il lui avait été emblé (dérobé) et qu’il n’y avait nul de ses enfants qui fût si bien taillé à venger la mort de son père qu’il l’était. » – On voit encore dans l’église des Cordeliers de Blois et dans la chapelle la devise de cette princesse :

Rien ne m’est plus,
Plus ne m’est rien.

Valentine mourut le 4 décembre 1408 : son corps fut d’abord inhumé dans l’église Saint-Sauveur, au château de Blois ; Louis XII le fit transporter à Paris auprès de celui de son époux. – Son costume ne diffère pas de ceux que nous avons vus précédemment ; seulement son surcot est parsemé d’hermine et garni par le bas, sur le ventre, d’une pièce ronde que

nous n’avons pas observée sur les autres. On avait stipulé dans son contract que, si les deux fils de Galéas mouraient sans enfants mâles, Valeutine ou ses héritiers leur succéderaient au duché de Milan. Cette clause funeste devint la cause de ces guerres désastreuses qui firent couler des flots de sang sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I^{er}.

Près de l’autel on aperçoit dans une niche une jeune fille, en marbre blanc, couchée sur une table de marbre noir ; c’est Renée d’Orléans, fille de François d’Orléans, duc de Longueville. Sous la tombe et autour de sa personne sont plusieurs figures de saints et de martyrs. Les montants de la niche sont décorés d’arabesques assez bien finies, et le cintre est orné de petites figures de Célestins qui tiennent l’écusson. Pl. XLVI. Le bas du surcot de Renée d’Orléans est pointu au lieu d’être arrondi, et elle a par-dessus un manteau retenu par un fermail en pierreries. Son cou est orné d’un collier de perles et de pierreries, ainsi que la toque qui couvre ses cheveux ; cette toque est surmontée d’une petite couronne ornée comme le collier.

Les personnages dont nous décrivons les tombes, n’ont que des couronnes à simples fleurons et rehaussées de petites perles. Avant le décret du 19 juin 1790 tous les parvenus et les anoblis arboraient impunément sur des armoiries imaginaires des couronnes de comtes, de marquis, etc.

Au côté gauche s’élève une pyramide d’une proportion noble et élégante et décorée des ornements les plus riches et les mieux finis ; ces ornements sont des arabesques et des trophées. Aux quatre coins de l’obélisque sont quatre Vertus. Deux des faces portent un magnifique bas-relief : le premier représente la bataille d’Arqués, l’autre le secours de Senlis. Pl. XLVII.

Ce monument, digne de l’antiquité par sa simplicité et sa richesse, est de François Auguier. Il renferme les cœurs de plusieurs ducs de Longueville. Il avait été commencé pour celui d’Henri I^{er}, duc de Longueville, et fut achevé par ordre d’Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de Longueville, qui y fit mettre aussi celui d’Henri II, duc de Longueville, son mari.

Henri I^{er} était né en 1564. Comme il avait le gouvernement de la Picardie, Henri III le pria, au mois de mai 1589, de marcher au secours de Senlis, assiégé par le duc d’Aumale. Henri n’avait que quatre mille hommes, cependant il s’y décida : « Messieurs, dit-il aux officiers de sa

petite armée, voici Henri de La Noue qui me demande mes ordres : ils sont de le proclamer notre chef et de combattre sous lui en cette journée. » Cette action décela une grande ame. La Noue se défendit et enfin accepta. Les assiégeants furent défaits. Le combat d'Arqués vint ajouter à la gloire dont Henri s'était couvert au secours de Senlis. Henri IV le nomma chevalier du Saint-Esprit le 7 janvier 1595. Mais il ne jouit pas long-temps de cet honneur. Il reçut le 29 avril suivant un coup de mousquet dans une salve qu'on lui faisait par honneur à son entrée à Dourlan. On prétendit que celui qui avait fait le coup avait été aposté. L'épitaphe d'Henri dit seulement qu'il partit d'une main imprudente. Henri mourut deux jours après à Amiens. Son corps fut inhumé dans la chapelle de Châteaudun et son cœur aux Célestins.

Sur l'autre face est l'épitaphe d'Henri II, duc de Longueville. Il naquit la surveille de la mort de son père, le 27 avril 1595. Il succéda en 1631 à François d'Orléans, son oncle, au comté de Saint-Pol. Après s'être distingué dans la guerre contre l'Espagne pendant laquelle son comté retomba sous cette puissance, il fut mis à la tête des plénipotentiaires nommés l'an 1644 pour traiter de la paix de Munster : il embrassa le parti de la fronde et fut arrêté en 1650 avec les princes de Condé et de Conti. Il sortit de prison en 1653. Le roi lui donna le gouvernement de la Normandie et le reconnut comme prince de sang. Henri mourut à Bone le 11 mai 1663. Son corps fut transporté à Châteaudun et son cœur aux Célestins.

Charles Paris, son fils puîné, naquit le 19 janvier 1645. A l'âge de dix-huit ans il accompagna le roi dans ses campagnes de Flandre ; il se signale aussi à Candie, en Hollande, et passe le Rhin à la nage à la tête de la cavalerie française. Mais par une imprudence pardonnable à son âge, ayant attaqué au sortir de ce fleuve un corps d'ennemis retranché, il y fut tué le 12 juin 1672, dans le temps qu'on travaillait à l'élever sur le trône vacant de la Pologne. Il fut inhumé aux Célestins. Il n'avait pas été marié, et ne laissa qu'un fils naturel qui fut tué au siége de Philipsbourg.

Charles-Louis, frère aîné de Charles Paris, avait cédé à son frère presque tout son patrimoine et s'était retiré dans l'abbaye de Saint-George. Sa tête était dérangée : il mourut en 1634 dans cette retraite peu propre à le rétablir. En lui fut éteinte la maison d'Orléans de Longueville. Elle avait commencé par un héros, le fameux Dunois, et elle finit par un imbécile.

Dans le fond de cette chapelle est une arcade vitrée dans laquelle on voit une petite urne peinte et dorée : aux deux côtés sont ces inscriptions : Pl. XLVIII, fig. 1.

« Ci-dessus est enfermé le cœur de mademoiselle Marie-Anne de Chartres, dernière fille de monseigneur le duc d'Orléans et de madame Marguerite de Lorraine, qui a été élevée au monastère de Charonne depuis sa naissance jusqu'au mois de juin de l'an 1656, et décédée à Blois le 17 août de la même année. »

« Ici sont les entrailles de-monseigneur le duc d'Orléans et de madame Marguerite, son épouse, décédés le dixième jour d'août 1656. »

En face du tombeau d'Henri Chabot on voit celui de Timoléon de Cossé, comte de Brissac, colonel-général de l'infanterie, grand panetier et grand fauconnier de France. Fig. 2. Sur un piédestal de marbre noir sont deux génies appuyés chacun sur un bouclier et une colonne de marbre blanc, chargée de couronnes ducales et de chiffres ; l'entablement est à quatre faces et porte une urne dorée, dans laquelle est le cœur de Timoléon de Cossé.

Le jeune Cossé fut enfant d'honneur de Charles IX et eut pour précepteur Buchanan ; mais les leçons du célèbre littérateur ne purent adoucir le caractère naturellement fier de Timoléon ; il poursuivit les huguenots avec un acharnement vraiment catholique. Il fut tué au siége de Mucidan, l'an 1569.

Charles IX ordonna d'inhumer son corps dans la chapelle d'Orléans aux Célestins ; son équipage d'armes se voyait encore il y a quelque temps dans le chœur, avec quelques gui dons. Louis de Cossé avait un fière chevalier de Malte, qui s'était distingué dans plusieurs combats contre les Turcs. Il est réuni dans le même tombeau.

Auprès de ce tombeau est une petite urne, fig. 4, imitant le lumachelle, posée sur un cippe de marbre blanc ; derrière est une branche de cyprès. Ce sont ses enfants qui lui ont élevé ce monument.

Les vitraux de cette chapelle nous offrent les portraits de onze rois ou princes, depuis Charles V jusqu'à Charles IX.

Ils sont tous représentés en grand habit, et à genoux sur un coussin, ayant les mains jointes, et devant eux un livre ouvert : deux génies supportent leur

écusson. Pl. XLIX.

1 CCharles V, fondateur de ce monastère, est peint devant une table couverte d'un riche tapis. La couronne qui surmonte ses armes est ouverte et ornée de fleurs-de-lis.

2° Vient ensuite Louis d'Orléans, son second fils, fondateur de cette chapelle ; son costume ne diffère du précédent que par une ceinture ornée d'un gros gland à l'endroit où l'épée était suspendue. Il a dans ses armoiries le *lambal*, qui caractérisait la maison d'Orléans.

3° On voit Charles d'Orléans. La table de vant laquelle il est agenouillé n'est pas couverte d'un tapis, mais sculptée ; ses armoiries sont écartelées de France et de Milan.

4° Louis XII. Son manteau royal est bordé d'une frange qu'on ne voit point aux autres.

5° Philippe, comte de Vertus. Le costume de ce prince ressemble beaucoup à celui du duc d'Orléans, n° 11.

6° Jean, duc d'Angoulême. Son épée est attachée à un gland.

7° Charles, fils de Jean, duc d'Angoulême. Ce prince porte à sa ceinture une espèce de bourse qui ressemble assez aux fourniments dont on se sert pour la chasse.

8° François I^er^. Il prie devant une table. La couronne qui surmonte ses armoiries est fermée.

9° François, dauphin de Viennois, duc de Bretagne, son fils aîné.

10° Henri II.

11° Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX, fit ajouter à ce portrait celui de son père. Il porte une fraise, parure alors à la mode.

Les deux vitres à côté du grand autel sont très curieuses : chacune contient un petit carreau isolé : sur celui du côté gauche, on voit le roi Jean à genoux devant un livre et les mains jointes, pl. L, fig. I ; sur la droite on a peint Charles V, fig. 2, dans la même posture. Ces vitres sont du temps de Charles V ; ces deux rois ont le même costume, ils portent une couronne fleurdelisée et une longue tunique attachée avec une ceinture.

Auprès du grand autel, est une grande table de cuivre, montée sur un pied assez élevé. L'encadrement est orné de petites figures fort précieusement exécutées ; au milieu sont quatre religieux ; aux quatre coins les évangélistes, et au sommet saint Jean et la Vierge, fig. 3.

On voit au milieu du chœur un lutrin de cuivre, pl. LI, fig. 1 , ouvrage estimé de Germain Pilon ; il est très beau. Les deux petites figures qui surmontent ce lutrin, représentent l'Annonciation.

On remarque encore le grand chandelier de cuivre suspendu au milieu du chœur, fig. 2 ; l'inscription qu'il porte nous apprend qu'il a été fait à Abbeville, par Bernard le Bel ; il a coûté 600 livres, sa forme est singulière : toutes ses pièces se démontent.

Ce retable est divisé en sept compartiments. Le premier, en prenant de gauche à droite, représente saint Pierre, célestin. 2º Jésus-Christ arrêté danle Jardin des Oliviers ; on voit Malchus renversé. 3º La flagellation. 4º La crucifixion ; deux anges apportent à Jésus-Christ le calice de consolation ; Marie est évanouie et ne les aperçoit pas, non plus qu'un autre petit ange qui est à ses pieds ; les juifs paraissent admirer la patience du crucifié. 5º Les disciples de Jésus-Christ sont occupés à l'ensevelir. 6º La résurrection. 7º Un Célestin.

Entre chacun de ces sujets, on y remarque des figures de saints et de martyrs.

Le chœur de l'église des Célestins renferme plusieurs tombeaux curieux, sinon par leur forme, du moins par leur antiquité.

TOMBEAU DE LÉON DE LUSIGNAN, ROI D'ARMÉNIE.

Ce tombeau, pl. LIII, fig. 1, est dans une niche du côté de l'Evangile. Léon V de Lusignan, dernier roi d'Arménie, est connu par ses malheurs.

Les Turcs ayant pénétré dans son royaume, en conquirent presque toutes les places. Léon, chassé par eux, vint en France à la cour de Charles V, en 1383. Il fit tous ses efforts pour intéresser les princes à son rétablissement, mais inutilement. Après avoir passé quinze ans en France, il mourut à Paris au palais des Tournelles, le 29 novembre 1393. Son corps fut inhumé aux Célestins.

Il est représenté en marbre blanc sur une tombe de marbre noir ; il a le manteau royal. Sa main droite portait un sceptre actuellement cassé ; il tient des gants dans sa main gauche ; ses cheveux sont coupés comme ceux des ecclésiastiques. Il a sur sa tête une couronne non fermée, et un lion à ses pieds, pl. LIII, fig. 1. On voit dans le fond de la niche ses armoiries d'Arménie.

TOMBEAU DE JEANNE DE BOURGOGNE, FEMME DE JEAN, DUC DE BETHFORT.

Ce tombeau est un peu au-dessous de celui de Léon d'Arménie. Sa figure est de marbre blanc, et son tombeau de marbre noir, fig. 2.

La statue de la duchesse de Bethfort est couchée ; il y a sous ses pieds une levrette ; ses cheveux sont enfermés sous un réseau, dont les nœuds sont fort gros ; elle a sur ce réseau une espèce de bonnet d'une forme cassée et assez singulière.

Son surcot est attaché avec des boutons d'une extrême grosseur. Sa ceinture est d'or, ornée de pierries.

TOMBEAU DE JEANNE DE BOURBON, ÉPOUSE DE CHARLES V.

La statue de Jeanne de Bourbon a déjà été décrite en parlant du portail. Celle-ci est dans une niche gothique et de marbre blanc sur une table de

marbre noir, fig. 2.

Elle a les cheveux ceints d’une lame ornée de quelques petits clous ; elle a par-dessus son surcot le manteau royal.

Elle a un chien sous ses pieds. On trouve encore aux Célestins diverses sépultures. Nous nous contenterons de donner celles qui nous ont paru les plus remarquables.

BERNARD PRÉVOST, SEIGNEUR DE MANAU, BIENFAITEUR DES CÉLESTINS. Pl. LIV, fig. 1.

Il est représenté sur une tombe de cuivre. Il a près de lui sa femme Madelaine Potier ; tous les deux sont placés sous une arcade surmontée d’un fronton, orné sur le côté d’une Renommée. Au milieu est une tête de mort accompagnée de flambeaux funèbres, et au-dessus un *B* et un *M* entrelacés. Bernard est représenté avec une longue barbe comme les magistrats la portaient alors, et avec sa robe doublée d’hermine. Il porte au cou une grande fraise. Sa femme a un bonnet à papillon, surmonté d’une toque à l’espagnol. Elle porte au cou une fraise ; sa robe lui couvre entièrement la poitrine ; ses manches sont terminées par de larges parements d’hermine, et elle porte à sa ceinture un rosaire.

JEAN BUDÉ ET CATHERINE LE PICARD, SA FEMME, fig. 2.

Jean a dans ce portrait une simarre fermée, retenue avec une ceinture ; son chaperon flotte sur son épaule droite, et son aumônière est attachée à sa

ceinture ; cette aumônière est richement brodée ; elle ressemble à ce que les femmes appellent un sac à ouvrage.

Ces espèces de bonnets étaient un des grands ornements du temps ; on les portait de velours garni de pierrerie. Les femmes en faisaient également usage.

La femme de Jean Budé est singulièrement coiffée, d'une espèce de voile semblable à celui de nos religieuses. Elle a une robe attachée avec une ceinture, et une mante doublée d'hermine.

Guillaume le Duc, président au parlement de Paris, et Jeanne Porchère, sa femme, fig. 3.

Guillaume a au bout de ses manches des manchettes de dentelles par-dessus sa soutane, un manteau et le chaperon sur l'épaule gauche. Sa femme a sous son surcot une cotte hardie, d'une forme très particulière. Sa coiffure est aussi remarquable ; elle porte une espèce de bonnet à deux cornes, introduit par Isabeau de Bavière ; le sien est fort riche ; elle a deux petits chiens sous ses pieds.

Guillaume Cotombel, conseiller du roi, et seigneur de Dammartin, avec Isabelle de Cambrai sa femme, fig. 4. Son costume est semblable à celui de Jean Budé.

Celui d'Isabelle de Cambrai ne diffère de celui de Catherine le Picard, que par sa simplicité.

Jean Viste, fig. 5. Son costume ressemble beaucoup aux précédents, excepté qu'il a une fraise au cou.

Jean de Coeffy, fig. 6. Il est entièrement vêtu d'habits sacerdotaux, un peu différents de ceux qui sont en usage aujourd'hui ; sa tunique est de brocard ; il a par-dessus une chasuble, une étole, et sur son bras gauche un manipule.

Philippe du Moulins, évêque d'Évreux, et depuis évêque de Noyon, duc et pair de France, secrétaire des trois rois Jean I^{er}, Charles V et Charles VI, mort le 30 juillet 1409. Dans la pl. LV, fig 1, il a les pieds posés sur un coussin rond, et sa tête sur un coussin heptagone, dont l'extrémité est en chancres. Sa chasuble est très riche, sa chape unie avec un surplis brodé. Il est placé au milieu d'une architecture décorée de figures de saints et de martyrs.

Jean Buceau, évêque de Béziers. Il est représenté en bosse sur sa tombe de cuivre, fig. 2. La figure de Jean est placée au milieu d'ornements, ses pieds sont posés sur un caissier porté par un riche massif d'architecture gothique, d'où s'élèvent des pilastres ornés de petites figures de saints et de martyrs. Deux anges tiennent une autre couronne sur la tête de l'évêque ; il est vêtu d'une aube garnie de dentelle, et fendue des deux côtés, qui ne ressemble nullement au rochet que portent actuellement les évêques.

RÉFECTOIRE.

Le réfectoire n'a rien de remarquable que le vitrail, fig. 3. Il représente le Christ au pied duquel est une tête de mort ; à sa droite on aperçoit saint Jean l'évangéliste, et à sa gauche, la Vierge Marie. Elle a sur sa ceinture un médaillon où on remarque le chiffre des Célestins. Saint Jean semble saisi d'admiration et d'effroi. Marie croise ses bras sur sa poitrine en signe de douleur. Au-dessus sont les quatre évangélistes avec leurs attributs, et plus bas douze secrétaires du roi, à genoux, partagés en deux bandes, chacune de six, et invoquant le Christ par l'intercession des évangélistes leurs patrons.

LE CLOÎTRE.

Le cloître de ce monastère, pl. LVI, était un des plus beaux de Paris et le plus enrichi de sculptures. Les arcades étaient soutenues par de petites colonnes corinthiennes couplées, très bien travaillées. Du côté du réfectoire était un lave-main de pierre de liais ingénieusement composé, on l'aperçoit dans notre dessein sur la gauche.

Au milieu de ce cloître est une croix qui fut élevée aux frais de Julien de Laugée, fameux libraire de l'Université, qui avait vécu vingt-cinq ans avec les Célestins ; il a été inhume devant cette croix en 1399.

Le cloître, du côté du chapitre, est orné d'une riche architecture, décorée de plusieurs statues, de Pierre Célestin et d'autres saints. La dépense de ce bâtiment monta à plus de 10,000 liv. ; elle fut fournie par la communauté.

Les Célestins furent supprimés en 1779 ; les Cordeliers vinrent alors les remplacer ; mais bientôt après, un leur permit de rentrer dans leur grand couvent. L'église a été démolie ; la plus grande et la plus belle partie des ouvrages qu'elle contenait a été transférée au Musée des monuments français. Les bâtiments du couvent ont, sous l'empire, été convertis en une caserne destinée à la gendarmerie.

CHARTREUSE DE PARIS.

LES CHARTREUX.

Cet ordre a été fondé par saint Bruno, qui se retira, en 1086, dans une solitude du Dauphiné, appelée depuis *Chartreuse ;* il y fut suivi par ses compagnons d'étude et de piété, qui vécurent avec lui dans la plus grande austérité, portant des cilices sur la chair, ne partant presque jamais que par

signes, n’ayant que du pain et de l’eau le mercredi et le vendredi, des légumes et du riz le mardi et le samedi, du fromage le jeudi, un peu de poisson les dimanches et fêtes. Ils se faisaient tous saigner cinq fois et ne se rasaient que six fois dans l’année.

Louis IX, dont le zèle pour la propagation des ordres religieux était sans bornes, fut si édifié du récit qu’on lui fit de la vie solitaire des chartreux, qu’il en voulut avoir près de Paris. Il demanda au général Bernard-de-la Tour quelques-uns de ses frères pour les fixer près de lui. Bernard envoya aussitôt Jean de Josseran, avec quatre religieux ; le roi les établit à Chantilly, où il leur donna la maison qu’il avait achetée de Pierre le Queux, avec ses dépendances.

Ces religieux demeurèrent un an dans cet endroit ; mais ils désirèrent s’établir à Paris, et ils demandèrent l’hôtel *Valvert* ou *Vauvert*, maison de plaisance que Robert avait fait bâtir, et qui était, dit-on, abandonnée, parce que les diables, s’en étant emparés, y faisaient un tintamare épouvantable. La présence des chartreux les bannit à jamais ; on ajoute que c’est à cette aventure que la *rue d’Enfer* doit son nom.

Les chartreux n’eurent pas plus tôt pris possession de l’hôtel de Vauvert, qu’ils y bâtirent, à la hâte, sept ou huit cellules. Ils n’eurent d’abord pour église que l’ancienne chapelle de l’hôtel ; mais bientôt les ames pieuses les mirent en état, par leurs libéralités, de se loger plus commodément.

Marguerite d’Issoudun, comtesse d’Eu ; Jeanne de Châtillon, femme de Pierre, troisième fils de saint Louis ; Jeanne d’Evreux, troisième femme de Charles-le-Bel, contribuèrent successivement à l’accroissement de ce monastère.

On entrait dans ce couvent par une porte située sur la rue d’Enfer, une longue avenue plantée d’arbres, formant deux allées couvertes, conduisait à cette porte.

On traversait ensuite une grande cour qui était séparée d’une seconde par un péristyle moresque, composé de cinq arcades, pl. LVIII. Sur celle du milieu on voyait les armes de France supportées par deux anges, pl. LIX, fig. 1, et ornées de la chaîne de l’ordre de Saint-Michel. Au-dessus, sur un piédestal en cul-de-lampe, était une statue de la Vierge, fig. 2, et dans une niche placée sur le pilier à droite, fig. 3, saint Louis lui présentant cinq

chartreux ; ces derniers étaient sur un socle qui coupait en partie l'arcade, et qui était orné de moulures moresques et de fleurs-de-lis. Saint Louis était vêtu d'un manteau semé de fleurs-de-lis ; il avait les pieds nus, et tenait dans la main droite le sceptre surmonté de la main de justice, et dans la main gauche la bourse contenant l'argent qu'il destinait à cette pieuse fondation. Sa tête est gravée séparément, fig. 4 ; elle était ornée d'une couronne à fleurons émaillés et à rosaces, mais sans fleurs-de-lis. Cette couronne était de cuivre et délicatement ciselée ; le visage de ce prince a quelque chose de sévère et même de dur ; ses cheveux étaient courts et plats, comme les portaient les ecclésiastiques. Du même côté, sur l'autre pilier il y avait un saint Jean-Baptiste avec son agneau, fig. 6 ; de l'autre côté on voyait saint Antoine avec son cochon, fig. 5 , et plus loin, sur l'autre pilier, saint Hugues et son cygne, fig. 7. Tous les piliers étaient sculptés avec beaucoup de délicatesse, et les figures, surtout celle de la Vierge, indiquaient que cet édifice était du temps de la renaissance des arts. Le cordon de Saint-Michel, placé autour des armoiries de la porte, ne laisse pas de doute qu'il n'était pas antérieur à Louis XI.

L'église des Chartreux fut commencée avant le départ de saint Louis pour la Palestine, par Eudes de Montreuil. La nouvelle de la mort du roi fit interrompre cet édifice : les fonds n'étaient pas assez considérables, les ouvriers étaient fort rares, et l'on construisait plusieurs grands bâtiments, tels que les Cordeliers, les Quinze-Vingts, le Palais, etc. Les religieux firent ouvrir près de leurs murs deux carrières qui furent fort utiles pour leurs bâtiments.

Les Chartreux, aidés des libéralités de plusieurs personnes, reprirent leur bàtisse : on posa en 1276 la première pierre, et le pape Clément IV ayant accordé de grandes indulgences aux fidèles qui participeraient à cette œuvre, plusieurs personnes illustres et riches y contribuèrent.

Ce fut en 1310 que Jean Gérées, trésorier de l'église de Lisieux et clerc du roi Philippe V, acheva cette église.

Le service divin s'y fit pour la première fois le 15 d'août suivant. Cérées fit encore plusieurs autres dons à cette maison, où il termina peu de temps après sa vie, le 20 septembre 1327. Son corps repose au milieu de l'église

sous une tombe de pierre, où sa figure est gravée : il y était représenté en habit de l'ordre.

Le portail de l'église, pl. LX, était simple : une grande croisée gothique, divisée en deux, avec trois roses, en occupait la plus grande partie ; une croix terminait le grand fronton qui le composait, et en avant il y avait un porche ogive, soutenu par six petites colonnes ; le clocher était petit, haut et fort pointu ; il était placé au chevet de l'église, entre le sanctuaire et le chœur des pères.

L'intérieur était sur un plan simple (on appelle ainsi les églises sans bas-côtés ni croisées) ; les murs au-dessus des tableaux étaient décorés d'une architecture ionique, peinte à fresque.

La voûte était de bois et richement décorée ; celle des chœurs en guirlandes de fleurs et en arabesques, rehaussées d'or, et celle du sanctuaire dorée en plein ; on voyait des anges qui tenaient les instruments de la passion, et au bas une balustrade ayant d'un côté saint Bruno, et de l'autre saint Hugues.

Le chevet de l'église était éclairé par six croisées, entre lesquelles on avait peint les douze apôtres, et au milieu il y avait une niche dont le fond était doré en plein et semé de fleurs. Elle renfermait une statue de la Vierge, sculpture du quatorzième siècle, et qui n'était pas sans beauté ; la tête était agréable, et les draperies mieux arrangées qu'elles ne le sont dans les figures de ce siècle. L'église était sans nef et partagée seulement en un sanctuaire et deux chœurs.

La maison renfermait un nombre infini de monuments funèbres, tant dans l'église que dans les cloîtres et les chapelles.

A droite du grand autel, on voyait un tombeau de marbre élevé de terre d'environ trois pieds, sous une petite arcade ornée de peinture, sur laquelle était l'effigie en pierre d'un chevalier, A mé de Genève, armé de toutes pièces, pl. LXI, fig. 1 ; son armure était en partie de mailles de fer, et en partie de fer battu, avec des ornements dorés. Il avait une cotte-d'armes blasonnée, et sur la tête un casque très uni.

Amé, surnommé Amé IV, était fils d'Amédée III, comte de Genève, et frère de Robert de Genève, évêque de Terouanne, près de Cambrai,

cardinal, et enfin pape, sous le nom de Clément VII, en 1138, pendant le schisme avec Urbain VI.

Devant le grand autel, on voyait, en mosaïque blanche et noire, la figure d'Enguerrand de Marigni, pl. LI, fig. 1, sur une tombe plate. Il ne restait en 1791 de ce monument commémoratif que ce qui avait été en marbre noir, naturellement plus dur que le blanc ; on ne pouvait distinguer que le bas de la casaque, ornée de rosaces délicatement travaillées, et que le dessinateur a reproduite séparément, fig. 2. On distinguait aussi assez bien l'épée et la dague : les poignées n'y étaient plus, mais ce qui restait faisait voir qu'il avait été représenté armé de toutes pièces. Sa tête avait été remplacée par une pierre carrée. Il avait sous ses pieds un lion.

En face du tombeau d'Amé, et sur le côté méridional du grand autel, on voyait le tom beau de Pierre de Navarre, comte de Mortagne, et de Catherine d'Alençon sa femme, Fig. 3 et 4. Il était sous une arcade ornée de peinture, qui donnait dans la chapelle de saint Jean l'Évangéliste, près de la sacristie, et qui avait été séparée du chœur par une boiserie.

Ce tombeau parfaitement conservé, était de marbre noir, orné de petites figures, et élevé de terre d'environ trois pieds. On voyait dessus l'effigie en marbre blanc des personnages qu'il renfermait.

Pierre de Navarre, fig. 3, était représenté avec son armure, sur laquelle était une tunique ou casaque à ses armes, qui étaient au premier et quatre de gueules au taillis de chaînes d'or posées en croix en sautoir en orles de deux pièes, et au deux et trois d'azur semés de fleurs-de-lis d'or, ou boîtons de même. Il avait sur la tète une couronne de vermeil ornée de pierres fines, et un lion à ses pieds. On remarque entre ses cuissarts un sac garni de fer pour défendre des organes à la conservation desquels il attachait probablement beaucoup de prix.

Catherine, sa femme, fig. 4, avait la tête couverte de plusieurs voiles, dont l'un, très plissé, lui entourait le front et les joues ; un autre lui prenait sius la lèvre inférieure, et lui cachait le bout du visage et le cou, et un troisième, plus grand, était soutenu aux deux côtés de sa. tète par ses cheveux tressés en forme de deux petits coussins ; le voile retombait en draperie sur ses épaules : elle était vêtue d'un long surcot fort juste, qui laissait voir parfaitement la forme de sa gorge ; pardessus était un manteau

tenant au surcot par deux bandes ; elle avait une ceinture passant sous le surcot, qui était en pierrerie et en perles, et une autre chaîne aussi riche, qui tombait perpendiculairement au milieu de ce surcot. On a gravé un des chatons de la première ceinture, n° 5, et un de la seconde, n° 6, afin de faire juger la manière dont on montait alors les pierres fines. Ses bras étaient couverts de manches fort justes ; elle avait des gants qui allaient au milieu des doigts ; ses mains étaient jointes, ainsi que celles de son mari, et elle avait un chien sous ses pieds.

Dans le chœur des pères, et plus bas en allant vers la porte, on trouvait une grande quantité de tombeaux.

Le premier était celui de Philippe d'Harcourt, fig. 7. Il était couvert d'une table de cuivre ; il y était gravé avec une cuirasse et une cotte d'armes de gueule à deux fasces d'or. Sa cotte de mailles s'apercevait au haut de sa cuirasse, et il portait une petite fraise autour du cou. Son épée était grande, et la poignée formait bien la croix, habitude commune au temps de la chevalerie. Les chevaliers invoquaient souvent ce signe en levant leur épée par la lame avant le combat. On voit de l'autre côté le fourreau de la dague, qui est hexagone et terminé par un bouton plus gros et d'une forme singulière. Philippe d'Harcourt a la tête nue, et chaque pied posé sur un lion.

Plus loin était une grande table de cuivre, qui recouvrait une autre table de marbre, et sur laquelle étaient gravés les portraits, en pied, de deux prêtres en habits sacerdotaux ; Jehan Du Portail, archidiacre, et Simon, son frère, chantre de l'église de Tournai, n° 2 et 3. Ils étaient dans des niches enrichies d'ornements moresques, d'anges et de petites figures de saints.

A côté de la tombe des Du Portail, on en voyait une autre, aussi en cuivre, sur laquelle était gravée l'effigie d'un docteur, avec son chaperon sur l'épaule, et revêtu de ses habits sacerdotaux, n° 5.

Au bas de l'église, près de la porte, on voyait, sur une tombe plate, de pierre, l'effigie d'un homme en robe, et celle d'une femme dans le costume du quinzième siècle.

Le tableau d'autel de la chapelle de la Madeleine représentait Jésus-Christ enseveli par les saintes femmes. Dans cette chapelle on voyait une

tombe de pierre sur laquelle était gravée l'image d'un homme et d'une femme, Hervé de Neauville et Marguerite Alons, pl. LII, fig. 4.

Sur la muraille, à côté, on voit une table de cuivre représentant Hervé de Neauville et Guillaume, son frère, à genoux, assistés de saint Hervé qui tenait une palme, et de saint Pierre qui présentait à la Vierge quatre chartreux : le fond était enrichi d'ornements moresques très délicats.

En face de l'autel il y avait une tombe plate de pierre, celle de Pierre Le Jay, doyen de l'église de Meaux ; on y voyait gravée l'effigie d'un docteur ; sa robe était longue et les manches en étaient fourrées d'hermine. Pl. LXIII, fig. 2.

SACRISTIE.

Il y avait autrefois dans cette sacristie plusieurs beaux et riches reliquaires qui ont été donnés pour les besoins de l'Etat ; entre autres un vase d'argent doré, pesant vingt-cinq marcs.

On y conservait du sang et une sandale de saint Jean-Baptiste, du, lait et du pain de la Vierge, etc.

On y voyait encore un tableau assez curieux pour le costume. Il représentait la Vierge sur un trône d'or, à qui saint Jean-Baptiste présentait un bourgeois vêtu d'une robe rouge et fourrée, avec de grandes manches et des mitaines. Il avait derrière lui un jeune homme en robe verte. De l'autre côté c'était une religieuse qui présentait aussi à la Vierge une femme en surcot vert, bordé de blanc, avec la robe de dessous rouge ; elle était coiffée en cheveux avec une petite toque sur la tête. Derrière elle étaient deux petites filles en robe erte, avec les cheveux noués d'une bandelette, et en haut on voyait des anges jouant de divers instruments.

Mais ce qu'il y avait de plus beau dans la sacristie et de plus remarquable pour les arts, c'était un vase servant à entretenir le feu. Il était de cuivre rond, et écliancré aux quatre coins ; la frise en était ornée de feuilles de persil, avec quatre têtes de lion sur les faces ; il était soutenu par quatre

consoles portées sur un piedouche soutenu sur autant de volutes. Pl. LXIV, fig. 1.

Dans un petit corps de bâtiment, à côté de la sacristie, on voyait une tour octogone en briques qui portait un petit clocher, où était l'horloge ; elle sonnait les demi – quarts, et chaque fois son carillon jouait une hymne dont le chant était plus ou moins long, en proportion de la partie de l'heure qu'elle faisait entendre. Fig. 2.

La sacristie communiquait avec le petit cloître : on y passait aussi par l'église. Ce cloître était fort régulier, et avait été autrefois décoré d'arcades gothiques, entre lesquelles étaient des peintures à fresque, à peu près du temps de Charles VII, ainsi que pouvaient l'indiquer, les costumes.

Il y avait dans le chapitre un fort beau lutrin sculpté en bois très délicatement, et dont les figures sont de Julienne, sculpteur provençal. Ce pupitre, gravé pl. LXV, fig. 1, est sur un piédestal triangulaire, et dont les trois faces, un peu concaves, sont ornées de figures en bas-relief, représentant les trois apôtres, *Pierre, Paul et Jean l'Evangéliste*, tels qu'on les voit, figures 2, 3 et 4. Autour de la tige et sur le piédestal, les trois Vertus théologales, 5, 6 et 7, qui sont fort belles. Le corps du pupitre est sculpté de petits ornements en mosaïque très délicats, et surmonté d'un petit Jésus qui tient d'une main le globe de la terre, et semble indiquer le ciel de l'autre. La figure 8 est le développement des petites consoles des angles du piédestal : la figure 9 est le détail des petites faces du pupitre ; enfin le figure 10 est la volute qui est dessous ; la figure 11, les ornements du panneau du piédestal ; et la figure 12 ceux de dessous le lutrin.

L'infirmerie contenait six cellules avec leurs jardins à la manière de l'ordre. Les vieux manuscrits du couvent rapportent de la reine JEANNE, *qu'elle allait souvent par dévotion visiter les religieux, prenant la peine par grande chanté et humilité de préparer leur réfection, et la leur ministrer elle-même en leurs cellules, consolant les infirmes et malades, dont il y en avait toujours pour la grande austérité de vie qu'ils menaient.*

Elle avait aussi fourni la chapelle de beaux ornements et de vases d'argent, et en outre elle donna pour l'entretien de cette infirmerie la terre et seigneurie d'Yères, en reconnaissance de quoi, outre les prières qui se

disaient journellement pour elle dans cette chapelle, l'ordre faisait tous les ans un service pour elle et le roi son mari, le 4 de mars, , jour de son décès.

Du petit cloître on passait dans le grand par une porte gothique, et cependant à plein cintre. Ce cloître, disposé en carré autour d'un cimetière, était d'une grandeur immense. II était plus long sur deux côtés, qui pouvaient avoir environ 470 pieds tandis que les deux autres n'en avaient à peu près que 166.

La pl. LXVI représente une vue de ce cloître.

Les huit premières cellules furent construites du temps de saint Louis, tant de ses bienfaits que de ceux de plusieurs autres personnes. Deux autres furent bâties ensuite, l'une par les dons de Marie ou Marguerite d'Issoudun, comtesse d'Eu, et l'autre par ceux de Thibault II roi de Navarre, comte de Champagne, et gendre de saint Louis.

Pour achever la fondation de saint Louis, il restait vingt cellules à bâtir. Jeanne de Châtillon, comtesse d'Alençon, de Blois et de Chartres, et femme de Pierre, comte d'Alençon, troisième fils de saint Louis, en fonda quatorze pour l'entretien desquelles elle légua deux cents vingt livres tournois de rente perpétuelle jet amortie, comme il paraît par ses lettres passées en la maison de l'évêque Wincestre, appelée *la Grange aux Gueux*, au-dessus du village de Gentilly qui est aujourd'hui Bicêtre. Cette princesse y suppose qu'il y avait déjà seize cellules, et que sa fondation remplirait celle de trente que saint Louis avait résolu d'y mettre.

Cette fondation est représentée dans ce cloître du côté de l'église, par un bas-relief où l'on voyait Jeanne de Châtillon offrant à la Vierge, qui tient son fils entre ses mains, et à saint Jean-Baptiste, quatorze chartreux à genoux. Cette sculpture s'étant dégradée, les chartreux la firent couvrir, en 1712, de planches défendues par un grillage, et sur lesquelles on copia avec exactitude ce bas-relief, qui avait quinze pieds de large sur quatre de haut. Un rouleau sortait de la bouche de Jeanne, sur sur lequel était cette prière qu'elle adressait à la Vierge : *Vierge mère et pucelle à ton cher fieus présente quatorze frères qui prient pour moi.* L'enfant Jésus répondait : *Ma fille, je prends le don que tu me fais et te rens tous tes méfaits.*

Le haut de ce tableau contenait dix-sept écussons portant alternativement les armes de France et de Châtillon. Pl. LXVII.

On voyait encore dans la muraille du grand cloître une mosaïque presque effacée, représentant une pareille fondation. Pierre de Navarre, aidé de son patron, offrait à la Vierge qui tenait son fils, quatre chartreux. Les têtes et les mains, qui étaient de broze, en avaient été détachées ainsi que quelques ornements ; le fond était orné de losanges joints par des rosettes très jolies et dans lesquelles était le nom de Jésus Christ. Elles sont gravées au bas de la pl. LXVIII. Le plan ou tapis avait aussi des losanges remplies par des dragons.

Il y avait au milieu du grand cloître un assez joli bâtiment, pl. LXIX, dont la forme était un carré long. Les deux faces étaient ornées de huit pilastres doriques rustiques, dont quatre soutenaient un fronton cintré, orné d'une croix, sous lequel était une grande niche occupée par un vase de pierre. Les quatre autres pilastres accompagnaient deux arcades, servant à communiquer avec les deux péristyles qui étaient sur les côtés latéraux, et qui étaient ornés chacun de quatre arcades.

Dans le cimetière du grand cloître, on remarquait entre plusieurs croix, indiquant les sépultures des moines, celle du tombeau de François Choart. Elle était portée par un large piédestal, divisé en plusieurs parties. Pl. LXIII, fig. 3 : celle du bas carrée, au-dessus celle portant l'épitaphe gravée sur un marbre noir ; et la dernière servant de pied à la croix et portant un écusson dont les armoiries étaient presque effacées. Le bas de la croix, taillé en rinceaux, finissait en volute. Les quatre croisillons, égaux entre eux, étaient aussi en feuilles d'ornements, et terminés par des rosaces ; deux rosaces en soleil ornaient le centre.

Le grand clos était immense ; les religieux ne s'y promenaient que deux fois par semaine. Le potager seul occupait plus de quinze arpents. La pépinière était en renommée pour les arbres fruitiers et étrangers qu'on y élevait, et dont les moines faisaient un grand commerce. Le reste était occupé par plusieurs grandes allées couvertes, et par une charmille de toute la longueur du clos. Il y avait un moulin à vent, et au milieu une petite rotonde d'ordre dorique qui servait de salle de repos. Ce grand terrain était situé entre la rue d'Enfer, des marais, le Luxembourg et le grand cloître. On y entrait par l'allée dite la Thébaïde.

Aujourd’hui les bâtiments des Chartreux sont en partie abattus. On a percé sur cet immense terrain une avenue qui fait face au palais du Luxembourg, et qui conduit au boulevard, près de la grande route d’Orléans.

Les Chartreux, entièrement livrés à la méditation, au jeûne et à la prière, n’ont point songé à se faire un nom dans les sciences. Il faut cependant avouer qu’avant que l’imprimerie fût connue en Europe, ils s’occupaient, avec les Bernardins et les Bénédictins, à copier les ouvrages des anciens auteurs, et nous leur devons quelques-uns de ceux qui nous ont été conservés. Les chartreux, sachant que Guy, comte de Nevers, voulait leur faire présent de vases d’argent, lui témoignèrent qu’il leur ferait plus de plaisir, s’il voulait leur donner du parchemin. Malgré cela, leur sacristie était plus riche que leur bibliothèque.

On trouvera, pl. LXVII, fig. 1, 2, 3, 4, le costume des Chartreux. Les Chartreux ont été supprimés en 1790 ; leur église et leur couvent ont été démolis dans la suite.

MONUMENTS RELIGIEUX.

(PARIS.)

ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.

SAINT-COME.

L’église paroissiale de Saint-Côme a été construite vers 1212, par Jean, abbé de Saint-Germain-des-Prés.

Un des autels du rond-point de Saint-Germain avait été béni sous les noms de Saint-Côme et Saint-Damien : on en tira leurs reliques : elles furent placées dans la nouvelle église, qui ne fut cependant dédiée que longtemps après sa construction, en 1426.

En 1588, l’assemblée de l’université eut à délibérer sur les atteintes portées aux droits honorifiques dont la nation anglaise jouissait dans l’église paroissiale de Saint-Côme. Le procureur de cette nation demanda que l’université s’intéressât dans cette cause, et il l’obtint. L’affaire fut

terminée par une transaction qui assura à cette nation des prérogatives singulières dans cette église à qui elle donna cinquante écus d'or.

Hamilton, prêtre écossais, avait été obligé de se retirer à Paris. L'université lui donna vers 1586 la cure de Saint-Côme ; un prétendant soutenu par la cour de Rome, voulut lui enlever cette cure, mais Hamilton gagna son procès au parlement ; évènement qui parut si intéressant pour l'université, que les juges furent inondés de remerciements, en vers grecs et latins. Hamilton entra dans le parti de Mayenne ; ce fut, disent les mémoires du temps, un ligueur *espagnolisé ;* ce fut lui qui, escorté de ses prêtres, fut arracher de ses foyers le conseiller Tardif tout malade qu'il était et venant d'être saigné, le tira de son lit, et le traîna au Louvre, où il fut pendu à une porte avec le président Brisson et le conseiller Larcher. Hamilton faisait l'office de sergent, à la *monstre* ou revue des moines ligueurs : il refusa même de prier pour Henri IV converti. Le jour de l'entrée de ce prince dans Paris, Hamilton passa un baudrier par dessus son surplis, s'arma d'une pertuisane et courut vers Saint-Yves, pour y joindre le capitaine Crucé ; mais ces deux furieux furent arrêtés, l'un par le conseiller Duvair, l'autre par le comte de Brissac. Hamilton fut condamné à la roue ; mais Henri lui fit grâce, et se contenta de le chasser de la capitale.

Le portail, pl. I. fig. 1, n'a rien de remarquable ; c'est une simple voûte ogive, ornée de moulures. Au-dessus, dans le fronton coupé, d'une architecture moderne, est une statue de la Vierge entre deux niches vides.

Près de l'œuvre des marguilliers, on voit un pilier, fig. 2, revêtu de marbre vert campan et de Languedoc, sur lequel est adossé un mausolée élevé par les chirurgiens de Paris, à la mémoire de François de la Peyronie, premier chirurgien du roi, mort à Versailles, le 24 avril 1747. Un génie tenant le miroir de la vérité offre à la France, représentée par un globe et trois fleurs-de-lis, le buste de la Peyronie dans un médaillon de marbre blanc ; derrière on voit une urne et différents attributs des sciences et de l'art de la chirurgie ; et en bas de l'épitaphe, ses armes, qui sont d'azur, à une bande d'or, chargée de trois poires naturelles, posées de même : elles sont terminées par une couronne de comte. Le génie, les armes et tous les ornements sont de bronze : ce morceau, qui est de Vinache, est bien exécuté.

La Peyronie laissa des sommes considérables aux hôpitaux. Il légua à la communauté des chirurgiens de Paris les deux tiers de ses biens, sa terre de Marigny et sa bibliothèque, et à la communauté des chirurgiens de Montpellier deux maisons situées dans cette ville, avec 100,000 liv. pour faire construire un amphithéâtre. L'Académie royale de Chirurgie fut fondée par ses soins en 1731, éclairée par ses lumières et encouragée par ses bienfaits.

Près de la porte de la sacristie, l'on voit la statue d'un homme à genoux, en habit de docteur, Claude d'Espence. Pl. II, fig. 1. Sa mémoire mérite d'être honorée ; il était aussi raisonnable qu'un théologien peut l'être, et il est du petit nombre de ceux de sa profession qui ne furent point persécuteurs. Il naquit à Châlons-sur-Marne, en 1511. Il prit le bonnet de docteur en Sorbonne, et devint recteur de l'université de Paris ; il prêcha dans cette ville avec beaucoup de distinction.

Espence était aussi habile dans la politique que dans la théologie, et au moins ce genre de talents pouvait être utile ; le cardinal de Lorraine sut l'employer dans des occasions importantes. Espence le suivit en Flandre en 1544, pour la ratification du traité de paix entre Charles-Quint et François I^{er} ; de là il suivit le cardinal de Lorraine à Rome où une intrigue le priva du chapeau qui lui était destiné. Il revint en France et parut avec éclat aux états d'Orléans, en 1560, au colloque de Poissy en 1561. Il mourut de la pierre, en 1571.

Il a laissé un traité *des mariages clandestins,* et des *commentaires sur les épitres de saint Paul à Timothée et à Tite.*

Au-dessus du banc de la confrérie des chirurgiens, on voyait un petit monument élevé à un magistrat, en espèce de marbre noir, accompagné de guirlandes de chêne et de fleurs ; il était surmonté d'un fronton coupé avec un écusson, à la bande chargée de trois têtes de chevaux, posées de même, et surmonté d'un casque, posé de fasce. Ce monument était terminé par un cul-de-lanipe, finissant en pommes-de-pin, sur lequel étaient les armes placées dans une losange, dont la moitié était remplie par les armes du mari, et l'autre par celles de la femme, qui étaient chargées d'une aigle, au chef chargé de trois bezans, posés en fasce. Ces armes, entourées de la

cordelière, étaient surmontées d’une tète de chérubin ; tous ces ornements étaient de marbre blanc, ainsi qu’une table ronde au milieu, pl. II, fig. 2.

La rue où était située l’église Saint-Côme, s’appelait la rue *de s Cordeliers*, mais avant que ces religieux lui eussent donné leur nom, on l’appelait la rue *Saint-Corne et Saint-Damien* ; c’est ainsi qu’on la trouve nommée dans un acte de 1304 : elle finissait autrefois à l’endroit où est la fontaine, au-dessus de la rue du Paon, où était la porte de l’enceinte de Philippe-Auguste. Cette église, supprimée en 1790, a servi d’atelier à un menuisier.

SAINT-DENIS DE LA CHARTRE.

Une tradition faussement établie porte que les prisons de Paris étaient, du temps de saint Denis, à l’endroit où était situé Saint-Denis de la Chartre, et que c’est pour cette raison que cette église portait ce nom. Grégoire de Tours, en parlant d’un incendie arrivé à Paris, dit que les prisons étaient à l’extrémité méridionale de la Cité, près de la porte ; de sorte que les prisonniers qui se sauvèrent passèrent le Petit-Pont, et furent à travers les champs se réfugier dans l’église de Saint-Vincent, aujourd’hui Saint-Germain-des-Prés.

Il est certain que sous le roi Robert, vers l’an 1000, le lieu qu’on appelait en latin *Carcer parisiacus*, la prison parisienne, était situé dans l’endroit dont il s’agit ici, et qu’il y existait une église du titre de Saint-Denis, qui à cause du voisinage de la prison était nommée *Ecclesia Sancti Dionysii de*

parisiaco carcere, église de Saint-Denis de la Chartre de Paris. Cette église était alors desservie par des chanoines.

Sainte Geneviève avait engagé les Parisiens à bâtir une église à deux lieues de Paris, sur le sépulcre de saint Denis, mais il y en avait dans la Cité une autre où elle se rendait pour les vigiles toutes les nuits du samedi au dimanche, avec d'autres vierges qui demeuraient avec elle dans la même cité. Cette église était probablement celle dont nous nous occupons ici.

Elle était desservie par six religieux de l'ordre de Cluny. La manse priorale fut unie à la communauté de Saint-François de Sales, par un décret du 18 avril 1704, confirmé par lettres patentes du roi du même mois ; mais quelque temps après on en céda le quart du revenu aux religieux de Cluny, qui desservaient l'église de ce prieuré.

L'église de Saint-Denis de la Chartre est beaucoup plus basse que la rue, parce que le pavé a été élevé depuis sa construction. Le portail, pl. III, fig. 1, consiste en une porte en tiers point, soutenue sur les côtés par deux petites colonnes, et dans le milieu par un massif sur lequel est une Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras : au-dessus sont les armes de France et de Navarre, qui ont été ajoutées dans un temps plus moderne.

Sur cette porte est une grande vitre devant laquelle sont des statues vieilles et grossières, qui représentent le martyre de saint Denis. On voit à gauche le saint que le bourreau va attacher à un poteau ; à droite le saint est représenté au moment de la décollation. Le vêtement du bourreau, et l'instrument qu'il tient dans la main, peuvent servir à indiquer comment cette exécution se faisait alors. Le bourreau, au lieu d'un sabre, se servait d'une espèce de couperet semblable à celui de nos charcutiers. Il a au côté gauche un fourreau our reposer cet instrument de mort.

Au milieu est saint Denis décollé, mais il n'a pas pour cela perdu la tête, il la tient dans ses mains.

Saint Denis, que l'on assure avoir été le premier évêque de Paris en 245, y reçut la palme du martyre. On l'exposa aux bêtes, mais ayant fait le signe de la croix sur elles, les bêtes se prosternèrent à ses pieds ; les Parisiens alors le jetèrent dans un four chaud, il en sortit frais et en parfaite santé. On le crucifia, et il se mit à prêcher du haut de la potence. On le ramena en prison avec Rustique et Eleuthère, ses compagnons ; il y dit la messe,

Rustique servit de diacre, et Eleuthère de sous-diacre. On leur trancha la tête, et ils ne dirent plus de messe.

Mais selon Hilduin, son biographe, il arriva un bien plus grand miracle, le corps de saint Denis se leva debout, il prit sa tête entre ses mains ; les anges l'accompagnaient en chantant *Gloria tibi, Domine, alleluia.* Il porta sa tête jusqu'à l'endroit où on lui bâtit une église, et il la baisa quelquefois dans le chemin. Si le sculpteur était parvenu à exprimer cette dernière action, il aurait donné une grande preuve de son talent.

Le chœur n'est décoré que de stalles fort simples, et de vieilles tapisseries qui représentent l'histoire et le miracle de saint Denis : mais le grand autel, pl. IV, est digne d'attention. C'est une espèce de dôme supporté par de belles colonnes de marbre ; à chaque côté est un ange de grandeur naturelle, et au lieu d'un tableau, pour en orner le milieu, on a pratiqué dans le fond une grande niche ouverte par le haut pour recevoir le jour et pour éclairer un excellent groupe de figures de stuc, dont celles de derrière tiennent au fond ; elles représentent saint Denis, Rustique et Eleuthère, dans le moment où Jésus-Christ vient lui-même les consoler dans leur prison et leur apporter la paix des anges. Saint Denis, dont les fers sont brisés, s'approche pour recevoir la communion, Les deux autres, retenus par leurs chaînes, témoignent leur impatience de participer à la même faveur. Jésus-Christ tient l'hostie d'une main et le calice de l'autre : dans le haut on voit des anges au milieu des nuages, qui chantent les louanges de Dieu.

Ce groupe est de Michel Anguier : il est d'une grande beauté.

Au-dessous de l'église est ce qu'on appelle l'église basse : c'est là que l'on prétend qu'é tait la prison où saint Denis fut détenu.

On trouve à l'entrée de cette église une grosse porte de fer, que les moines artificieux y ont placée pour lui mieux donner l'air d'une prison : entré dans le souterrain même, on voit en face la chapelle sur laquelle on prétend que saint Denis a dit la messe. L'autel est placé sur un puits ; il est d'un travail grossier mais très moderne. Le groupe représente saint Denis prêchant la foi en France. Le petit *cicerone* qui fait voir la prison prétendue, montre à droite les chaînes qui ont servi à retenir le saint prisonnier ; plus loin une niche dans laquelle, dit-il, on lui mettait ses aliments : plus haut est une lucarne par où le jour pénètre ; c'était par ce trou que les fidèles

parisiens entendaient la messe de saint Denis. A côté de l'autel, une petite grille par où on lui jetait de dehors des croûtes de pain ; il y en a une autre par laquelle on regarde dans le puits qui est sous l'autel. Le conducteur assure qu'on n'en voit pas la profondeur, et cependant la rivière passe à dix pieds au dessous.

A gauche de l'autel est un relief gothique qui représente encore Jésus-Christ communiant saint Denis et ses compagnons dans leur cachot, pl. v, fig. 2. On voit saint Denis tenant un livre et coiffé d'une mitre : ses deux compagnons sont auprès de lui ; Jésus-Christ tient le calice d'une main et l'hostie de l'autre : à côté de lui est un ange qui lui présente la burette.

On disait tous les ans la messe sur cet autel, le jour de la fête de Saint-Denis.

Près de la porte à gauche est une grosse pierre, pl. III, fig. 2, percée dans le milieu, comme pour y mettre le cou d'un homme, et ayant des trous pour y passer des cordes. On prétend que cette pierre a été un des instruments des supplices qu'on a fait souffrir à saint Denis, et qu'après lui avoir mis le cou dans le vide de cette pierre et avoir passé des cordes par les trous des côtés, et les avoir nouées sur les épaules du saint, on l'avait laissé long-temps accroupi sans qu'il pût se lever ni s'étendre. Cette pierre est encore accompagnée de grosses chaînes semblables à celles qui sont dans les prisons que les dames de Montmartre avaient à Paris dans leur cul de sac de la rue de la Haumerie, et quiavaient, dit-on, servi au même usage.

La maison qui servait au logement des religieux était fort simple ; elle donne sur la rivière : la grande porte était sur la rue des Ursins : on y entrait aussi par une petite porte, à côté de l'église, au-dessus de laquelle était un assez joli bas-relief, pl. III, fig. 3, qui représente aussi Jésus-Christ communiant saint Denis et ses compagnons.

Cette église fut démolie en 1810. Sur son emplacement et sur celui de ses dépendances est aujourd'hui l'ouverture du quai de la Cité, ainsi qu'une belle maison particulière qui fait face au quai aux Fleurs. Cette démolition a embelli et éclairé ce quartier autrefois obscur et humide.

LES FEUILLANTS

DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

Les Feuillants sont une réforme de l’ordre de Cîteaux. Cet ordre a eu pour fondateur saint Robert.

A quinze ans Robert se fit religieux dans le monastère de Moustier la Celle, ordre de Saint-Benoît ; il fit de si grands progrès vers la perfection, que quelques années après sa profession il fut élu prieur du monastère, et ensuite abbé de Saint-Michel de Tonnerre, où il tâcha de rétablir la discipline régulière. Après avoir dirigé plusieurs monastères, il alla avec vingt-quatre autres religieux s’établir à cinq lieues de Dijon, dans un lieu nommé Cîteaux, dans le diocèse de Châlons ; c’était un désert couvert de bois et d’épines, arrosé par une petite rivière prenant sa source d’une fontaine qui en est éloignée d’une lieue : cette fontaine est appelée Sans-Fond, parce qu’on n’en a jamis pu trouver le fond ; elle a de particulier qu’elle diminue quand il pleut, et qu’elle augmente dans la sécheresse. On croit vulgairement que ce lieu fut nommé *Cîteaux*, à cause des citernes qu’on y trouva.

Robertmouruten 1108, à quatre-vingt-quatre ans. Il a été canonisé, en 1222, par Honorius. Il fut remplacé à Cîteaux par Albéric, qui fut élu abbé en 1099 et envoya aussitôt des députés au pape, pour mettre son église

sous la protection du saint-siége ; Pascal II, par une bulle de 1100, répondit à ses vœux.

Albéric mourut en 1109, après avoir gouverné l'ordre pendant neuf ans et demi. Saint Etienne lui succéda, et se distingua par ses austérités. Mais les austérités de ce monastère rebutèrent ceux qui auraient eu quelque envie d'y entrer, et son extrême pauvreté l'empêchait de nourrir un grand nombre de religieux. Saint Etienne voyait avec douleur la mort emporter ses compagnons sans avoir de successeurs. La ruine de ce monastère était certaine, quand saint Bernard et trente de ses compagnons vinrent en 1113 embrasser cette vie pénitente. Ils eurent bientôt une foule d'imitateurs, et le nombre des nouveaux disciples devint si grand, qu'Etienne se vit forcé d'établir de nouveaux monastères, tels que la Ferté, dans le diocèse de Châlons, en 1113 ; Pontigni, dans le diocèse d'Auxerre, , en 1114 ; Clairvaux, dans le diocèse de Langres, en 1115 , dont saint Bernard fut le premier abbé, et plusieurs autres.

Les progrès de cet ordre furent surprenants ; cinquante ans après son établissement, il possédait déjà cinq cents abbayes : et dans le chapitre général, qui se tint à Cîteaux en 1151, on fit un décret pour ne pas en recevoir davantage. Ce décret fut cependant inutile, car cent ans après il y avait plus de dix-huit cents abbayes de cet ordre, dont la plupart avaient été fondées en 1200, saint Bernard en ayant fondé lui seul plus de soixante remplies de religieux tirés de Clairvaux. En 1206 les moines de Cîteaux avaient déjà un grand luxe et d'immenses richesses.

Vers le XIV^{e} siècle, quelques monastères commencèrent un peu à perdre l'esprit de l'ordre, et à se relâcher de la première observance, sous prétexte de quelques dispenses ou priviléges. Le pape Benoît XII voulut remédier à ces abus ; il fit en 1334 la constitution nommée *Bénédictine.*

L'instituteur des Feuillants et réformateur de l'ordre de Cîteaux, a été Jean de la Barrière, né en 1544 en Querci, et mort à Rome en 1600. Son cœur et sa tête furent envoyés aux Feuillants.

Depuis cette époque leur abbaye est devenue chef d'ordre : les religieux firent des établissements considérables. Il en est sorti plusieurs hommes célèbres. Clément VIII commit les reigieux Feuillants des monastères de Sainte-Pudentienne et de Saint-Bernard à Rome, pour jeter en moule les

Agnus Dei, lorsque le pape en doit faire la bénédiction : et ce beau privilége leur a été conservé par Léon XI et Paul V, qui ont fait défenses à toutes personnes de s'ingérer dans cet ouvrage.

Cette maison a sa porte d'entrée, pl. VI, en face de la place de Vendôme, et a pour point de vue la statue équestre de Louis XIV. (1791.) Le portail est décoré de quatre colonnes corinthiennes isolées, d'un entablement et d'un fronton : on voit sur cette porte un beau bas-relief exécuté sur le dessin et le modèle donné par Jean Goujon ; il représente Jean de la Barrière qui, à la tête de ses religieux, montre à Henri III le plan du monastère qui s'élève sur le terrain qu'il lui a donné : on voit dans le fronton l'écu des armes de France et de Navarre.

Après avoir passé cette porte, on entre dans une belle cour qui conduit aux Tuileries, par un passage qui se prolonge le long de la maison. A côté est la porte d'entrée du couvent : cette porte est en face de l'entrée : elle est en voussure avec des refends, et ornée d'un beau médaillon en relief qui représente saint Bernard.

A main gauche, dans la même cour, est l'église. Elle fut commencée en 1601, au moyen des aumônes qu'on fit à ces religieux pendant le jubilé du commencement du XVII^{e} siècle. Le roi Henri IV en posa la première pierre, et ordonna que ce monastère jouît de tous les droits et prérogatives que possèdent les maisons religieuses qui sont de fondation royale. Ce bâtiment fut achevé en 1608, et François d'Escoubleau de Sourdis, archevêque de Bordeaux et cardinal, en fit la dédicace la même année. Peu de temps après, Marie de Médicis donna à cette église de fort beaux ornements, et fit faire le retable du maître-autel.

Le roi Henri IV se regardait comme fondateur de ce monastère, conjointement avec son prédécesseur Henri III. Il leur donna l'abbaye du Val, pour que sa manse pût servir à leur entretien ; mais les troubles de la Ligue empêchèrent que la réunion de cette manse s'exécutât : elle n'eut lieu que sous le règne de Louis XIII en 1625.

Ce couvent avait d'abord été bâti à la hâte sous la conduite d'un religieux, qui fit les bâtiments vastes et commodes : mais il ne les plaça pas sur un même niveau. Les religieux ne voulurent point s'en rapporter à lui pour la construction du portail de leur église.

Malgré les libéralités de Henri III et de Henri IV, ce portail restait encore à faire : Louis XIII entra pour une somme considérable dans la dépense, et l'entreprit. Il fut construit et achevé en 1624, par Mansard.

Il est composé de deux ordres d'architecture, posés l'un sur l'autre. Le premier est l'ionique, et consiste en huit colonnes, au milieu desquelles est la porte de l'église : dans les autres colonnes sont deux figures de pierre, grossièrement sculptées par *Guillain.* Le second ordre est composé de quatre colonnes corinthiennes, au milieu desquelles est un grand vitrail : les angles sont enrichis de deux pyramides rustiques, qui sont absolument de l'invention de Mansard. Le tout est surmonté d'un attique accompagné de deux statues de Guillain, et de quelques amortissements.

L'intérieur de l'église est propre et orné : la nef est décorée de douze chapelles ; six de chaque côté.

La seconde renferme le tombeau de Claude de Laubespine, femme de Médéric Barbezier, grand-maréchal-des-logis des bâtiments du roi, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. Elle est représentée en marbre blanc, à genoux, les mains jointes devant un prie-dieu écussonné de ses armoiries, et qui supporte son livre : elle a une robe à manches étroites, un corps à baleines, et un rang de pierreries par devant. Elle porte une fraise, selon le costume du temps. Pl. VII, fig. 1. La petite toque dont elle est coiffée ressemble baucoup à nos chapeaux à la provençale.

La troisième chapelle renferme les tombeaux de la maison de Rostaing : elle est superbement ornée de peintures et de dorures.

Les tombeaux sont ce qu'il y a de plus remarquable dans cette chapelle. On voit dans le fond un entablement supporté par deux cariatides ; ce sont deux Hercutes en gaîne, tenant une massue : au-dessus de leur tète on lit la date de la construction de ce monument, 1645 : au-dessus de cette date est une tête de chérubin : on voit de chaque côté un génie militaire portant un casque et l'écusson. Le milieu de la plinthe offre une tête de mort entre deux épitaphes.

Cet entablement porte deux statues de marbre blanc, à genoux sur un oreiller, et les mains jointes.

La première est celle de Tristan de Rostaing, pl. VIII, n^{o} 1.

Tristan de Rostaing est dans le grand habit de l'ordre, avec le manteau. Ce tombeau n'est que son cénotaphe ; il a été enterré dans l'église de Vaulx-Apenil, près de Melun.

La fig. 2 représente Charles, marquis de Rostaing, seigneur d'Onzain et de Bury en Blaisois, qu'il fit ériger en comté sous le nom de Rostaing, en 1642. Né le 22 septembre 1573, il fut tenu sur les fonts par le roi Charles IX, et fut chef du conseil de Charles de Bourbon, comte de Soissons. Il est représenté en habit militaire. On voit aussi dans cette chapelle quatre colonnes de brêche noire, dont les chapiteaux sont dorés : chacune de ces colonnes porte un buste de marbre blanc.

Fig. 3. Gaston de Rostaing, qu'on dit avoir été gentilhomme de Jean, duc de Bourbon, et capitaine de Lavien en Forez, pouvait être fils ou frère d'Etienne de Rostaing, écuyer, seigneur de la Maisonfort et de la Roche, près Sury-le-Comtal.

Il épousa Jeanne du Saix, fille de Louis du Saix, seigneur d'Ampuis près Lavien, et de Champlong en Rouannois, le 2 janvier 1453. Il en eut Antoine de Rostaing.

Fig. 4. Antoine de Rostaing, seigneur de Vauchelte et d'Arbuissons, paroisse de Blacé en Beaujolais. Il fut institué capitaine châtelain de Sury-le-Comtal, en survivance et en considération des services de son père Jean de Rostaing, les 19 juillet 1515 et 15 janvier 1522, avec pension. Son père l'institua son héritier universel par son testament de l'année 1528, et il hérita avec Tristan son frère, en 1532, de la rente de cinq cents livres que Marie de Rostaing, sa tante, prenait sur l'épargne. Il était valet de chambre du roi en 1533, lorsqu'il fut envoyé en diligence, le 13 mai, partant de Sevilly en Bourbonnais, en Angleterre, *porter lettre de créance au roi d'Angleterre*, comme il est dit au compte de l'épargne de cette année. Il fut depuis maître d'hôtel de Charles de France, duc d'Orléans, en 1543. Il fut employé en cette qualité dans les états de la maison de ce prince.

Fig. 5. Jean de Rostaing, fils d'Antoine de Rostaing, gentilhomme du duc de Bourbon, est peut-être celui qui est employé dans les comptes du trésor des années 1480, 1490 et 1492, comme gentil homme de la maison du roi, au lieu de Bernard Lavau, son oncle. Pierre, duc de Bourbon, l'institua capitaine châtelain de Saint-Germain de Laval en Forez, le 8 jan vier 1498,

et ensuite de Sury-le-Comtal. Le duc Charles de Bourbon, connétable de France, lui accorda une pension le 13 juillet 1523, en considération de ses services et de ceux de François de Rostaing, son frère, huissier de la chambre du roi. Il fit son testament à Sury-Ie Comtal en 1528.

Fig. 6. Louis Henri, marquis de Rostaing, fils de Charles de Rostaing, né le 13 septembre 1612, mourut sans alliance le 16 avril 1679.

Chacune de ces figures a le costume antique ; mais celles d'Antoine et de Gaston portent le collier de l'ordre, et le bord de chacun de ces bustes est orné d'un écusson.

Vis-à-vis de l'autel de cette chapelle on remarque une colonne de *marbre portor,* pl. IX, fig. 1, accompagnée de deux vierges qui éteignent leur flambeau. Cette colonne est surmontée d'un chapiteau que la manie de la famille de Rostaing pour les écussons a rendu extrêmement ridicule. Deux génies, assis sur le bord de ce chapiteau de manière qu'on croirait qu'ils vont tomber, et le coude appuyé sur une tête de mort, posent les pieds sur un écusson.

Entre ces deux génies s'élève une urne qui renferme le cœur d'Anne Hurault, fille du chancelier de Cheverny, et femme de Charles, comte de Rostaing, morte à Paris le 16 d'avril de l'an 1635, âgée de 52 ans.

Dans la neuvième est le tombeau de Guillaume de Montholon, envoyé extraordinaire en Suisse pour la restitution du pays de Vaux, et mort le 2 de mai 1722, à 53 ans.

Il est figuré pl. VII, fig. 2, il est de marbre noir. Au milieu d'un cercle de même marbre, avec des onglets en marbre blanc, on voit le buste de Guillaume de Montholon, avec une barbe pointue et des moustaches, quoique ce ne fût pas le costume du temps : ce médaillon est porté sur un cénotaphe : aux deux côtés sont deux figures de marbre blanc, dont une tient un calice et représente la Religion ; l'autre montre à un serpent ses traits hideux dans un miroir, c'est la Vérité : au bas du cénotaphe est une table en marbre noir.

Dans la chapelle suivante, en face de l'autel, on voit le tombeau de Louis de Marillac, fils de Guillaume de Marillac, maréchal de France, né l'an 1573, et décapité en place de Grève à Paris, le 10 mai 1732, à la suite de la fameuse *ournée des dupes.*

Son corps fut déposé aux Feuillants, auprès de celui de son épouse, et ils reposent sous le même tombeau. Pl. IX, fig. 2.

Dans le milieu d'un encadrement s' élève une pyramide de marbre blanc, devant laquelle est une Minerve casquée qui tient le médaillon de Louis de Marillac : au bas sont des drapeaux, des casques et le bâton de maréchal, et derrière un palmier. Cette figure et ces ornements sont de bronze doré.

Le monument qui décore la nef des Feuillants est un cénotaphe érigé pour perpétuer la mémoire de Henri et Alphonse d'Harcourt. Pl. VII, fig. 3.

Une pyramide de marbre bleu turquin s'élève au-dessus d'un tombeau noir porté sur un piédestal fort exhaussé, sur le devant duquel est un bas-relief doré d'or moulu. On y voit la Victoire qui présente Henri de Lorraine à la Religion, sans doute après ses succès guerriers contre les non-catholiques.

Ce piédestal est accompagné de guirlandes également dorées d'or moulu. Sur le tombeau est la figure du Temps assis sur des armures : il tient un livre ouvert.

L'Immortalité, les ailes étendues, foule aux pieds le Temps ; et fière du triomphe qu'elle obtieut sur lui, elle emporte dans l'empyrée le médaillon de Charles de Harcourt : de l'autre main elle tient l'épée de ce général : au bas est le médaillon d'Alphonse de Lorraine, soutenu par un génie : l'obélisque est surmonté d'un globe sur lequel est un grand aigle aussi doré, ayant les ailes étendues. Il tient dans ses serres une bandelette.

Il y a dans le chœur deux grandes chapelles.

Dans celle à droite est le tombeau de Jeanne Armande de Schomberg. Elle était née post hume, et fut baptisée à Paris le 5 mars 1633. Elle épousa le 10 janvier 1653 Charles de Rohan, second du nom, duc de Montbazon, prince de Guémené, etc. Elle mourut le 10 juillet 1706, à soixante-quatorze ans.

Ce tombeau de marbre blanc, pl. x, fig. 2, a la forme d'une grande cuvette. On y a gravé l'écusson de la maison d Rohan avec les neuf macles : le couvercle est orné de guirlandes de cyprès, surmonté d'une urne accompagnée de deux lampes funéraires. Ce tombeau est porté sur un piédestal de marbre jaspé, et placé dans un encadrement, sur le coin duquel on remarque un R dans une couronne.

Jeanne-Armande de Schomberg se fit faire ce tombeau de son vivant. Cette particularité, sa forme et sa grandeur, qui est de douze pieds de longueur, ont donné lieu à une fable assez singulière : on prétend que cette princesse avait été fort belle, et qu'elle était encore très bien conservée malgré son grand âge. Elle ne pouvait penser sans peine à la destruction dont elle était menacée, malgré son rang et ses richesses, comme les hommes de la plus basse condition, et elle se fit faire cette énorme cuve que l'on remplit d'esprit de VIII, et dans laquelle elle fut placée à l'instant de sa mort, avec le soin de sceller le couvercle hermétiquement.

L'architecture du cloître n'a rien de remarquable : toute l'histoire de la vie de saint Bernard y était peinte à fresque. Ces peintures étaient d'Aubin Vouet, et d'une grande beauté ; mais elles sont entièrement dégradées.

Les vitraux de ce cloître sont célèbres, et dignes de la curiosité des amateurs des arts. On y a peint en quarante carreaux la plus grande partie de la vie de Jean de la Barrière.

Ces tableaux sont sur de petites vitres carrées, et peints à l'apprêt. Chaque vitre est placée au milieu d'une plus grande de forme ordinaire. Au-dessous du tableau est une inscription qui en apprend le sujet.

Pl. XI, n^{o} 1. « Naissance du bienheureux dom Jean de la Barrière à Saint-Céré en Quercy, le 29 avril 1544. Un religieux de Saint-François, voyant quelque chose d'extraordinaire dans cet enfant, le recommande à sa nourrice, et prédit qu'il sera un grand personnage. »

N^{o} 2. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière commence à prêcher dès l'âge de dix-sept ans. Ses sermons font beaucoup de bruit à Saint-Céré, lieu de sa naissance. »

N^{o} 3. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière, ayant été pourvu en commande de l'abbaye des Feuillants, se fait abbé régulier : il prend l'habit et ensuite fait sa profession religieuse entre les mains de l'abbé d'Eaulnes, le 2 mai 1573, la vingt-neuvième de son âge. »

N^{o} 4. « Le bienheureux, avant que d'entreprendre de mettre la réforme dans son abbaye, passe quatre années entières dans les travaux de la pénitence, ne buvant que de l'eau, ne se nourrissant que d'un peu d'herbes, priant continuellement, et accompagnant ses prières de beaucoup de larmes et d'austérités. »

N° 5. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière reçoit la bénédiction abbaliale de monsieur l'évêque de Lombez, l'an 1577 : la cérémonie se fait à Toulouse dans l'église des bénédictins de la Dorade. »

N° 6. « Le jour de Saint-Marc de l'année 1577, le bienheureux dom Jean de la Barrière prend, conjointement avec ses religieux, la résolution d'embrasser la réforme, et la commence au jour de l'exaltation de Sainte-Croix de la même année. »

N° 7. « Miracles de dom Jean de la Barrière qui guérit un de ses religieux tourmenté de convulsions étranges. »

N° 8. « Un capitaine hérétique qui allait à l'abbaye des Feuillants en résolution de tuer le bienheureux abbé, est tué lui-même par son arquebuse en descendant de cheval. »

N° 9. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière voit les ames de deux de ses religieux qui le remercient du succès des prières qu'il a faites pour leur délivrance. »

N° 10. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière est rencontré à l'écart par un gentilhomme qui le cherchait pour le tuer. Le saint abbé est miraculeusement délivré de ce danger, le cheval sur lequel était monté son ennemi l'ayant emporté sans qu'il pût l'arrêter. »

N° 11. « Le bienheureux abbé mange à terre avec ses religieux ; ils n'ont que des légumes sans sel et du pain bis pour leur nourriture. »

N°12. « Le bienheureux abbé et ses religieux dorment sur le plancher, et ont un morceau de bois pour appuyer leurs têtes. »

N° 13. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière est vu par ses religieux ayant deux anges à ses côtés. »

N° 14 « Le bienheureux dom Jean de la Barrière découvre à ses religieux leurs plus secrètes pensées. »

N° 15. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière se plonge dans l'eau glaciale pendant l'hiver, et exerce sur lui-même plusieurs autres mortifications.

N° 16. « Entretien du roi de Navarre (depuis roi de France sous le nom de Henri IV) et de la reine Marguerite avec le bienheureux abbé en 1579. »

N° 17. « Le pape Grégoire XIII écrit au bienheureux abbé et le congratule sur sa réforme. »

N° 18. « M. Duranty, premier président de Toulouse, est guéri miraculeusement par le bienheureux abbé. »

N° 19. Le bienheureux abbé part de l'abbaye des Feuillants, accompagné de ses religieux, pour se rendre à Paris où le roi les mandait. Ils chantent leurs offices par les chemins. En 1587. »

Entre les vitraux numérotés 19 et 20, il y en avait un autre dont il ne reste plus que l'inscription.

« Le 3 juillet 1587 le roi Henri III, accompagné du légat et de toute sa cour, reçoit le bienheureux Jean de la Barrière et ses religieux en son château de Vincennes, où il leur donne un appartement en attendant que le monastère qu'il leur faisait bâtir à Paris fut en état de les recevoir. »

N° 20. « Le roi Henri III fait voir au bienheureux dom Jean de la Barrière le plan du monastère qu'il lui fait bâtir à Paris. »

N° 21. « Le 7 septembre 1587, le bienheureux dom Jean de la Barrière est conduit par le roi Henri III, et mis en possession du monastère que Sa Majesté lui avait fait bâtir avec toute la diligence possible. »

N° 22. « Au milieu des troubles causés par guerres civiles dès l'année 1588, et malgré les efforts de la Ligue, le bienheureux abbé demeure inviolablement attaché au service du roi, et ne cesse par ses prières et ses sermons de contenir les peuples dans l'obéissance due à leur légitime souverain Henri III. »

N° 23. « Les factieux font tous leurs efforts pour engager le bienheureux dans leur parti, sous prétexte de religion : il résiste courageusement à leurs promesses et à leurs menaces, et refuse absolument de signer la Ligue. »

N° 24. « Le bienheureux, persécuté par ceux de la Ligue, est consolé par une lettre du roi dont il fait lecture à ses religieux. »

N° 25. « Le roi blessé à mort en fait donner avis au bienheureux abbé, et se recommande à ses prières. »

N° 26. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière fait l'oraison funèbre du roi Henri III devant le parlement de Bordeaux. »

N° 27. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière dispose les esprits des habitants de Carcassonne à l'obéissance envers le roi. Ils lui ouvrent les portes de leur ville, et l'y reçoivent avec une entière soumission. »

N° 28. « Le bienheureux s'étant retiré au château de Montaigu, des soldats de la Ligue y viennent pour l'enlever au sortir du château. Une pièce de bois tombant d'en haut, écarte les soldats et blesse le saint abbé qu'ils laissent pour mort : il guérit miraculeusement de sa blessure et échappe à leurs mains. »

N° 29. Le bienheureux dom Jean de la Barrière se rend à Turin en 1589, y tient le chapitre, et ordonne par toute sa congrégation des prières pour le feu roi Henri. Les ligueurs en prennent un nouveau prétexte de le calomnier. »

N° 30. « Le bienheureux dom Jean de la Barrière étant à Rome en 1590, y reçoit toutes les marques de considération possibles de la part du pape Clément VIII, des cardinaux, et de toutes les personnes les plus considérables de la ville. »

N° 31. « Fondation d'un second monastère dans Rome, sous le titre de Saint-Bernard, faite en faveur des Feuillants, l'an 1594, par la libéralité de Catherine de Nobilis, nièce du pape Jules III, veuve d'Ascagne Sforce, duc de Santafiore. »

N° 32. « Les partisans de la Ligue poursuivent le bienheureux jusque dans Rome. Malgré leurs calomnies, soit innocence y est authentiquement reconnue du pape même, qui commet le cardinal Bellarmin pour le rétablir dans tous ses honneurs. »

Il y avait un article sur lequel on pouvait lui faire un reproche plus réel, c'était celui d'avoir approuvé le meurtre du duc de Guise.

N° 33. « Le bienheureux, étant près de mourir, reçoit la bénédiction du pape qui à cet effet lui envoie le cardinal d'Ossat, intime ami du saint, dont même il avait été le précepteur ; il meurt en odeur de sainteté le 25 avril 1600. »

N° 34. « Pour satisfaire à la dévotion du peuple, on est contraint de laisser le bienheureux exposé pendant trois jours. Il s'y fait plusieurs miracles, »

N° 35. « Le pape Clément VIII, sur le bruit des miracles qui se font au tombeau du saint abbé, se transporte au monastère de Saint-Bernard pour procéder à sa béatification. Les religieux, par un sentiment d'humilité, supplient humblement sa sainteté d'en suspendre l'exécution. »

N° 36. « Réception du cœur et de la tête du bienheureux père dom Jean de la Barrière, apportés de Rome dans son abbaye de Feuillants en 1626, où ils sont conservés précieusement avec d'autres reliques de ce saint abbé. »

La bibliothèque, sans être considérable, était cependant curieuse ; le vaisseau n'en est pas grand, mais il est bien décoré par des pilastres corinthiens d'une assez belle menuiserie. Au-dessus des armoires on voyait une suite des portraits des généraux de la congrégation de l'ordre, depuis dom Jean de la Barrière jusqu'au dernier.

Au-dessus de la porte de la bibliothèque est le modèle fait par Jean Goujon du bas-relief qui a été exécuté sur la porte d'entrée. Pl. xv, fig. 1.

Différents vitraux épars dans la maison offrent quelque trait de la vie de saint Bernard.

Les deux premiers, pl. xv, fig. 2, 3, sont des médaillons qui ornent des vitres d'escalier. L'un, fig. 2, représente le miracle le plus commun de tous, une résurrection. La fig. 3 nous offre saint Bernard en extase, et priant un crucifix à la main.

Voici le sujet du vitrail, pl. XVI, fig. 1, qui se voit dans une chapelle de la nef. Malachie, né en Irlande en 1094, se démit en 1127 de son archevêché d'Armack, et vint mourir à Clairvaux entre les bras de Bernard. Il avait voulu être enseveli avec des habits de cet abbé : et quand cdui-cimourut, il voulut également être enseveli dans les vêtements de Malachie. On voit dans ce vitrail Bernard offrant le sacrifice de la messe, et priant pour l'abbé irlandais. Il aperçoit une gloire dans les nuages, présage du triomphe qui attend son ami dans le ciel.

Le vitrail, pl. XVI, fig. 2, représente saint Bernard obligeant Guillaume, duc d'Aquitaine, à rétablir l'évèque de Poitiers sur le siége épiscopal dont il l'avait banni.

Le vitrail suivant, fig. 3, représente une victoire de Bernard sur un incube qui, sous la forme d'un militaire jeune et beau, avait pris possesion du corps d'une jolie fille de Nantes.

Ce vitrail, fig. 3, est placé dans une des chapelles de la nef. Le peintre a voulu exprimer le triomphe de Bernard sur l'incube : on voit le portail d'une église, près duquel un cierge est allumé : la femme possédée est à genoux, Bernard lui reprend le bâton qu'il lui avait donné, et en présence du peuple il anathématise le démon, qui fuit sous sa véritable forme, avec ses cornes, sa queue et ses ailes de chauve-souris.

Le vitrail représenté fig. 4 était placé dans une vitre au fond du réfectoire. On voit le saint avec son auréole : les nuages sont rassemblés autour de lui, il tombe une pluie abondante : cependant le religieux Guillaume, auquel il dicte, continue tranquillement d'écrie : il tient une écritoire d'une main et une plume de l'autre.

La fig. 5 représente un miracle dont on n'a pas trouvé 1 explication.

L'habillement des Feuillants consitait en une robe ou coule blanche sans scapulaire, avec un grand capuce de la même couleur, qui se terminait en rond par devant jusqu'à la ceinture, et en pointe par derrière jusqu'au gras des jambes : leur robe était ceinte d'une ceinture de la même étoffe que celle de l'habit ; ils n'avaient point d'habillement pour le chœur, et ils pouvaient porter des chapeaux quand ils allaient en campagne : ils en avaient même ensuite adopté l'usage pour la ville.

Les convers étaient habillés comme les prêtres, à l'exception que leur ceinture devait être de corde.

Ils avaient aussi des donnés ou oblats qui n'avaient point de capuce, mais un chapeau ; leur robe ne venait que jusqu'à mi-jambe ; et quand ils sortaient ils portaient un manteau. Les uns et les autres se servaient, pour le travail, d'un scapulaire de toile.

Les oblats n'étaient pas religieux, ils promettaient seulement la chasteté, la pauvreté et l'obéissance tant qu'ils demeureraient dans la congrégation. Le célèbre frère Côme était oblat. M. Baseilhac, son neveu, excellent lithotomiste, et M. Bernard, fameux chirurgien, ses élèves, l'ont été également. On en voit un dessiné pl. XVI, fig. 6.

Les Feuillants avaient justifié le propos de Dufresny, qui disait à Louis XIV, en lui parlant du Louvre : *Superbe monument, palais digne de nos monarques, vous seriez achevé si l'on vous eût donné à l'un des quatre ordres mendiants.* Ces religieux avaient fait construire dans la rue Saint-

Honoré un bâtiment immense, dont le revenu des loyers les dispensait du travail des mains, ordonné par leur humble et fervent fondateur.

Quand les nonces arrivaient à Paris, ils allaient ordinairement descendre aux Feuillants dans un appartement qui leur était destiné.

Dans les cérémonies de la publication de la paix, lorsque le cortége passait devant le couvent des Feuillants, les religieux donnaient un grand goûter au prévôt des marchands. Cet usage était devenu une obligation.

L'enclos du couvent des Feuillants occupait l'espace qui se trouve entre la rue Saint-Honoré et la terrasse du jardin des Tuileries qu'on nomme encore terrasse des Feuillants. Les bâtiments furent démolis en 1804 et firent place à la rue de Rivoli.

ABBAYE SAINTE – GENEVIÈVE.

Les historiens ont émis différentes opinions sur l'année de la fondation de l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul, plus tard Sainte-Geneviève. L'époque qui paraît la plus raisonnable est 508, c'est-à-dire, un an après la victoire que Clovis remporta sur Alaric, roi des Visigoths, dans la plaine de Voclade, aujourd'hui Vouglé, près Poitiers.

Il avait promis, en 507, à la prière de Clothilde et à la considération de Geneviève, s'il revenait victorieux, de bâtir une église sous l'invocation de Saint-Pierre et de Saint-Paul. La fondation de cette église fut donc l'accomplissement du vœu qu'il avait fait avant son départ.

Le sommet de la montagne où fut bâtie l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, avait été choisi pour être l'un des cimetières des habitants de la ville de Paris.

On ne peut douter qu'il ne fût également destiné par les païens au même objet, puisqu'on y trouva des petites caisses de brique et de ciment, remplies de cendres et de médailles d'or et d'argent, et qu'on y découvrit aussi, en 1620, un cercueil de marbre blanc, orné de plusieurs figures mythologiques.

Clovis employa tout ce que l'art du siècle put inventer de plus beau. L'ouvrage était à la mosaïque, fait de petites pierres de toutes les couleurs, lesquelles jointes ensemble, représentaient diverses figures. C'est ce que ce temps-là pouvait produire de plus magnifique. Le dedans était orné comme d'une tapisserie fixe et d'une peinture solide ; le dehors était de même.

Le moine Roricon a donné de grands éloges à Clovis sur sa piété. Ce prince montra sa magnificence dans les présents qu'il fit à cette église, et dans les fonds qu'il lui attribua. Il lui donna toutes les terres qui étaient autour de l'église, avec tout le domaine et la justice ; il y attribua plusieurs villages et tout ce qui en dépendait, comme Nanterre, Rosni, Vannes, Joigni, Choisi. Mais le plus considérable des legs qu'il fit à cette abbaye fut celui de quelques parties du domaine de Bourgogne qu'il y ajouta.

Clovis étant mort en 511 , avant d'avoir pu achever cet édifice, la reine Clothilde y mit la dernière main, et l'enrichit de divers ornements.

Saint Remi, archevêque de Reims, en fit la dédicace sous l'invocation de Saint-Pierre et Saint-Paul.

Plusieurs conciles furent assemblés dans cette église : le premier en 522 ; le second, en 577. Le troisième s'y tint en 615.

Dans les premiers temps, l'église de Saint-Pierre et Saint-Paul servit d'asile aux nobles qui se croyaient coupables. Leudaste, comte de Tours, convaincu d'impostures criantes dans le conile tenu à Bergni, entre Paris et Soissons, s'y retira quand il sut que son crime était découvert.

Dagobert, Charlemagne, et autres rois de la première race et de la seconde, ont fait des dons immenses à ce monastère.

Les Normands ayant mis le siége devant Paris en 885 , y occasionnèrent de grands ravages ; le monastère de Sainte-Geneviève ne fut pas épargné.

Après les ravages causés par les Normands, les chanoines cherchèrent à réparer les dégâts causés à leur église. Ils réparèrent et recouvrirent l'église ; et il est à présumer qu'ils rétablirent aussi le réfectoire et le chapitre.

Un chanoine appelé Thibault, fit faire les fondements du clocher, et ne put continuer son entreprise que jusqu'au premier étage. Un autre chanoine, appelé Mignard, fit bâtir le porche de cette église.

Hugues Capet témoigna aussi sa bienveillance envers le monastère de Sainte-Geneviève. Il vint restituer sur l'autel les biens et les droits qui avaient été ravis à ses ministres, et que Clovis, fondateur, avait ôtés aux prêtres des idoles pour les leur donner.

Robert, son fils, fut également leur bienfaiteur ; il fit bâtir le cloître, décorer l'autel d'une table d'or et d'argent. Il donna aussi aux chanoines la faculté de disposer de leur prébende et de se choisir un doyen.

Henri I^{er}, à la demande des chanoines, leur accorda de ne vivre que dans la dépendance du roi, ou de celui qui aurait Paris dans son apanage. Il en fit même un précepte à ses descendants.

En 1147, une sédition força le pape Eugène III, de quitter Rome ; il se rendit à Paris, il alla dans l'église Saint-Pierre et Saint-Paul, pour y célébrer la messe, les chanoines firent étendre devant l'autel un riche tapis de pieds que Louis VII, dit le Jeune, leur avait envoyé pour faire honneur au pape. Le Saint Père se prosterna sur ce tapis pour faire sa prière ; mais il ne fut pas plus tôt retiré dans la sacristie, que les officiers voulurent s'emparer du tapis, comme d'une chose qui, selon l'usage, leur appartenait. Les domestiques de l'abbaye voulurent aussi l'avoir ; des paroles on en vint à tirer le tapis chacun de son côté, puis de là aux coups. La présence du roi, qui était alors dans l'église, put à peine apaiser le tumulte ; il fut même frappé par les domestiques de l'abbaye.

Cet événement, et la vie peu régulière des chanoines, engagèrent le pape à mettre des moines de Cluni à leur place. L'exécution de ce dessein fut confiée à Suger. Mais, quoique le choix fut déjà fait, sur la requête des chanoines de l'abbaye on consentit simplement à une réforme. En conséquence Suger demanda à Gildnin, abbé de Sain t-Victor-lès-Paris, douze religieux, et Eudes, pour être leur abbé ; ce qui lui fut accordé. Ainsi

la réforme s’introduisit dans l’abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul vers 1148, époque où elle prit le nom de Sainte-Geneviève

Depuis cette époque, le monastère de Sainte-Geneviève fut changé en prélature, et devint une abbaye. Les abbés eurent la prérogative d’être juges et conservateurs des priviléges apostoliques.

Le second abbé fut Albert ou Aubert, qui de prieur devint successeur d’Eudes. Ce fut de son temps que le bruit courut dans Paris que le chef de Sainte-Geneviève avait été séparé du reste des reliques, ce qui occasiona une grande rumeur : informé de ce qui se passait, Louis VII entra dans une grande colère, et menaca de tous les châtiments si la chose était vraie. Hugo, archevêque de Sens, fut chargé de vérifier le fait, et le roi assista à l’ouverture de la châsse. Le chef se trouva avec les autres reliques, ce qui ramena le calme.

L’abbaye de Sainte-Geneviève avait nombre de cures à sa nomination. Dans les premiers temps, les chanoines qu’on y envoyait pour la desservir restaient entièrement soumis à l’abbé, auquel ils étaient tenus de rendre compte de l’administration du temporel de leurs bénéfices, et de remettre une partie de leurs revenus, dans ce qu’on appelait *liber ordinis.* Il y avait deux chapitres du réglement qui regardaient les curés, et leur traçaient un plan de vie ; en voici quelques articles :

« Ils garderont le silence à l’église et à table.

« Ils ne sortiront point et ne s’arrêteront point dans les rues et dans les places publiques, sans raison légitime.

« Quand ils iront dans les maisons des séculiers, ils mèneront un serviteur avec eux.

« Ils ne prendront point de femmes pour leur service domestique.

« Ils n’attireront point leurs parents auprès d’eux, et ne leur donneront rien sans la permission de l’abbé. »

Il y avait aussi des bénéfices desservis par plusieurs religieux. L’abbé nommait alors un prieur auquel les autres obéissaient.

« Ils n’iront point promener hors du lieu prescrit par l’abbé, sans la permission du prieur.

« Ils n’iront point promener aux villages voisins ni aux châteaux sans la permission de l’abbé. »

L’abbaye de Sainte-Geneviève relevait immédiatement du roi pour le temporel.

Les gens à métiers, qui demeuraient sur les terres de Sainte-Geneviève, étaient subordonnés à des statuts et à des réglements.

Les couteliers, ainsi que les tisserands, devaient acheter leurs métiers de l’abbé et du couvent, cinq à six sous ; ils ne pouvaient travailler de nuit ; ils ne devaient également travailler *en charnage* depuis le samedi à vêpres sonnantes à Notre-Dame, et en carême, depuis compiles ; ils avaient deux prud’hommes ou jurés, à la nomination du chambrier qui pouvait les révoquer ; ils payaient le guet, la taille et autres redevances ; cependant les jurés étaient exempts du guet.

Les boulangers formaient alors deux classes : les *haubanniers*, ceux de la ville, et les *forains*, ceux du dehors. Les premiers jouissaient de certaines exemptions que les autres payaient. Nul ne pouvait cuire les jours de dimanche et de fête, si *ce n’était des échaudés à donner pour l’amour de Dieu ;* il fallait que le pain fût au four le samedi avant la nuit, la veille de Noël exceptée ; on pouvait cuire jusqu’à matines de Notre-Dame, et lorsqu’une fête était le lundi ; nul boulanger ne pouvait faire de pain *plus grand que deux deniers*, à moins que ce ne fût des gâteaux à présenter, et *plus petits d’une maille*, hormis les *eschaudés.* Si le pain était trouvé trop petit pour le prix par les jurés, ils confisquaient toute la fournée ; les boulangers hors de Paris n’y pouvaient apporter du pain que le samedi.

Les cordonniers, quoique sur la terre de Sainte-Geneviève, étaient sous la jurisdiction du grand chambellan de France, et achetaient de lui leurs métiers. Du reste, ils étaient soumis aux mêmes défenses que les autres artisans.

Les oubliers et pâtissiers ne pouvaient prendre de compagnon, s*’ils ne faisaient au moins un millier d’oublies par jour ;* ils ne devaient pas jouer aux dez *argent sec*, et ne pouvaient donner que deux gauffres pour un denier, et huit bâtons pour autant.

Le recensement des biens de l’abbaye se fit l’an 1240, sous Robert de La Ferté, ainsi appelé du lieu de sa naissance. La nouvelle châsse de Sainte-Geneviève, commencée par Herbert, ayant été achevée en 1242, on fit la translation des reliques ; les chanoines craignant l’affluence du peuple,

firent la cérémonie en secret : les assistants étaient au nombre de quarante-sept.

L'abbaye de Sainte-Genviêve, à raison des seigneuries qu'elle possédait, avait des vassaux et des serfs.

Ces servitudes corporelles furent abolies par Saint-Louis, vers l'an 1246, c'est-à-dire qu'il permit aux *hommes de condition servile* de se racheter. En conséquence Thibault, alors abbé, leur donna la liberté à trois conditions : qu'ils seraient toujours sujets de l'abbaye, à laquelle ils paieraient cens, rentes, tailles, corvées et autres redevances ; que s'ils se mariaient à une personne serf, ils rentreraient dans leur première condition ; qu'ils seraient obligés de prêter tout secours et assistance à l'abbé et aux religieux dans le besoin.

L'abbaye de Sainte-Geneviève possédait plusieurs terres et seigneuries, qui lui attribuaient le privilége de haute, moyenne et basse justice. Mais le tribunal le plus considérable était celui de Paris. Une des principales peines auxquelles le bailli de Sainte-Geneviève pouvait condamner alors, était *l'échelle* ; cette échelle permanente et fixe, comme autrefois les carcans, avait au haut un ais percé de manière à faire passer la tête et les mains du condamné, qui restait ainsi exposé à La vue du peuple. C'était sans doute un châtiment d'usage, car les justices de Saint-Màrtin-des-Champs, de Saint-Germain-des-Prés, de Notre-Dame et autres, avaient de ces échelles. Lorsqu'on les abattit, on conserva celle du Temple, qui subsistait encore à la fin du siècle dernier.

On coupait aussi alors une oreille aux voleurs ; et pour cela on les mettait à l'échelle.

On condamnait encore au bannissement. *En* 1000, *fut bannie de la terre de Sainte-Geneviève, sur peine d'être brûlée, ou pis si elle déserte,* Marguerite Lenglesche *pour bordel qu'elle resserrait en son hôtel.*

Il existait encore une autre espèce de supplice. Au défaut de l'échelle, on enfouissait en terre, le condamné jusqu'à mi-corps, et il restait ainsi exposé pendant quelques heures.

Jean de Borret fut élu en 1334. C'est sous lui qu'un jeune clerc, nommé Jean Hubaut, de la maison du roi, institua le collége de l'Ave Maria. Ce

collége dépendait de Sainte-Geneviève, et il y avait une somme affectée à l'entretien des chanoines qui y étudieraient.

Sous Robert de la Garenne il y eut à Paris une procession générale pour la délivrance de Calais assiégé depuis six mois par Edouard III, roi d'Angleterre. Il y assista en habits pontificaux.

Pendant plusieurs siècles, les monastères et les communautés étaient presque les seuls endroits où l'on cultivât et où l'on enseignât les sciences et les lettres. L'abbaye de Sainte-Geneviève eut une école d'où sortirent des hommes célèbres, et elle eut d'habiles professeurs, entre autres Abailard et Pierre Lombard, son disciple.

: Jean de Bassemain fut, comme ses prédécesseurs, immiscé dans les grandes affaires. Sous lui arriva le fameux schisme occasioné par la nomination de Clément VII et d'Urbin VI à la papauté. En 1369, sous ce même abbé, fut déposé à Sainte-Geneviève le bras de saint Thomas que les dominicains avaient obtenu du pape, et lorsque la translation s'en fit aux jacobins, le roi Charles V précéda le cortége, et son frère soutenait un bâton du dais qui couvrait la relique. Cette cérémonie fut une des plus pompeuses de ce genre.

Le 7 mars 1378 les sergents du Châtelet offrirent de donner une image d'argent à cette église pour expier la témérité qu'ils avaient eue d'en briser les portes et de prendre un homme qui s'y était retiré. Comme l'église avait été polluée, on fut obligé de la bénir de nouveau ; et il fallut que l'évêque de Chartres vînt à Paris exprès, parce que les moines ne s'adressèrent point à l'évêque de Paris, et que ceux qui y étaient alors s'y refusèrent.

Radulfe Maréchal fut d'abord abbé du monastère de la Toussaint à Angers. On n'était plus au temps d'amasser des richesses, il fut même obligé de mettre en gage les riches coffrets où étaient les reliques. Partisan déclaré des Armagnacs, qui soutenaient le dauphin Charles VII et le roi Charles VI, il eut beaucoup à souffrir des Bourguignons. Il était très lié avec Tanaquil du Châtelet, commandant de Paris, et concerta avec lui sur la fuite du dauphin, qui se réfugia, en 1418, à Melun où il résida. Cet abbé mourut le 5 d'août 1426.

Le 6 juin 1483 la foudre tomba sur l'église. Le clocher fut brûlé, les cloches furent fondues, la couverture fort endommagée, et plusieurs parties

du bâtiment détruites. Pour réparer tous ces dommages, Sixte IV offrit des secours, en accordant des indulgences pendant cinq ans ; Innocent VIII les prolongea pour trois années.

Suivant Dumolinet, la terre et seigneurie de Nanterre avait été donnée à l'abbaye par Clovis, et la possession de ce domaine confirmée par Clothilde. La paroisse était fort ancienne, puisque le roi Chilpéric y fit baptiser son fils. Mais ensuite une chapelle ayant été bâtie sur le puits même où Geneviève puisa de l'eau pour rendre la vue à sa mère, elle devint la paroisse habituelle. Le P. Paul Beurrier, premier du nom, en fut curé. De son temps les chanoines réguliers arrêtèrent d'y établir un pensionnat. On doit regarder la reine Anne d'Autriche, mère de Louis XIII, comme fondatrice de cette maison. Etant venue à Nanterre, elle y fut reçue, le 26 mars 1642, par l'abbé de Sainte-Geneviève. On lui réserva l'honneur de poser la première pierre, dans laquelle on mit différentes médailles d'or et d'argent.

Après avoir donné l'histoire de cette célèbre abbaye, nous allons nous occuper de sa description et de celles des monuments qu'elle renfermait.

Il paraît que l'édifice, tel qu'il se voit aujourd'hui, a été bâti par partie dans les XI^{e}, XII^{e} et XIII^{e} siècles, mais sur les anciens fondements de l'église détruite par les Normands.

Les deux arcades furent construites en 1222, lorsque l'on bâtit la paroisse Saint-Etienne, et lui servirent d'entrée unique, afin qu'elle demeurât toujours incorporée à l'abbaye, qui conserva long-temps son autorité sur cette église, la restreignit à différentes servitudes, et même conserva les fonts baptismaux jusqu'en 1624.

C'est sans doute par le sanctuaire que l'on a terminé la reconstruction de l'église, comme l'indiquent les piliers, leurs chapiteaux, ainsi que les ornements, qui sont plus modernes d'un siècle environ.

Le portail de Sainte-Geneviève, pl. XVII, n'a rien de remarquable que sa grande nudité. Il consiste en trois portiques ornés de petites colonnes couplées, dont les chapiteaux sont ornés de feuilles de lierre ; au-dessus du portique du milieu est une rose. Le tout est surmonté d'un grand pignon plat, terminé en pointe en forme de pyramide.

Au côté méridional du portail, à l’entrée de la maison abbatiale, on voit un ancien bâtiment assez haut, qui touche d’un côté en retour ce portail ; et de l’autre, est flanqué d’une tourelle terminée en pointe.

Une maison moderne et fort unie, qui est à côté, renferme un corps-de-garde, sur l’entrée duquel on a adossé un péristyle d’ordre de Pestum, consistant en quatre colonnes, avec corniche et attique, ce qui contraste assez bien avec la gothicité de la vieille Sainte-Geneviève.

De là on aperçoit le haut de la tour de l’église, dont l’architecture diffère encore. Cette tour a été construite en différents temps, il n’y a que le bas qui soit du XI^{e} siècle, ce qui s’aperçoit par sa construction semblable à celle du temps de Philippe I^{er}.

Les autres étages sont beaucoup plus modernes, l’étage supérieur surtout ; car, on l’a déjà dit, la foudre étant tombée sur la tour, le 6 juin 1483, toute la partie supérieure fut reconstruite du temps de Charles VIII, ce que prouve aisément la délicatesse de ses ornements.

Elle est carrée, et terminée par une galerie à entrelas accompagnée de quatre petites pyramides à la manière moresque.

La nef n’était éclairée que par des fenêtres petites et étroites, en sorte qu’elle était triste et sombre ; huit colonnes, quatre grosses et quatre petites, formaient seulement une espèce de séparation avec les bas-côtés, qui régnaient autour de l’église jusqu’au rond point.

Les chapiteanx des grosses colonnes étaient sculptés grossièrement et représentaient les signes du zodiaque ; ceux des petites colonnes étaient à pans coupés et n’avaient que des feuilles d’acanthe. Ces chapiteaux portaient des faisceaux de petits piliers moresques plus modernes, qui, en formant des arcs en ogive, soutenaient la voûte ; cette espèce de second ordre était postérieure d’environ un siècle.

Il y avait dans chaque bas-côté trois chapelles prises dans l’épaisseur des murs. Elles avaient été construites et ornées par le cardinal de la Rochefoucault.

Ces chapelles, absolument semblables, étaient ornées dans l’intérieur de revêtements de marbre en compartiments, de différentes couleurs, et à l’extérieur, d’une architecture aussi en marbre, consistant en deux pilastres

corinthiens posés sur leurs piédestaux et soutenant une corniche et un fronton du même ordre.

Elles étaient dédiées à saint Denis, saint Etienne, saint Laurent, saint Louis, sainte Geneviève et saint François, patrons de la France, de la ville de Paris, de l'abbaye et du cardinal. Ces saints étaient représentés dans les tableaux d'autels, qui n'avaient rien de remarquable du côté de l'art.

Sur le fronton des chapelles on avait placé les armes de France, de la ville, de l'abbaye, qui étaient les mêmes que celles de France, à l'exception qu'au lieu de la couronne on y avait substitué la mitre et la crosse, et enfin celles de la Rochefoucault, qui portait : burelé d'argent et d'azur, à trois chevrons brisés, de gueules sur le tout.

La nef était séparée du chœur par un jubé de même architecture, avec revêtement en marbre comme celui des chapelles précédentes. Il portait une galerie qui se continuait autour du chœur et servait de base à un grand crucifix, accompagné des figures de la Vierge, de Madelaine et de saint Jean, sculptées en pierre et plus grandes que nature.

Au-dessous du jubé il y avait deux chapelles aux côtés de la grille du chœur, semblables aux précédentes, et dont les tableaux représentaient saint Pierre et saint Paul.

Le tombeau de René Descartes était au pied de la première colonne de la nef, à droite en entrant. Il était fort simple, et consistait en un médaillon renfermant son buste peint sur marbre, accompagné d'instruments des sciences mathématiques et posé sur la corniche d'une table de marbre blanc, prenant le contour de la colonne. Pl. XVIII, fig. 1.

Assez près de Descartes, et du même côté de l'église, a été déposé le cœur de Jacques Rohault, un des plus zélés et des plus habiles disciples de ce philosophe.

La partie inférieure offre un bas-relief qui représente ce philosophe drapé à l'antique, écrivant sur un rouleau ; un globe est placé entre lui et une figure de la Religion qui lui sert de pendant ; au-dessus est un cartel entouré de lauriers et d'une draperie dont deux anges ou deux génies relèvent les coins d'une main, tandis qu'ils tiennent de l'autre une lunette et des instruments d'astronomie.

Le monument est terminé sur le haut par une croix entre deux lampes sépulcrales. Pl. XVIII, fig. 2.

La chapelle de Saint-Jean-Baptiste était du XVI^{e} siècle, et ressemblait pour l'architecture à l'église de Saint-Eustache.

C'est dans cette chapelle que l'on voyait le tombeau du cardinal de la Rochefoucault, sur le côté gauche en entrant, dans une grande arcade décorée de pilastres, moulures et rosaces dans l'épaisseur du cintre, au-dessus duquel étaient les armes du cardinal.

Le cénotaphe de marbre noir antique, orné de feuilles de refend dans la gorge et de goudrons sur la partie convexe, portait sur un socle chargé d'entrelas et autres sculptures. Ce socle, ainsi que les autres ornements, était de marbre blanc veiné. Il formait un avant corps au milieu et soutenait une large table de marbre noir, occupant la plus grande partie du tombeau, et sur laquelle était un écusson renfermant les armes de l'abbaye, entourées de feuilles de laurier retombant en guirlandes. Pl. XIX.

Ce tombeau portait une statue de marbre blanc, grande comme nature, qui représentait François de la Rochefoucault ; il était à genoux, les mains jointes, vêtu des habits relatifs à sa dignité. Sa robe, très longue, était portée par un enfant qui lui servait de caudataire. C'est ce qui fait dire à Sainte-Foix : « Je suis étonné que l'extravagante imagination qui à créé ce page, au lieu de le laisser à moitié nu, « ne lui ait pas donné la livrée. »

Dans l'une des chapelles du côté septentrional on voyait un vitrail représentdnt un saint Guillaume debout, tenant un livre sur lequel posait un casque ; en face est sainte Geneviève, jeune et jolie, aussi debout, vêtue comme on représente sainte Catherine, ayant de même une couronne antique à pointes sur la tête ; d'une main elle tient un cierge, et de l'autre un livre ; au-dessus d'elle, au milieu du tableau, un diable nu, avec ses cornes, ses griffes aux pieds, ses ailes de chauve-souris, et dans l'attitude d'un satyre, veut éteindre avec un soufflet le cierge de chastelé de la sainte ; mais un ange, qui est là dans le coin, l'arrête et l'empêche de faire cette espièglerie. Si cet ange est aussi laid que le démon, en récompense il est vêtu d'un froc et n'était pas dans le cas de distraire les ames pieuses, comme les beaux anges nus de Rubens et du Guide. Aux pieds du saint Guillaume est la figure d'un abbé à genoux, les mains jointes, vêtu de

l’habit de la maison, avec l’aumusse au bras et sa crosse passée dans l’autre. Dans l’espace entre lui et la sainte, il y a un blason, portant de gueules à une gerbe de blé d’or, au chef cousu d’azur chargé de trois étoiles d’or, une crosse passée derrière en pal, et au-dessus une grande mitre. Pl. XX, n^{o} 1.

Ces armoiries étaient celles de Guillaume Grangier, médecin de Gaston de France, duc d’Orléans ; l’abbé à genoux était sans doute de la même famille.

Quant au vitrail, il pouvait être du temps de Louis XIII ou de Henri IV.

La châsse qui renfermait le corps de sainte Geneviève était exposée entre la chapelle Sainte-Clothilde et le sanctuaire, derrière le maître-autel ; elle portait sur un corps d’architecture isolé, d’ordre ionique, formé de quatre colonnes, avec leur entablement et leur piédestal, sur un plan carré : les deux colonnes du devant avaient été données par Louis XIII, et les deux autres par le cardinal de la Rochefoucault.

Cet édifice fut construit sur les dessins de Jacques Lemercier, habile architecte, qui s’était conformé aux proportions que l’on attribue à Michel-Ange.

Quatre statues plus grandes que nature portaient la châsse sur leurs épaules et tenaient un candelabre à la main.

La châsse était de vermeil et gothique ; elle avait la forme d’un carré oblong et ressemblait à peu près à une église. Sur ses deux faces étaient les figures de la Vierge et de sainte Geneviève, et sur les côtés celles des douze apôtres séparées par des pilastres ; au-dessus on remarquait une couronne de diamants, donnée par Marie de Médicis, et sur le devant un bouquet aussi précieux ; les uns attribuent ce présent à la reine Anne d’Autriche, et les autres à Louise-Marie-Élisabeth d’Orléans, reine douairière d’Espagne, morte à Paris en 1742 ; mais on aura confondu ces dons, car outre ces deux riches joyaux, cette châsse était couverte de pierreries, dont la plupart des rois et des reines de France s’étaient plu à l’enrichir. Au reste, cela ne l’empêchait pas d’être assez laide. Pl. XXI.

Sous le règne de saint Louis, en l’année 1233, la châsse fut descendue pour faire cesser une inondation prodigieuse. A l’instant où la châsse sortit de l’église, une colombe parut et l’accompagna en voltigeant toujours au-dessus d’elle, jusqu’à la porte de Notre-Dame. Pendant la messe qu’on y

célébra, elle se reposa sur la tête d'un ange, placé au haut du portail. Mais lorsqu'on reconduisit la châsse, elle la suivit jusqu'à ce qu'on fût enfin rentré dans l'église de Sainte-Geneviève. Alors elle disparut à la vue de tout le peuple.

La châsse ayant été reconstruite et achevée en 1242, on y transporta le corps de sainte Geneviève. Cette translation se fit le 28 octobre, de nuit, afin d'éviter le concours du peuple. Avant de le déposer dans la nouvelle châsse, on eut la curiosité de visiter celle de bois ; on y trouva un coffre entier bien fermé, qui contenait les os de la patrone enveloppés dans des linges recouverts d'un satin blanc. L'abbé, revêtu pontificalement, prit alors la tête entre ses mains, la baisa et la fit baiser à tous les religieux. Cet acte de dévotion fini, on referma le coffre qu'on déposa dans la châsse d'argent.

Le zèle et la piété de Charles V envers sainte Geneviève, furent tels que dans toutes les processions qu'il demanda, non-seulement il y assistait en personne, mais il obligeait même tous les ecclésiastiques, tant réguliers que séculiers, d'y aller nu pieds, à l'invitation du clergé de sainte-Geneviève.

Le premier juin de l'an 1603, la procession s'en retournant de Notre-Dame à Sainte-Geneviève, rencontra une chaîne de galériens ; un de ces malheureux supplia la sainte de le délivrer, afin de pouvoir baiser sa châsse. Ses chaînes se rompirent aussitôt à la vue de tout le peuple, qui demanda pour lui la liberté qu'on lui accorda.

La châsse fut descendue si souvent, pendant quatre siècles, qu'elle en était rompue en plusieurs endroits. Benjamin de Brichanteau résolut de la faire réparer. Elle fut en conséquence descendue en 1614, et transportée dans une salle tapissée et éclairée d'un grand nombre de cierges. Les ouvriers y travaillèrent nu-tête, et des chanoines réguliers de la maison passèrent auprès d'elle les nuits et les jours en prières.

De toutes les processions, la plus célèbre et la plus mémorable fut celle de l'an 1694.

La châsse fut descendue en 1744, à l'époque de la maladie de Louis XV à Metz ; elle le fut aussi en 1774 , à l'époque de celle qui l'a conduit au tombeau ; mais alors les sentiments que les Parisiens avaient eus pour ce prince étaient bien changés. On trouva sur la châsse un écriteau qui portait ces mots : *Je ne me mêle que de la pluie et du beau temps.*

On lit dire ensuite à l’abbé de Sainte-Geneviève un bon mot d’un autre genre ; on prétend que comme on le plaisantait sur le peu de succès que venait d’avoir la descente de là châsse de la sainte, il répondit : EH BIEN ! MESSIEURS, DE QUOI VOUS PLAIGNEZ – VOUS ? N’EST – IL PAS MORT ?

Sainte-Geneviève renfermait un superbe ouvrage en ciselure, c’était le lutrin qui passait pour le plus beau de France ; il avait été exécuté sur les dessins de Lebrun. L’aigle qui portait le livre était soutenu par une lyre à trois faces touchées par trois anges, qui semblaient accompagner ceux qui chantaient au pupitre.

A quelque distance de ce lutrin on voyait un grand candelabre d’argent de forme triangulaire, à neuf branches, avec les armes de la ville.

C’était le plus beau qu’il y eût dans Paris, et il était encore plus estimé par sa forme, ses ornements et son travail, que par la richesse de sa matière. Ce chef-d’œuvre d’orfèvrerie, du fameux Germain, avait été donné par la ville lors de la convalescence de Louis XV, en 1745, après la maladie qu’il fit à Metz.

Le tombeau ou plutôt le cénotaphe de Clovis était au milieu du chœur, sur le caveau où il avait été enterré ; il était de marbre blanc, avec des socles et des corniches de marbre noir, ainsi que deux avant-corps.

La statue, pl. XX, fig. 2, de Clovis, de grandeur naturelle, en marbre blanc, était couchée sur le tombeau.

Il y était représenté très âgé, avec une longue barbe, vêtu d’une longue tunique serrée au milieu du corps par une ceinture étroite, et par-dessus d’un manteau long ; il avait sur la tête une couronne fermée et fleurdelisée, à la main un sceptre, terminé aussi par une fleur-de-lis, et sous ses pieds un lion.

Le tombeau ou plutôt le cénotaphe de sainte Geneviève était au milieu de ceux de plusieurs saints ; il a été refait en marbre blanc et entouré d’une grille de fer, lorsque l’on répara et embellit la crypte.

Le dessus de l’ancien tombeau, dans lequel était le corps avant que d’être mis dans la châsse, n’était que de bois ; mais il avait été orné de rinceaux d’or et d’argent par saint Eloi, alors orfèvre, vers l’an 635, et c’est là sans

doute ce qui a donné lieu à la fausse tradition que la châsse avait été faite par lui.

Le corps de sainte Aude ou sainte Aide, compagne de sainte Geneviève, fut aussi enterré dans ce lieu ; mais on le mit peu après dans une autre châsse.

On voyait dans la crypte un vitrail qui représente la procession de la châsse. Nous l'avons fait graver pl. XXI, parce qu'il indique le costume des porteurs et l'ordre de la cérémonie telle qu'elle a été décrite : la vue est prise du coin de la rue du Marché-Palu ; on voit dans le fond l'église Notre-Dame, d'où sort la procession ; la fraise et le chaperon des membres du parlement qui viennent immédiatement après l'évêque et l'abbé devant qui on porte la crosse et la croix, indiquent le temps d'Henri IV ; la châsse est devant l'Hôtel-Dieu, elle va passer ensuite le coin de la rue du Marché-Palu, gagner le Petit-Pont, et traverser sous le petit Châtelet pour retourner à Sainte-Geneviève.

Au milieu d'une chapelle d'un beau gothique un tombeau élevé de deux pieds et demi portait une statue de bronze, qui représentait l'abbé Joseph Foulon, vêtu de ses habits pontificaux ; il était couché, la tête posée sur un coussin et les mains jointes, avec sa crosse à côté de lui. Cette figure, bien exécutée, est du célèbre Germain Pilon. Pl. XX, fig. 3.

Outre la sacristie destinée uniquement aux religieux, il y en avait encore deux autres ; celle qui servait aux prêtres séculiers, qui aidaient à acquitter les messes de la communauté, et la troisième nommée *le trésor,* où l'on conservait l'argenterie et d'autres choses destinées au culte.

Dans le nombre on distinguait un calice du quatorzième. ou quinzième siècle, fort bien ciselé, dont la tige est ornée de petites pyramides et de niches gothiques avec des saints dedans, selon le goût d'alors ; fig. 4. Sur sa patène on a représenté un triangle dont chaque angle est terminé par un petit cercle de chacun desquels part un rayon ; ces trois rayons se réunissent au point de centre à un seul petit cercle, et sur la base du triangle est un buste du Père éternel, à trois faces ; le triangle est lui-même dans un cercle, et dans les espaces il y a quatre langues, un lion et un bœuf ; par ces allégories on aura sans doute voulu exprimer la trinité, , un Dieu en trois personnes, et les quatre évangélistes, fig. 5. 7

Le jardin de Sainte-Geneviève était bien entretenu ; il est très vaste et le plus grand de ceux enfermés dans l'enceinte des anciens murs de la ville. Il a été augmenté en 1690 de la largeur des fossés de l'estrapade, qui étaient derrière, et que Philippe-Auguste avait fait faire sur le terrain de cette maison lorsqu'il fit enclore la ville. Cette augmentation a procuré à ce jardin une longue terrasse et une belle allée d'arbres qui sont aujourd'hui très beaux et qui donnent beaucoup d'ombre. Ce jardin, les cours et les bâtiments, occupent environ dix-huit arpents.

La gravure offre la vue d'une partie de la maison, de la bibliothèque et de son dôme, de la tour de l'église avec la petite tourelle où est son escalier, des combles de l'église et du clocher de Saint-Étienne.

De l'autre côté on voit une partie de l'extérieur de la nouvelle église, avec les deux tours et le dôme de ce beau monument, aujourd'hui le Panthéon.

Le point de vue de l'estampe est pris du jardin.

COUVENT DES JACOBINS

DE LA RUE SAINT-HONORÉ.

Le couvent des jacobins était une réforme de l’ordre des dominicains : il fut fondé par saint Dominique en 1218.

Après la mort de Dominique, les religieux élurent pour général Jourdain de Saxe. Ils étendirent bientôt beaucoup leur autorité par la réunion de deux offices importants qui furent attachés à leur ordre : celui de maîtres du sacré palais, et celui d’inquisiteurs. La multiplicité des hérésies engagea Innocent III à établir un nouveau tribunal pour les matières de foi et pour punir les hérétiques ; ce tribunal fut nommé l’office de l’inquisition. D’autres historiens prétendent que ce fut Grégoire IX qui établit le premier tribunal à Toulouse en 1232. De la France, l’inquisition passe en Pologne, en Italie, et Sixte V nomme pour l’Espagne un inquisiteur général, muni de pleins pouvoirs : on en connaît toutes les suites funestes.

Les dominicains portaient d’abord l’habit des chanoines réguliers, tel que leur fondateur Dominique l’avait reçu de l’évêque d’Osma. C’était une tunique noire et un rochet pardessus. Pl. XXIII, fig. 1.

La fig. 2 présente un dominicain en habit ordinaire dans la maison, avec sa robe blanche, son scapulaire de même couleur, auquel était attaché un chaperon. Il n’a sur la tête qu’une simple corolle ; ils ne mettent le capuchon noir que quand ils vont en ville ou au chœur. On voit, fig. 3, un dominicain avec la chape noire en habit de cérémonie.

La fig. 4 offre un frère convers : il est distingué des religieux-prêtres, en ce que son scapulaire et son chaperon sont noirs au lieu d'être blancs.

La chapelle de Biencourt renfermait un vitrail qui, ainsi que l'indiquent les chiffres qui sont au-dessus, est de l'année 1620. Il est séparé en neuf compartiments qui offrent chacun un trait de la vie de saint Antoine, pl. XXIV.

Ce solitaire est regardé comme le fondateur de la vie monastique ; il naquit au village de Côme en Egypte, l'an 251. Après un apprentissage long et pénible, au milieu des tombeaux, il avança courageusement dans le désert ; à trois journées de distance du Nil, il découvrit un lieu écarté au haut d'une montagne, qui réunissait l'avantage de l'ombrage et de l'eau ; il s'y fixa, et réalisa ainsi le vœu d'une vie solitaire et contemplative. A peine fut-il dans son désert, qu'il eut à combattre contre l'ardeur de ses sens, le désir du monde, le dégoût de la solitude ; mais l'amour de Dieu et la honte de quitter la retraite qu'il s'était librement choisie le retinrent. Son imagination malade lui fit bientôt voir le démon sans cesse occupé à le poursuivre. Cette sensation est le sujet peint sur le vitrail, pl. XXIV. Chaque cadre offre une scène où Antoine est toujours aux prises avec le diable. N^{o} 1. Antoine avait prié un de ses parents de lui apporter à manger à des jours marqués. On voit dans ce cadre le solitaire attendant l'officieux parent qu'il aperçoit de loin. N^{o} 2. Ce parent qu'Antoine avait vu de loin lui remet ici les provisions qu'il lui destine. On voit aux pieds du solitaire le paquet de jonc qu'il étendait le soir pour se coucher dessus, n'ayant jamais d'autre lit. Le diable se cache derrière Antoine, il attend le départ du parent pour recommencer ses tours et le tourmenter comme il a coutume de le faire. N^{o} 3. Souvent ce parent enfermait Antoine dans sa cellule avec ses provisions et le laissait jusqu'à son retour. Un jour qu'il l'avait ainsi enfermé, le diable, qui se fourre partout, battit et tourmenta tellement le pauvre Antoine, qu'il le laissa comme mort. Le parent en revenant le trouva en cet état. On l'aperçoit qui va entrer dans la cellule avec un pain et un poisson, au moment où les diables sont le plus acharnés. N^{o} 4. Le parent, touché du sort d'Antoine, le prend entre ses bras et le dépose au village voisin, où on lui prodigue des secours. Antoine, revenu d'un long évanouissement, voulut retourner de suite dans sa cellule, où, criblé de

coups et dans l'état le plus déplorable, il défie encore l'esprit tentateur et l'appelle lui-même au combat. N° 5. Ici le diable prend la forme et la figure d'une belle et gracieuse femme, et s'offre ainsi à lui pendant la nuit : le solitaire éprouve de terribles combats ; il lutte d'abord avec peu de succès, mais réunissant toutes ses forces, il détourne la tête et vient à bout de vaincre cette terrible épreuve. N° 6. Le démon humilié veut absolument la perte d'Antoine. Il se présente à lui avec ses traits hideux, avec sa queue et ses cornes ; « Je suis, dit-il au solitaire, l'ennemi que tu as tant de fois repoussé et vaincu, mais je ne cesserai de te poursuivre. – Je ne te crains pas, répond le solitaire ; le Seigneur est à mon aide. » Il lève aussitôt les yeux et les mains au ciel, se met à chanter, et le diable disparaît. Le n° 7 représente les démons transformés en reptiles impurs et en animaux féroces, qui après l'avoir tourmenté, brisèrent tout ce qui lui appartenait et enfin rompirent jusqu'à sa voûte. Antoine se croyait à sa dernière heure, mais élevant ses vœux vers Dieu, il reprit une nouvelle vigueur et sortit encore triomphant de ce combat. N° 8. Le cadre est endommagé : on voit seulement le solitaire près d'une table. N° 9. Cet autre cadre a été également brisé.

La seconde chapelle renfermait un vitrail de la même date ; il représentait en neuf tableaux, neuf circonstances de la vie de saint Jean-Baptiste. Pl. XXV, n° 1. Naissance de Jean. Il naquit six mois avant Jésus-Christ. Son père était Zacharie, et sa mère Élisabeth. Tous deux vivaient dans la crainte de Dieu ; mais Zacharie avait la douleur de voir que sa femme était stérile, et ils étaient si avancés en âge qu'ils n'espéraient plus avoir d'enfants. Un jour un ange s'offrit à Zacharie : il lui annonça que le Messie promis aux Juifs allait bientôt paraître, mais qu'il lui fallait un précurseur et que ce précurseur serait son fils.

Le premier tableau représente le moment de la naissance de Jean. Elisabeth est couchée ; des femmes tâchent d'adoucir les douleurs qu'elle éprouve. Zacharie est occupé à faire chauffer ce qu'elle doit prendre. Deux autres femmes, sur le devant du tableau, lavent le nouveau-né : une d'elles, les mains jointes, rend graces au ciel de sa naissance.

Le sujet du n^{o} 2 est la circoncision de Jean. Tout le monde voulait qu'il portât le nom de Zacharie ; mais son père voulut qu'il portât celui de Jean ; et aussitôt sa langue se délia, et il se mit à prophétiser. – Dans le n^{o} 3, Jean est dans le désert, où il pratiquait la pénitence la plus rigoureuse : là, couvert de peaux et se nourrissant de sauterelles, il se mit à prêcher le peuple et à annoncer le Messie. Il est au milieu d'un nombreux auditoire composé d'hommes de différents âges et de différentes professions. – Au n^{o} 4, Jean baptise ceux qui sont touchés de ses discours. Ce fut cette cérémonie nouvelle qui lit ajouter à son nom celui de *Baptiste,* sous lequel il fut bientôt connu. Ce quatrième tableau représente le moment du baptême de Jésus-Christ. Un ange, témoin de cette cérémonie, chante les louanges de Dieu. Le sujet du cinquième tableau est ce qu'il répondit aux députés qui venaient savoir s'il était le *Messie ;* il répond : Je suis la voix qui crie dans le désert : Faites pénitence, et disposez-vous à la venue du Christ.

Dans le sixième tableau, on voit Jean chargé de fers par les ordres d'Hérode ; des satellites l'entraînent en prison. Le n^{o} 7 représente une salle de banquet, où danse la fille d'Hérodias. Une tribune est remplie de musiciens ; les convives sont à table ; Hérodias, dans son admiration des grâces de sa jeune fille, semble lui dire : Demandez ce que vous voudrez, je vous promets de ne vous rien refuser. Telles furent en effet les paroles qu'il lui adressa. La fille d'Hérodias fut sur-le-champ consulter sa mère sur le choix. Allez, ma fille, répondit-elle, et dites au tétrarque : Je ne souhaite ni autorité ni richesse ; je ne veux que la tête de Jean-Baptiste. En effet, en rentrant dans la salle, elle fit à Hérode cette horrible demande, qu'il n'osa pas refuser, et l'ordre fatal fut donné. La tête de Jean fut coupée dans sa prison. – On voit dans le huitième tableau le moment où le crime vient d'être consommé. La fille d'Hérodias tient le bassin our déposer la tête de Jean.

Dans le n^{o} 9, la fille d'Hérodias apporte à sa mère cette tête encore fumante. Quant au corps de Jean, ses disciples l'ensevelirent. On les voit, dans le fond du neuvième tableau, occupés à remplir ce triste devoir.

TOMBEAU DE PIERRE MIGNARD.

Pierre Mignard naquit à Troyes, en Champagne, en 1610. Son père l'avait d'abord destiné à être médecin ; mais ayant découvert son goût pour la peinture, il lui fit apprendre cet art. Le jeune Mignard n'aurait pas fait de grands progrès dans la médecine ; car, au lieu d'écouter le médecin qu'on lui avait donné pour l'instruire, il s'amusait à dessiner le malade. Il peignit à douze ans la Famille du Médecin, tableau que l'on donnait à un artiste consommé. Le roi lui accorda des lettres de noblesse, et le nomma son premier peintre après la mort de Lebrun. Pierre Mignard a laissé quatre enfants, trois garçons et une fille : cette dernière fut mariée en 1696 au comte de Feuquières, qui l'épousa à cause de sa grande beauté. Mignard, dans ses belles compositions, a toujours peint d'après sa fille. Elle avait formé le projet d'élever un monument à la gloire de son père, pl. XXVI ; mais ce ne fut que sur la fin de ses jours qu'elle commenca à y travailler. Elle mourut en 1742, âgée de quatre-ving-– dix ans, et cet ouvrage n'a été achevé que quelques années après.

Madame de Feuquières est représentée, de grandeur naturelle, à genoux, priant pour son père. Derrière le buste de *Mignard* s'élève une pyramide de marbre gris, adossée au mur. Le Temps, figuré en bronze et la faux à sa main, s'envole et emporte le voile qui couvrait la statue de Mignard, pour l'offrir aux regards de la postérité ; auprès du buste sont les génies de la peinture désolés ; ils pleurent en voyant la palette et les pinceaux de ce grand homme qui ne seront plus maniés par sa main habile ; l'ample voile, dont le Temps n'a soulevé qu'un côté, flotte à longs replis derrière le monument. Sur le socle de la pyramide, on aperçoit les armes de Mignard : une guirlande de cyprès est suspendue à l'écusson. – Ce magnifique

mausolée a été inventé et exécuté par Le Moine ; le buste de Mignard seulement a été fait par Desjardins, du vivant même de ce grand peintre.

TOMBEAU DE FRANÇOIS DE CRÉQUI.

François de Créqui fut fait lieutenant-général des armées du roi en 1655, et créé général des galères, en 1661. Il obtint, en 1668, le grade de maréchal de France ; et, dans les guerres du temps, il se trouva à toutes les affaires importantes. Il avait un courage entreprenant et capable des actions les plus belles et les plus téméraires. S'il eût vécu, il eût peut-être acquis une réputation égale à celle de Turenne, dont la voix publique le nommait déjà le successeur. Créqui mourut le 4 février en t687. – Ce tombeau, pl. XXVII, lui a été élevé par Catherine Bougé du Plessis Bellière, sa veuve. Il est formé d'une pyramide, sur le devant de laquelle on aperçoit un oratoire. Le maréchal, agenouillé et les mains jointes, prie l'Éternel ; derrière lui est un génie qui montre à la postérité l'histoire de sa vie ; aux deux côtés de l'oratoire sont le Courage et la Religion affligés. Cet oratoire est surmonté de deux lampes funèbres ; sa base est portée sur des pattes de lion ; on y voit un bas-relief représentant le combat de Kokesberg ; au-dessous sont les armes de Créqui et de Blanchefort, avec des bâtons de maréchal en sautoir, surmontés d'une couronne de marquis terminée par un cône de cyprès.

Au-dessus de l'oratoire, deux génies tiennent et couvrent l'écusson de Créqui ; ils laissent échapper une guirlande de cyprès, qui retombe des deux côtés de l'oratoire.

La pl. XXVIII représente la bibliothèque ; elle était dans une vaste salle voûtée ; elle servit par la suite de lieu d'assemblée pour les séances de la société des Amis de la Constitution.

Peu de temps après l'ouverture des États-généraux, plusieurs députés de la ci-devant province de Bretagne s'assemblèrent pour délibérer entre eux

sur les matières qui devaient être soumises à la discussion. Cette association recut le nom de Comité breton. Plus tard, les *jacobins* leur offrirent leur chapitre, qu'ils acceptèrent ; et ce comité fut appelé dans le monde club des Jacobins.

La société devint alors célèbre par son but et par l'influence prodigieuse que lui donnèrent la popularité, le patriotisme et les talents de plusieurs de ses membres. Des corporations puissantes, des simples particuliers, vinrent y porter les affaires qui les concernaient et qui devaient être traitées dans l'Assemblée Nationale. Les juifs, les députés de l'armée patriotique de Bordeaux, y lurent leurs pétitions, et les séances devenaient aussi intéressantes qu'elles étaient utiles.

Les pères jacobins, qui étaient admis aux séances de la société, virent avec peine rechercher un autre local que le leur ; ils proposèrent alors la bibliothèque, comme plus vaste. Cet emplacement fut accepté. L'harmonie ne dura pas long-temps. Il se fit quelques émigrations ; la plus célèbre et la plus connue fut celle qui alla fonder le club de 1789.

Tableau pour la distribution de la Gazette ecclésiastique.

Les querelles du jansénisme ont assez fait de bruit et sont suffisamment connues. Les deux partis se livrèrent long-temps une guerre de plume. Le *molinisme,* soutenu par des hommes puissants, triompha ; les jansénistes furent poursuivis. Cette persécution eut l'effet que produit toujours l'intolérance. Les ennemis de la bulle *Unigenitus* se rallièrent, s'unirent par des serments, formèrent des associations cachées, et répandirent des écrits recueillis ardemment par ceux de leur secte, et plus forts et plus nombreux que les ouvrages de leurs adversaires, qui n'avaient pas besoin d'employer toutes leurs armes contre des ennemis abattus. Parmi les pamphlets du parti janséniste, on distinguait un ouvrage hebdomadaire intitulé : *Nouvelles ecclésiastiques.* Ces feuilles ne commencèrent à paraître régulièrement que vers le milieu de l'année 1728. Ce fut M. de la Roche qui fut le premier chargé de les rédiger. Pendant près de deux ans, on fit de vaines recherches pour découvrir les auteurs, imprimeurs et distributeurs de cette gazette. Elle rendait compte des moyens employés contre les ennemis de la bulle pour la leur faire accepter, et ranimait le courage chancelant de ceux qui auraient pu

céder, par le récit des exemples de fermeté de ceux qui avaient opposé à la séduction et même à la persécution une généreuse résistance.

Cependant il fallait trouver des moyens pour composer cette feuille, qui était le soutien du parti ; il fallait surtout déjouer les suppôts de la police. Il n'y eut personne qui ne se fit un honneur d'y contribuer, en partageant le danger. Le plan qu'on résolut de suivre pour cette distribution fut mis en tableau.

Voici celui qui se trouvait dans la bibliothèque des Jacobins, et qu'on a fait graver fidèlement, pl. XXIX.

Dans une légende au-dessus du tableau, on lit ces mots : « Idée de l'ordre qu'on observe pour la distribution des Nouvelles ecclésiastiques. » On voit ensuite un soleil dans un nuage, et une étoile : ces astres lumineux caractérisent l'auteur ; des serpents entrelacés, symbole de la prudence, tiennent devant lui deux plumes en sautoir, d'où partent des chaînes qui forment diverses ramifications, dont chacune porte un médaillon contenant la lettre indicative d'un correspondant, d'un sous-correspondant, d'un imprimeur, d'un colporteur, avec l'indication précise de l'heure à laquelle il doit se trouver chez celui avec lequel il correspond, sans connaître aucun de ses coopérateurs, et sans être connu d'aucun d'eux. La vue du tableau expliquera mieux cette idée.

L'auteur a trois correspondants, A, B, C ; mais comme ils ne se trouvent jamais ensemble, puisque l'un s'y rend à sept heures, l'autre à sept heures et demie, le dernier à huit, ils ne peuvent se connaître entre eux ; et chacun d'eux ne pourrait indiquer, en trahissant le secret, qu'une personne au lieu de trois.

Chacun de ces correspondants a deux sous-correspondants qui tiennent avec lui une marche semblable. Ainsi les deux sous-correspondants H, G, connaissent bien leur correspondant A, mais ils ne se connaissent pas entre eux ; ils ignorent surtout le nom de l'auteur des Nouvelles. Ainsi, supposé que H fût un traître, il pourrait bien vendre A, mais non pas G ni l'auteur.

Le sous-correspondant H en agit de même avec les imprimeurs P O, ainsi que l'imprimeur P avec les colporteurs QR. Ces précautions n'empêchaient pas que quelques-uns des coopérateurs des Nouvelles fussent quelquefois

pris et arrêtés ; mais, par leur moyen, le détenu ne pouvait nommer qu'un seul de ses collaborateurs, et voici ce qu'il faisait :

On voit dans le tableau plusieurs maisons, châteaux, abbayes, au-dessus desquels on lit : Maison de refuge. Chacune de ces maisons, était affectée à un des collaborateurs des Nouvelles, pour lui servir de retraite.

Ainsi, le château K est la maison de refuge de l'imprimeur H, etc. Quand un des coopérateurs de ces Nouvelles était surpris, celui que seul il pouvait nommer allait dans la maison de refuge, et personne ne pouvait le découvrir.

C'est le cas exprimé dans le tableau entre le sous-correspondant D, l'imprimeur H, et le colporteur X.

Le colporteur X devait se rendre à cinq heures et demie chez l'imprimeur K ; l'heure est passée, il n'est point venu ; sans doute il a été arrêté.

L'imprimeur K a tout à craindre de ses révélations ; il fait sur-le-champ prévenir le sous-correspondant D : quant à celui-ci, on le voit sur le point d'arriver à sa maison de refuge marquée K. Alors le sous-correspondant D est tranquille, et continue toujours à se livrer avec l'imprimeur 1 et les colporteurs Y Z à la publication des Nouvelles.

Supposons en effet que le colporteur X n'ait pu résister à la séduction ou à la crainte. On court sur-le-champ chez l'imprimeur K ; mais il a fait disparaître tout ce qui pouvait confirmer les soupçons, et il s'est mis à l'abri dans sa maison de refuge. Le chaînon est rompu, et il est absolnment impossible de découvrir le sous-correspondant D, l'imprimeur I, et les colporteurs YZ, qui sont aussi tranquilles que si rien n'était arrivé.

Au-dessous de ce petit tableau est un paysage qui représente le Moulin Janséniste.

Ce couvent fut supprimé en 1790. Dans la suite, les bâtiments furent démolis, et sur leur emplacement, ainsi que sur celui de leur jardin, on a, en 1810, établi un marché, appelé d'abord marché des Jacobins, puis marché Saint-Honoré.

COUVENT DES JACOBINS

DE LA RUE SAINT-JACQUES.

Cette maison, qui occupait avant la révolution le terrain immense situé entre la rue Saint-Hyacinthe et la rue Saint-Jacques, était très peu de chose dans sa naissance.

Lorsque Saint Dominique eut institué son ordre, il envoya sept de ses religieux à Paris. Il s’y rendit bientôt lui-même ; et lorsque les soins de son ordre le rappelèrent en Italie, il nomma un de ses disciples pour tenir sa place.

Les sept premiers religieux avaient occupé d’abord en 1217 une maison, entre le palais épiscopal et l’Hôtel-Dieu. L’année suivante, Jean Barastre, doyen de Saint-Quentin, leur en donna une autre avec une chapelle, près des murs, et du titre de Saint-Jacques : c’était la chapelle d’un hôpital pour les pélerins, qu’on appelait l’hôpital de Saint-Quentin, et qui faisait partie de cette maison : c’est elle qui a donné son nom à la rue Saint-Jacques ; et c’est de la rue Saint-Jacques que les dominicains qui y demeuraient ont été appelés jacobins.

L’université avait eu jusqu’en 1221 la nomination de la chapelle Saint-Jacques. Ce corps voulant favoriser ces religieux, leur céda bientôt son droit et ses prétentions.

Les usurpations des dominicains sur l’université et sur l’autorité des prélats leur acquirent d’immenses richesses.

Mais l’université, ne voulant plus supporter cette usurpation, prit le parti de bannir les dominicains de son corps ; ils écrivirent au pape, qui nomma l’évêque d’Evreux pour accommoder l’affaire. Celui-ci mit de la lenteur dans ses démarches. L’université fit renouveler sa proclamation le jour de la Saint-Remy, sous prétexte que les nouveaux écoliers avaient besoin d’en être instruits. Les dominicains prirent le parti de repousser l’insulte par la force, et chassèrent les bedeaux, en les accablant de coups. Le recteur accourut, et ne fut pas mieux reçu ; ils lui tâtèrent tout le corps, disant qu’il était armé, et il fut forcé de relever sa soutane, pour donner la preuve du contraire.

Aux voies de fait les dominicains firent succéder la fraude ; ils firent écrire par le commissaire apostolique une lettre, dans laquelle ils supposaient que quarante membres de l’université demandaient leur rétablissement ; mais l’université s’en procura une copie ; les membres, dont on avait emprunté les noms s’inscrivirent en faux ; le commissaire envoya une lettre qui démentait la première.

Les dominicains avaient acquis tant d’empire sur l’esprit de Louis XI, qu’ils pensèrent l’engager à quitter le trône pour s’ensevelir dans leur cloître. Ce prince, qui dépensait plus pour les moines que Louis XIV et Louis XV pour leurs maîtresses, combla les jacobins de bienfaits. Il fit achever leur église sur les ruines du château du seigneur de Hautefeuille, et leur fit de grandes donations.

La pl. XXXII, fig. 1, représente le costume d’un dominicain, dont la description se trouve à l’article précédent.

L’enceinte de ce couvent renfermait un grand nombre de bâtiments. Sa principale porte donnait sur la rue Saint-Jacques ; on y voyait au-dessus d’un arc ogive cinq niches, décorées d’ornements gothiques ; celle du milieu, la plus élevée, était occupée par une figure de la Vierge, pl. XXX, fig. 1 ; dans la niche à droite est une figure de saint Pierre martyr ; il tient d’une main une épée terminée en scie et de l’autre une couronne ducale. De l’autre côté est un saint Dominique ; les deux autres niches sont vides ; ce portail est postérieur à l’église.

On voit, pl. XXXI, fig. 1, l’extérieur de l’église et les boutiques qui l’entourent ; on aperçoit dans le lointain la coupole du Panthéon.

Ce couvent renfermait de nombreux tombeaux, entre autres ceux de Pierre de la Palu, patriarche de Jérusalem et évêque de Limisse ; de Claude de l'Aubespine, secrétaire d'état sous François I^{er}, Henri II, François Il et Charles IX ; de Nicolas Coeffeteau, nommé à l'évêché de Marseille par Louis XIII, prédécesseur de Bourdaloue dans la chaire et de Pascal pour la pureté de la langue ; de Jeau Passerat, un des auteurs de la satire Ménippée ; de Jean de Meung, dit *Clopinel,* continuateur du roman de *la Rose.*

Près d'une porte qui est au fond de l'église, est le buffet d'orgues, sur la face opposée au grand autel ; il est assez beau ; on y voit la résurrection de Jésus-Christ en figures un peu plus grandes que nature, et sculptées en bois.

Cet orgue était soutenu par quatre colonnes ioniques, dont les chapitaux étaient ornés de draperies, au lieu de guirlandes. Son jeu avait la réputation d'être un des meilleurs de Paris.

Sous l'orgue étaient trois grandes tombes des trois générales perpétuelles des béguines de Paris.

La première était coiffée et habillée en béguine, avec un grand manteau ; elle avait à ses côtés six béguines, habillées comme elle, et priant autour de leur générale ; au-dessus étaient deux anges qui brûlaient de l'encens ; pl. XXXII, fig. 2. Autour de la tombe on lisait cette inscription :

CY-GIT *Madame* JEANNE LA ROMAINE, *jadis maistresse du béguinage de Paris, qui trépassa l'an de grâce 1335, le dimanche 11^{e} jour de juin. Priez Dieu pour l'ame de ly.* Ces trois tombes étaient semblables.

Pl. XXXII, fig. 2, 3, 4, monument rapporté dans les Annales des Frères Prêcheurs, liv. 1, page 327 : plusieurs auteurs ont pris ces trois figures pour celles des trois béguines.

Fig. 6. Saint Dominique, d'après un ancien manuscrit, tenant d'une main un lis, de l'autre un livre ; il est vêtu d'un ample manteau et d'un scapulaire au bas duquel est une marmite qu'on prétend être une des pièces des armoiries de la maison de Gusman.

Fig. 6, sceau de Dominique, ministre des prédications ; on y voit un religieux, un bâton à la main. *S. D. MINISTRI PRÆDICATIONUM ; Sigillum Dominici, ministri prædicationum.*

Pl. XXXIII, tombe de Humbert de La Tourdu-Pin, dernier prince souverain du Dauphiné, sous le titre de Dauphin de Viennois.

Cette tombe était composée de quatre grandes plaques de cuivre jetées en moule. Ce prince y est représenté dans toute sa hauteur, revêtu des habits de son ordre, la chape plus courte que la robe. Il a la mitre, les gants et le *pallium*, qui descend jusqu'à ses pieds, de même que le bâton de la croix patriarcale à deux branches qu'il tient sous son bras gauche. La niche dans laquelle il est placé, est chargée d'ornements gothiques, et doit être remarquée ; on y voit, au milieu du couronnement, l'effigie d'un archevêque, grande d'un pied, revêtue des ornements pontificaux ; il tient une croix à une seule branche. Aux côtés de cette figure d'archevêque, sont celles d'un diacre et d'un sous-diacre, suivis de deux évêques en habits pontificaux, qu'on croit être les exécuteurs du testament de Humbert ; Jean, évêque de Tunis, et Jean de Rivoli, dominicain, confes seur de ce prince et évêque d'Orange. La communauté y est représentée par seize religieux, huit de chaque côté ; quatre qui servent d'acolytes, ont chacun un flambeau à la main ; quatre autres portent un chandelier, et les huit autres sont revêtus de l'habit des frères prêcheurs. Il est à remarquer que dans cette tombe, qui avait été gravée avec soin, chacune de ces figures est dans une niche, dont les fonds sont des lozanges remplies par des rosaces, et que dans l'intervalle de ces niches on a figuré des coupes de pierre. Au milieu des lignes collatérales de l'épitaphe, il y a deux écussons ; celui qui est à main gauche est aux armes des anciens dauphins de Viennois d'or à un dauphin d'azur, vif, oreillé, crêté et barbelé de gueules ; celui qui est à main droite, est écartelé au premier et au quatrième d'azur, à la croix d'argent cantonnée de quatre fleurs-de-lis, qui étaient les armes de l'église métropolitaine de Reims ; au second et au troisième d'or au dauphin d'azur vif, crêté, oreillé et barbelé de gueules. Le roi, pour distinguer les dauphins d'Auvergne de ceux de Vienne, voulut que le dauphin des armes de Vienne fût pamé et oreillé d'argent. L'archevêque de Reims, en cette qualité, portait d'azur semé de France à une croix de gueules ; mais Humbert n'étant qu'administrateur de cet archevêché, ne voulut prendre que les armes du chapitre, écartelées avec les siennes. Derrière ces écussons, paraît une croix à une branche, surmontée d'un chapeau. On voit aussi sur les quatre angles les animaux symboliques des quatre évangélistes.

Pl. XXXIV, fig. 1, dans la chapelle du Rosaire on voyait le portrait d'un jeune homme, peint en buste sur marbre. Il était parfaitement conservé, et bien exécuté ; le personnage qu'il représentait était d'une physionomie agréable : il avait les cheveux bruns ainsi que les moustaches ; sa cravate était carrée, et garnie d'une large dentelle ; le reste de son costume était comme celui du temps de Louis XIII.

Ce portrait était dans un ovale, posé au milieu d'un fronton cintré, soutenu par deux petites colonnes corinthiennes de marbre noir, dont les chapiteaux et les bases étaient dorés, ainsi que tous les ornements de ce monument, qui était terminé en cul de lampe, par une pomme de pin, et par les armes de Louvet, d'azur à trois pals cousus de gueules, semé de quatre feuilles d'argent.

Fig. 2 et 3. Magistrats, de la famille de Dormy. Ces statues paraissent être du temps de Henri IV.

Fig. 4. Armes des Dormy, d'argent avec chevron de gueules, accompagné en chef de deux perroquets affrontés, de sinoples, et en pointe d'un tourteau de sable.

Fig. 4 *bis.* Claude Dormy, évêque de Boulogne, mort le 30 novembre 1626. Il est représenté à genoux devant un prie-dieu ; il est revêtu de ses ornements pontificaux, et sa mitre est posée à côté du prie-dieu. Cette figure est de pierre, et tous les ornements sont dorés.

Pl. XXXV, fig. 1. P. de Rostrenan, conseiller et chambellan du roi, mort à Paris le 21 août 1440. Figure d'albâtre armée de toutes pièces, sur une tombe de marbre noir.

Fig. 2. Charles de France, roi de Sicile et frère de saint Louis, sous le règne duquel eut lieu le fameux massacre des Français, connu sous le nom de *Vêpres Siciliennes.*

Il mourut le 7 janvier 1285 , à Foggia, mais il avait ordonné que son cœur fût porté aux Jacobins, ce qui fut exécuté en 1326 ; on lui fit faire un cénotaphe qui existe encore. Il est élevé de terre d'environ deux pieds et demi, et de marbre noir ; sa figure est couchée dessus. Il est vêtu d'une cotte de mailles, et il a par dessus une cotte d'armes très longue, et serrée avec une ceinture ; ses pieds sont couverts de chaussettes de mailles, et ses jambes de bottines de fer. Il tient à la main droite un pommeau d'épée, et a

la gauche posée sur sa poitrine ; ses cheveux sont courts et ronds ; il porte la couronne royale.

Dans la chapelle de saint Thomas-d'Aquin, dite des Bourbons, est inhumé Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, et chef de la branche de Bourbon.

Il a la tête nue, et ceinte d'une couronne dont le cercle est orné d'espèces de créneaux. Il est armé d'une cotte de mailles, à manches courtes et larges, qui laissent voir la partie du gambeson qui lui couvre le bras ; cette cotte de mailles a un capuchon, qui passe au-dessous du col ; il est rabattu par derrière. Les jambes sont chaussées de mailles. Par dessus cette armure, il a une tunique d'étoffe, ceinte au milieu du corps ; son épée est suspendue par un ceinturon, orné alternativement de doux et de fleurs-de-lis, qui passe de l'épaule droite à la hanche gauche ; on ne voit de cette épée que les deux extrémités, parce qu'elle est placée derrière l'écu, qui porte sur la cuisse gauche ; il est attaché par un ceinturon, brodé aussi, mais seulement de quinte-feuilles, plus large que celui de l'épée, et qui ceint le corps au-dessous des hanches. Cet écu est d'azur, semé de fleurs-de-lis d'or sans nombre, avec un baston passant de part en part de gueules.

Fig. 3. Philippe VI, de Valois : il est vêtu d'un ample manteau, par dessus une tunique, sur la tête une couronne ; un sceptre est dans la main droite, et avec la gauche il presse sur son sein un paquet qui est censé contenir ses entrailles.

Fig. 4. Charles I^{er}, de France, comte de Valois, d'Alençon, du Perche et du Maine, pair de France, fils puîné de Philippe-le-Hardi, roi de France. Sa statue, en pied, est couchée sur son tombeau ; il a au côté gauche un écu de France, semé de fleurs-de-lis sans nombre ; il est coiffé d'une espèce de calotte.

Fig. 5. Marie d'Espagne, femme de Charles, comte d'Alencon.

Fig. 6. Un jacobin avec les habits de l'ordre.

Sur une des vitres était peint Jacques Hurault, seigneur de la Grange-Chiverny, général des finances, mort en 1517.

Il est représenté avec une riche robe violette, brochée et bordée d'une fourrure d'hermine ; les manches sont d'une très grande ampleur, et fendues ; il a autour du col deux chaînes d'or, parure fort à la mode alors ;

ses cheveux sont coupés en rond, et son bonnet est une toque de velours, entourée de caractères brodés en or, dont on ne peut distinguer le sens. Il est occupé à lire un volume placé sur un oreiller, posé sur une table couverte d'un tapis, avec l'écusson de Chiverny, placé dans une couronne de laurier : cet écusson est d'or à la croix pleine d'azur cantonnée de quatre autres de soleil de gueules. Pl. XXXIII, fig. 1.

Robert naquit en 1256, et fut baptisé par Philippe, archevêque de Bourges. Son père fit venir exprès de Rome Humbert, général des dominicains, pour le tenir sur les fonts. Ce prince moine le nomma Robert, en mémoire de Robert d'Artois, son oncle, tué à la bataille de la Massoure, le mardi-gras 9 février 1249, ancien style.

Robert recut de saint Louis le comté de Clermont en 1259. Il accompagna en 1272 le roi Philippe-le-Hardi, son frère, dans son expédition contre Roger Bernard, comte de Foix. La même année il épousa Béatrix, fille de Jean de Bourgogne, seigneur de Charolais, et d'Agnès, dame de Bourbon.

Le prince de Salerne étant arrivé à Paris, en 1279, on fit en son honneur un tournoi, dans lequel Robert reçut à la tête des coups dont son esprit se ressentit le reste de ses jours. Il fut un des quatre princes qui reportèrent à Saint-Denis, sur leurs épaules, le corps de saint Louis qu'on avoit apporté à Paris lors de sa canonisation, afin de l'exposer à la vénération des fidèles. Robert mourut le 7 février 1318.

La pl. XXXVIII, fig. 1 , donne un portrait de ce prince tiré d'un ancien armorial d'Auvergne, manuscrit, et gravé d'après la collection de Gaignières.

Louis I^{er}, duc de Bourbon, est auprès de Robert de Clermont, son père ; sa figure est jeune et belle ; ses cheveux sont un peu bouclés ; sa couronne, son armure et son costume sont à peu près pareils à ceux de son père, excepté qu'il a les jambes couvertes de fer, et que les pieds seulement sont chaussés de mailles. Son épée est attachée à sa ceinture, et non pas en bandoulière ; la broderie du ceinturon de son épée n'est pas non plus la même, pl. XXXIX, fig. 1.

Louis I^{er}, duc de Bourbon, pair et chambrier de France, comte de Clermont, de la Marche, de Castres, surnommé le boiteux et le grand, et fils de Robert, se signala à la bataille de Furnesen 1299, au combat du Pont-à-

Vendin, et à la fatale journée de Courtray, où il eut le commandement de l'arrière-garde de l'armée dont il sauva les débris.

Il contribua deux ans après à la victoire de Mons-en-Puelle ; il accompagna la reine d'Angleterre, Isabelle de France, lorsqu'elle passa dans cette île. La guerre ayant été déclarée aux Anglais, il eut le commandement de l'armée que le roi envoya en Guyenne, et il s'empara de Mont-Ségur, de Sauveterre et d'Agen. Ce fut en sa faveur que le roi Charles-le-Bel érigea la baronnie de Bourbon en duché-pairie, par lettres du 27 décembre 1327. Ce prince mourut le 22 janvier 1342. Il avait épousé Marie de Hainault, fille puînée de Jean II, comte de Hainault et de Luxembourg. Elle mourut au château de Murat vers la fin d'août 1354, et fut inhumée aux Cordeliers de Champagne.

Pl. XXXVIII, fig. 2, un autre portrait de ce petit-fils de saint Louis, tiré du même armorial et gravé d'après la collection de Gaignières. Il est vêtu d'un manteau royal, brodé, de même que la robe de Robert, comte de Clermont, aux armes de sa maison. Il a un collier semblable, et sa tête est ceinte d'un diadême brodé. Le costume ressemble à ceux des princes de la maison de Bourbon, d'après les vitres de la chapelle d'Orléans aux Célestins.

Pierre I^{er}, pl. XXXIX, fig. 2, est auprès de Louis I^{er}, son père. Il a la figure vieille et de la barbe : sa tête est ceinte d'un diadême brodé.

Il a par-dessus sa cotte de mailles, dont il est entièrement couvert, une armure complète. Les armoiries de sa maison sont sur sa cuirasse. Il a sur les mamelles une bosse de fer à facettes pour les défendre : on voit sous sa cotte de mailles une espèce de collet à pointes : son épée est attachée à une ceinture ; il n'a point d'écu.

Pierre I^{er}, fils aîné de Louis I^{er}, duc de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, succéda à son père dans la charge de chambrier de France, et fut envoyé par Philippe VI au secours de Jean de France, duc de Normandie, dans la guerre de Bretagne et de Guyenne. Il se trouva à la bataille de Crécy, où il fit des prodiges de valeur, et au siége de Calais. Il fut ensuite député vers Edouard III, roi d'Angleterre, pour traiter de la paix, et périt à la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356.

Il avait épousé Isabelle de Valois, fille puînée de Charles de France, comte de Valois, et de Mahaud de Châtillon. Après la mort de son mari, elle se retira aux Cordelières du faubourg Saint-Marcel à Paris, et mourut le 26 juillet 1383.

Le corps de Louis de Bourbon, fils de Louis II, duc de Bourbon, et d'Anne, dauphine d'Auvergne, repose à côté de Robert de France, comte d'Artois. Sa figure est gravée sur la pierre.

Sa tête est nue et sans couronne ; il est jeune et d'une belle figure ; tout le reste de son armure est à peu près semblable à celle de Pierre I^{er}, duc de Bourbon ; outre l'épée, il porte la dague. Les jointures de ses brassarts sont bien marquées, et on peut très facilement distinguer comment ils s'attachaient. Au lieu de chaussettes de mailles, il a des souliers à la poulaine avec des éperons. Pl. XXXVI, fig. 2.

Le chevalier avait au talon de ses chausses une longue aiguille qui lui servait pour exciter son cheval ; c'est l'origine des éperons.

La plupart des figures armées du onzième siècle, ont de ces sortes d'éperons ; mais ils ne sont pas tous de la même forme.

Béatrix de Bourbon était enterrée sous un petit tombeau de marbre noir. Sa statue est sur une colonne gothique, dont le chapiteau est orné de feuilles d'acanthe.

Cette princesse, debout sur la colonne, est coiffée d'une espèce de casque, pl. XXXVI, fig. 3, qui lui couvre le front et le menton, lui encadre le visage et emboîte les oreilles d'une manière difforme. Sa couronne ressemble un peu au bonnet électoral ; elle est vêtue d'un long surcot à manches très étroites, et sa robe est garnie de boutons d'or, blasonnée des armes de son mari, qui étaient d'argent au lion de gueules, la queue fourchue, nouée, et passée en sautoir, accolées de ses armes, qui sont celles de la maison de Bourbon.

On voit, pl. XXXVIII, fig. 3, une autre figure de Béatrix, prise sur un manuscrit des hommages de Clermont ; il n'y a que son buste ; elle a un manteau d'hermine, une guimpe qui lui couvre toute la tête et le col, et cependant laisse voir deux longues tresses de cheveux ; elle porte une couronne royale.

Entre la chapelle du Rosaire et la chapelle Sainte-Anne, dite d'Alençon, on voyait le tombeau de Charles de Valois, II^{e} du nom, comte d'Alençon, etc., surnommé le magnanime, pair de France et second fils de Charles I^{er} de Valois, et de Marguerite, sa première femme.

Il était représenté sur ce tombeau, armé de toutes pièces, avec une cotte d'armes sans blason ; il n'avait point de couronne, et il portait sur son écu ses armes, qui étaient de France à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'or. Pl. XXXIX, fig. 3.

Charles de Valois, deuxième du nom, surnommé *le magnanime*, succéda en 1322 à son père, Charles I^{er}, aux comtés d'Alençon et du Perche. Il accompagna le roi Philippe, son frère, dans la guerre de Flandres, et fut blessé dangereusement à la bataille de Cassel, gagnée sur les Flamands. Au retour de la campagne le roi, pour récompenser sa valeur, lui fit don de la seigneurie de Fougères et du comté de Porhoët. Philippe le gratifia encore de la terre de l'Aigle, confisquée sur Jean de Bretagne, comte de Montfort. A la bataille de Crécy, donnée le 26 août 1346, il commandait l'avant-garde ; s'étant exposé témérairement, il y fut tué ; mais comme son imprudence avait causé la perte de la bataille, il fut peu regretté. Il avait épousé Jeanne, comtesse de Joigny, morte sans enfants ; et en secondes noces Marie d'Espagne, fille de Ferdinand II, seigneur de Lara, dont il eut quatre fils : Charles qui lui succéda ; Philippe, archevêque de Rouen et cardinal ; Pierre et Robert.

Le jacobin représenté pl. XXXV, fig. 6, pourrait bien être Charles III, comte d'Alençon, pair de France, fils du prince et de la princesse dont nous venons de parler. Il se fit religieux de l'ordre dans ce couvent, fut ensuite archevêque de Lyon, et mourut dans son château de Pierre-Cise le 5 juillet 1375, environ quatre ans avant la mort de sa mère.

Le premier tombeau dans le chœur, près du lutrin, renferme les cendres de plusieurs princes.

Le cœur de Philippe III, dit le Hardi, roi de France, dont les dépouilles furent inhumées en quatre endroits, les chairs à Narbonne dans l'église métropolitaine, les entrailles à l'abbaye de la Noë, ordre de Cîteaux, les os à saint-Denis, et le cœur à Paris.

Philippe-le-Hardi avait été couronné à Tunis en 1245. Après la mort de Louis IX, son père, il battit les infidèles, fit avec eux une trêve de dix ans, et revint en France. Ce prince avait du courage, il était libéral, aimait la justice, et se fit aimer et respecter par sa bonté, mais il avait l'esprit dévot et superstitieux de son père ; il observait si régulièrement le jeûne, qu'en cela, dit Guillaume de Nangis, il ressemblait plutôt à un moine qu'à un chevalier et à un monarque.

Le cœur de Marie de Brabant, fille de Henri III, duc de Brabant, et d'Alix de Bourgogne, seconde femme de Philippe III. Elle vécut trente-six ans dans la retraite, et mourut le 12 janvier 1321 ; son corps fut enterré aux Cordeliers, et son cœur aux Jacobins.

Dans le second tombeau du chœur sont le cœur de Philippe, dit *le Bon* ou *le Sage*, roi de Navarre, comte d'Evreux, d'Angoulême et de Longueville, et celui de Jeanne de France, fille de Louis X, roi de France, sa femme.

Leurs statues sont sur le tombeau ; Philippe est vêtu d'une tunique couverte d'une longue robe à grandes manches, et d'un manteau semblable à une toge, qui est attaché par une agrafe sur l'épaule droite, et couvre le corps en grande partie ; il a sur la tête une espèce de chaperon, fait comme un bourrelet : pl. XXXVII, fig. 4.

Sa femme est habillée comme Marie d'Espagne, excepté qu'elle porte sur la tête un voile semblable à ceux déjà décrits, et une couronne ou chaperon, comme celui de son mari, fig. 5.

Philippe succéda, en 1319, à Louis, son père, dans le comté d'Evreux. Il épousa, en 1318, Jeanne, fille de Louis Hutin, âgée seulement de six ans. Au lieu du royaume de Navarre et du comté de Champagne, dont elle devait hériter, elle n'apporta en dot à Philippe que quinze mille livres de rente, et cinquante mille francs à placer en fonds de terre ; mais d'après des conventions faites en 1318 avec Philippe-le-Long, et renouvelées en 1325 avec Charles-le-Bel, le comte d'Evreux se mit en possession du royaume de Navarre, dans lequel il se maintint paisiblement. Il se trouva à la bataille de Cassel, où il se distingua tellement que Philippe de Valois avoua lui être redevable de la victoire. Il marcha en 1339 au secours des villes de Cambrai et de Tournai, que les Anglais avaient assiégées, et mourut quatre ans après à Xerès dans l'Andalousie.

Jeanne régna sur la Navarre avec son époux : comme ce royaume lui appartenait en propre, Charles, fils de Philippe, ne fut point proclamé après la mort de son père. Elle conserva les rênes du gouvernement ; elle envoya, en 1341, des secours aux Français contre les Anglais. Elle mourut en 1349 à Conflans, près de Paris, où elle avait conduit sa fille Blanche, destinée à Jean, fils aîné de Philippe de Valois, et que le roi, frappé de sa beauté, épousa lui-même. Jeanne fut inhumée à saint-Denis, près de Louis Hutin, son père.

Le troisième tombeau, en allant toujours à l'autel, renfermait les corps de Philippe d'Artois, seigneur de Couches, etc., et de Blanche de Bretagne, sa femme, fille de Jean II, duc de Bretagne, et de Béatrix d'Angleterre.

On voit leurs statues sur ce tombeau ; celle de Philippe d'Artois est semblable, pour le costume, à la statue de Robert, comte de Clermont, son cousin, excepté qu'il porte pour brisure dans les armes de France, qui sont sur son bouclier, un lambel de gueules chastelé d'or de neuf pièces. Pl. XXXIX, fig. 5.

Le costume de sa femme, fig. 6, est semblable à celui de Marguerite d'Artois, mais elle n'a pas de couronne sur la tête.

Philippe d'Artois, fils de Robert II, et d'Amicie de Courtenai, mourut des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Pont-à-Vendin.

Gaston de Foix, I^{er} du nom, mort à Pontoise le 13 décembre 1315 , est dans le même tombeau ; il avait épousé Jeanne d'Artois, fille de Philippe d'Artois et de Blanche de Bretagne. Cette princesse survécut longtemps à son mari, et fut maltraitée par le comte, son fils, qui la fit arrêter ; elle fut mise en liberté en 1343 , mais on ignore le temps de sa mort.

Dans le quatrième tombeau est renfermé le corps de Clémence de Hongrie, fille aînée de Charles I^{er}, dit *Martel*, roi de Hongrie, et seconde femme de Louis X, roi de France.

La statue de marbre qui est sur ce tombeau, la représente vêtue comme Marguerite d'Artois ; elle a sur la tête une couronne ornée de fleurons, très bien sculptés. Pl. XXXVII, fig. 6.

Clémence de Hongrie était fille de Charles-Robert, roi de Hongrie, et de Clémence d'Asbourg. Louis Hutin, roi de France, ayant fait faire le procès de Marguerite, sa première femme, envoya Hugues de Bouville au roi de

Hongrie pour lui demander sa fille. Elle fut amenée en France en 1315, et mariée le 19 août de la même année. Louis, à sa mort qui suivit de près leur union, la laissa enceinte d'un fils dont elle accoucha cinq mois après, et qui fut nommé Jean I^{er}. Clémence fut régente pendant huit jours, courte durée de la vie et du règne de ce prince ! et se retira ensuite à l'hôtel du Temple, à Paris, où elle mourut ; laissant pour héritier Humbert, dauphin, son neveu.

Il nous reste, pour terminer cet article, à expliquer quelques figures qui compléteront l'histoire de ce couvent.

La pl. XL représente une miniature d'un manuscrit conservé dans le monastère de Pérouse ; on y voit le pape Benoît XL au milieu du consistoire où l'on voit quatre cardinaux ; un dominicain du premier ordre, ayant derrière lui deux de ses religieux et plusieurs évêques, lui baise la mule ; devant lui sont trois religieux des trois ordres de saint Dominique, reconnaissables à la croix à huit pointes sur leur manteau ; à leur côté sont deux religieuses et un religieux du même ordre.

On voit aussi, pl. XXXVIII, fig. 4, Marie de Hainault, femme de Louis I^{er} de Bourbon, tirée du même armorial ; elle a une robe blasonée de Bourbon et de Hainault, un ample manteau ducal, des souliers pointus, et un escofion surmonté d'une couronne.

On a figuré, même pl. XXXVIII, fig. 5, Pierre I^{er} de Bourbon en grand habit, semblable à celui de Louis I^{er} de Bourbon, même planche, et au costume des princes de la famille d'Orléans peints sur la vitre de la chapelle d'Orléans, aux Célestins. Il est gravé d'après Gaignières, qui l'avait tiré de l'armorial d'Auvergne.

On voit, fig. 6, Isabelle de Valois, épouse de Pierre I^{er} de Bourbon, morte le 26 juillet 1383, d'après le même armorial manuscrit d'Auvergne ; elle a un tour-de-gorge enrichi de pierreries, sur sa robeblasonnée aux armes de Bourbon, un manteau ducal fleurdelisé et bordé d'hermines ; ses pieds sont chaussés de souliers extrêmement pointus ; elle est coiffée d'un escofion, surmonté d'une couronne à fleurons enrichis de pierreries.

Isabelle survécut 27 ans à son époux ; elle est dessinée, fig. 7, en habit de veuve, avec un grand voile blanc sur la tête, d'après un manuscrit des *hommages des comtes de Clermont* qui était dans le dépôt de l'ancienne chambre des comptes de Paris ; elle est peinte dans un âge avancé.

En 1790, l’ordre des jacobins fut supprimé ; l’emplacement, réservé pour des embellissements projetés dans ce quartier, n’a point été vendu : le gouvernement, pendant les années 1816 et 1817, ordonna des réparations aux bâtiments, dans le dessin d’en faire une prison d’essai ou une maison de refuge. On y plaça provisoirement des frères ignorantins.

CHAPELLE

DE SAINT-JULIEN -DES- MÉNÉTRIERS.

Deux ménétriers fondèrent cette chapelle en 1330 ; ils logeaient ensemble rue Saint-Martin, et étaient unis d’une étroite amitié. L’un était de Lombardie, et se nommait Jacques Grare, de Pistoïe, dit Lappe ; l’autre était Lorrain, il s’appelait Huet, guette du palais du roi : un jour qu’ils étaient assis devant la porte de Lappe, le mardi fête de sainte Croix, au mois de septembre 1328, ils virent passer une pauvre femme appelée Fleurie de Chartres. Cette malheureuse, paralysée de tous ses membres, était couchée dans une petite charrette, où, sans cesse exposée aux injures de l’air, elle vivait d’aumônes. Les deux ménétriers voulurent acheter la place où on laissait cette pauvre femme ; elle appartenait à l’abbesse de Montmartre, qui la leur céda pour cent sols de rente et huit livres payables dans six ans. Les lettres-patentes furent expédiées le dimanche de Saint-Denis 1330.

Cette abbesse avait fait toiser le terrain qu'on trouva de 36 toises en long et en large.

Les ménétriers achetèrent en même temps une maison voisine de leur hôpital, au coin de la rue Palée, aujourd'hui Cour des Mores, pour 12 livres 10 sous de rente par an.

Lappe et Huet prirent possession de ce bien le lendemain, et cette cérémonie fut terminée par un grand repas qu'ils donnèrent à leurs amis ; bientôt ils eurent fait construire un petit hôpital, dont Fleurie occupa jusqu'à sa mort le premier lit ; on supendit à la porte un tronc pour ceux qui voudraient accorder à cette utile fondation quelques libéralités.

Ce furent ces terrains dont ils firent présent aux confrères et sœurs, jongleurs-ménestrels, joueurs de vielle, de cors sarrasins et autres, et cette chapelle et cet hôpital eurent toujours depuis le nom de Saint- Julien-des-Ménétriers.

Les ménétriers obtinrent aussi la permission de faire construire une chapelle sous l'invocation de saint Julien et saint Genest, à condition de la doter de seize livres de rente, et il fut alors connu sous le nom d'hôpital de Saint-Julien et de Saint-Genest, et la chapelle sous ceux de Saint-Georges, de Saint-Julien et Saint-Genest ; cet établissement fut approuvé par le roi, le pape et l'évèque de Paris ; et la chapelle fut érigée en bénéfice à la nomination des ménétriers. Elle a été démolie au commencement de la révolution.

Les ménétriers associés logeaient presque tous dans une seule rue, à laquelle ils avaient donné leur nom, et qui porte encore celui de Saint-Julien-des-Ménétriers.

Quoique les jongleurs et les ménétriers eussent déjà été bannis pour leur libertinage, leurs nouveaux désordres forcèrent le prévôt de Paris à rendre une ordonnance du 13 septembre 1395, qui leur fit défense *de rien dire, représenter ou chanter dans les places publiques ou ailleurs, qui pût causer quelque scandale, à peine de deux mois de prison, au pain et à l'eau.* Cette loi sévère les contraignit à chercher d'autres moyens d'amuser le peuple, et ils imaginèrent une foule de tours de force et d'adresse ; on nomma ceux qui se livrèrent à ces exercices, bateleurs ; telle est en France l'origine des sauteurs et des danseurs de corde.

D’autres s’unirent entre eux par des règlements en 1397 ; deux ans après ils les changèrent ; et comme il y avait des basses et des dessus de rebec, ils s’intitulèrent *ménestrels,* joueurs d’instruments tant haut que bas, et parvinrent à se faire confirmer cette pompeuse dénomination par le roi Charles VI, qui leur fit expédier des lettres – patentes, le 14 avril 1401.

Depuis les lettres de Charles VI, on a peu de détails sur cette confrérie.

, La façade de la chapelle de Saint-Julien était très pittoresque : son portail, pl. XLI, d’une architecture gothique, très délicate, était composé d’une grande arcade, accompagnée de quatre niches.

La frise de l’arcade est remplie de petits anges, délicatement sculptés ; ils sont occupés à jouer de divers instruments, tels que l’orgue, la harpe, un instrument fait en triangle, et dont les cordes, au lieu d’être perpendiculaires, sont horizontales : le violon, le rebec à trois cordes, la vielle, la mandoline, le psalterion, la musette, le cor, le hautbois, la flûte à bec, la flûte de Pan ou syrinx, les timbales, le luth et le timpanon.

Tous ces anges sont dans de petites niches très délicates, les autres moulures étaient formées par des feuilles de pampre, aussi joliment sculptées que le reste. En face de la statue de saint Julien, on a placé celle de saint Genest, patron des ménétriers et de leur église. Cette statue de saint Genest, pl. XLII, fig. 1, est coiffée d’une espèce de toque, et vêtue d’une tunique et d’un ample manteau ; elle tient à la main un violon ; elle a souvent été citée par les antiquaires.

Ce violon est à quatre cordes, et absolument semblable à ceux d’aujourd’hui ; la statue a été mutilée, et le bras droit cassé, ainsi que l’archet.

La Ravalière a fait faire de ce monument une copie assez exacte ; mais celui gravé, pl. XLII, fig. 2, approche encore plus de la vérité.

La Ravalière a encore rapporté un monument curieux gravé d’après lui : c’est un petit bassin ou une jatte, fig. 3 ; il est de bronze doré, émaillé et ciselé ; il servait, selon les apparences, à laver les mains ; il y a d’un côté des trous pour laisser écouler l’eau par une petite gargouille, en forme de grenouille. Le dessin de la ciselure est partagé en différents cartouches ; dans celui du milieu est un joueur de harpe, monté sur une chaise ; il a à sa droite un chanteur que l’on reconnaît à un rouleau qu’il tient dans la main,

et à la gauche un joueur de violon. On remarque dans un des cartouches du contour un violon à double chevalet.

La fig. 4 représente la coupe de ce bassin.

On voit dans la même planche, fig. 5, la copie d'une vignette d'un manuscrit du commencement du XIV^{e} siècle.

On y distingue la figure d'un jongleur assis sur un banc élevé, et qui joue du violon. Comme ce manuscrit contient les chansons du roi de Navarre, l'intention du dessinateur a été de représenter ce jongleur exécutant les chansons du roi, qui est présent avec la reine son épouse ; ils sont assis l'un et l'autre, et paraissent attentifs au son du violon ; les courtisans, placés de l'autre côté, témoignent une grande attention.

Ces divers monuments prouvent que le violon a été très en vogue depuis long-temps parmi les jongleurs. Les plus célèbres étaient les meilleurs violons de leur siècle, et la vielle n'a jamais été qu'un instrument très subalterne.

Nous avons tiré des Antiquités de Struth les fig. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13. La fig. 6 est celle d'un joueur de violon anglais ; ce violon n'a que deux cordes ; ceux des n^{os} 7, 8, 9, 10, ont quatre cordes ; celui du n^{o} 11 n'en a que trois.

Ce fut pendant long-temps le nombre ordinaire des cordes du violon qu'on nommait *Rebec.* Le violon de saint Genest n'est point un rebec ; il est à quatre cordes, et fait comme les nôtres.

Fig. 13, un jongleur ou ménétrier dans son véritable costume, d'après une miniature de 1272.

Ces monuments suffisent pour l'histoire du violon ; il nous reste à parler d'une dignité singulière qui lui devait son origine.

Chaque compagnie avait autrefois un supérieur ou coryphée, qu'on qualifiait du titre de roi ; les merciers, les arpenteurs, les barbiers, la bazoclie, les arbalétriers, les soldats d'élite nommés ribauds, les poètes même, avaient chacun leur roi ; mais les exactions et les tyrannies exercées par ces princes ridicules firent anéantir ces simulacres de royauté ; il ne subsista plus que le roi d'armes et le roi des ménétriers.

Guillaume II fit, en 1685, une abdication volontaire, ce qui occasiona une anarchie. Louis XIV vit avec indifférence l'extinction de cette monarchie, et

déclara lui-même que son intention n’était pas de la ressusciter.

SAINT-LANDRY.

Cette église était située dans la Cité, au bord de la Seine, près du port qui porte son nom. On prétend que cette paroisse fut bâtie sur l’emplacement d’une petite chapelle où saint Landry allait souvent faire ses prières.

Landry vivait sous le règne de Clovis II. Il était évêque de Paris pendant l’affreuse famine qui désola la France. Ce prélat vendit sa vaisselle, ses meubles, et même les vases sacrés, pour soulager le peuple. C’est aussi à sa bienfaisance que l’on doit la fondation de l’Hôtel-Dieu de Paris, l’un des premiers établissements de ce genre. Il mourut en 656, et fut enterré à Saint-Vincent, aujourd’hui saint Germain-l’ Auxerrois.

A gauche de cette chapelle on voyait un enfoncement pratiqué dans le mur où était un tombeau de marbre noir, sur lequel étaient deux figures de pierre dont les mains et les têtes étaient de marbre blanc, Jehan Dauvet et Jehanne Beaudruc, sa femme. La figure de l’homme était vêtue d’une longue robe, comme la portaient les présidents du parlement dans les premiers temps de sa création. Cette robe, qui était sur d’autres habits, avait un capuchon qui formait des plis sur le devant du cou ; les manches en étaient coupées en triangle au coude et laissaient passer les avant-bras qui étaient couverts de manches très serrées, attachées par de petits boutons. La femme portait sur sa tête un voile qui lui tombait sur les épaules ; son corset et ses manches, qui étaient très étroits, prenaient les formes de ses bras et de

sa gorge ; elle avait un collier de perles et une ceinture nouée par-devant, à laquelle était attaché un chapelet ; ses jupes étaient fort longues. Pl. XLIII, fig. 1 et 2.

Plus loin, on voyait le fameux mausolée que Girardon fit élever pour Catherine Duchemain, sa femme, et où il fut aussi inhumé. Ce monument, pl. XLIV, était dans une grande arcade qui s'élevait jusqu'à la voûte de l'église ; le fond était de marbre de Languedoc, le chambranle de marbre noir antique, et le socle de marbre blanc veiné. Le sarcophage était de marbre vert de mer, il posait sur deux petits socles de marbre blanc entre lesquels était un cartel accompagné d'une draperie et de deux flambeaux renversés ; le tout posé sur un grand piédestal aussi de marbre blanc, avec deux avant-corps de chaque côté.

Le dessus du tombeau était orné d'un sujet en marbre blanc, représentant une grande croix, élevé sur un petit tertre, sur lequel était une Vierge à genoux au pied de la croix et dans l'expression de la douleur ; le corps de son fils était étendu un peu plus bas au bord du tombeau, en sorte qu'une de ses jambes pendait par devant, ainsi que sa draperie ; deux anges s'élançant dans l'air contemplaient la croix, deux autres semblaient voltiger autour de la tête du Christ, et un cinquième était assis au pied de la croix, tous témoignant leur douleur et leur consternation. La croix portait l'inscription *INRI*, et le linceul, ainsi que la couronne d'épines suspendue à un de ses croisillons : toutes ces figures étaient de grandeur naturelle et à demi-rond de bosse. Girardon donna les modèles de ce monument et le fit sculpter par Nourrisson et le Lorrain, ses élèves.

Il y avait, à côté du grand portail, une chapelle où l'on voyait les plus beaux fonts baptismaux qu'il y eût à Paris avant qu'on eût fait ceux de saint Sulpice. Pl. XLIII, fig. 3. Ils sont de marbre de Flandre qu'on appelle rance.

La forme de ces fonts est celle d'un vase aplati, très large par le haut ; son pied est trop maigre pour sa largeur ; mais ce qui est ridicule, c'est surtout la forme du dez qui porte le tout.

Les ornements en sont fort bien faits, ils sont presque tous de bronze doré d'or moulu, tels que les charnières et les fleurons qui sont au couvercle, ainsi que les portes qui sont au milieu du vase. Les gaudrons du dessus du couvercle et les oves qui sont sous le vase, sont sculptés sur le marbre.

Ces fonts ont été faits par *la Pierre*, marbrier, et ont été donnés, en 1705, par M. Garçon, curé de Saint-Landry. Ils ont été portés au commencement de la révolution au Muséum des Augustins.

COUVENT DE L’ORATOIRE,

RUE SAINT-HONORÉ.

La congrégation de l’Oratoire a été une des plus utiles de toutes les associations sacerdotales. Elle doit son institution à Philippe de Néri.

Philippe de Néri naquit à Florence en 1515 ; on l’appelait, à cause de sa douceur, *le bon petit Philippe*. *A*u lieu de suivre l’état de son père, qui était commerçant, il chercha la béatitude céleste par les austérités : il réunit quelques prêtres pour prier en commun, et donna ainsi naissance à la congrégation de l’Oratoire. Les papes mêmes l’honorèrent. Il fit de grands miracles avant et après sa mort.

Ce fut en 1550 qu’il fonda, dans l’église de Saint-Sauveur *del Campo*, une célèbre confrérie pour le soulagement des pauvres étrangers, des pélerins, des convalescents, qui n’avaient point de retraite. Tel fut le berceau de la congrégation de l’Oratoire.

Néri s’étant adjoint Salviati, frère du cardinal du même nom, Tarugio, depuis cardinal, Baronius, et quelques autres hommes distingués, ils commencèrent à former un corps ; c’était en 1564.

Les exercices spirituels furent transférés, en 1558, dans l'église de Saint-Jérôme de la Charité, que Philippe ne quitta qu'en 1574, pour aller demeurer à Saint-Jean des Florentins.

Le pape Grégoire XIi l approuva sa congrégation l'année suivante, et le père de cette nouvelle milice détacha quelques enfants, qui répandirent son ordre dans toute l'Italie. Il mourut à Rome, en 1595, à 80 ans. Il s'était démis du généralat, trois ans avant sa mort, en faveur de Baronius, qui travaillait, par son conseil, aux Annales ecclésiastiques. Les constitutions qu'il avait laissées à sa congrégation ne furent imprimées qu'en 1612 ; il fut canonisé en 1622, par Grégoire XV.

Pierre de Bérulle apporta cet ordre en France, et l'institua, le 11 novembre 1611, sous le titre de congrégation de l'oratoire de *Notre Seigneur Jésus-Christ.*

Cette congrégation fut approuvée par Paul X, en 1613, et nommée de France, pour la distinguer de celle de l'Oratoire de Rome, appelée la Valicelle, qui fut instituée par Philippe de Néri.

M. de Bérulle, pour exécuter son projet, s'associa Jean Bance, François Bourgoing, Paul Métézeau, Antoine Bérard et Guillaume Gibieuf ; ils logèrent d'abord à l'hôtel du Petit-Bourbon, autrement nommé le séjour de Valois, au faubourg Saint-Jacques, à l'endroit où est aujourd'hui le Val-de-Grâce. En 1616, il acheta, de Catherine-Henriette de Lorraine, l'hôtel du Bouchage, pour la somme de 90,000 livres, et bientôt il y fit bâtir une chapelle, et travailla lui-même à sa construction.

La communauté devint en peu de temps très nombreuse. La proximité du Louvre attirait dans cette chapelle un grand concours de monde. Bérulle fut bientôt obligé de bâtir une chapelle plus grande, que le roi déclara chapelle du Louvre ; les gens de cour s'y montrèrent très assidus ; et pour les rendre plus attentifs, le père Bourgoing mit les psaumes et quelques cantiques sur des airs qu'on chantait alors : c'est là l'origine du chant particulier que ces religieux ont substitué au chant grégorien.

Bientôt, sur l'invitation des évêques, cette congrégation se répandit par toute la France, par les soins de Charles de Condren, de Jean-Baptiste Gault, et de François Bourgoing, qui conduisit des colonies d'oratoriens jusque chez les Belges.

Cet ordre a fait de grands progrès en France ; il était composé d'environ quatre-vingts maisons, en y comprenant les colléges, et gouverné par un supérieur-général, aidé de trois assistants. Le but de cet institut était d'instruire, de prêcher, d'enseigner, et de vaquer à toutes les fonctions du sacerdoce, sous l'autorité des évêques. Les membres de cette congrégation ne faisaient pas de vœux. C'est un corps, disait Bossuet, dans lequel tout le monde obéit, et personne ne commande ; mais c'était un péché de manquer aux statuts qui se faisaient dans les assemblées générales. Ces assemblées se tenaient tous les trois ans.

Les oratoriens étaient connus par leur attachement particulier à la doctrine la plus pure et la plus rigide du christianisme.

Le roi Louis XIII, par ses lettres-patentes du mois d'avril 1627, voulut que les prêtres de l'Oratoire de cette maison fussent tenus ses chapelains, ainsi que ceux des rois ses successeurs. v

C'était dans cette maison que le général de la congrégation faisait sa résidence, et où se tenaient, de trois ans en trois ans, les assemblées générales, composées de députés qui représentaient toutes les maisons. Le généralat était à vie ; mais les trois assistants qui composaient son conseil n'étaient que trois ans en charge. Cette congrégation n'a eu que huit supérieurs-généraux, dont Pierre de Bérulle, son instituteur, fut le premier.

Cette congrégation avait pour arme les noms de Jésus et de Marie, d'azur en champ d'or ; l'écu entouré d'une couronne d'épine de sinople.

Pl. LXVIII. Le portail a été bâti sur les dessins de Caquier. Il est d'une assez bonne architecture. Le rez-de-chaussée est élevé sur plusieurs marches. Il est composé d'un avant-corps d'ordre dorique, dont les colonnes sont isolées. L'architecture des deux arrière-corps est en pilastres du même ordre. Les deux petites portes carrées de ces arrière-corps portent deux grands médaillons ovales, qui représentent Jésus naissant et Jésus agonisant. Cet ordre dorique est surmonté d'un ordre corinthien en colonnes, qui porte sur l'avant-corps. Les deux entre-colonnes sont ornées de trophées d'église en bas-relief, et toute cette architecture est terminée par un fronton d'une bonne proportion.

Pl. XLIX. La chapelle fut commencée sur les dessins de Métézeau, qui s'est immortalisé par la fameuse digue de La Rochelle ; il en jeta les

fondements, mais on lui préféra ensuite Jacques le Mercier, qui lui était fort inférieur. Celui-ci conduisit l'ouvrage jusqu'au chevet de la croisée : il était resté imparfait, et ce ne fut que bien des années après que l'on prit la résolution de l'achever. Il a été entièrement fini sur les mêmes dessins, à l'exception de la grande tribune et du portail.

Le beau chœur qui forme le chevet de cette chapelle attire les regards de tous les connaisseurs, par la difficulté et la parfaite exécution de son plan elliptique. Le maître-autel est dans la nef, près de l'entrée de ce chœur. Son intérieur est décoré d'un ordre corinthien en pilastres accouplés, et les renfoncements des arcades, entre les pilastres, sont remplis par trois grands tableaux du Challe, peintre médiocre, dont les compositions sont dans une petite manière. Il sont enfermés sous des bordures dorées, dont les ornements sont dans le goût mesquin qui régnait alors.

Pierre de Bérulle était fils de Claude de Bérulle, conseiller au parlement, et de Louise Séguier qui, après la mort de son mari, se fit carmélite. Il naquit le 4 février 1575, au château de Sérilly, en Champagne, et fut baptisé à Paris. Dès son enfance, il donna de grandes preuves de piété.

Bérulle désira embrasser la vie monastique : trois ordres différents le refusèrent. Ses parents voulurent le faire entrer au parlement, mais il préféra l'étude de la théologie à celle du barreau. Il convertit plusieurs hérétiques ; enfin, à vingt-quatre ans, il reçut la prêtrise.

Ce fut à cette époque qu'il pratiqua les plus grandes mortifications : comme il se donnait à Dieu, il se sépara de tous les siens ; aucun parent, aucun ami ne fut invité à la cérémonie, malgré l'usage. Ce fut à cette époque que commença son intime liaison avec mademoiselle Acarie ; jamais ils ne se quittaient : si elle était malade, Bérulle la veillait toute la nuit ; ils s'entendaient sans se parler, et un seul signe leur suffisait pour s'avertir qu'ils s'éloignaient de la perfection.

Bérulle contribua beaucoup à l'établissement des Carmélites en France ; il fut en Espagne pour y chercher quelques-unes de ces religieuses, et, malgré les oppositions, il les amena en France.

Le tombeau du cardinal de Bérulle est de François Auguier. Le cardinal est représenté en marbre blanc ; il est à genoux, et lit dans un livre qu'un ange tient ouvert devant lui. Pl. L. Autour de cette tombe est un

encadrement composé de petits tableaux renfermant des figures allégoriques et des couronnes d'épines, au milieu desquelles on lit ces mois : *Jésus Maria ;* c'étaient les armoiries de la congrégation de l'Oratoire ; le tout est terminé par l'ecusson de Bérulle, supporté par deux génies ; ces armes sont de gueule au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, et une couronne d'épines enfermant les mots *Jésus Maria*.

Pl. LI. Tombeau d'Antoine d'Aubrai, comte d'Offemont. Antoine d'Aubrai, lieutenant civil, était le frère aîné de la marquise de Briuvilliers, et fut la seconde victime de sa barbare cupidité. Son père avait été empoisonné à Offemont ; il le fut à sa terre de Villeguay, en Beauce, pendant les fêtes de Pâques de l'année 1670 ; il traîna pendant quelque temps une vie languissante, et mourut enfin à Paris, le 17 juin de la même année.

Le tombeau d'Antoine d'Aubrai est de marbre de couleur ; il y a au-dessus une figure de la Justice, vêtue à l'antique, et tenant d'une main les faisceaux, symbole de la force, et la balance, symbole de l'équité ; elle est appuyée sur l'écasson du mort, et tient, dans sa main droite, un médaillon dans lequel on voit son buste habillé en lieutenant civil, avec une ample cravate, selon le goût du temps.

Pl. LII, fig. 1. Tombeau de Nicolas de Harlay et de son épouse. Nicolas Harlay de Sancy, conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes ; et colonel-général des Cent-Suisses, naquit en 1646 ; il était de la seconde branche de la maison de Harlay. Il rendit d'importants services aux rois Henri III et Henri IV, et mourut en 1699, après avoir administré les finances.

La figure de Harlay est dans le costume militaire du temps de Louis XIII : derrière lui on voit son casque, dont la visière est fermée ; il est à genoux devant un prie-dieu.

Sa femme a une toque à l'espagnole, et une robe en baleines, ouverte sur le devant, et attachée avec des rosettes ; elle tient un livre, et elle est également à genoux devant un prie-dieu. Les figures de marbre blanc portent sur une plinthe de marbre noir ; elles sont supportées par des cariatides de marbre blanc, dont le col est orné d'un chapelet. Chaque figure

a au-dessous d’elle son écusson. Celui de harlay. est d’argent à deux pals de sable.

Pl. LII, fig. 2. Il y a, dans le passage qui conduit à la sacristie, une tombe qui représente une femme pleurant et tenant un voile déployé. On y lit cette fondaion : Louis BARBOTEAU, conseiller du roi, contrôleur-général de la trésorerie de sa maison, ayant vécu en tout honneur et piété, et rempli d’un zèle ardent pour l’augmentation du service divin, a fondé, à perpétuité, en cette maison de l’Oratoire, une messe basse chacun jour de l’année, et un service complet chacun le 26 d’octobre, auquel assisteront les GARDIEN et VICAIRE, et trois RELIGIEUX du couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, selon qu’il est énoncé au contrat de ce passé par-devant DESJEAN et LEVESQUE, notaires, le premier février 1667, avec les exécutions testamentaires du sieur BARBOTEAU, décédé le 26 d’octobre 1666.

Priez Dieu pour son ame.

La communauté de cette maison a toujours été composée d’hommes distingués par leur esprit ou leur érudition : les plus. célèbres, sont :

Nicolas Bourbon, de l’Académie française en 1637, petit-neveu du poète latin de ce nom, professeur de langue grecque au collége royal : il entra dans la maison de l’Oratoire, et mourut peu de temps aprèss, en 1644, à 70 ans. La France le compte parmi ses meilleurs poètes latins. Les deux fameux vers, placés sur les porte ; de l’Arsenal, sont de lui. Son *Imprécation sur le Meurtre de Henri* IV, est regardée comme un chef-d’œuvre ; ses poésies furent imprimées à Paris, en 1661, en un vol. in-12. Ses pensées sont pleines d’élévation et de noblesse ; ses expressions, de force et d’énergie.

Jules Mascaron, fils d’un avocat, né à Marseille en 1634, entra fort jeune dans la congrégation de l’Oratoire, où ses talents pour la chaire lui firent bientôt une réputation. Il mourut à Agen, dont il était évêque, en 1703, à 69 ans. Ses oraisons funèbres ont été recueillies en 1740 ; celle de Turenne est la plus belle. On compara quelque temps son talent à celui de Bossuet ; mais cette comparaison ne servit qu’à faire voir combien Bossuet était au-dessus de lui.

Nicolas Mallebranche, auteur du célèbre ouvrage, *Recherche de la Vérité*, naquit en 1638, entra à l’Oratoire en 1660, et mourut en 1715, à 78 ans.

C’est un des plus profonds méditatifs qui aient jamais écrit. Il a laissé plusieurs traités métaphysiques, principalement sur la grâce.

Jacques Le Long, né à Paris en 1665, fut, dans sa jeunesse, à Malte, pour y être admis au nombre des clercs de Saint-Jean de Jérusalem ; il y trouva la peste, et échappa avec peine à la contagion ; il quitta l’île, et revint à Paris, où il entra a à l’Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, son érudition immense le fit choisir pour bibliothécaire de la maison de Paris ; il s’y livra à des travaux prodigieux ; mais l’excès du travail l’épuisa, et il mourut d’une maladie de poitrine, en 1721, à 56 ans.

Le père Le Long savait les langues anciennes et modernes, et il était instruit dans toutes les parties de la bibliographie. Il composa un grand nombre d’ouvrages. Le plus beau est sa Bibliothèque historique de la France, comprenant une liste de tous les ouvrages manuscrits et imprimés qui ont rapport à l’histoire de France, in-folio. M. de Fontette eu a publié depuis une édition en 5 vol. in-folio.

Jean Soanen, fils d’un procureur au présidial de Riom, en Auvergne, et de Gilberte Sirmond, nièce du savant Jacques Sirmond, naquit à Riom en 1647 ; il entra, en 1661, dans la congrégation de l’Oratoire, à Paris, où il eut le P. Quesnel pour confesseur. Plein de talent pour la chaire, il prêcha à Lyon, à Orléans, à Paris et à la cour. Fénelon proposait pour modèles de l’éloquence de la chaire *Massillon* et *Suanen.* Après avoir refusé l’évêché de Viviers, il accepta celui de Senez ; il assistait tous les pauvres. A son désintéressement, à sa piété, il jonguait une grande fermeté de caractère. Cndamné comme Quesneliste dans le concile d’Embrun, tenu en 1727, il fut suspendu des fonctions d’évêque et de prêtre, et exilé à la Chaise Dieu, où il mourut en 1740, âgé de 92 ans. les Quesnelistes en ont fait un saint, et les Molinistes un rebelle.

Jean-Baptiste Massillon, fils d’un notaire d’Hières, en Provence, né en 1663, oratorien en 1681, évêque de Clermont en 1717. C’est le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; il était homme d’esprit, philosophe modéré, et tolérant. Il mourut en 1742.

Les oratoriens, ainsi que toutes les autres congrégations religieuses, furent supprimés en 1792. Leur église servit pendant quelques années aux assemblées du district et de la section de ce quartier ; elle fut, en 1802,

concédée aux protestauts de la confession de Genève, qui y célèbrent leur culte.

ÉGLISE DES MATHURINS.

Les Trinitaires ont été fondés en 1198, sous le pontificat d'Innocent III, par Jean de Matha et Félix de Valois, à qui l'on attribue de nombreux miracles. Le pape permit à Matha et à Félix, ermite avec lequel il s'était livré à la vie contemplative, d'établir un nouvel ordre dont le but serait de travailler à la rédemption des captifs qui gémissaient dans les fers des Mahométans. Il donna à ce nouvel ordre le titre de la Trinité, ou de la rédemption des captifs.

Le pape envoya Félix et Matha comblés de bénédictions apostoliques, et avec des lettres pour l'abbé de Saint-Victor, à qui il ordonnait de leur prescrire une règle. Philippe-Auguste à qui on fit le récit de tout ce qui s'était passé, et qui eut la simplicité de les croire, leur fit des dons assez considérables. Gauthier ou Gaucher de Châtillon leur donna une partie de terre dans ses domaines, pour y bâtir un couvent : ce lieu étant devenu trop petit, il leur accorda encore celui où ils avaient vu le cerf miraculeux, et il fut nommé Cerfroy. Le monastère qu'on y bâtit a toujours été regardé depuis comme le chef-lieu de l'ordre.

Cet ordre a possédé deux cent cinquante couvents, divisés en treize provinces, dont six en France ; savoir : France, Normandie, Picardie, Champagne, Languedoc et Provence. Sous le pontificat d'Innocent XI, les

religieux espagnols firent schisme dans l’ordre, et obtinrent la permission d’élire un général particulier ; mais, en 1705, le père Tissier fut reconnu général de tout l’ordre.

L’habillement des Mathurins différait dans chaque pays. En France ils avaient une soutane de serge blanche, avec un scapulaire de même étoffe, sur lequel était une croix rouge et bleue. Au chœur, ils mettaient l’été un surplis, et l’hiver une chape avec une espèce de capuce, fendu par devant. Dans la maison, ils portaient un camail, et quand ils sortaient, un manteau noir. Il n’y avait guère, en 1791, que vingt ou vingt-cinq ans qu’ils avaient pris cet habillement : auparavant ils étaient vêtus de drap, avec un grand camail, tant au chœur et à la maison, qu’à la ville. Les réformés ont conservé cet habit.

On ignore l’époque précise à laquelle les Mathurins s’établirent à Paris. Ce fut Jean Félix qui leur procura un couvent, en 1209. Ils occupèrent l’hôpital on aumôneriede Saint-Benoît, près de leur chapelle, sous le titre de Saint-Mathurin, dont on y conservait quelques reliques. On a déjà lu que, par saint Benoît, on entendait la *trinité ;* c’était là l’origine du nom de *trinitaires,* donné aux religieux de la rédemption des captifs ; mais plus de soixante ans avant l’instituiion des trinitaires, le lieu où ils s’établirent s’appelait déjà *l’hôpital de la Trinité,* et on lui avait donné le nom d’église de saint Mathurin, avant qu’ils vinssent y demeurer. Cet ordre a porté le nom de la *Trinité* dès l’époque de son institution.

Les bâtiments de cette maison ont été successivement augmentés par les libéralités de saint Louis, et de Jeanne, fille du comte de Vendôme, ainsi que par les acquisitions que les religieux ont faites.

Le portail, pl. XLV, consiste en deux pilastres d’ordre ionique, dont la corniche forme une espèce de fronton arrondi, d’un très mauvais goût. Au-dessus de la porte on a placé une gloire au milieu de laquelle est un Jehovah, dans le triangle mystérieux ; les impostes de l’archivolte portent deux mauvaises statues, grandes comme nature, qui accompagnent le fronton ; l’une est saint Mathurin, et l’autre saint Augustin. Au-dessus de ces statues on voit, d’un côté, les armes de l’ordre, et de l’autre celles de Claude de Massac, alors général, d’azur semées d’étoiles d’or. Sur les portes de l’église, sont Jean de Matha et Félix de Valois, en bas-relief.

La pl. XLVI représente, N^{o} 1 à 13, treize stalles des religieux, dont les sujets n'exigent aucune explication.

Ces stalles ont été faites aux frais de Gay Musnier, mort en 1508 ; elles sont de la fin du quinzième siècle.

Au milieu du chœur était la tombe de Jeanne de Vendôme, propriétaire de la portion de terrain sur laquelle on a bâti le couvent du côté de la rue du Foin, et qui en fit don aux religieux. Pl. XLVII, fig. 2. Elle est coiffée d'un grand voile avec une mentonnière, et vêtue d'une cotte-hardie, d'un surcot et d'un manteau fort simple.

Au côté gauche du maître-autel, était une belle tombe de marbre noir et blanc, sous laquelle reposait Pierre Des – Essarts, grand prévôt de Paris, surintendant des finances, condamné à mort par le parlement pour avoir voulu enlever le roi et le dauphin, et exécuté aux halles le 1er juillet 1413. Il est coiffé d'une espèce de toque à la mode du temps de Charles VI. Il a une cotte de mailles qui s'aperçoit autour du cou, une armure complète en fer. Il porte une épée, une dague et une cotte d'armes chargée de trois croissants, pièces de son écusson. Fig. 3.

Ce surintendant avait épousé Marie de Rolly, fille de Jacques de Rolly, dont il a déjà été parlé. A l'exemple d'Alilips de Mous, femme d'Euguerrand de Marigny, elle poursuivit le procureur général au sujet de la mort de son mari ; elle obtint la restitution de tous ses biens qu'on avait confisqués, et fit réhabiliter sa mémoire. Elle était représentée, fig. 4 , sur une tombe auprès de son mari. Son hennin et son surcot sont de brocard. La cotte-hardie est chargée de coquilles et de croissants, pièces de l'écusson de Rully et de Des-Essarts.

La fig. 14 de la pl. XLVI est une tombe représentant un homme vêtu de la robe de président, selon la forme qu'elle avait dans les premiers temps des parlements. On voit le bout du collet d'une cotte-de-maiailles qui est sous sa cuirasse, et à son côté il porte une épée. La niche est décorée d'ornements gothiques.

La sacristie est ornée d'une belle boiserie, dans le genre de celle de la nef, et qui a été aussi donnée par Pierre Mercier, comme on le voit par les grenades qui la décorent ; les colonnes en sont ioniques, et entourées de feuilles de lauriers.

On y conserve plusieurs reliques, entre autres du bois de la vraie croix, enchâssé dans une croix de vermeil, donnée par saint Louis ; un des pouces de saint Jérôme ; une côte de saint Laurent ; une relique de saint Roch ; le manteau royal de saint Louis, dont on a fait une chasuble, qui ne sert que le jour de sa fête ; il est d'une étoffe de soie roue, avec des fleurs de lis et des castilles brochées en or, et disposées en lozanges.

On y voit aussi une couronne que ce roi avait donnée : elle est de vermeil ; les fleurs de lis son ornées d'émeraudes, d'aigues marines et d'opales : le cercle est rempli par de petites feuilles de lauriers travaillées à jour et orné de grands cristaux, en place de diamants, où sont des reliques, et entre autres une épine de la couronne de Jésus-Christ. Cette couronne n'était point destinée à l'usage de saint Louis ; c'est seulement un reliquaire. Elle est portée sur un pied de cuivre doré du même temps. Pl. XLVI, fig. 15.

Au bout du cloître est une tombe plate, fig. 16, sur laquelle sont représentés deux hommes ensevelis, avec la tête de travers. Contre la muraille est cette inscription gravée sur une table de cuivre, en lettres gothiques :

« Cy-dessous gissent Leger Du Moussel et Olivier Bourgeois, jadis clercs-écoliers, étudiants en l'université de Paris, exécutés à la justice du roi notre sire, par le prévôt de Paris, l'an 1407, le 26^{e} jour d'octobre, pour certains cas à eux imposés. Lesquels, à la poursuite de l'université, furent restitués et amenés au parvis Notre-Dame, et rendus à l'évêque de Paris, comme clercs, et aux recteurs, et aux députés de l'université, comme suppôts d'icelle, à très grande solemnité ; et de-là en ce lieu-ci, furet amenés pour être mis en sépulture, l'an 1408, le 16^{e} jour de mai. Et furent, le ditss prévôts et son lieute nant, démis de leurs offices, à ladite poursuite, comme plus à plein appert par lettres-paten tes et instruments sur ce cas. Priez Dieu qu'il leur pardonne leurs péchés. Amen. »

C'est sous ce cloître que l'université de Paris tenait ses assemblées, tous les trois mois, pour l'election, du recteur. Au-dessus était la bibliothèque.

ÉGLISE DU SÉPULCRE.

L’église collégiale du Sépulcre était située rue Saint Martin, près celle de Saint-Méry ; elle fut commencée en 1326. Ce fut Guillaume, archevêque d’Auch, qui posa la première pierre, le 18 mai de cette année, assisté des évêques d’Amiens, d’Autun, de Tréguier et de Mende, en présence de Louis de Bourbon, comte de Clermont et de la Marche, de Clémence, reine de France, d’Isabelle, reine d’Angleterre, et de Blanche de Bretagne, veuve de Philippe, comte d’Artois, et d’un grand nombre de personnes qualifiées. Elle fut achevée en 1327.

Le portail, pl. LIII, est en ogives. Sur le poteau qui sépare les deux battants de la porte, est une figure de Jésus-Christ. Les niches sont occupées par les douze apôtres. Au-dessus ou voit un bas-relief qui représente Jésus-Christ mis dans le tombeau, et la résurrection ; et dans l’ogive une multitude d’anges et de saints qui prient. Les deux montants de la pyramide qui est sur l’ogive sont portés par des bamboches accroupies. Au milieu est une croix potencée, armes de Jérusalem, accompagnée de quatre croisillons potencés de même. Au-dessus est l’écusson de France. Les deux côtés du portail sont flanqués de pyramides avec un saint dans uue niche.

L’église était d’une architecture gothique très légère, mais qui n’avait rien de remarquable dans sa. construction. Elle était en croix, et n’avait qu’un bas-côté.

Sur la gauche et sur une partie du bas-côté de la droite, il y avait des chapelles, dont quelques-unes étaient fermées par des grilles de bois dorées dans le genre lourd et confus du temps de Louis XIII.

Dans la croisee de l’église et sur le mur, près d’une porte qui donnait sur le cloître, on voyait un bas-relief gothique d’un assez mauvais goût : il représentait une Vierge environnée des figures citées dans les litanies, telles que le soleil, la lune, l’étoile du matin, la porte du ciel, la maison d’or, le miroir de justice, la tour d’ivoire, celle de David, etc. Sous ses pieds on voyait une figure couchée pinçant de la harpe, et ayant sur la tête un chaperon avec la couronne de France. C’est apparemment David. A une très grande distance au-dessus de la Vierge, il y avait un Père Éternel avec la couronne et le globe d’empereur : il était sur un piédestal soutenu par des séraphins ailés.

Le chœur était fermé d’une grille en bois fort riche et bien sculptée : elle était surmontée d’un Christ, accompagné de deux anges.

Le grand autel était décoré d’une menuiserie très riche, faite par l’Anglacé. L’architecture, d’ordre corinthien, était disposée sur un plan courbe : entre les groupes des colonnes étaient deux niches contenant une Vierge et un saint Jean – Baptiste. Au-dessus de ces niches, on voyait Jésus et la Vierge ; et de chaque côté un ange adorateur.

A droite du grand autel était une chapelle où l’on avait représenté un sépulcre : il était surmonté d’une croix, sur laquelle était ; un Christ. Cette figure, plus grande que nature, était sculptée en bois et colorée ; elle avait sur la tête une couronne à fleurons dorée ; et ce qu’il y a de plus extraordinaire, c’est que le Christ au lieu d’être nu était vêtu d’une grande tunique, ronde, à manches, et ornée de croix de Jérusalem, en or ; quoique d’une sculpture gothique, la tête du Christ avait assez d’expression. Cette croix était sur un fond qui servait de tableau d’autel, et qui représentait le paysage d’un calvaire.

En 1791, une compagnie de négociants hollandais ou bataves, acquit l’em lacement de L’église et autres bâtiments du Saint-Sépulcre, et y nt élever les vastes et belles constructions appelées la cour Batave.

CHAPELLE DE SAINT-YVES.

Cette chapelle était dans la rue Saint-Jacques, au coin de celle des Noyers. Saint-Yves naquit en 1253, le 17 octobre, auprès de Tréguier, dans le château de Quermartin ; on y montrait encore, en 1590, le lit où il couchait et où il mourut. Yves étudia à Paris sous un célèbre professeur en droit, Jean de Tréguier. Il avait trente ans passés quand il embrassa la profession de juge ; il se distingua surtout dans les oftfcialités ; il cherchait principalement à concilier les plaideurs, et quand il ne pouvait pas y parvenir, il leur disait la messe pour les arranger. Mais Yves ne se contentait pas de faire l'office de juge et d'arbitre, il plaidait pour les pauvres, et se faisait honneur d'être leur avocat : quand son audience était finie, il allait les défendre dans les autres tribunaux ; souvent même il poursuivait, comme avocat, l'appel des sentences qu'il avait rendues comme juge. Du temps de saint Yves, il n'y avait pas de procureurs ; mais s'il ne l'était pas de nom, il en remplissait les fonctions comme celles d'avocat. Yves joignait à ces actions dignes d'éloges des actes de mortification ridicules. Il purtait toujours un cilice d'étoupes, et sa pieuse négligence à en changer, dit un de ses biographes, fut cause que sa chair était couverte de poux. Il ne dormait que quand il était accablé de fatigues ; il ne mangeait que du pain de son ; tous les jours il disait la messe ; il prenait soin des malades, ensevelissait les morts, prêchait, faisait l'aumône. Tous les autres officiants étaient vêtus de violet comme les évêques ; lui seul était vêtu d'une mauvaise étoffe blanche, à 2 sous 6 deniers l'aune ; on montrait encore dans ces derniers temps, dans le trésor de l'église de Saint-Yves, un morceau de sa robe et ses

sandales. Sa vie ecclésiastique ne fut pas moins méritante que sa vie civile, et il remplit parfaitement à Loanec et à Tresdres les devoirs de curé. Il mourut à cinquante-deux ans, et les légendaires lui attribuent un grand nombre de miracles après sa. mort. En 1348, sous Philippe VI de Valois, plusieurs écoliers de Paris, originaires de la Touraine et de la Bretagne, formèrent une pieuse société en l'honneur d'Yves. Ils s'adressèrent à Foulques de Chanac, évêque de Paris, qui leur en donna la permission, et bientôt ils firent ériger à leurs frais une chapelle particulière. Elle ne fut construite qu'après la mort de Philippe-de-Valois, arrivée en 1350 ; et ce fut le roi Jean II, son fils, qui, à la prière des maîtres proviseurs de Saint-Yves, posa la première pierre de l'édifice, le 30 mai 1352.

Les rois Charles V et Charles VI favorisèrent ce nouvel établissement, et plusieurs particuliers s'empressèrent d'y faire des fondations.

En 1650 on fut obligé de rebénir la chapelle de Saint-Yves, pour cause d'effusion de sang.

Pl. LIV. Le portail de Saint-Yves regarde la rue Saint-Jacques ; il est composé d'un grand arc ogive, accompagné de deux tourelles octogones, terminées en pointes. Le dessus de l'arc où était vraisemblablement une rose, a été rebâti à la moderne ; c'est un grand carré uni, occupé par une croisée cintrée, accompagné d'un petit fronton, soutenu par deux pilastres toscans. Sur les vitraux de cette croisée on a peint un Christ.

Le pilier du milieu de la porte est occupé par saint Yves. Il est sur un piédestal fort enrichi, habillé en procureur, et tenant d'une main un sac, et de l'autre un rouleau gravé à part, pl. LV, fig. 1.

Sur l'avant-corps, à côté des tours, sont deux niches occupées par deux figures, Jean II, roi de France, et Jeanne de Bourgogne (fig. 2 et 3). Le costume de Jean est a peu près semblable à celui gravé d'après un vitrail des Célestins, et déc it. Il y a deux dessins de cette statue, l'un pl. LVI, fig. 1, semblable à celui de Montfaucon, d'après les porte feuilles de Gaignières ; il n'est pas plus exact que la plupart de ceux de cette collection : on y voit une couronne, que la statue dess inée sur le lieu ne porte pas. La statue placée dans l'autre niche est Jeanne de Boulogne, fille de Guillaume II, comte de Boulogne, et de Marguerite d'Evreux. Jean II l'avait épousée en 1349, étant encore dauphin. Le dessin, fig. 2, la

représente avec une toque ornée de petits clous d’or, et un surcot dont le milieu est arrangé ; mais cette figure, gravée encore d’après Montfaucon et Gaignières, n’est point exacte.

Fig. 4, Jeanne, mère de Robert Dure, principal du collége de Plessis, morte l’an 1514.

Fig. 5, Yves de Quretredes : l’armure de cette figure gravée sur une tombe, et l’architecture qui l’entoure, font présumer que cette tombe est du commencement du seizième siècle. A côté de ce personnage armé de toues pièces, sont ses gantelets et son casque. Le lion de son écusson est gravé sur sa cotte d’armes.

Fig. 6. Guillaume Jourden, du diocèse de Tréguiers, docteur en théologie.

Aux deux côtés de l’ogive on voit deux écussons ; celui a gauche, de Bretagne, d’hermine ; celui à droite était probablement celui de France. Le cintre de l’ogive est travaillé avec assez de délicatesse ; il est orné de deux rangs de saints et d’un rang de feuilles de pampre finement sculptées. L’intérieur n’a rien de frappant ; on voit dans la nef six arcads à plein cintre, qui soutiennent le reste de l’éditice. Les tombes plates du chœur sont très curieuses par les mosaïques incrustéps dessus ; mais ta plupart sont depuis long-temps dégradées et cassees. On trouvera, pl. LVII, celles qui sont le mieux conservées. La première, fig. 1, représente un docteur assis dans un fauteuil ; il fait la lecture à plusieurs hommes et femmes, dans un livre posé devant lui sur un pupitre ; à sa droite est un jeune homme qui tient une baguette et des gants, et sur sa tète est une autre main, qui sort d’un nuage, et qui tient un rouleau sur lequel est écrit : *Vobis datum est nosse mysterium regni Dei, cæteris autent in parabolis* VIII^{o} *capitulo.* Ce docteur est vêtu d’une grande robe ; il a un voile sur la tête, et un autre voile, qui lui prend du menton, et lui couvre le col ; les personnages qui l’écoutent sont beaucoup plus petits, et sont habillés selon le costume du temps ; le fauteuil sur lequel il est assis, est sculpté et travaille très délicatement ; les têtes et les mains des figures, la colonne du pupitre, le livre, le rouleau et la baguette du petit clerc sont de mai bre blanc, et le resie est de pierre et gravé. Cette mosaïque est enfermée dans une niche trè–finement ouvragée et enrichie de rosaces, fleurons, lierres et autres ornements gothiques. A côté de cette tombe on en voit une semblable. Le docteur y lit ce passage du

psaume *Miserere : Sacrificium Deo spiritus contribulatus, cor contritum et humiliatum, Deus, non despicies.* Autour de cette tombe il y a une épitaphe, mais si usée, que l'on ne peut y déchiffrer que ces mots. *Vir magister* HERVEUS. Les autres font présumer que c'était HERVÉ COSSION. Cette tombe est dessinée pl. LVII, fig. 2. Plus loin on voyait une tombe sur la quelle était gravée l'eftigie d'un homme vêtu d'une robe ayant un chaperon sur l'épaule : à côté de lui étaient ses armes chargées d'une fasce et de trois têtes de coqs d'or. Autour de cette tombe on lisait : *Ci-gist noble et vénérable personne* M. DE KERGUISIAUX, *natif du diocèse de Léon en Bretaigne, en son vivant maistre ès arts et licencié ès loix, l'un des quatre maistrès de l'église de céans, procureur-général de M. le comte de Taillebourg, qui trépassa le* XIII^e^ j*our de février, l'an* 1404. Pl. LVI, fig. 3. Sur une pierre au-dessus de laquelle était gravé un homme vêtu d'une robe de notaire, pl. LVIII, fig 1, avec le chaperon sur l'épaule, on lisait : Cy-gist honorable homme CLAUDE ARNOULT, en son vivant notaire et graftier de la conservation des priviléges apostoliques de l'Université de Paris, lequel trépassa le vendredi XIX^e^ jour de septembre M D L. Priez Dieu pour lui. *Pater noster ; ave Maria.*

Robert Dure est figuré, pl. LVIII, fig. 2 ; il a une robe avec un chaperon d'hermine.

Près de la porte, sur une grande pierre, est gravée, pl. LVI, fig. 4, l'effigie d'un homme vêtu d'une grande robe fendue pour laisser passer les bras ; il a sur la tête un chaperon roulé, et une aumônièe à sa ceinture.

On connaît encore quelques tombes gravées, d'après les porte-feuilles de Gaignières, et dont on ne retrouve plus aujourd'hui ni les figures, ni les épitaphes.

ALLAIN FORESTIER, licencié en droit, du diocèse de Léon, curé de Ploermel, mort le 1399. Pl. LVI, fig. 5.

Il a les cheveux courts, et par-dessus sa tunique à manches une longue robe à manches larges, avec un capuchon doublé de vair.

La tombe suivante nous offre le costume d'un artisan et de son épouse ; cet artisan est JACQUET DYCHE, couvreur de maisons, bourgeois de Paris, mort en 1400 ; il a des souliers attachés avec une courroie passée dans un anneau de cuir, une tunique courte, ample, à grandes manches, et un

capuchon attaché avec une ceinture de cuir, ornée de têtes de clous. Pl . LVIII, fig. 3.

Son épouse JEANNETTE, marchande à Paris, est prise sur la même tombe ; on ignore la date de sa mort, mais elle doit être à peu près du même temps ; elle a une longue robe à manches étroites et à taille serrée, et une coiffure de toile fine, singulièrement arrangée. Pl. LVIII, fig. 4.

EVELIUS RADULPHI, prêtre du diocèse de Léon, chanoine de Saint-Cloud, mort le 20 avril 1400. Pl. LVIII, fig. 1.

La tombe d'OLIVIER KAERREGUES de Cornouaille, chanoine de Saint-Père-de-Gerberoy, en Beauvoisis, mort le 21 avril 1411, est curieuse par le costume. Il a une robe comme le précédent, sans capuchon ; mais il a la tête couverte d'une coiffure doublée d'hermine très singulière. Pl. LVIII, fig. 6.

La tombe suivante offre un costume très curieux ; c'est celui d'une noble Bretonne, JEANNE DE BUDES, épouse de Jean, seigneur de Launay, écuyer, morte le 4 juillet 1498.

Sa robe a longs plis, à taille marquée, est retenue par une ceinture et drapée avec prétention, ainsi que le voile qui lui sert de coiffure. Pl. LVI, fig. 6.

Au commencement du seizième siècle, l'université tenait ses assemblées dans l'église de Saint-Yves : ce fut dans une de ces assemblées, le 10 janvier 1506, que fut consommée la transaction entre les médecins et les barbiers.

La rue des Noyers, au coin de laquelle est bâtie Saint Yves, a pris son nom des noyers qui la couvraient, quand on a commencé à y bâtir.

C'est dans une très petite maison, sise rue des Noyers, dépendante depuis 1479 des biens de cette chapelle, que naquit, en 1671 , Jean-Baptiste Rousseau.

Pl. LVII, figures 3 et 4, on trouve la figure d'une femme et un écusson avec un ancien cimier ; il est impossible d'en donner l'explication.

Un marchand de papiers, acquéreur de la chapelle de Saint-Yves, l'a fait démolir en 1796, en a vendu les ma tériaux, a laissé long-temps l'emplacement vide, et y a fait élever, en 1817, une petite maison.

FIN.

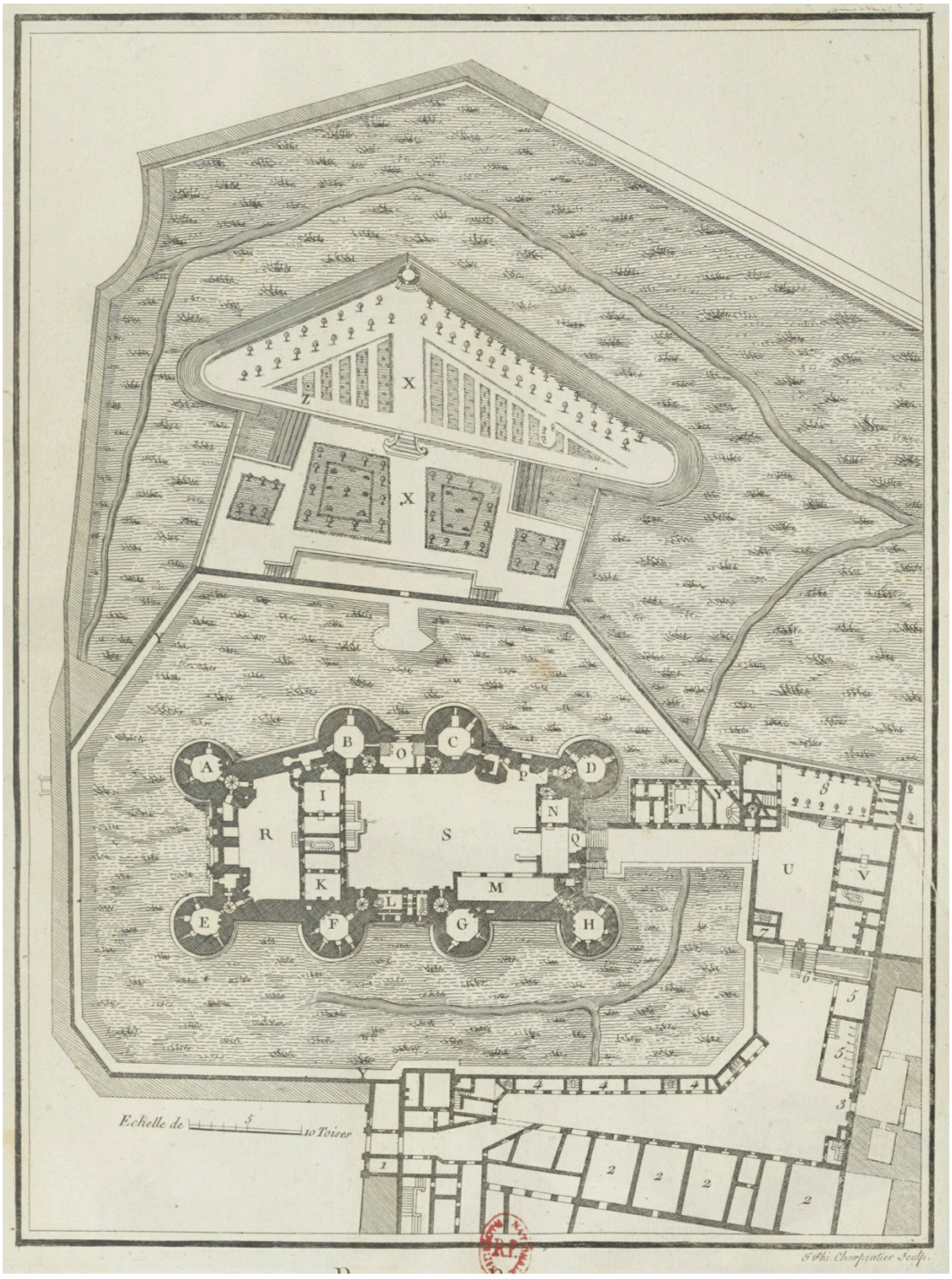

PLAN DE LA BASTILLE.

I.

II.

ELEVATION DE LA BASTILLE.

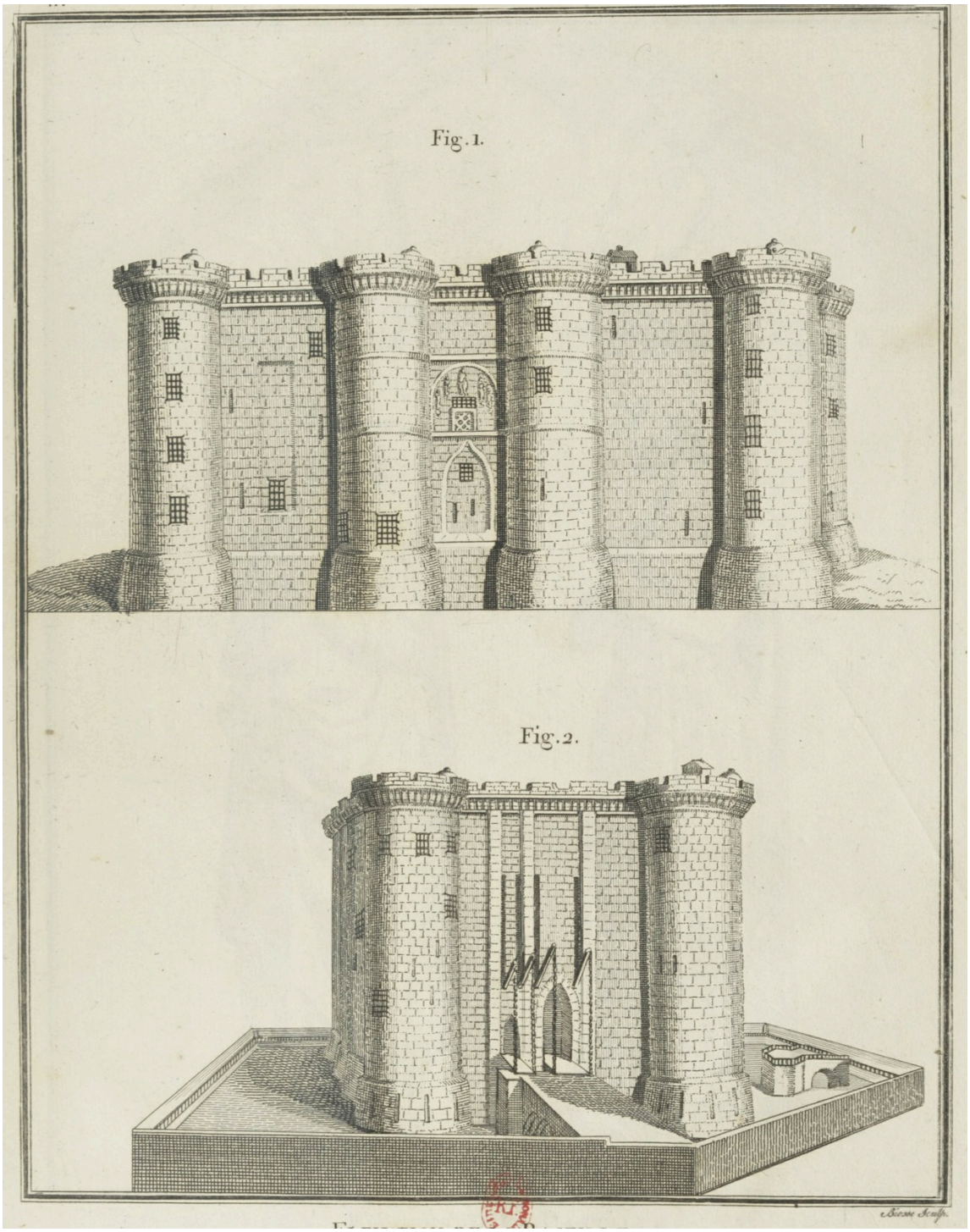

III.

FIGURES DE LA BASTILLE.

IV

FIGURRES LA BASTILLE.

LE PETIT CHATELET.

VI.

LE PILORI.

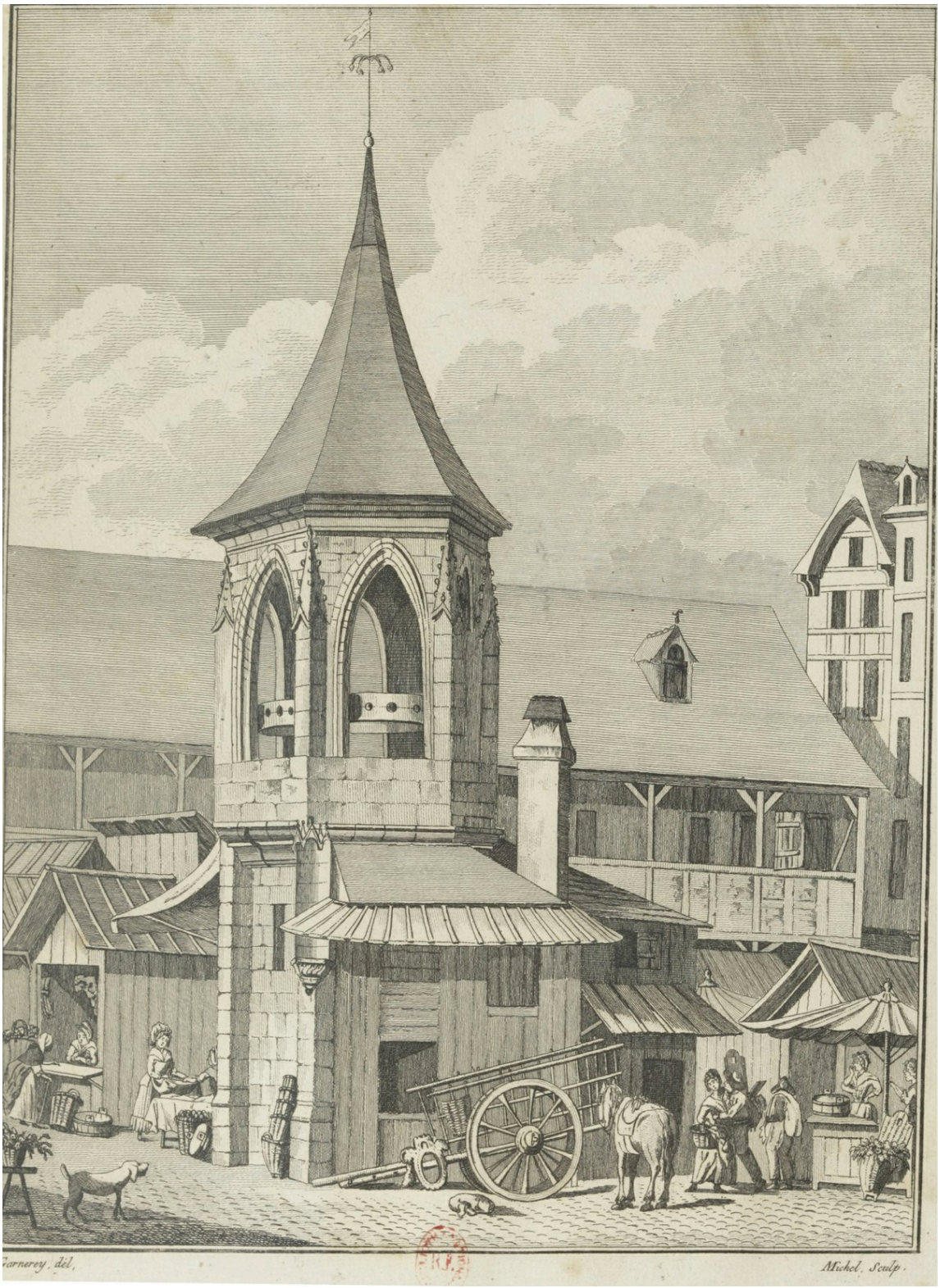
Garnerey, del,
Michel, Sculp.

VUE DU VIN ROUGE

VINT ROUGE.

VIII.

PORTE SAINT BERNARD.

FIGURES l BAS RELIEFS DE LA PORTE S^{t}. BERNARD.

X.

VUE DU CHATEAU DE VINCENNES SOUS CHARLES V.

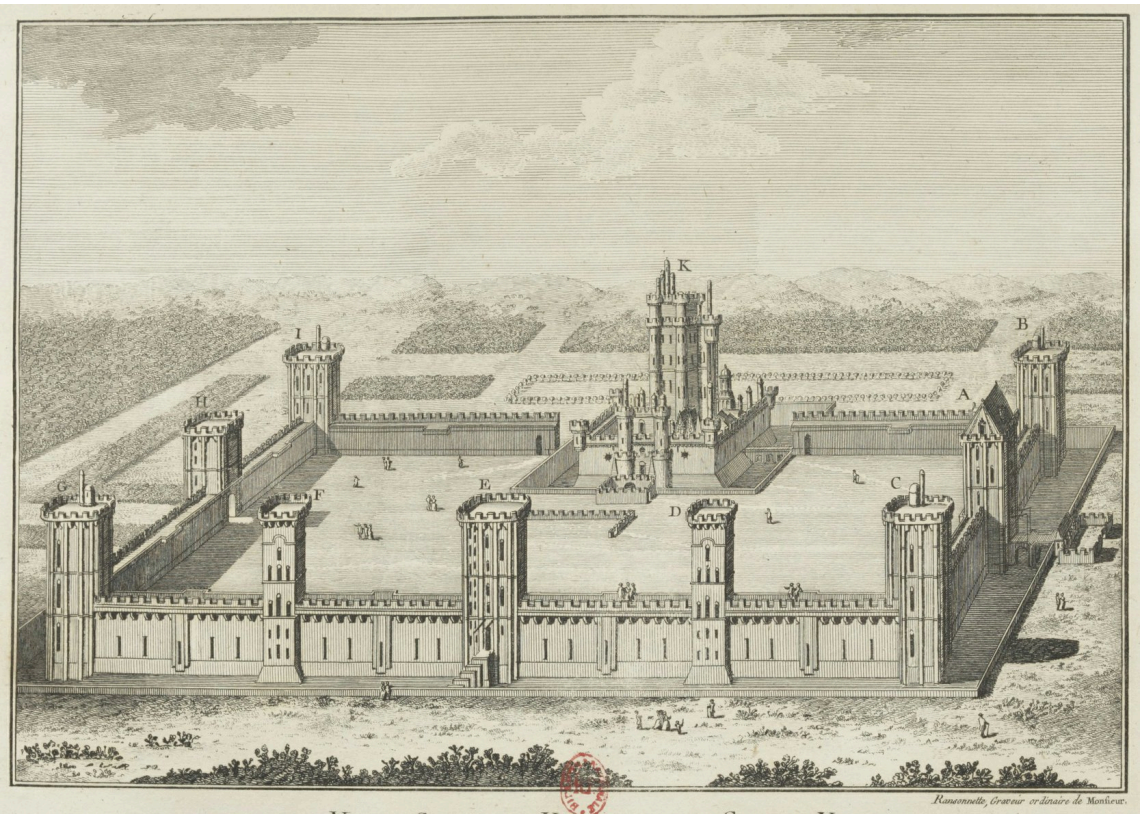

DONJON DH h

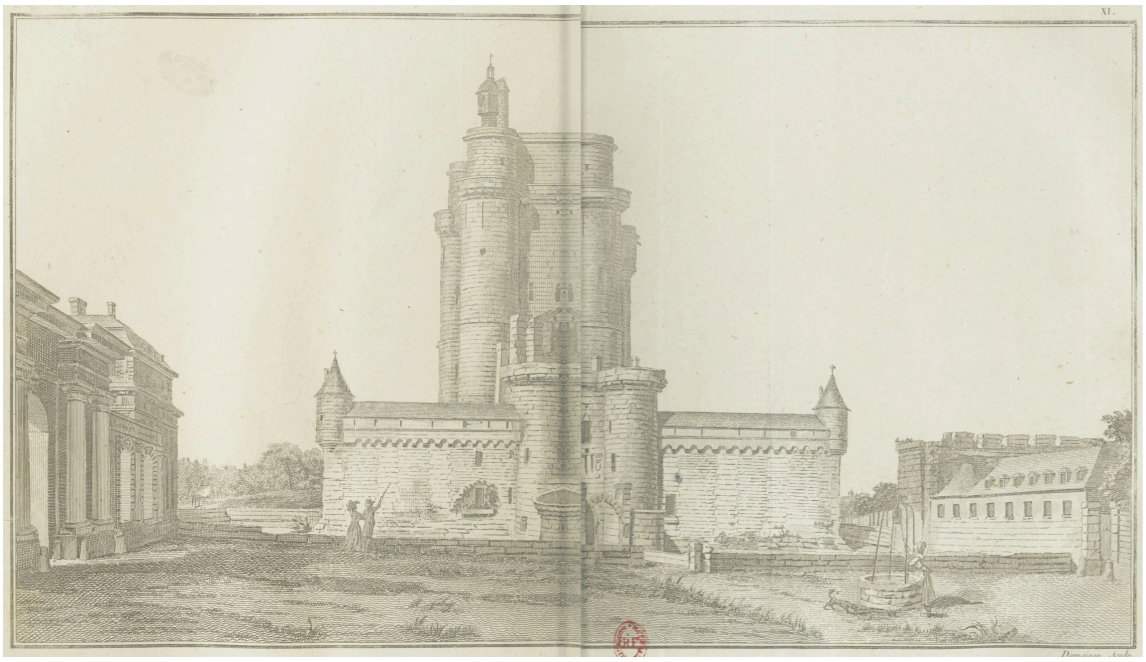

DONJON DE VINCENNES.

XII.

SALLE DU CHATEAU DE VINCENNES.

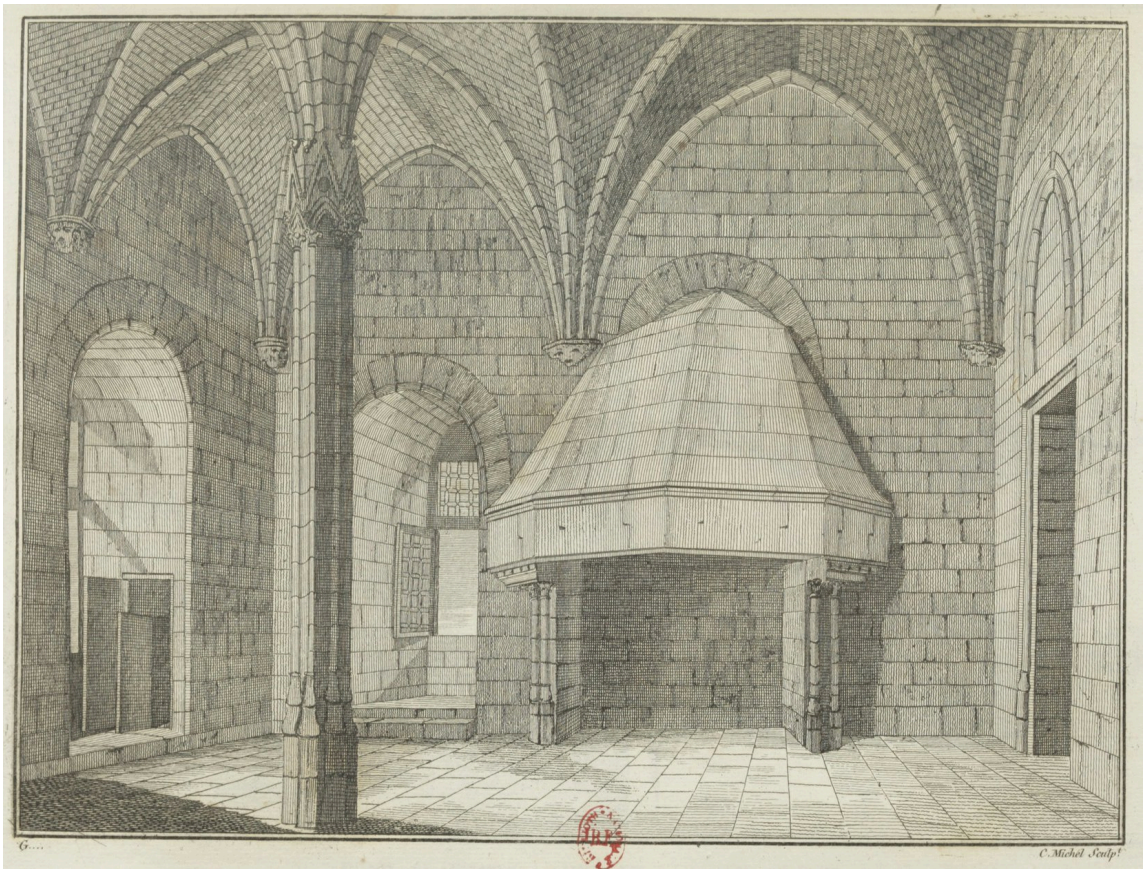

XIII.

PRISON DE MIRABEAU A VINCENNES. — STATUES ANTIQUES.

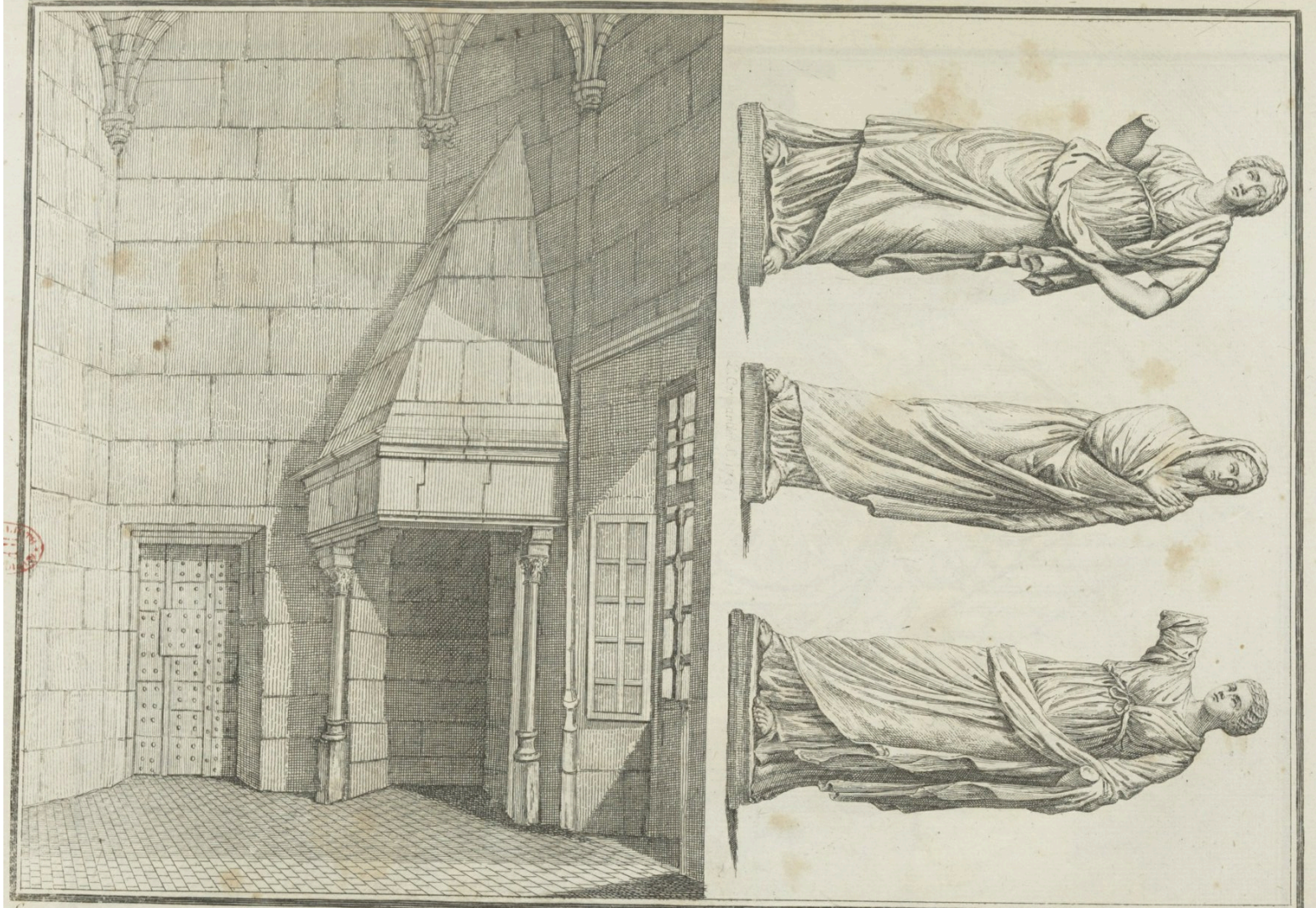

PRISON DE MIRABEAU A VINCENNES. — STATUES ANTIQUES.

L. Carpentier, Sculp.

XIV
PORTAIL DE la S^{TE}. CHAPELLE DE VINCENNES

Brion, del.

Blanchard, sculp.

XV.

VITRAUX ET FIGURES DU A S^{TE} CHAPELLE DE VINCENNES.

XVI.

TOMBES DE LA S^{TE} CHAPELLE DE VINCENNES.

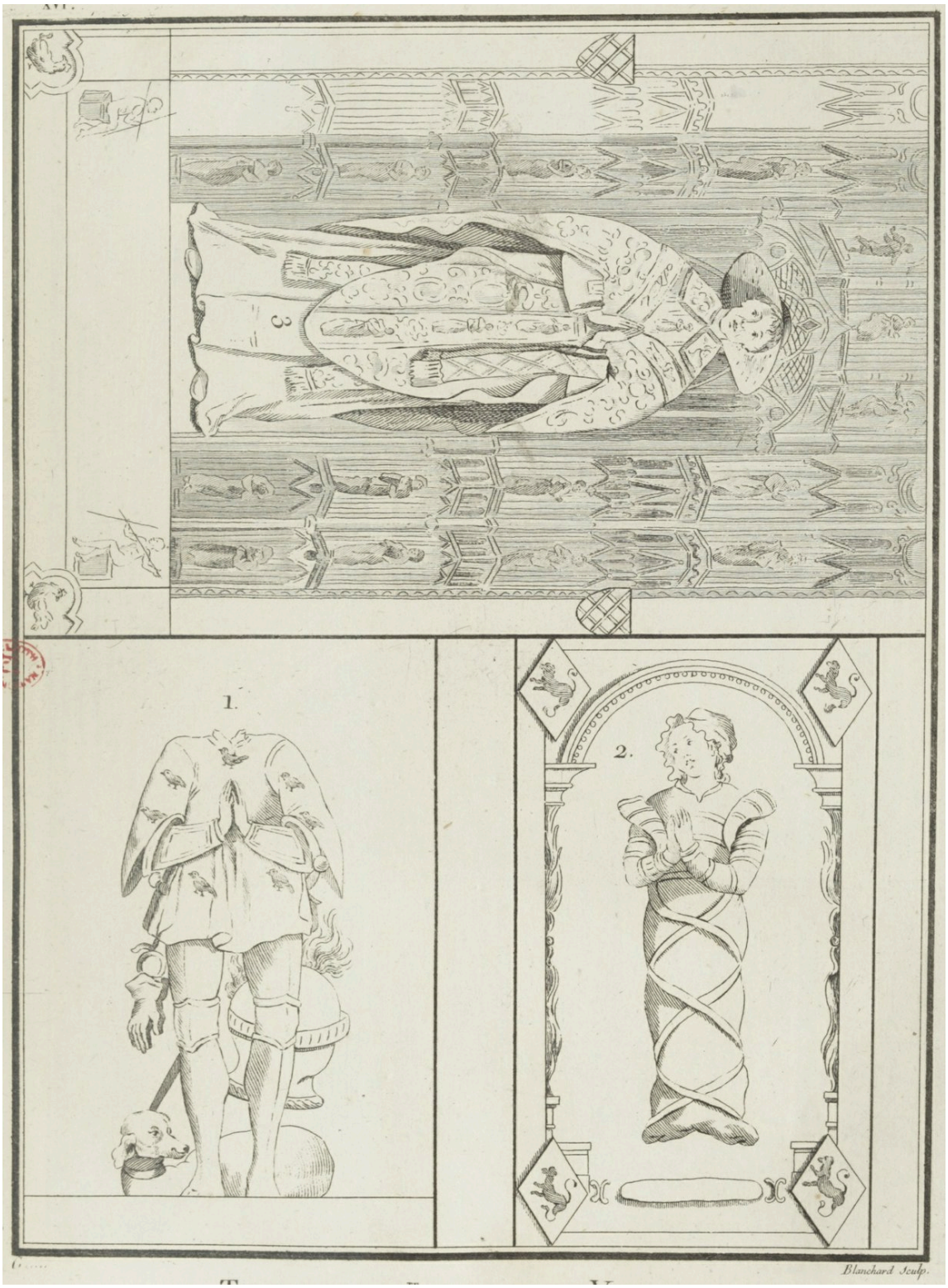

Blanchard Sculp.

XVII.

INTÉRIEUR ET JUBÉ DE LA S^{te} CHAPELLE DE VINCENNES.

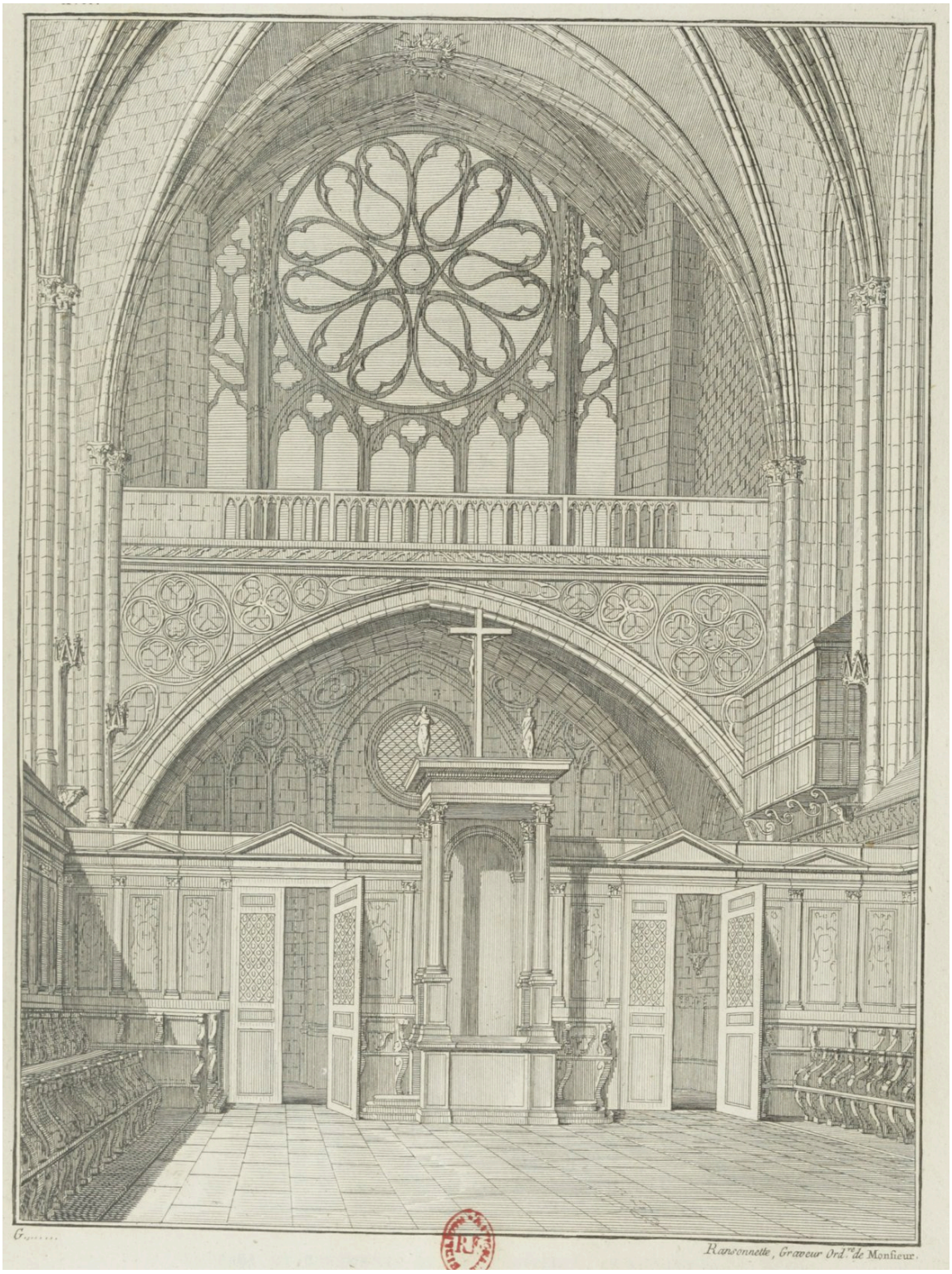

G.....

Ransonnette, Graveur Ord.re de Monsieur.

XVIII

VITRAUX ET ORNEMENTS DE LA CHAPELLE DE VINCENNES.

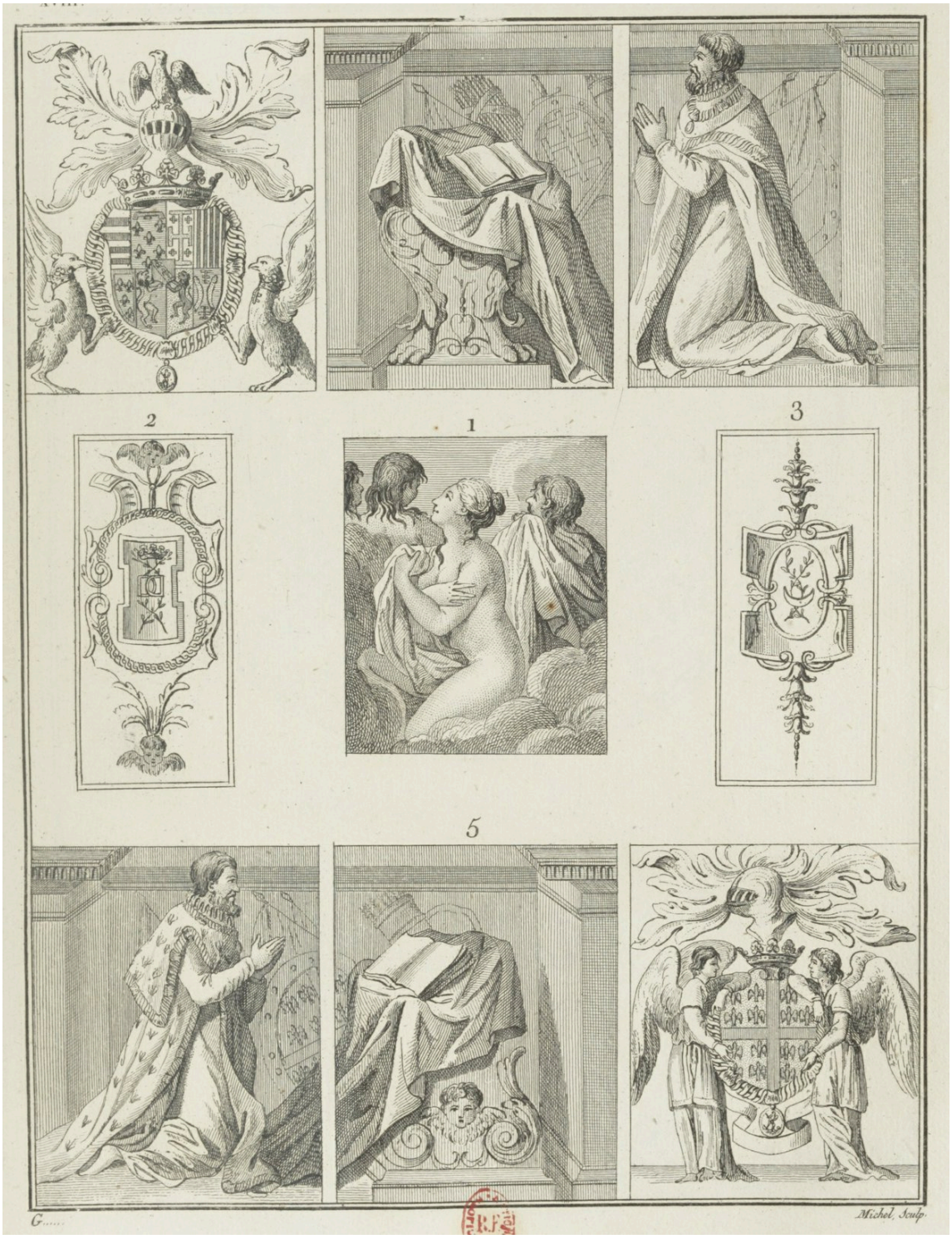

XIX.

BAPTISTAIRE DE S^{t} LOUIS.

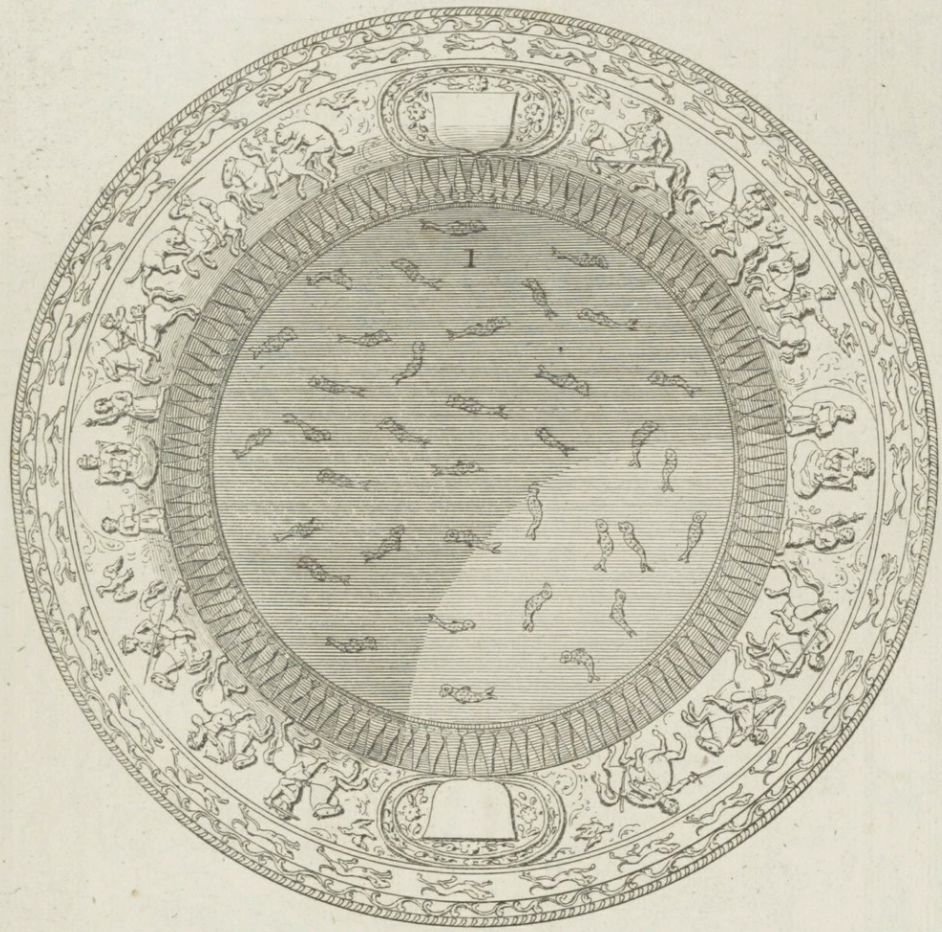

عمل المقام محمد ابن الزين خزله

3

BIBLIOTECA

G.....

Ransonnette, Graveur de Monsieur.

XX.

BATISTAIRE DE ST LOUIS.

VUE DU CHATEAU DE W 3

VUE DU CHATEAU DE VINCENNES COTÉ DU PARC.

XXII

PORTE TRIOMPHALE DU CHATEAU DE VINCENNES. TOUR DU DIABLE.

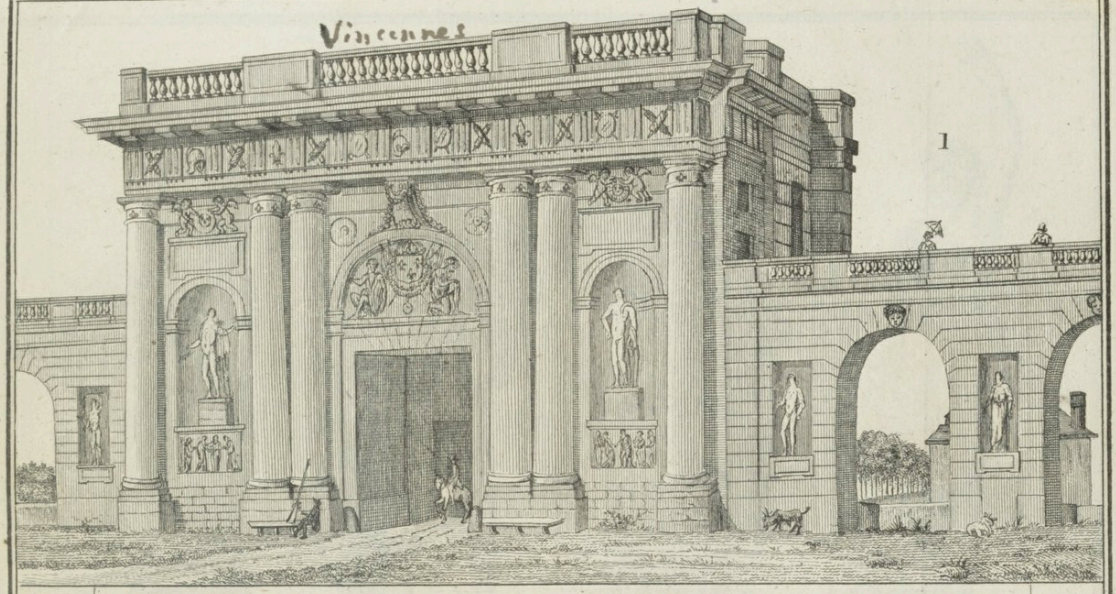

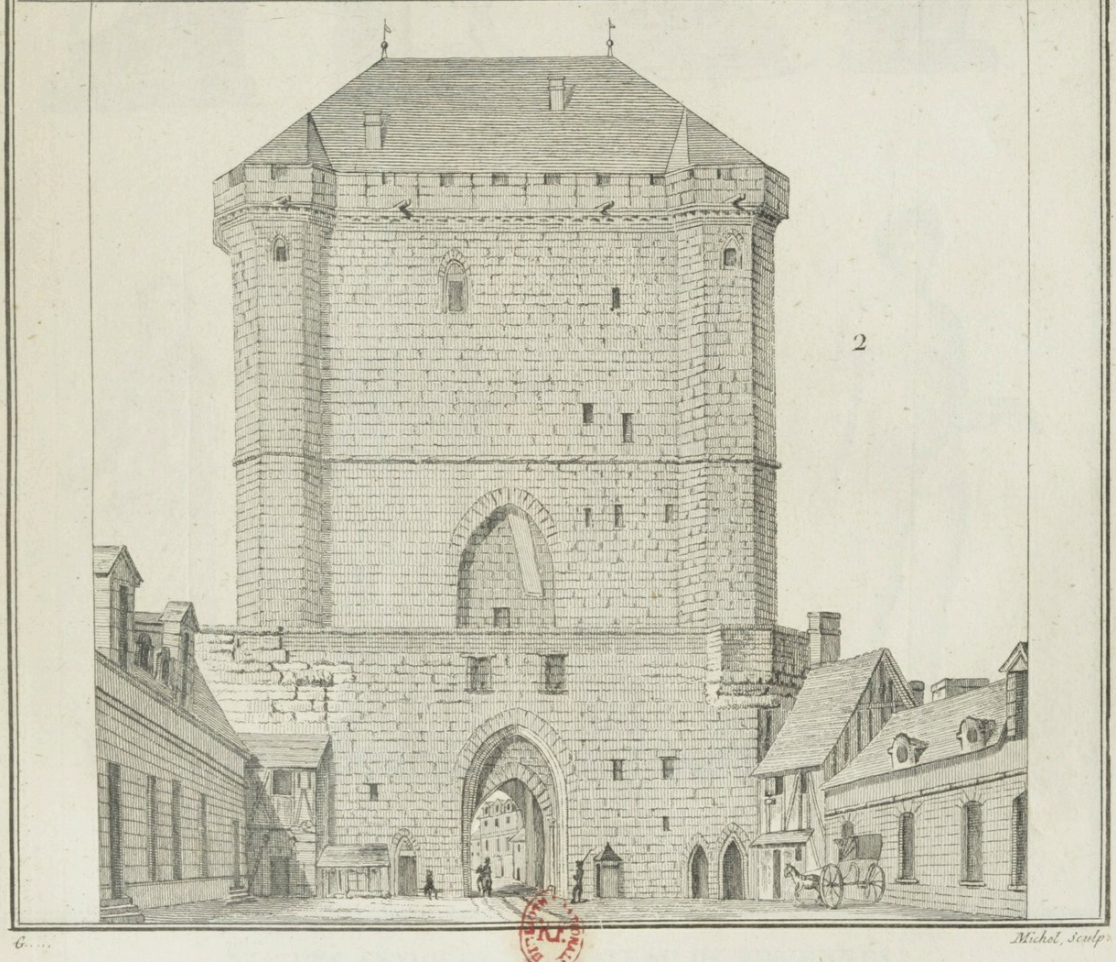

Michel, Sculp.

XXIII.

STATUES ANTIQUES DU CHATEAU DE VINCENNES

XXIV.

BEFFROY DE S^{t}. WINOX.

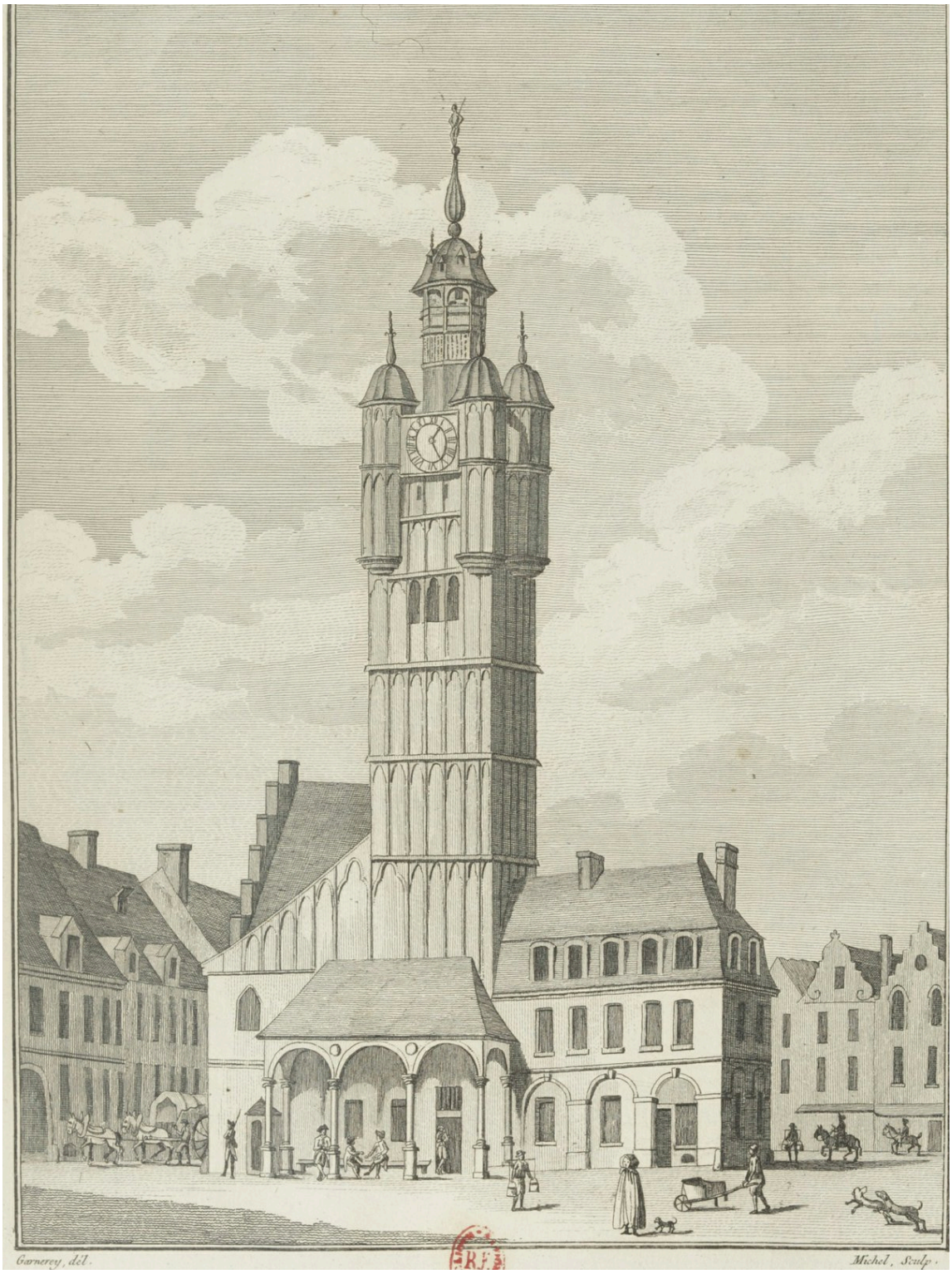

XXV.

TOMBEAU D’ ANTOINE DE VAUDRIPONT.

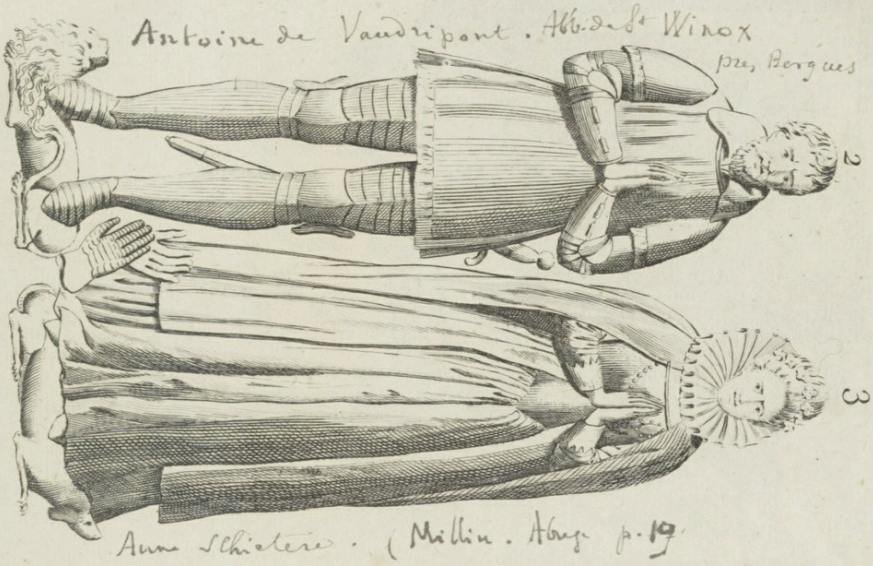

Anne Schieteren . (Millin . Abrégé p. 19.

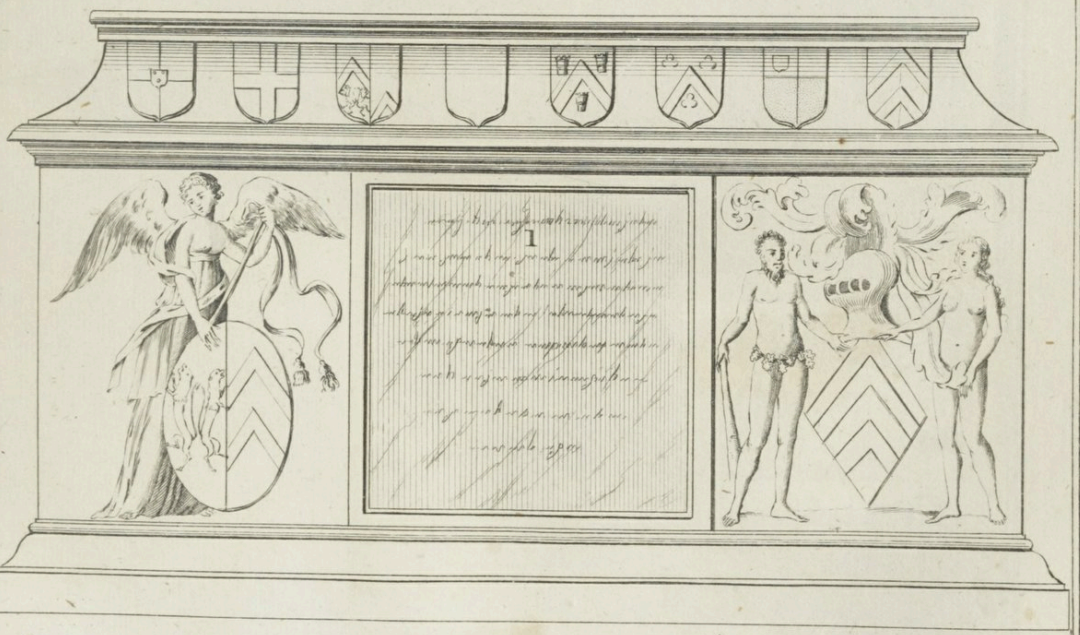

Carneray, del.

Blanchard, Sculp.

ÉGLISE SAINT PIERRE À CALAIS.

XXVI.

Garnerey, dél.

BEFFROI DE L’ HOTTOH

BEFFROI DE L’HOTTOHDE VILLE DE CALAIS.

XXVIII.

HOTEL DE GUISE CALAIS

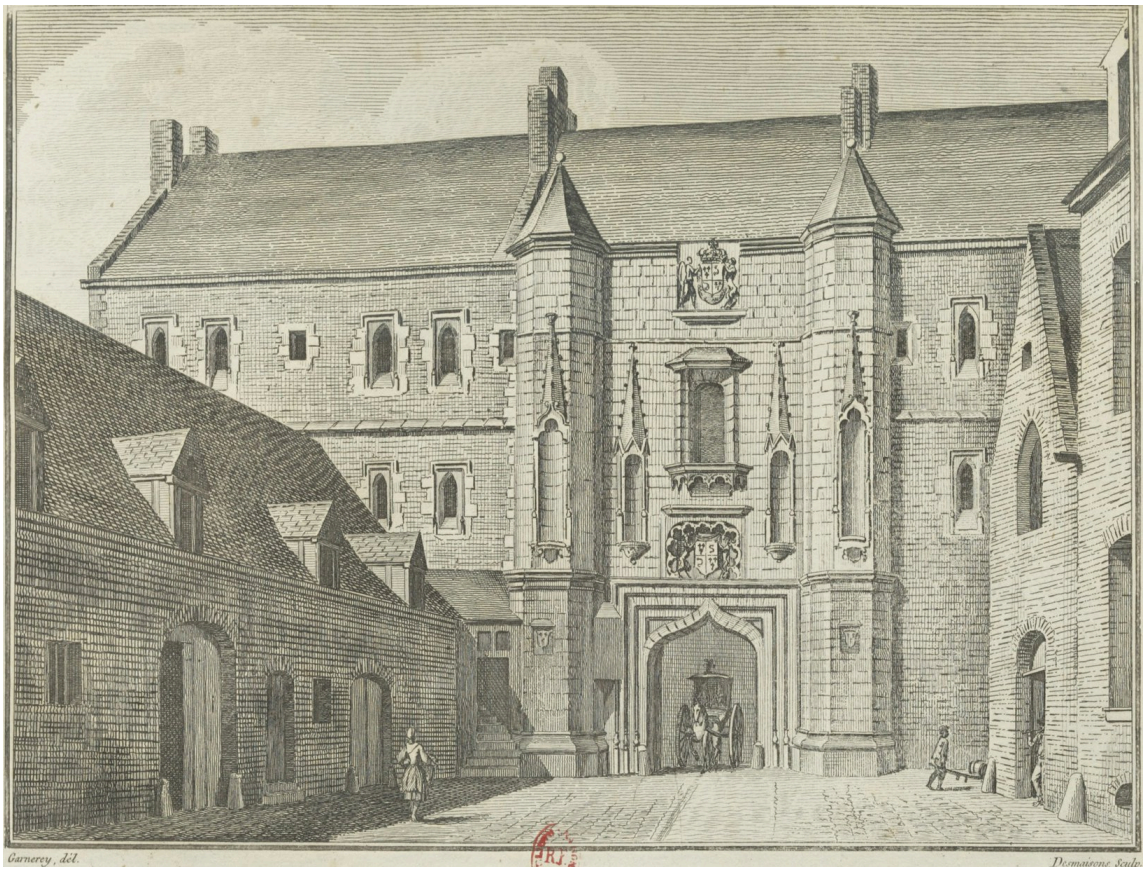

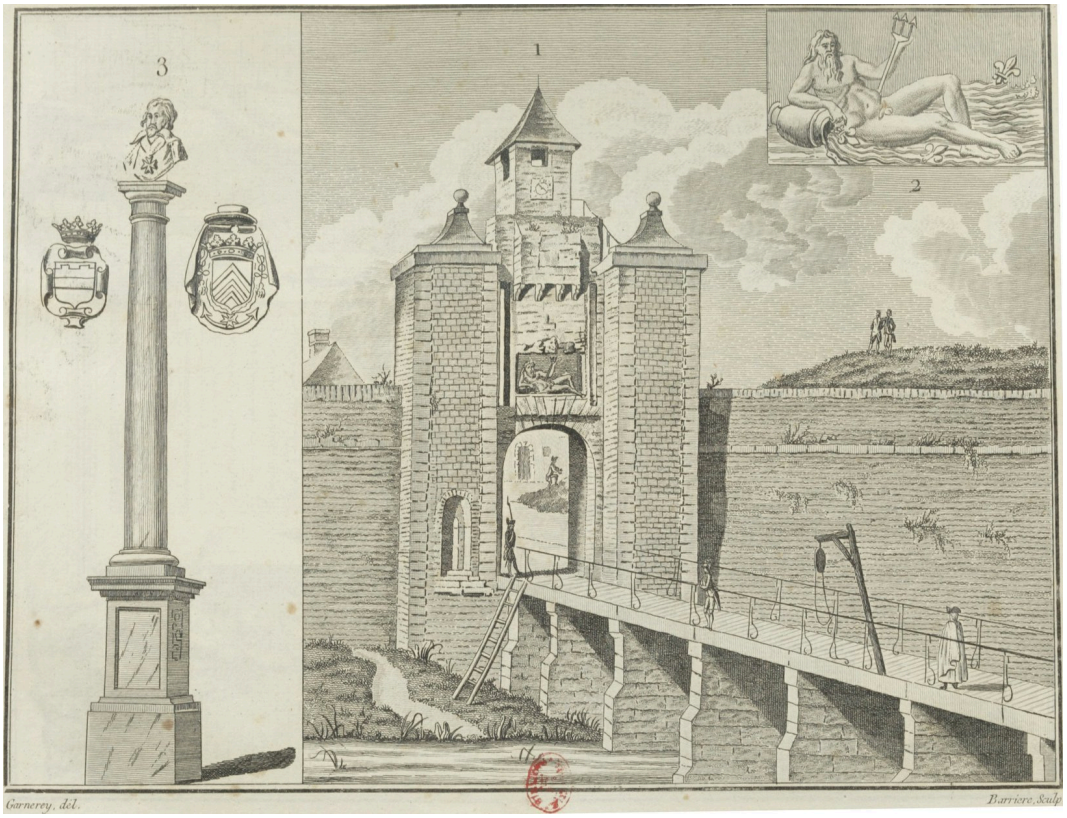

PORTE, DE LA CITADELLE A CALAIS.

XIX
BUSTE DE RICHELIEU.

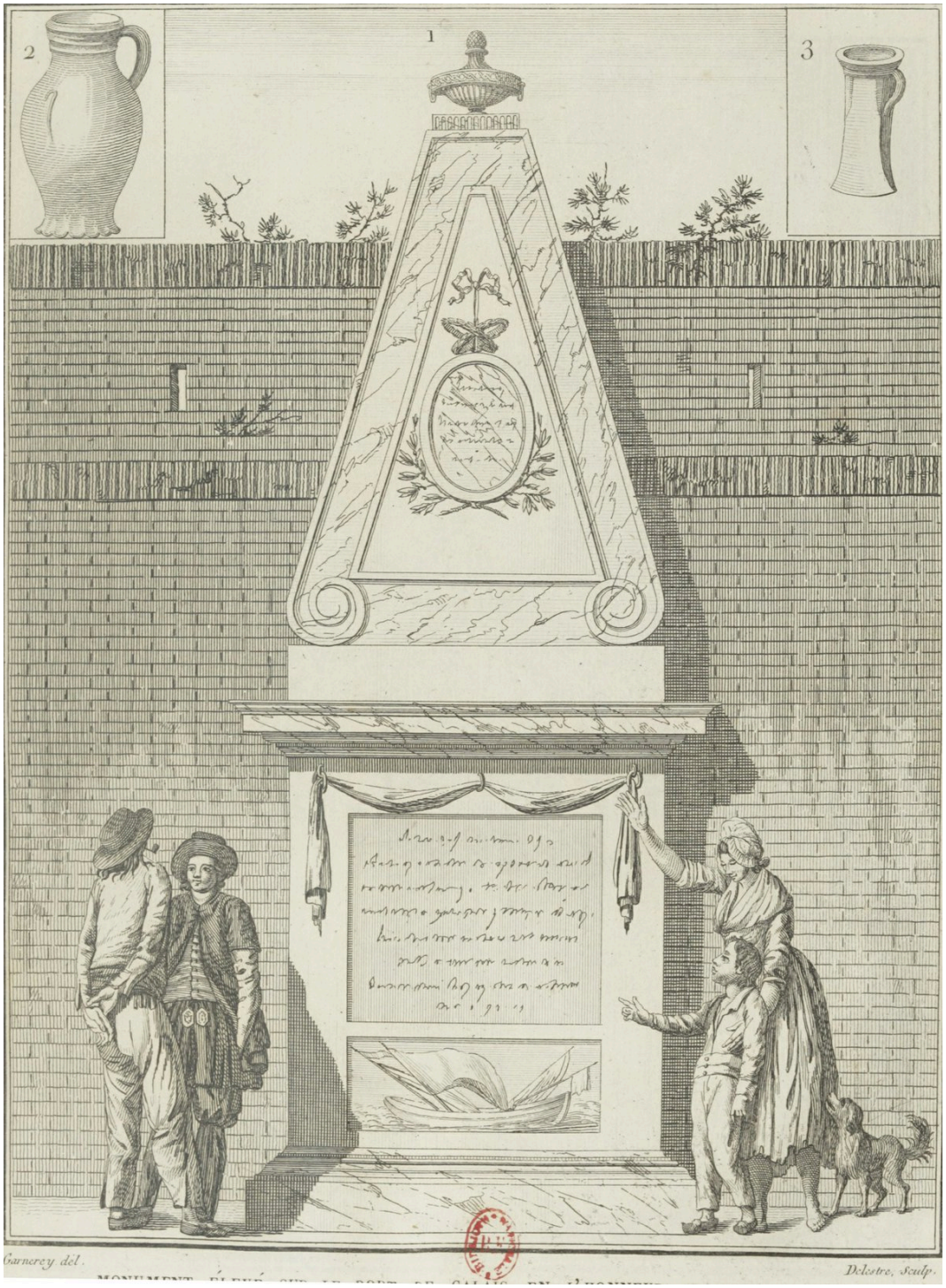

MONUMENT ÉLEVÉ SUR LE PORT DE CALAIS EN L'HONNEUR DE DEUX MATELOTS.
VASES ET INSTRUMENT DE GUERRE.

XXX.

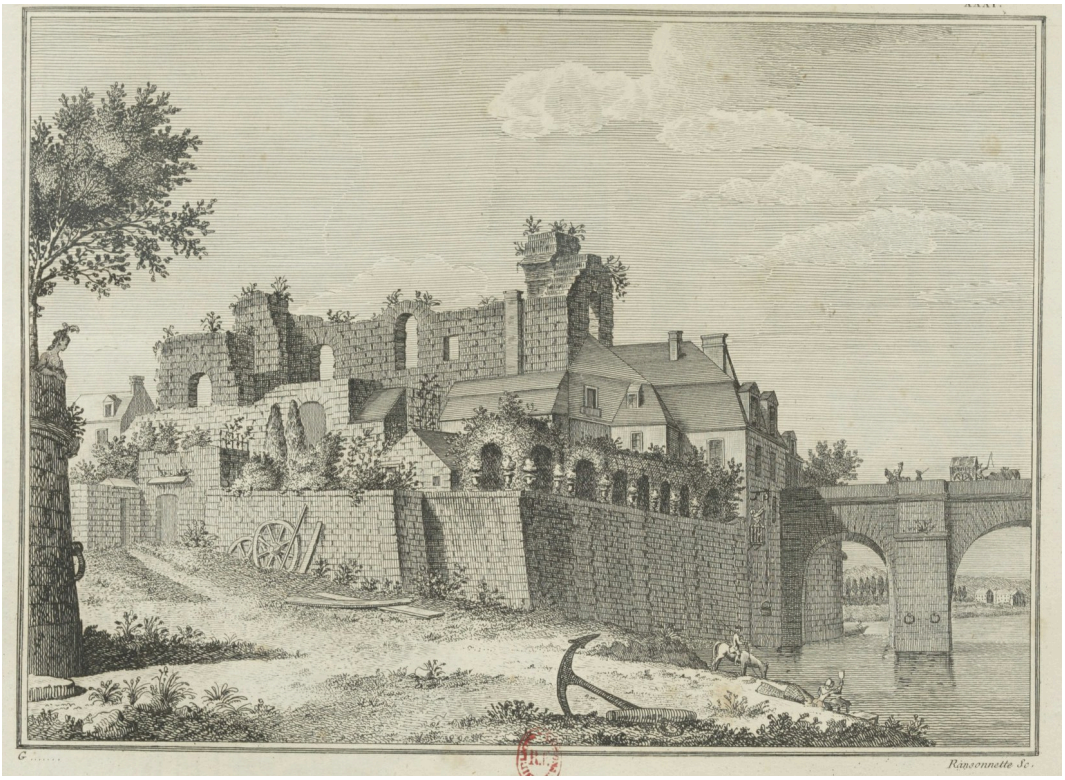

CHATEAU ET PONT DE CORBEIL.

XXXI.

XXXII

RUINES DU CHATEAU DE GISORS — SCULPTURES DE JEAN GOUJON.

2

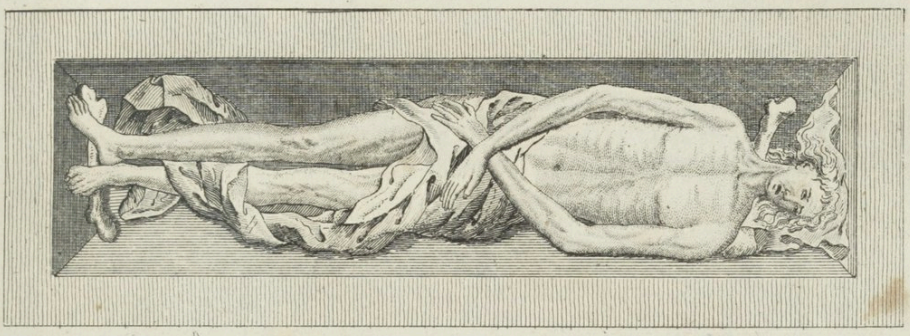

1

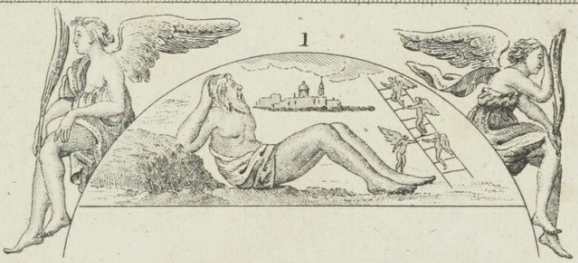

3

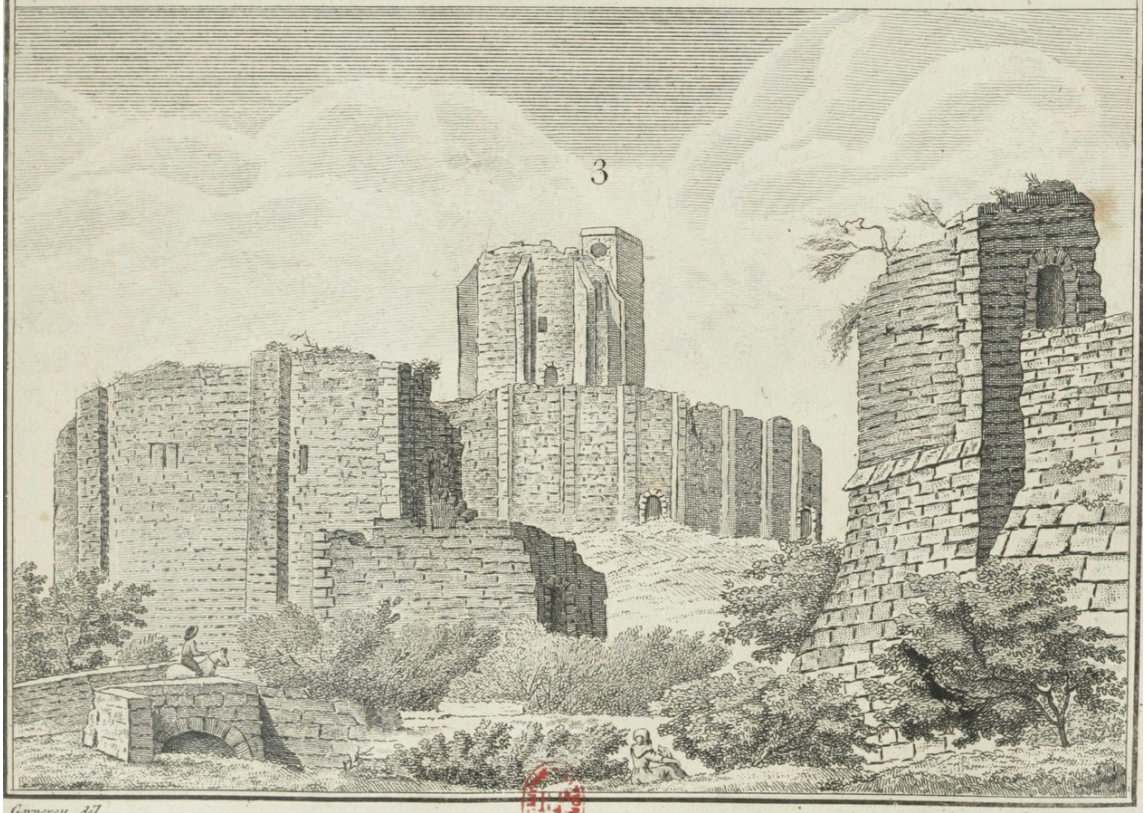

Garneray, del. *Blanchard, Sculp.*

XXXIII.

SCULPTURES ET TOMBES DU CHATEAU DE GISORS.

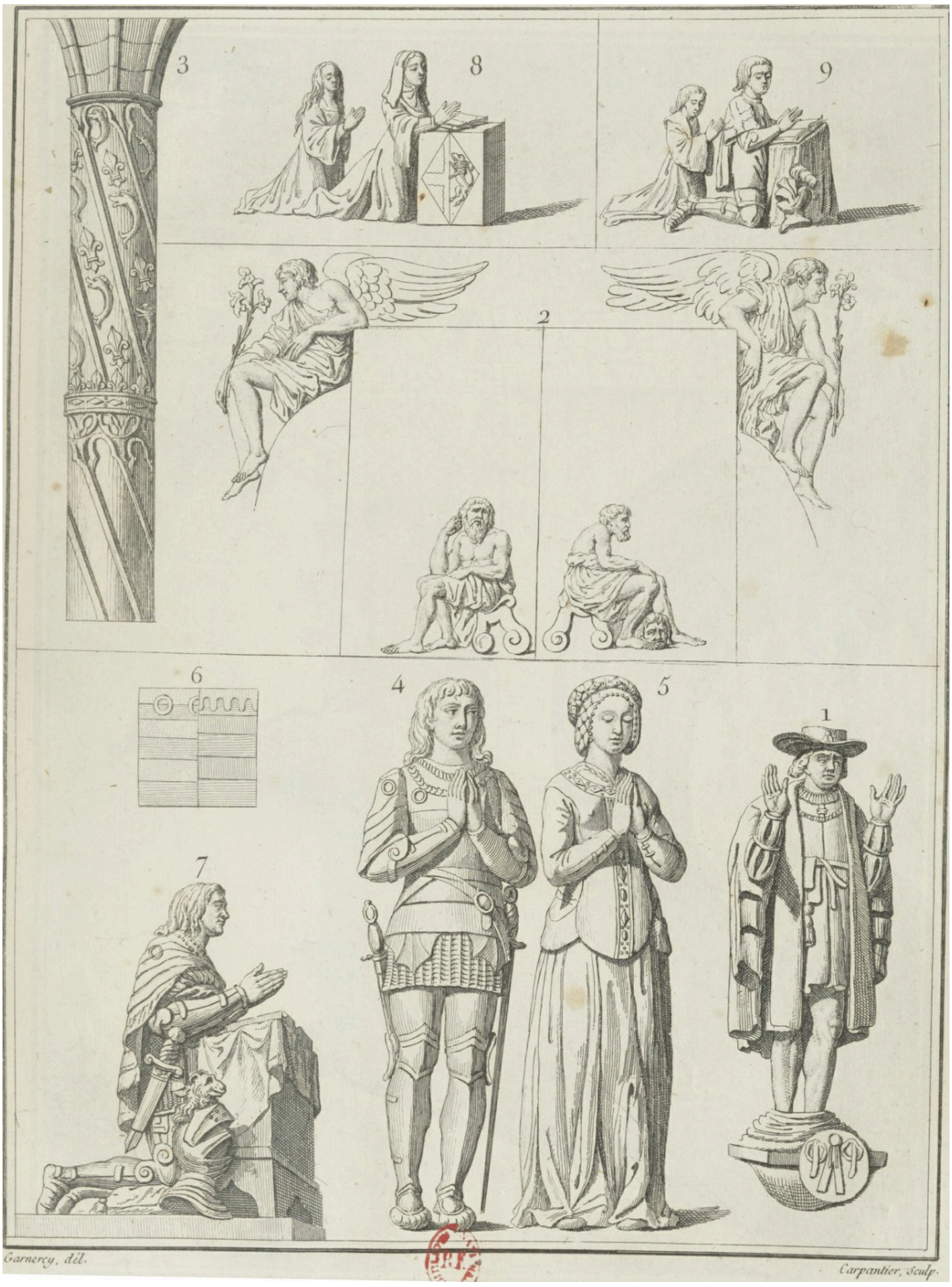
3
8
9
2
6
4
5
1
7
Garnercy, del.
Carpantier, Sculp.

XXXIV

VUE INFERIEURE DE LA F0NTAINE DE JUVISY

XXXV

VUE SUPERIEURE DE LA FONTAINE DE JUVISY

XXXVI.

TABLEAUX REPRÉSENTANT PLUSIEURS PRINCES DE FLANDRES.

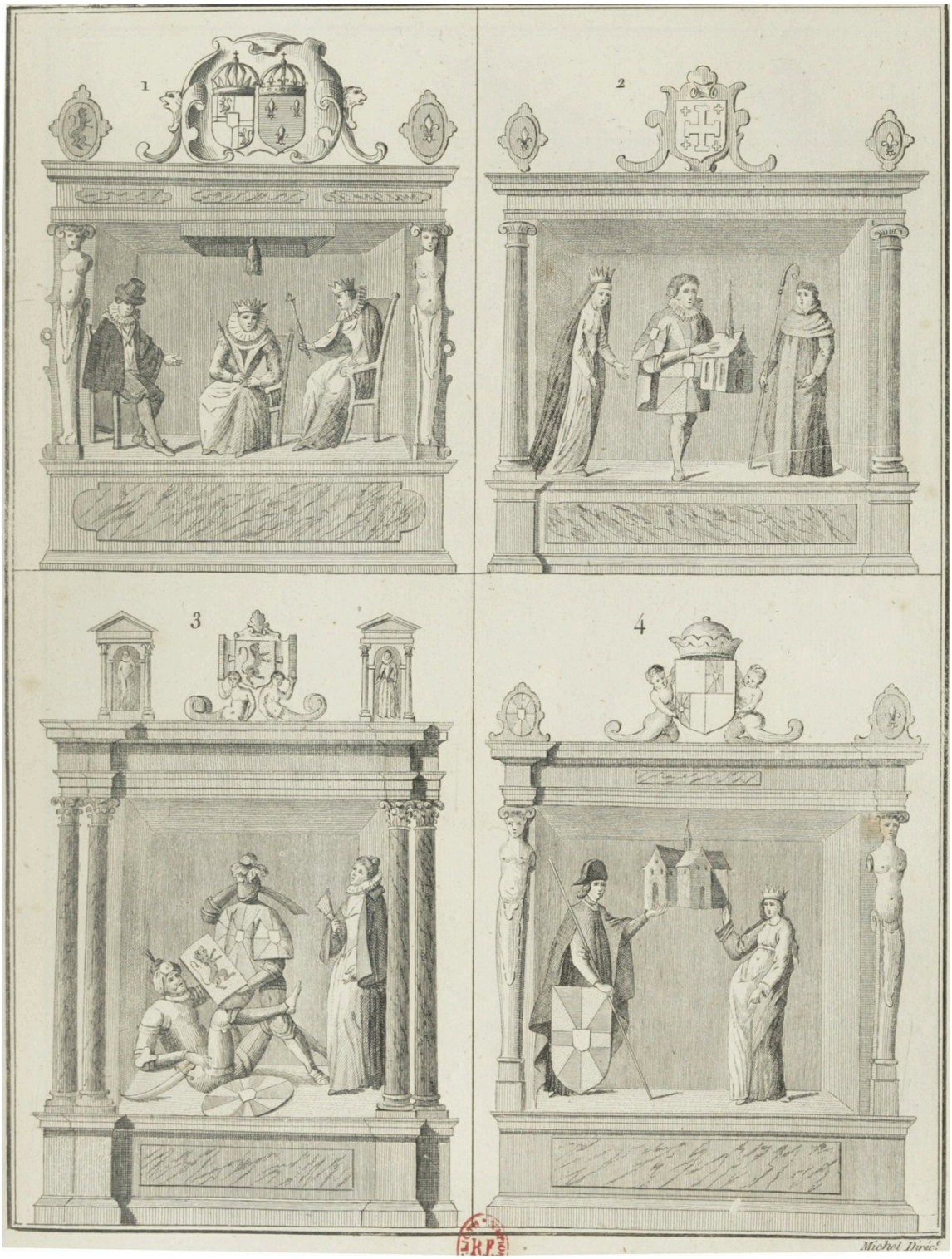
1
2
3
4
Michel Direx.

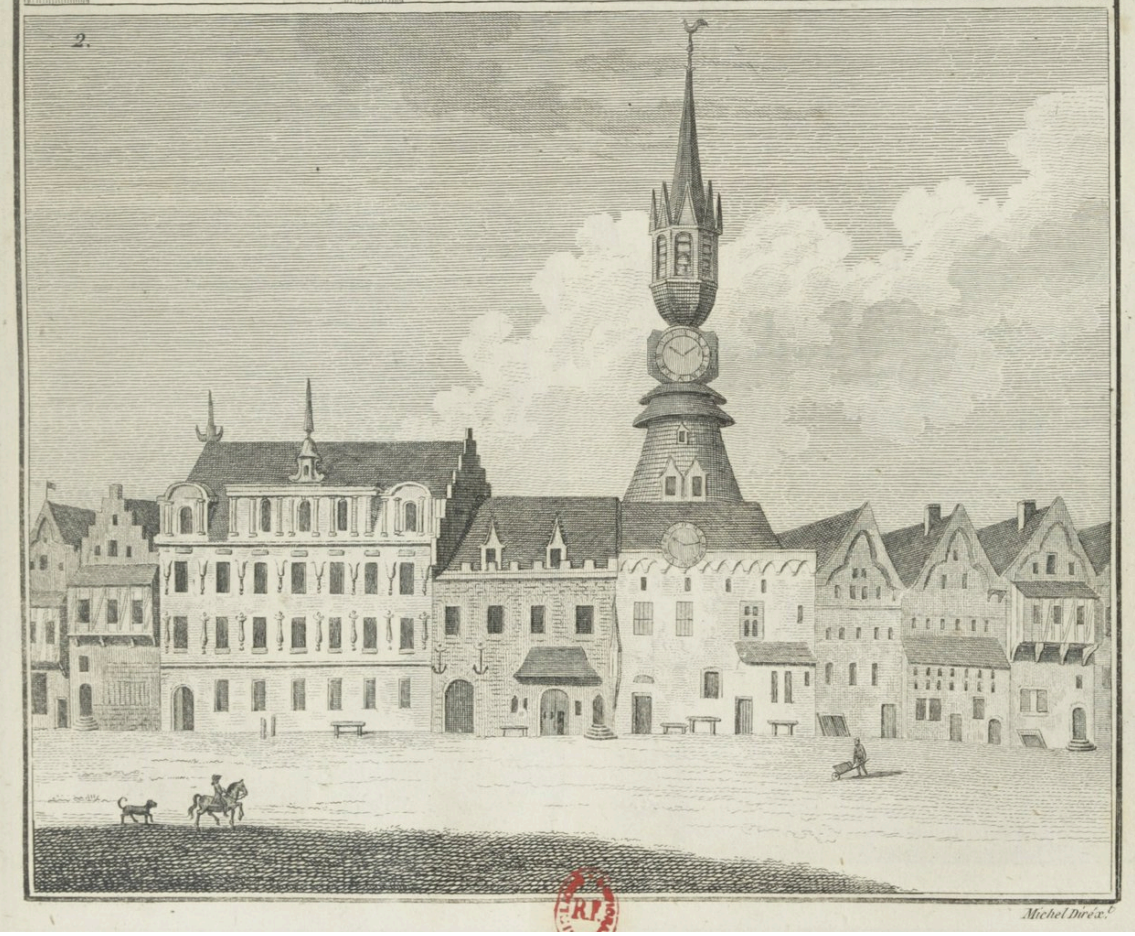

Michel Direx.t

TABLEAU HISTORIQUE — VUE DE L’ANCIEN HOTEL DE VILLE A LILLE EN 1600.

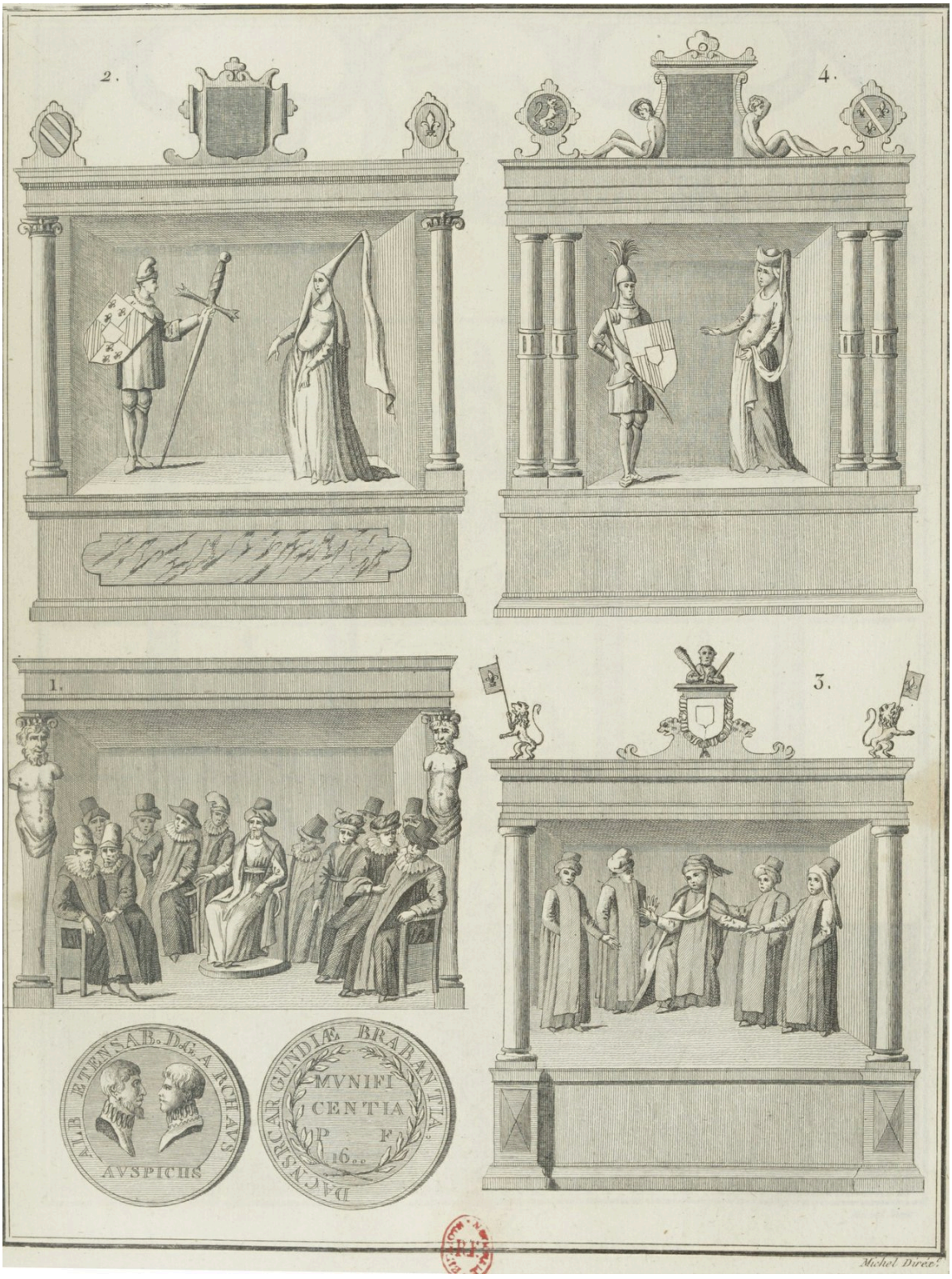

Michel Direct.

TABLEAUX CONCERNANT DIFFERENTS PRINCES FLAMANDS.

XXXIX.

VITRAIL DES SEPT NOBLES DE BRUXELLES.

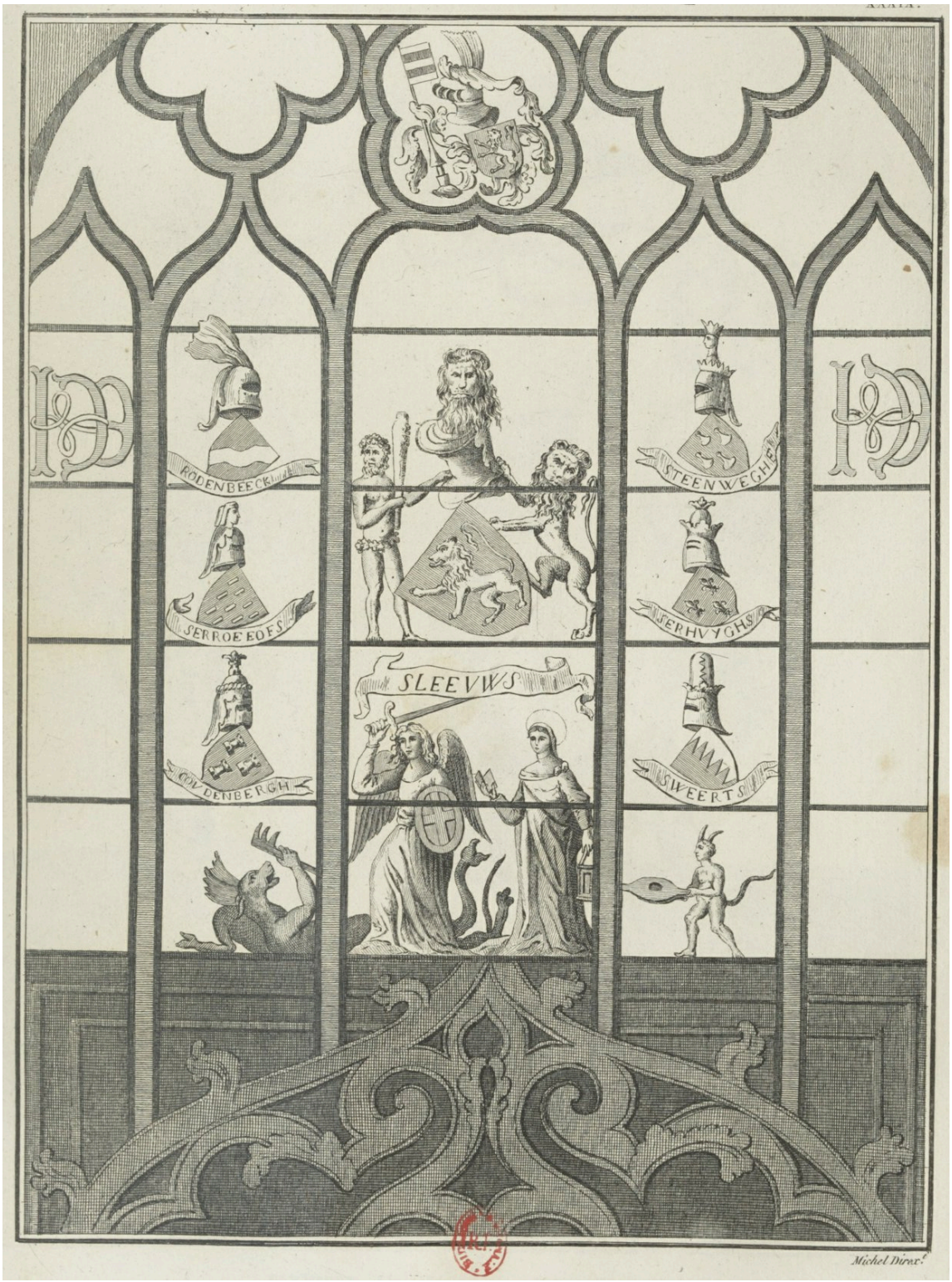

Michel Dirext

XL.

BANNIÈRE DES SLEEUWS ; ECUSSONS

Michel Direx.ᵗ

XLI.

MAISON DES SEPT NOBLES A BRUXELLES

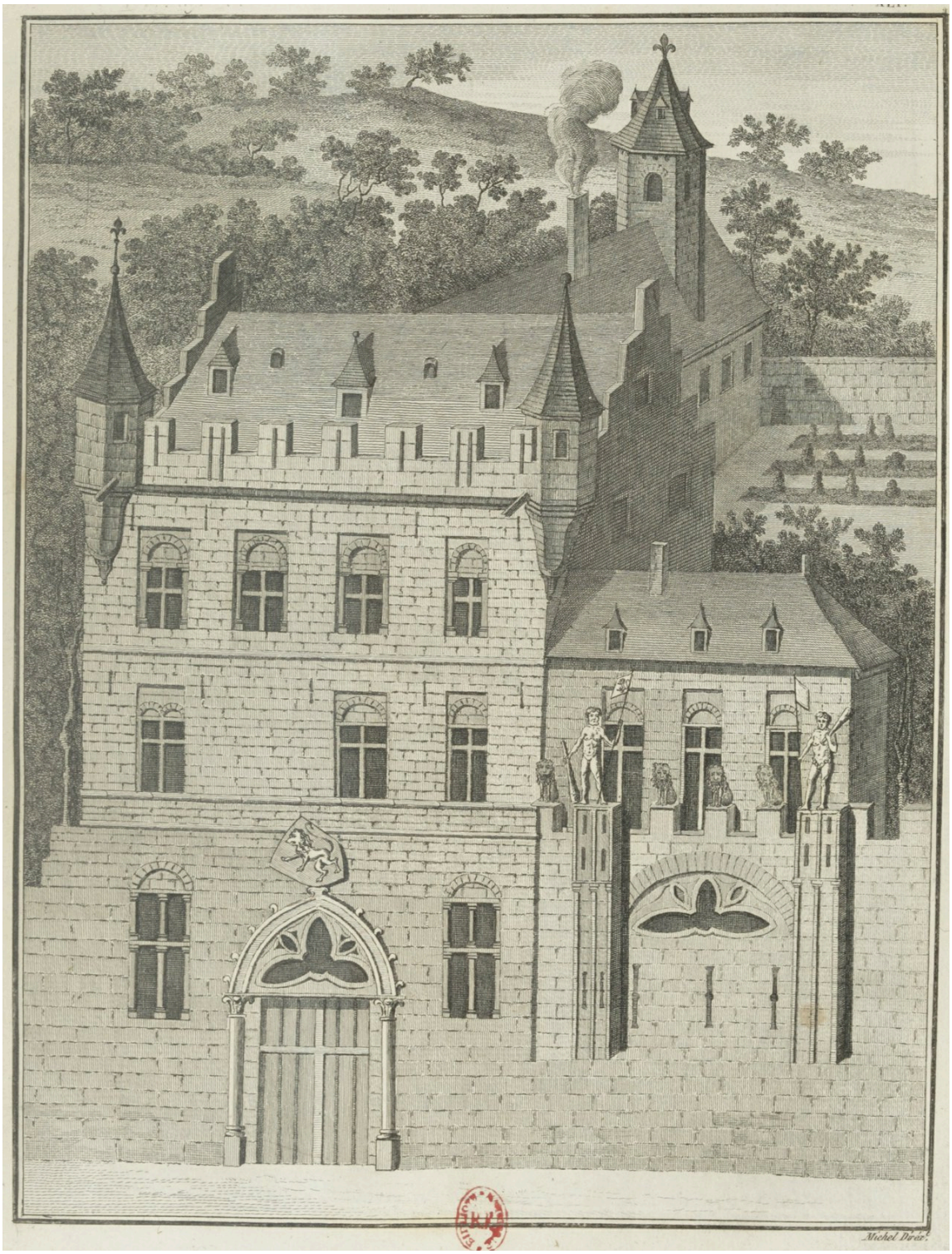

XLII.

VUE DE L'HÔTEL DE VILLE DE LILLE DÉMOLI EN 1664

XLIII.

MAISON COMMUNE ET BEEFFROI DE COMINES.

RUINES DE L’ ANCIENEAU DE COMINES
MAISON COMMUNE. ÉGLISE SAINT PIERRE.

XLV.

PORTE DES MALADES A LILLE.

XLVI.

COUR DU CHATEAU DES COMTES DE FLANDRES A LILLE.

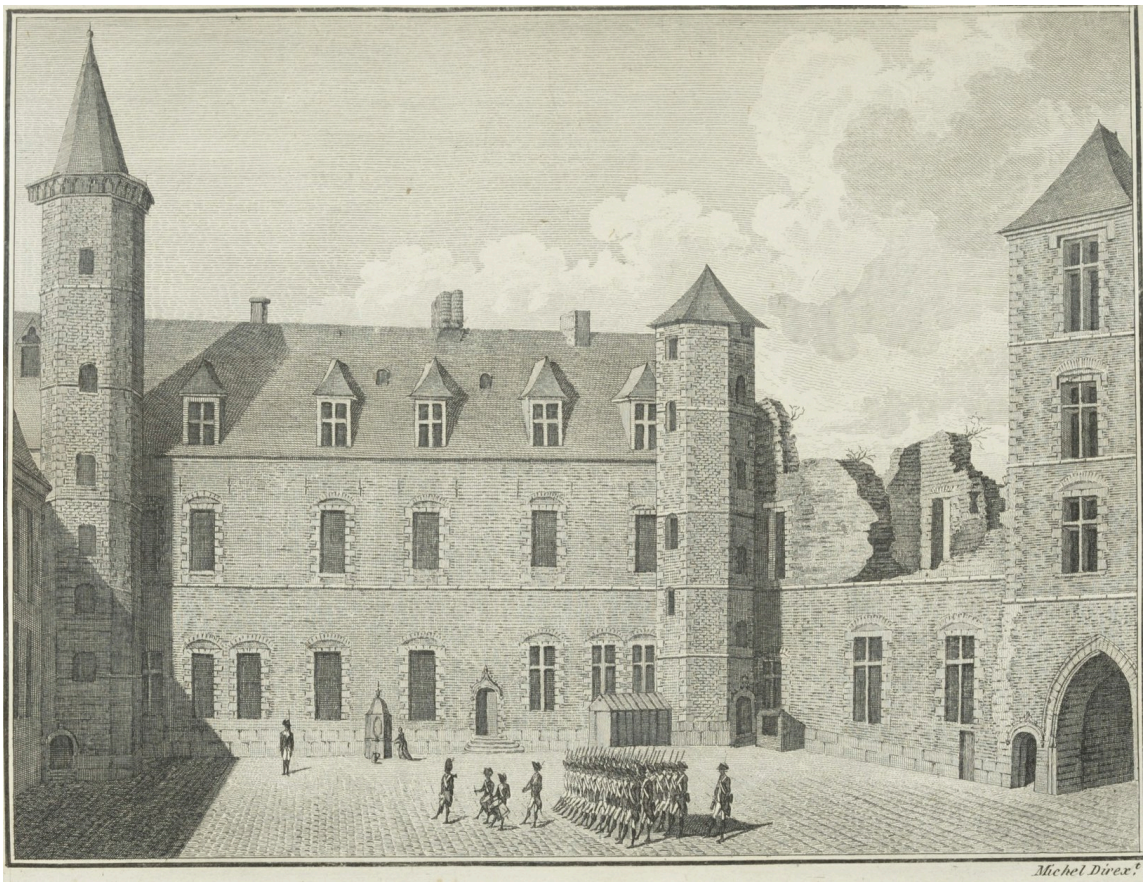

X LVII.

PORTE DU CHATEAU DES COMTES DE FLANDRES À LILLE.

XLVIII.

VIILLE DE MEULAN — TOMBEAU D’ UN ARCHER – SCEAUX

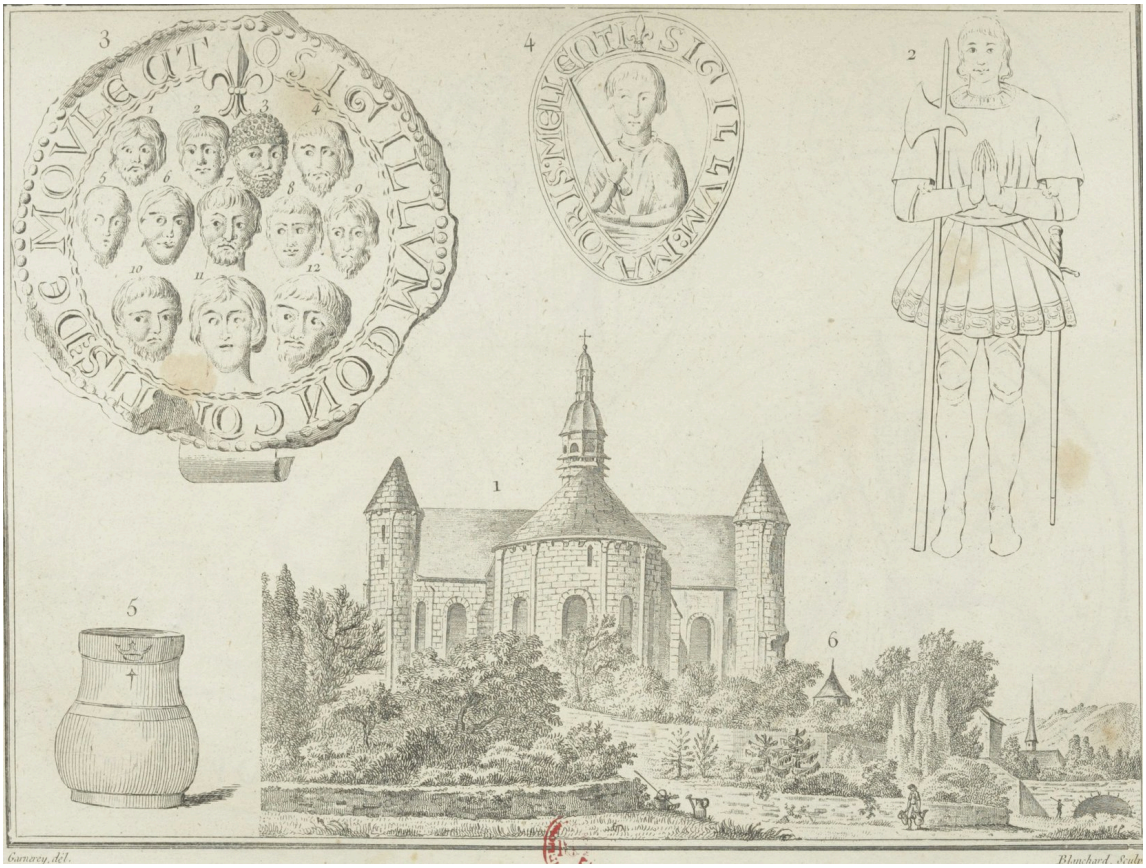

XLIX.

SCEAUX DES COMTES DE MEULAN.

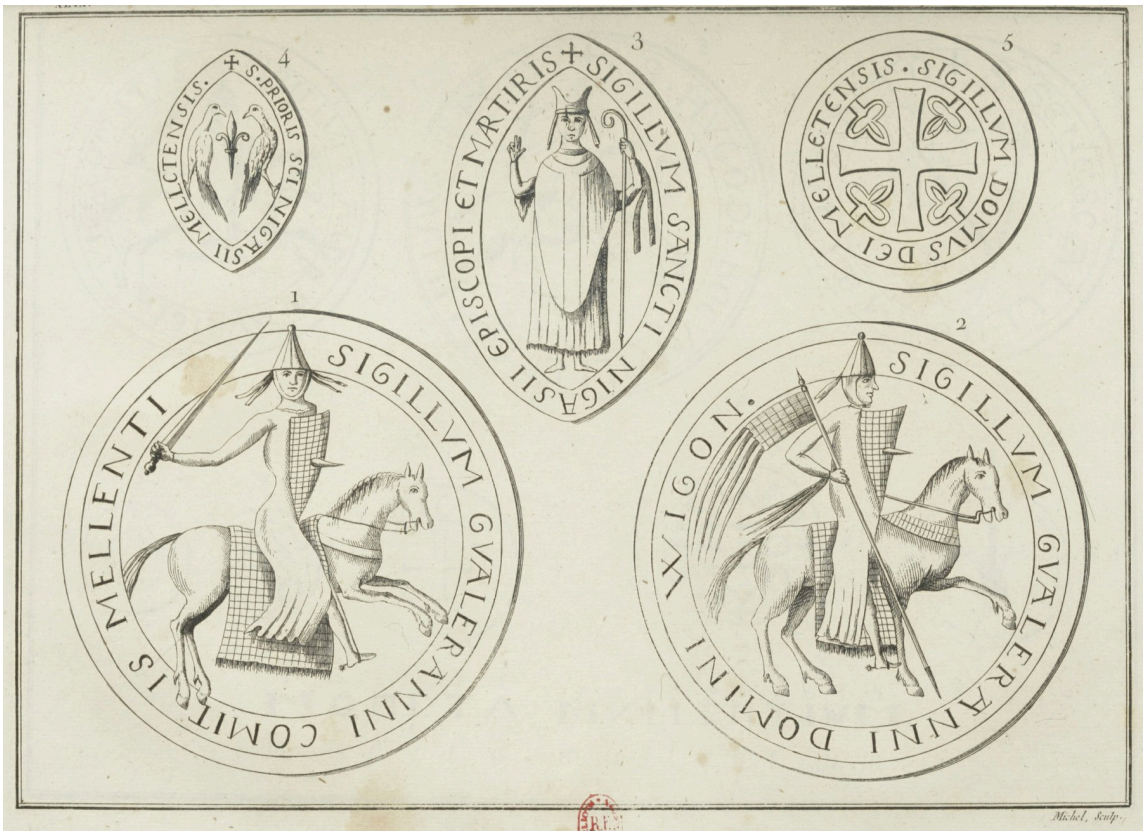

L.

SCEAUX DES COMTES DE MEULAN.

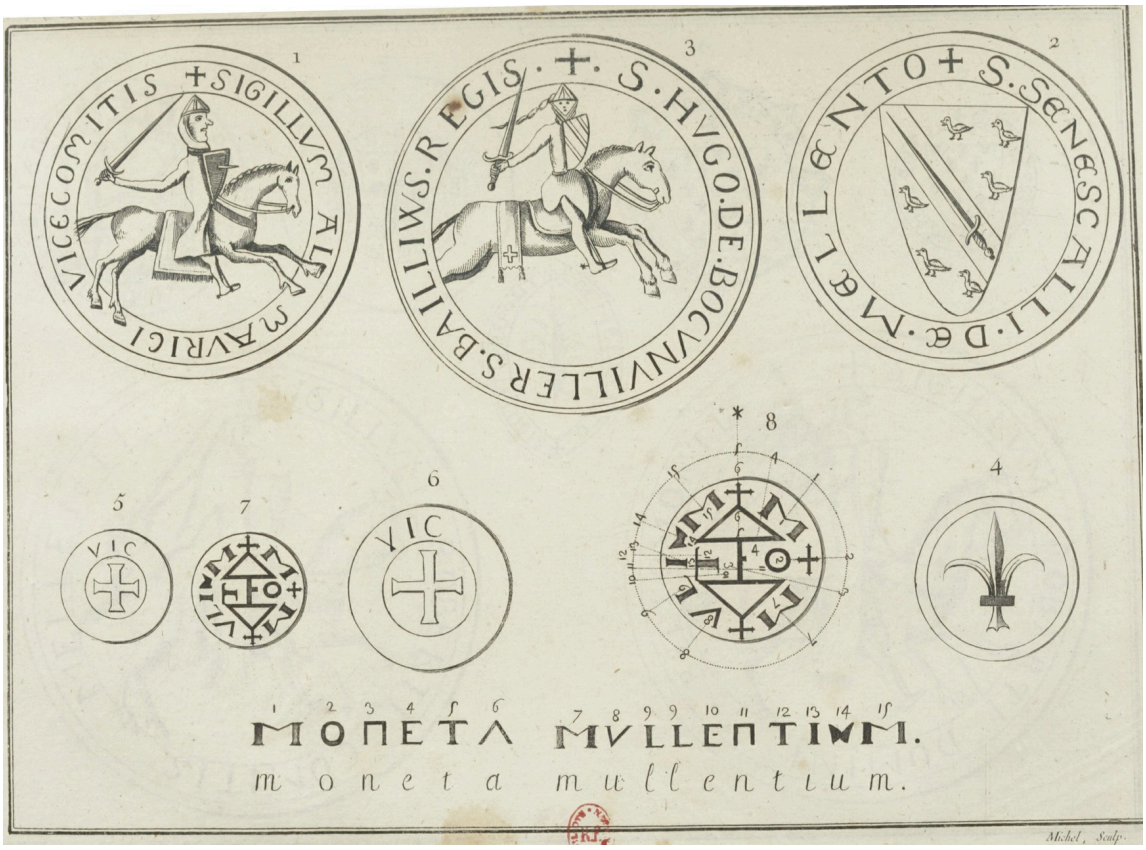

SCEAUX DES COMTES DE MEUI.AN

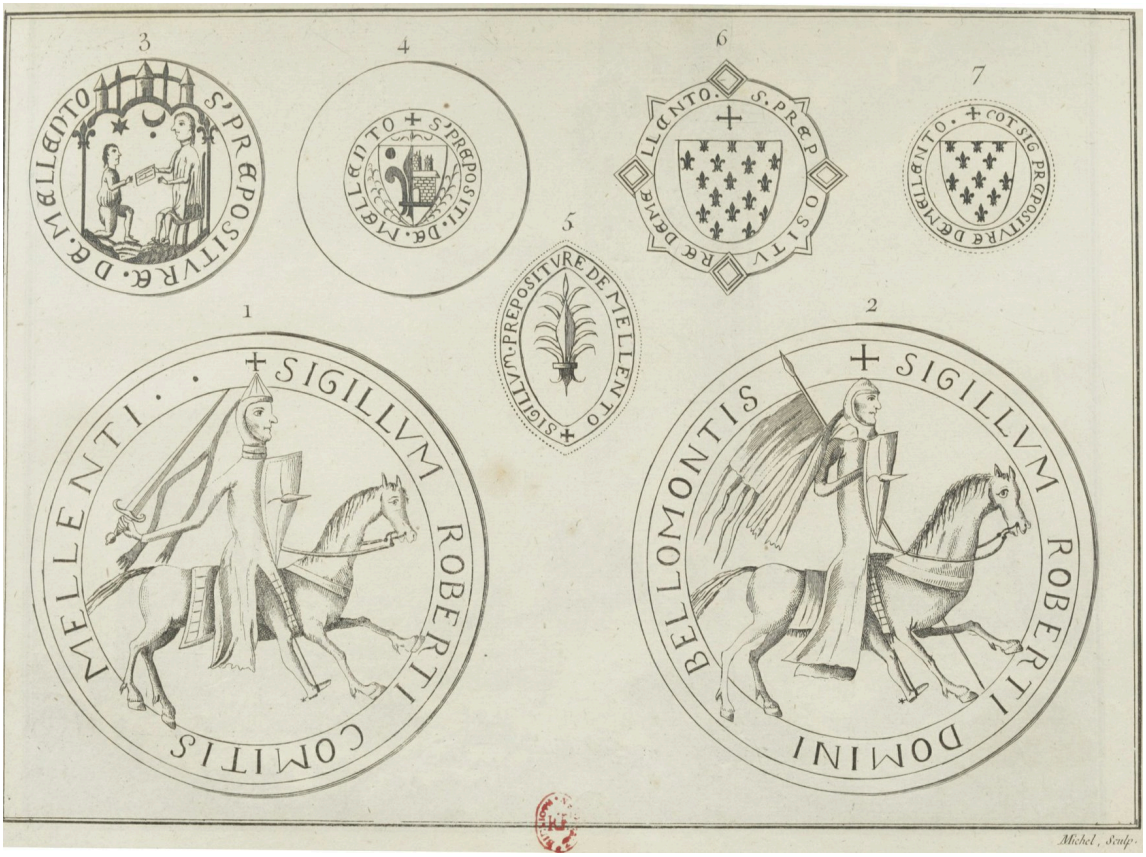

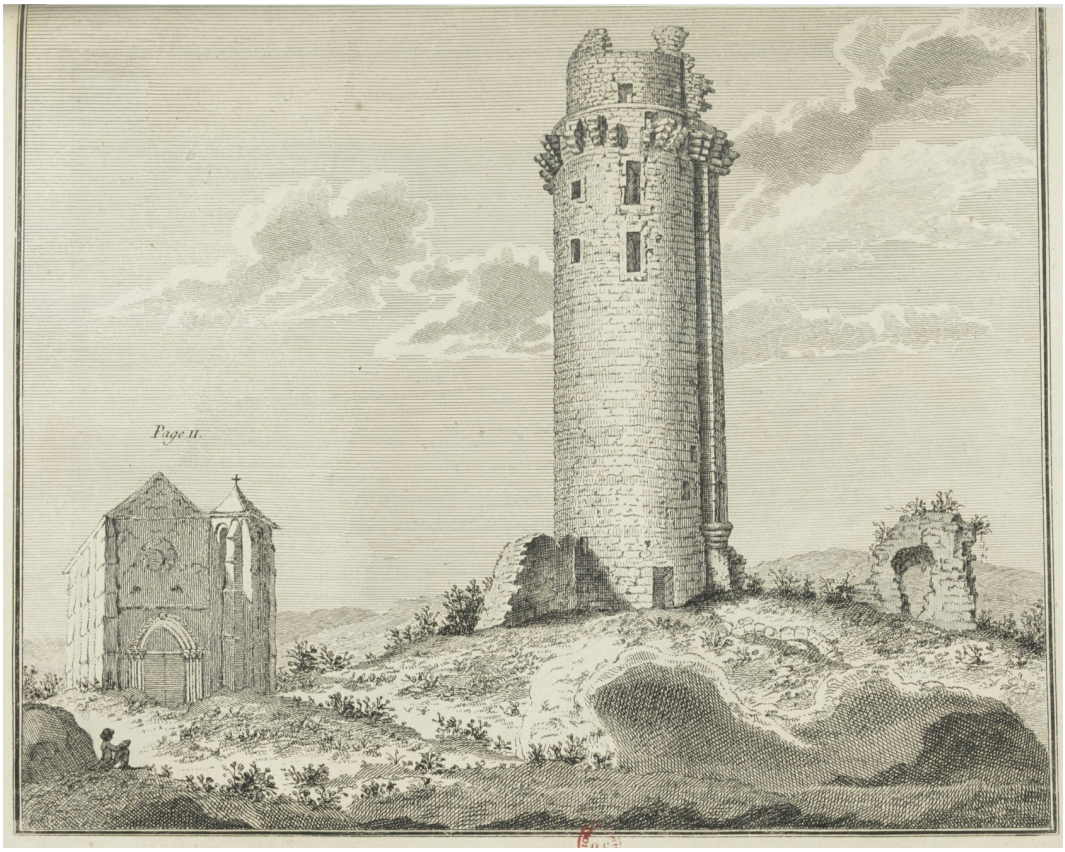

PRIEURÉ DE S^{T}. LAURENT.

TOUR DE MONTLHÉRY.

LIII.

MONUMENT DE LA PUCELLE D’ORLEANS.

LIV.

VUE DE LA VILLE DE PONT DE L’ARCHE.

LV.

LA GROSSE HORLOGE – FONTAINE DU MASSACRE
FONTAINE DE LA CROSSE A ROUEN.

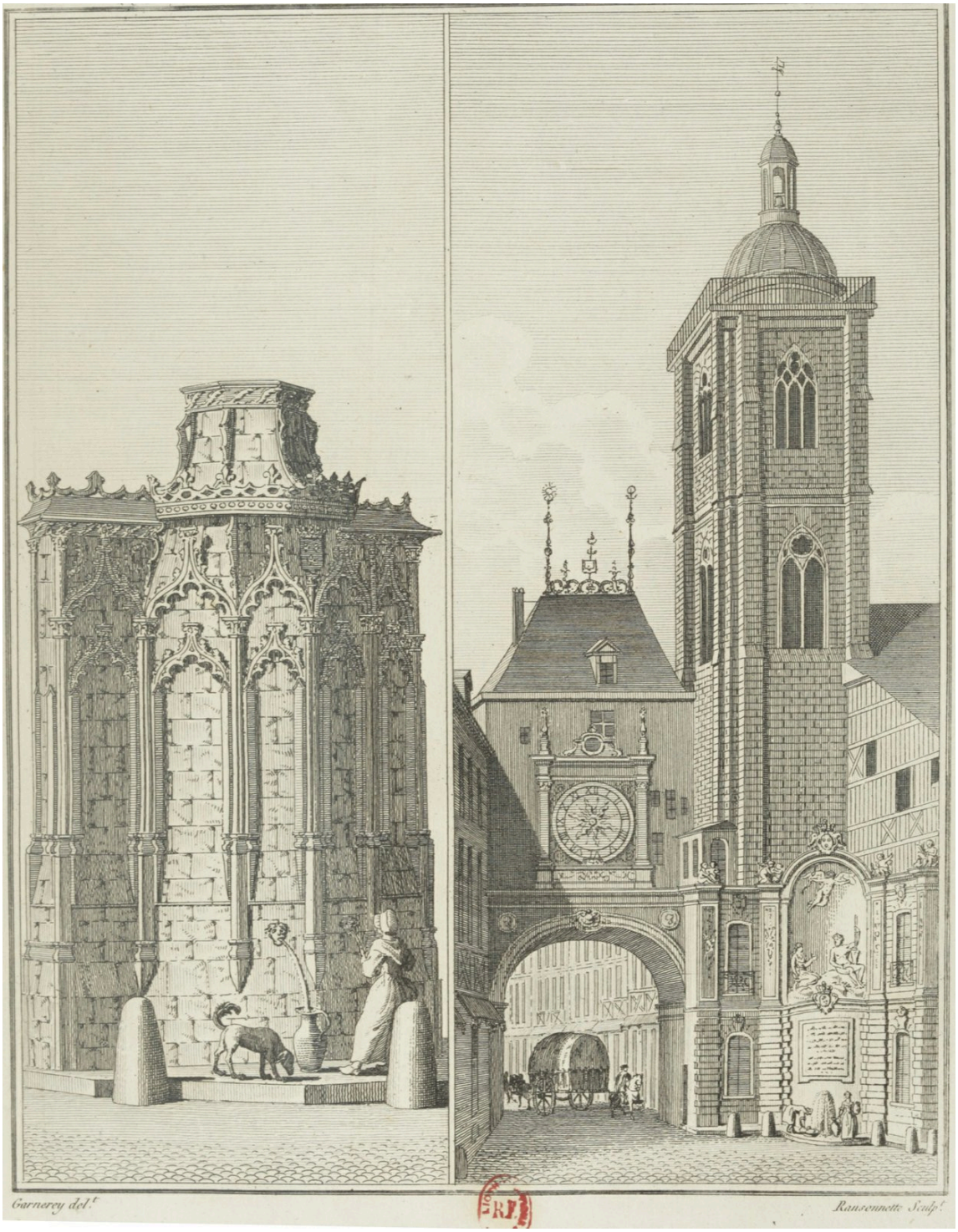

PALAIS DE JUSTICE A ROUEN

! TUSTTIC CE A ROUEN.

LVII.

JUGEMENT D’ADAM ET EVE.

Duchemin del.t

Desmaisons Sculp.t

LVIII.

GRAND’ CHAMBRE DU PALAIS DE JUSTICE DE ROUEN.

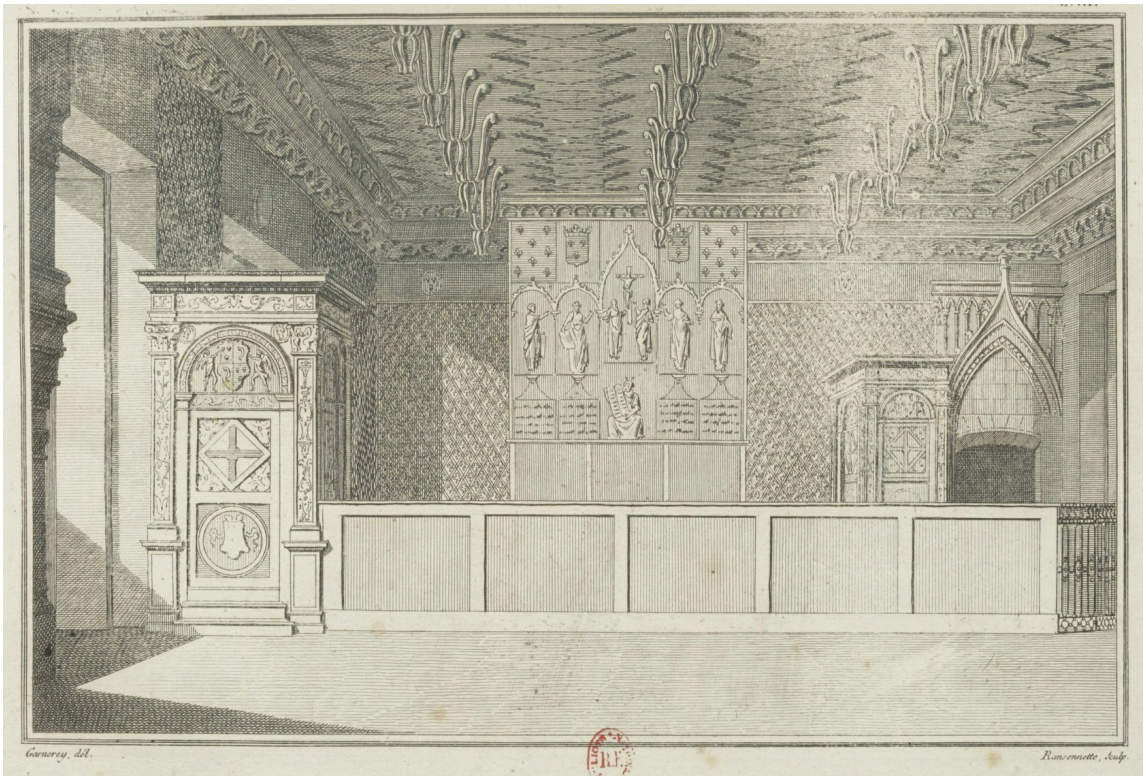

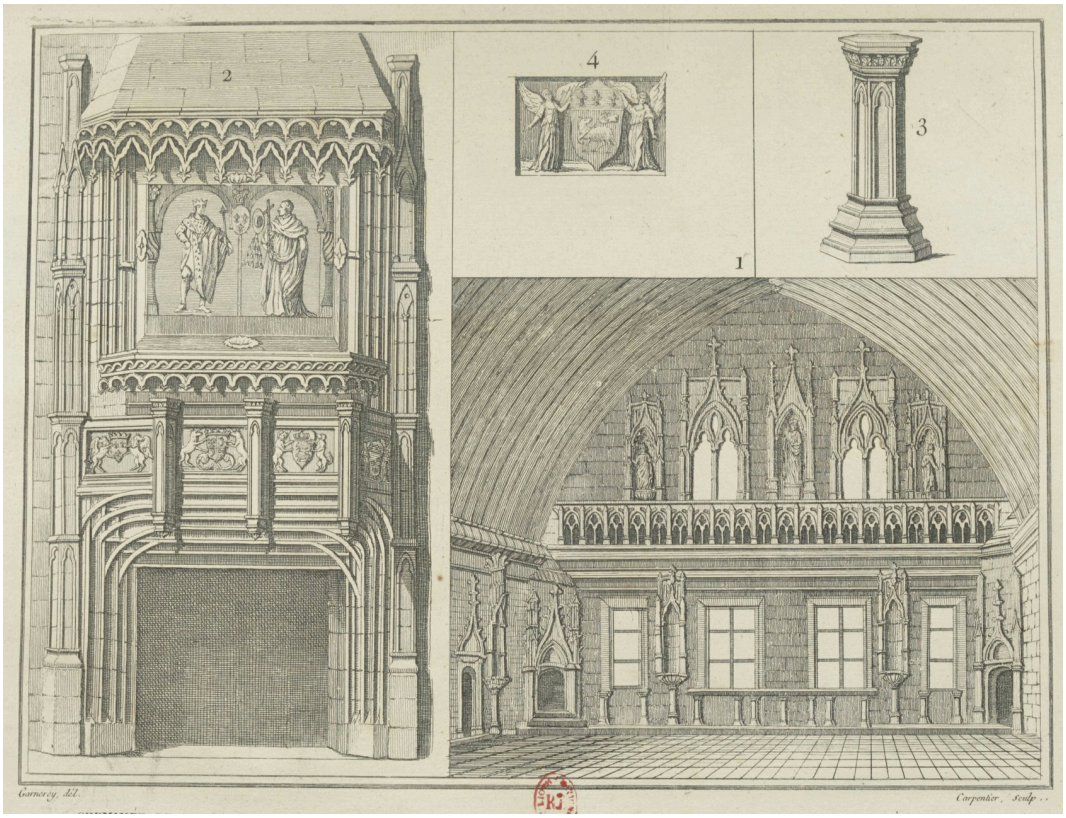

SALLE DES PROCUREURS DU PALAIS DE JUSTICE A ROUEN

LIX.
CHEMINÉE DE LA CHAMBRE DU CONSEIL.

LX.

VIEUX PALAIS DE ROUEN — MONNAIES

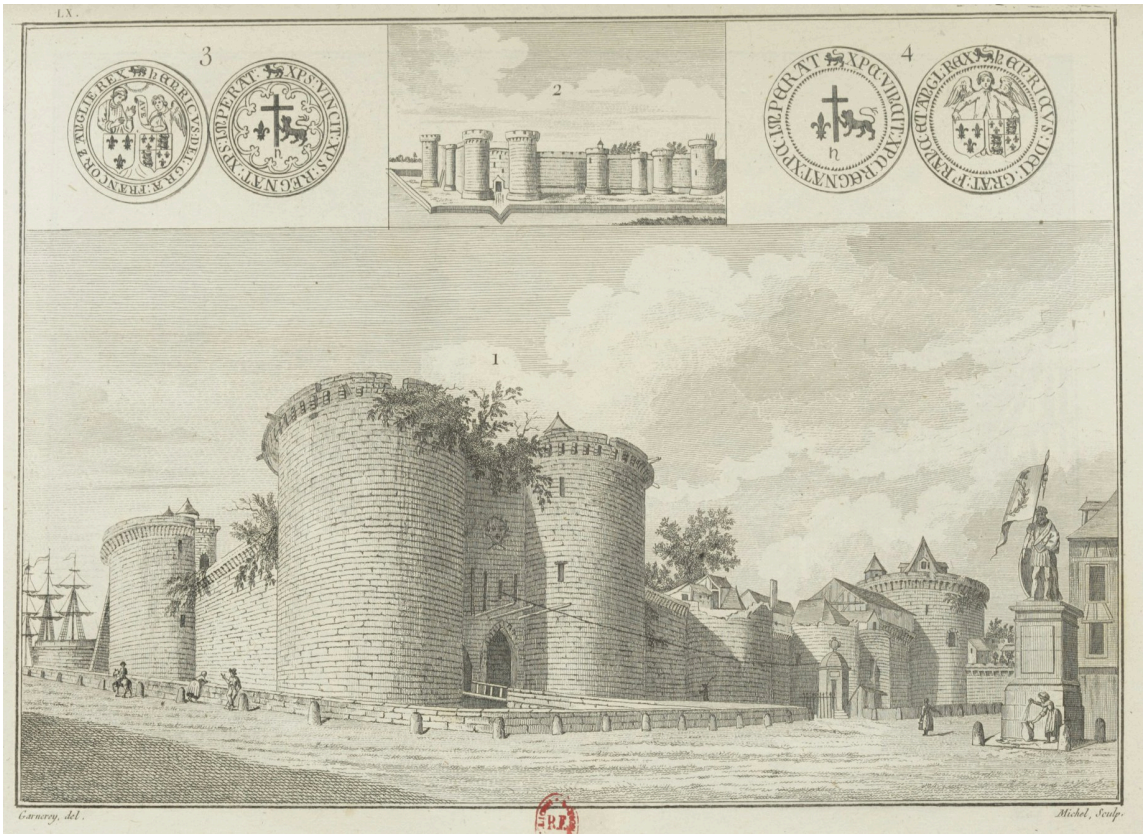

LXI.

TOUR DE LA PUCELLE ET PORTE DE BOUVREUIL À ROUEN.

LXII.

ANCIENNE FONTAINE DE LA PUCELLE A ROUEN.

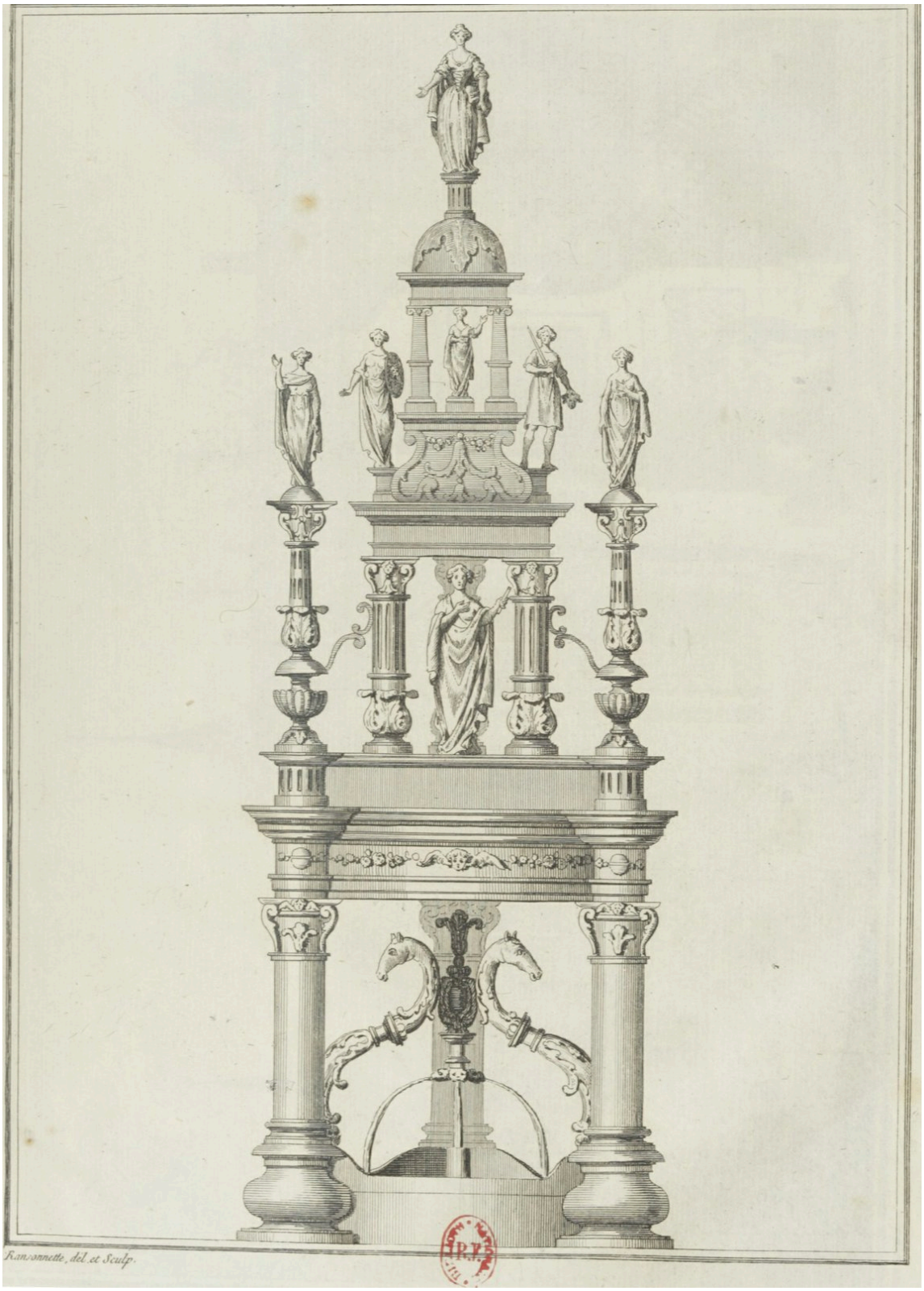

Ranjonnette, del. et Sculp.

LXIII.

FONTAINE DE LA PUCCELLE A ROUEN

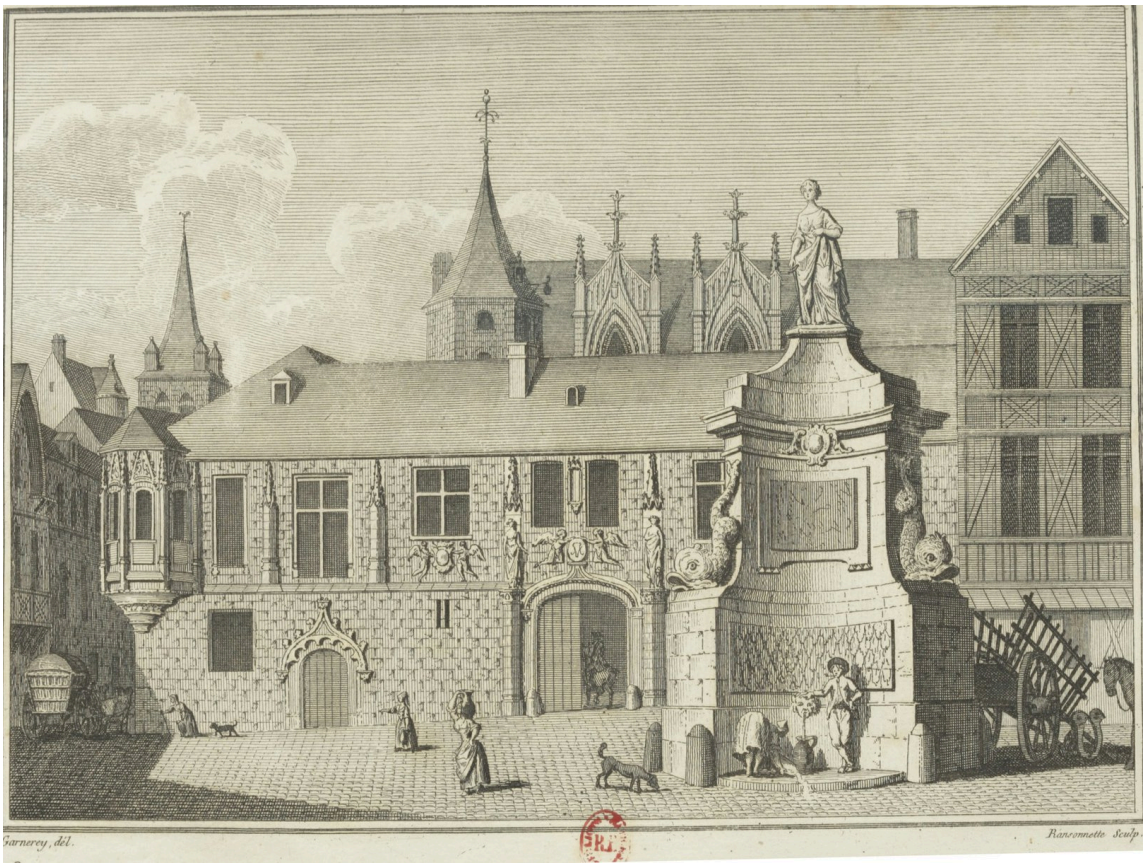

VUE DE LA A

VUE DE LA VILLE DE VERNON.

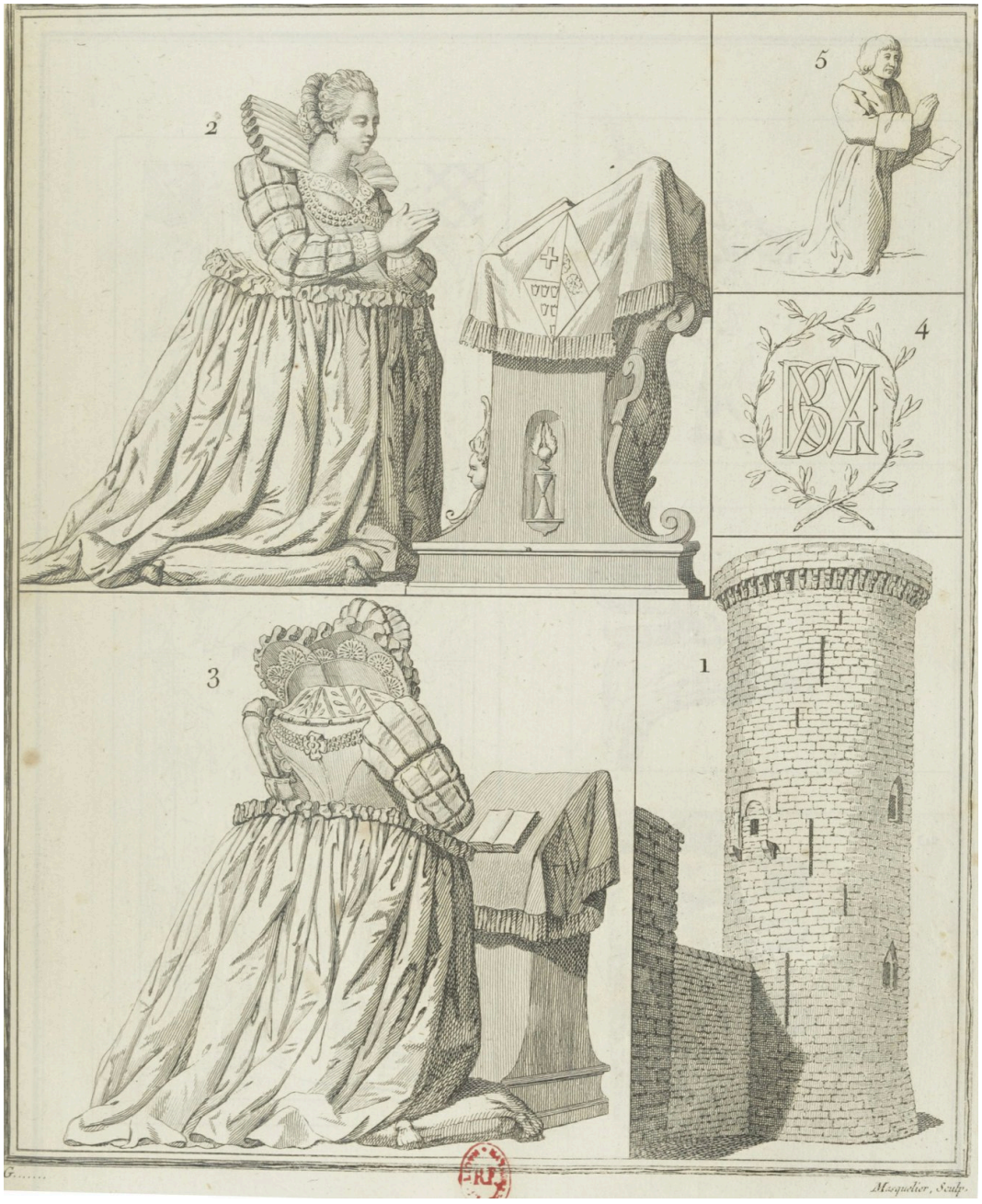

TOUR DE L’ACIEN CHATEAU DE VERNON.
MAUSOLÉE DE MARIE MAIGNARD D’ARQUENEY

LXV

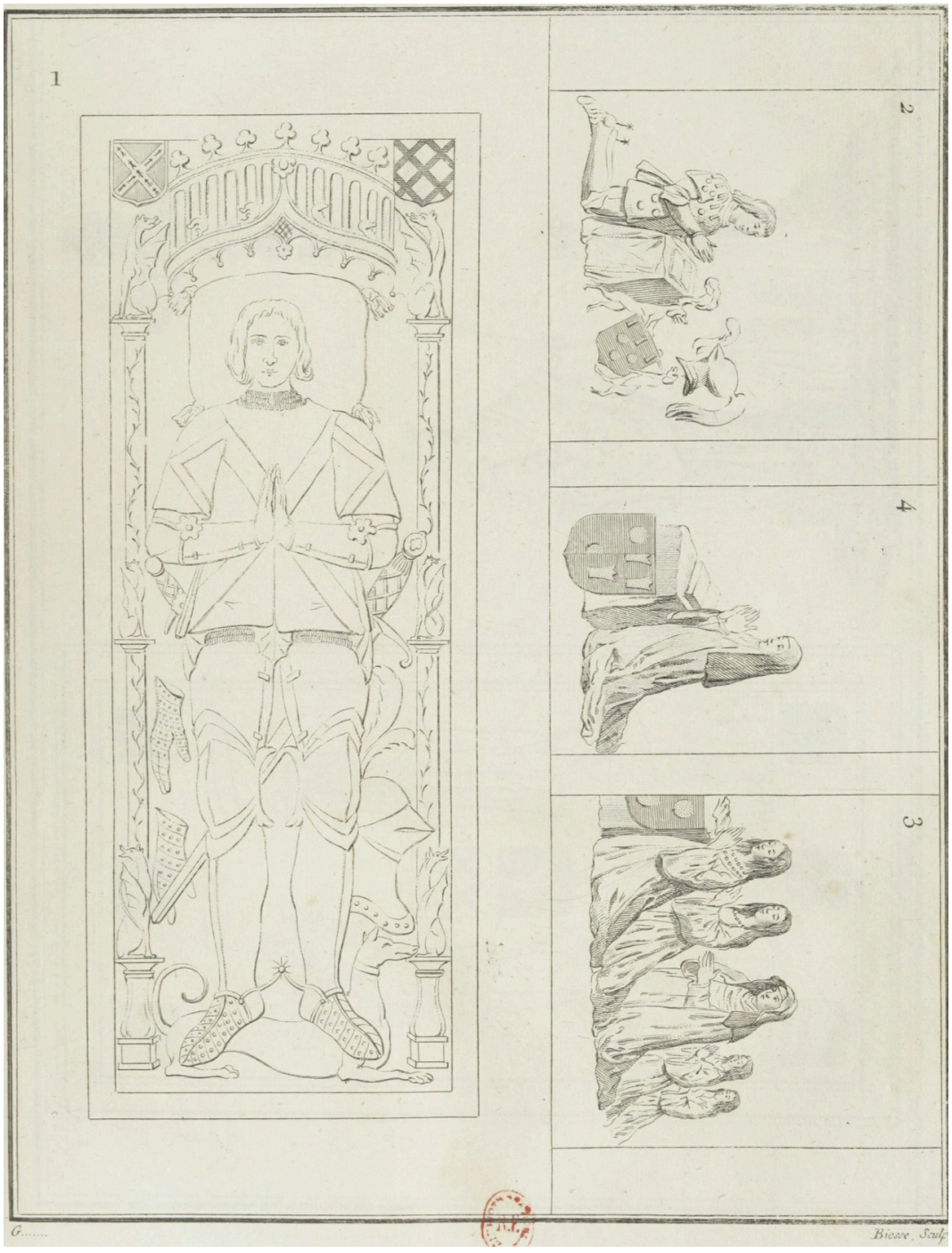

VITRAUX DE LA COLLEGIALE DE VERNON —
TOMBE DE GUILLAUME
DE VERNON.

LKI.

LXVII.

TOMBEAU DE GUILLAUME DE VERNON DE SA FEMME ET DE SES ENFANTS. – RELIQUAIRE.

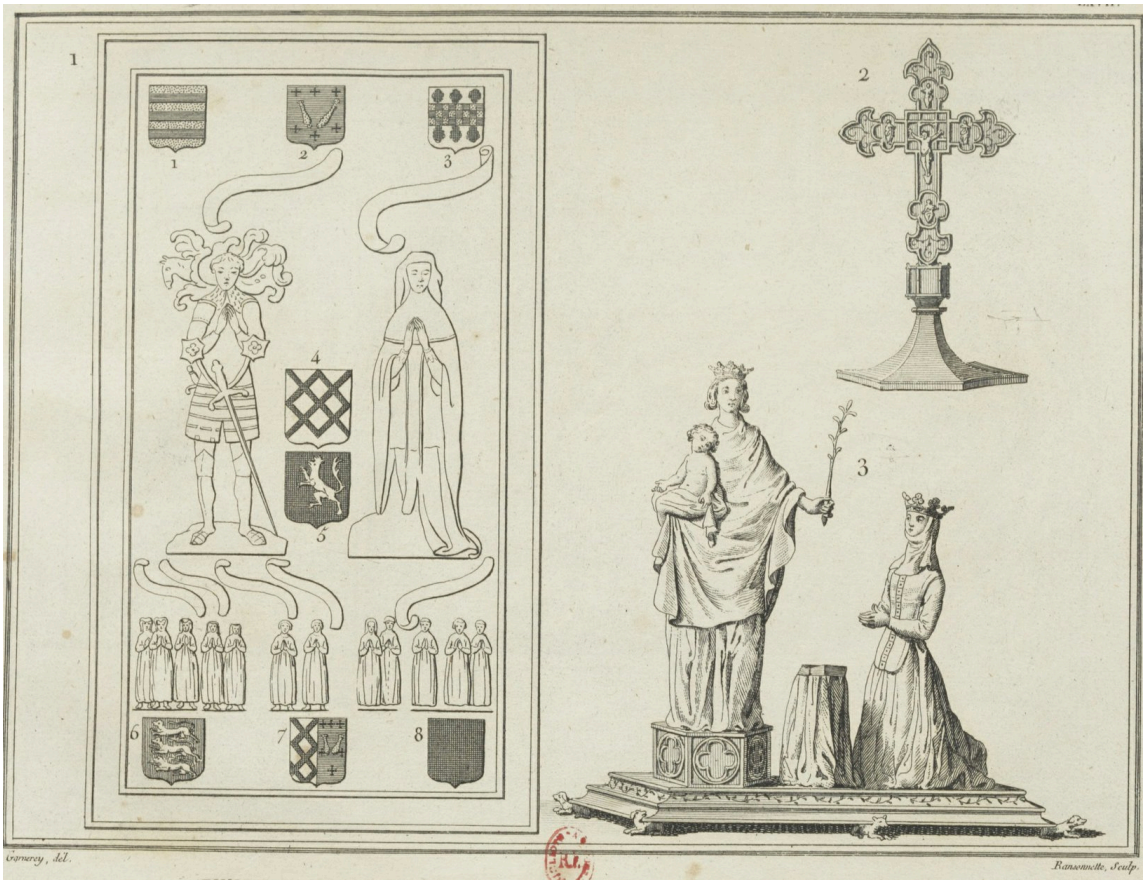

LXVIII.

MAUSOLÉE DU MARECHAL DE BELLE-ISLE.

Garnerey, del.

Michel, Sculp.

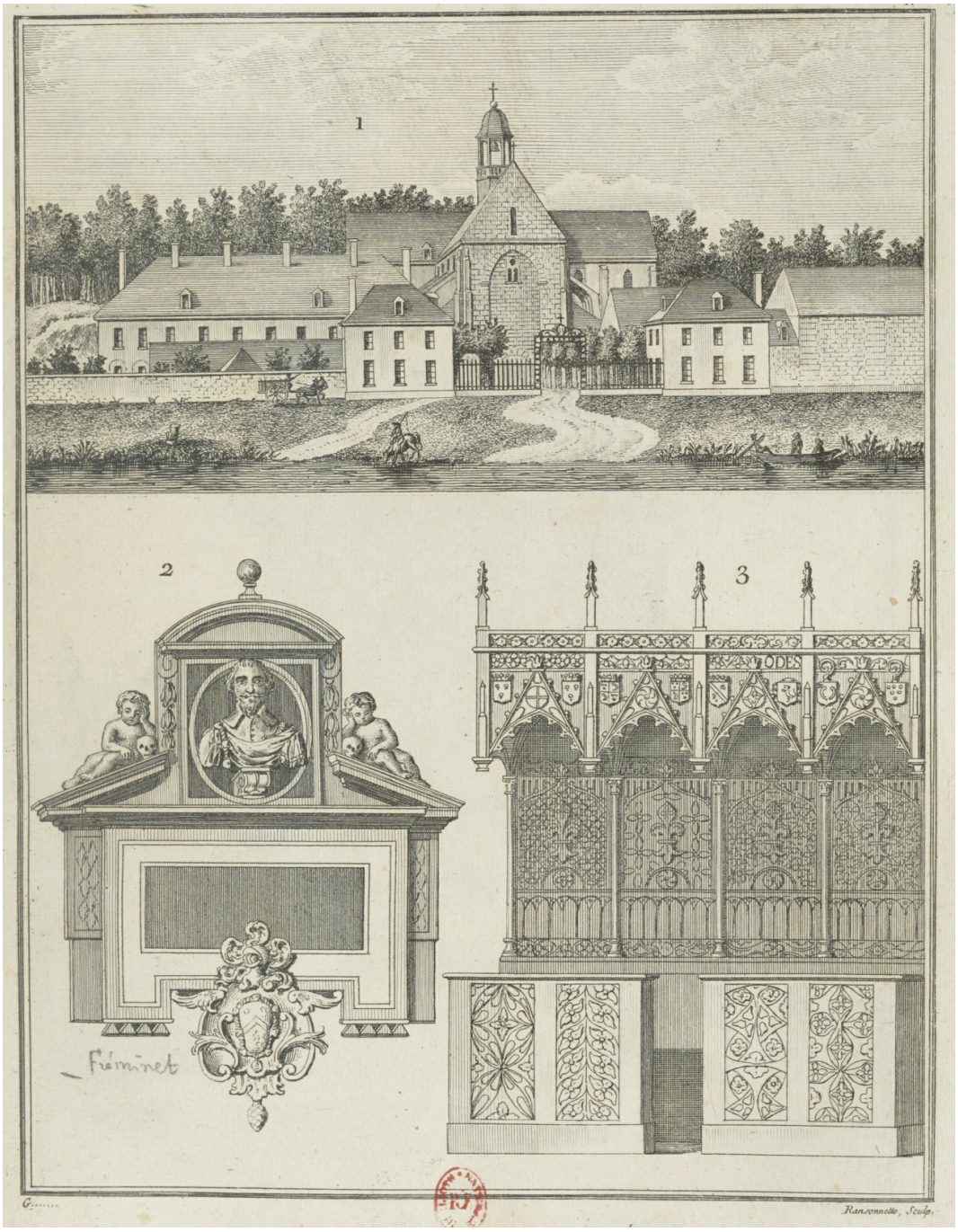

ABBAYE DE BARBEAU. TOMBEAU DE FRÉMINES. STALLES.

I.

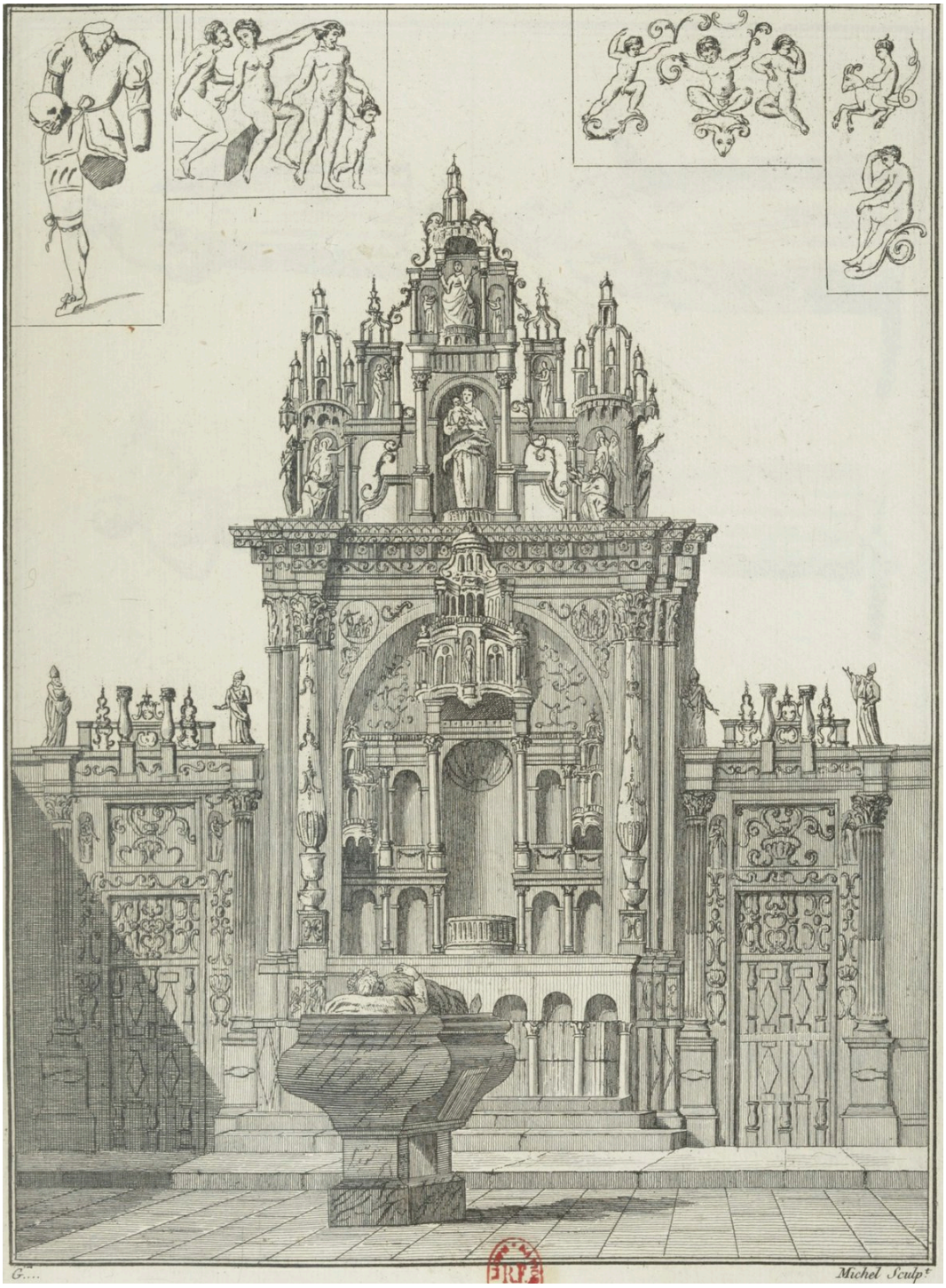

GRAND AUTEL DE L’ABBAYE DE BARBEAU.
TOMBEAU DE LOUIS XVII.

II.

III.

TOMBEAUX DE L’ ABBAYE DE BARBEAU

PORTAIL DE L’EGLISE DES HOMMES DE CHAILLOT.

V.

DETAILS DU PORTAIL DE L’ ÉGLISE DES BONSHOMMES DE CHAILLOT.

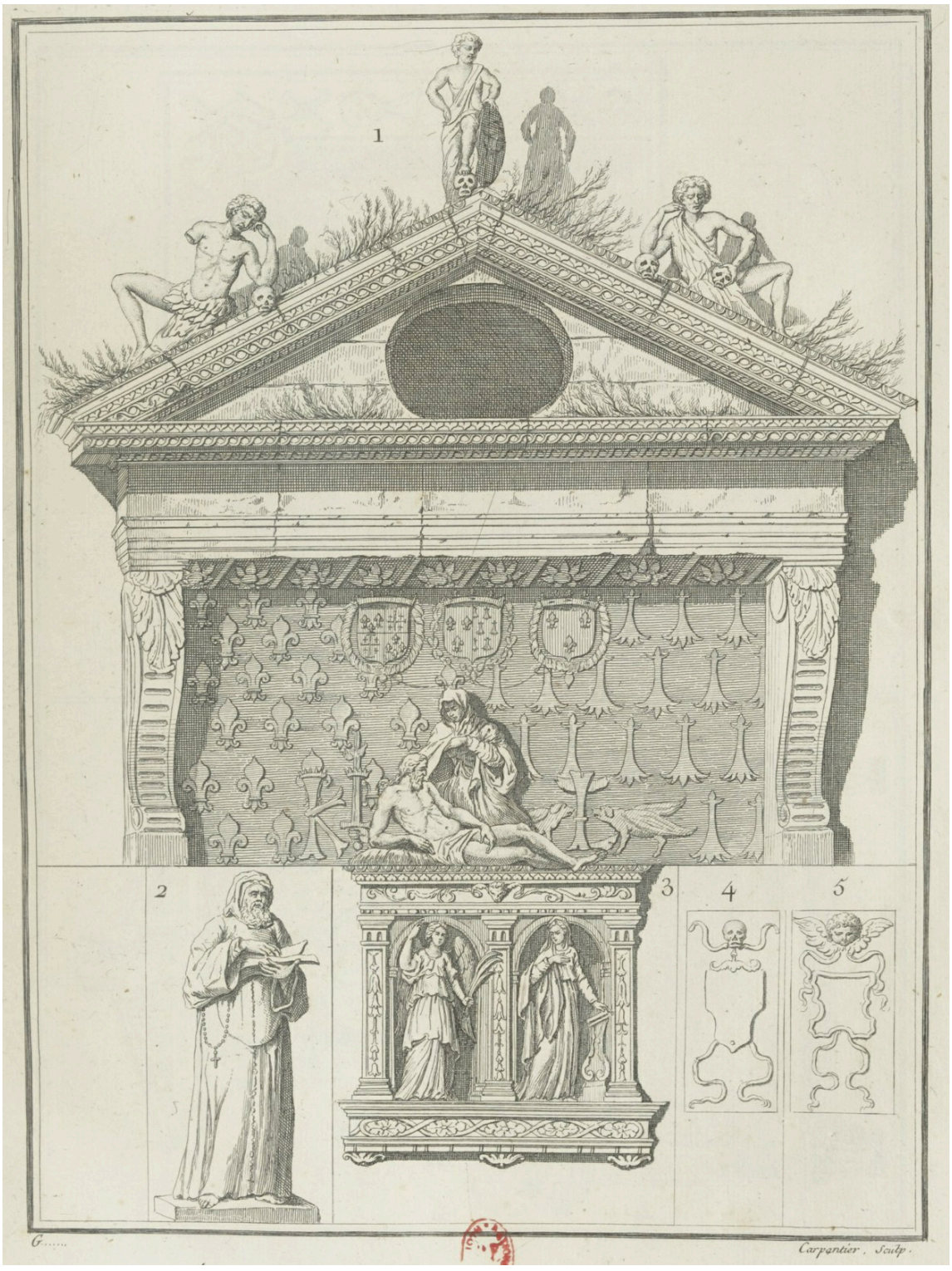
1
2
3
4
5
G.....
Carpentier, Sculp.

VI

TOMBEAUX DU COUVENT DES BONS-HOMMES

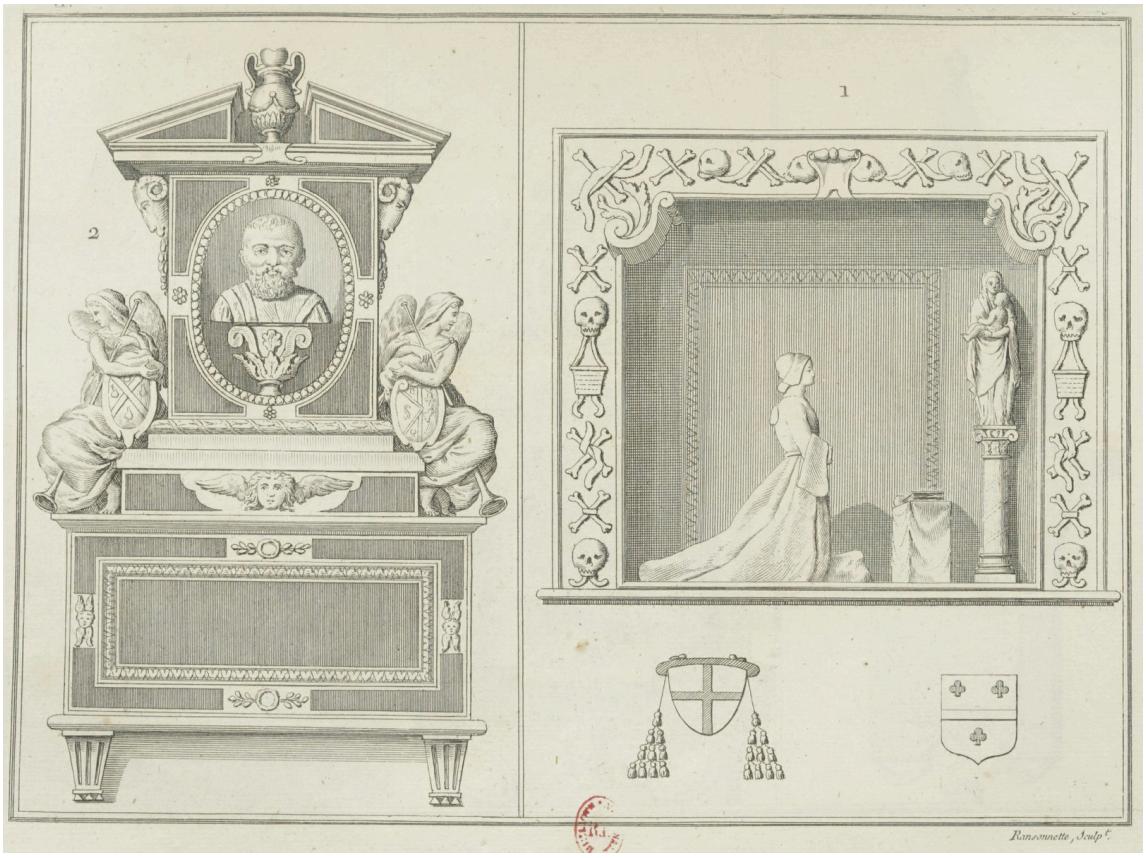

VII

TOMBEAUX DU COUVENT DES BONS HOMMES

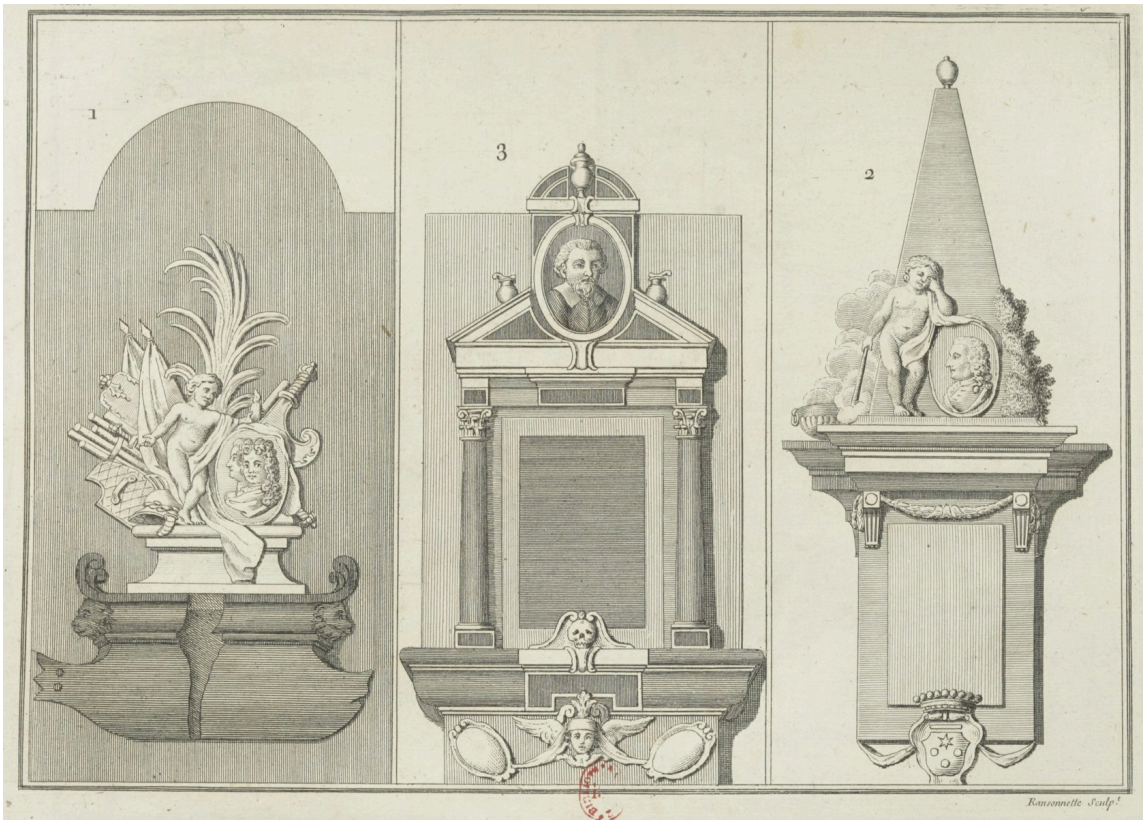

VIII.

ABBAYE DE BON PORT. – MONUMENTS DIVERS.

1

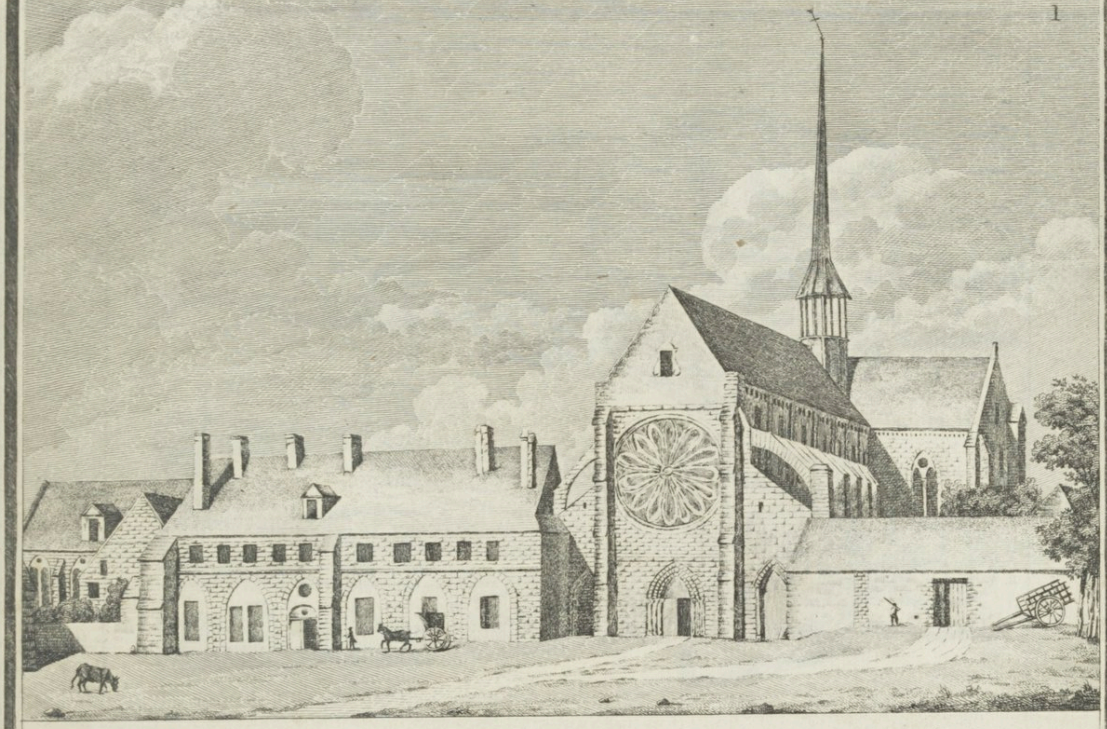

2

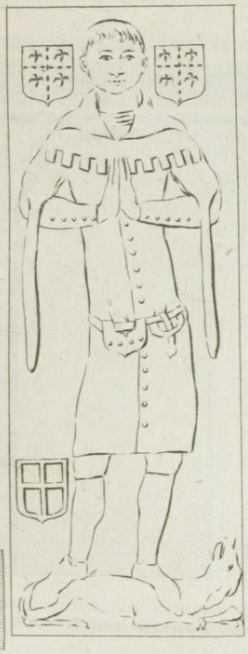

5

6

3

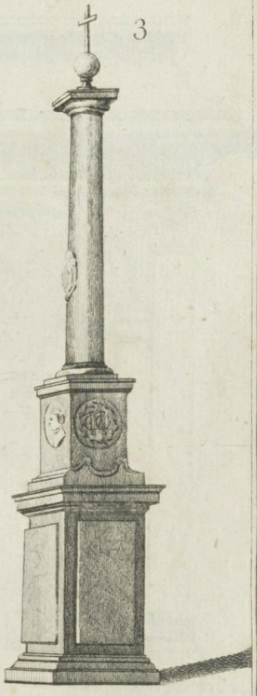

4

7

Garnerey, dél.

Michon, Sculp.

IX.
TOMBEAU DE LOUIS DE ROUVILLE.

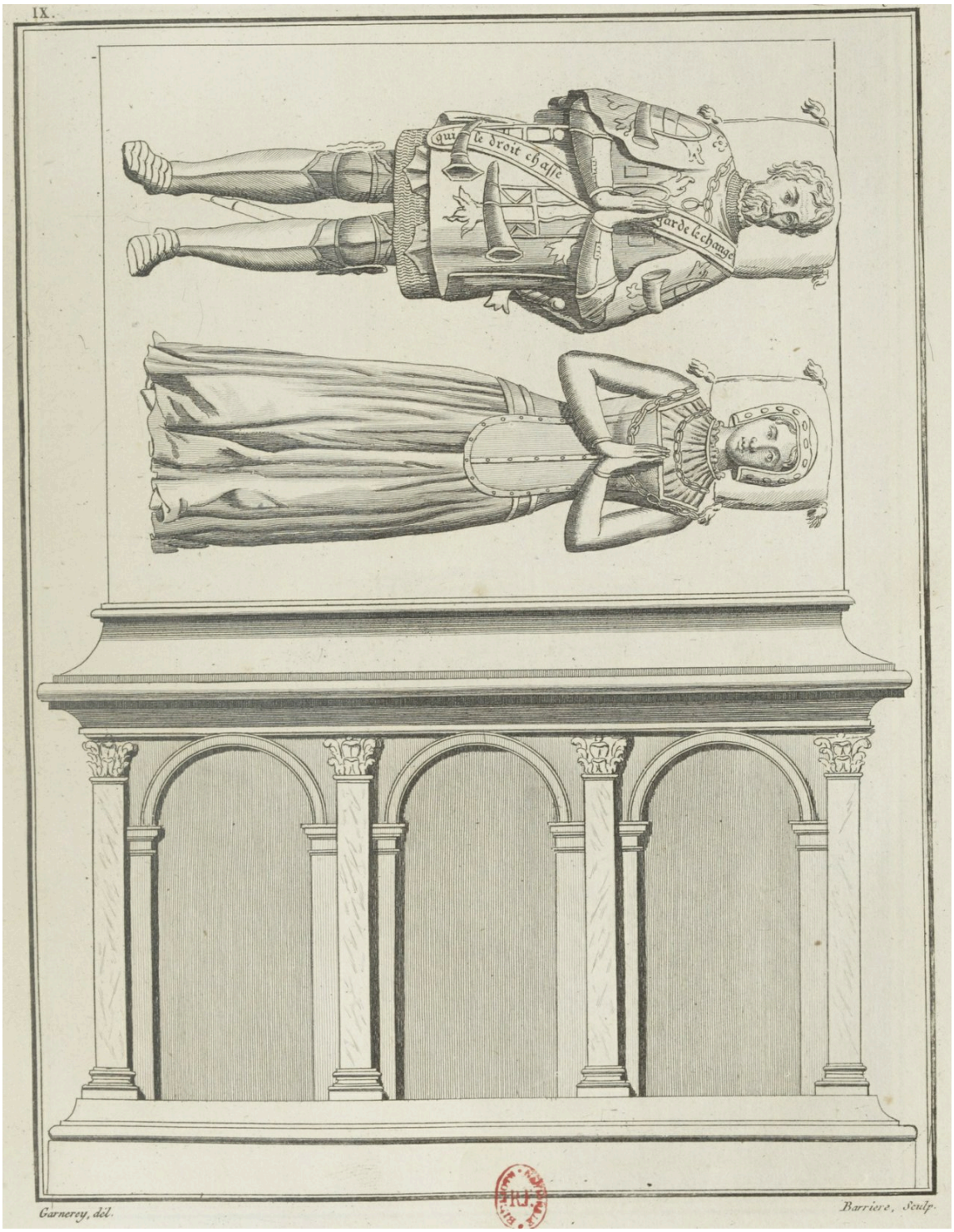

X.

CHARTREUSE – LOS GAILLON

XI.

MONUMENT DE COMTE DE SOISSONS ET D’ ANNE DE MONTAFIÉ

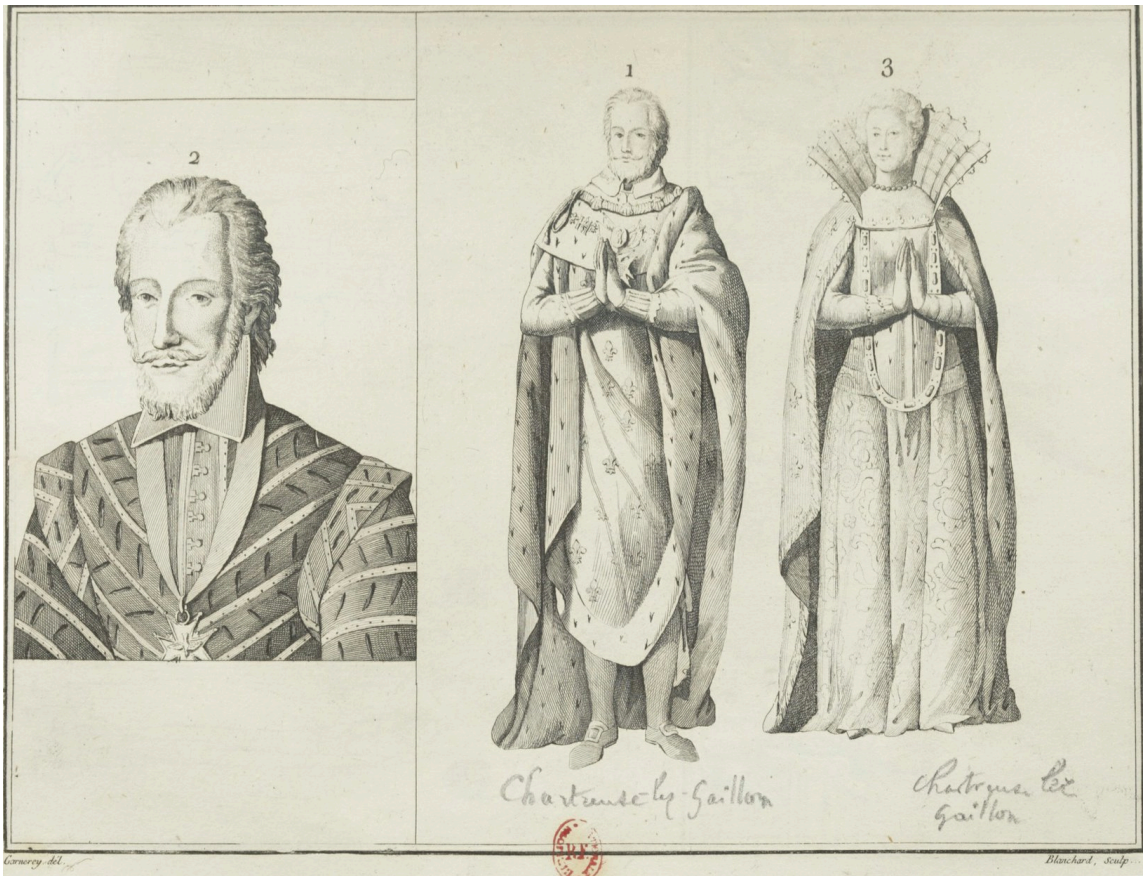

XII.
TOMBES ET VITRAUX DES CORDELIERS DE MANTES

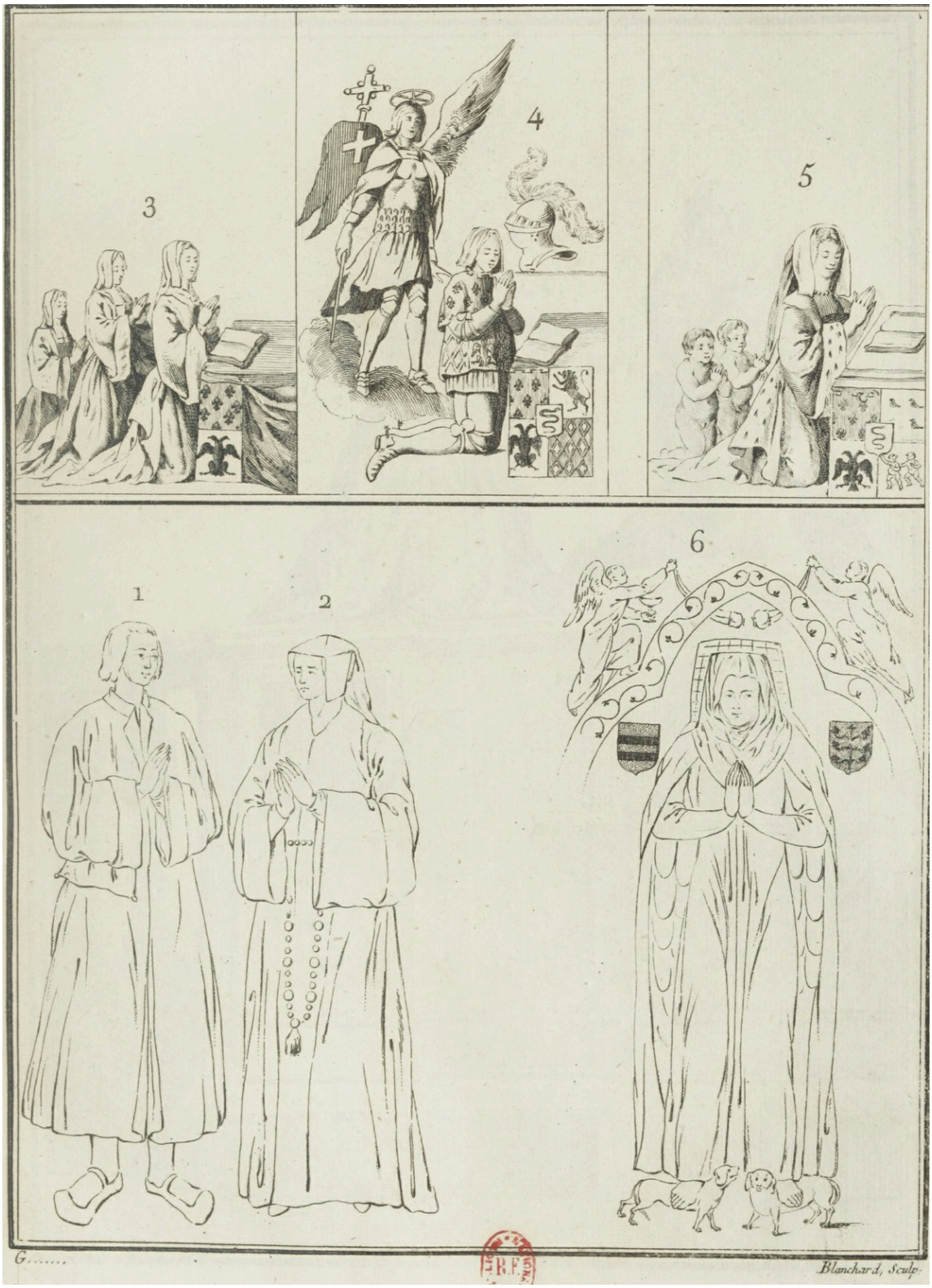
3
4
5
6
1
2
G.....
Blanchard, Sculp.

TOMBEAU DE MONTMORENCY. — HALLOT

N°XXI. Pl. 1. Pay 5.
XIII.

XIV.

PRIEURE DES DEUX AMANTS. – TOMBEAU

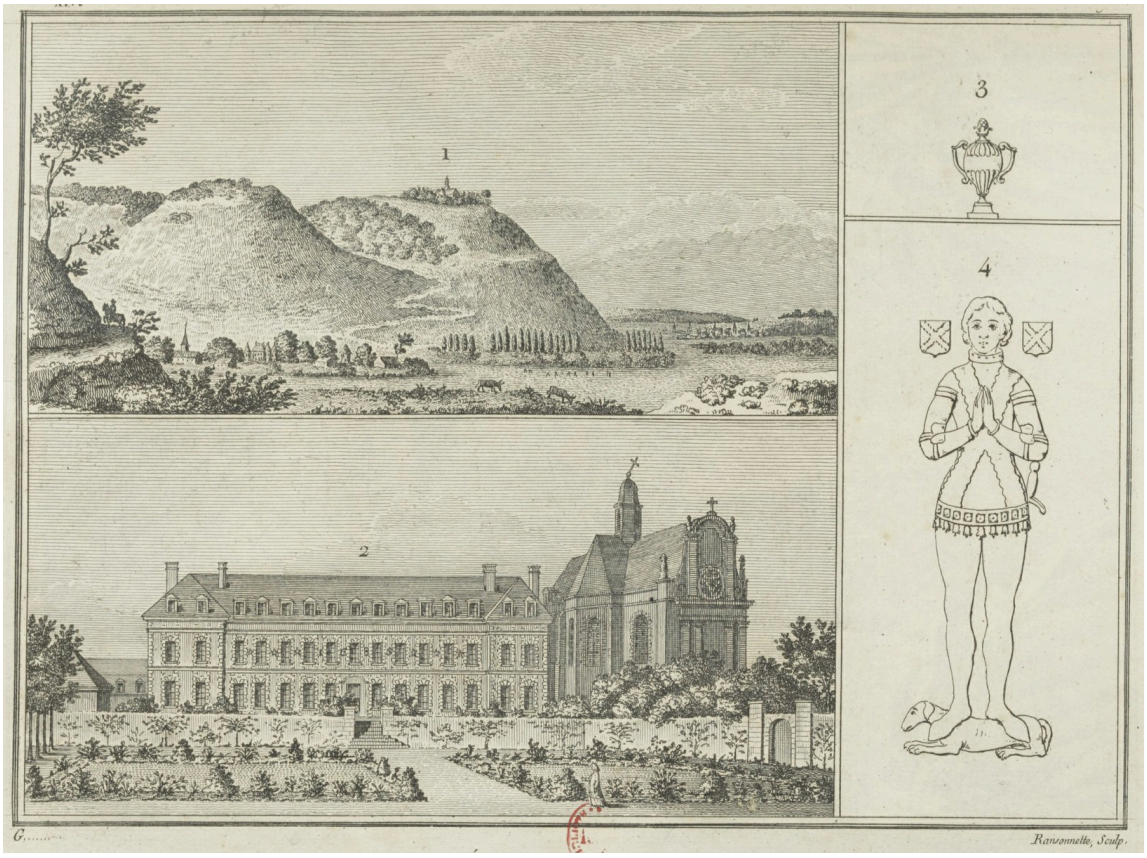

XV.

MAUSOLÉE DE LOUIS DE MELUN.

XVI.

PORTAIL DE LA COLLEGIALE D’ ECOUIS.

XVII.

TOMBEAUX DE LA COLLÉGIALE D’ECOUIS.

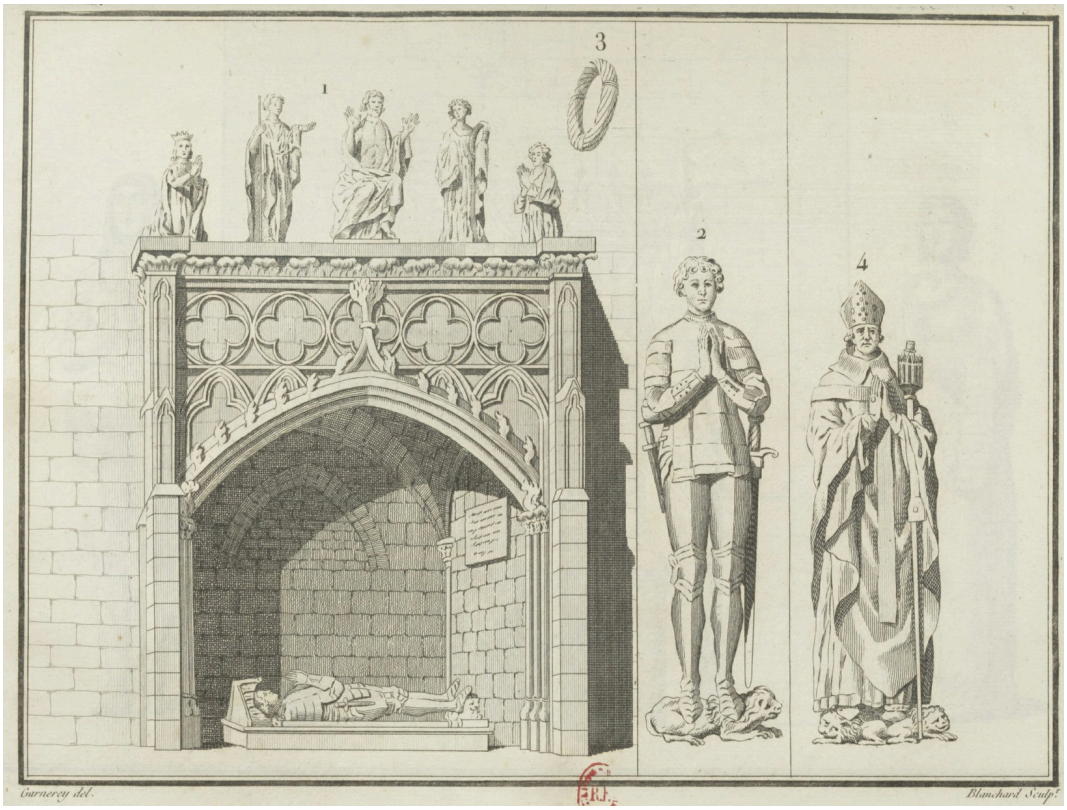

MAUSOLÉE D’ENGUERRAND DE MARIGNY.
TOMBEAU DE SON FRÉRE.

XVIII.

XIX.

MAUSOLÉE DE PIERRE DE RONCHEROLLES.

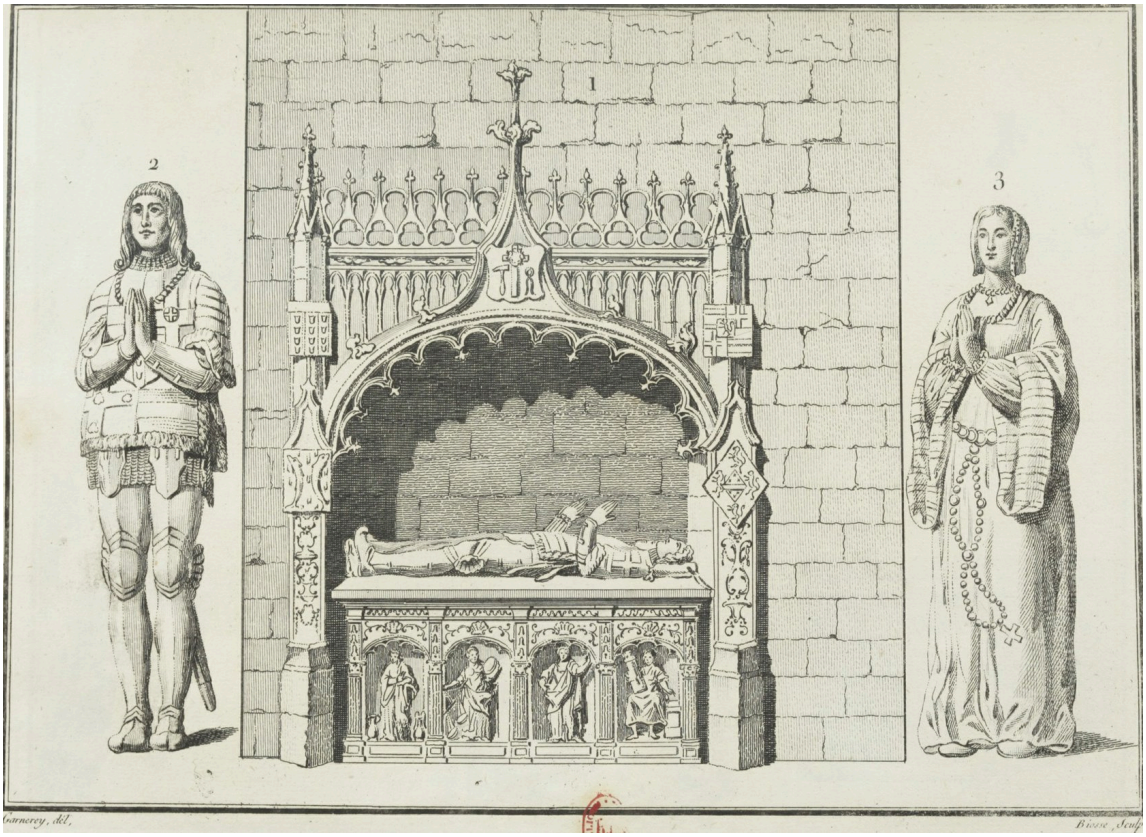

XX
ABBAYE DE GOMER-FONTAINE FOND DE SA CHAPELLE. – RUINE DE CHAUMONT

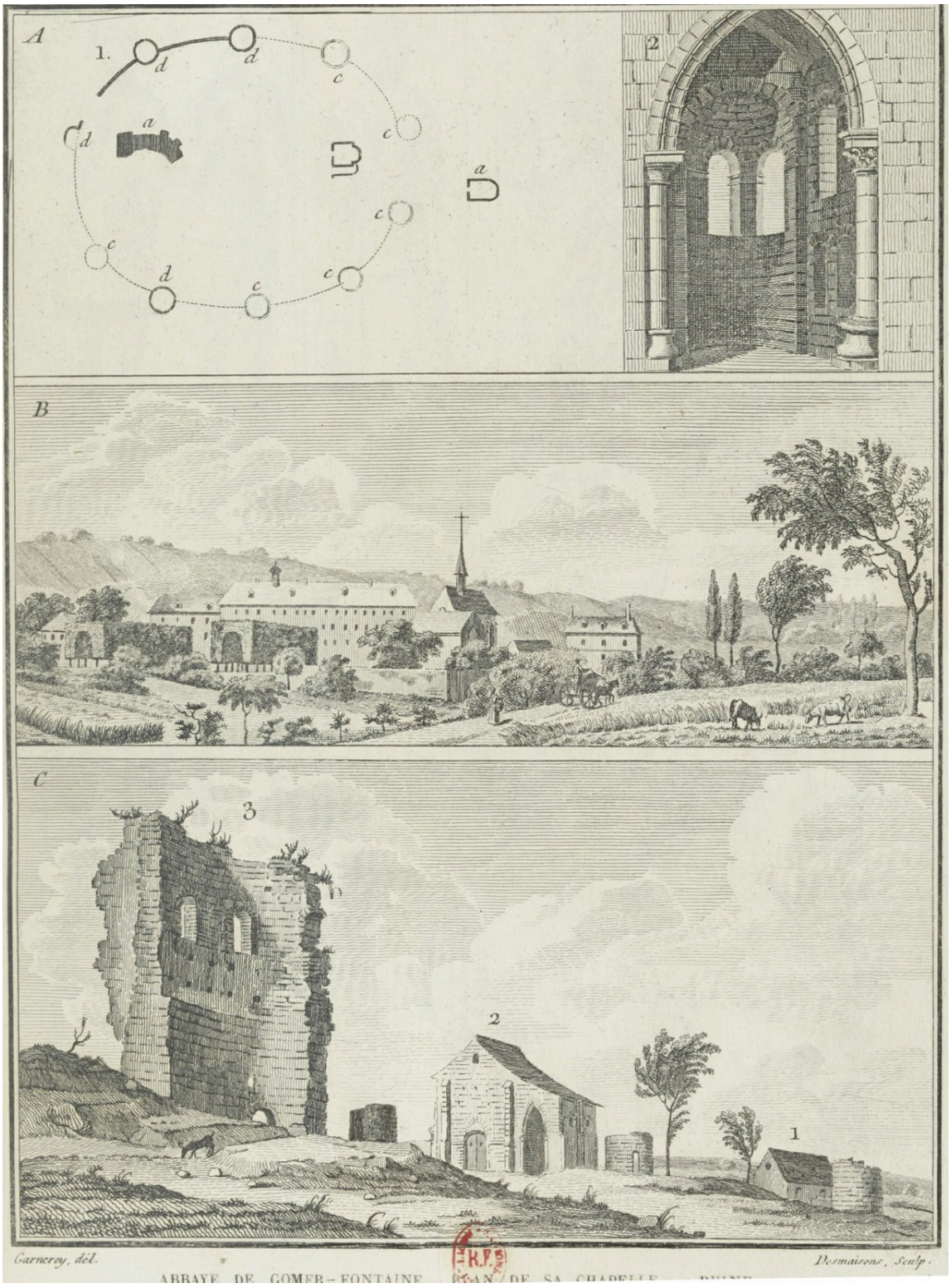

Garneray, del. Desmaisons, Sculp.

ABBAYE DE COMER-FONTAINE PLAN DE SA CHAPELLE RUINE

XXI.
MONUMENT DE HUGUES CHAUMONT ET DE SA FAMILLE.

8
6
1
2
10
11
12
13
9
5
7
4
3

XXII.

FAÇADE DE L’ ÉGLISE DU PRIEURÉ DE LONG-PONT.

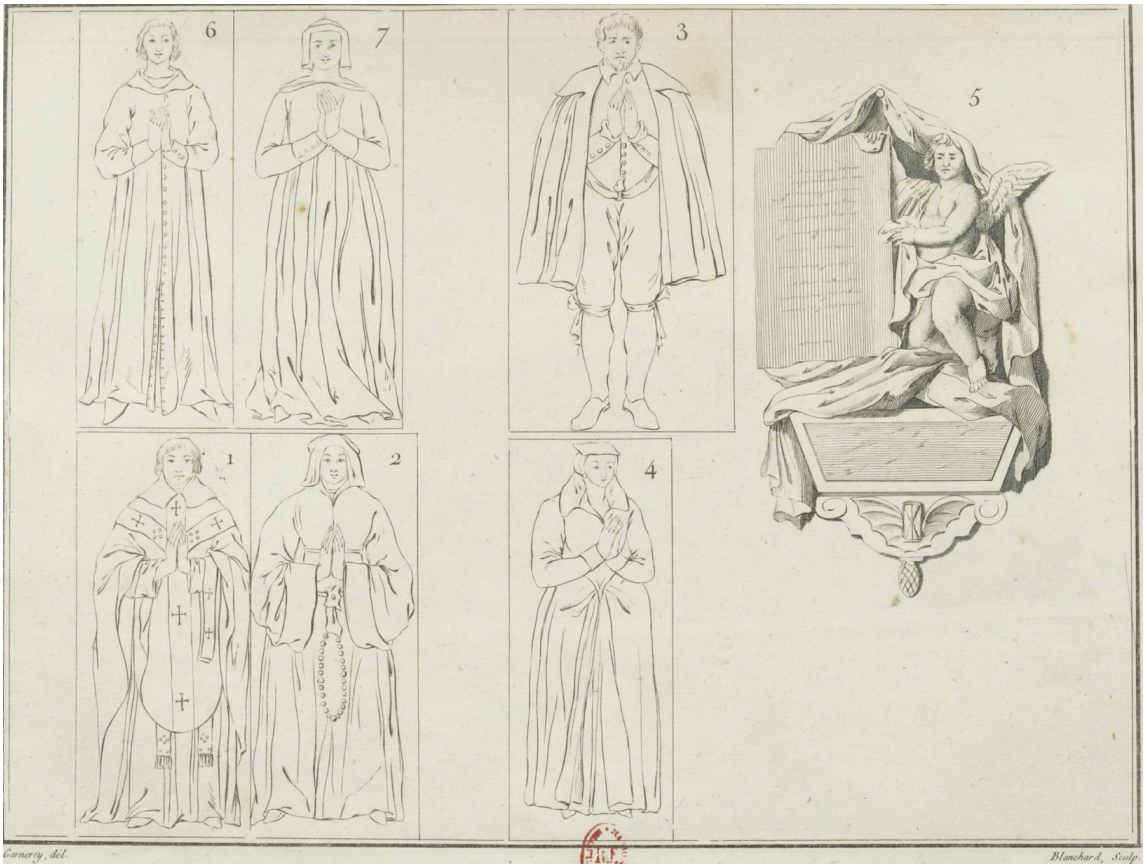

TOMBES DE L’EGLISE DE LONG-PONT

PRIEURÉ DE LONG-PONT.

XXV.

NOTRE- DAME DE MANTES

XXVI.

TOMBEAU DE LA COMTESSE LITGARDE.

2

1

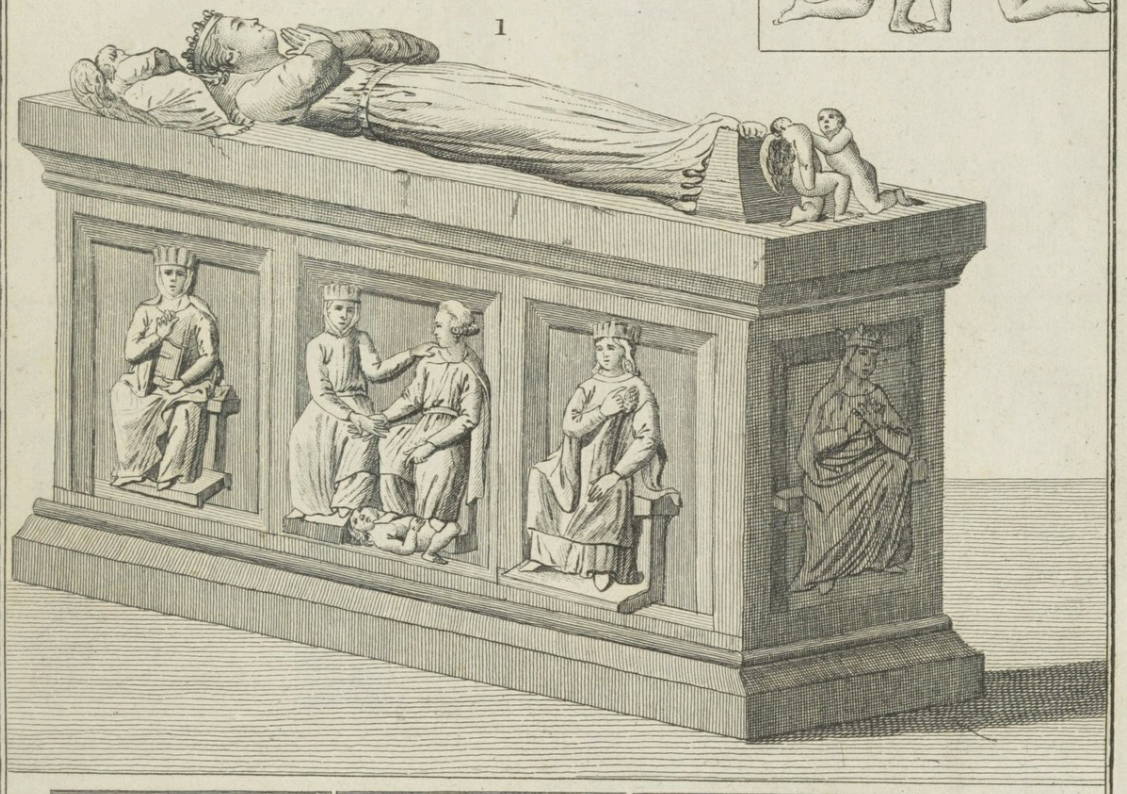

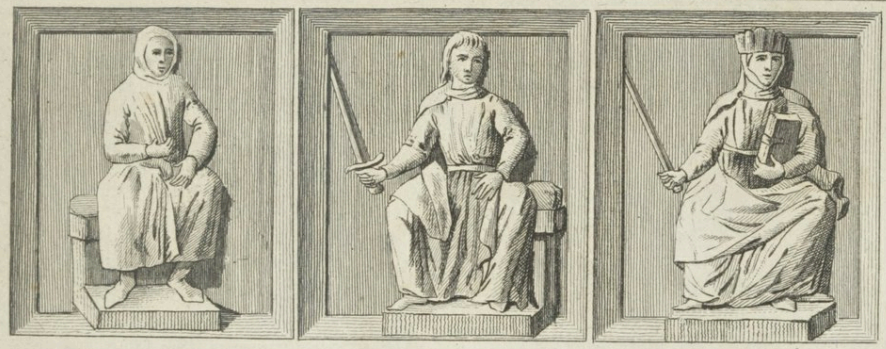

3

G.....

Michel, Sculp.

XXVII.

TOMBEAU—AUDITOIRE DE MANTES – HOTEL DE VILLE. — FONTAINE

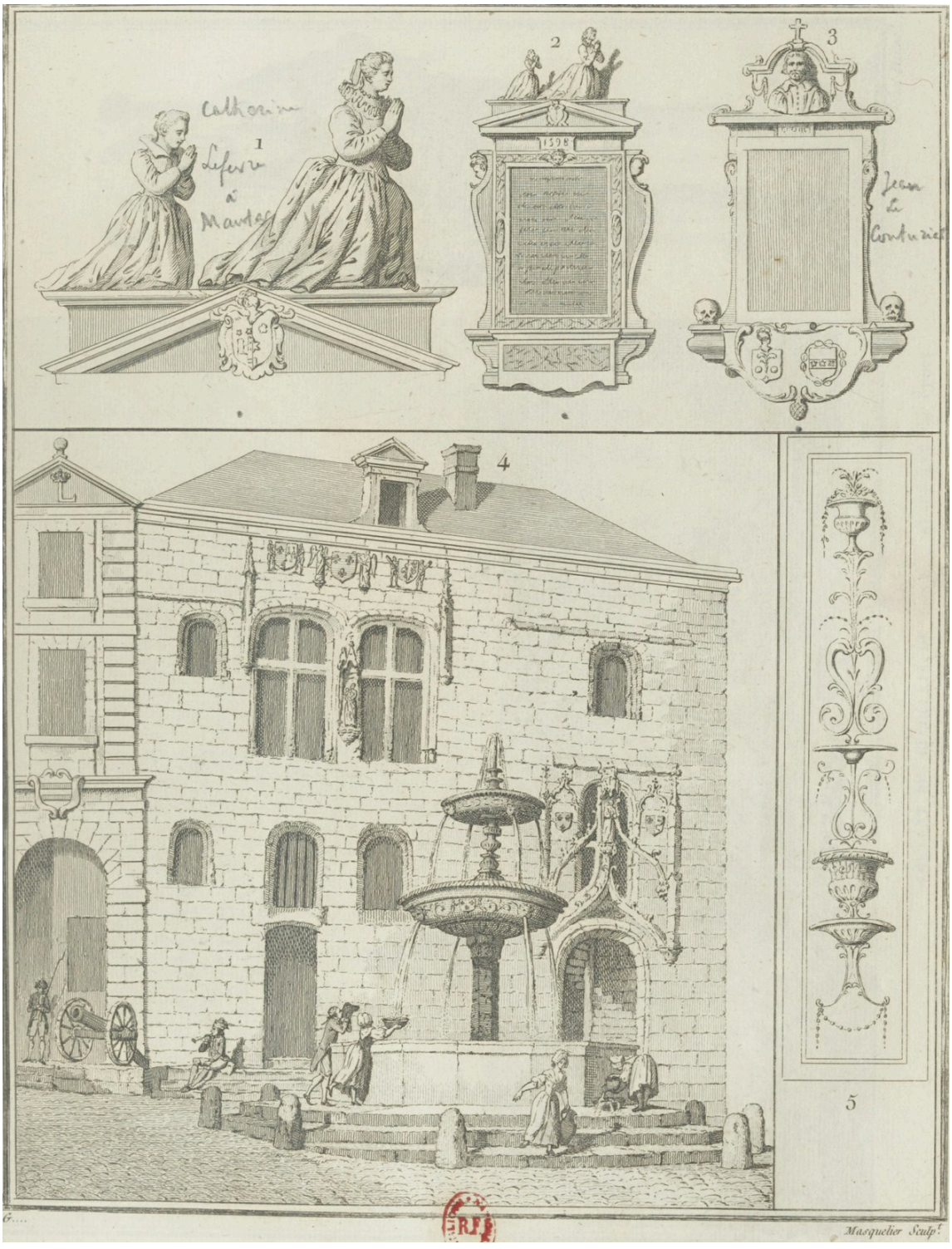
1
2
3
4
5
1598
Masquelier Sculp.

XXVIII.

COUVENT DES RÉCOLLETS DE — BEAUDOUIN DE CROIX

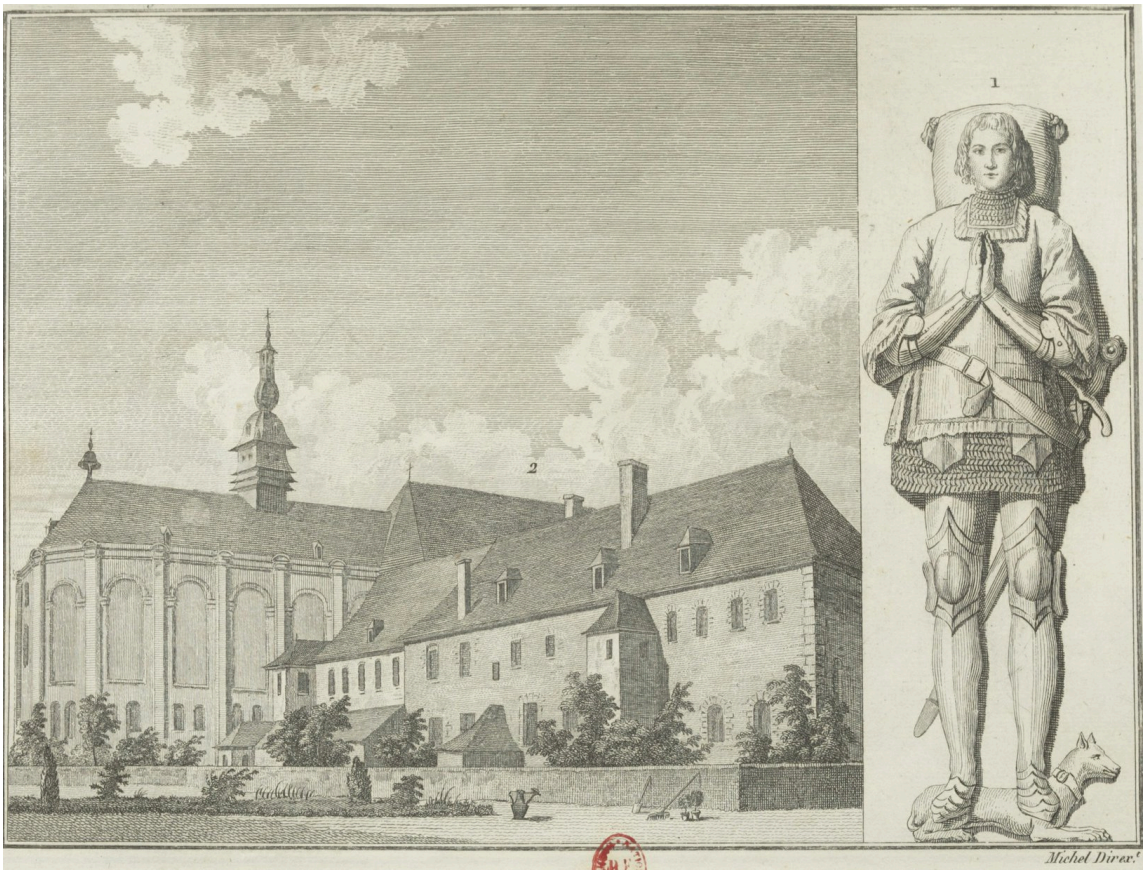

XXIX.

ABBAYE DE ROYAUMONT.

XXX.

TOMBEAU DE HENRY D’HARCOURT.

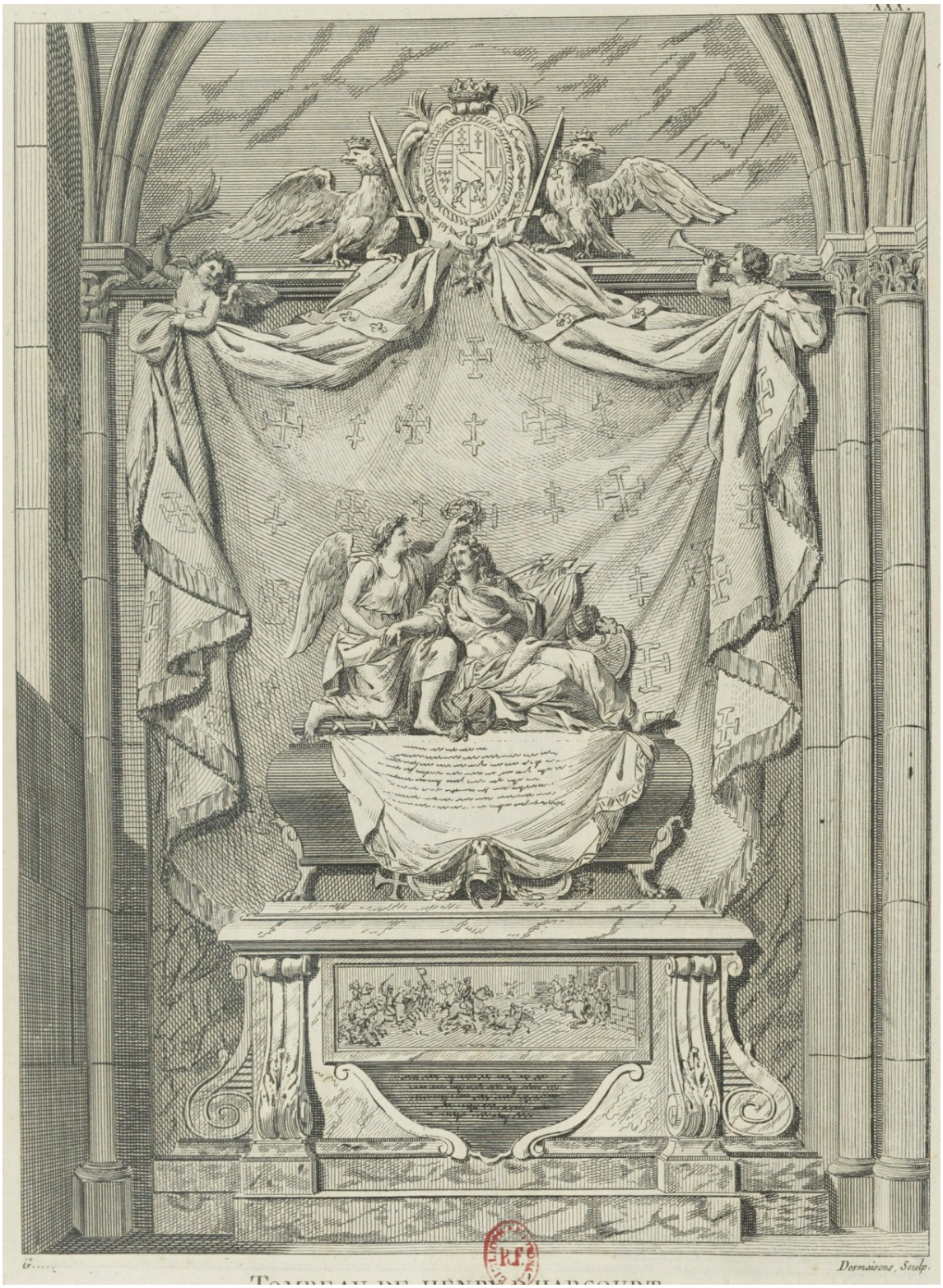

G.....

Desmaisons. Sculp.

TOMBEAU DU HENRY D'HARCOURT

XXXI.

TOMBEAU DES ENFANTS DE SAINT LOUIS

2
1
3
4
Ransennette, Sculp.

XXXII.

TOMBEAUX DES ENFANTS DE SAINT LOUIS.

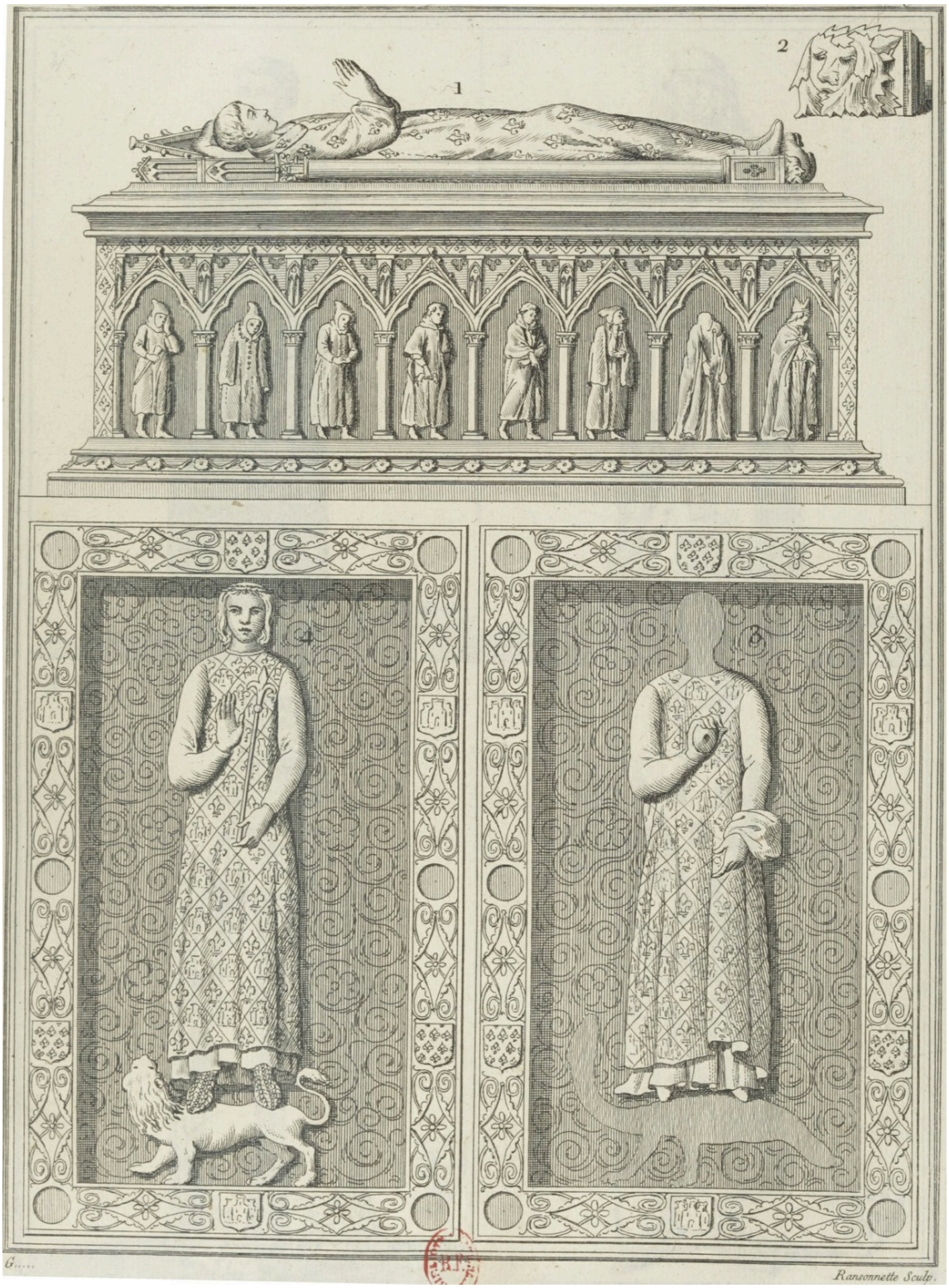
1
2
3
4
Ransonnette Sculp.

XXXIII.

TOMBEAUX ET VISRTRADE L’ABBAYE DE ROYEMONT.

1
2
3
4
Vangorp, del.
Masquelier Sculp.

XXXIV.

TOMBEAUX DE L’ ABBAYE DE ROYEMONT.

XXXV.

COMMANDERIE DE SAINT-JEAN- EN-L’ISLE

XXXVI.

COSTUMES DE L’ORDRE DE MALTE.

1
2
3
4
5
Garnerey, del.
Barriere, Sculp.t

XXXVII

COSTUME DE L’ORDRE DE MALTE

1
2
3
4
5
Garnerey, del.
Barriere, Sculp.

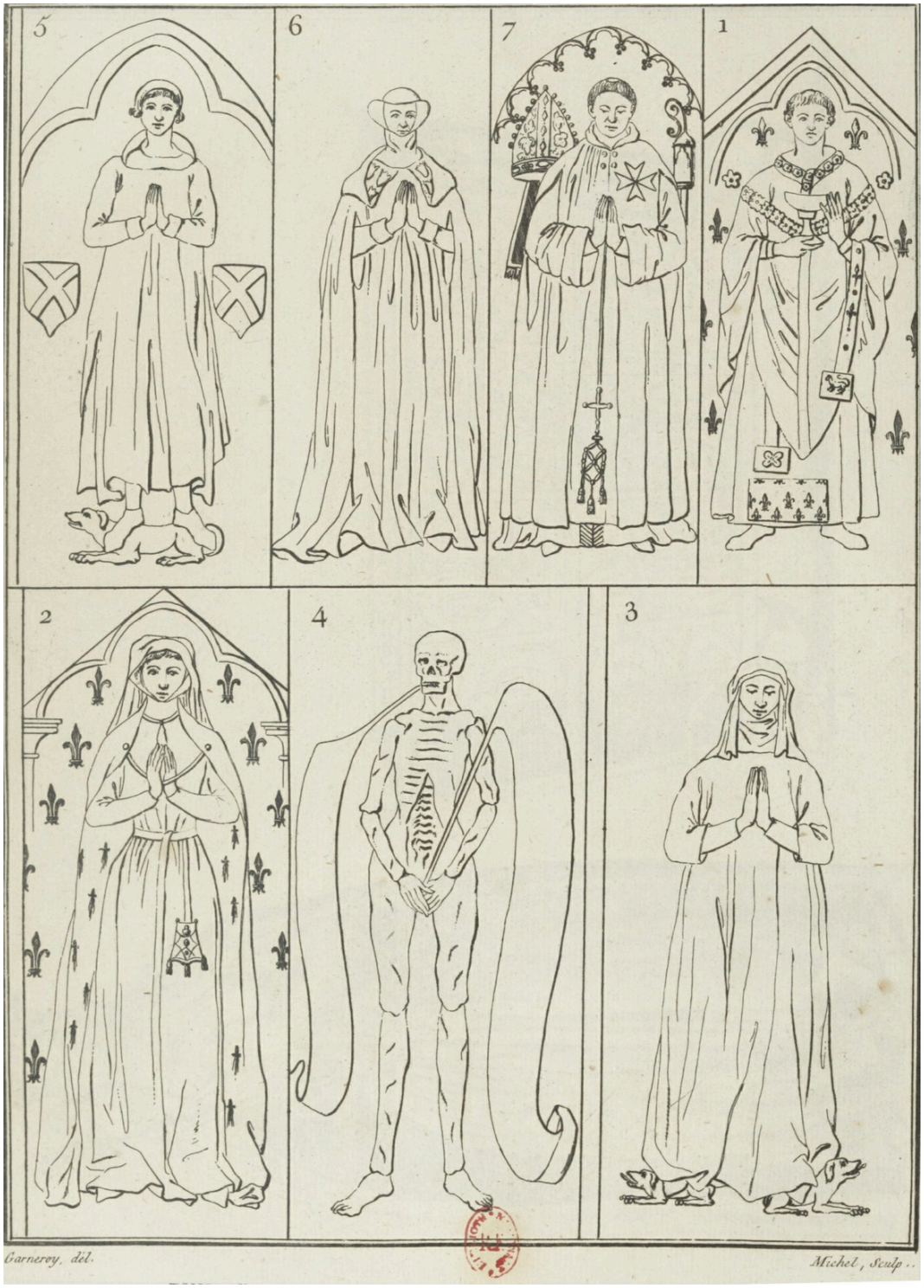

TOMBEAUX DE LA COMMANDERIE DE SAINT-JEAN-EN-L'ISLE.

XXXVIII.

XXXIX.

STATU D’ INGELBURGE. – CHARRIOT A FEU.

XL.

RUINES DU PORTAIL ET DE LA NEF DE SAINT NICOLAS A AMIENS.

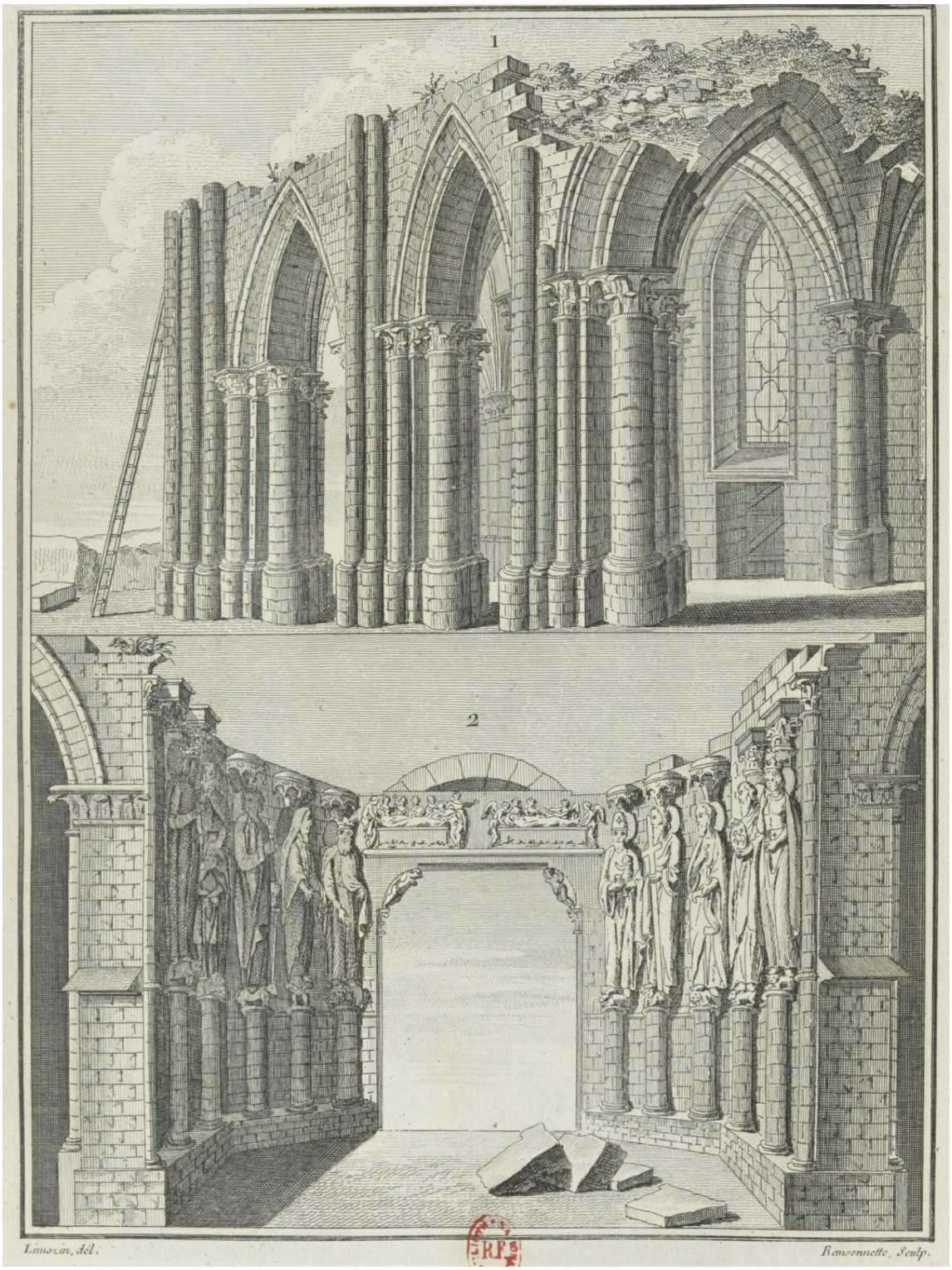
1
2
Limozin, dél.
Ransonnette, Sculp.

XLI.

COLLLÉGIALE DE SAINT PIERRE A LILLE.

XLII.

INSTRUMEENT DE MUSIQUE TOMBEAU BAS RELIEFS.

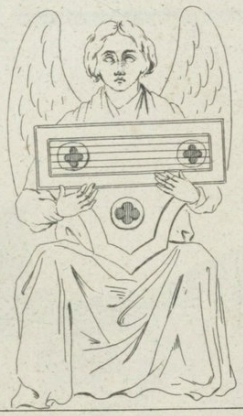

1

4

5

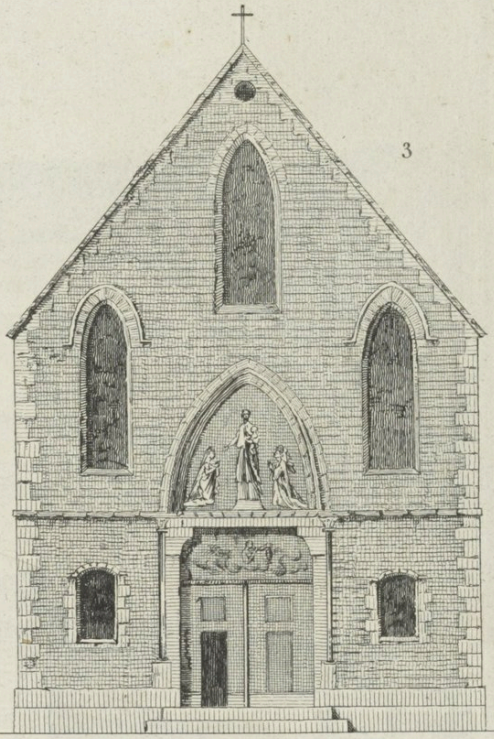

3

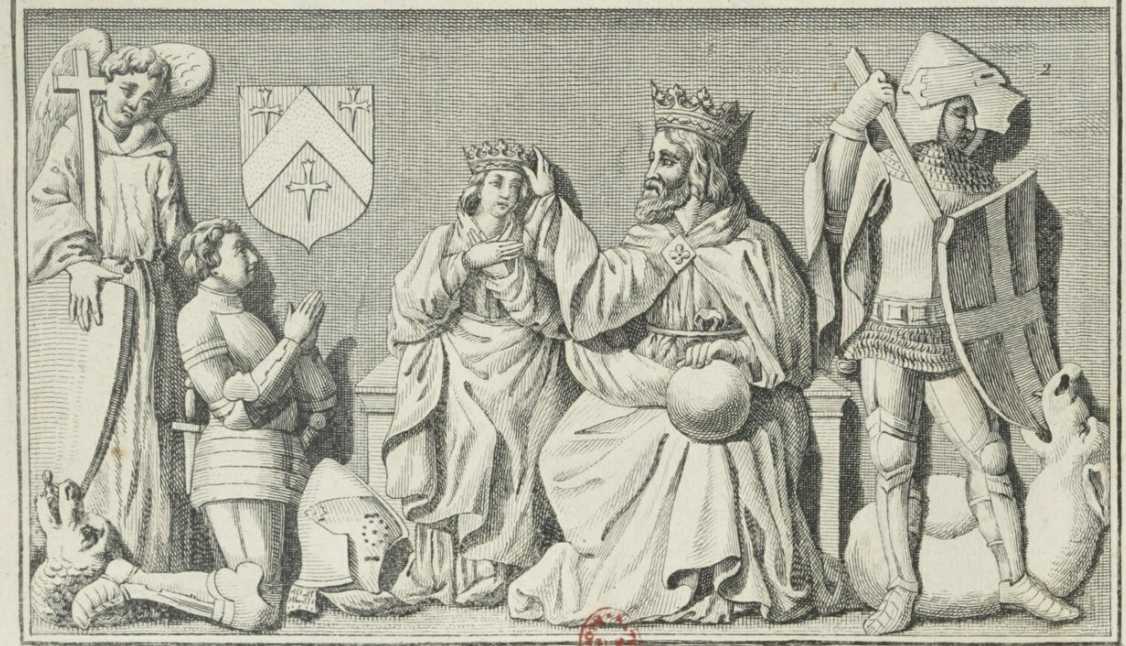

2

Michel Dwex.ᵗ

XLIII.

TOMBEAU DE HUGUES DE LAUNOY ET MARGUERITE DE MOLEMBAIS.

XLIV.

TOMBEAU DE MALE.

STATUES DE LOUIS DE MALT DE MARGUÉRITE DE BRABANT SA FEMME
DE MARGUERITE DE FLANDRES SA FILLE

XLV.

XLVI.

PRINCES DE LA MAISON FLANDRES ET DE BOURGOGNE.

Michel Direx.

XLVII.

PRINCES DE LA MAISON DE FLANDRES ET DE BOURGOGNE.

13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
Michel Dürer f.

XLVIII.

CORNE D’ IVOIRE – RELIQUAIRES.

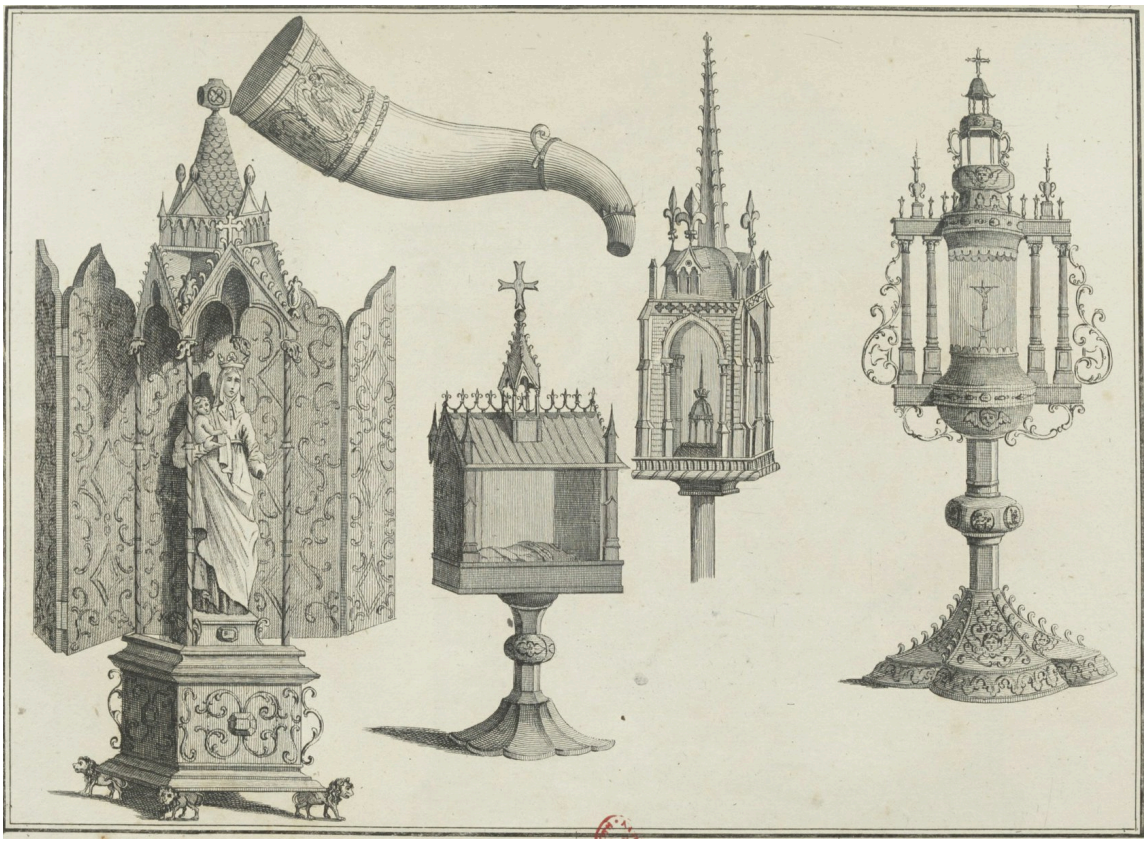

XLIX.

BAS-RELIEFS DE LA COLLEGIALE DE SAINT PIERRE A LILLE

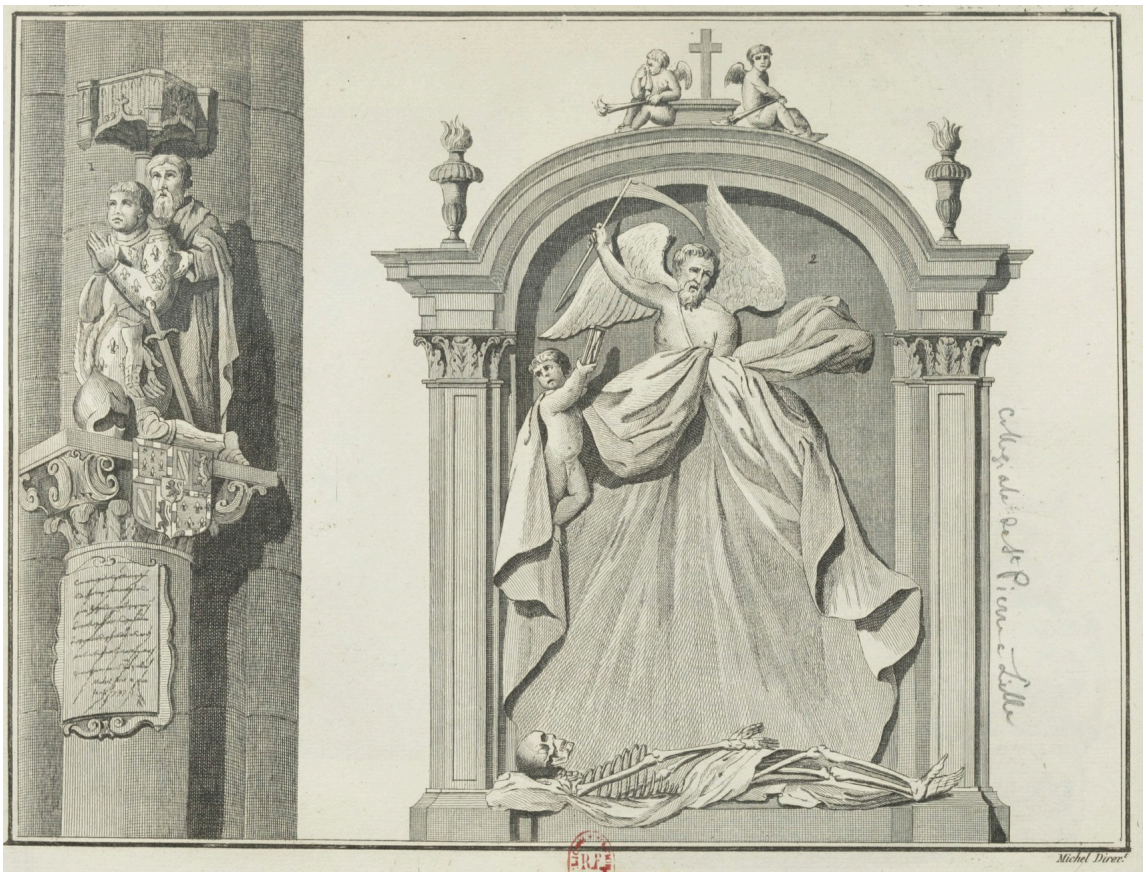

L.

TOMBEAU DE VALLERAND DES AUBEAUX.

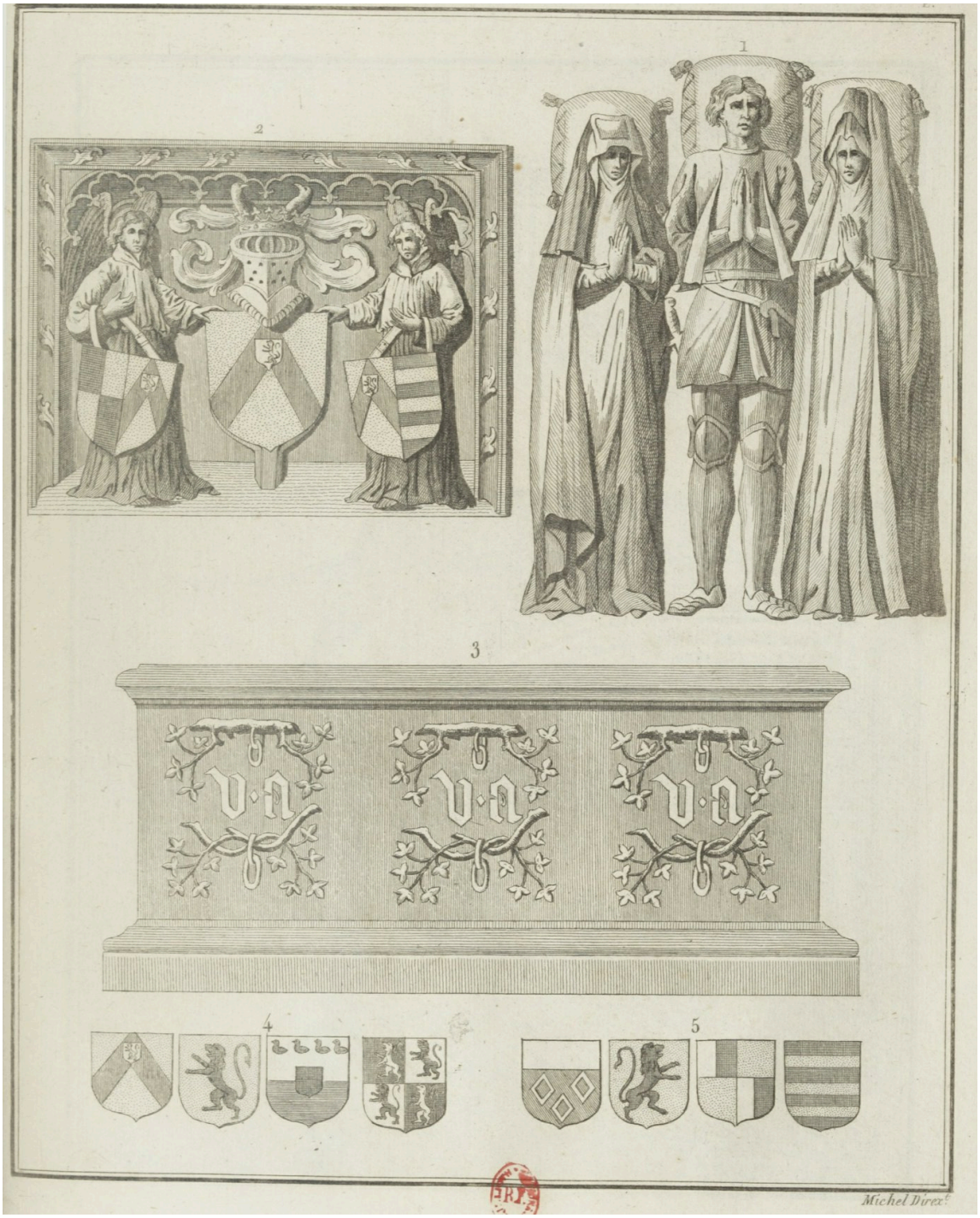

LI.

PORTAIL DE SAINT SPIRE DE CORBETE STATUE DU COMTE AYMON.

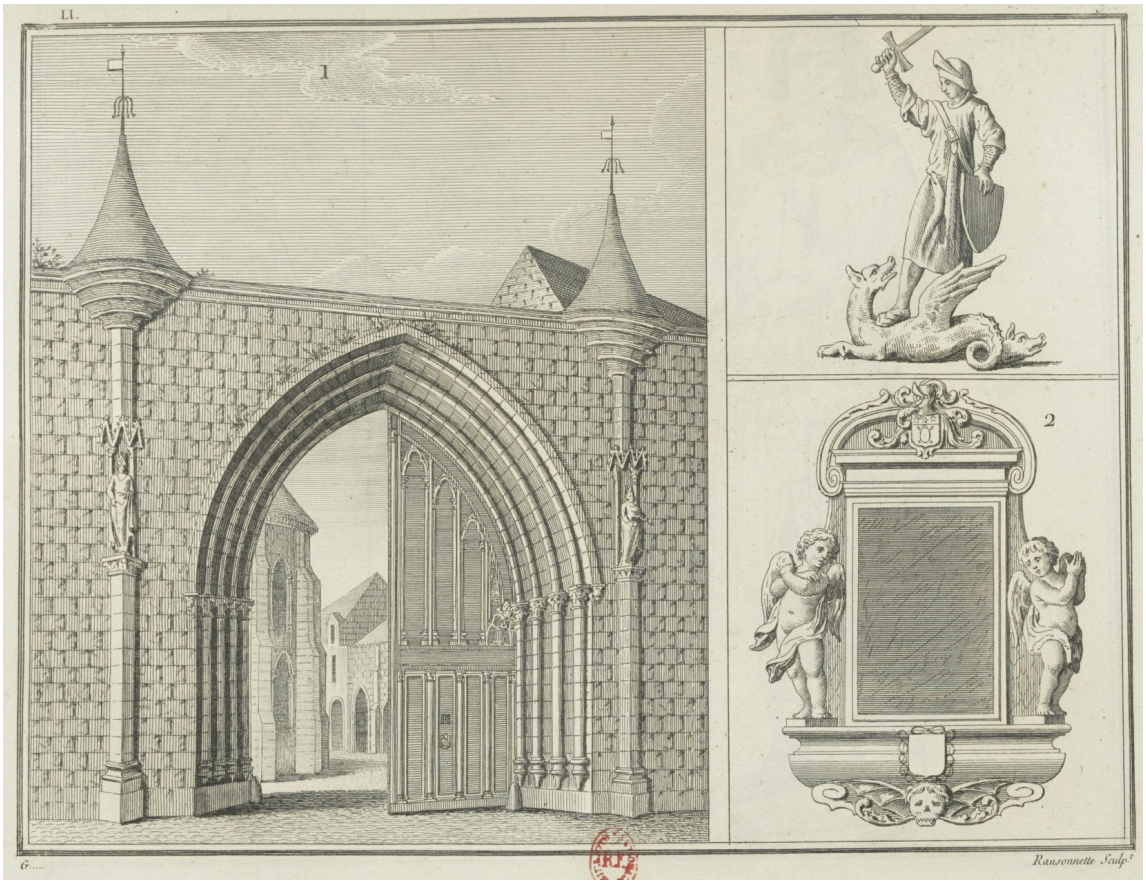

LII.

TOMBEAU DU COMTE AYMON.

LIII.

TOMBEAUX DE L’ EGLISE DE SAINT SPIRE DE CORBEIL :

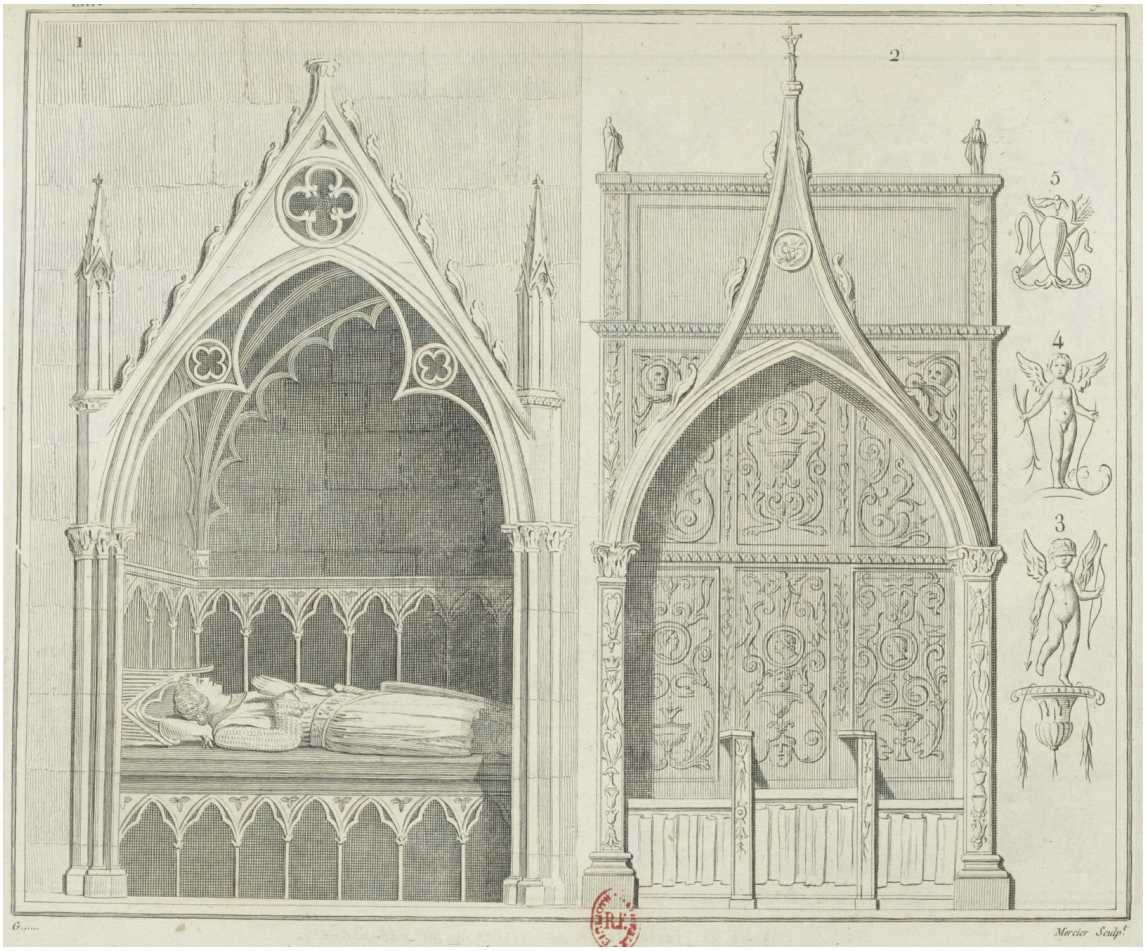

STALLES DE L’EGLISE DE SAINT SPIRE DE CORBEIL.

LIV.

LV.

CHÂSSE DE SAINT SPIRE.

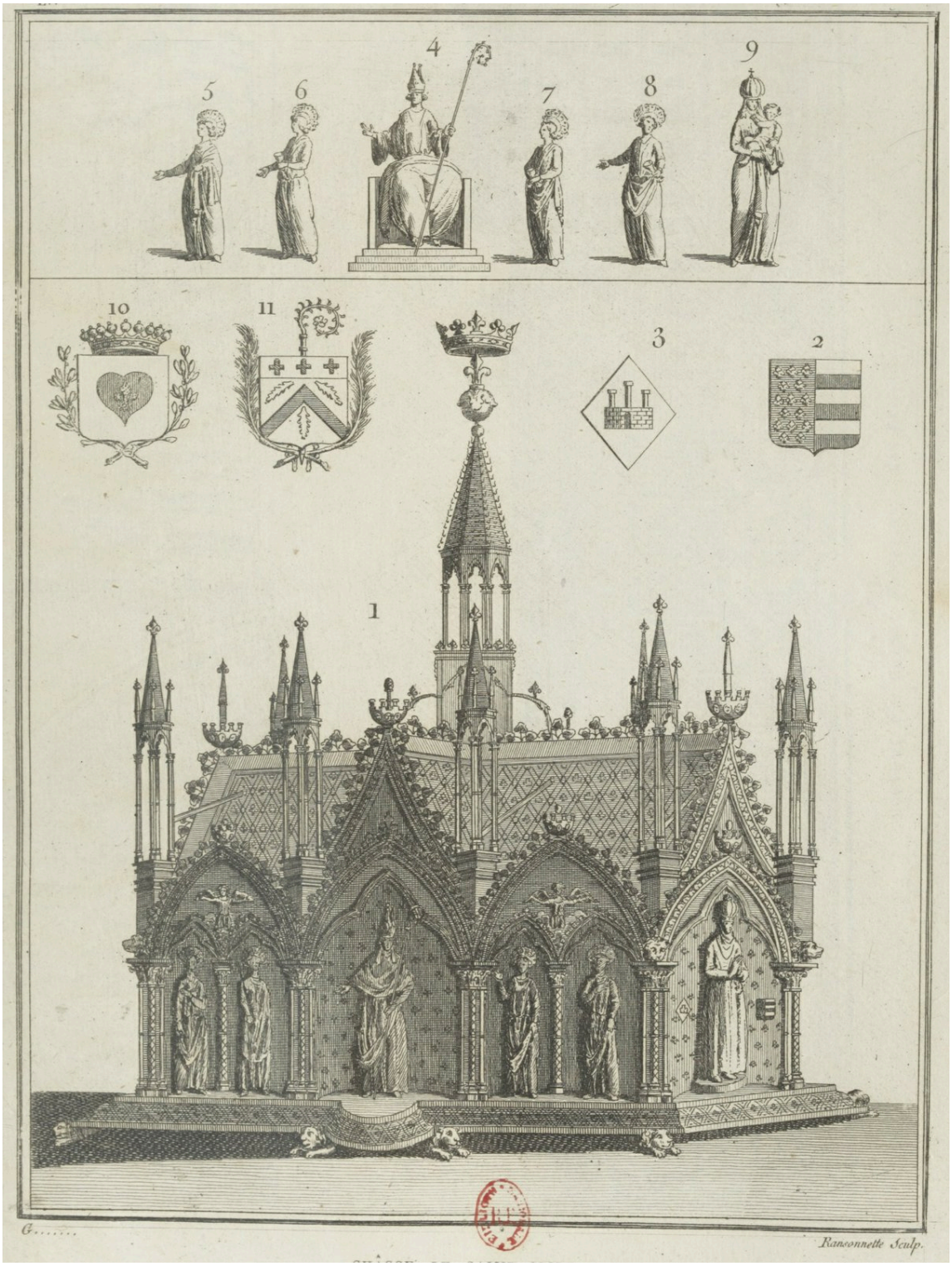

I.

COUVENT DES GRANDS AUGUSTIONS. BAS RELIEFS.

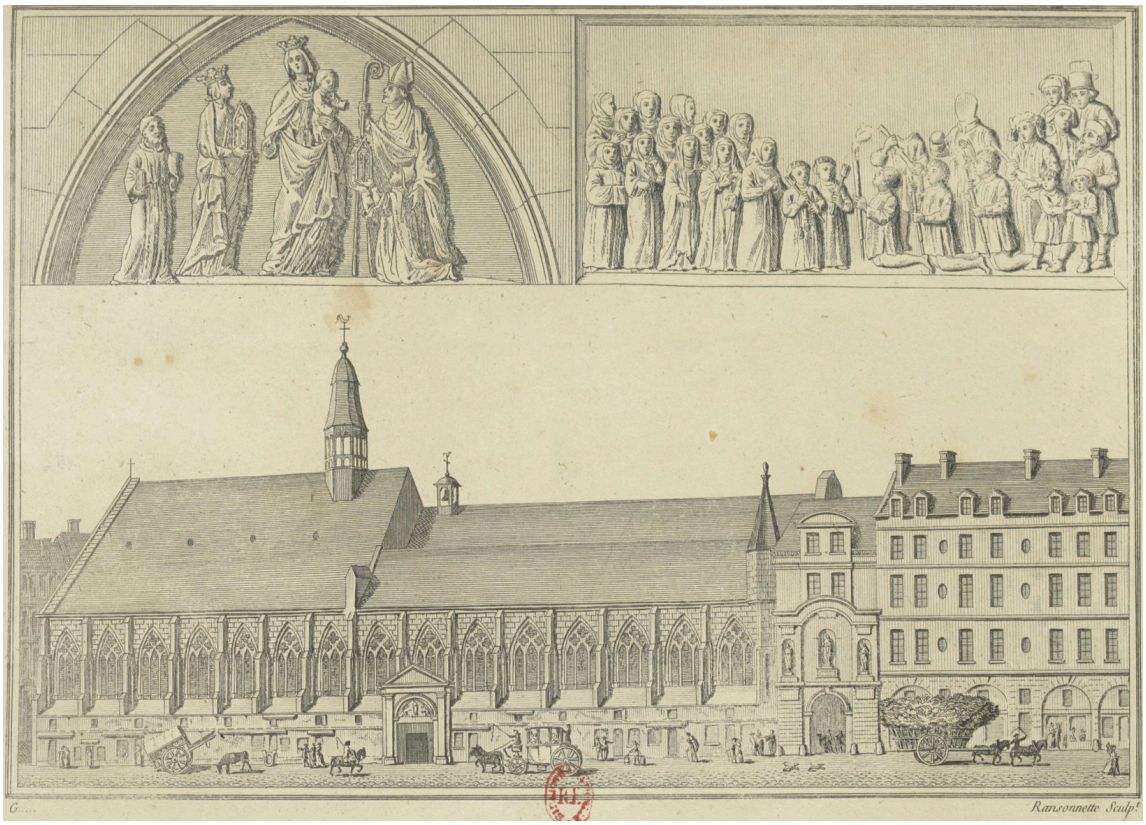

II.

COSTUME DES RELIGIEUX CHAIRE DE SAINT FRANÇOIS D’ASSISE.

III.

MAUSOLÉES DE LA F0NTAINE ET DE JACQUES POLAN.

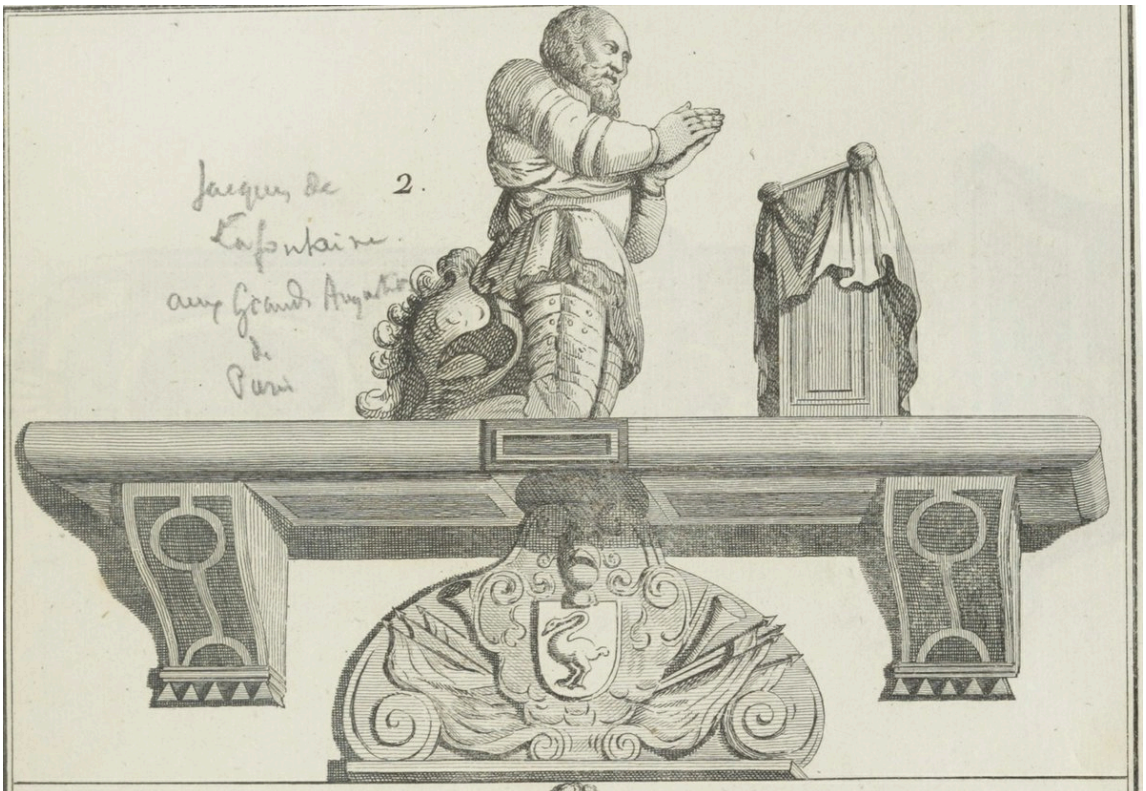

2.

Jacques de Lafontaine aux Grands Augustins de Paris

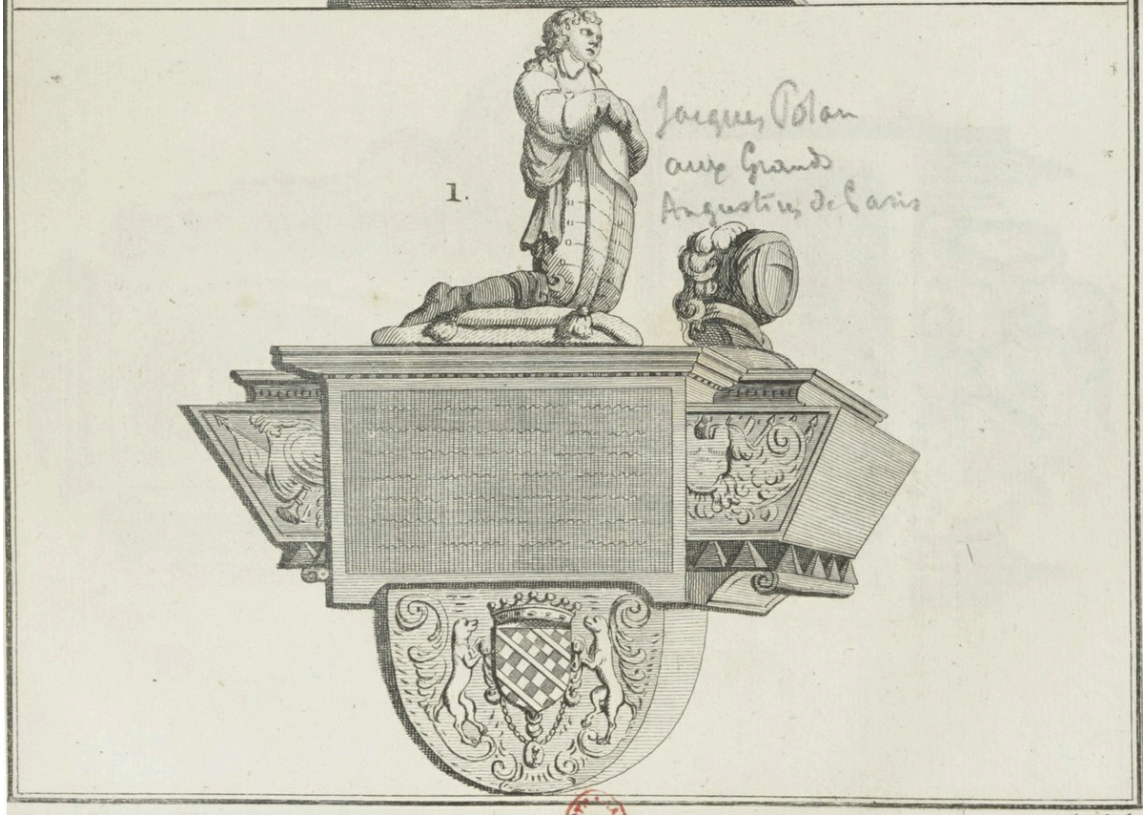

1.

Jacques Polan aux Grands Augustins de Paris

IV.

MAUSOLÉES DE NICOLAS BOURDON, DE LECLERC DE LESSEVILLE ET DE PIERRE BRULARD.

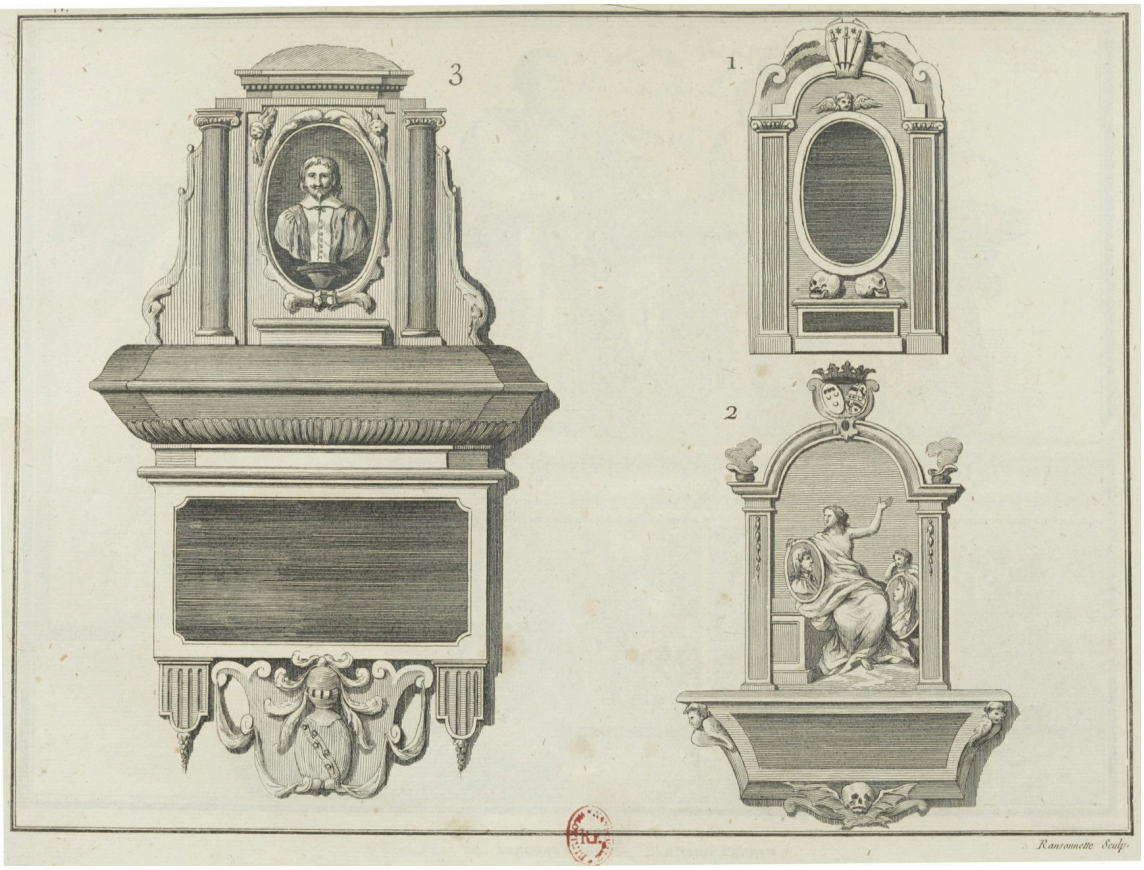

V.

MAUSOLÉES DE LARCHANT ET DE BERNARD CHERIN.

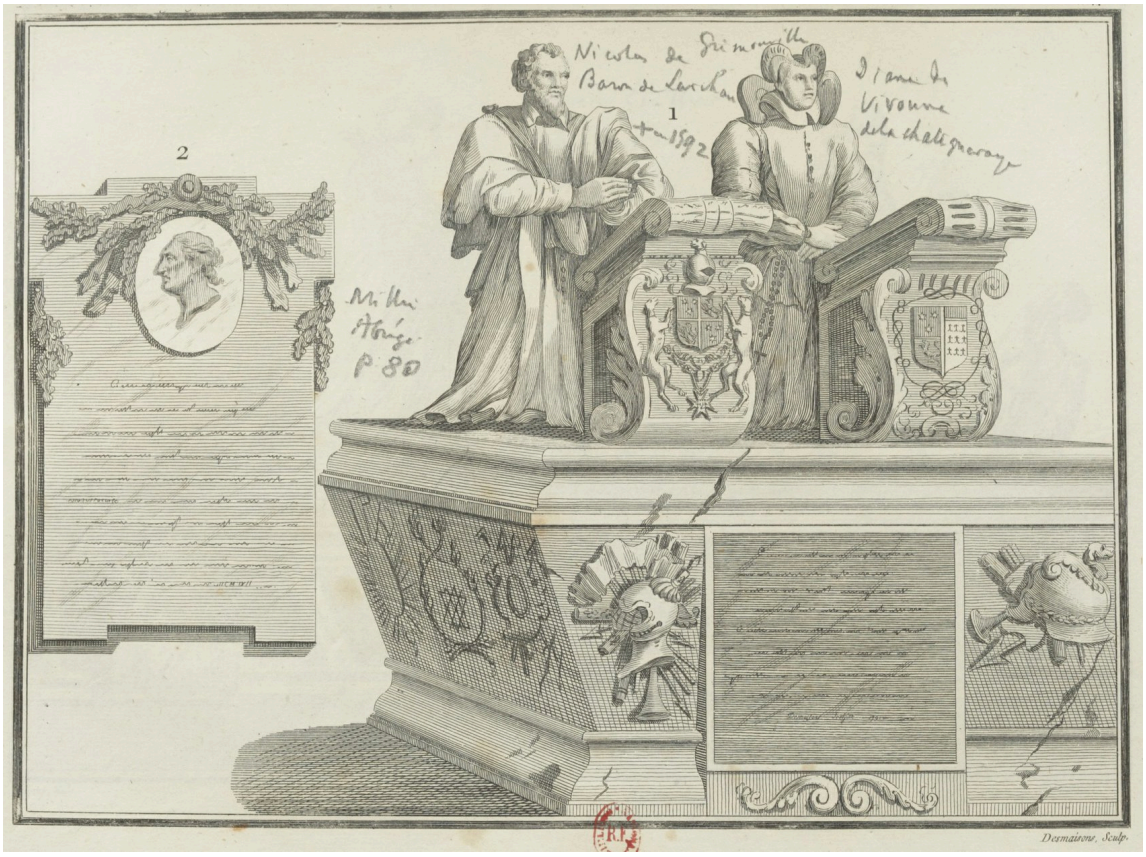

VI.

MAUSOLÉES DE JÉRÔME DE L'HUILIER ET DE SON ÉPOUSE.

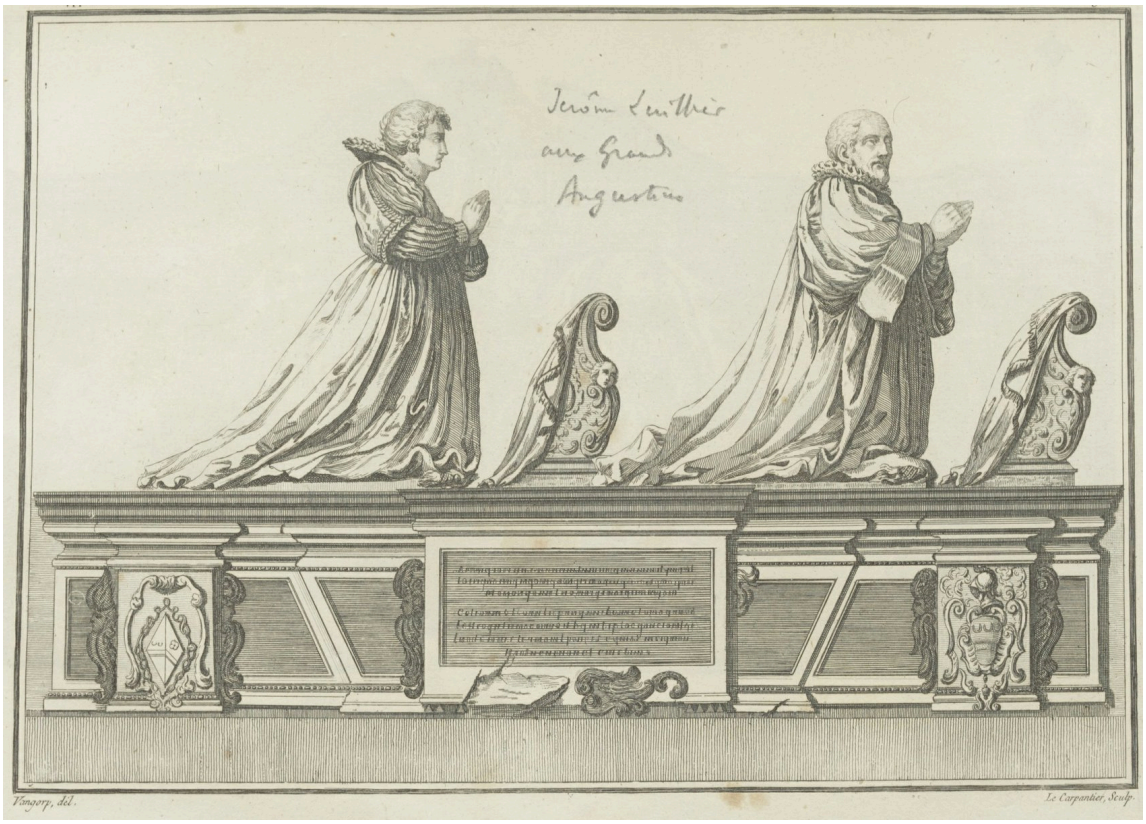

VII.

MAUSOLÉES D’HONORÉ BARENTIN ET DE SON ÉPOUSE.

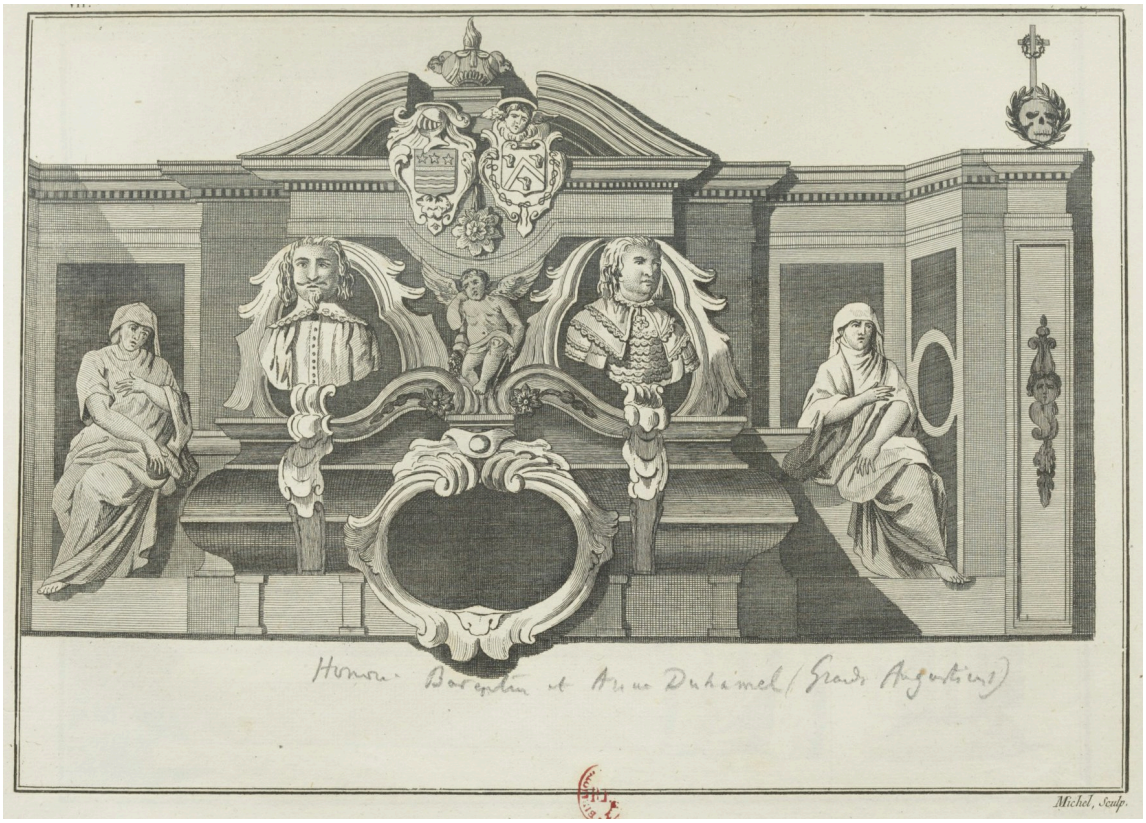

VIII

STATUE DE CHAULES V. MAUSOLEE DE PHILIPPE DE COMINES DE SA FEMME ET DE SA FILLE.

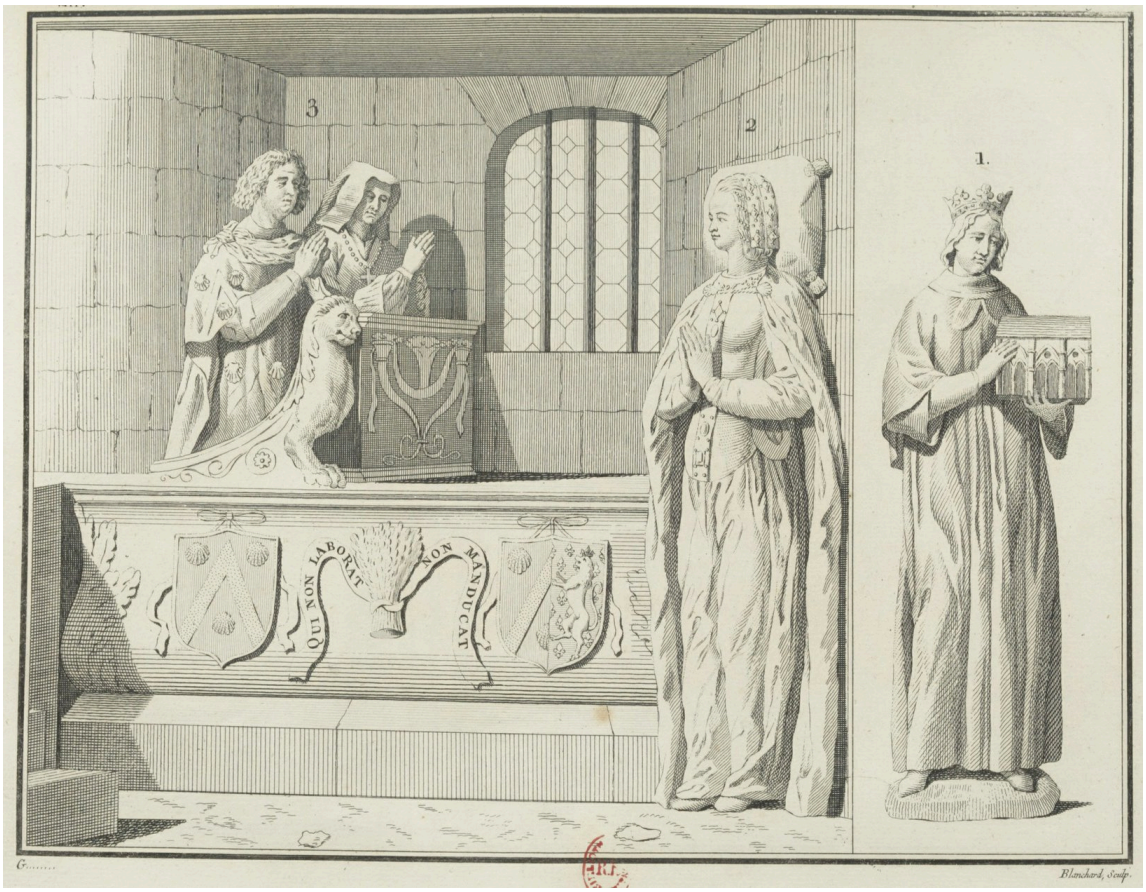

IX.

ORNEMENS SINGULIERS DE LA CHAPELLE DE COMINES.

X.

ANCIEN COSTUME DES RELIGIEUX GRAND HOTEL ET PARTIE DU CHŒUR

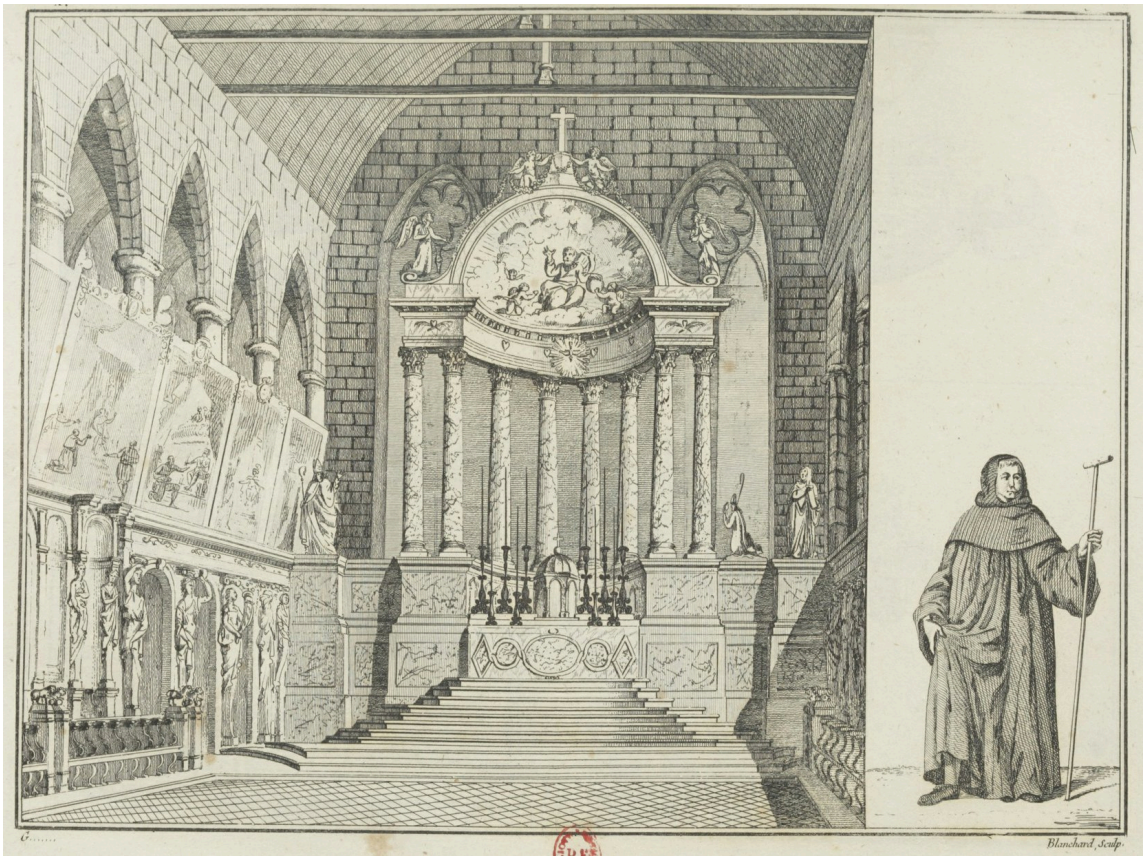

XI.

STALLE ROYAL. PORTRAITS DE HENRI II ET DE CATHERINE DE MÉDICIS.

2

3

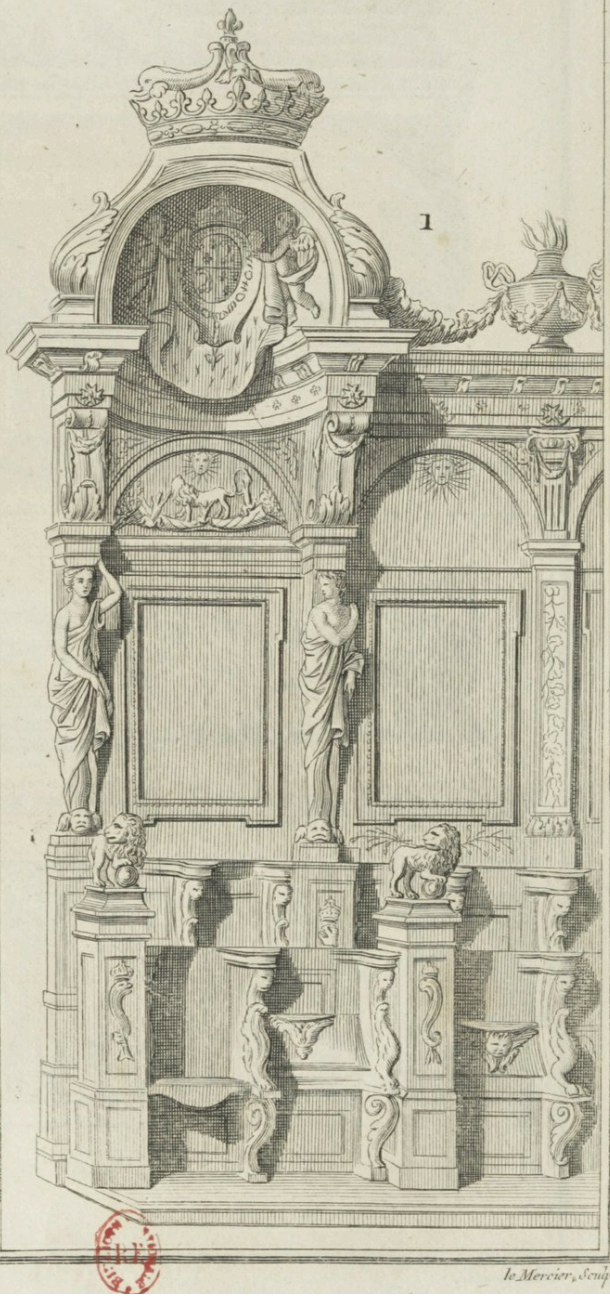

1

G.....

le Mercier, Sculp.

–

TOMBEAU DE GILLE DE ROME ET DE LOUIS DE VAUCEMAN.

2

1

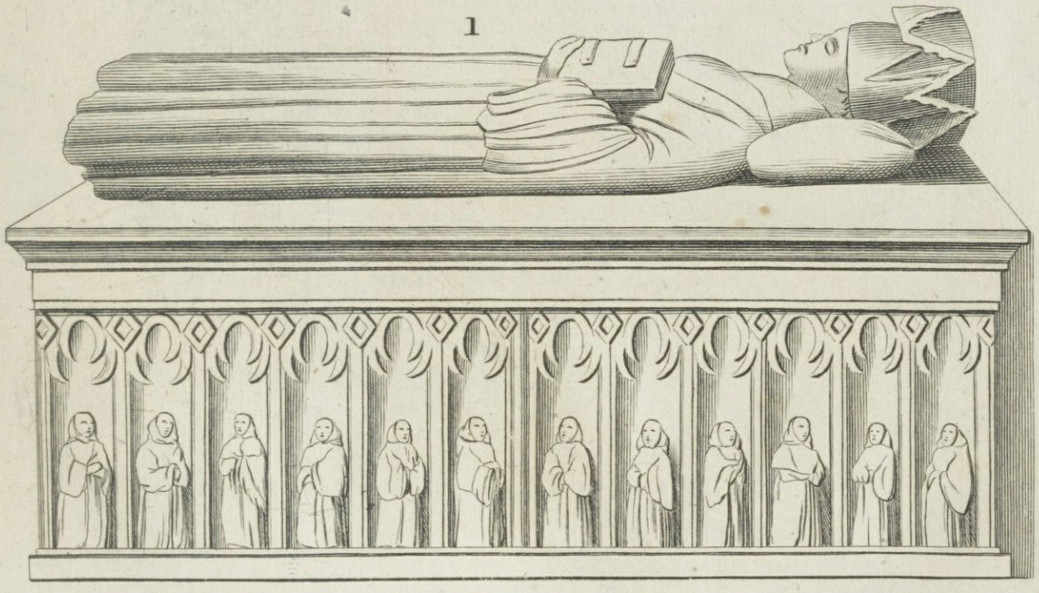

G.....

Lemercier, Sculp.

XIII.

EGLISE SAINT-BENOIT

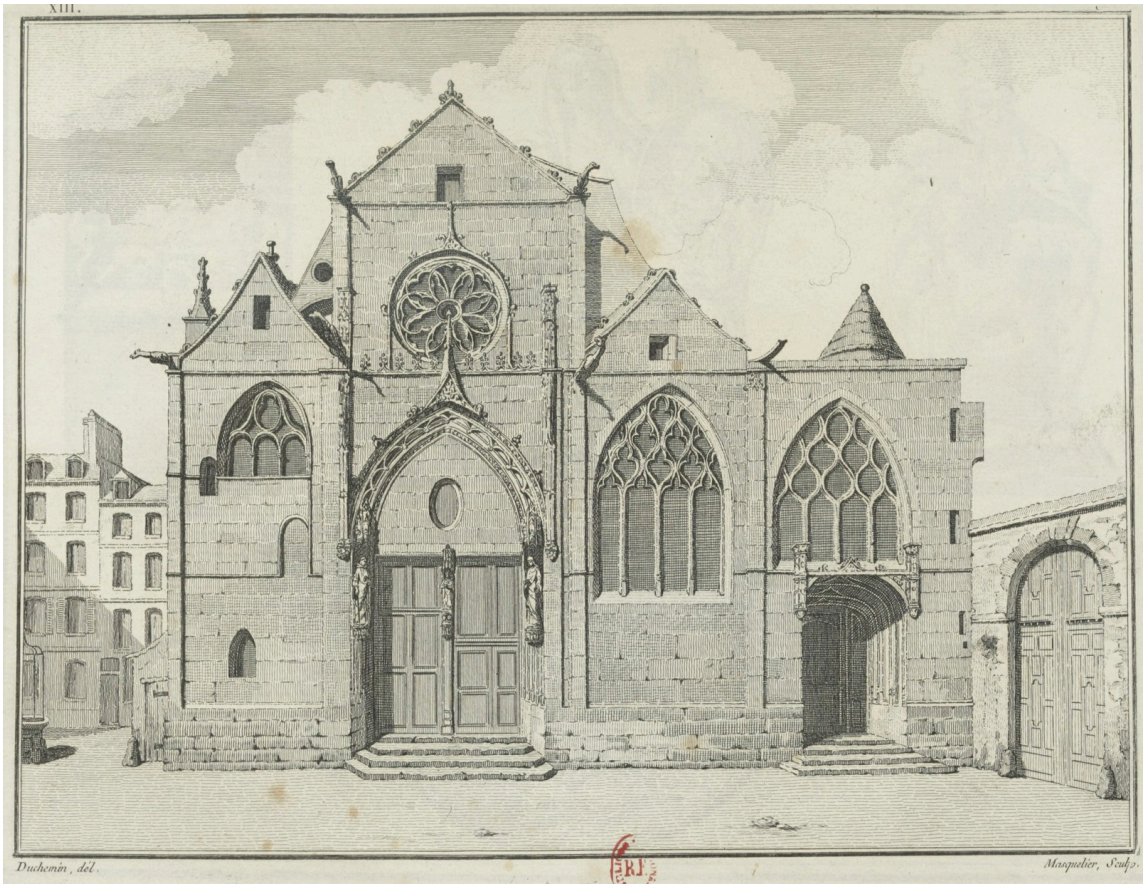

XIV.

TRINITÉ. MAUSOLÉE DE PIERRE BRULARD ET D'ANNE DES ESSART

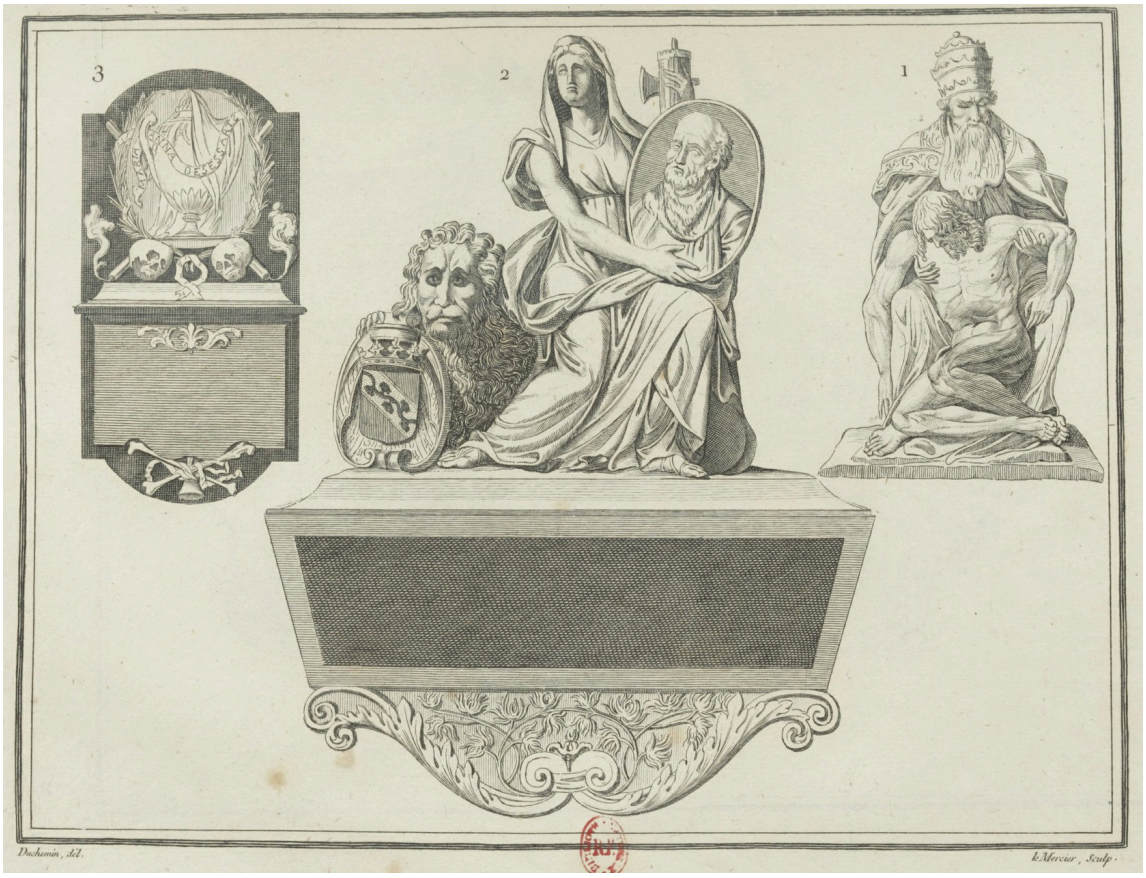

XV

MAUSOLÉE DE NICOLAS BRULARD

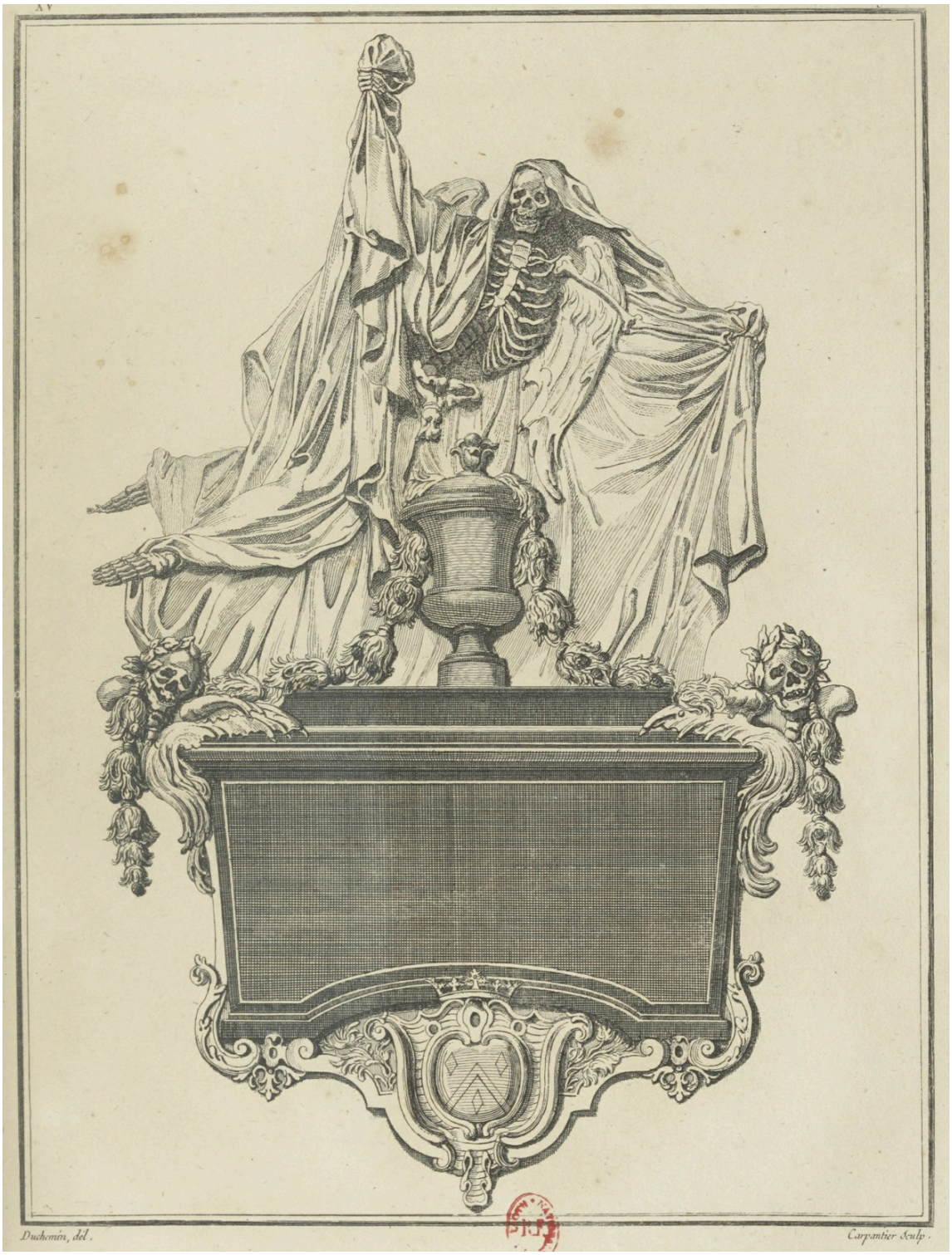

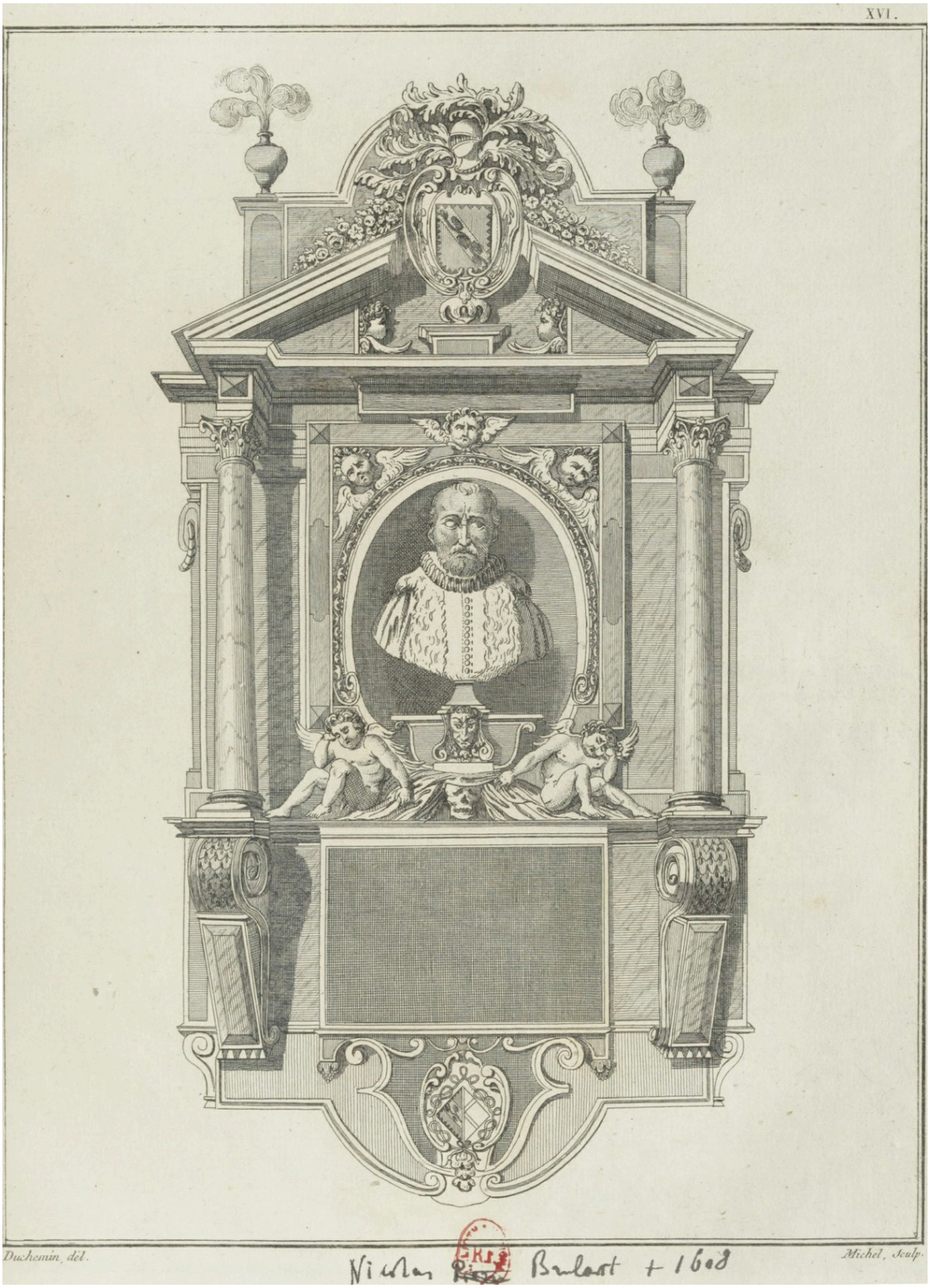

MAUSOLÉE DE FRANÇOIS FYOT.

XVII

ÉCLISE DES BLANCS MANTEAUX

XVIII.

MONUMENTS DES BLANCS MANTEA

XIX.

TOMBES DES BLANCS MANTEAUX.

XX.

TOMBES DES BLANCS-MANTEAUX

XIX.

TOMBES DES BLANCS MANTEAUX

XII

TOMBES DES BLANCS-MANTEAUX.

XXIII.

COSTUMES DES CARMES.

XXIV.

MAUSOLÉE DE MICHEL DUBEC.

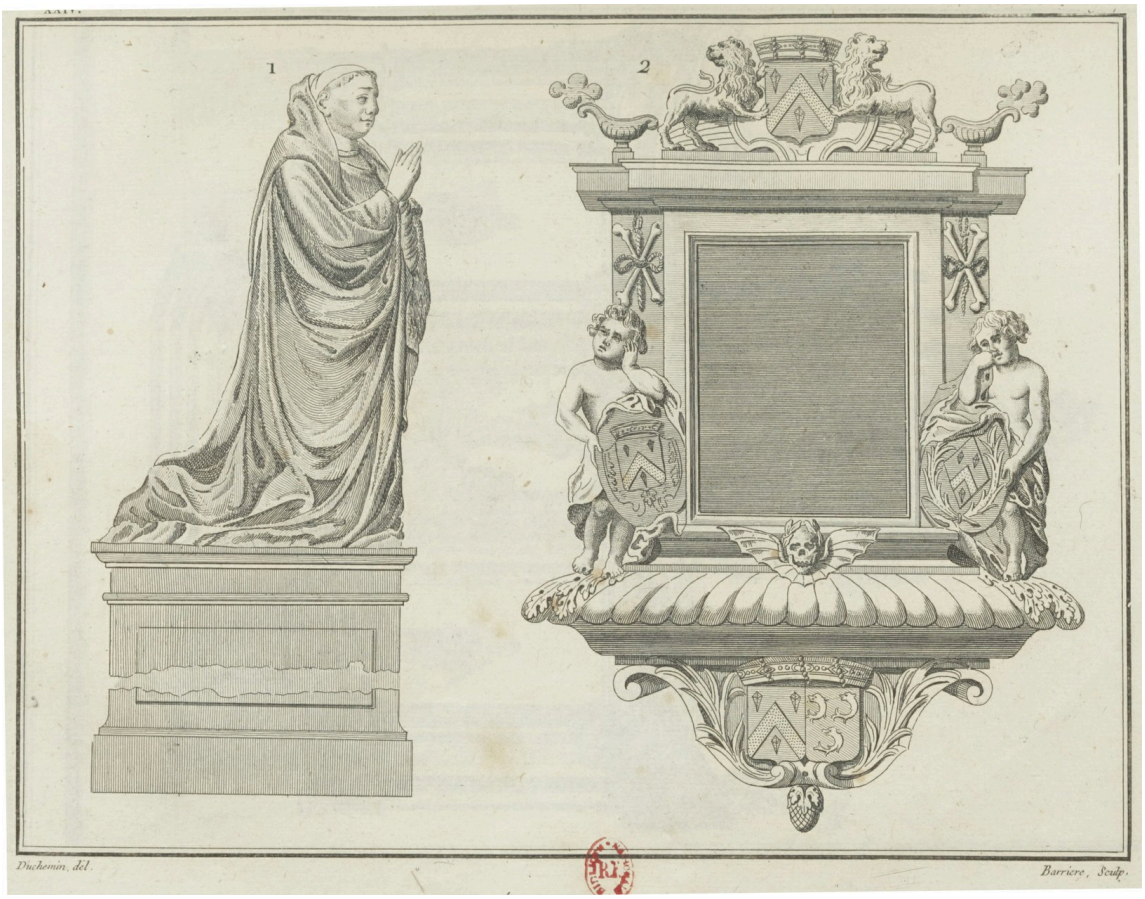

XXV.

MAÎTRE AUTEL DES CARMES DE LA PLACE MAUBERT.

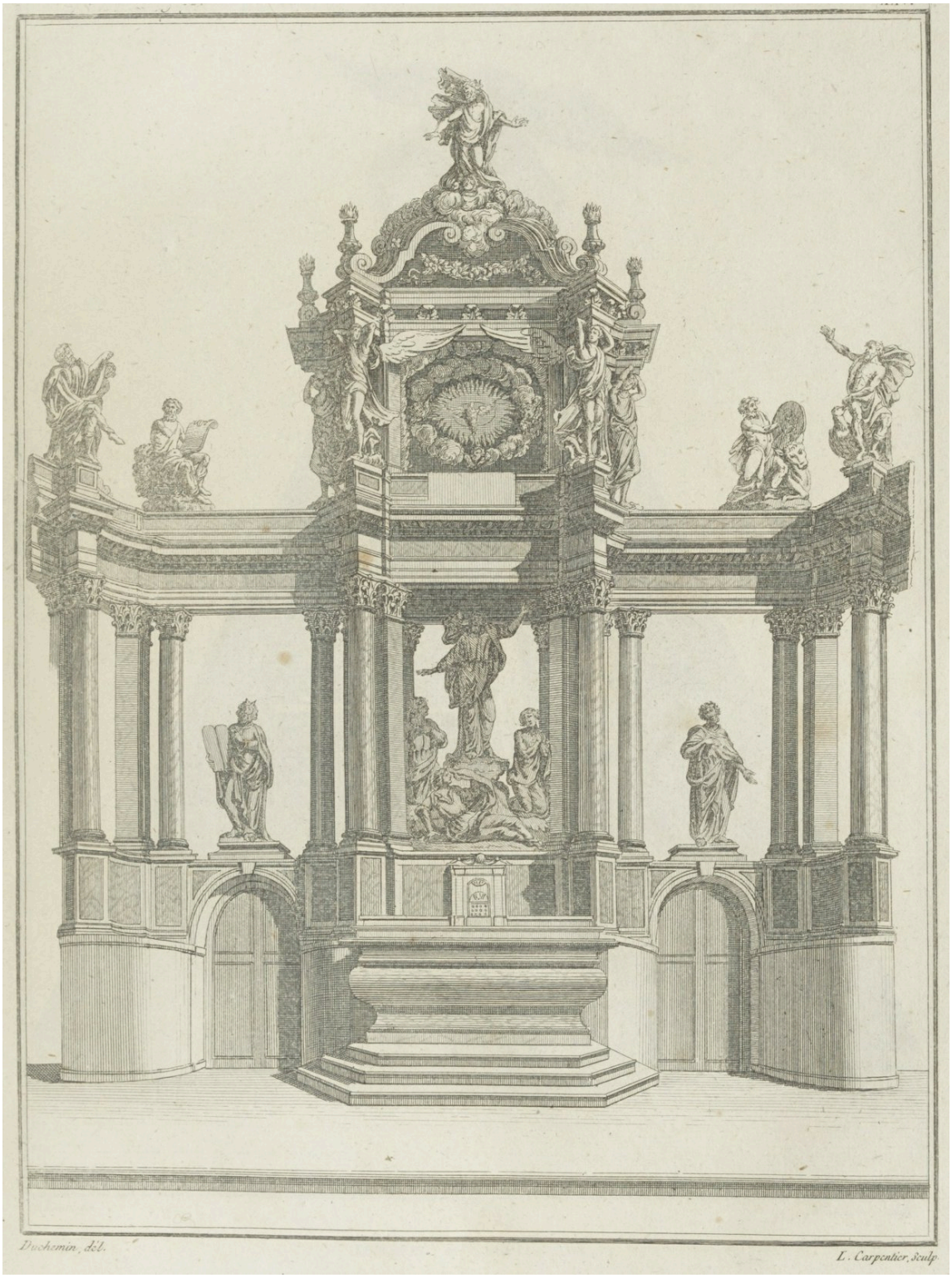

XXVI.

TOMBEAU DE BOULLENOLS

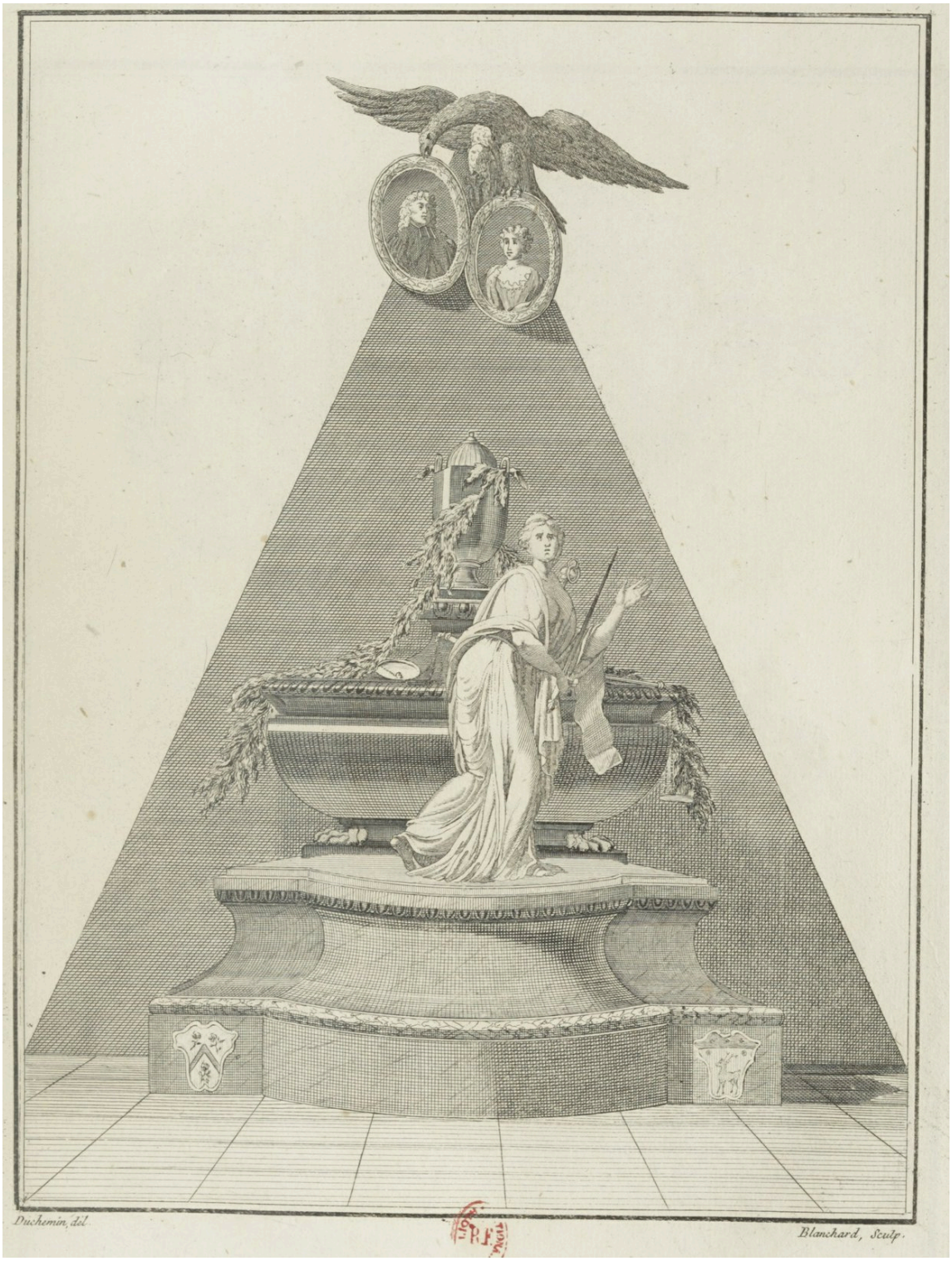

XXVII.

MONUMENS DE LOUIS CHAUVELIN ET JÉRÔME LEPELTIER.

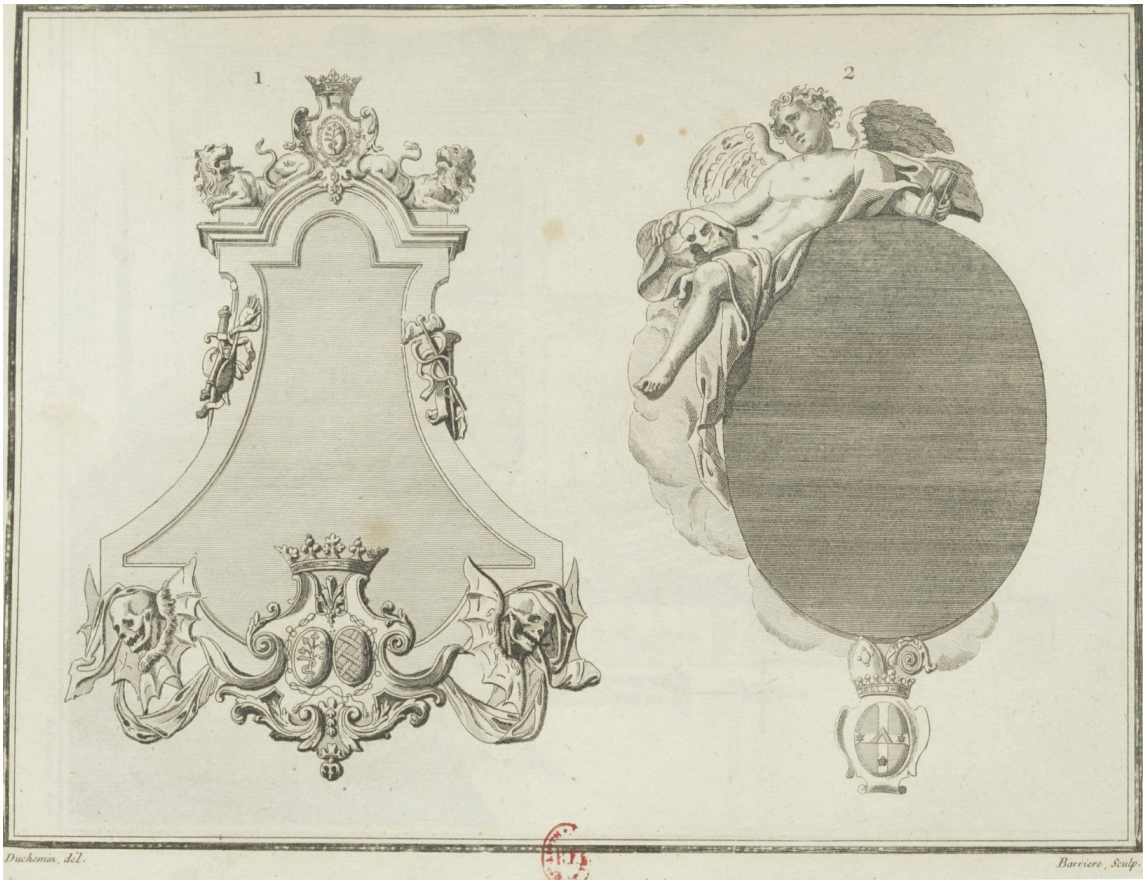

XXVIII.

EGLISE DES CARMES. TOMBE DE MARGUERITE DE BOURGOGNE

Duchemin, del.

L. Carpentier, Sculp.

XXIX.

PORTAIL DE L’EGLISE DES CARMES.

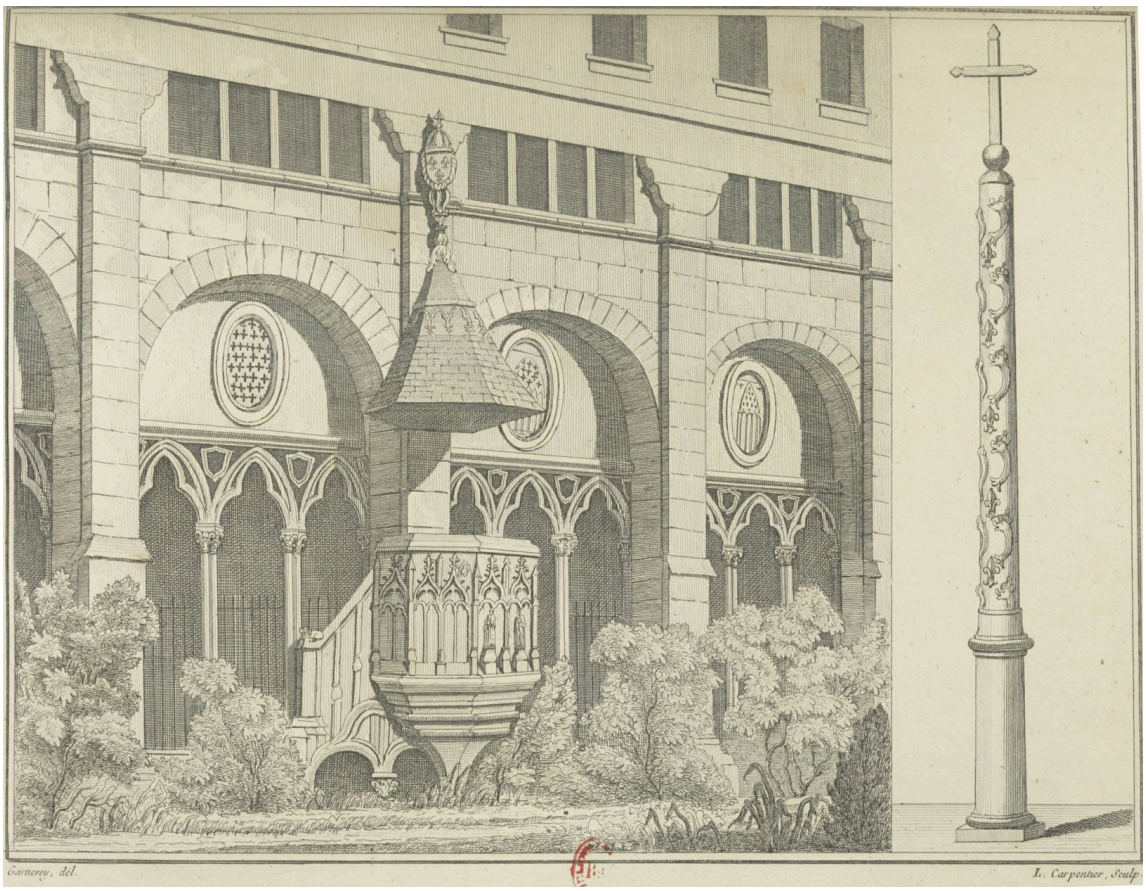

LOITRE DES CARMES.

XXXI.

COSTUMES DES CÉLESTINS.

N III. *Pl. 2. Pag.* II.

PORTAIL DES CELESTINS.

Carpentier, Sculp.

PORTAIL DES CELESTINS

VITRAIL

XXXIII.

PORTRAIT DE M. DE TRÉVÉLEC.

XXXIV

TOMBEAU DE LA TRIMOUILLE

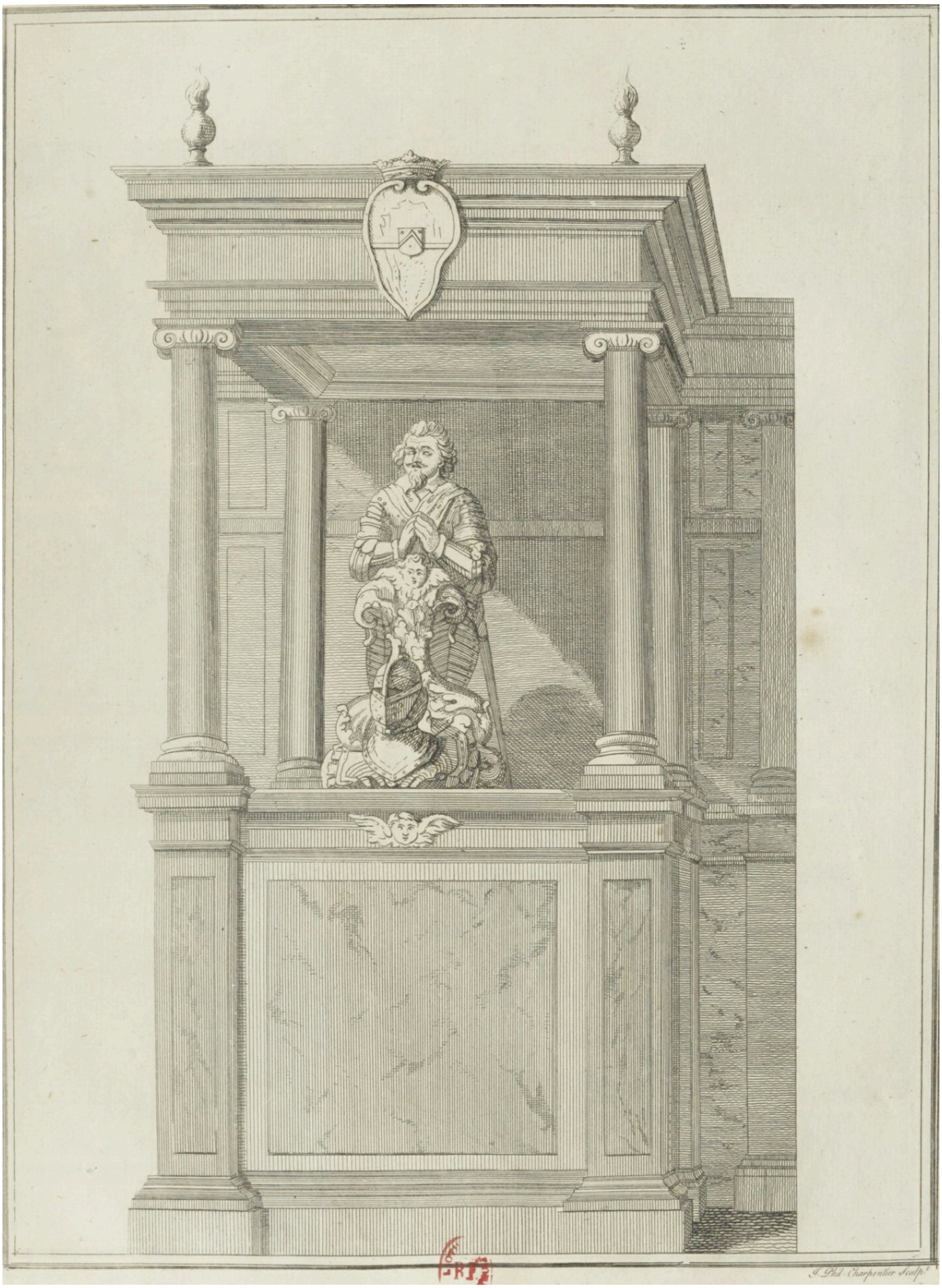

J. Phil. Charpentier Sculp.

TOMBEAU DE LA MAISON DE ROCHEFORT.

XXXV.
TOMBEAU DE CH^{LES} MAIGNÉ

XXXVI.

TOMBEAU DE JEAN ZAMET.

XXXVIII.

TOMBEAU DE RENÉ POTIER.

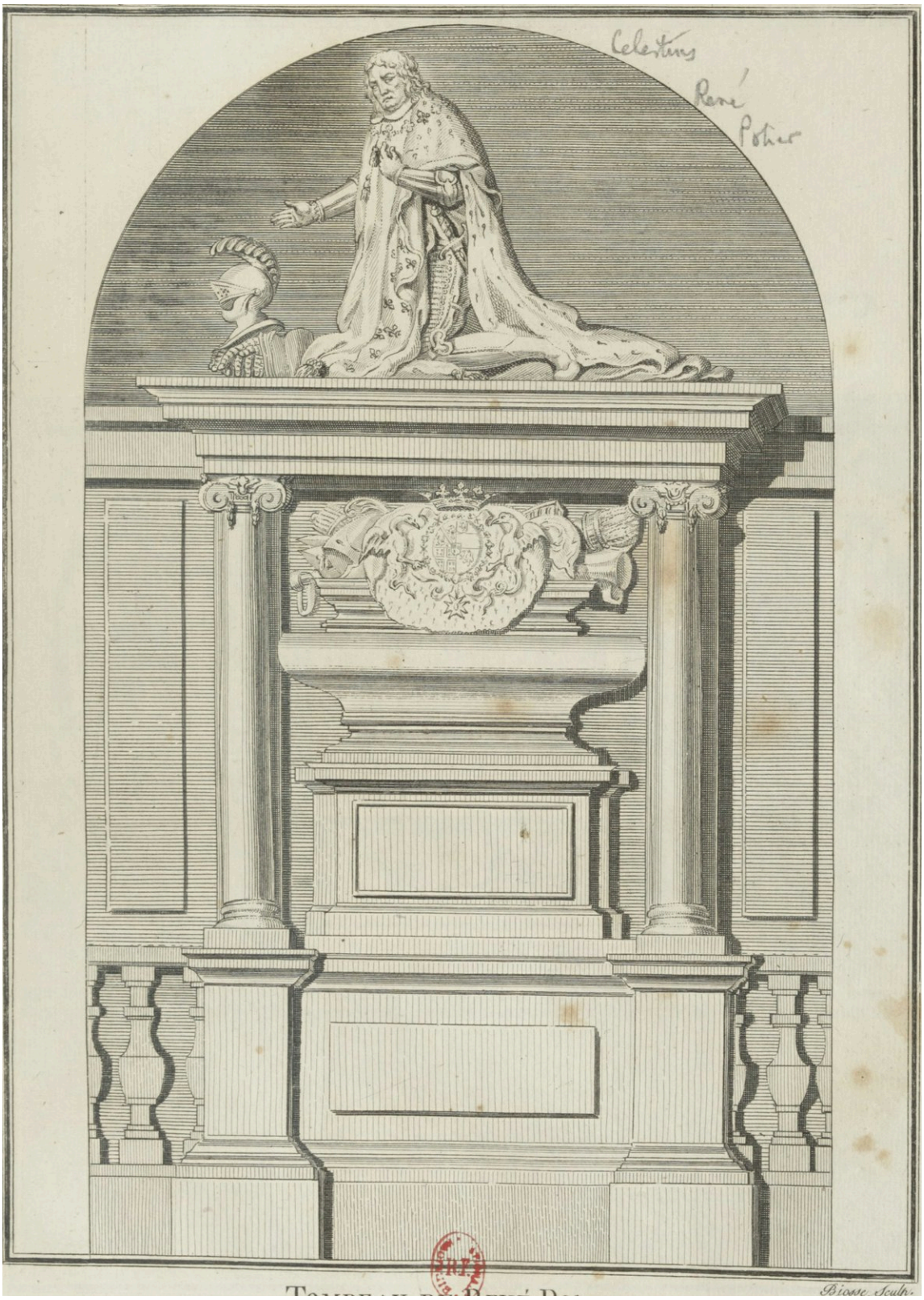

Tombeau de René Potier

Biosse Sculp.

XXXVIII.

TOMBEAU DE MARGUERITE DE LUXEMBOURG.

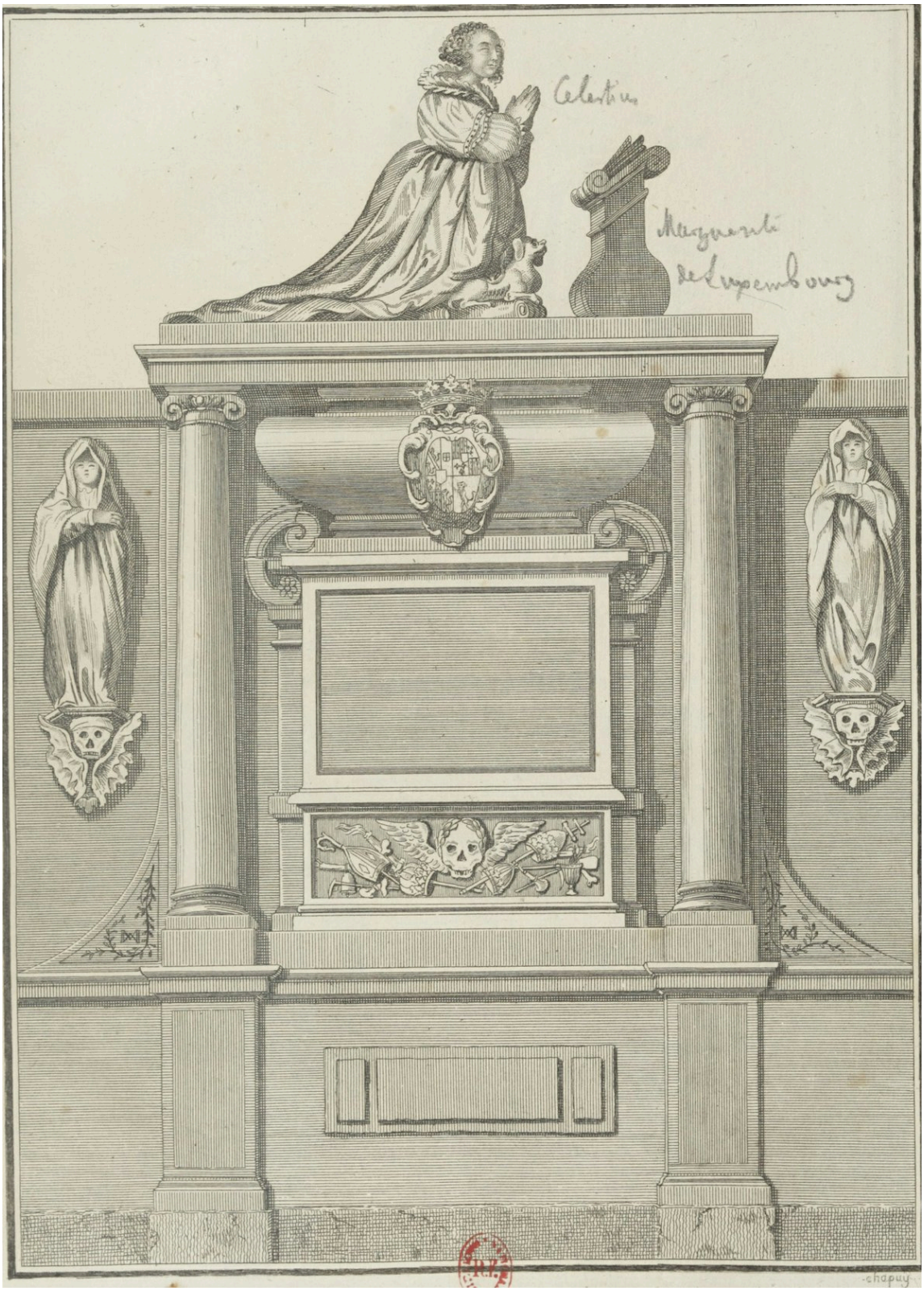
Celestin
Marguerite
de Luxembourg
chapuy

XXIX.

TOMBEAU DE LOUIS POTIER.

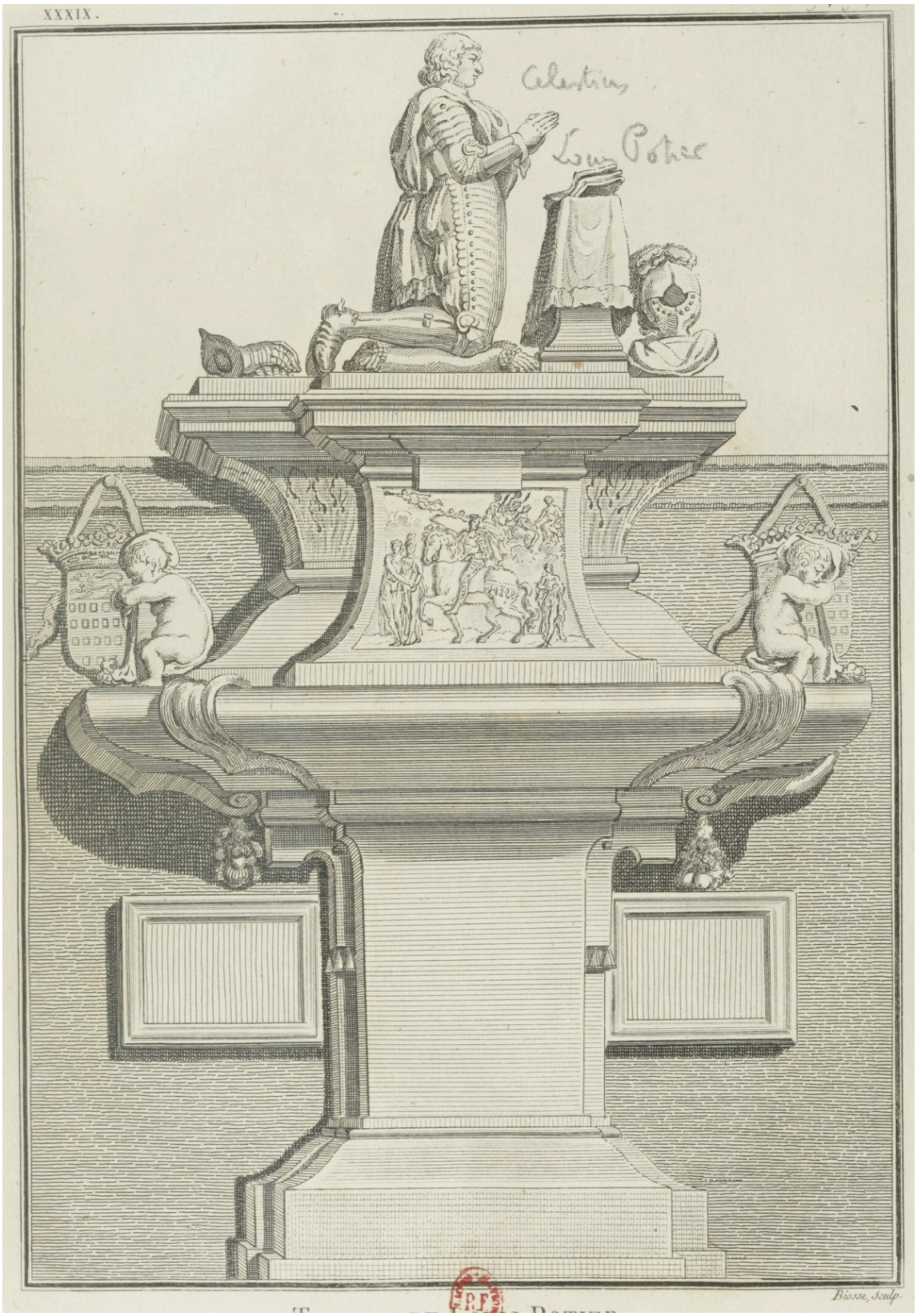
Bisse, Sculp.

XL.

TOMBEAU DE LEON POTIER.

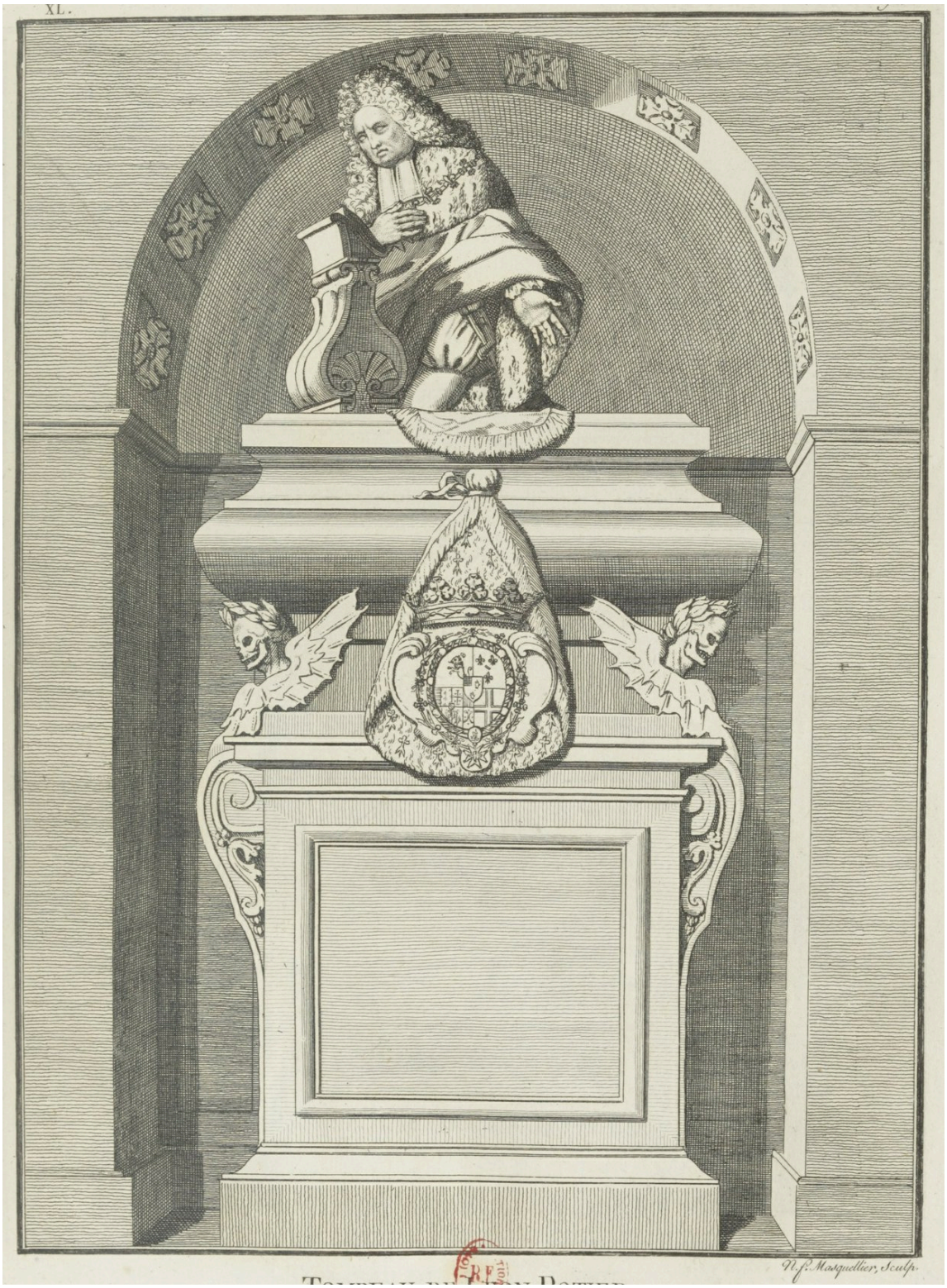

N. P. Mosquellier, Sculp.

XLI.

TOMBEAU DE HENRI CHABOT.

XLII.

TOMBEAU DE PHILIPPE CHABOT.

SÉPULTURE DU CŒUR DE HENRI II, DE
CHARLES IX ET DE FRANÇOIS DUC D’ANJOU.

XLIII.
SÉPULTURE DU CŒUR DE FRANÇOIS II.

XLIIV.

SÉPULTURE DU CŒUR D’ANNE DE MONTMORENCI

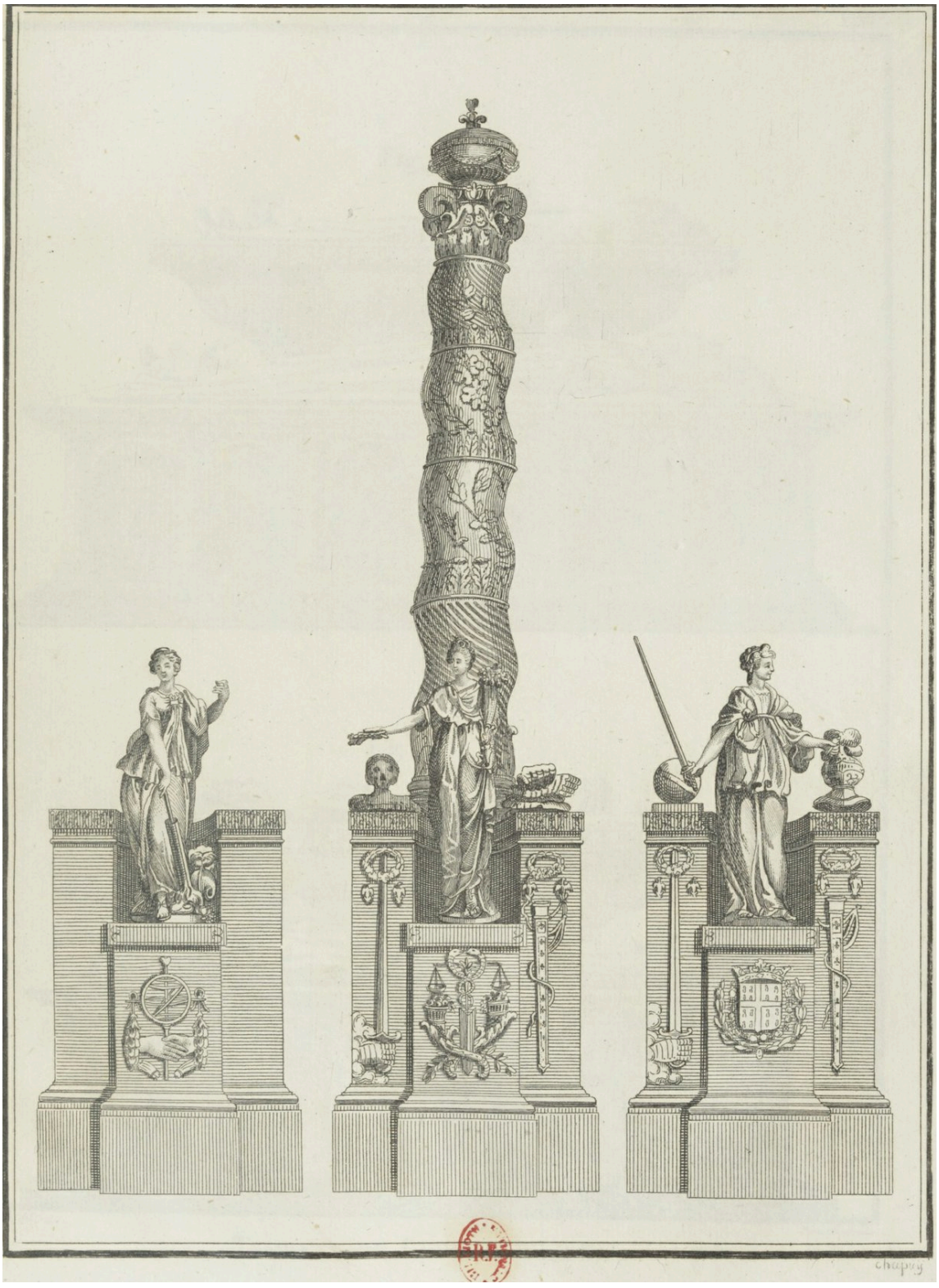

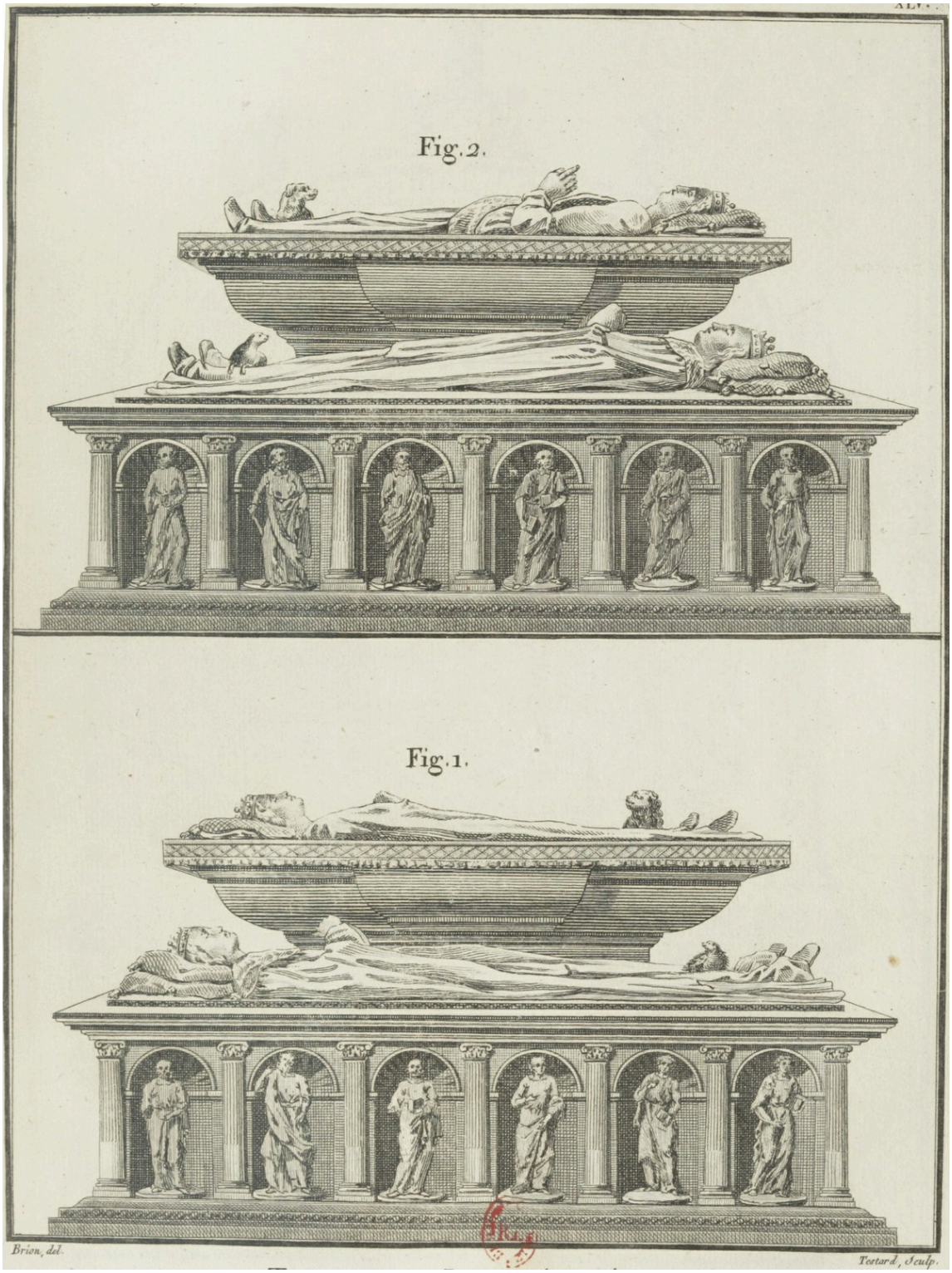

TOMBEAU DE LOUIS D’ORLÉANS

XLVI.

TOMBEAU DE RENÉE D’ORLÉANS.

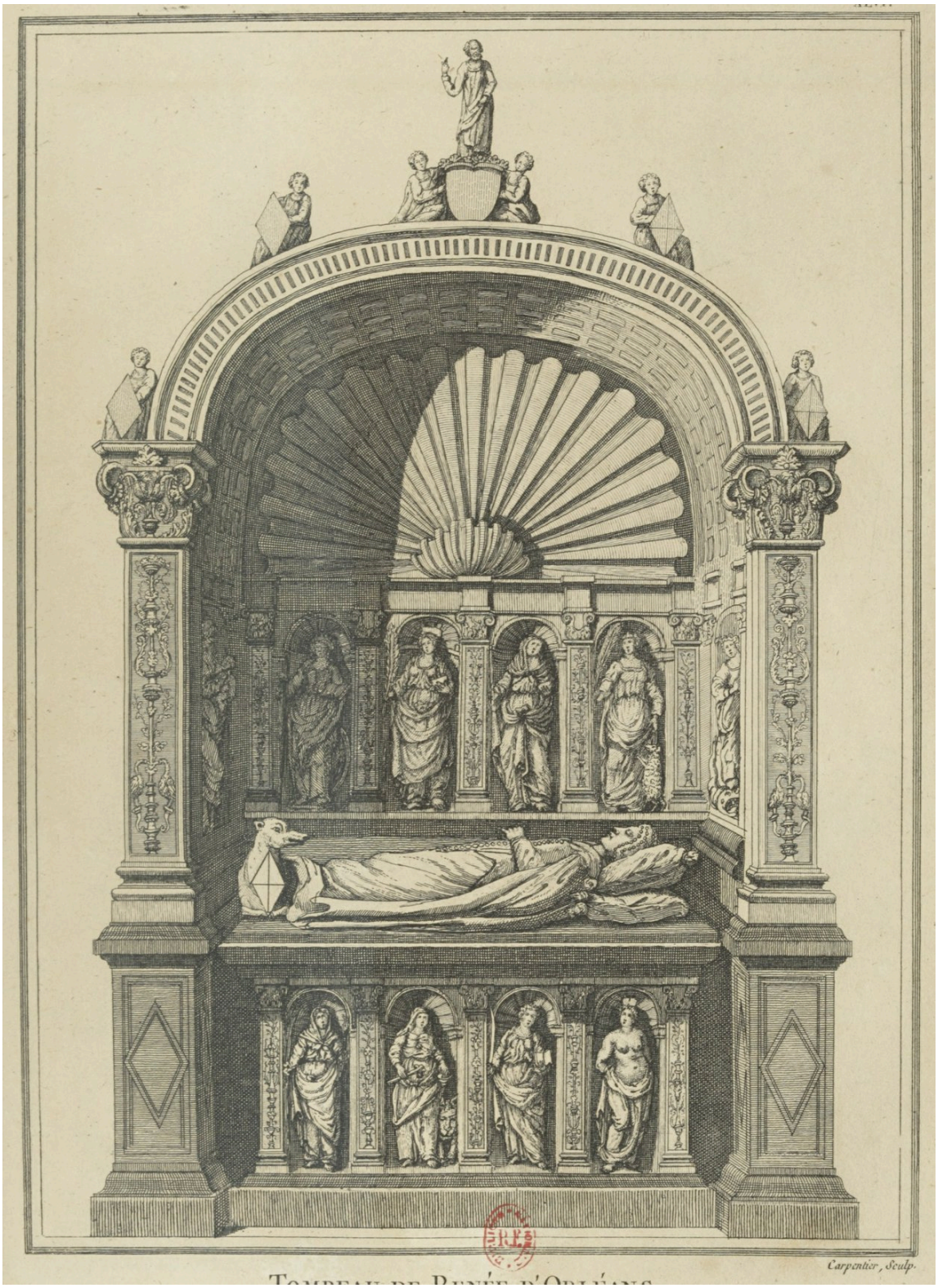

Carpentier, Sculp.

TOMBEAU DE RENÉE D'ORLÉANS

XLVII.

PYRAMIDE DE LA MAISON DE LONGUEVILLE.

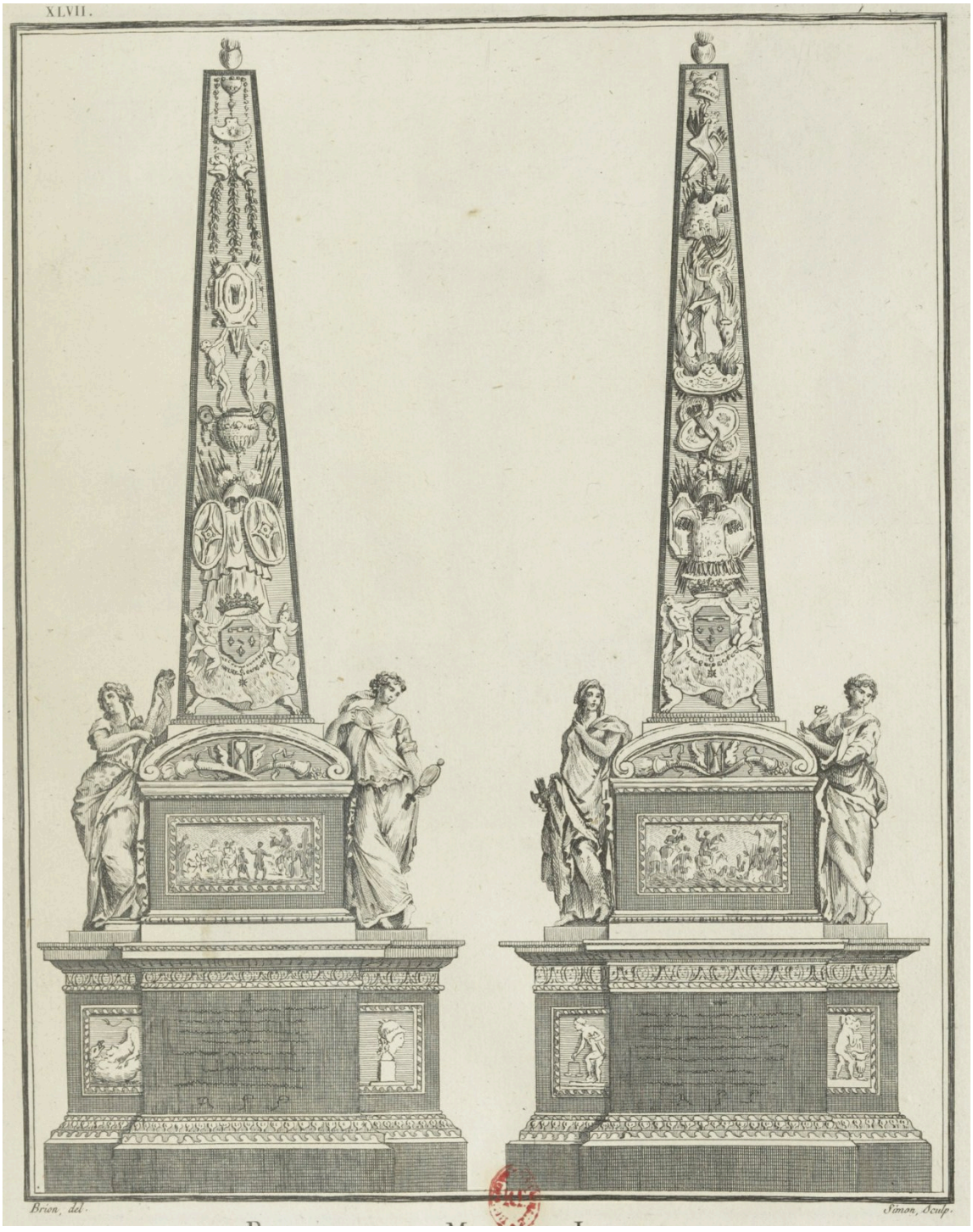

XIVIII

TOMBEAUX DE HIMOLÉON DE COSSÉ, ET D'ANNE HOCQUART COMTESSE DE COSSÉ.– URNE.

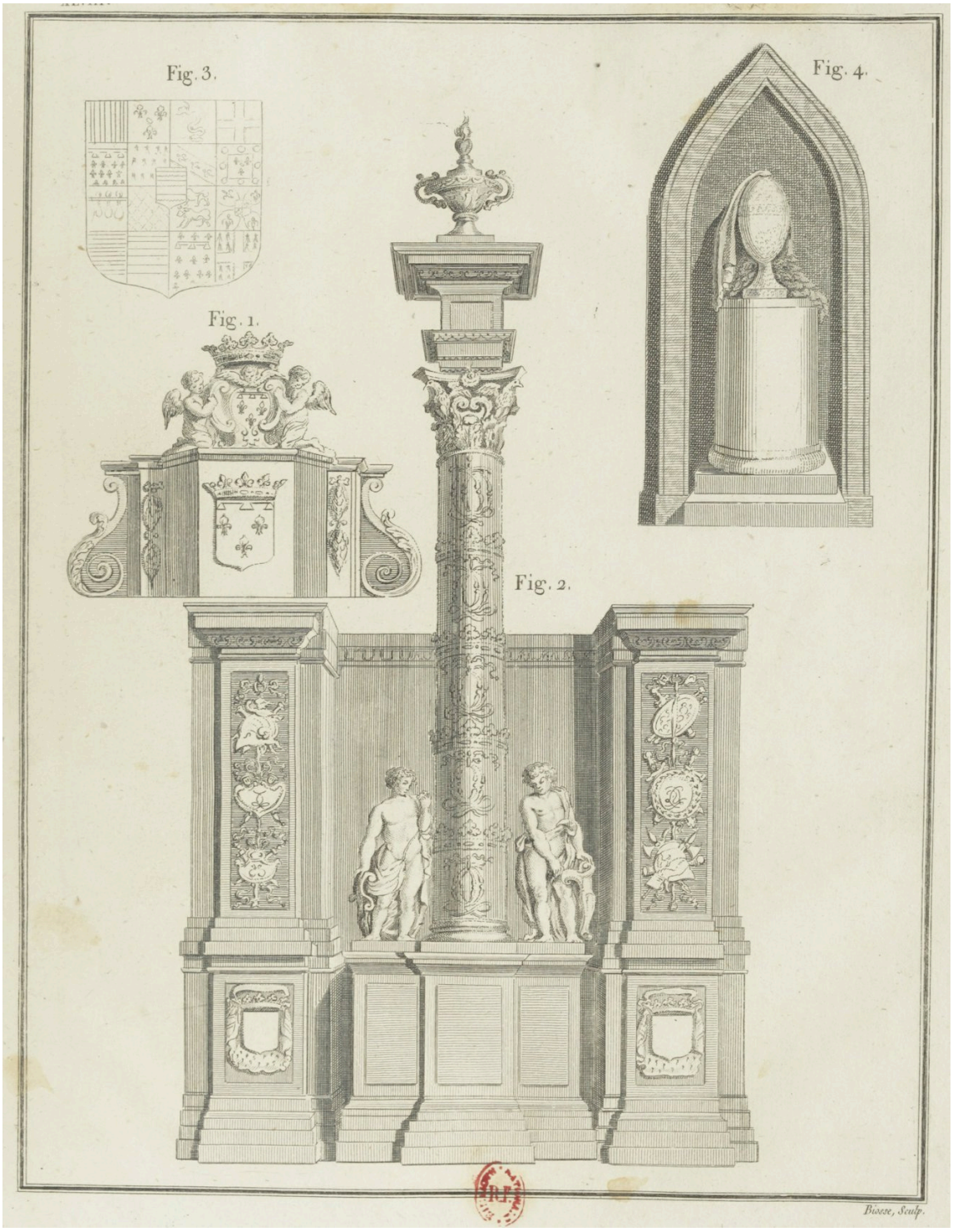

XLIIX.

VITRAUX DE LA CHAPELLE D’ORLEANS

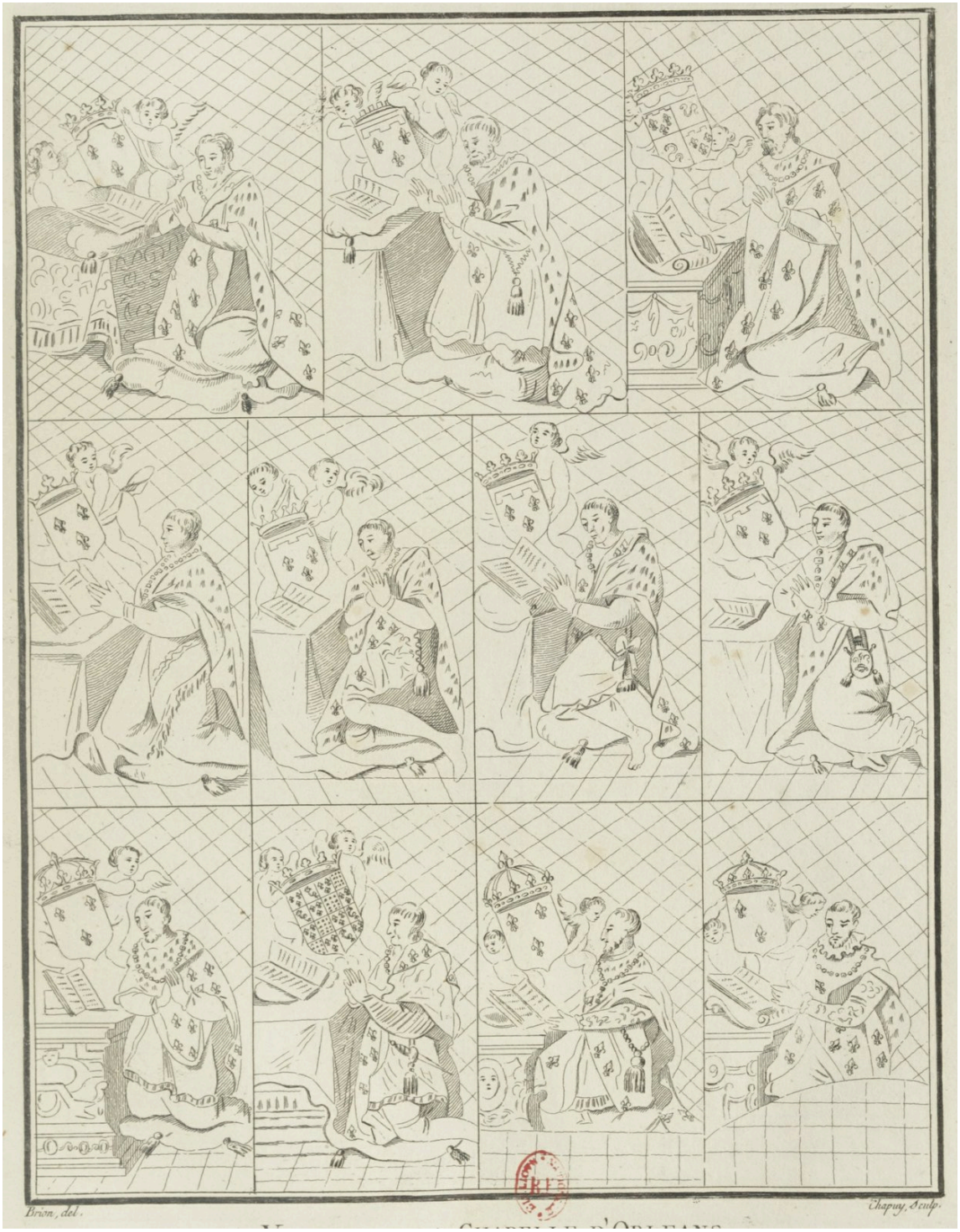

VITRAUX DU CŒUR DES CELESTINS, TOMBES DES SÉCRÉTAIRES DU ROI.

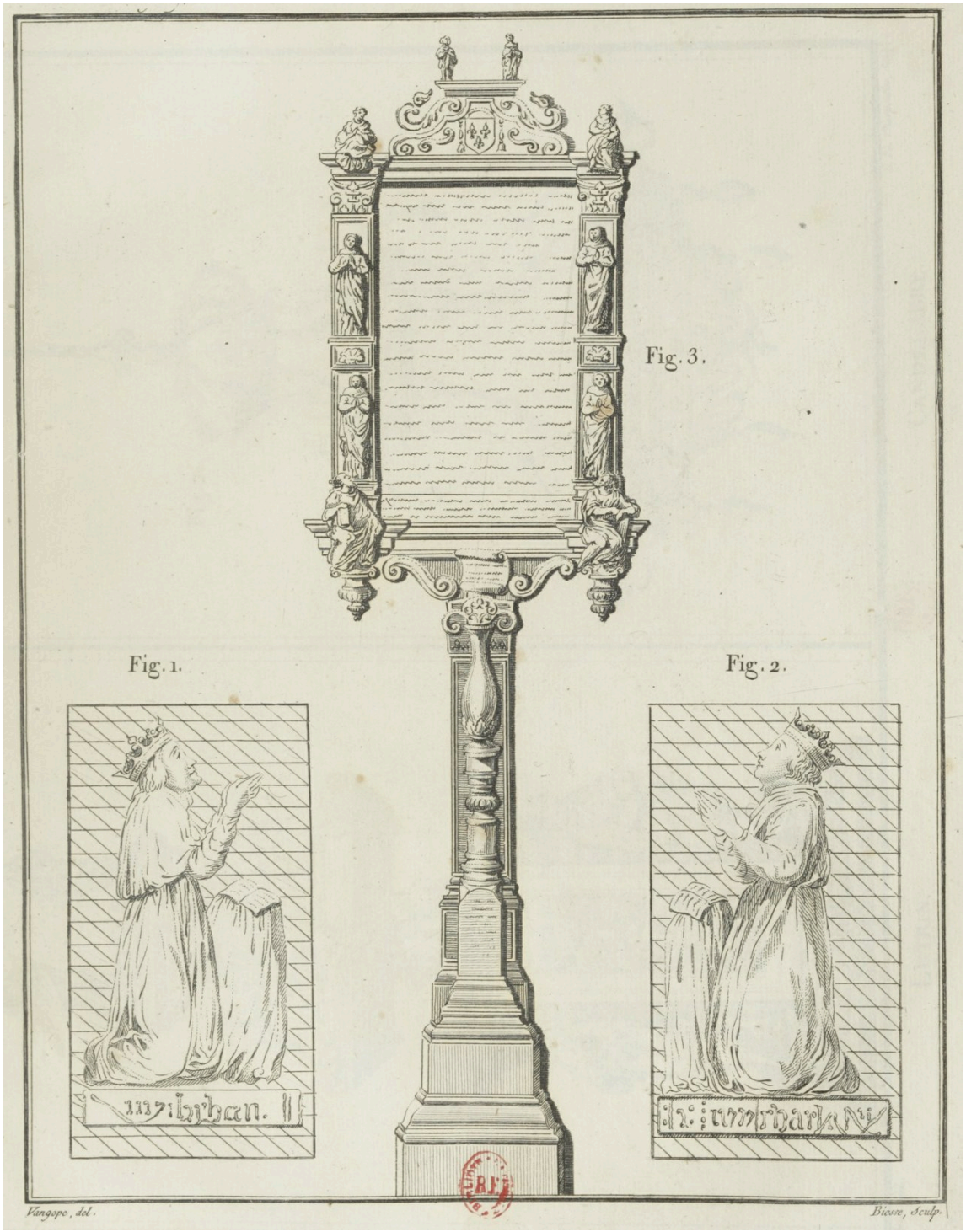

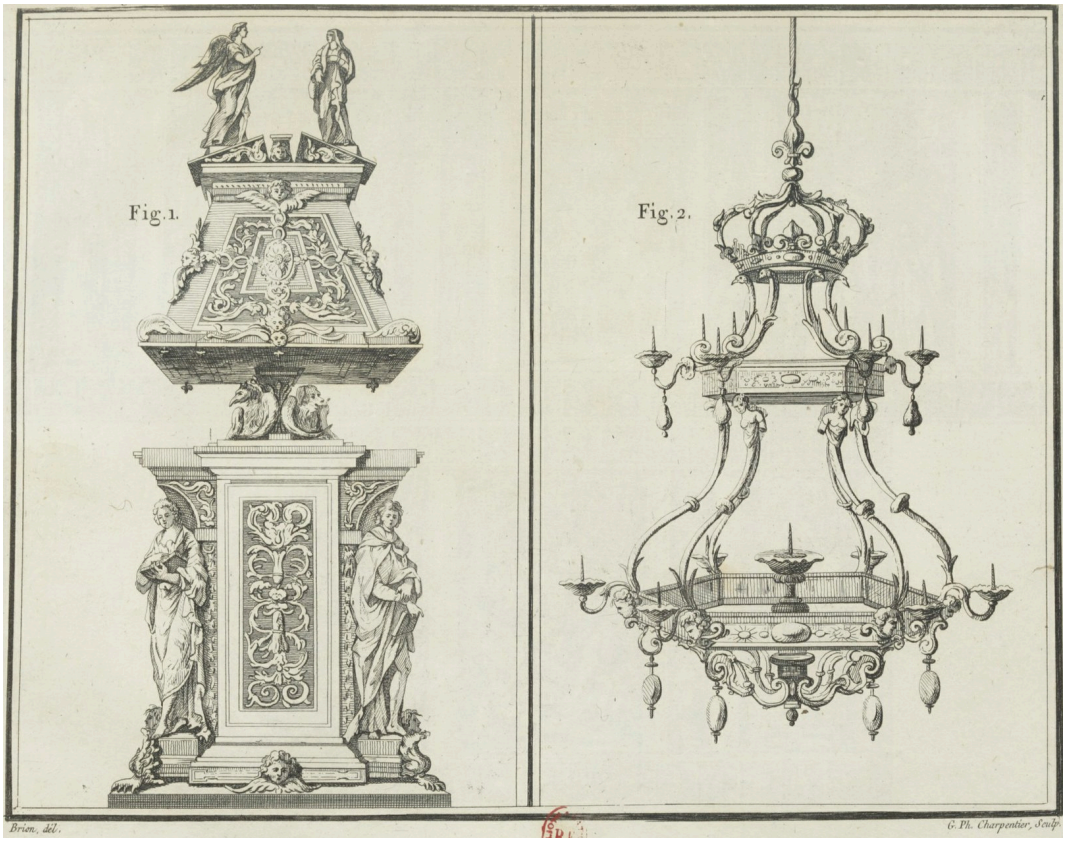

CANDÉLABRE.

LI.

LUTRIN.

LII.

RETABLE DU GRAND AUTEL

LIII.

TOMBEAUX DE LÉON DE LUSSIGNAN ; DE JEANNE DE BOURGOGNE. ET DE JEANNE DE BOURBON.

LIV

Diverses TOMBES

LV.

VITRAIL DES SÉCRÉTAIRES DU ROI. – DIVERSES TOMBES.

3.
Brion, del.
G.Ph. Charpentier Sculp.

LVI.

CLOITRE DES CELETINS.

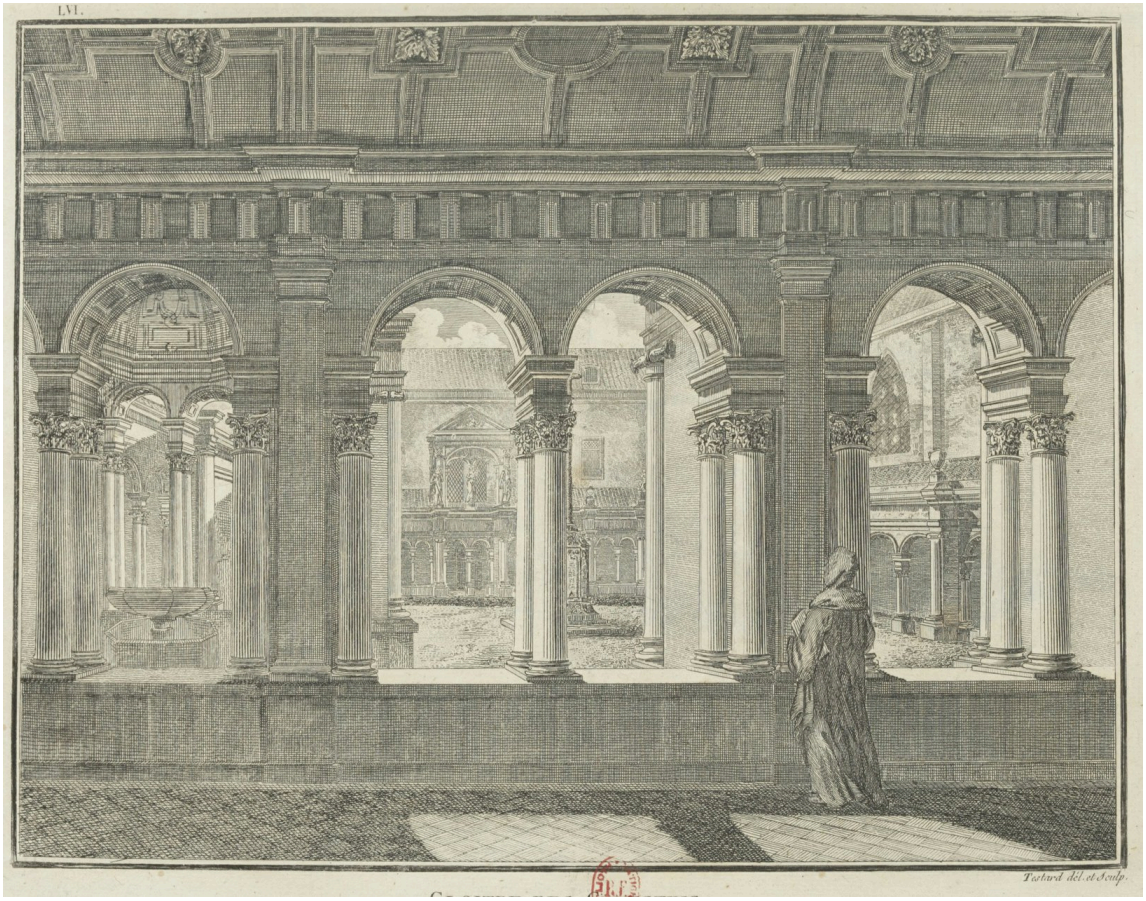

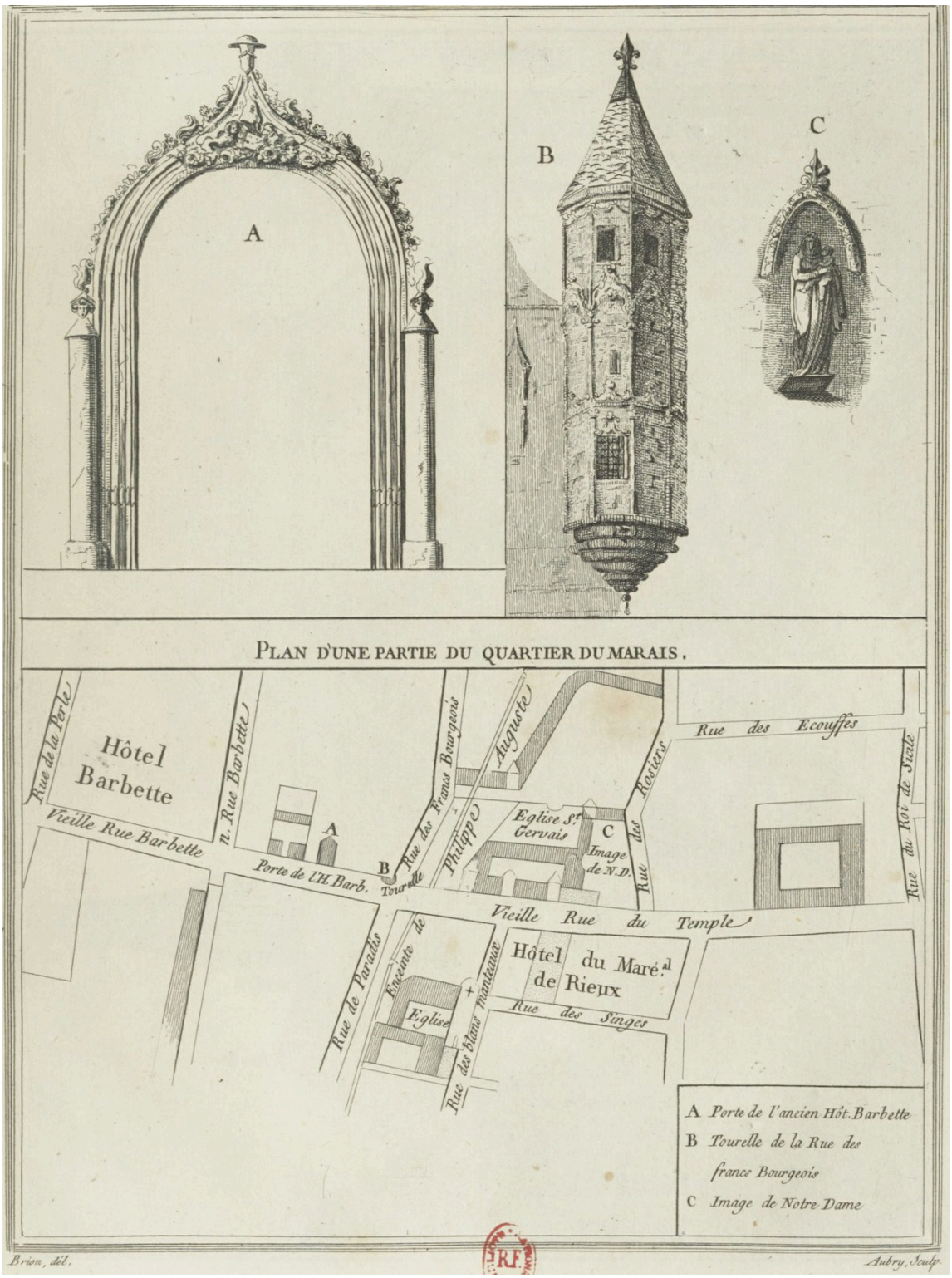
A
B
C
PLAN D'UNE PARTIE DU QUARTIER DU MARAIS.
Hôtel Barbette
Rue de la Perle
Vieille Rue Barbette
n. Rue Barbette
Porte de l'H. Barb.
Tourelle
Rue des Francs Bourgeois
Philippe Auguste
Eglise St. Gervais
Image de N.D.
Rue des Rosiers
Rue des Ecouffes
Rue du Roi de Sicile
Vieille Rue du Temple
Hôtel du Maré.al de Rieux
Rue des Singes
Rue de Paradis
Enceinte de
Eglise
Rue des Etats manteaux
A Porte de l'ancien Hôt. Barbette
B Tourelle de la Rue des
francs Bourgeois
C Image de Notre Dame
Brion, del.
Aubry, Sculp.

LVIII.

PERISTYLE MORESQUE DE LA CHARTREUSE.

LIX.

FIGURES DU PERISTYLE DE LA CHARTREUSE.

LX.

EGLISE DE LA CHARTREUSE

LXI.

TOMBEAUX DE LA CHARTREUSE.

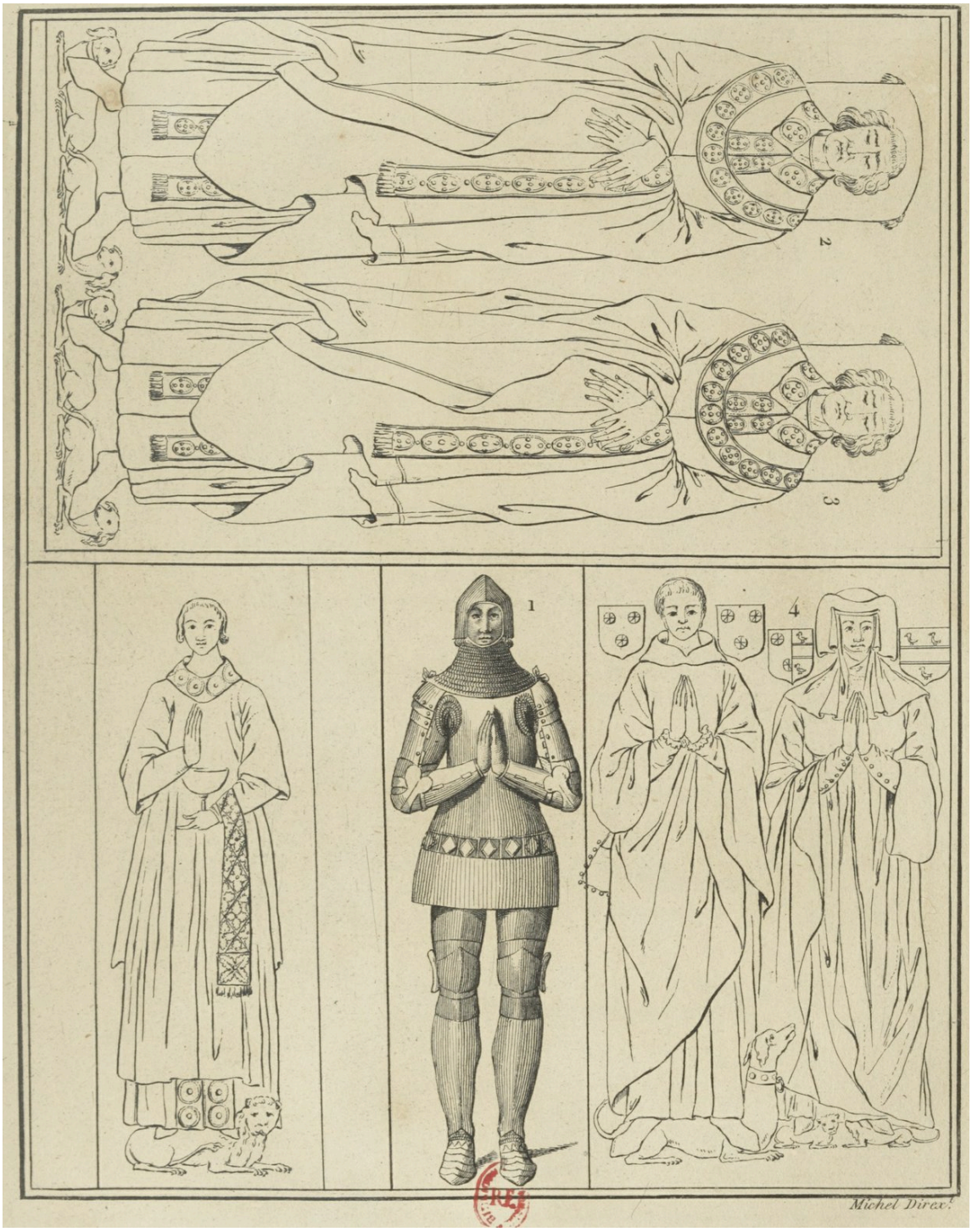

LXII.

TOMBEAUX DE LA CHARTREUSE

LXIII.

TOMBEAUX DE LA CHARTREUSE.

LXIV.

VASES DE LA SACRISTIE DE LA CHARTREUS.

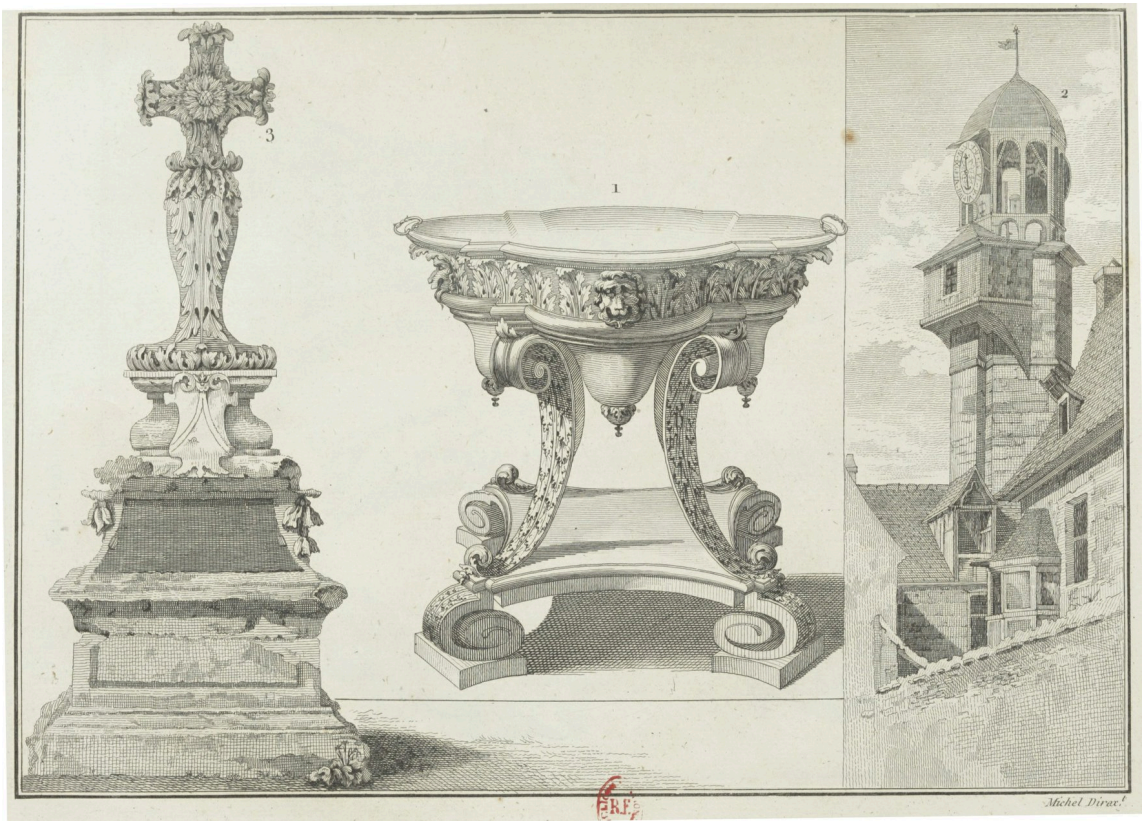

LXV.

LUTRIN DU CHAPITRE DE LA CHARTEUSE.

LXVI.

PETIT CLOITRE DE LA CHARTREUSE,

LXVII.

BAS – RELIEFS DU CLOITRE DE LA CHARTREUSE.

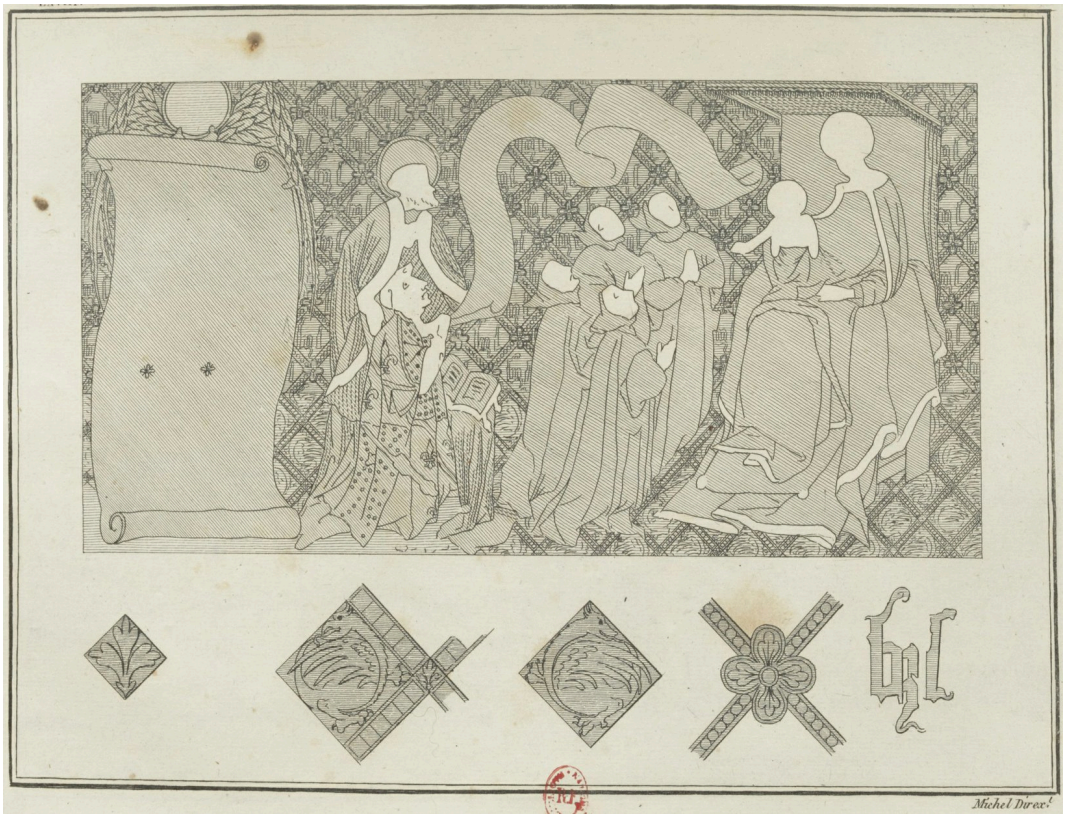

MOSAÏQUE DU CLOITRE DE LA CHARTREUSE.

LXVIII.

XIX.

BATIMENT RENFERMANT LA POMPE DU CLOITRE DE LA CHARTREUSE.

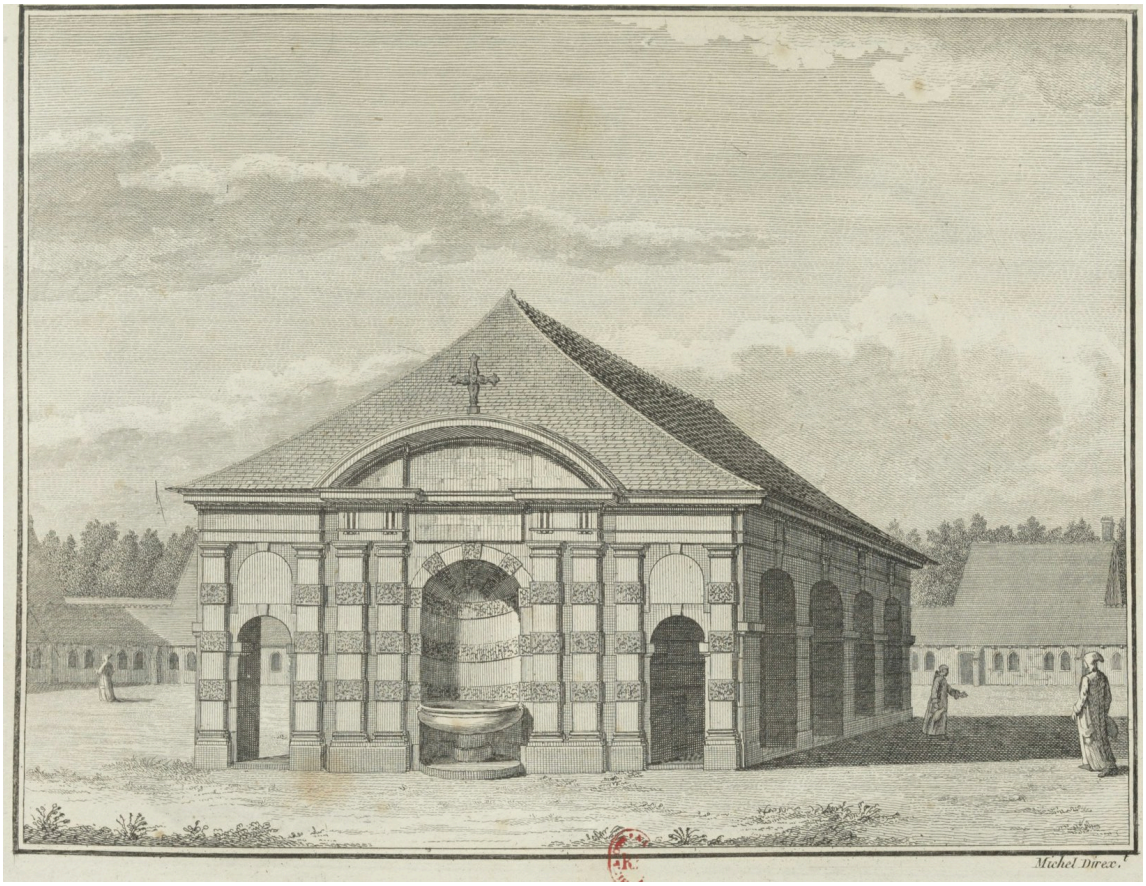

I.

PORTAIL DE L'ÉGLISE DE S^{t} CÔME. MAUSOLÉE DE LA PEYRONIENNE

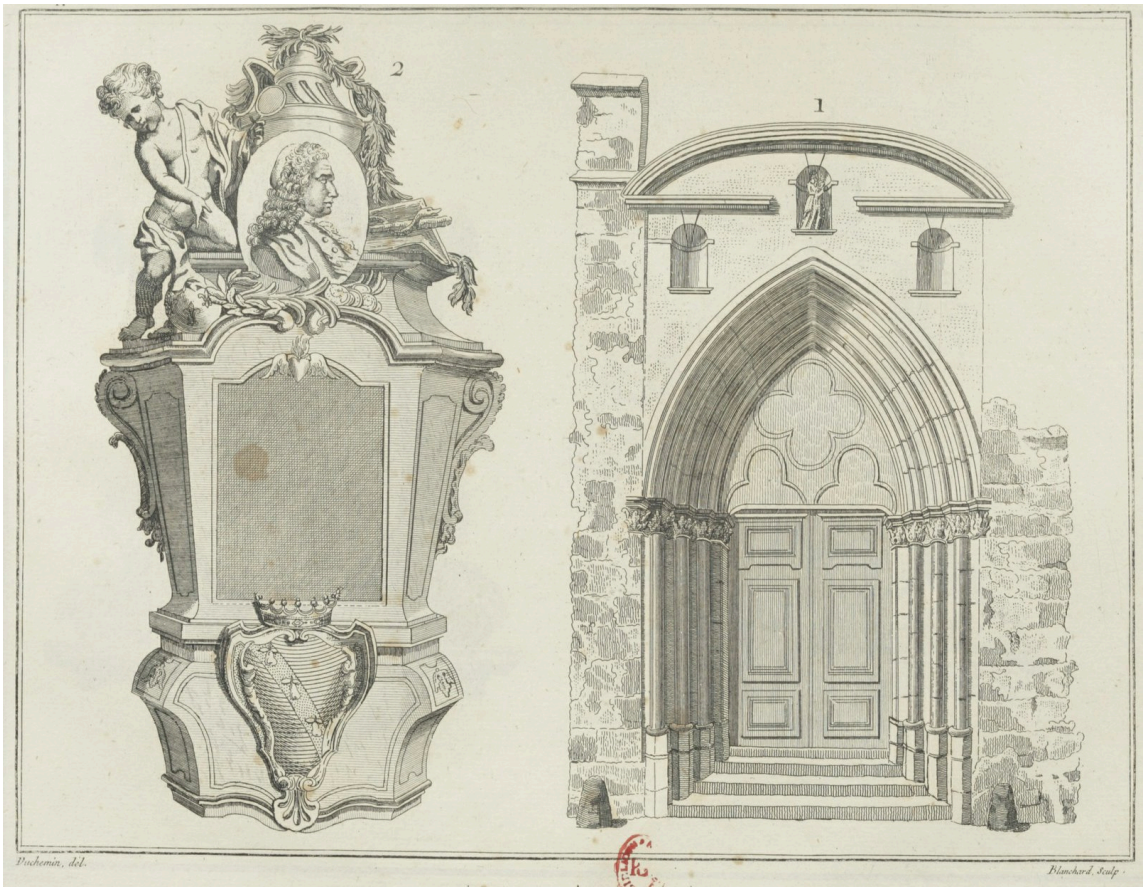

II.

MAUSOLÉE DE CLAUDE ESPENSE

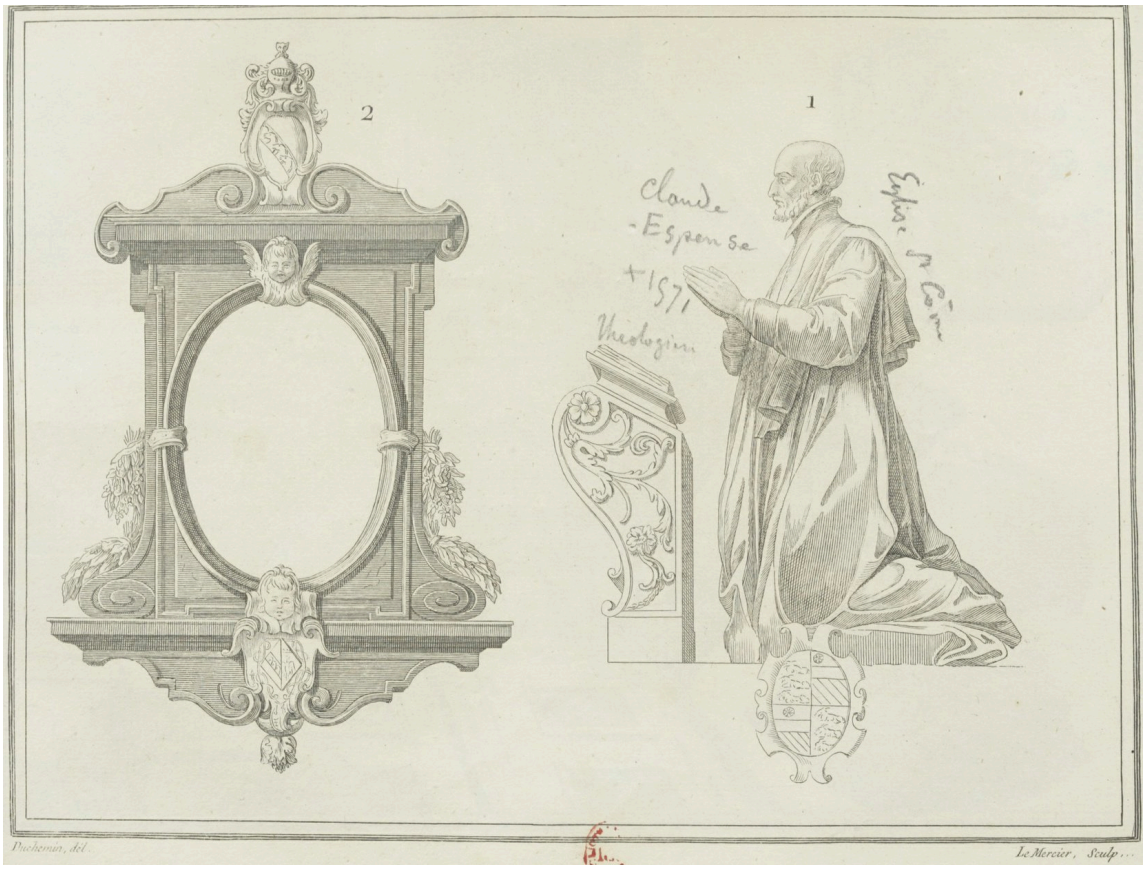

III.

PORTAIL DE L EGLISE DE S^{T}. DENIS DE LA CHARTRE

IV.

MAITRE AUTEL DE S^{T}. DENIS DE LA CHARTRE.

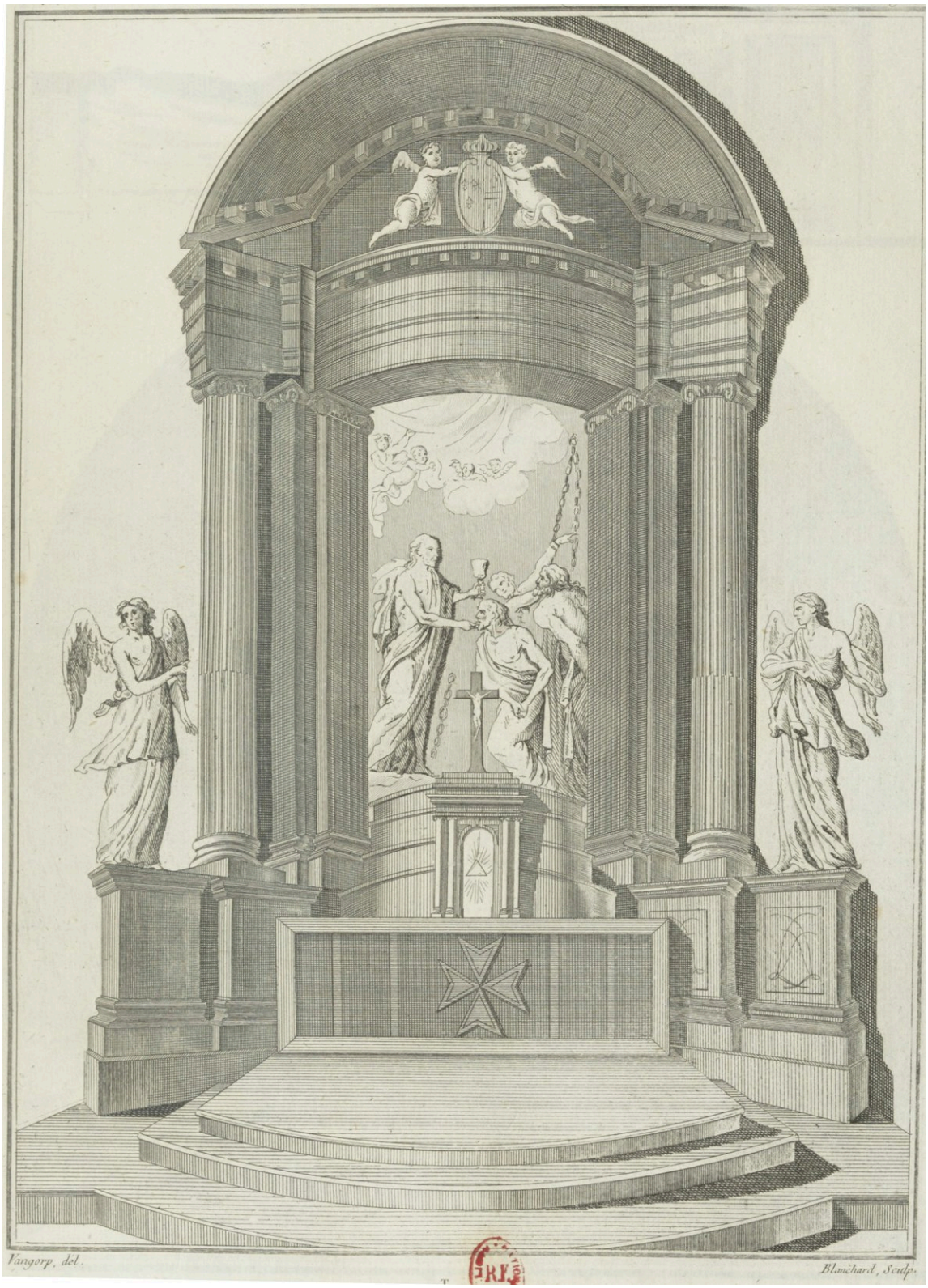

Vangorp, del. *Blanchard, Sculp.*

V.

EGLISE BASSE DE S^{T}DENIS DE LA CHARTRE.

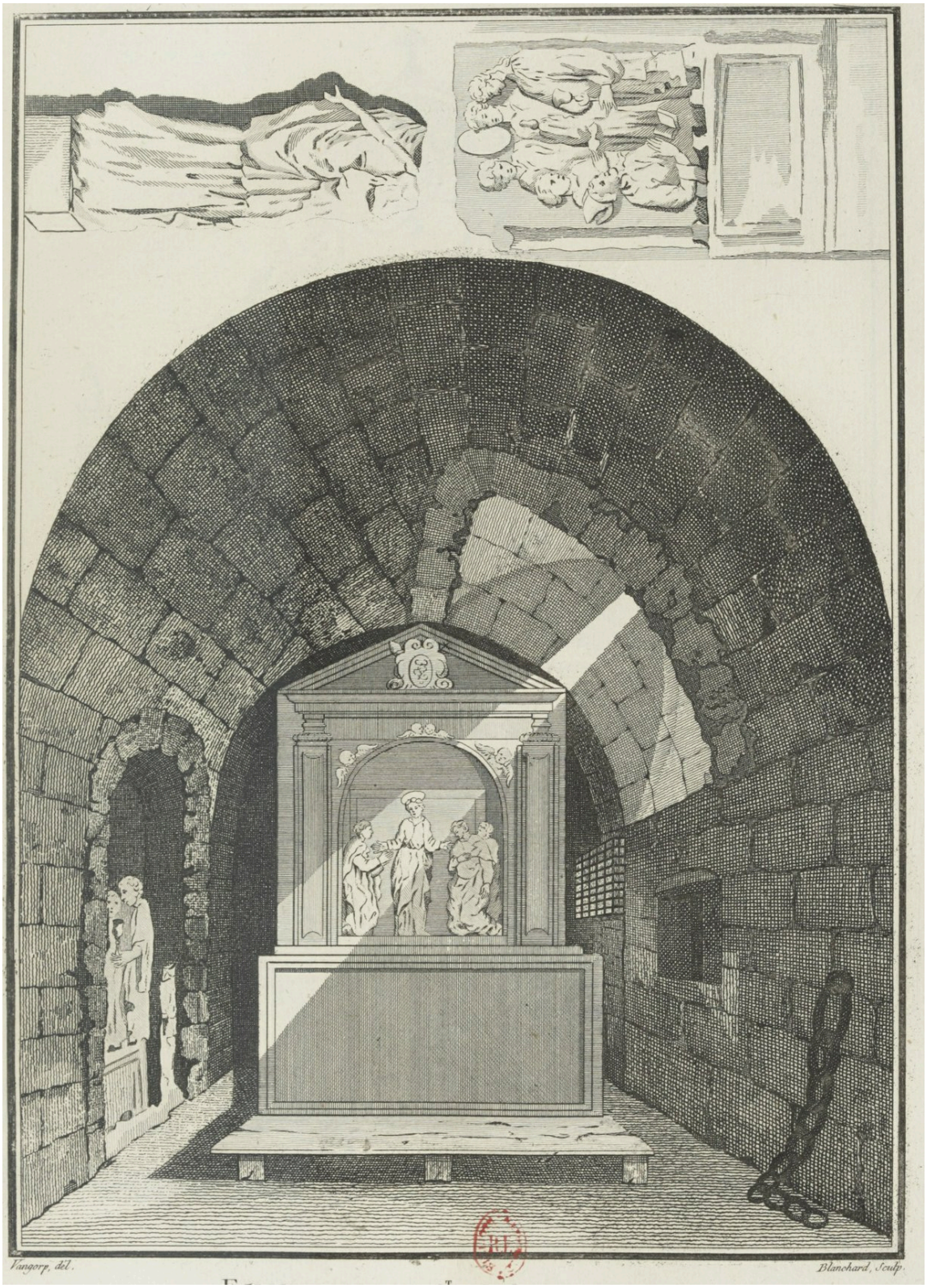

Vangorp, del.

Blanchard, Sculp.

VI.

PORTAIL DE L’ EGLISE DES FEUILLANS.

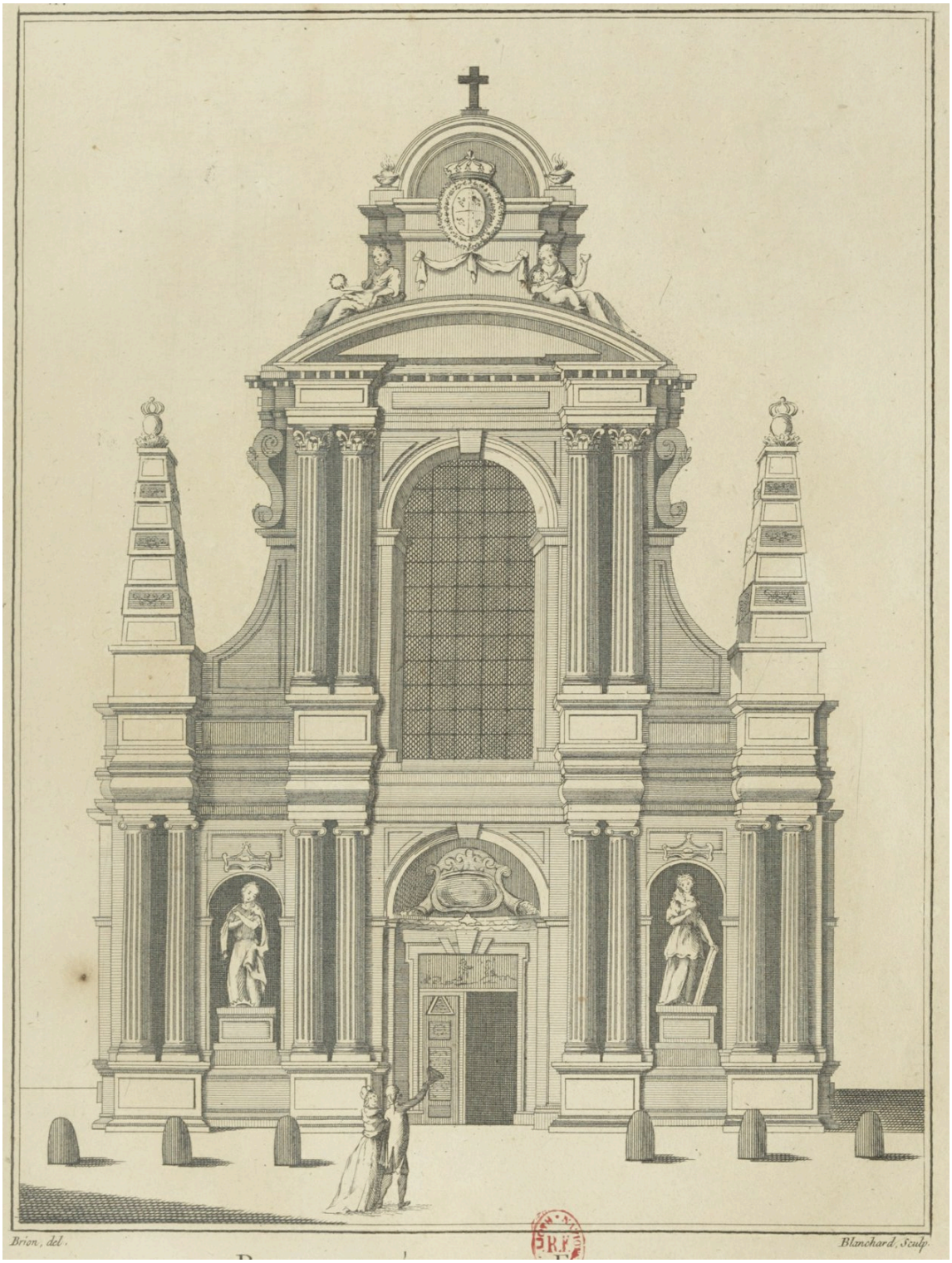

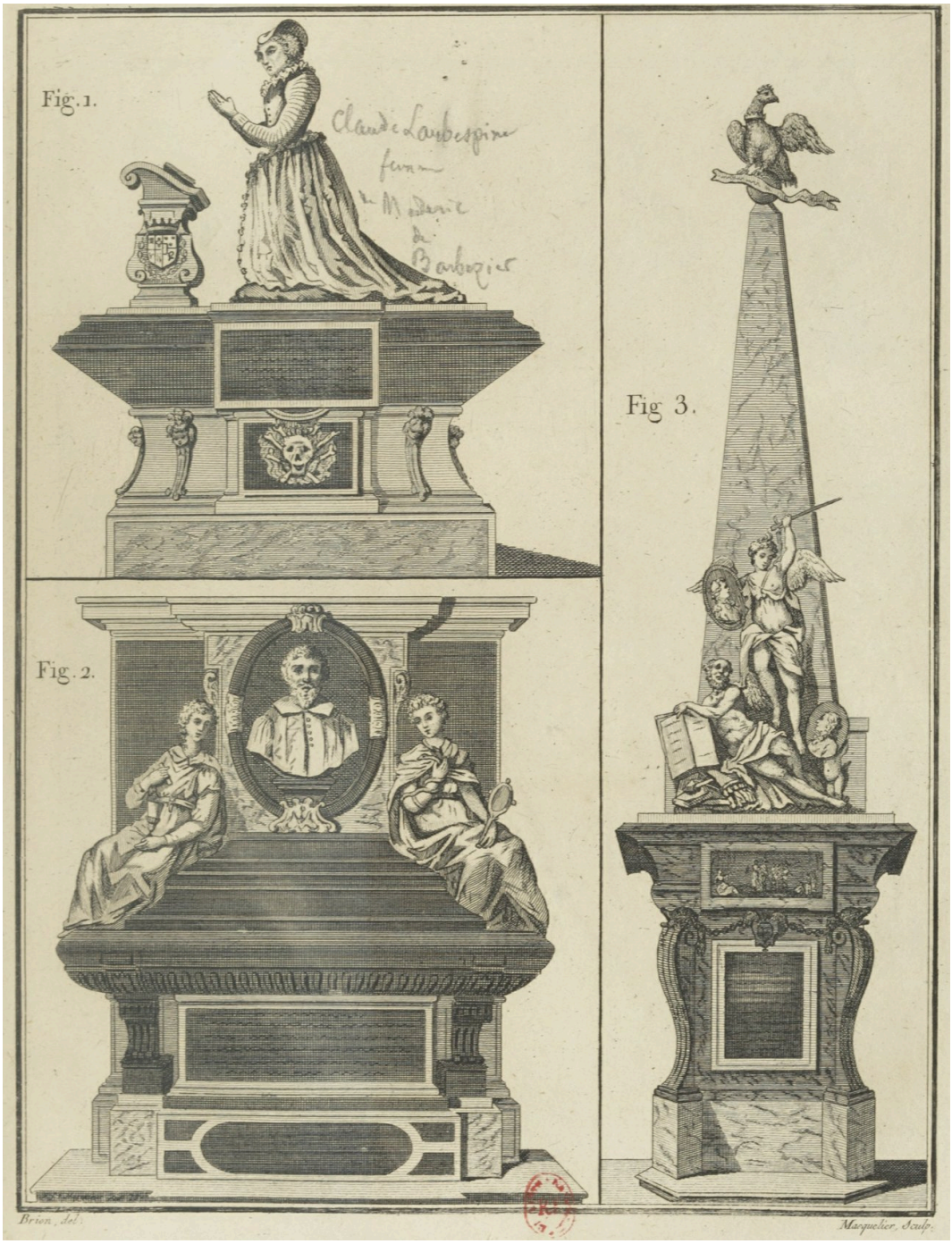

TOMBEAU DE CLAUDE DE LAUBESPINE DE GUILLAUME DE MONTHOLON DE HENRI ET D'ALPHONSE
DE LORRAINE.

VII.

VIII.

TOMBEAUX DE LA MAISON DE ROSTAING.

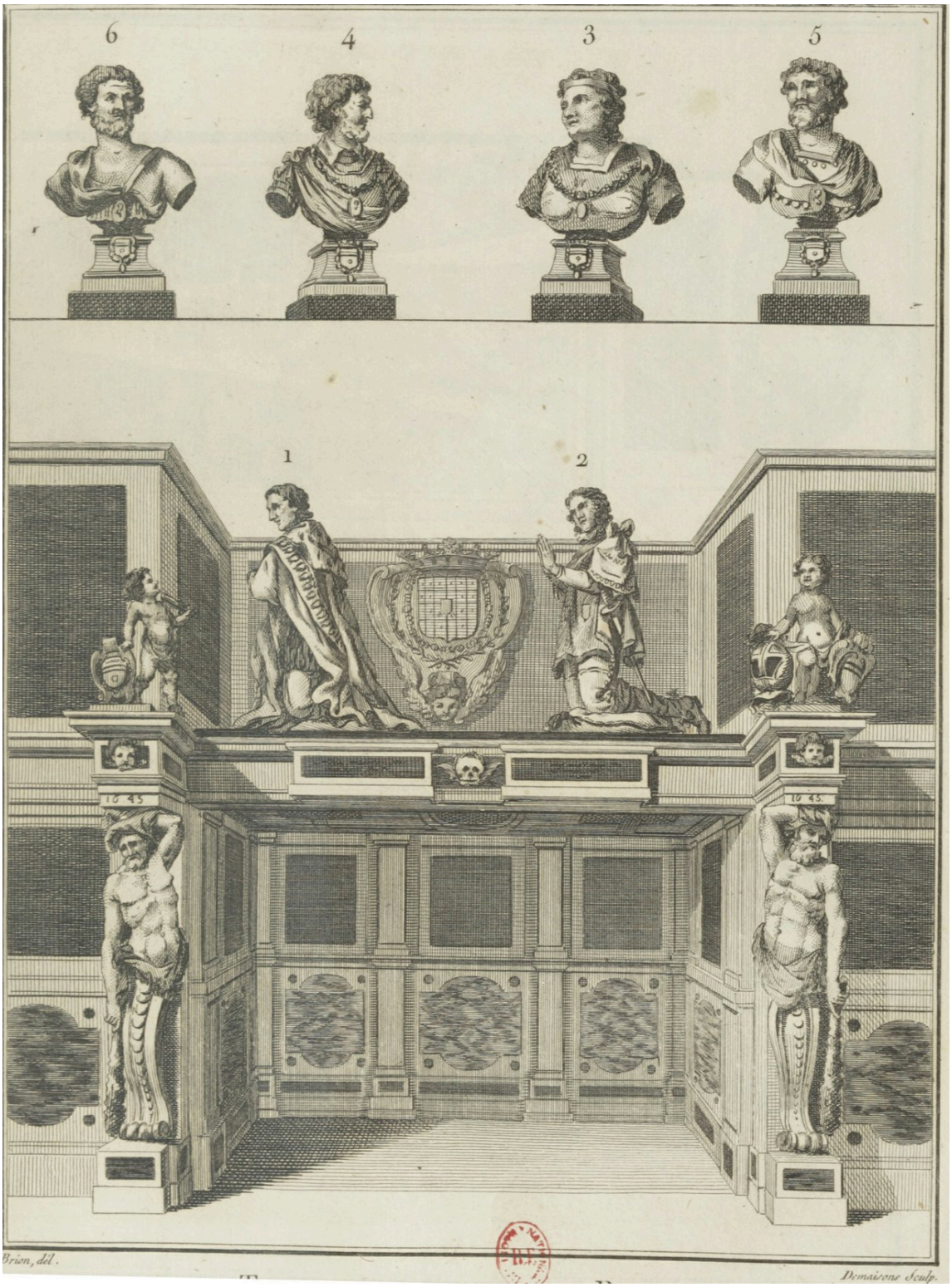
6
4
3
5
1
2
10 45
10 45
Brion, del.
Demaisons Sculp.

IX.

TOMBEAUX D’ANNE HURAULT ET DE LOUIS DE MARILLAC.

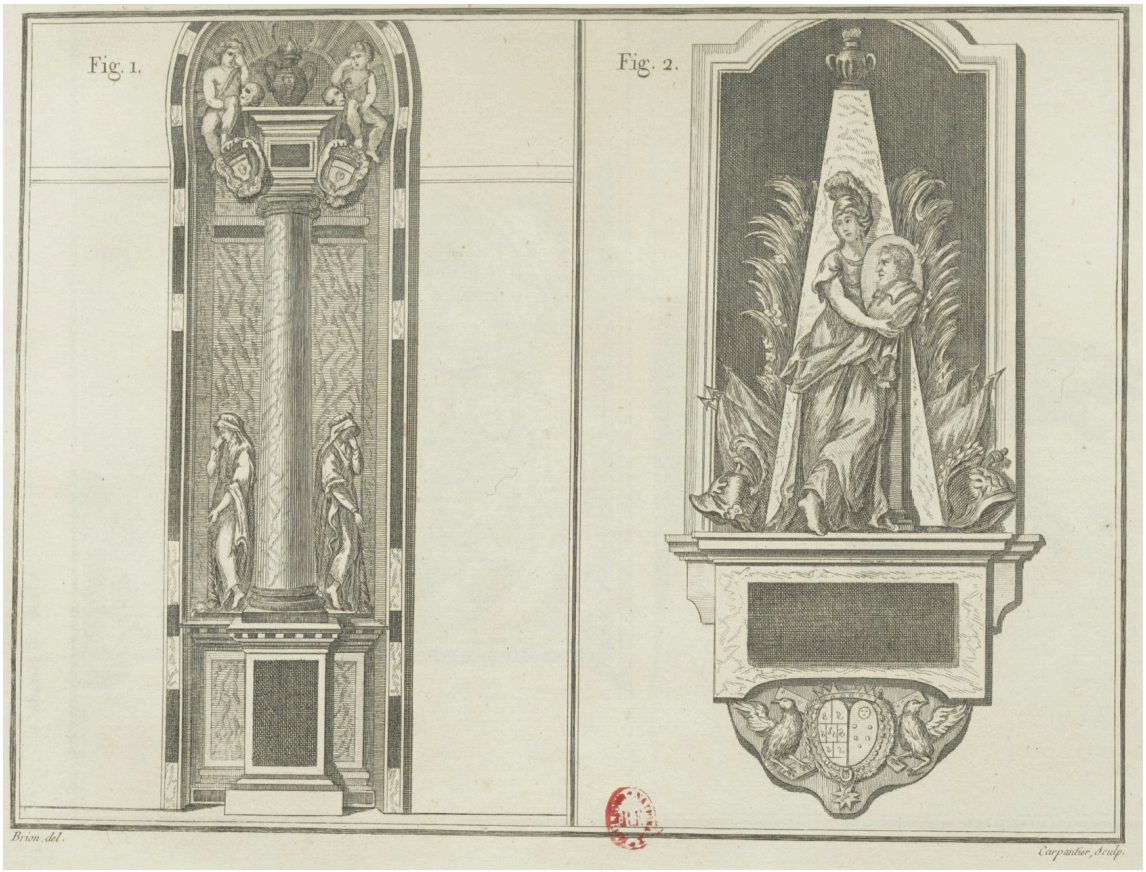

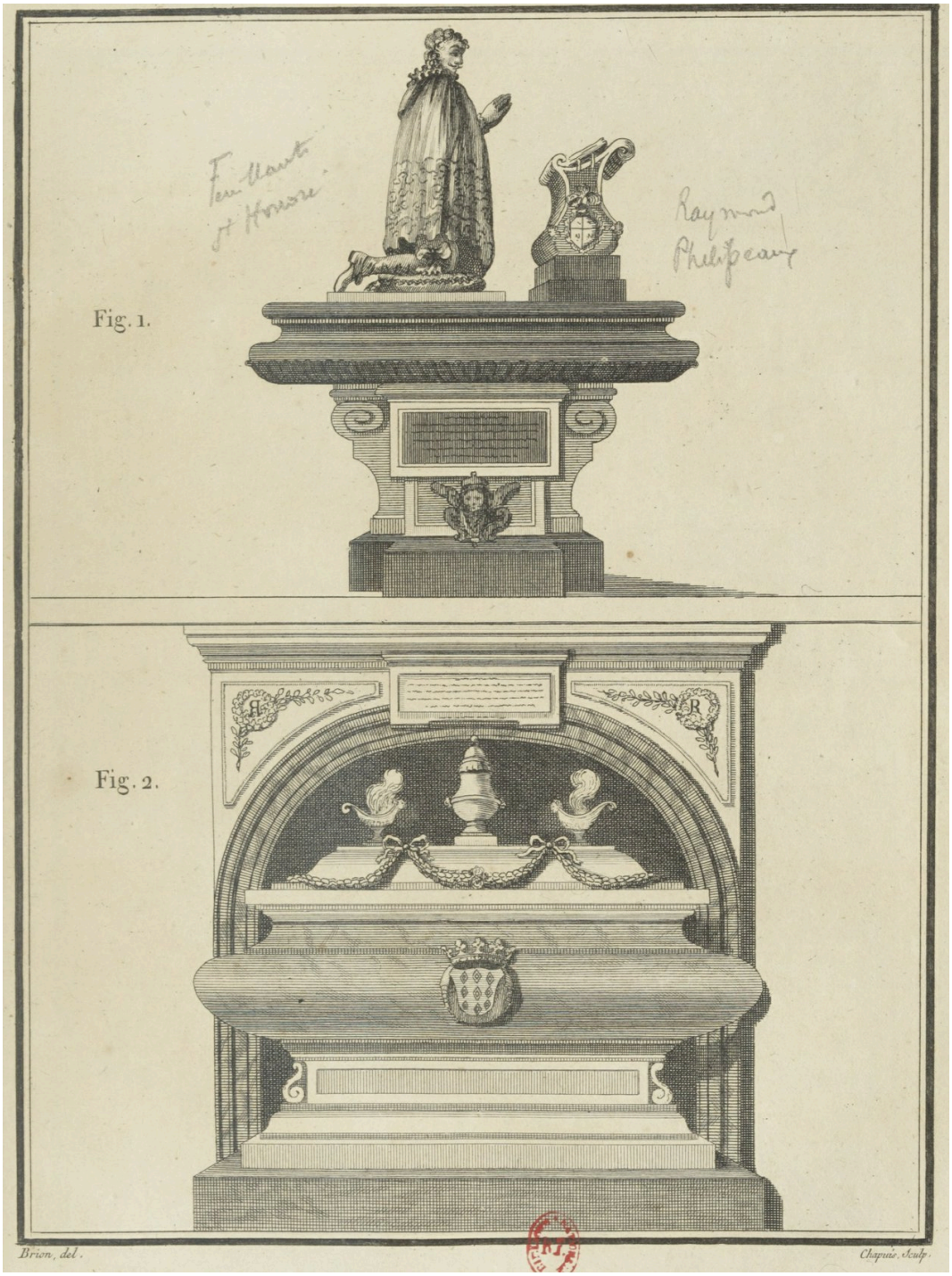

TOMBEAUX DE RAIMOND PHELIPEAUX ET DE
JEANNE ARMANDE DE SCHOMBERG
FEMME DE CHARLES DE ROHAN.

X.

XI.

HISTOIRE DE JEAN DE LA BARRIÈRE REPRÉSENTÉE SUR VITRAUX.

XII.

SUITE DE L’HISTOIRE DE JEAN DE LA BARRIÈRE.

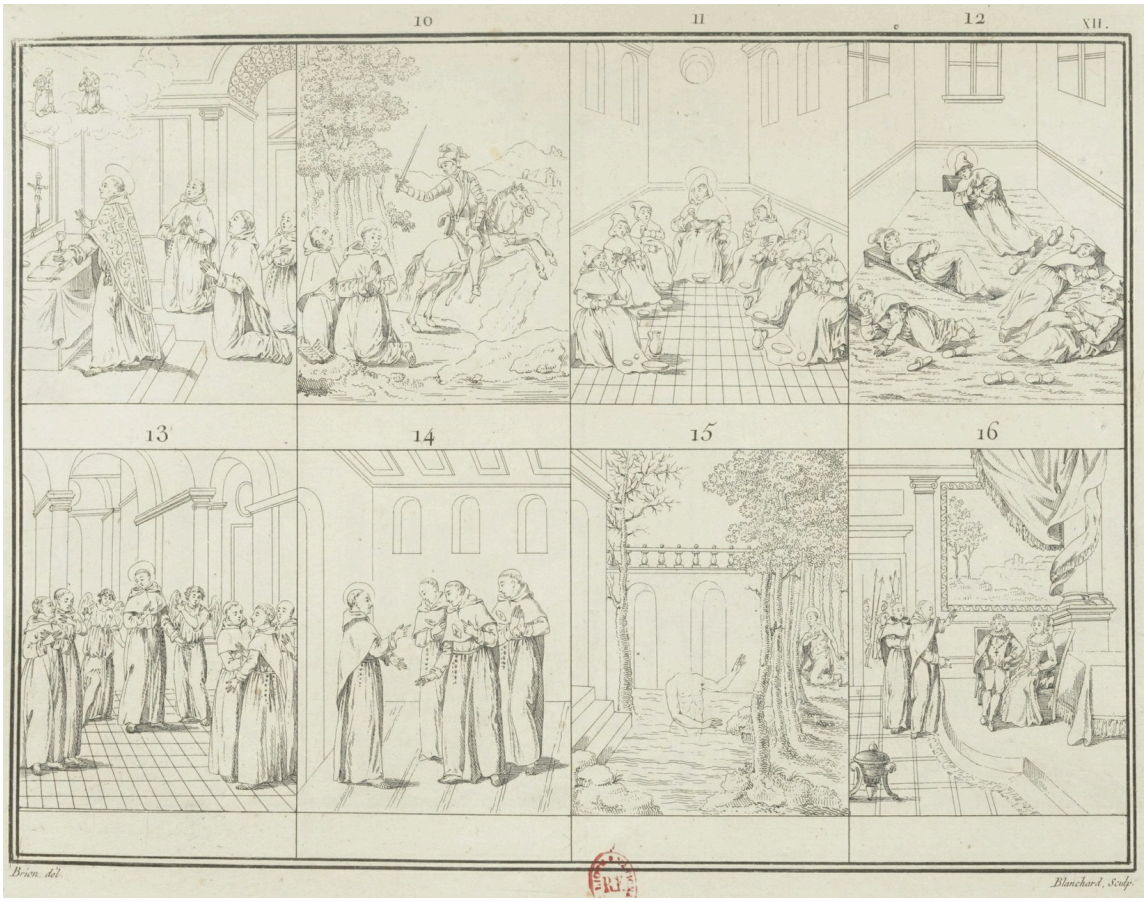

XIII.
SUITE DE L’ HISTOIRE DE JEAN DE LA BARRIÈRE

XIV.

SUITE DE L’ HISTOIRE DE JEAN DE LA BARRIÈRE.

XV.
BAS RELIEF DE JEAN GOUJON. MIRACLES DE SAINT BERNARD SUR VITRAUX.

XVI.

SUITE DES MIRACLES DE SAINT BERNARD. FRÈRES CONVERS.

N° LX. *Pl. I^e Pag. 57.*

XVIII.

TOMBEAU DE DESCARTES ET DE JACQUES ROHAULT SON DISCIPLE.

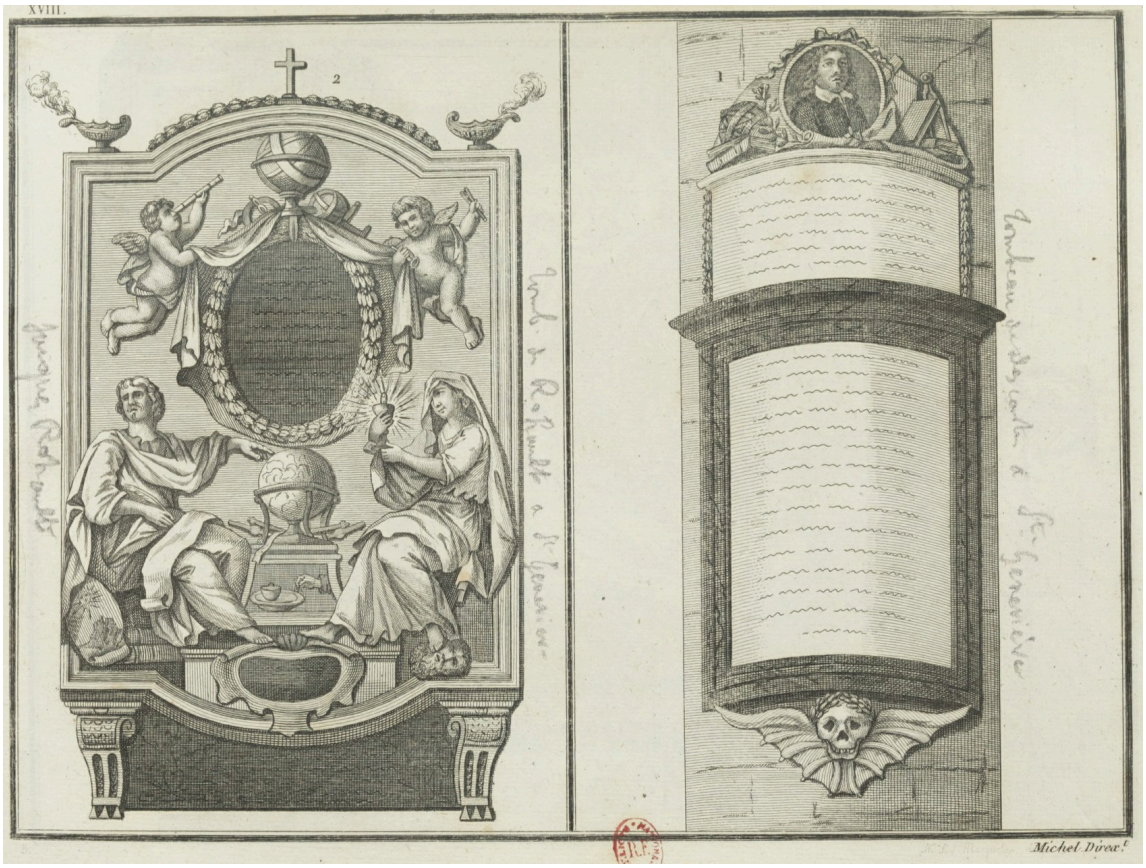

XIX.

TOMBEAU DU CARDINAL DE LA ROCHEFOUCAULD.

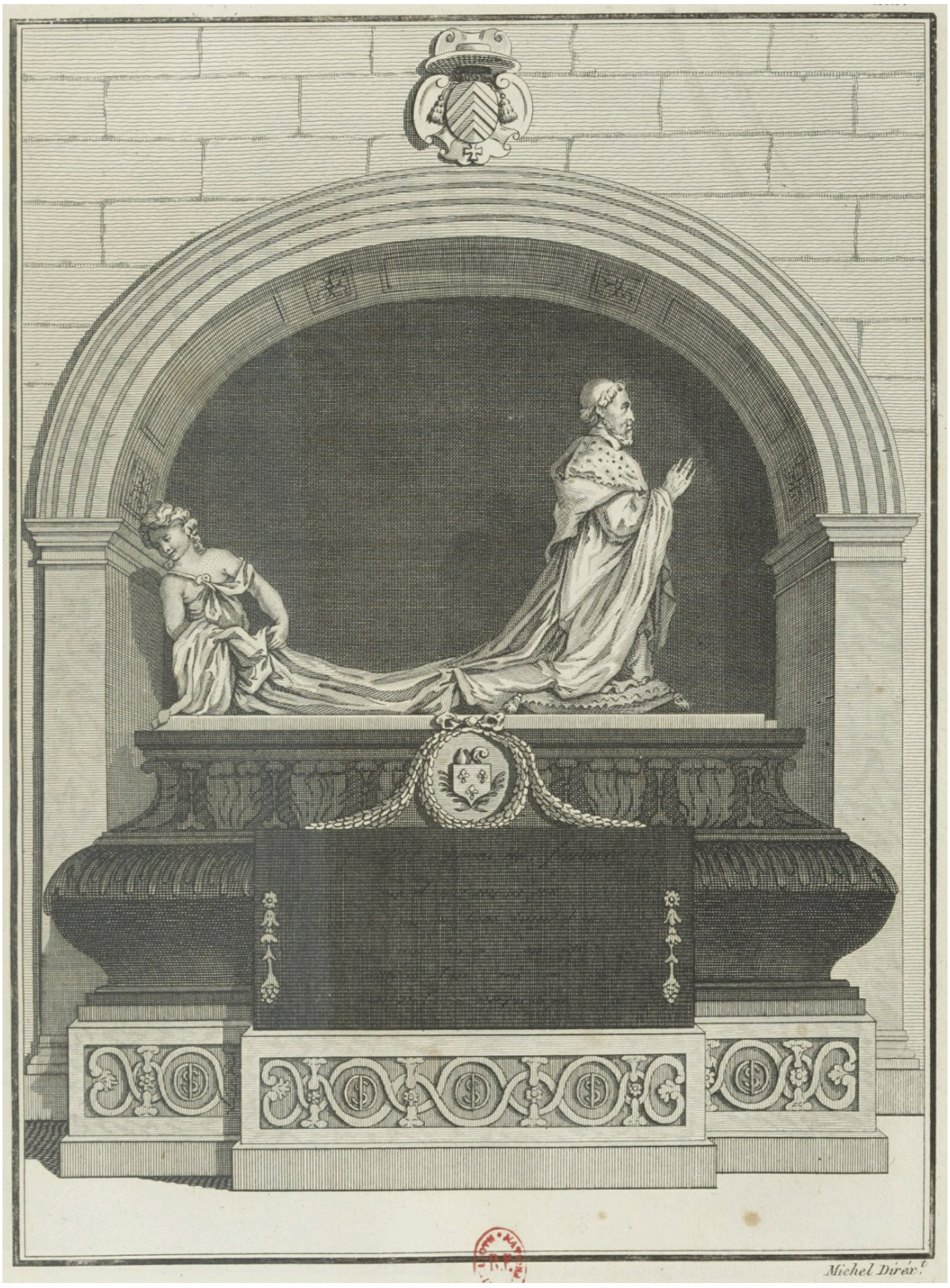

Michel Direx.

XX.

VITRAIL REPRÉSENTANT SAINT GUILLAUME. TOMBEAU. DE CLOVIS. STATUE DE JOSEPH POULON. — CALICE.

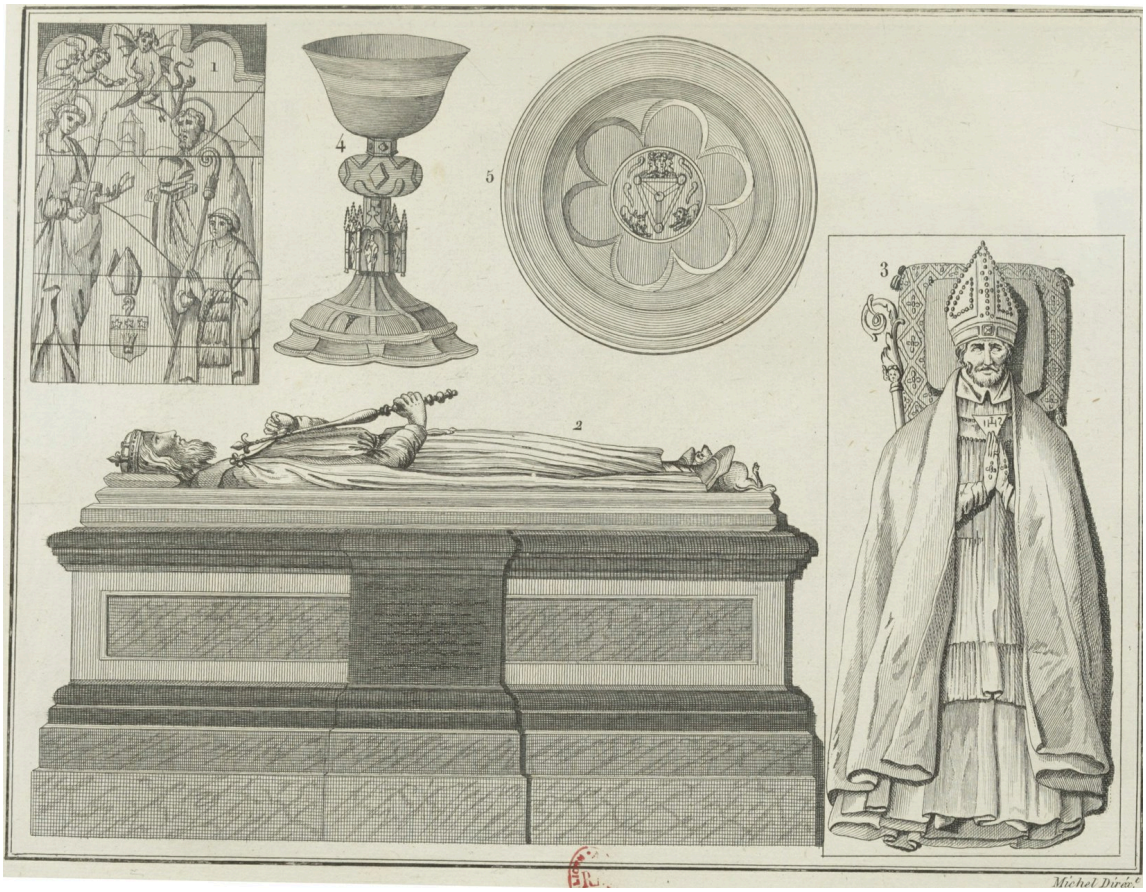

XXI.

PROCESSION DE LA CHÂSSE DE SAINTE GENEVIÈVE

VUE DE SAINTE GENEVIEVE DU CÔTÉ DU JARDIN

DU CÔTÉ DU JARDIN.

XXIII.
COSTUME DES JACOBINS.

2.
1.
3.
4.
Brion, del.
Aubry, Sculp.

XXIV.

VITRAIL REPRÉSENTANT LA TENTATION DE S^{T}.
ANTOINE.

Vaugorp. del. Aubry. Sculp.

XXV.

VITRAIL REPRÉSENTANT L’HISTOIRE DE S^{T}. JEAN BAPTISTE.

Vangorp. del. Domaïeon, Sculp.

XXVI.
TOMBEAU DE PIERRE MIGNARD.

Langery, del

Blanchard, Sculp.

XXVII.

TOMBEAU DE CRÉQUI.

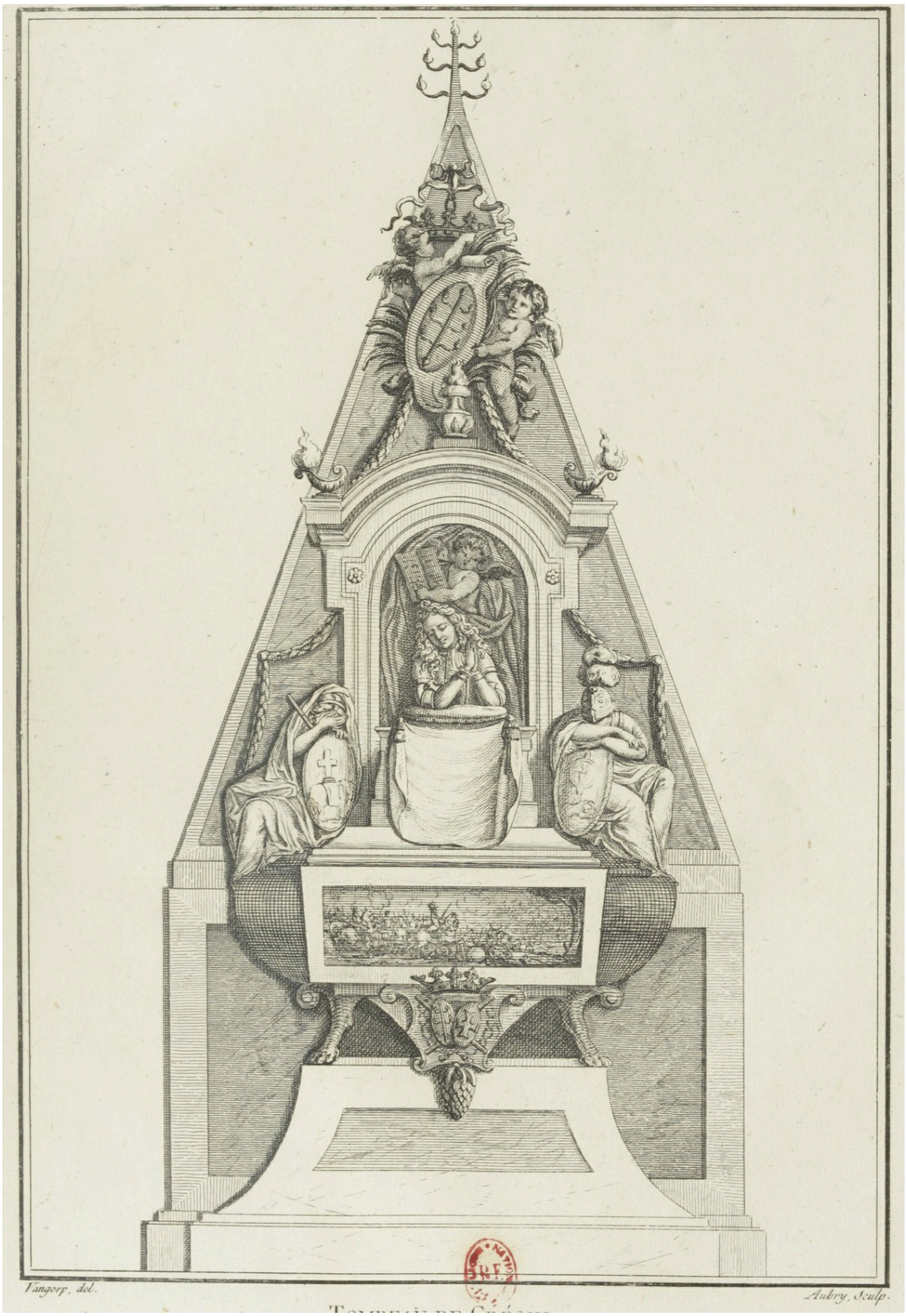

Vangorp, del.

Aubry, Sculp.

XXVIII.

SOCIETÉ DES AMIS DE LA CONSTITUTION

XXIX.

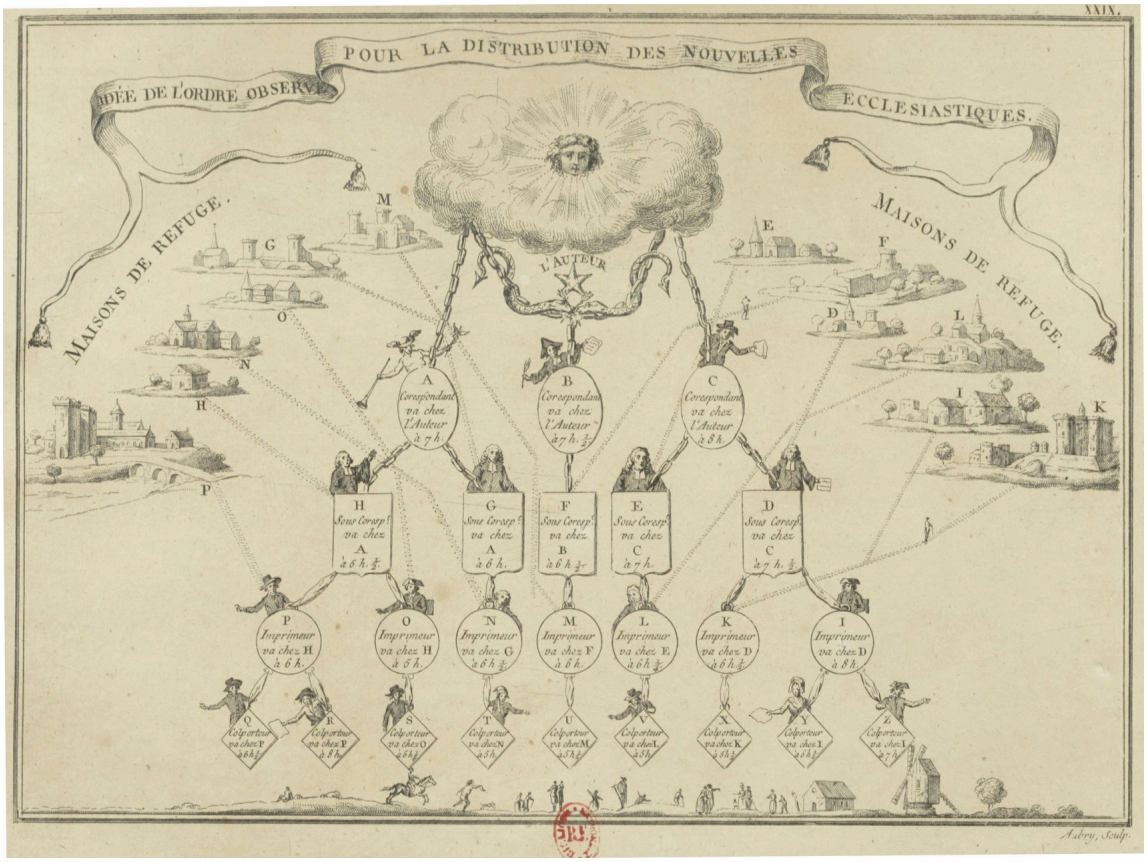
XXIX.
IDÉE DE L'ORDRE OBSERVÉ POUR LA DISTRIBUTION DES NOUVELLES ECCLESIASTIQUES.
MAISONS DE REFUGE.
MAISONS DE REFUGE.
L'AUTEUR
A Correspondant va chez l'Auteur à 7 h.
B Correspondant va chez l'Auteur à 7 h. ½
C Correspondant va chez l'Auteur à 8 h.
H Sous Corresp.t va chez A à 6 h. ½
G Sous Corresp.t va chez A à 6 h.
F Sous Corresp.t va chez B à 6 h. ½
E Sous Corresp.t va chez C à 7 h.
D Sous Corresp.t va chez C à 7 h. ½
P Imprimeur va chez H à 6 h.
O Imprimeur va chez H à 5 h.
N Imprimeur va chez G à 6 h. ½
M Imprimeur va chez F à 6 h.
L Imprimeur va chez E à 6 h. ½
K Imprimeur va chez D à 6 h. ½
I Imprimeur va chez D à 8 h.
Q Colporteur va chez P à 6 h. ½
R Colporteur va chez P à 8 h.
S Colporteur va chez O à 6 h. ½
T Colporteur va chez N à 5 h.
U Colporteur va chez M à 5 h. ½
V Colporteur va chez L à 5 h.
X Colporteur va chez K à 5 h.
Y Colporteur va chez I à 5 h. ½
Z Colporteur va chez I à 7 h.
Aubry, Sculp.

XXX.

PORTAIL DE L’ EGLISE DES JACOBINS DE LA RUE SAINT-JAQUES.

Duchemin, del. *Michel, Sculp.*

XXXI.

EXTERIEUR DE L’ EGLISE DES JACOBINS.

XXXII.

TOMBES DE BÉGUINES. SCEAUX DE SAINT DOMINIQUE.

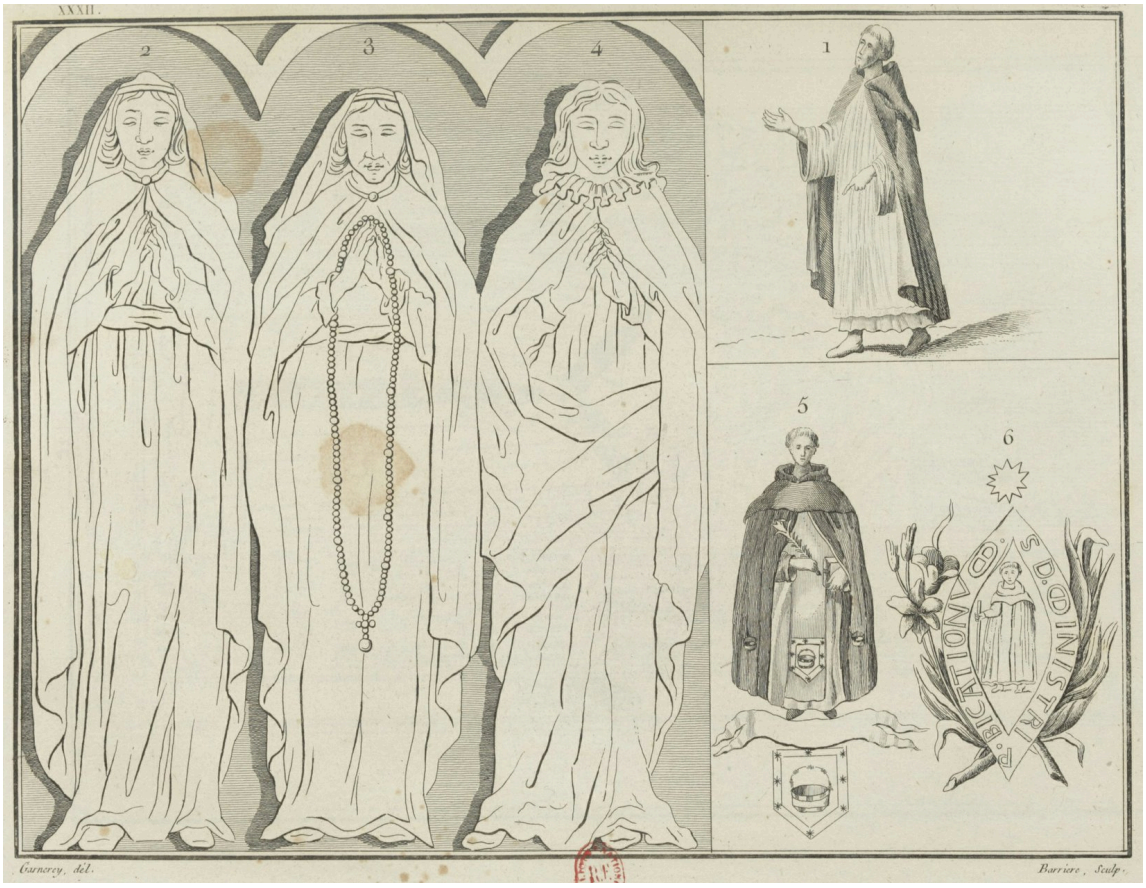

XXXIII

TOMBEAU DE HUMBERT

XXXIV.
DIVERS TOMBEAUX DES JACOBINS.

Carnerey, dél.

Blanchard, Sculp..

XXXV.

DIVERS TOMBEAU DES JACOBINS.

XXXVI.

DIVERS TOMBEAUX DES JACOBINS.

XXXVII.

DIVERS TOMBEAUX DES JACOBINS.

XXXVIII.

DIVERS TOMBEAUX DES JACOBINS.

1
5
6
2
4
7
3
Garnerey, dél.
Blanchard, Sculp.

XXXIX.

DIVERS TOMBEAUX DES JACOBINS.

XL.

BENOÎT XI, AU MILIEU DU CONSISTOIRE.

XLI.

ÉGLISE DU PRIEURÉ DE LONG-PONT.

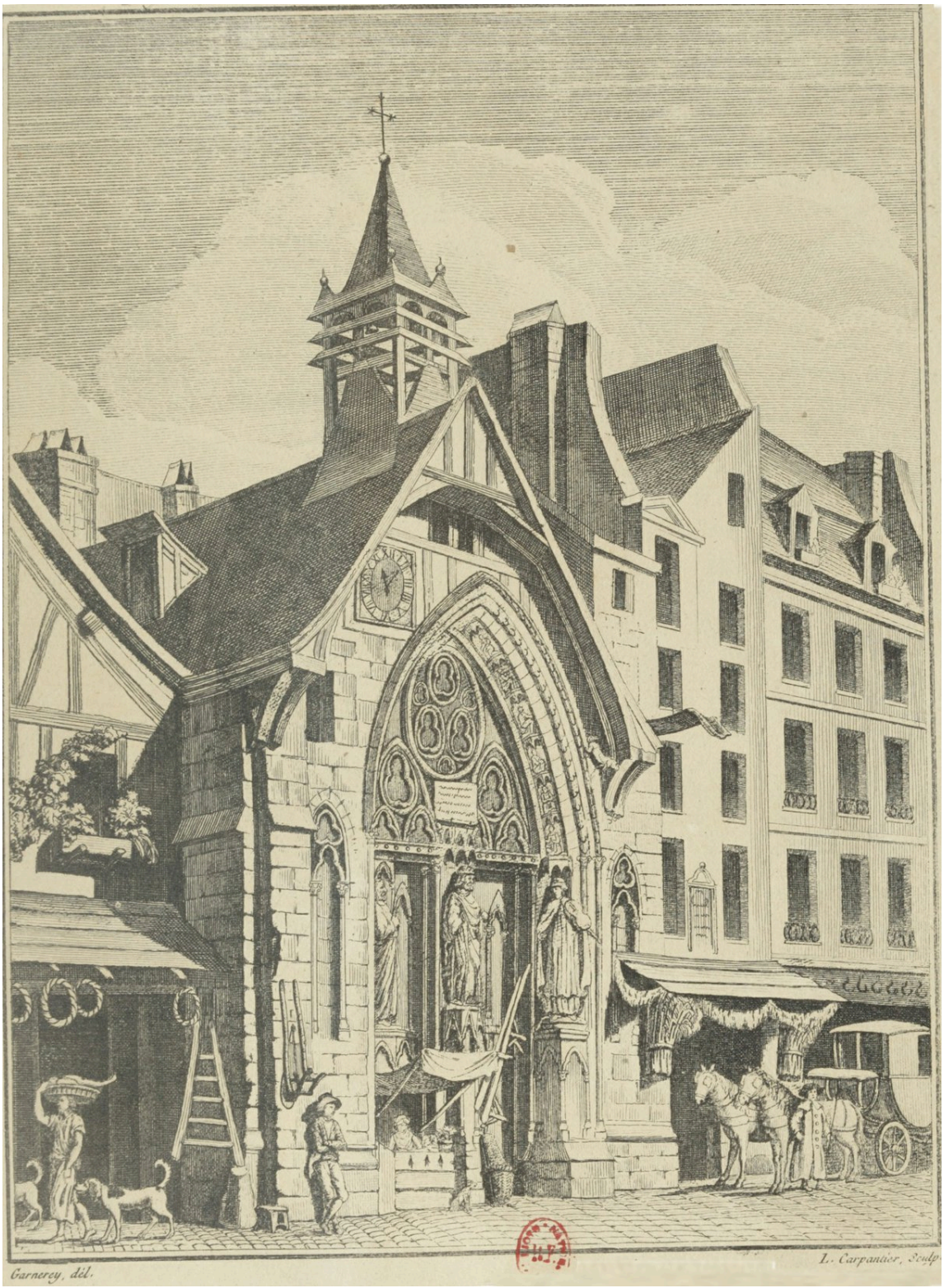

Garneray, dél.

L. Carpentier, Sculp.

XLII.

MENETRIERS ET VIOLONS ANCIENS

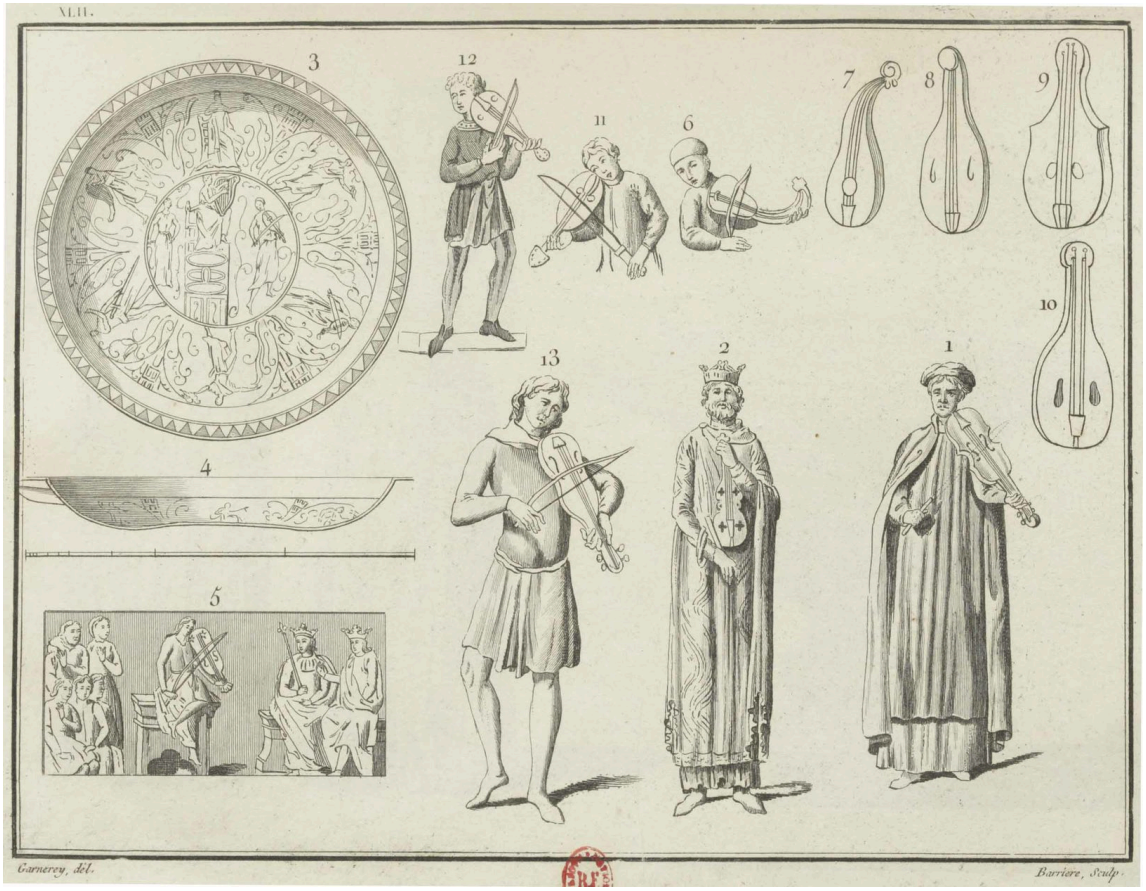

XLIII.

TOMBEAUX. FONTS BAPTISMAUX DE SAINT LANDRY.

XLIV.

MAUSOLÉE DE GIRARDON

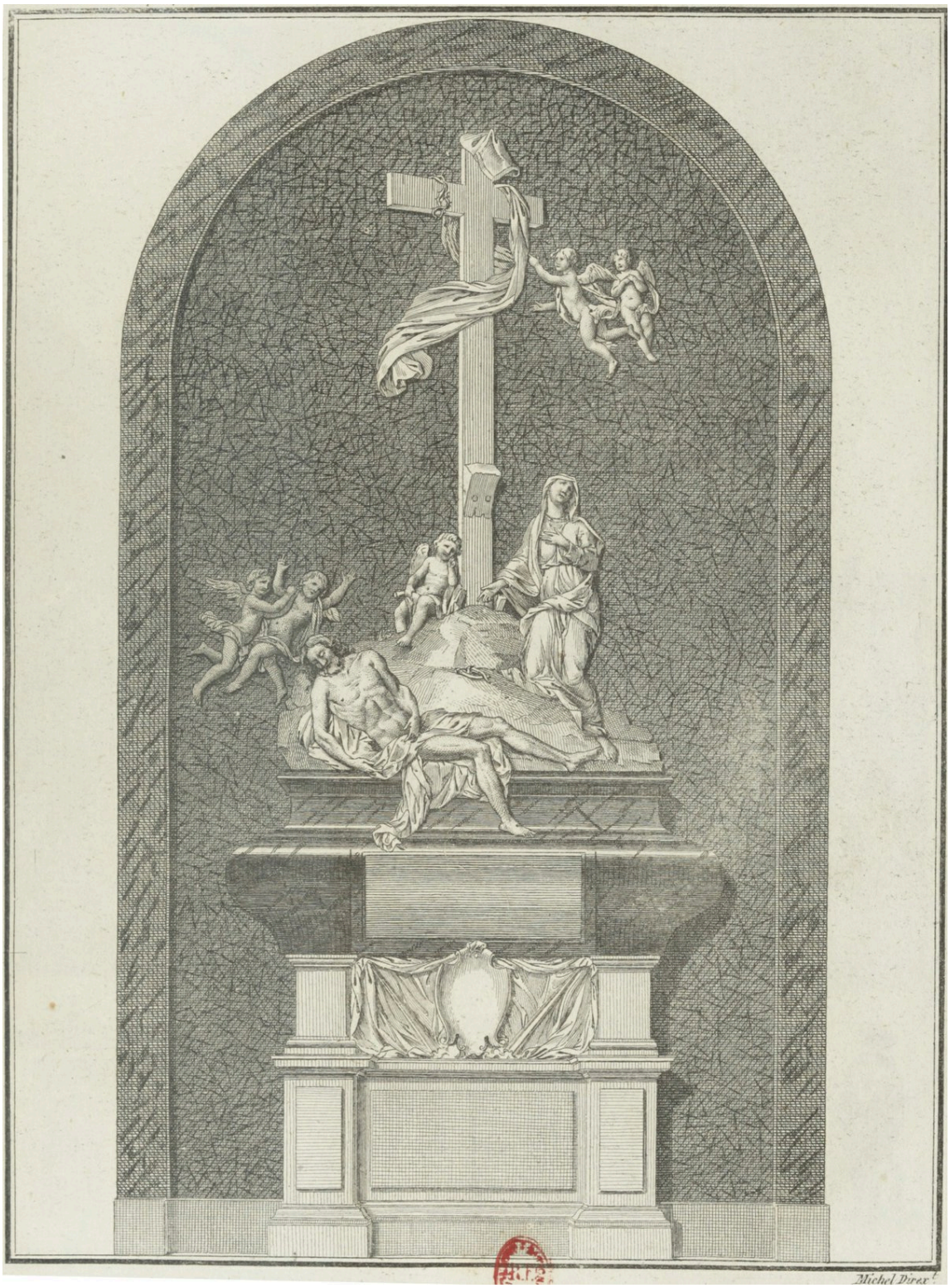

Michel Direx f.

X LV.

PORTAIL ET BAS RELIEFS DE L’EGLISE DES MATHURIN.

XLVI.

TOMBE DE DEUX ECOLIERS. MAUSOLÉE. STALLES. RELIQUAIRE.

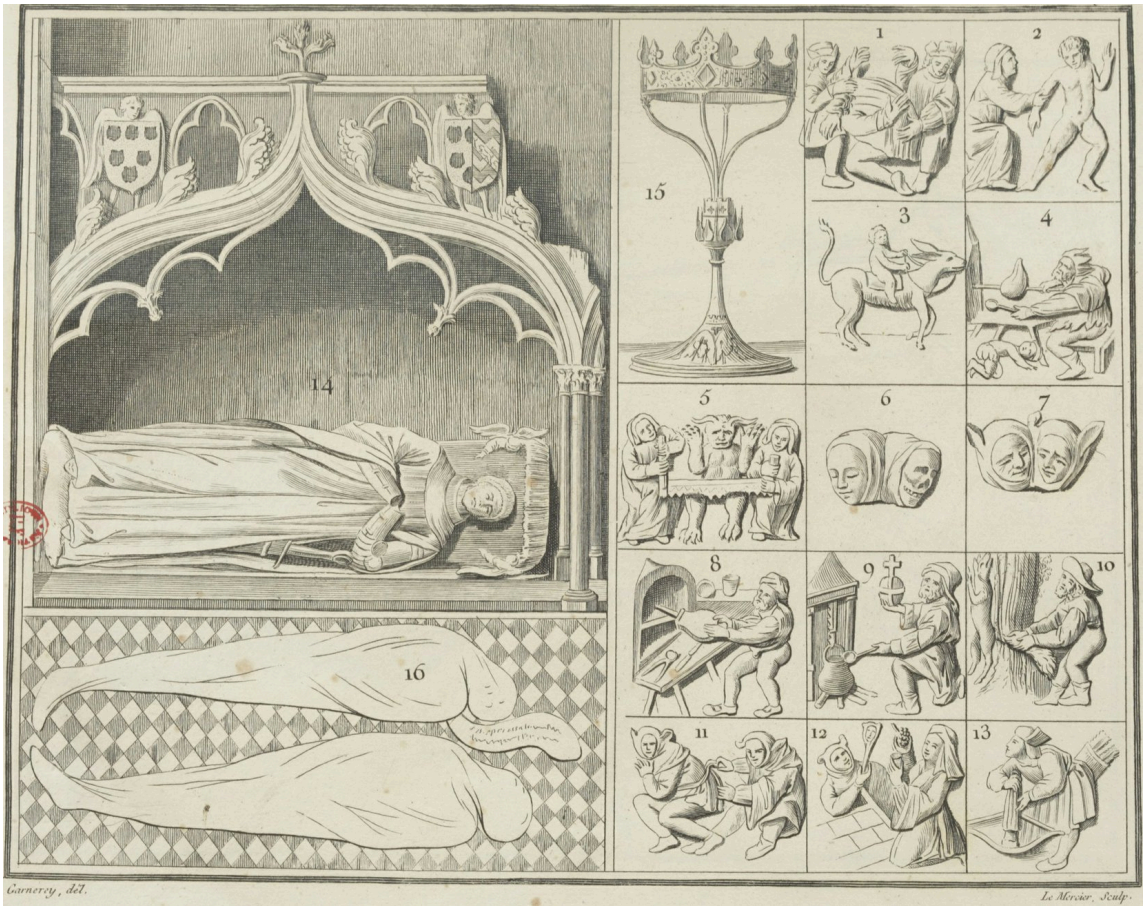

XLVII.
TOMBES DE L’ EGLISE DES MATHURINS. UN MATHURIN

3
4
2
Duchemin del.t
Masquelier Sculp.t

XLVIII.

PORTAIL DE L’ORATOIRE.

G.....

Ransonnette Sculp.

PORTAIL DE L'ORATOIRE

XLIX.

INTERIEUR DE L’ EGLISE DE L’ORATOIRE GRAND AUTEL.

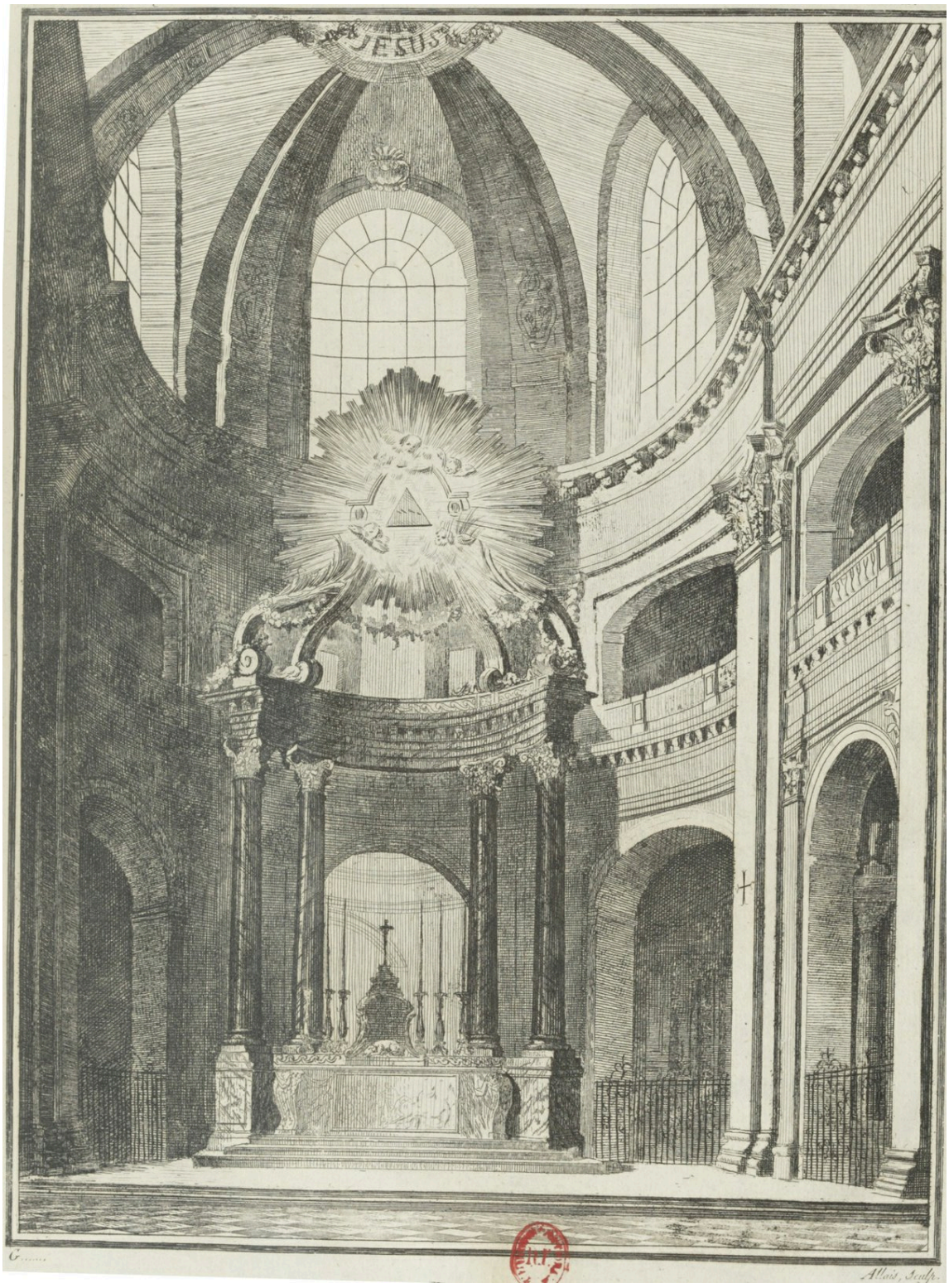
JESUS

L.

TOMBEAU DU CARDINAL DE BERULLE.

L. Carpantier Sculp.

LI.

TOMBEAU D’ ANTOINE D’AUBRAY

Oratoire
Antoine
d'Aubray
† en
1670
Ransonnette, Sculp.

LII.

TOMBEAU DE HARLAY DE SANCY.

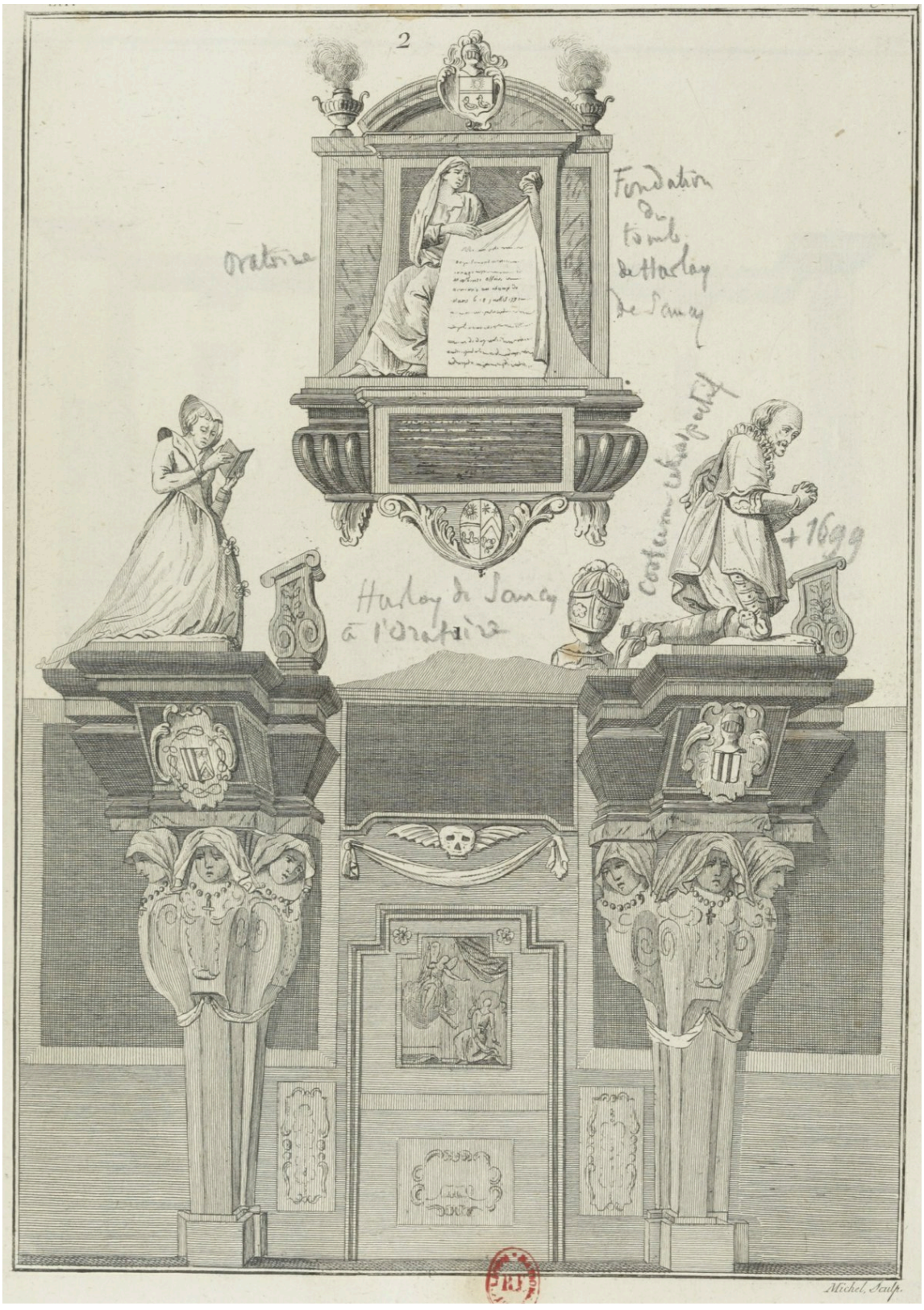
2
Oratoire
Fondation du tomb. de Harlay de Sancy
Harlay de Sancy à l'Oratoire
+ 1699
Michel, Sculp.

LIII.

PORTAIL DE LA COLLEGIALE DU SAINT SEPULCRE.

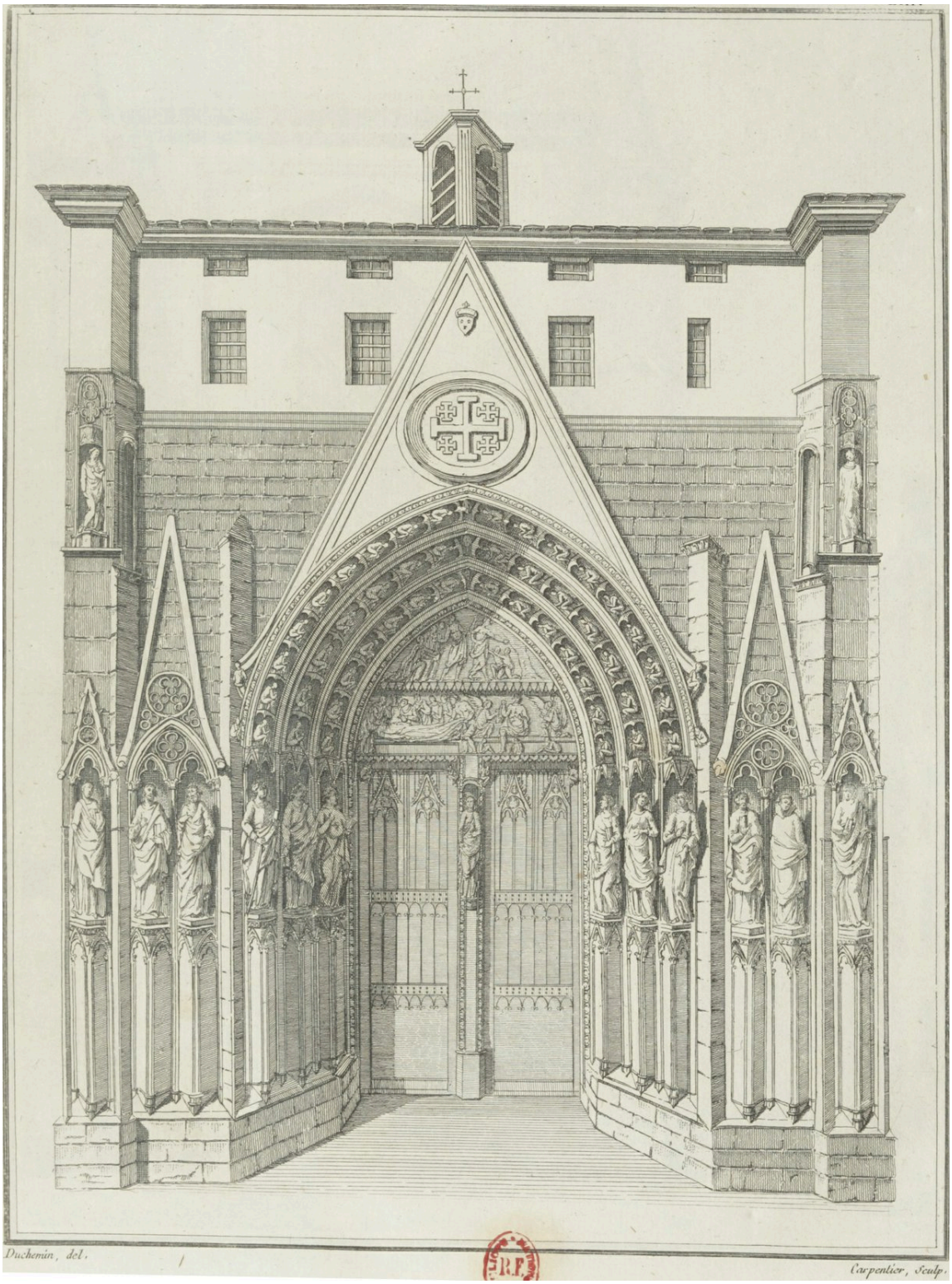

Duchemin, del.

Carpentier, Sculp.

LIV.

PORTAIL DE LA CHAPELLE DE SAINT YVES.

LV.

TOMBES DE LA CHAPELLE DE SAINT YVES.

Duchemin, del.

Barriere, Sculp.

LVI.

TOMBES DE LA CHAPELLE DE SAINT YVES

LVII.

MONUMENS D’HERVÉ COSSION ET AUTRES

LVIII.

TOMBES ET COSTUMES.

lien vers http://www.bnf.fr

lien vers http://gallica.bnf.fr

Abrégé des antiquités nationale ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire de France, par Aubin-Louis Millin,...

http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6379775s

À propos de cette édition numérique

Cette édition numérique est issue d'un programme de numérisation du patrimoine mené par la Bibliothèque nationale de France pour enrichir Gallica, la bibliothèque numérique de la BnF et de ses

partenaires. En ligne depuis 1997, Gallica s'enrichit chaque semaine de milliers de nouveautés et offre aujourd'hui accès à plusieurs millions de documents numérisés : imprimés (livres, revues et fascicules de presse), manuscrits, estampes et photographies, documents sonores, partitions, cartes et plans...

Les imprimés sont d'abord numérisés en mode image (prise de vue photographique) puis le texte est extrait de manière automatique grâce aux techniques de reconnaissance optique de caractères (*optical character recognition* ou OCR). Les algorithmes informatiques utilisés définissent également de manière automatique la structure de l'ouvrage (en-têtes et pieds de page, illustrations, tableaux, etc.). L'état du document imprimé (taches, pages déchirées) et les caractéristiques de la typographie employée peuvent entraîner des erreurs lors de l'étape d'OCR. Le texte ainsi produit est ensuite relu, corrigé, et converti au format EPUB (*electronic publication*), format ouvert standardisé pour les livres numériques. Malgré tous nos efforts pour respecter au mieux le format original du livre, il est possible que vous retrouviez des coquilles ou des problèmes de mise en page qui auraient échappé au relecteur. N'hésitez pas à nous signaler ces anomalies à l'adresse gallica@bnf.fr.

Conditions d'utilisation

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et

notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

3/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

4/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

5/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non-respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6/ Pour obtenir la reproduction d’un document de Gallica en haute définition, contacter reproduction@bnf.fr

7/ Pour utiliser un document de Gallica sur un support de publication commercial, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr

Table des matières

1. Page de titre
2. MONUMENTS DIVERS. CHATEAUX, PALAIS, CHATEAUX-FORTS, HOTELS-DE-VILLE, PONTS, FONTAINES, PORTES, TOMBEAUX, VITRAUX, ETC.
    1. PARIS.
        1. LA BASTILLE.
            1. PLAN DE LA BASTILLE.
            2. ÉLÉVATION DE LA BASTILLE.
            3. HORLOGE DE LA BASTILLE.
            4. STATUES DE LA BASTILLE.
            5. SAINT ANTOINE DE PADOUE.
        2. LE PETIT CHATELET.
        3. LE PILORI.
        4. LE PONT-ROUGE.
        5. LA PORTE SAINT-BERNARD ET LA GEOLE, DITE LA TOURNELLE.
            1. PORTE SAINT-BERNARD.
            2. LA TOURNELLE.
        6. VINCENNES.
            1. HISTOIRE DE L'ANCIEN CHATEAU.
            2. DESCRIPTION DE L'ANCIEN CHATEAU.
            3. HISTOIRE DU DONJON.
            4. SALLE DU CONSEIL.
            5. SAINTE-CHAPELLE DE VINCENNES.
            6. PORTAIL.
            7. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.
3. BERGUES-SAINT- WINOX, DÉPARTEMENT DU NORD, ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.
4. CALAIS, DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

5. ANCIEN CHATEAU DE CORBEIL, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
6. VILLE ET CHATEAU DE GISORS, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
7. FONTAINES DE JUVISY, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
8. LILLE. DÉPARTEMENT DU NORD.
    1. MINIATURES DE MANUSCRITS DE LA BIRLIOTHÈQUE DE CETTE VILLE.
    2. CHATEAU DE COMINES.
    3. ANCIEN PALAIS A LILLE.
9. MEULAN, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
10. TOUR DE MONTLHÉRY, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
11. MONUMENT DE LA PUCELLE A ORLEANS. DÉPARTEMENT DU LOIRET.
12. PONT-DE-L'ARCHE, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
13. ROUEN.
    1. LA GROSSE HORLOGE.
    2. FONTAINE DU MASSACRE.
    3. FONTAINE DE LA GROSSE.
    4. PALAIS DE JUSTICE
    5. VIEUX PALAIS.
    6. TOUR ET FONTAINE DE LA PUCELLE.
14. MONUMENTS DE LA VILLE DE VERNON, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
15. MONUMENTS RELIGIEUX (DÉPARTEMENTS). ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.
    1. ABBAYE DE BARBEAU, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.
    2. COUVENT DES BONS-HOMMES DE CHAILLOT, DÉPARTEMENT DE LA SEINE.
        1. HISTOIRE DES MINIMES.
        2. DESCRIPTION DU MONASTÈRE.
    3. ABBAYE DE BON-PORT, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
    4. CHARTREUSE-LEZ-GAILLON, DÉPARTEMENT DE L'EURE.

1. CHARTREUSE- BOURBON-LEZ-GAILLON.

5. CORDELIERS DE MANTES, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
6. CORDELIERS DE VERNON, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
7. PRIEURÉ DES DEUX AMANTS, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
8. DOMINICAINS DE LILLE, DÉPARTEMENT DU NORD.
9. COLLÉGIALE D'ÉCOUIS, DÉPARTEMENT DE L'EURE.
10. VILLE DE CHAUMONT ET ABBAYE DE GOMER-FONTAINE, DÉPARTEMENT DE L'OISE.
    1. GOMER-FONTAINE.
11. PRIEURÉ DE LONG-PONT, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
12. NOTRE-DAME DE MANTES, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
13. RÉCOLLETS DE LILLE, DÉPARTEMENT DU NORD.
14. ABBAYE DE ROYAUMONT, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
15. COMMANDERIE DE S^{T}-JEAN EN L'ISLE, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.
16. COLLÉGIALE S^{T}.-NICOLAS A AMIENS, DÉPARTEMENT DE LA SOMME.
17. COLLÉGIALE SAINT-PIERRE A LILLE, DÉPARTEMENT DU NORD.
18. SAINT-SPIRE DE CORBEIL, DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

16. MONUMENTS RELIGIEUX. (PARIS.) ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.
    1. COUVENT DES GRANDS – AUGUSTINS.
        1. DESCRIPTION DU COUVENT.
        2. CLOÎTRE.
    2. ÉGLISE SAINT-BENOIT.
        1. TOMBEAU DE JEAN FOI-VAILLANT.
        2. TOMBEAU DE WINSLOW.

3. LES BLANCS-MANTEAUX.
4. CARMES DE LA PLACE MAUBERT.
5. COUVENT DES CÉLESTINS.
    1. COSTUME DES CÉLESTINS.
    2. PORTAIL DE L'ÉGLISE.
    3. INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE.
    4. TOMBEAU DE LA MAISON DE ROCHEFORT.
    5. TOMBEAUX DES ZAMET.
    6. CHOEUR DE LA CHAPELLE DE GÈVRES.
    7. SÉPULTURE DU COEUR DE HENRI II, DE CHARLES IX, DE FRANÇOIS DUC D'ANJOU, ET DE CATHERINE DE MÉDICIS.
    8. SÉPULTURE DU COEUR DE FRANÇOIS II, pl. XLIII,
    9. SÉPULTURE DU COEUR D'ANNE DE MONTMORENCI, pl. XLVI.
    10. TOMBEAU DE LÉON DE LUSIGNAN, ROI D'ARMÉNIE.
    11. TOMBEAU DE JEANNE DE BOURGOGNE, FEMME DE JEAN, DUC DE BETHFORT.
    12. TOMBEAU DE JEANNE DE BOURBON, ÉPOUSE DE CHARLES V.
    13. BERNARD PRÉVOST, SEIGNEUR DE MANAU, BIENFAITEUR DES CÉLESTINS. Pl. LIV, fig. 1.
    14. JEAN BUDÉ ET CATHERINE LE PICARD, SA FEMME, fig. 2.
    15. RÉFECTOIRE.
    16. LE CLOÎTRE.
6. CHARTREUSE DE PARIS.
    1. LES CHARTREUX.
    2. SACRISTIE.

17. MONUMENTS RELIGIEUX. (PARIS.) ABBAYES, COLLÉGIALES, COUVENTS, EGLISES, PRIEURÉS, ETC.
    1. SAINT-COME.
    2. SAINT-DENIS DE LA CHARTRE.

3. LES FEUILLANTS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.
4. ABBAYE SAINTE – GENEVIÈVE.
5. COUVENT DES JACOBINS DE LA RUE SAINT-HONORÉ.
    1. TOMBEAU DE PIERRE MIGNARD.
    2. TOMBEAU DE FRANÇOIS DE CRÉQUI.
6. COUVENT DES JACOBINS DE LA RUE SAINT-JACQUES.
7. CHAPELLE DE SAINT-JULIEN -DES- MÉNÉTRIERS.
8. SAINT-LANDRY.
9. COUVENT DE L'ORATOIRE, RUE SAINT-HONORÉ.
10. ÉGLISE DES MATHURINS.
11. ÉGLISE DU SÉPULCRE.
12. CHAPELLE DE SAINT-YVES.

18. À propos de cette édition numérique